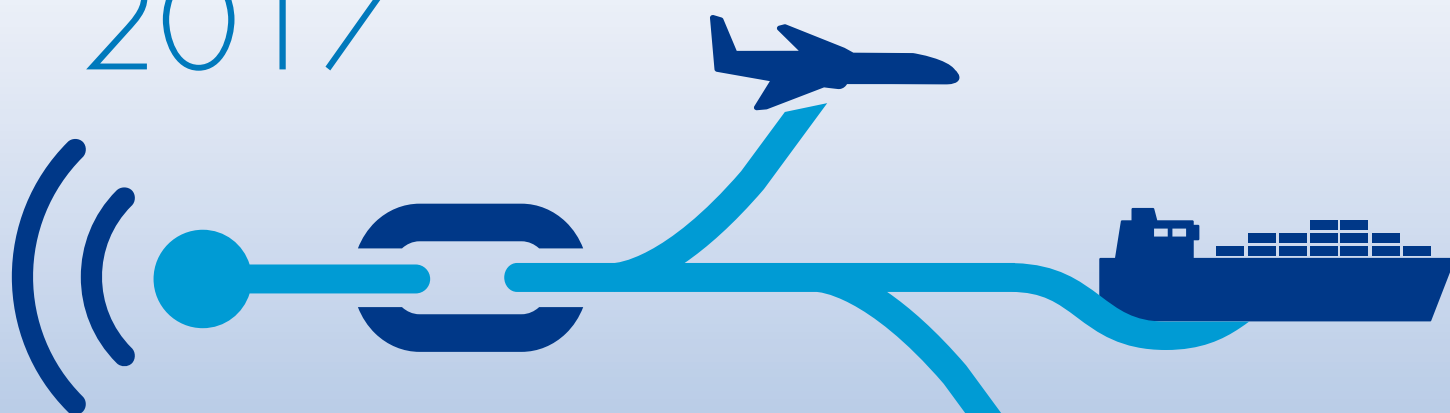


PANORAMA DE L'AIDE POUR LE **COMMERCE** 2017



PROMOUVOIR
LE COMMERCE,
L'INCLUSION
ET LA CONNECTIVITÉ
POUR UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PANORAMA DE L'**AIDE** POUR LE **COMMERCE** 2017

PROMOUVOIR LE COMMERCE,
L'INCLUSION ET LA CONNECTIVITÉ
POUR UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Les opinions exprimées et les arguments avancés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE, ni celles de l'Organisation mondiale du commerce ou de ses Membres.

Ce document et toute carte qu'il peut contenir sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur un territoire, du tracé des frontières et des limites internationales et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit:

OCDE/OMC (2017), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2017: Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable*, OMC, Genève/Éditions OCDE, Paris.

http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2017-fr

ISBN OCDE: 978-92-64-30503-8 (imprimé); 978-92-64-27921-6 (livre électronique/pdf)

ISBN OMC: 978-92-870-4513-3 (imprimé); 978-92-870-4514-0 (livre électronique/pdf)

Biennal:

OCDE ISSN 2304-5752 (imprimé)

OCDE ISSN 2304-5760 (version en ligne)

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur: www.oecd.org/publishing/corrigenda

© OCDE, OMC 2017

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Web et matériels d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source et du copyright OCDE et OMC. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devront être directement adressées au Copyright Clearance Center (CCC) à info@copyright.com ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) à contact@cfcopies.com.

AVANT-PROPOS

L'Initiative Aide pour le commerce a été lancée en 2005 dans le but de remédier aux contraintes sur le plan de l'offre et de l'infrastructure commerciale qui entravent souvent la participation des pays en développement au commerce mondial. Nous sommes fiers de dire que plus de 300 milliards de dollars EU ont été consacrés à des programmes et projets d'Aide pour le commerce depuis le lancement de l'Initiative. Nous notons que 27% de ces fonds ont été alloués aux pays les moins avancés et nous rappelons les difficultés auxquelles ces derniers sont encore confrontés.

Les données d'analyse collectées pour le présent rapport auprès des pays en développement et des pays les moins avancés, des communautés économiques régionales et de leurs partenaires de développement montrent que l'Aide pour le commerce produit des résultats contribuant au commerce inclusif et au développement. Les effets positifs des mesures de mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges sont encourageants.

Pour promouvoir un commerce inclusif au service du développement durable, il faut améliorer la connectivité, physique et numérique. Sans connectivité, il n'y a pas de commerce et nous en pâtissons tous. Pour relever ce défi, il faut mobiliser plus d'aide pour le commerce et en améliorer la qualité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 rend l'Initiative Aide pour le commerce encore plus pertinente.

En raison du niveau élevé des coûts du commerce, de nombreuses entreprises sont exclues des marchés, ce qui accroît l'isolement économique. De plus, on voit que les réseaux numériques sont étroitement liés à l'infrastructure commerciale physique et font partie intégrante du commerce. Aujourd'hui, quelque 3,9 milliards de personnes ne sont pas encore connectées; seule une personne sur quatre utilise Internet en Afrique et une sur sept dans les PMA.

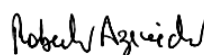
La fracture numérique est aussi une fracture dans l'accès aux marchés. Sans une connexion à un prix abordable, les individus et les entreprises ne peuvent pas accéder au marché du Web. Et sans les compétences et l'environnement réglementaire nécessaires, les micro, petites et moyennes entreprises ne peuvent pas prospérer.

Il faut que cela change. Il faut réduire les écarts de connectivité. L'absence d'action pourrait accentuer les inégalités qui existent entre les pays développés et les pays en développement et, à l'intérieur des pays, entre les femmes et les hommes, les populations rurales et urbaines, et les grandes et petites entreprises.

Cette publication conjointe de l'OCDE et de l'OMC, à laquelle d'autres organisations ont contribué, examine ce qui est fait aujourd'hui et ce qu'il faut faire demain pour doter les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, des capacités humaines et institutionnelles et des infrastructures qui leur permettront de tirer davantage parti des possibilités commerciales.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Roberto Azevêdo
Directeur général de l'OMC

REMERCIEMENTS

Le présent rapport, intitulé "Panorama de l'Aide pour le commerce: Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable", a été établi sous l'égide du Comité d'aide au développement et du Comité des échanges de l'OCDE, en collaboration avec le Comité du commerce et du développement de l'OMC.

Les Secrétariats de l'OCDE et de l'OMC tiennent à exprimer leur gratitude à l'ensemble des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des entreprises privées qui ont participé à l'exercice 2017 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce.

Le rapport a été rédigé sous la direction de Frans Lammersen (OCDE) et de Michael Roberts (OMC). Un soutien managérial a été assuré par Jorge Moreira da Silva, Ken Ash (OCDE) et Shishir Priyadarshi (OMC).

Le chapitre 2 a été écrit par Michael Roberts (OMC); le chapitre 3 par Marie-Agnes Jouanjean (OCDE) et Jan Hoffmann (CNUCED); le chapitre 4 par Martin Roy (OMC); le chapitre 5 par Vanessa Gray et Cosmas Zavazava (UIT); le chapitre 6 par Marcus Bartley Johns, Michael Ferrantino et Martin Molinuevo (Groupe de la Banque mondiale); le chapitre 7 par Torbjörn Fredriksson et Diana Korke (CNUCED); le chapitre 8 par Jasmeer Virdee (ITC); le chapitre 9 par Barbara Rippel et Daria Shatskova (CIR); le chapitre 10 par Kati Suominen (Business for eTrade development); le chapitre 11 par Raffaella Muoio (OCDE); et le chapitre 12 par Nazia Mohammed (OMC). Les profils de pays ont été établis par Rainer Lanz (OMC).

Nous adressons aussi nos remerciements aux personnes suivantes: Sive Einarsson, Janos Ferencz, Javier Lopez-Gonzalez, Tomas Hos, Michael Laird, Evdokia Moïse, Julia Nielson, Nadine Piefer, Anne-Lise Prigent, Cécile Sangare, Silvia Sorescu (tous de l'OCDE); Terfa Ashwe, Christophe Degain, Barbara Marcetich, Andreas Maurer, Théo Mbise, Roberta Piermartini, Roy Santana, Sainabou Taal, Lee Tuthill, Julia Zamora (tous de l'OMC); Maja Andjelkovic, Lillyana Daza-Jaller, Arsala Deane, Ankur Huria, Prasanna Lal Das, Daniel Saslavsky (tous du Groupe de la Banque mondiale); Hanna Bucher Jose, Armando Cobian Alvarez, Christina Dienhart, Vanessa Erogbogbo, Loe Franssen, Marion Jansen, Michelle Ayu Chinta Kristy, Anna Claudia Zaleski Mori, Antonina Popova, Evelyn Seltier, Govind Venuprasad, Matthew Wilson, Quan Zhao (tous de l'ITC); Youlia Lozanova (UIT) et Evgeniia Zhuravleva (CIR); Andrzej Suchodolski (OCDE) et Ann Gordon (consultante) ont fourni un soutien statistique.

Le texte du rapport a été mis au point par Christine Graves et la maquette a été conçue par Peggy Ford-Fyffe King. L'équipe a bénéficié du concours de Clare Lannigan et de Susan Hodgson (OCDE).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	5
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	21
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	23
CHAPITRE 1 APERÇU: PROMOUVOIR LE COMMERCE, L'INCLUSION ET LA CONNECTIVITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	25
Introduction.....	26
Qui a participé à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC?.....	27
CHAPITRE 2 CONTEXTE	55
<i>Contribution de l'Organisation mondiale du commerce</i>	
Introduction.....	56
La connectivité numérique donne une nouvelle dimension à l'économie mondiale.....	58
Coûts du commerce et connectivité numérique.....	64
Réduire les coûts du commerce numérique.....	72
Réduire la fracture politique en matière de commerce numérique.....	77
L'Aide pour le commerce peut promouvoir la connectivité numérique.....	79
Conclusions.....	85
CHAPITRE 3 CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE ET LOGISTIQUE COMMERCIALE – ASSURER L'EXPÉDITION TRANSFRONTIÈRES ET LA LIVRAISON DES MARCHANDISES	91
<i>Contribution de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Introduction.....	92
La connectivité traditionnelle est importante pour le commerce numérique.....	93
Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges pour la connectivité transfrontières.....	99
La numérisation et le commerce numérique créent de nouvelles possibilités et de nouveaux défis.....	104
Les flux d'information rendent possible la chaîne de logistique commerciale.....	111
Conclusions.....	115
CHAPITRE 4 LES POLITIQUES RELATIVES AU COMMERCE DES SERVICES ET LEUR CONTRIBUTION À LA CONNECTIVITÉ	121
<i>Contribution de l'Organisation mondiale du commerce</i>	
Introduction.....	122
Le commerce des services revêt une importance croissante dans l'économie mondiale.....	123
Les services contribuent de manière pluridimensionnelle à la promotion de la connectivité.....	126
Les politiques en matière de commerce des services ont une incidence sur la connectivité.....	137
L'Aide pour le commerce et les politiques relatives au commerce des services.....	145
Conclusions.....	149

CHAPITRE 5 DÉPASSER LA FRACTURE NUMÉRIQUE POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT	157
<i>Contribution de l'Union internationale des télécommunications</i>	
Introduction	158
L'infrastructure, la connectivité et la qualité de service des TIC varient fortement	162
Les prix freinent l'accès à la société mondiale de l'information	175
Des obstacles socioéconomiques freinent souvent l'intégration à la société de l'information	185
Conclusions	190
CHAPITRE 6 AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE	195
<i>Contribution de la Banque mondiale</i>	
Introduction	196
L'environnement du commerce électronique devrait soutenir l'économie numérique	196
Le commerce électronique repose sur l'infrastructure, un environnement économique favorable et les ressources humaines	197
Logistique du commerce électronique et facilitation des échanges	204
Déterminer les enjeux au niveau national est une priorité pour l'Aide pour le commerce	206
Conclusions	209
CHAPITRE 7 METTRE LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	213
<i>Contribution de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Introduction	214
L'évaluation de la préparation des pays à s'engager dans le commerce électronique est un premier pas vers l'amélioration des politiques	222
Les politiques et les stratégies nationales peuvent faciliter le commerce électronique	227
L'adoption de décisions et de politiques éclairées est importante, tout comme la participation des parties prenantes	228
Comment l'Aide pour le commerce peut-elle contribuer à la préparation au commerce électronique?	233
Conclusions	235
CHAPITRE 8 RÉDUIRE L'ÉCART ENTRE LES PETITES ET LES GRANDES ENTREPRISES ET ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES POUR RENDRE LE COMMERCE PLUS INCLUSIF	241
<i>Contribution du Centre du commerce international</i>	
Introduction	242
Connecter les PME aux marchés internationaux est une priorité de développement	242
L'après-vente est une phase importante du commerce électronique	253
Les outils en ligne peuvent aider les entreprises détenues par des femmes à se connecter aux marchés internationaux	255
Conclusions	261

CHAPITRE 9	PROMOUVOIR L'INCLUSION COMMERCIALE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS	265
	<i>Contribution du Cadre intégré renforcé</i>	
	Introduction	266
	Les pays les moins avancés n'exploitent pas encore pleinement le potentiel de la connectivité Internet.	267
	Les mesures réglementaires peuvent promouvoir ou entraver la connectivité.	271
	Les partenariats peuvent aider à améliorer la connectivité dans les PMA.	275
	Conclusions	280
CHAPITRE 10	PRIORITÉS DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE	289
	<i>Contribution de Business for eTrade Development</i>	
	Introduction	290
	Les points de vue sur les obstacles au commerce numérique dans les pays en développement varient	292
	Comment le secteur privé crée une nouvelle économie du commerce électronique.	300
	Les entreprises peuvent aider les décideurs à trouver des moyens de catalyser le commerce électronique.	306
	Les partenariats public-privé peuvent créer un nouveau modèle de développement	310
	Conclusions	312
CHAPITRE 11	FINANCEMENT DE LA CONNECTIVITÉ: PRIORITÉS, POLITIQUES ET PROGRAMMES EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE	317
	<i>Contribution de l'Organisation de coopération et de développement économiques</i>	
	Introduction	318
	L'Aide pour le commerce est un facteur essentiel du financement du développement	318
	Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce par secteur, région géographique et groupe de revenu.	324
	L'infrastructure liée au commerce est un catalyseur du développement	329
	Le soutien apporté par les donateurs aux TIC est une des clés du développement	336
	Des résultats empiriques démontrent l'efficacité de l'Aide pour le commerce	340
	La voie à suivre	343
	Conclusions	351
CHAPITRE 12	L'AIDE POUR LE COMMERCE INCLUSIF ET LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	359
	<i>Contribution de l'Organisation mondiale du commerce</i>	
	Introduction	360
	Il y a une relation entre le manque de connectivité et la pauvreté	363
	Comment la connectivité réduit la pauvreté.	374
	Qu'a-t-on appris des programmes d'Aide pour le commerce en 2017?	380
	Conclusions	383

PROFILS DE PAYS 389**Notes explicatives** 391

Les profils de pays établis dans le cadre de l'aide pour le commerce sont disponibles en ligne en version anglaise:

https://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/a4t_e/aft_profiles_e.htm

Antigua-et-Barbuda	Gabon	Niger	Sainte-Lucie
Bangladesh	Gambie	Ouganda	Samoa
Barbade	Grenade	Pakistan	Sénégal
Belize	Guatemala	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Sierra Leone
Bénin	Guinée	Paraguay	Soudan
Botswana	Guinée-Bissau	Pérou	Sri Lanka
Burkina Faso	Honduras	Philippines	Suriname
Burundi	Indonésie	République centrafricaine	Tanzanie
Cameroun	Lesotho	République démocratique du Congo	Tchad
Colombie	Madagascar	République démocratique populaire lao	Togo
Comores	Mali	République dominicaine	Tonga
Congo	Maurice	Rwanda	Uruguay
Costa Rica	Mexique	Saint-Kitts-et-Nevis	Viet Nam
Côte d'Ivoire	Myanmar	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Yémen
Dominique	Namibie		Zambie
El Salvador	Népal		Zimbabwe

ANNEXES**Notes statistiques** 399**ANNEXE A PRINCIPALES DONNÉES SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE** 403

Tableau A.1. Aide pour le commerce par catégorie.....	403
Tableau A.2. Aide pour le commerce par catégorie et par région.....	404
Tableau A.3. Aide pour le commerce par catégorie et par groupe de revenu.....	405
Tableau A.4. Aide pour le commerce par donateur.....	406
Tableau A.5a. Les 20 principaux fournisseurs d'Aide pour le commerce en 2015, engagements.....	407
Tableau A.5b. Les 20 principaux fournisseurs d'Aide pour le commerce en 2015, décaissements.....	407
Tableau A.6. Aide pour le commerce par pays bénéficiaire.....	408
Tableau A.7a. Les 20 principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en 2015, engagements.....	411
Tableau A.7b. Les 20 principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en 2015, décaissements.....	411
Tableau A.8. Aide pour le commerce: programmes régionaux et mondiaux.....	412
Tableau A.9. Aide pour le commerce: programmes régionaux et mondiaux par catégorie.....	412
Tableau A.10. Aide pour le commerce: dons et prêts par catégorie.....	413
Tableau A.11. Circuits d'acheminement de l'Aide pour le commerce.....	413
Tableau A.12. Aide pour le commerce par donateur et par catégorie, engagements.....	414
Tableau A.13. Aide pour le commerce par donateur et par catégorie, décaissements.....	416
Tableau A.14. Aide pour le commerce par donateur et par région, engagements.....	418
Tableau A.15. Aide pour le commerce par donateur et par région, décaissements.....	421
Tableau A.16. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, engagements.....	424

Tableau A.17. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, décaissements.	427
Tableau A.18. Autres apports du secteur public liés au commerce, par catégorie.	429
Tableau A.19. Autres apports du secteur public liés au commerce, par fournisseur.	430
Tableau A.20. Autres apports du secteur public liés au commerce par pays bénéficiaire.	431
ANNEXE B LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APD ÉTABLIE PAR LE CAD, PAR GROUPE DE REVENU	435
ANNEXE C LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APD ÉTABLIE PAR LE CAD, PAR RÉGION	437
ANNEXE D AIDE POUR LE COMMERCE: SECTEURS ET DÉFINITIONS	439
ANNEXE E APERÇU DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE	447

TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉS

CHAPITRE 1

Figures

Figure 1.1. Réponses présentées dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce	27
Figure 1.2. Programmes décrits dans les cas d'expérience présentés dans le cadre de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC	28
Figure 1.3. Priorités des partenaires et des organismes donateurs en matière d'Aide pour le commerce.	29
Figure 1.4. Coûts du fret et de l'assurance en pourcentage de la valeur des importations, moyennes mobiles sur dix ans par groupes de pays, 1989-2016.	30
Figure 1.5. Outils d'automatisation en place, par type d'outil et par groupe de pays.	31
Figure 1.6. Outils d'automatisation pour la coopération entre les organismes nationaux présents aux frontières. ...	32
Figure 1.7. Avis des partenaires sur les ODD qui pourraient être réalisés grâce à la croissance du commerce des services.	34
Figure 1.8. Taux de pénétration des TIC par niveau de développement, 2016.	36
Figure 1.9. Modèle stylisé des avantages du commerce électronique, à différents niveaux de développement	37
Figure 1.10. Cadre analytique du commerce électronique: "Le commerce électronique pour tous".	38
Figure 1.11. Préparation au commerce électronique, par indicateur sur les composantes et par région géographique	40
Figure 1.12. Proportion relative de petites et de grandes entreprises ayant un site Web	41
Figure 1.13. Chaîne des processus du commerce électronique	42
Figure 1.14. Retombées positives de l'accès des femmes et des filles à Internet.	42
Figure 1.15. Générations de réglementations.	43
Figure 1.16. Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les PMA, 2015	44
Figure 1.17. Perception des obstacles au commerce électronique transfrontières par les commerçants, suivant la taille de l'entreprise	45
Figure 1.18. Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie, 2002-2015	47
Figure 1.19. Délais et coûts d'exportation et PIB par habitant, par région	48
Figure 1.20. Taux de pauvreté par région et pourcentage d'utilisateurs d'Internet.	49
Figure 1.21. Contribution de l'Aide pour le commerce aux ODD.	50

Annexe

Annexe 1.A1.	52
-------------------	----

CHAPITRE 2**Tableaux**

Tableau 2.1.	Objectifs en matière d'inclusion numérique.....	64
--------------	-------------------------------------------------	----

Figures

Figure 2.1.	Priorités des pays en développement en matière d'Aide pour le commerce	56
Figure 2.2.	Priorités des donateurs en matière d'Aide pour le commerce	57
Figure 2.3.	Dix principaux problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser, cités par les gouvernements des pays en développement.....	66
Figure 2.4.	Modalités d'accès au commerce électronique, de transaction, de paiement et de livraison	67
Figure 2.5.	Dix principaux problèmes rencontrés à l'exportation par les micro, petites et moyennes entreprises en relation avec les transactions électroniques transfrontières	67
Figure 2.6.	Difficultés rencontrées par les douanes et les autres organismes présents aux frontières en relation avec l'achat en ligne de marchandises.....	69
Figure 2.7.	Fréquence des préoccupations relatives aux TIC soulevées au Comité OTC de l'OMC	71
Figure 2.8.	Conditions requises pour participer.....	72
Figure 2.9.	Domaines prioritaires du soutien des donateurs en faveur de la connectivité numérique.....	79
Figure 2.10.	Types de soutien fournis pour promouvoir la connectivité numérique.....	80

Encadrés

Encadré 2.1.	Projet de connectivité de l'APEC	58
Encadré 2.2.	Les défis de la connectivité numérique dans les pays sans littoral	59
Encadré 2.3.	Aperçu des principaux gains d'efficience économique liés à la connectivité numérique	62
Encadré 2.4.	Le puzzle de la définition et de la mesure.....	63
Encadré 2.5.	Le commerce électronique transfrontières: problèmes signalés par les agents des douanes en Asie centrale.....	68
Encadré 2.6.	Exemples d'engagements de politique nationale pris lors de la Conférence plénipotentiaire de l'UIT en 2014.....	73
Encadré 2.7.	Aperçu de certaines actions nationales en faveur de la connectivité numérique.....	75
Encadré 2.8.	Aperçu de certaines actions régionales en faveur de la connectivité numérique.....	76
Encadré 2.9.	L'habilitation numérique pour réduire la fracture numérique.....	77
Encadré 2.10.	Politique commerciale et disponibilité des connexions numériques à un coût abordable.....	78
Encadré 2.11.	Mise en place d'infrastructures de qualité grâce aux TIC au Japon.....	81
Encadré 2.12.	Pose de câbles dans le Pacifique	83
Encadré 2.13.	Initiative Connecter l'Afrique	83
Encadré 2.14.	Les quatre segments de l'infrastructure de connectivité	84

CHAPITRE 3**Figures**

Figure 3.1.	Coûts du fret et de l'assurance en pourcentage de la valeur des importations, moyennes mobiles sur dix ans par groupe de pays, 1989-2016.....	94
Figure 3.2.	Nombre moyen de compagnies maritimes régulières par pays, taille moyenne des navires (EVP) par pays, et taille moyenne du plus grand navire (EVP) par pays, 2004-2016	97

Figure 3.3.	Corrélation entre la mise en œuvre de la facilitation des échanges, les indicateurs de l'Indice de développement humain et l'Indice <i>Doing Business</i> pour le commerce transfrontières.	100
Figure 3.4.	Priorités des pays partenaires en matière d'Aide pour le commerce	102
Figure 3.5.	Aperçu des IFE en 2017, par groupe de revenu	103
Figure 3.6.	Aperçu des IFE en 2017, par groupement régional.	103
Figure 3.7.	Outils d'automatisation en place, par type d'outil et par groupe de pays	106
Figure 3.8.	Outils d'automatisation pour la coopération entre les organismes nationaux présents aux frontières.	107

Encadrés

Encadré 3.1.	Incidence des procédures à la frontière	101
Encadré 3.2.	Échange de données dans les chaînes agricoles et alimentaires.	114
Encadré 3.3.	Le potentiel de la numérisation pour le commerce du bétail et de la viande en Afrique.	115

CHAPITRE 4

Tableaux

Tableau 4.1.	Pourcentage des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce par secteur, 2002-2015 ...	145
--------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Figures

Figure 4.1.	Valeur ajoutée des services en pourcentage du PIB	123
Figure 4.2.	Structure du commerce mondial	124
Figure 4.3.	Vues des pays partenaires sur la pertinence du commerce des services pour la réalisation des Objectifs de développement durable.	125
Figure 4.4.	La valeur des services dans les exportations, telle qu'elle est reconnue dans les stratégies de développement nationale	129
Figure 4.5.	Valeur ajoutée des services dans les exportations de produits manufacturés, 2011	129
Figure 4.6.	Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs de votre pays pour accéder aux services Internet et utiliser ces services?	132
Figure 4.7.	Exportations de services commerciaux par grande catégorie et par sous-secteur.	134
Figure 4.8.	Croissance des exportations mondiales de services commerciaux par sous-secteur, 1995-2014	135
Figure 4.9.	IRES des économies en développement et des économies développées, par secteur	138
Figure 4.10.	Pourcentage des listes contenant des engagements pour le mode 1 et le mode 3 dans certains secteurs.	140
Figure 4.11.	IRES en relation avec les délais d'exportation et d'importation (moyennes 2014)	142
Figure 4.12.	Aide publique au développement et participation du secteur privé à l'infrastructure, par secteur, 2004-2015	146

Encadrés

Encadré 4.1.	Commerce des services et modes de fourniture	124
Encadré 4.2.	Paiements mobiles au Rwanda et en Afrique du Sud	131
Encadré 4.3.	Services de TIC en Jordanie et au Sénégal.	136
Encadré 4.4.	Obstacles au commerce des services	137
Encadré 4.5.	Le projet de politique d'investissement du Myanmar	147

CHAPITRE 5**Tableaux**

Tableau 5.1.	Pays affichant les prix les plus élevés pour la large bande fixe en 2015	180
--------------	--------------------------------------------------------------------------------	-----

Figures

Figure 5.1.	Évolution mondiale du niveau d'utilisation des TIC, 2006-2016	158
Figure 5.2.	Pénétration des TIC par région géographique, 2016	159
Figure 5.3.	Valeurs de l'indice de développement des TIC pour les PMA par rapport à l'ensemble des pays en développement et aux valeurs mondiales	160
Figure 5.4.	Pénétration des TIC, par niveau de développement, 2016	161
Figure 5.5.	Nombre de pays ayant atteint l'objectif d'accessibilité économique de la large bande fixé par la Commission sur la large bande, 2015	161
Figure 5.6.	Prix de la large bande fixe et mobile, 2015	162
Figure 5.7.	Population mondiale couverte au moins par un réseau 2G, 3G et LTE	163
Figure 5.8.	Couverture des réseaux mobiles et évolution des technologies dans les PMA	163
Figure 5.9.	Utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les PMA, 2015	164
Figure 5.10.	Pénétration des services à large bande, mobiles et fixes, 2016	165
Figure 5.11.	Pénétration des services fixes à large bande, par débit, 2015	166
Figure 5.12.	Abonnements aux services fixes à large bande, par débit, dans certains pays, 2015	168
Figure 5.13.	Réseaux dorsaux de transmission des TIC	169
Figure 5.14.	Mètres de ligne de réseaux à fibre et hyperfréquences par habitant, par région, 2016	170
Figure 5.15.	Part de la bande passante internationale totale pour Internet, par région	170
Figure 5.16.	Bande passante internationale pour Internet par habitant, par région, 2015	171
Figure 5.17.	Génération de réglementation	172
Figure 5.18.	Formules gagnantes: recettes réglementaires pour favoriser l'adoption des TIC	173
Figure 5.19.	Sous-panier de la large bande fixe, en % du RNB par habitant, en \$EU PPA et \$EU, 2008-2015	176
Figure 5.20.	Débits les plus fréquemment proposés dans les offres de services fixes à large bande d'entrée de gamme, dans le monde et par niveau de développement	178
Figure 5.21.	Disponibilité des services à large bande mobiles par type de service et niveau de développement, 2012-2015	181
Figure 5.22.	Prix de la large bande mobile en % du RNB par habitant, en \$EU PPA et en \$EU, 2013-2015	182
Figure 5.23.	Utilisation d'Internet en déplacement dans certaines économies, 2013 et 2014	184
Figure 5.24.	Utilisation d'Internet par niveau d'éducation dans les pays développés et en développement, 2013-2015	186
Figure 5.25.	Proportion d'utilisateurs d'Internet, par sexe, 2016	187
Figure 5.26.	Disparités entre hommes et femmes s'agissant de l'utilisation d'Internet, 2013 et 2016	187
Figure 5.27.	Mesures à prendre du côté de la demande et du côté de l'offre pour accroître l'utilisation d'Internet. ...	189

Encadrés

Encadré 5.1.	Les pays les moins avancés et l'indice de développement des TIC	160
Encadré 5.2.	Comparaison des réseaux à large bande fixes et mobiles	167
Encadré 5.3.	Génération de réglementation des TIC	172
Encadré 5.4.	Formules gagnantes pour les marchés des services à large bande fixes et mobiles	173
Encadré 5.5.	L'impact de la taxation sur le déploiement et l'adoption des services à large bande	174

CHAPITRE 6**Figures**

Figure 6.1.	Principaux éléments de l'environnement du commerce électronique	196
Figure 6.2.	Restrictions à l'utilisation des TI dans les services et les entreprises	199
Figure 6.3.	Proportion d'individus utilisant Internet, par niveau d'éducation	200
Figure 6.4.	Compétences essentielles pour l'environnement du commerce électronique	201
Figure 6.5.	La pyramide des compétences numériques	203
Figure 6.6.	Étapes de l'automatisation dans la facilitation des échanges	205
Figure 6.7.	Modèle stylisé des avantages du commerce électronique à différents niveaux de développement économique	209

Encadrés

Encadré 6.1.	Améliorer l'environnement des paiements électroniques	203
--------------	-------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE 7**Tableaux**

Tableau 7.1.	Commerce électronique entre entreprises et entre entreprises et consommateurs dans dix grandes économies, 2015	215
Tableau 7.2.	Estimation du nombre d'acheteurs en ligne dans le monde, par région, 2013 et 2018	216
Tableau 7.3.	Dix premières sociétés de commerce de détail par Internet aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine, 2012-2013	218
Tableau 7.4.	Livraisons internationales de petits colis et paquets, 2011 et 2016 (flux régionaux en pourcentage des flux mondiaux)	219

Figures

Figure 7.1.	Commerce électronique entre entreprises et consommateurs dans le monde, par région, 2013 et 2018	215
Figure 7.2.	Proportion d'utilisateurs d'Internet effectuant des achats en ligne ou utilisant les réseaux sociaux pour certains pays, 2015	217
Figure 7.3.	Part des entreprises recevant des commandes par Internet, par taille de l'entreprise, dans certains pays	223
Figure 7.4.	Répartition des serveurs Internet sécurisés par région et type de pays, 2013	224
Figure 7.5.	Préparation au commerce électronique, par indicateur sur les composantes et par région géographique	226
Figure 7.6.	Cadre analytique du commerce électronique pour tous concernant le commerce électronique.	234

Encadrés

Encadré 7.1.	Vues des pays partenaires sur la disponibilité des données sur le commerce électronique	214
Encadré 7.2.	Vue d'un pays partenaire sur l'utilisation du commerce électronique	216
Encadré 7.3.	Vues de la Banque mondiale sur la valeur d'Internet pour le commerce	220
Encadré 7.4.	Vision de Sri Lanka pour 2022	221
Encadré 7.5.	Vues des pays partenaires sur la situation du commerce électronique dans leur pays	225
Encadré 7.6.	L'Agenda de Tunis pour la société de l'information, 2005	228
Encadré 7.7.	La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	230
Encadré 7.8.	Vues de la Banque asiatique de développement sur les défis du commerce électronique en Asie	232

CHAPITRE 8**Tableaux**

Tableau 8.1.	Liste d'actions pour soutenir la numérisation des petites entreprises à l'intention des décideurs	246
Tableau 8.2.	Liste d'actions pour l'établissement d'entreprises en ligne	247
Tableau 8.3.	Liste d'actions pour la promotion des paiements électroniques internationaux	249
Tableau 8.4.	Valeur des transactions électroniques par méthode de paiement et par région, 2012	251
Tableau 8.5.	Liste d'actions pour faciliter la livraison transfrontières	252
Tableau 8.6.	Liste d'actions pour le service après-vente	253
Tableau 8.7.	Liste d'actions pour le commerce électronique à l'intention des décideurs	254
Tableau 8.8.	Disparités hommes-femmes dans l'utilisation d'Internet par région	256
Tableau 8.9.	Réalisation de l'ODD 5.b: Liste d'actions à l'intention des décideurs	261

Figures

Figure 8.1.	Proportion relative de petites et de grandes entreprises ayant un site Web	243
Figure 8.2.	Utilisation des TIC par les entreprises au Ghana	244
Figure 8.3.	La chaîne des processus du commerce électronique	247
Figure 8.4.	Publicité des petites et moyennes entreprises via les réseaux sociaux et les médias traditionnels	248
Figure 8.5.	De nombreuses petites entreprises dans les pays pauvres n'ont pas de compte bancaire	251
Figure 8.6.	Retombées positives de l'accès des femmes et des filles à Internet	257
Figure 8.7.	Utilisation des TIC par les entreprises dirigées ou détenues par des femmes ou par des hommes	259
Figure 8.8.	Entreprises gérées par des femmes faisant le commerce de marchandises ou de tâches	260
Figure 8.9.	Les entreprises qui font du commerce dans le monde emploient davantage de femmes	260

Encadrés

Encadré 8.1.	Que peut-il arriver lorsque les PME exploitent les technologies numériques?	245
Encadré 8.2.	Les données générées par une entreprise peuvent être sa plus précieuse ressource	245
Encadré 8.3.	Made in Morocco: Relier les PME au monde du commerce électronique	250
Encadré 8.4.	She Will Connect: Atteindre plus de 1,3 million de femmes en Afrique	256
Encadré 8.5.	SheTrades: Connecter 1 million de femmes au marché d'ici à 2020	258

CHAPITRE 9**Figures**

Figure 9.1.	Nombre d'utilisateurs d'Internet et d'abonnements à la téléphonie mobile pour 100 personnes	268
Figure 9.2.	Importations de téléphones et d'ordinateurs des PMA	270
Figure 9.3.	Niveau de la concurrence dans certains services de télécommunication des PMA, 2015	272
Figure 9.4.	Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA, 2006-2015	275
Figure 9.5.	Les cinq principaux PMA bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en 2015	276
Figure 9.6.	Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA en 2015, millions de \$EU, prix constants	276
Figure 9.7.	Partenaires du CIR pour la connectivité numérique	279

Encadrés

Encadré 9.1. Exemples de produits et de services rendus possibles par les TIC	266
Encadré 9.2. Soutien du CIR aux fins des ODD.	267
Encadré 9.3. Exemples de réformes réglementaires menées par les PMA dans les services de télécommunication.	271
Encadré 9.4. Exemple du cadre réglementaire des télécommunications de Mauritanie	274
Encadré 9.5. Efforts déployés par le Burkina Faso en vue de l'harmonisation régionale	277

Annexe

Annexe 9.A1. Exemples de priorités en matière de connectivité numérique et de commerce électronique définies dans les matrices des actions de l'EDIC	281
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE 10**Tableaux**

Tableau 10.1. Classement par les petites entreprises des 15 principaux obstacles à la création d'un environnement propice au commerce électronique transfrontières, par sous composante	295
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Figures

Figure 10.1. Pourcentage des entreprises qui exportent, suivant la taille et les activités en ligne de l'entreprise.	292
Figure 10.2. Nombre de marchés sur lesquels vendent les entreprises, suivant les activités de vente en ligne de l'entreprise.	293
Figure 10.3. Perception des obstacles au commerce électronique transfrontières par les commerçants, suivant la taille de l'entreprise	293
Figure 10.4. Notation de l'environnement du commerce électronique et du commerce électronique transfrontières, certains pays	294
Figure 10.5. Réponses des entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes à la question: "Quelles seraient les pertes de productivité (mesurées en valeur des ventes par employé) de votre organisation si elle n'avait pas accès à Internet ou à d'autres réseaux numériques?"	296
Figure 10.6. Pourcentage des entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes en ligne ayant effectué des ventes ou des achats en ligne transfrontières en 2016, par catégorie de revenus.	296
Figure 10.7. Obstacles aux ventes en ligne transfrontières jugés "très importants" par les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes, par type (vendeurs transfrontières)	297
Figure 10.8. Croissance des revenus à laquelle s'attendraient les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes, dans le pays et à l'étranger, en cas de suppression des obstacles.	297
Figure 10.9. Obstacles aux ventes en ligne perçus par les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.	297
Figure 10.10. Augmentation des revenus des entreprises en cas de suppression des trois principaux obstacles au commerce électronique, par marché	298
Figure 10.11. Obstacles prioritaires perçus pour commencer à vendre en ligne, certains pays.	299

Encadrés

Encadré 10.1. Exportateurs utilisant Internet en Amérique latine: obstacles à l'accès aux marchés et procédures douanières.	296
Encadré 10.2. Participation du secteur privé aux initiatives visant à élargir la couverture	304
Encadré 10.3. L'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontières sans papier en Asie et dans le Pacifique	308

CHAPITRE 11**Tableaux**

Tableau 11.1. Estimation des apports au titre de la coopération pour le développement des fournisseurs qui ne communiquent pas de données au CAD de l'OCDE (montants bruts en millions de \$EU, prix courants)	350
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Figures

Figure 11.1. Apports financiers des membres du CAD et des institutions financières internationales à destination des pays en développement, milliards de \$EU, prix de 2015	319
Figure 11.2. Part des membres du CAD et des institutions financières dans les apports à destination des pays en développement.	320
Figure 11.3. Répartition des financements mobilisés aux fins du développement auprès du secteur privé sur la période 2012-2015, par secteur	321
Figure 11.4. Répartition des financements mobilisés aux fins du développement auprès du secteur privé sur la période 2012-2015, par groupe de revenu	322
Figure 11.5. Décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie, 2006-2015	323
Figure 11.6. Décaissements totaux au titre des AASP liés au commerce, par catégorie, 2006-2015	324
Figure 11.7. Répartition des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, par région et groupe de revenu, 2006-2015	326
Figure 11.8. Répartition des décaissements totaux au titre des AASP liés au commerce, par région et groupe de revenu, 2006-2015	326
Figure 11.9. Dix principaux bénéficiaires des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2015.	327
Figure 11.10. Dix principaux bénéficiaires de l'aide au titre des AASP liés au commerce, 2006-2015	328
Figure 11.11. Dix principaux fournisseurs de l'Aide pour le commerce (décaissements totaux, 2006-2015)	328
Figure 11.12. Dix principaux fournisseurs des AASP liés au commerce (décaissements totaux, 2006-2015)	329
Figure 11.13. Décaissements pour l'infrastructure au titre de l'Aide pour le commerce.	330
Figure 11.14. Décaissement au titre de l'APD en faveur des TIC	337
Figure 11.15. Répartition cumulative de l'APD en faveur des TIC, par région, 2002-2015	338
Figure 11.16. Priorités des pays partenaires et des pays donateurs en matière d'Aide pour le commerce.	343
Figure 11.17. Catalyseurs du changement dans les stratégies d'Aide pour le commerce des pays partenaires depuis 2014.	344
Figure 11.18. Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie.	347
Figure 11.19. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce, par région	347
Figure 11.20. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce, par groupe de revenu	348
Figure 11.21. Engagements et décaissements au titre des AASP liés au commerce, par catégorie.	348
Figure 11.22. Engagements au titre des AASP liés au commerce, par région	348
Figure 11.23. Engagements au titre des AASP liés au commerce, par groupe de revenu	349

CHAPITRE 12**Tableaux**

Tableau 12.1. Droits de douane moyens par rapport aux niveaux de revenu en Inde.....	365
Tableau 12.2. Coûts d'importation désagrégés au Népal (en équivalents 20 pieds).....	369
Tableau 12.3. Qui décide de l'utilisation des revenus en espèces gagné par les femmes en Ouganda?	373

Figures

Figure 12.1. Quels sont les ODD dont la réalisation peut être facilitée par l'Aide pour le commerce?	361
Figure 12.2. Taux de pauvreté par région et performance logistique.....	363
Figure 12.3. Taux de pauvreté par région et pourcentage d'utilisateurs d'Internet.....	364
Figure 12.4. PIB par habitant et chiffres de l'Enabling Trade Index pour 2016.....	364
Figure 12.5. Cadre analytique de base décrivant les liens entre l'infrastructure et la réduction de la pauvreté.....	366
Figure 12.6. Délais et coûts d'exportation et PIB par habitant, par région	367
Figure 12.7. Prix des services à large bande fixe et mobile en parité de pouvoir d'achat, 2015.....	372
Figure 12.8. Dix principaux secteurs de services qui devraient contribuer à l'autonomisation économique des femmes.....	378

Encadrés

Encadré 12.1. L'approche du Département du développement international du Royaume-Uni concernant le commerce et la pauvreté	362
Encadré 12.2. Coûts du commerce intrarégional en Afrique	366
Encadré 12.3. Canaux de transmission par lesquels les pauvres peuvent bénéficier du développement du tourisme.....	370
Encadré 12.4. L'économie numérique au Pakistan	376
Encadré 12.5. Le développement du commerce électronique peut-il contribuer à l'autonomisation économique des femmes?.....	377
Encadré 12.6. Comment l'Aide pour le commerce peut-elle contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable?.....	382

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

2G	Deuxième génération (des technologies de télécommunications mobiles sans fil)	CEA-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
3G	Troisième génération (des technologies de télécommunications mobiles sans fil)	CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
4G	Quatrième génération (des technologies de télécommunications mobiles sans fil)	CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
AASP	Autres apports du secteur public	CEI	Communauté d'États indépendants
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
ADSL	Ligne d'abonné numérique asymétrique	CIR	Cadre intégré renforcé
AFD	Agence française de développement	CITE	Classification internationale type de l'éducation
AFE	Accord sur la facilitation des échanges	CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
AGCS	Accord général sur le commerce des services	CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
ALC	Amérique latine et Caraïbes	COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
ALE	Accord de libre-échange	CVM	Chaîne de valeur mondiale
APEC	Forum de coopération économique Asie-Pacifique	DFID	Département du développement international du Royaume-Uni
APTTA	Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan	DPI	Droits de propriété intellectuelle
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	EABN	Réseau à large bande de l'Afrique de l'Est
ATI	Accord sur les technologies de l'information	EASSy	Projet de système de câble sous-marin d'Afrique de l'Est
BAfD	Banque africaine de développement	EDIC	Étude diagnostique sur l'intégration du commerce
BAsD	Banque asiatique de développement	FBA	Fulfillment by Amazon
BEI	Banque européenne d'investissement	FIT	Forum international des transports
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	FMI	Fonds monétaire international
BID	Banque interaméricaine de développement	GB	Gigabyte
BIsD	Banque islamique de développement	Gbit/s	Gigabits par seconde
BPO	Externalisation des fonctions de l'entreprise	GIF	Mécanisme mondial de financement des infrastructures
CAB	Réseau de base de l'Afrique centrale	GPC	Gestion des processus commerciaux
CAD	Comité d'aide au développement	GPI	Indice de parité entre les sexes
CAREC	Coopération économique régionale de l'Asie centrale	GSR	Colloque mondial des régulateurs
CARICOM	Communauté des Caraïbes	IED	Investissement étranger direct
CBTA	Accord sur le transport transfrontières	IPL	Indice de performance logistique
CE	Commission européenne		

IRES	Indice de restrictivité des échanges de services	RCA	République centrafricaine
ITC	Centre du commerce international	RDC	République démocratique du Congo
IXP	Points d'échange Internet	RDP lao	République démocratique populaire lao
JICA	Agence japonaise de coopération internationale	RNB	Revenu national brut
Kbit/s	Kilobits par seconde	SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
Mbit/s	Mégabits par seconde	SFI	Société financière internationale
MOOCs	Cours en ligne ouverts à tous	SIECA	Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises	SIFC	Société islamique internationale de financement du commerce
NCTTCA	Bureau de coordination du transport de transit du Corridor Nord	SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	SNPC	Système de notification des pays créanciers
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	SPS	Sanitaire et phytosanitaire
ODD	Objectifs de développement durable	SYDONIA	Système douanier automatisé
OECD	Organisation des États des Caraïbes orientales	TI	Technologies de l'information
OMC	Organisation mondiale du commerce	TIC	Technologies de l'information et de la communication
OMD	Organisation mondiale des douanes	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
OMT	Organisation mondiale du tourisme	UE	Union européenne
ONG	Organisation non gouvernementale	UIT	Union internationale des télécommunications
ONU	Organisation des Nations Unies	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
OTC	Obstacles techniques au commerce	UPU	Union postale universelle
PDSL	Pays en développement sans littoral	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
PIB	Produit intérieur brut		
PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique		
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves		
PMA	Pays les moins avancés		
PME	Petites et moyennes entreprises		
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement		
PPA	Parité de pouvoir d'achat		
PPIAF	Service de conseil sur les infrastructures publiques et privées		
PPP	Partenariats public-privé		
PRE	Pays à revenu élevé		
PTF	Productivité totale des facteurs		

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

C'est la sixième édition de la publication "Panorama de l'Aide pour le commerce". Depuis 2007, les éditions successives de cette publication phare ont mis en lumière les mesures prises par les gouvernements des pays en développement et leurs partenaires de développement pour mettre le commerce au service du développement. L'édition 2017 enrichit encore l'ensemble déjà vaste de données témoignant de l'efficacité de l'Aide pour le commerce. Elle explique comment et pourquoi la connectivité commerciale est essentielle pour l'inclusion, la croissance durable et la réduction de la pauvreté. Elle vise à éclairer à la fois les pratiques et les politiques concernant la contribution de l'Aide pour le commerce au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Près de 300 milliards de dollars EU ont été consacrés à l'Aide pour le commerce depuis que l'initiative a été lancée. Quelque 146 pays en développement ont bénéficié d'une aide pour le commerce, principalement en Asie (41,5%) et en Afrique (38,7%), 27% du total allant aux PMA. Les programmes régionaux et mondiaux ont reçu près de 15% du total des versements. Plus des trois quarts des versements sont allés à quatre secteurs: transport et entreposage (28,6%), production et fourniture d'énergie (21,6%), agriculture (18,3%), et services bancaires et financiers (11,1%).

La connectivité physique permet la circulation des marchandises et des services vers les marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Aujourd'hui, elle est étroitement liée à la connectivité numérique. Les réseaux numériques sont rapidement devenus une partie intégrante du commerce mondial et ils offrent des possibilités de croissance en tant que marché. Des connexions numériques accessibles et abordables sont indispensables pour assurer la connectivité commerciale. Or 3,9 milliards de personnes dans le monde, dont beaucoup vivent dans les pays les moins avancés (PMA), n'ont pas encore accès à Internet.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 comprend des cibles concernant l'accès universel et abordable à Internet. Plus de 50% de la population des PMA a accès aux réseaux mobiles à large bande, mais les appareils numériques et les raccordements au réseau fixe restent coûteux et offrent une couverture limitée. Le coût reste un obstacle majeur à l'utilisation accrue des TIC.

La fracture numérique peut aussi être considérée comme une fracture dans l'accès aux marchés et le coût des connexions numériques comme un coût du commerce. Les entreprises et les consommateurs qui ne sont pas connectés sont privés des possibilités offertes par l'expansion rapide du marché des biens et services achetés ou offerts en ligne. L'absence de connectivité numérique aggrave l'isolement économique.

De nombreux pays, à tous les niveaux de développement, prennent des mesures pour accroître la connectivité. Il faut agir à la fois sur le plan de l'offre de connectivité numérique (par exemple disponibilité de l'infrastructure des TIC et de la couverture réseau) et sur le plan de la demande (par exemple coût abordable et usage). Bien souvent, les stratégies et les mécanismes de coordination nationaux omettent de prendre en compte les points de vue et les contributions des fonctionnaires chargés du commerce. Dans de nombreux pays ayant un retard de connectivité, des efforts supplémentaires pourraient être faits pour rendre l'environnement commercial plus favorable à la connectivité numérique.

Afin de réduire la fracture numérique, il faut mobiliser des fonds supplémentaires pour soutenir le développement de l'infrastructure de réseau, de marchés de services TIC dynamiques et d'environnements réglementaires adéquats.

Le financement est essentiel aussi pour aider à développer une infrastructure TIC abordable et fiable et à renforcer les offres de services connexes, en particulier pour les populations sous desservies ou non desservies. La réduction de la fracture numérique nécessite des politiques permettant d'accroître l'accès aux TIC et leur utilisation. L'Aide pour le commerce soutient les gouvernements dans ces efforts et l'on s'attend à une augmentation de la demande.

La lenteur du dédouanement et l'insuffisance de l'infrastructure matérielle font aussi obstacle au commerce électronique. La numérisation des douanes et des organismes aux frontières peut accroître l'efficacité des services douaniers. À l'intérieur des frontières, une logistique commerciale efficace est toujours un facteur important, surtout dans un monde de plus en plus numérique. Il ressort du rapport qu'une action pour rationaliser les procédures douanières est une priorité pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). L'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) répondra sans doute à bon nombre de ces préoccupations. ■

CHAPITRE 1

APERÇU: PROMOUVOIR LE COMMERCE, L'INCLUSION ET LA CONNECTIVITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé: Ce chapitre donne un aperçu du rapport, qui examine les coûts du commerce et leur influence sur le développement durable et la réduction de la pauvreté. Le rapport analyse en particulier la connectivité physique et numérique nécessaire pour s'intégrer dans l'économie mondiale. Il examine les problèmes de connectivité rencontrés par les pays en développement, en mettant l'accent sur les pays les moins avancés, ainsi que les mesures prises pour résoudre ces problèmes. Il souligne que la connectivité numérique n'est pas un facteur suffisant pour participer au commerce électronique; d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte. Le rapport examine les politiques mises en place pour aider les pays en développement à s'engager dans cette forme de commerce. Ce résumé donne un aperçu de ce qui est fait pour promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité afin d'assurer un développement durable, de l'impact du soutien fourni et des domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.

INTRODUCTION

Il s'agit du sixième rapport de suivi de l'Aide pour le commerce. La précédente édition, axée sur les coûts du commerce, soulignait que ces coûts élevés empêchaient de nombreuses entreprises des pays en développement de tirer pleinement parti des possibilités d'accès aux marchés. Elle montrait que les infrastructures obsolètes ou inadaptées, les procédures longues et contraignantes à la frontière, l'accès limité au financement du commerce et le coût de la mise en conformité avec un nombre toujours croissant de normes excluaient bon nombre de ces entreprises du commerce international, constatant que cela était particulièrement vrai pour les petites et moyennes entreprises des pays les moins avancés et des pays insulaires ou sans littoral. C'est le cas aussi pour le commerce des produits agricoles, dans lequel le caractère périssable et les mesures commerciales augmentent les coûts. En somme, le rapport indiquait que les coûts élevés du commerce peuvent compromettre les bénéfices qui peuvent être retirés des échanges commerciaux.

Le Panorama de l'Aide pour le commerce 2017: Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable s'intéresse encore aux coûts du commerce. Il met l'accent sur la connectivité, physique et numérique, les deux étant essentielles pour une croissance durable et la réduction de la pauvreté. La connectivité physique et la connectivité numérique sont étroitement liées et sont désormais indissociables de la conduite des activités commerciales. La connectivité physique permet la circulation des personnes, des biens et des services et assure l'accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux. La connectivité numérique permet aux individus et aux entreprises de se connecter plus directement à l'économie mondiale. À la base, elle relie les individus et les entreprises à travers des réseaux numériques. Elle facilite l'achat de produits et la fourniture de services en ligne.

La numérisation et les nouvelles technologies modifient les modalités du commerce, pas sa raison d'être. Le commerce dépend toujours de l'avantage comparatif, tandis que les asymétries d'information et les obstacles au commerce, à la frontière ou à l'intérieur des frontières, existent toujours. Cependant, les nouvelles technologies réduisent le coût de la fourniture de services transfrontières et de la connexion des divers acteurs de la chaîne de valeur. Elles aident à surmonter bon nombre des contraintes associées à l'activité sur les marchés internationaux, conduisant à l'adoption de nouveaux modèles d'entreprise, à l'arrivée de nouvelles entreprises et à la modification des sources d'avantage comparatif.

La numérisation a modifié non seulement la façon dont on commerce, mais aussi les acteurs du commerce et la nature de ce qui est échangé. Les petites transactions et les petites expéditions transfrontières se sont multipliées. De plus, les produits sont de plus en plus associés aux services. Les services représentent une part importante et croissante des exportations de produits manufacturés, tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Les places de marché mondiales en ligne comme Alibaba, Amazon et eBay aident les consommateurs et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) à participer plus directement au commerce international. Certaines MPME ont dès le départ une vocation mondiale. Les plates-formes nationales et régionales, comme Jumia, leboncoin, MercadoLivre et Trini Trolley, se sont développées en proposant des solutions pour surmonter les obstacles au commerce électronique, notamment les problèmes de paiement et de livraison. Ces plates-formes en ligne aident à réduire les asymétries de l'information et les frictions liées à la recherche d'informations, en s'attaquant aux contraintes imposées par des marchés étroits.

Afin de mieux exploiter le potentiel du commerce électronique, les pays en développement doivent accorder une plus grande attention à la dimension de politique commerciale de la connectivité numérique et doivent combler la "fracture" des politiques en matière de commerce numérique. Pour cela, il faut intégrer la perspective commerciale dans les stratégies de connectivité numérique. La connectivité numérique est une condition nécessaire au commerce électronique, mais elle n'est pas suffisante. Toute une série de mesures et de politiques supplémentaires doivent être mises en place pour que le potentiel du commerce électronique puisse être pleinement exploité.

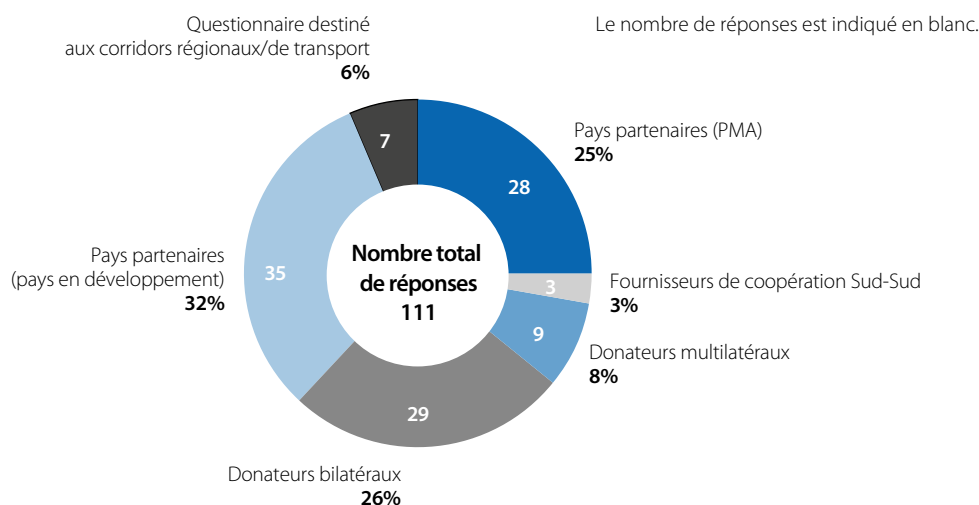
En outre, certains pays – en particulier les moins avancés – ont besoin d'une assistance technique et financière pour se doter des capacités humaines, institutionnelles et infrastructurelles dont ils ont besoin pour accéder aux marchés internationaux et être compétitifs sur ces marchés. Le financement public du développement et l'assistance liée au commerce émanant des fournisseurs de coopération Sud-Sud aident déjà ces pays à combler les fractures physiques et numériques. Parallèlement, le secteur privé s'efforce d'améliorer la connectivité au moyen d'investissements commerciaux et de partenariats public-privé et à travers la responsabilité sociale des entreprises et des fondations caritatives d'entreprise.

Le présent rapport met en lumière ce qui évolue ou n'évolue pas en matière d'Aide pour le commerce et de connectivité, et les domaines dans lesquels des progrès sont nécessaires. Une conclusion qui en ressort est que l'Aide pour le commerce doit servir de catalyseur pour supprimer les contraintes du côté de l'offre et du côté de la demande qui font obstacle à la diffusion de la connectivité numérique, en donnant la priorité à ceux qui sont le moins connectés.

QUI A PARTICIPÉ À L'EXERCICE DE SUIVI DE L'AIDE POUR LE COMMERCE OCDE-OMC?

En 2017, 63 pays en développement, dont 25 étaient des pays moins avancés (PMA), ont répondu au questionnaire d'auto-évaluation sur l'Aide pour le commerce dans le cadre de l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce, mené conjointement par l'OCDE et l'OMC. Au total, 38 donateurs ont participé: 29 donateurs bilatéraux et 9 donateurs multilatéraux. Trois fournisseurs d'assistance Sud-Sud liée au commerce (à savoir le Brésil, le Chili et l'Indonésie) ont également présenté des auto-évaluations. Enfin, sept organisations régionales (à savoir des corridors de transport et des communautés économiques régionales) ont participé à l'exercice 2017 (figure 1.1).

Figure 1.1. Réponses présentées dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce

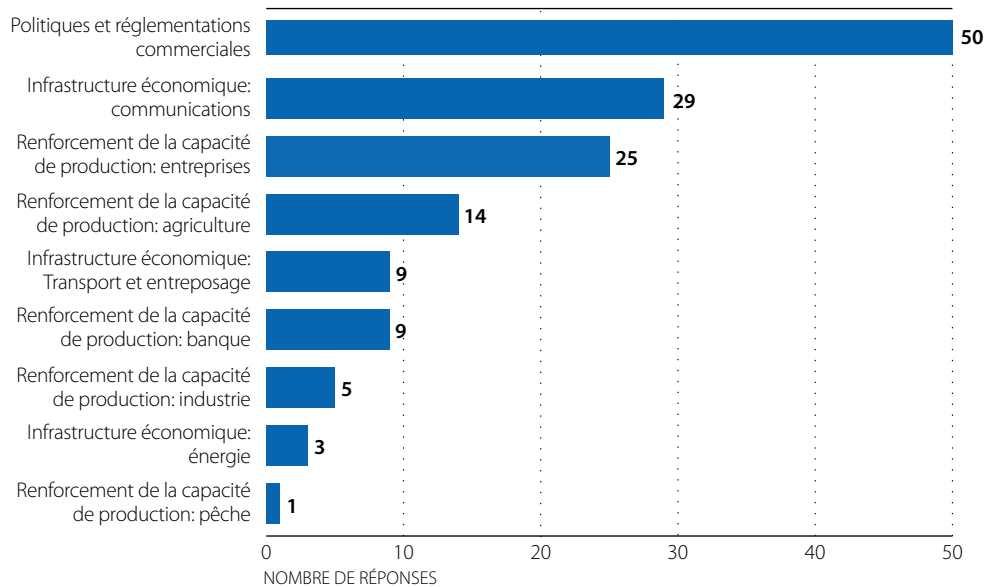


Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017a), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525246>

Dans le cadre de l'exercice de suivi, les secteurs public et privé ont aussi été invités à présenter des cas d'expérience relatifs aux politiques, programmes et projets d'Aide pour le commerce. Au total, 145 cas d'expérience ont été reçus avant la date limite, dont: 96 du secteur public, 25 du secteur privé et 24 des ONG et des milieux universitaires.¹ La principale catégorie de cas d'expérience (34%) concernait les programmes de renforcement des capacités dans le domaine des politiques et réglementations commerciales. Dans cette catégorie, huit cas d'expérience sur dix portaient sur la facilitation des échanges. 30% des cas d'expérience portaient sur le renforcement de l'infrastructure liée au commerce, dont les deux tiers faisant état de programmes destinés à améliorer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays en développement. Des activités de renforcement des capacités de production ont été mentionnées dans 36 cas d'expérience, dont 25 portaient sur les services fournis aux entreprises, 14 sur l'agriculture, 9 sur les services bancaires, 5 sur l'industrie et la fabrication et 1 sur la pêche (figure 1.2).

Figure 1.2. Programmes décrits dans les cas d'expérience présentés dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017b), <http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/>
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525265>

Les parties ci-après mettent en évidence les principales constatations de l'exercice de suivi et d'autres observations du rapport.

CHAPITRE 2. CONTEXTE

Organisation mondiale du commerce

Le 22 février 2017, l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) est entré en vigueur. L'AFE ajoute un puissant instrument à la panoplie d'outils que les responsables politiques peuvent utiliser pour réduire les coûts du commerce. La facilitation des échanges apparaît comme la principale priorité en matière d'Aide pour le commerce des pays en développement et de leurs partenaires de développement qui ont participé à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 (figure 1.3). Le concept de facilitation des échanges est vaste et englobe la facilitation des transports et, de plus en plus, la connectivité numérique.

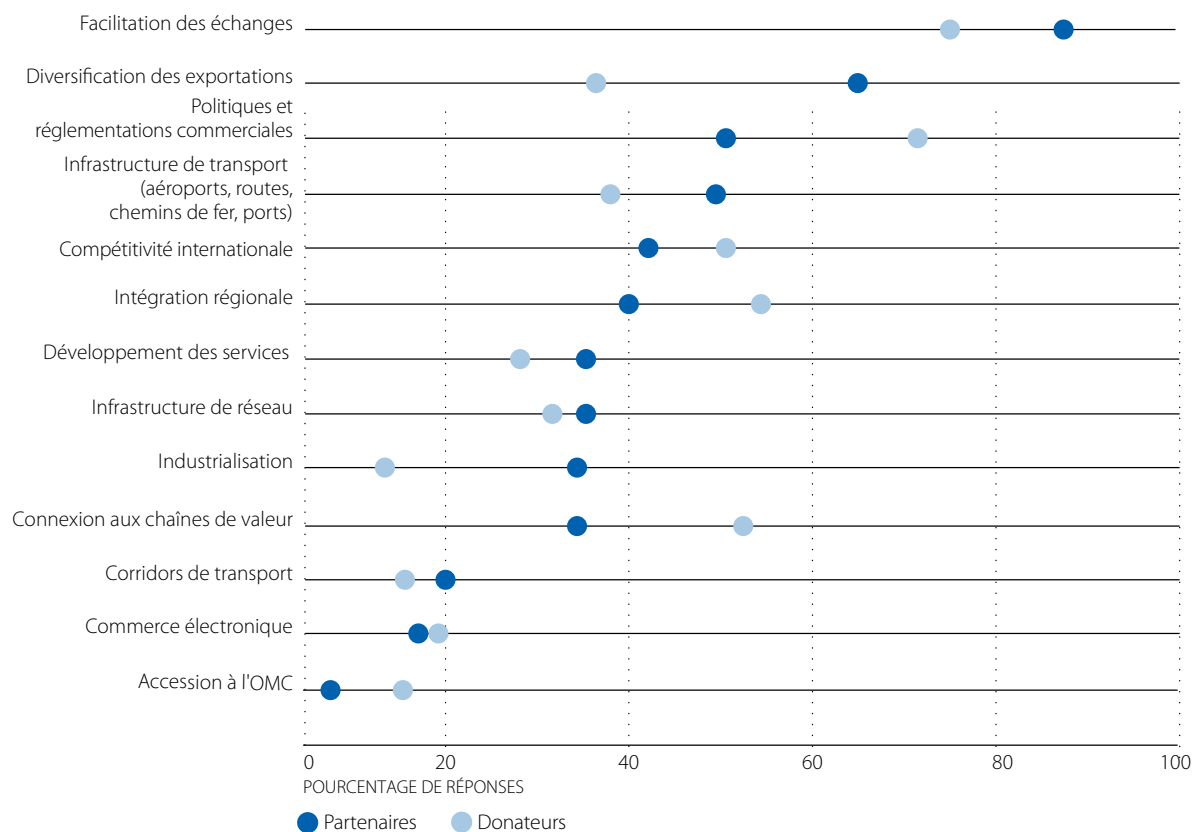
Les réseaux numériques donnent aux pays en développement et aux pays les moins avancés la possibilité de s'intégrer dans le commerce mondial. La connectivité numérique est étroitement liée aux différents modes de connectivité physique (transport aérien, maritime, routier et ferroviaire) et elle sous-tend les chaînes de valeur mondiales, qui jouent un rôle croissant dans le commerce international. Les réseaux numériques donnent aussi accès au marché en pleine expansion des biens et des services échangés via Internet. En l'absence de connexions numériques abordables, il n'est pas possible d'accéder à ce nouveau marché mondial.

L'accès à la connectivité numérique exige une infrastructure matérielle, mais il dépend aussi de divers facteurs liés à la demande et à l'offre, qui peuvent eux-mêmes être influencés par le régime réglementaire. Les services fournis et les produits commandés en ligne peuvent souvent avoir un coût beaucoup moins élevé que ceux qui sont fournis hors ligne. De nombreux services reposent aussi sur les technologies numériques, même s'ils sont finalement fournis physiquement ou en personne. Quant aux produits commandés en ligne, ils doivent de toute façon être livrés physiquement.

Bien souvent, le commerce de ces produits se heurte à des obstacles qui en augmentent le coût final et qui freinent la participation des entreprises des pays en développement aux chaînes d'approvisionnement. La logistique, les douanes et la facilitation sont des exemples de domaines dans lesquels les politiques relatives au commerce analogique peuvent favoriser la croissance induite par la connectivité numérique.

L'exercice de suivi met en évidence les mesures prises par divers pays ayant différents niveaux de revenu pour mettre la connectivité numérique au service de leur développement. Les technologies numériques sont présentes dans un nombre croissant de fonctions gouvernementales et de domaines de politique publique. Le secteur privé et les partenaires de développement soutiennent activement bon nombre de ces activités.

Figure 1.3. Priorités des partenaires et des organismes donateurs en matière d'Aide pour le commerce



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017a), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525284>

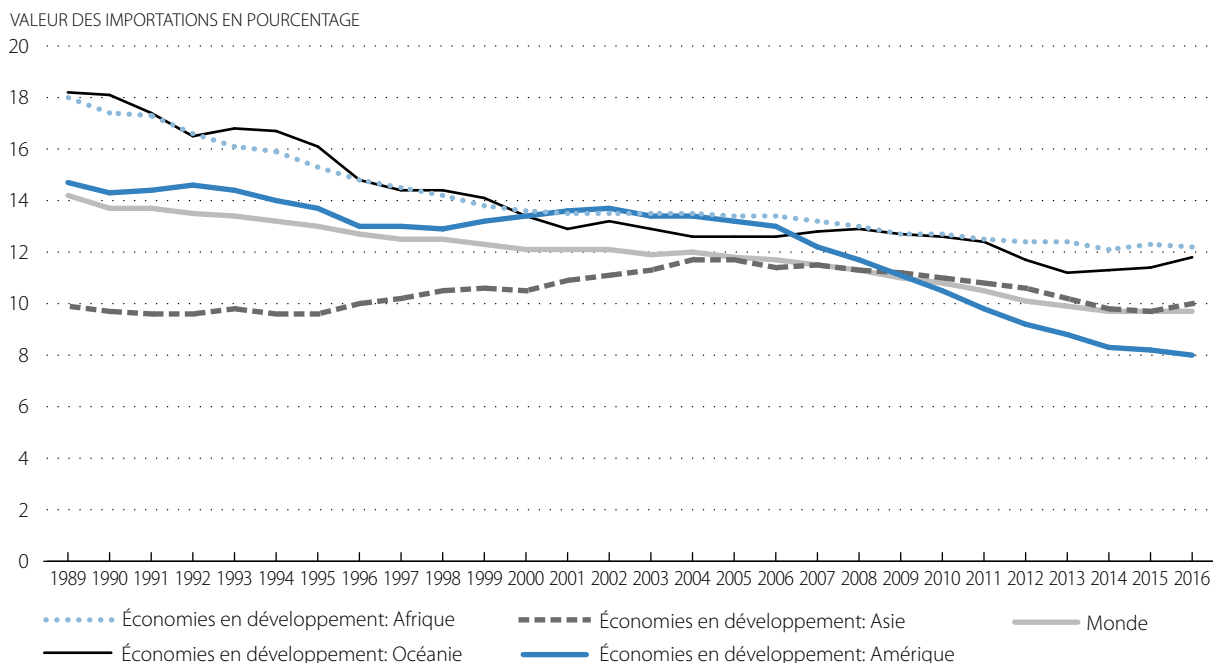
La politique commerciale peut avoir une grande influence sur les coûts de la connectivité pour le commerce numérique en termes de disponibilité des connexions à un coût abordable, et donc sur la capacité des pays en développement d'utiliser la connectivité numérique pour leur intégration commerciale et leur développement économique. L'apparition d'une possible "fracture" des politiques en matière de commerce numérique est un problème particulièrement préoccupant. L'exercice de suivi donne à penser que les ministères du commerce ne sont pas systématiquement impliqués dans les TIC ou dans les mécanismes de coordination nationaux concernant l'administration numérique ou en ligne. Ce problème se retrouve parmi les organismes de développement, où la connectivité n'est pas souvent considérée du point de vue du commerce.

CHAPITRE 3. CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE ET LOGISTIQUE COMMERCIALE

Organisation de coopération et de développement économiques et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Les innovations dans le domaine de l'économie numérique réduisent les coûts du commerce, ce qui peut permettre à des vendeurs et à des acheteurs auparavant marginalisés, ou à ceux des régions éloignées, d'entrer sur les marchés, contribuant ainsi à une croissance économique inclusive. Cependant, le commerce numérique n'est pas exempt de défis. Premièrement, pour transformer les possibilités qu'offre la connectivité numérique en un commerce numérique au service du développement, il faut s'attaquer aux obstacles à l'intégration au marché, existant de longue date, comme la connectivité physique, et il faut réduire le coût du mouvement physique des marchandises à travers les frontières (efficacité des douanes) et à l'intérieur des pays (efficacité des services de logistique commerciale). Si la numérisation peut aussi aider à réduire ces coûts, elle crée aussi de nouvelles manières de commercer nécessitant une adaptation de la part des acteurs publics et privés.

Figure 1.4. Coûts du fret et de l'assurance en pourcentage de la valeur des importations, moyennes mobiles sur dix ans par groupes de pays, 1989-2016



Note: Les moyennes des groupes de pays ne sont pas pondérées, le même coefficient étant attribué au ratio du fret de chaque pays pour le calcul de la moyenne. Les données concernent tous les modes de transport et correspondent au coût du transport international et de l'assurance en pourcentage de la valeur c.a.f. (coût, assurance, fret) des marchandises importées.

Source: CNUCED.

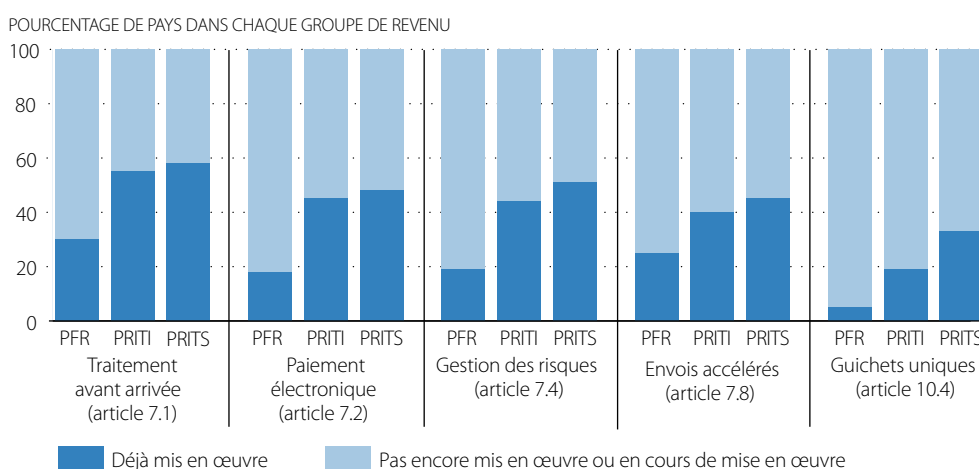
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525303>

Pour tirer parti des possibilités qu'offrent la numérisation et le commerce numérique, il est impératif de surmonter les contraintes traditionnelles liées à la connectivité physique. La connectivité physique traditionnelle, c'est-à-dire l'infrastructure matérielle et la fourniture de services de logistique commerciale efficaces (par exemple services de transport aérien, maritime, routier ou ferroviaire), reste importante. Même si son importance a diminué avec le temps, la connectivité physique pèse toujours lourdement sur les coûts du commerce (voir la figure 1.4). En réalité, dans le monde numérique, la connectivité physique est peut-être encore plus déterminante qu'auparavant. Mais la numérisation

offre aussi un moyen de réduire le coût des mesures prises pour résoudre les problèmes de connectivité physique et améliorer l'accès aux marchés, ce qui a des retombées positives pour les acteurs privés et publics. La numérisation réduit le coût du mouvement des marchandises en réduisant le coût de la coordination entre les différents acteurs des chaînes de valeur mondiales (CVM), ainsi que les coûts des services d'appui nécessaires pour rendre le commerce possible, du transport à l'assurance.

Sur le plan de la facilitation des échanges, la numérisation offre des possibilités de réduire les coûts de mise en œuvre liés à la coordination entre les autorités et avec les acteurs privés, et elle donne des moyens de gérer des flux commerciaux plus importants. Des mesures comme l'automatisation des douanes, les documents électroniques et les guichets uniques sont plus faciles à appliquer aujourd'hui qu'à l'époque où les négociations sur la facilitation des échanges ont commencé à l'OMC, il y a dix ans. De plus, la numérisation des opérations douanières a des retombées positives à la fois pour les acteurs publics et pour les acteurs privés. Par exemple, elle accroît la transparence en réduisant les coûts de gestion des risques pour les autorités douanières; elle améliore l'efficacité des opérations douanières et la fiabilité pour le secteur privé; et enfin, elle réduit les risques de la corruption.

Figure 1.5. Outils d'automatisation en place, par type d'outil et par groupe de pays



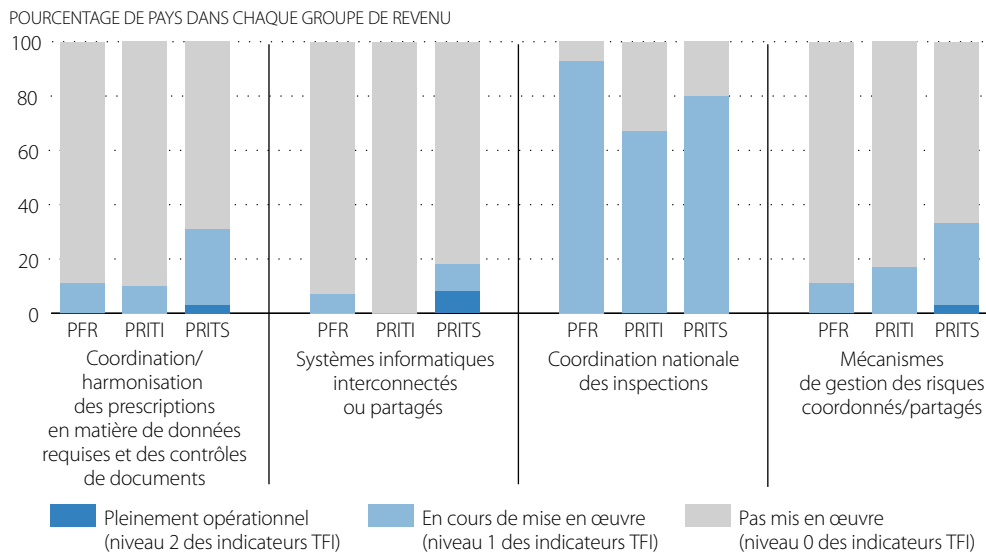
Source: OCDE (2017a), *Indicateurs de facilitation des échanges*, www.oecd.org/trade/facilitation/indicators.htm (consulté le 1er février 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525322>

Les indicateurs de facilitation des échanges (TFI) de l'OCDE mesurent les progrès réalisés dans les domaines relevant de l'AFE de l'OMC. Ils montrent qu'au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord, la mise en œuvre de ses différentes dispositions de fond était déjà bien avancée. Alors que la numérisation et la circulation transfrontières des données peuvent contribuer à l'efficacité des services douaniers et à la mise en œuvre de l'AFE, la numérisation des processus de dédouanement tarde à se mettre en place dans de nombreuses administrations douanières et frontalières. Cela tient en partie à l'insuffisance de l'infrastructure des TIC. Il est nécessaire aussi de continuer à améliorer la coordination entre les autorités publiques à l'intérieur des pays et entre eux (voir les figures 1.5 et 1.6).

Une approche globale est nécessaire pour supprimer les maillons faibles et les goulets d'étranglement en termes de connectivité physique et numérique dans la chaîne de logistique commerciale, que ce soit entre les modes logistiques, entre les pays ou entre les systèmes. Par exemple, une bonne connectivité maritime exige non seulement une infrastructure portuaire efficace et des compagnies maritimes compétitives mais aussi des services efficaces à l'intérieur du pays. La coordination au niveau régional peut maximiser le rendement des investissements dans l'infrastructure. Par ailleurs, la connectivité numérique nécessite des systèmes capables d'échanger des informations de façon continue. Cela pose des problèmes comme l'interopérabilité, et plus généralement, les contraintes empêchant la continuité des flux d'information. Le fait de ne pas prendre ces questions en considération peut limiter considérablement les bénéfices de la numérisation.

Figure 1.6. Outils d'automatisation pour la coopération entre les organismes nationaux présents aux frontières



Source: OCDE (2017a), *Indicateurs de facilitation des échanges*, www.oecd.org/trade/facilitation/indicators.htm (consulté le 1er février 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525341>

Enfin, le commerce numérique change la manière dont les marchandises sont échangées (en augmentant le volume des envois de faible valeur et l'importance des services de colis comme mode d'exportation et de la consolidation des conteneurs) et la nature des entités qui font du commerce (micro, petites et moyennes entreprises ou MPME, par exemple). Ces "nouveaux" types de flux commerciaux obligent les douanes et les autorités aux frontières à envisager de moderniser leurs systèmes pour assurer un équilibre approprié entre le contrôle et la facilitation des importations et des exportations.

CHAPITRE 4. CONTRIBUTION DES POLITIQUES RELATIVES AU COMMERCE DES SERVICES À LA CONNECTIVITÉ ET AU DÉVELOPPEMENT

Organisation mondiale du commerce

Les politiques relatives au commerce des services peuvent jouer un rôle fondamental pour surmonter les difficultés rencontrées par un certain nombre de pays en développement pour se connecter au système commercial international et réduire ainsi leur isolement économique. En effet, le bon fonctionnement des marchés de services est essentiel pour faire progresser la connectivité physique et numérique. Les services occupent une place centrale dans les économies nationales et dans les relations économiques internationales. Le secteur génère plus des deux tiers du PIB mondial et emploie une grande partie de la population active dans la grande majorité des pays. En termes de valeur ajoutée, les services représentent 49% du commerce mondial, contre 33% pour le secteur manufacturier et 18% pour le secteur primaire. Ils sont aussi la principale destination des investissements étrangers directs (IED), représentant environ les deux tiers du stock mondial d'IED.

Les services jouent un rôle fondamental dans la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, compte tenu de leur poids dans les économies nationales et de leur importance pluridimensionnelle pour le commerce. Cela est lié non seulement aux résultats économiques en général, mais aussi à leur rôle dans certains domaines comme l'énergie, l'environnement, la santé ou l'éducation. Ce point de vue est largement partagé par les gouvernements des pays en développement. Comme le montre la figure 1.7, les participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce mené conjointement par l'OCDE et l'OMC ont considéré que le commerce des services pouvait contribuer grandement à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les services aident à connecter les économies au système commercial international et au système commercial mondial de quatre façons principales. Premièrement, les services constituent l'infrastructure de base sur laquelle repose le commerce des marchandises. Une large gamme de services est nécessaire pour acheminer les produits finals du site de production jusqu'aux consommateurs dans d'autres pays. Plus les services sous-jacents sont coûteux ou inadéquats, plus le commerce des marchandises est difficile. Deuxièmement, les services sont un maillon essentiel dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), qui jouent désormais un rôle prépondérant dans l'interconnexion des économies par le biais du commerce. Ils permettent la coordination des CVM, mais ils contribuent aussi de plus en plus à la production des marchandises. C'est pourquoi des services efficaces sont indispensables pour l'industrialisation et le commerce. Troisièmement, les services sont un élément clé dans la fourniture numérique de services et dans le fonctionnement du commerce électronique en général. Les services de télécommunication et de TI peuvent transformer le développement économique. Ils constituent l'infrastructure de base permettant la fourniture numérique de toute une gamme de services et l'offre et l'achat en ligne de marchandises. Quatrièmement, les services fournis en ligne augmentent la connectivité en offrant aux pays en développement de nouvelles possibilités d'exportation. Leur part dans le commerce mondial des services a fortement augmenté et un certain nombre de pays en développement ont enregistré la plus forte croissance de leurs exportations dans certains segments des services.

Les politiques relatives aux services jouent un rôle fondamental dans l'interconnexion des pays; lorsqu'elles facilitent les échanges, elles améliorent la connectivité, tandis que lorsqu'elles restreignent le commerce, elles ont tendance à limiter la connectivité. Les coûts du commerce des services sont bien plus élevés en moyenne que ceux du commerce des marchandises. Les obstacles au commerce des services contribuent en grande partie à ces coûts, qui sont relativement élevés dans de nombreux secteurs. Les secteurs essentiels pour la connectivité physique (par exemple les transports) et pour la connectivité numérique (par exemple les télécommunications) sont soumis à des restrictions dans un certain nombre de pays.

Des recherches récentes ont montré que les politiques relatives aux services peuvent limiter – ou améliorer – la connectivité de différentes manières. Il a été constaté que les secteurs de services où les coûts du commerce sont plus faibles – et les obstacles moins élevés – sont plus productifs et enregistrent une plus forte croissance de la productivité. Des politiques restrictives dans le domaine des services limitent la connectivité physique. Par exemple, les restrictions dans le secteur des transports routiers augmentent le prix des services de camionnage et les coûts du commerce, en particulier dans les pays sans littoral.

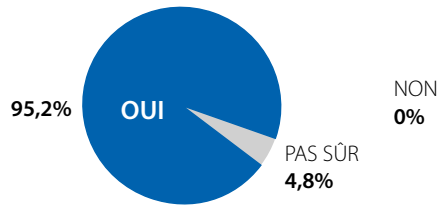
Les restrictions au commerce des services ont aussi un effet négatif sur l'investissement étranger, ainsi que sur l'exportation de produits manufacturés. De plus, les pays qui ont adopté des règlements de qualité – favorisant la concurrence – ont mieux réussi que les autres à développer leur économie numérique. Un cadre réglementaire de ce genre est essentiel pour encourager l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'utilisation de ces technologies. La réduction de la fracture numérique repose donc en grande partie sur des politiques de ce genre.

Au cours des 25 dernières années, la réglementation du secteur des télécommunications a profondément changé. La plupart des pays ont remplacé les monopoles par un cadre réglementaire favorisant la concurrence, en réduisant les obstacles à l'entrée et, bien souvent, en privatisant des opérateurs historiques détenus par l'État. La concurrence dans le secteur des télécommunications a fait baisser les prix et a augmenté les taux de pénétration.

Comme l'a indiqué la Commission des Nations Unies sur la large bande, une étude portant sur 165 pays réalisée entre 2001 et 2012 a montré que les marchés concurrentiels ont des taux de pénétration des services mobiles à large bande supérieurs de 26,5% à ceux des pays où le marché n'est pas ouvert à la concurrence. De nombreuses études ont aussi montré que, grâce à ce changement de politique, les services de télécommunication étaient devenus plus abordables, de meilleure qualité et plus diversifiés. Par conséquent, l'adoption de politiques adéquates en matière de commerce et d'investissement dans le secteur des télécommunications, reposant sur un cadre réglementaire approprié, est un élément essentiel pour développer une infrastructure de qualité et réduire la fracture numérique de manière à permettre de tirer parti des possibilités du numérique.

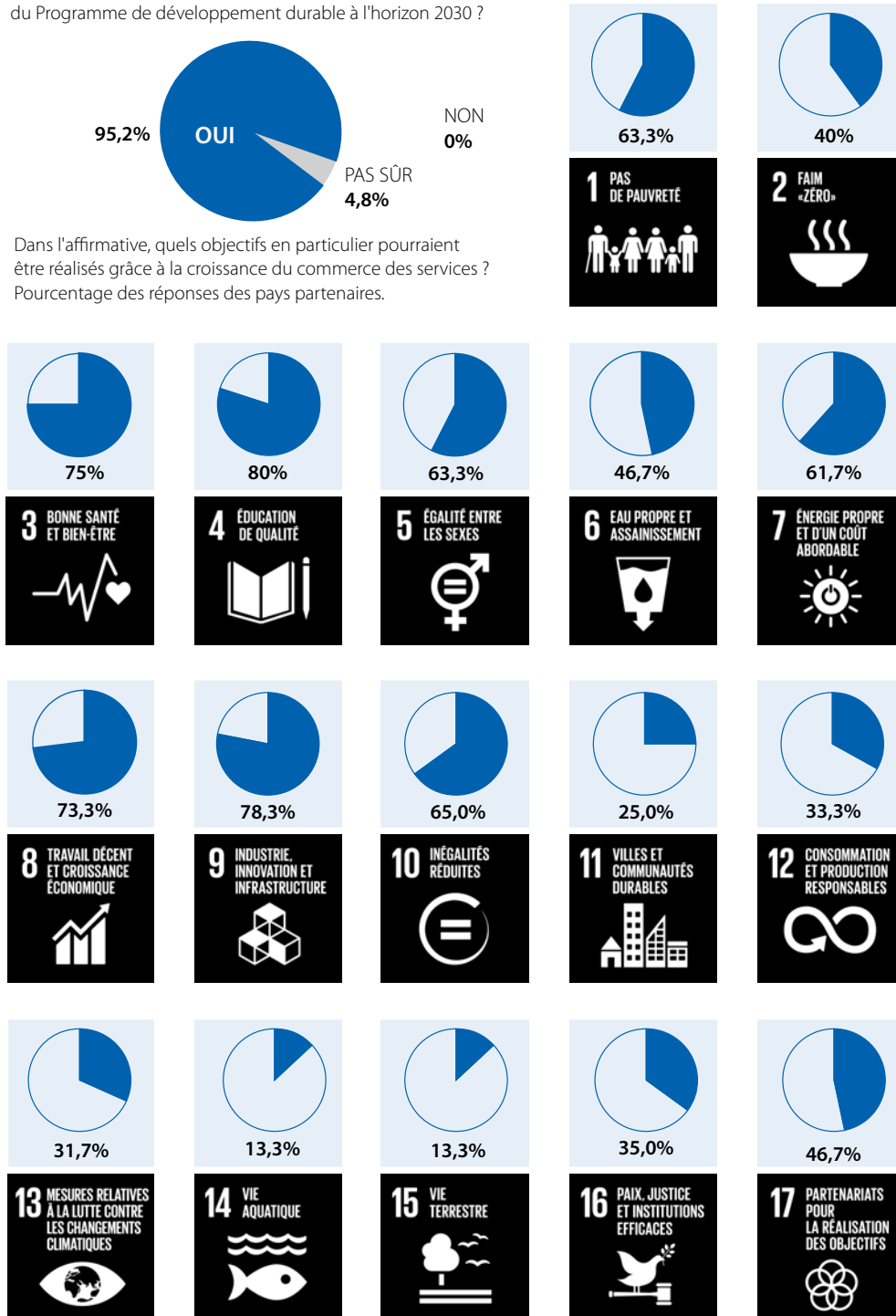
Figure 1.7. Avis des partenaires sur les ODD qui pourraient être réalisés grâce à la croissance du commerce des services

Le commerce des services peut-il contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ?



Dans l'affirmative, quels objectifs en particulier pourraient être réalisés grâce à la croissance du commerce des services ?
Pourcentage des réponses des pays partenaires.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017a, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525360>

CHAPITRE 5. DÉPASSER LA FRACTURE NUMÉRIQUE POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT

Union internationale des télécommunications

La croissance rapide de l'accès aux TIC et de leur utilisation et l'évolution vers une société mondiale de l'information portent la promesse de nouvelles possibilités de développement pour tout le monde. Il a été constaté que l'utilisation d'Internet procurait des avantages considérables aux populations, aux gouvernements, aux organisations et au secteur privé. En effet, elle a ouvert de nouveaux canaux de communication, donné accès à l'information et aux services, augmenté la productivité, encouragé l'innovation et facilité le commerce des biens et des services. La connectivité et l'utilisation de l'information et des communications sont les pierres angulaires de l'économie numérique et les moteurs du commerce électronique.

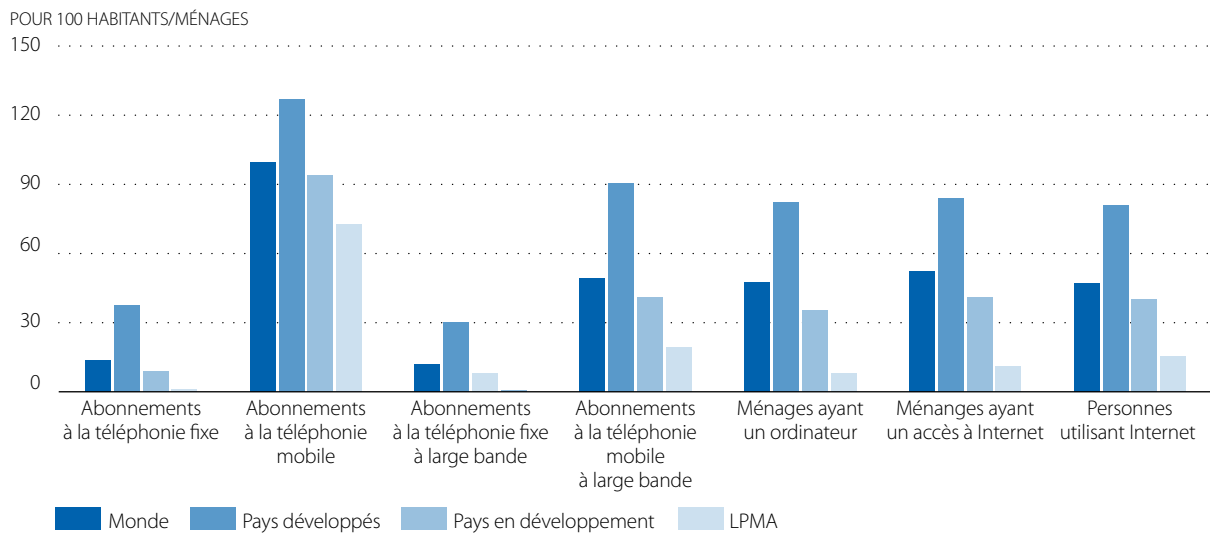
L'importance de l'infrastructure et de la connectivité est reconnue dans l'objectif 9 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui concerne l'industrie, l'innovation et l'infrastructure. Cet objectif demande d'"[a]ccroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020". Néanmoins, si Internet, de plus en plus omniprésent, ouvert, rapide et riche en contenu, a changé la manière dont les gens vivent, communiquent et font des affaires, il subsiste de grandes différences dans l'accès aux TIC, leur utilisation et leur coût, en particulier en ce qui concerne l'Internet haut débit.

Plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie toujours pas des avantages d'Internet: 3,9 milliards de personnes à travers le monde n'ont pas de connexion (figure 1.8). Bon nombre d'entre elles vivent dans les pays les moins avancés (PMA), où 15% de la population utilisent Internet. De plus, dans la plupart des pays, il y a une fracture entre la ville et la campagne, et les hommes sont plus nombreux que les femmes à utiliser Internet, disparité qui est particulièrement marquée dans les PMA. Ces pays sont en retard sur le reste du monde en matière d'infrastructure des TIC, de connectivité et de qualité du service.

Les responsables politiques doivent s'efforcer de remédier aux importants problèmes d'infrastructure concernant à la fois les réseaux nationaux et la connectivité Internet internationale. Dans les pays les plus pauvres du monde, les prix des services à large bande fixes et mobiles restent élevés, et sont inabornables pour la population à faible revenu. De plus, les pays en développement, et en particulier les PMA, comptent presque exclusivement sur les réseaux à large bande mobiles pour offrir un accès à Internet aux utilisateurs finals, parmi lesquels il y a beaucoup d'entreprises. Bien que les réseaux mobiles à large bande 3G et 4G (ou plus) couvrent une proportion de la population sans précédent, leur débit – ou latence (le temps qu'il faut pour acheminer un paquet de données à travers un réseau, qui influe sur la qualité de la connexion) – est inférieur à celui des réseaux à large bande utilisant la fibre, qui représentent toujours une solution plus fiable et souvent moins onéreuse pour les applications traitant un grand nombre de données.

Les gouvernements, en particulier ceux des PMA, peuvent prendre de nombreuses mesures importantes pour créer un environnement réglementaire favorable, qui aidera à stimuler l'investissement et à accroître l'accès aux TIC et leur utilisation. Les deux tiers des PMA en sont encore à la première ou à la deuxième génération de réglementation et doivent d'urgence procéder à des réformes de base, notamment en encourageant la privatisation, la libéralisation et la concurrence intraplate-forme. Les autres réformes importantes pour de nombreux PMA comprennent la suppression des obstacles à l'entrée concernant la participation et l'investissement étrangers. Lorsque l'investissement privé n'est pas suffisant, il est possible d'envisager des investissements publics directs, de tirer parti des partenariats public-privé, d'utiliser les fonds et les obligations de service universel pour desservir les zones où les possibilités commerciales sont limitées, et d'accorder des incitations fiscales en faveur de l'investissement.

Figure 1.8. Taux de pénétration des TIC par niveau de développement, 2016



Note: Estimations de l'UIT.

Source: UIT (2016), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525379>

Mais bien que l'infrastructure, l'accès à Internet et la qualité des services restent des obstacles importants à l'utilisation d'Internet, le nombre de personnes ayant accès aux services Internet est supérieur au nombre de personnes qui les utilisent effectivement. Pour augmenter le nombre d'utilisateurs, il faut s'attaquer aux facteurs et aux inégalités socioéconomiques plus larges, en dehors de l'écosystème des TIC. Le niveau d'éducation, en particulier, est un déterminant important de l'utilisation ou non d'Internet et de la façon dont il est utilisé. Les citoyens doivent avoir des compétences à la fois numériques et analogiques pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la société de l'information. La disponibilité d'un contenu local pertinent est essentielle aussi pour amener un plus grand nombre de personnes à se connecter.

CHAPITRE 6. AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Groupe de la Banque mondiale

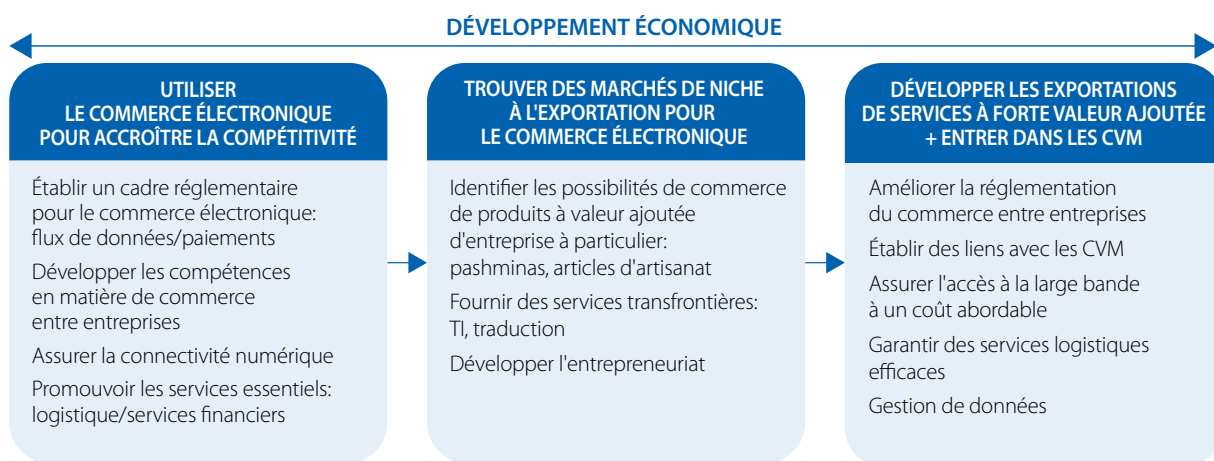
La forte croissance du commerce électronique crée de nombreuses possibilités pour les pays en développement. Premièrement, la baisse des coûts du commerce grâce à la connectivité numérique et au commerce électronique offre aux nouvelles entreprises et aux entrepreneurs des possibilités de participer au commerce et de pénétrer de nouveaux marchés. Elle peut aussi aider les personnes très pauvres à surmonter certaines contraintes qui empêchent de tirer le meilleur parti des possibilités commerciales, bien que la pauvreté pose toujours de nombreux problèmes pour participer au commerce électronique. De plus, les obstacles au commerce traditionnels restent importants.

Le secteur du commerce électronique en plein essor peut être un facteur de croissance économique, contribuant à l'expansion et à la diversification des exportations et favorisant l'inclusion en facilitant l'accès des MPME aux marchés internationaux. Il est important de noter que ces avantages ne sont pas réservés aux leaders mondiaux de l'innovation et des technologies numériques; ils sont à la portée de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique, et des industries d'un même pays, à différents stades de développement. La figure 1.9 présente de façon stylisée les gains que les économies à différents niveaux de développement peuvent retirer des différents types de commerce électronique.

Les avantages du commerce électronique sont notamment l'accroissement de la compétitivité des pays, quel que soit leur niveau de développement, avec des gains de productivité pour tous les secteurs de l'économie, y compris les secteurs traditionnels comme l'agriculture, grâce aux services en ligne allant de l'information sur les marchés et les conditions météorologiques aux outils d'analyse des sols et de gestion des stocks à distance.

Par ailleurs, les pays en développement bénéficient de plus en plus du commerce électronique comme moyen de créer des niches pour des produits de valeur, vendus et livrés directement aux consommateurs dans le monde entier, comme les pashminas pakistanais ou les bijoux kenyans. Les PMA commencent aussi à suivre cette voie. Enfin, les économies plus avancées, ainsi que les industries des pays en développement mieux informées sur le commerce électronique, peuvent offrir des services interentreprises à valeur ajoutée permettant l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Figure 1.9. Modèle stylisé des avantages du commerce électronique, à différents niveaux de développement



Source: Banque mondiale.

Les pays à revenu élevé tout comme les pays à faible revenu ont donc de bonnes raisons de tenter de relever les nombreux défis du commerce électronique. Les lois et réglementations importantes pour le commerce électronique concernant notamment la confidentialité, la protection des consommateurs ou la responsabilité intermédiaire, sont encore imprécises et ne sont pas appliquées de manière cohérente, même dans les pays à revenu élevé, ce qui crée des incertitudes sur les marchés numériques internationaux. Les pays à tous les niveaux de développement sont toujours confrontés aux coûts élevés du commerce, qui pèsent de manière disproportionnée sur les envois électroniques. L'accès à la connectivité numérique et les solutions de paiement en ligne restent disparates et souvent inéquitables, en particulier dans les pays en développement. En outre, bon nombre de ces pays, en particulier les PMA, manquent sérieusement de compétences numériques, notamment de capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique.

Pour tirer parti des possibilités du commerce électronique, il faut bien comprendre les différents types de commerce électronique et disposer de meilleures données sur les flux de commerce électronique. Il faut aussi analyser en détail les facteurs de compétitivité dans le commerce électronique, y compris les bases de la connectivité et les conditions favorisant la participation au commerce électronique. Or les facteurs de compétitivité ont rarement fait l'objet d'analyses systématiques au niveau des pays, ce qui indique que les partenaires de l'Initiative Aide pour le commerce devraient s'engager plus activement dans ce domaine dans les années à venir.

CHAPITRE 7. METTRE LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Si la croissance du commerce mondial stagne depuis plusieurs années, le commerce électronique quant à lui se développe rapidement. D'après les estimations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), entre 2013 et 2015, la valeur du commerce en ligne a augmenté, passant de 16 000 milliards à 25 300 milliards de dollars EU. L'absence de statistiques officielles détaillées sur le commerce électronique est un obstacle majeur pour cartographier la pénétration du commerce électronique et pour mesurer son impact sur le développement. Les données et les estimations disponibles montrent qu'en termes de valeur, le commerce électronique d'entreprises à entreprises (B2B) représente la majeure partie du commerce électronique (89%), tandis que le commerce en ligne d'entreprises à consommateurs (B2C) semble se développer plus rapidement. Le commerce électronique entre entreprises et administrations est également en augmentation et offre un point d'entrée à de nombreux pays en développement.

Figure 1.10. Cadre analytique du commerce électronique: "Le commerce électronique pour tous"



Source: CNUCED.

En 2015, c'est en Chine et aux États-Unis que le marché du commerce électronique B2C était le plus développé, avec 617 milliards de dollars EU et 612 milliards de dollars EU, respectivement. Les États-Unis étaient cependant le leader des ventes B2B, avec plus de 6 000 milliards de dollars EU, loin devant le Japon (2 400 milliards de dollars EU). Dans les dix principales économies pour lesquelles on disposait de données sur le commerce électronique, les ventes en ligne représentaient plus du tiers du PIB total. Bien que le commerce électronique mondial soit toujours dominé par les pays développés, c'est dans les régions en développement, en particulier en Asie, que l'on observe la plus forte croissance. D'après les estimations, 1,6 milliard de personnes dans le monde devraient effectuer au moins un achat en ligne en 2018, dont 75% dans des économies en développement ou en transition. Des facteurs comme la taille des entreprises ou l'implantation en zone rurale influent beaucoup sur la capacité des entreprises à vendre et acheter en ligne. La mesure dans laquelle les pays, les individus et les entreprises participent au commerce électronique varie considérablement, ce qui crée une fracture numérique à plusieurs facettes.

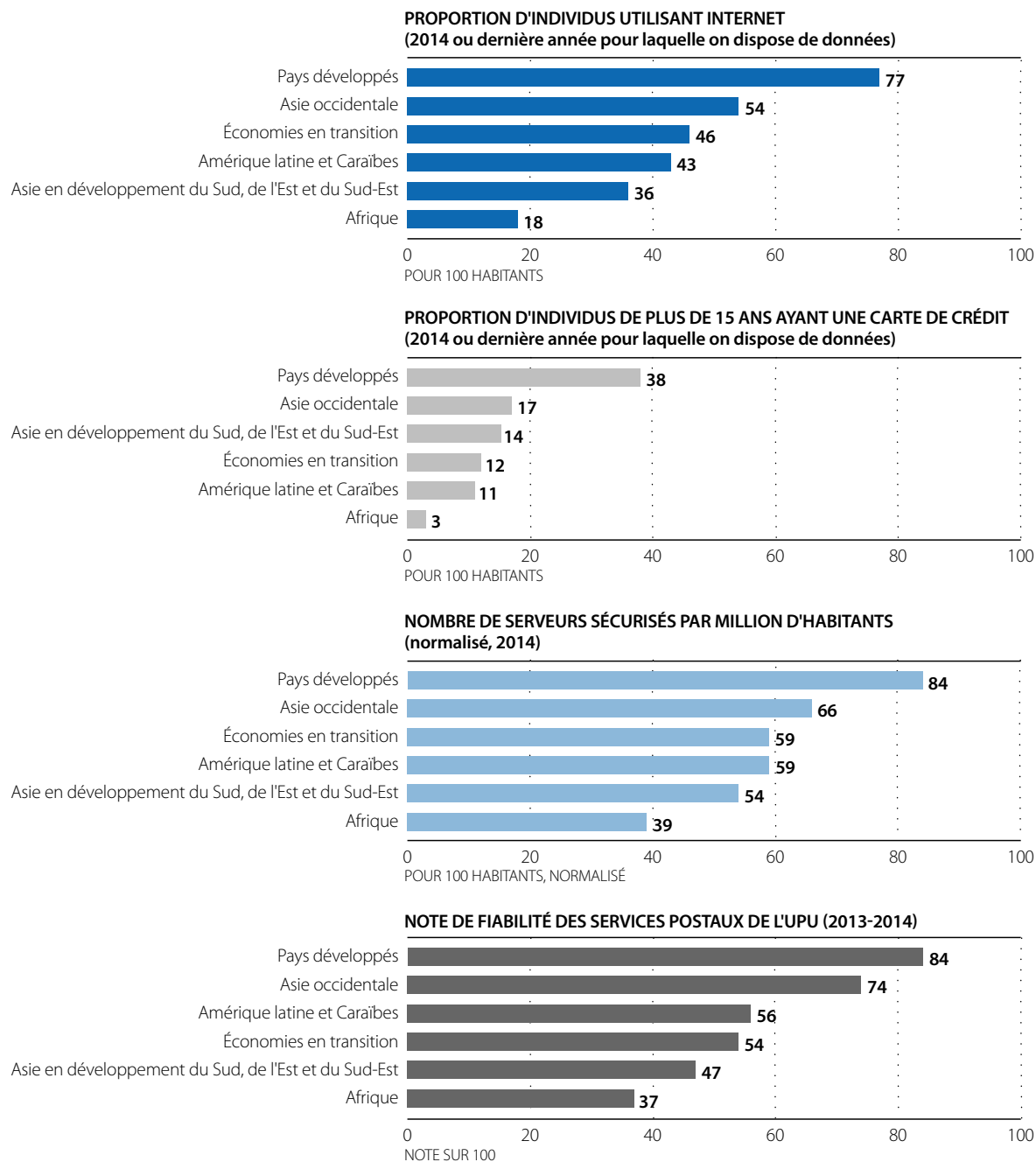
La connectivité numérique est une condition nécessaire mais pas suffisante pour s'engager dans le commerce électronique. Le cadre analytique de la CNUCED, "Le commerce électronique pour tous", comporte six domaines clés de politique publique, qu'il faut prendre en compte dans les stratégies nationales en matière de commerce électronique: 1) l'infrastructure des TIC; 2) les solutions de paiement; 3) la logistique commerciale; 4) les compétences en matière de commerce électronique; 5) le cadre juridique; et 6) l'accès au financement (figure 1.10).

L'Indice du commerce électronique B2C de la CNUCED (figure 1.10) regroupe différents indicateurs pour aider les responsables politiques à déterminer dans quelle mesure leur économie est prête pour le commerce électronique et dans quels domaines des améliorations sont le plus nécessaires. L'indice est composé de quatre indicateurs de préparation: i) le taux de pénétration d'Internet; ii) le nombre de serveurs sécurisés par million d'habitants; iii) le taux de pénétration des cartes de crédit; et iv) la fiabilité des services postaux. L'indice de 2016 porte sur 137 économies, qui représentent 96% de la population mondiale et 99% du PIB mondial.

L'indice montre que la préparation au commerce électronique varie selon les régions (figure 1.11). En Afrique, à peine plus d'un cinquième de la population utilise Internet, contre deux tiers en Asie occidentale. Si l'Asie occidentale et les économies en transition obtiennent de bons résultats pour la plupart des indicateurs, le taux de pénétration des cartes de crédit y est moyen. Globalement, l'Asie doit améliorer le taux de pénétration d'Internet, qui est actuellement d'à peine plus d'un tiers de la population, et doit augmenter le nombre de serveurs sécurisés. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les principaux obstacles semblent être le faible taux de pénétration des cartes de crédit et le manque de fiabilité des services postaux. L'Afrique est en dernière position pour tous les indicateurs. Sans une amélioration des processus de transaction et de logistique sous-jacents, les achats en ligne de l'Afrique risquent de rester limités aux segments les plus riches de la population urbaine. Dans toutes les régions, on observe un écart important quand les indicateurs de préparation sont désagrégés par genre.

L'analyse de la dimension développement du commerce électronique suscite un intérêt croissant. Le commerce électronique peut être associé à la réduction des coûts de transaction et des délais de dédouanement, à une meilleure gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la possibilité d'atteindre de nouveaux marchés et de nouveaux clients, à l'accroissement de la productivité, à une plus grande inclusion et à un plus large choix pour les consommateurs, pour ne citer que quelques-uns de ses avantages potentiels. Toutefois, ces avantages ne se matérialisent pas automatiquement et le commerce électronique pose aussi un certain nombre de défis potentiels pour le développement. Par exemple, l'accès inégal aux TIC peut entraîner une répartition inéquitable des bénéfices du commerce électronique. Des recherches plus poussées sont nécessaires pour expliquer pleinement son impact sur le développement et pour permettre aux responsables politiques de prendre des décisions éclairées.

Figure 1.11. Préparation au commerce électronique, par indicateur sur les composantes et par région géographique



Note: Dernières données disponibles.

Source: Sur la base de CNUCED (2016), *Indice du commerce électronique B2C 2016* de la CNUCED. Données de l'UIT, de la Banque mondiale et de l'UPU.

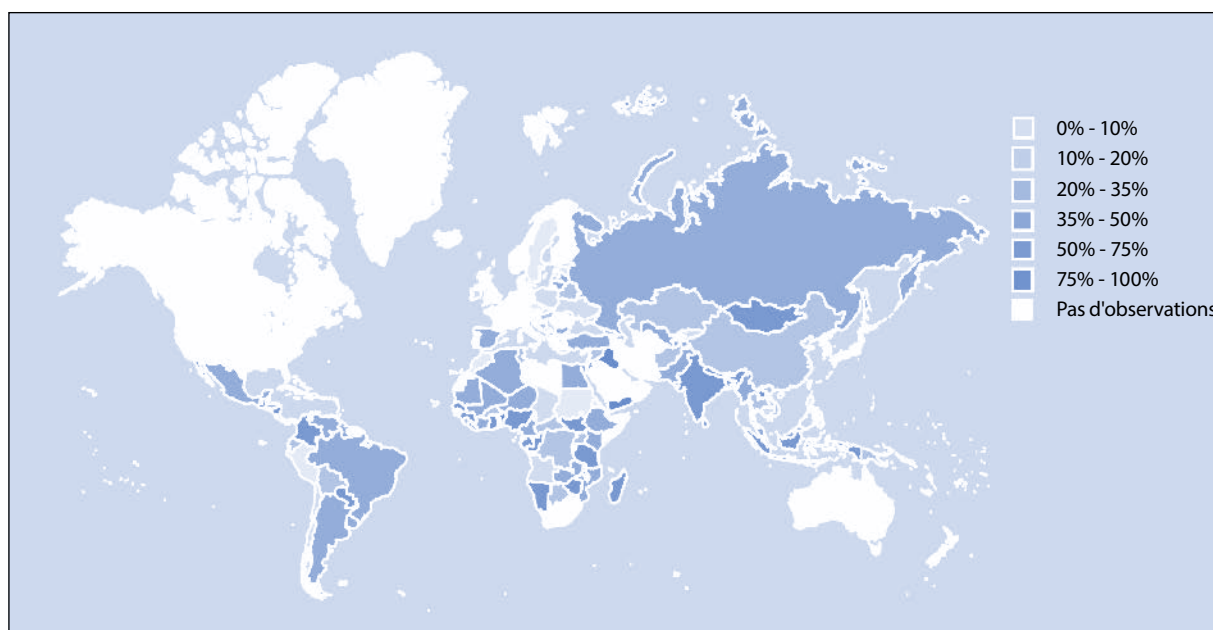
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525398>

CHAPITRE 8. RÉDUIRE LES ÉCARTS DE CONNECTIVITÉ ENTRE LES PETITES ET LES GRANDES ENTREPRISES ET ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Centre du commerce international

La connectivité numérique permet aux entreprises de tous types de se connecter aux fournisseurs et aux clients dans le monde entier. Toutefois, les données au niveau des entreprises montrent qu'il y a un écart de connectivité important entre les petites et les grandes entreprises. Les petites entreprises ont dix fois moins de chances que les grandes d'avoir un site Web et huit fois moins de chances d'utiliser le courrier électronique. C'est là un problème car une connectivité numérique et physique insuffisante diminue les chances des entreprises de s'engager sur les marchés internationaux (figure 1.12).

Figure 1.12. Proportion relative de petites et de grandes entreprises ayant un site Web



Note: Les écarts sont calculés sur la base des points de pourcentage. Par exemple, si 40% des petites entreprises ont un site Web, contre 60% des grandes entreprises, l'écart est de 20%.

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données figurant dans Banque mondiale (2016a), *Entreprise Surveys*, www.enterprisesurveys.org/ (consulté le 17 janvier 2017).

Ce sont les MPME des PMA qui se heurtent aux obstacles les plus importants, car dans ces pays, l'écart de connectivité entre les petites et les grandes entreprises est beaucoup plus grand que dans les pays plus développés. Pour aider les MPME à se connecter aux marchés mondiaux, les responsables politiques peuvent promouvoir l'acquisition de compétences numériques, encourager les entreprises à numériser leurs processus de production et faire en sorte que l'infrastructure nationale des TIC réponde à la demande des consommateurs et des entreprises.

Le commerce électronique transforme le paysage commercial mondial à une vitesse sans précédent. La chaîne des processus du commerce électronique se compose de quatre étapes: établissement d'une activité commerciale en ligne, paiements électroniques internationaux, livraison transfrontières et services après-vente. Afin de permettre le bon fonctionnement de cette chaîne, il est urgent que les responsables politiques s'attaquent à des questions comme l'élaboration de stratégies nationales pour la croissance du commerce électronique, l'adoption d'une réglementation pour la prévention de la fraude en ligne, et la facilitation des procédures douanières et des autres procédures à la frontière (figure 1.13).

Figure 1.13. Chaîne des processus du commerce électronique



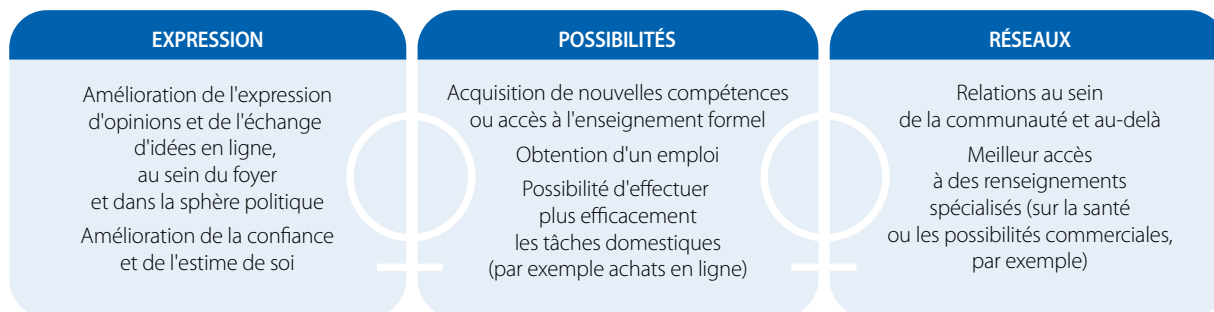
Source: ITC (2016), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*, www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/

De plus en plus d'études réalisées au niveau des entreprises associent l'exportation à une plus grande productivité des entreprises, en particulier pour les MPME. Des travaux de terrain menés par l'ITC indiquent cependant que la prime de productivité liée à l'exportation des entreprises détenues par des femmes est à peu près inférieure de moitié à celle des entreprises comparables détenues par des hommes. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que les femmes utilisent moins les technologies de connectivité, qui aident souvent les entreprises à trouver de nouveaux acheteurs et de nouveaux fournisseurs. Par exemple, la propension des entreprises gérées par des femmes à utiliser le courrier électronique est inférieure de 12% à celle des entreprises gérées par des hommes. La discrimination à la frontière peut aussi être un facteur qui réduit les bénéfices du commerce. Les outils numériques comme les guichets uniques rendent inutiles de nombreuses interactions personnelles, ce qui peut parfois empêcher les femmes d'obtenir que leurs marchandises franchissent la frontière.

Le fait que les femmes rencontrent des obstacles au commerce plus importants est bien connu. Ces obstacles vont de l'obligation de payer des pots-de-vin plus importants à la violence de la part des hommes. Les solutions numériques qui rendent inutiles les interactions personnelles, comme les "guichets uniques", peuvent réduire les incitations négatives auxquelles sont confrontées les femmes qui ont un commerce.

Les données recueillies au niveau des entreprises suggèrent aussi que les entreprises dirigées par des femmes utilisent parfois les technologies différemment des entreprises appartenant à des hommes. Dans certains pays d'Afrique de l'Est, les premières ont plus tendance à utiliser l'argent mobile pour payer leurs employés et leurs fournisseurs que les secondes. Cela est peut-être dû au fait que l'argent mobile permet aux femmes, de disposer d'un moyen d'épargner indépendant et sûr (figure 1.14).

Figure 1.14. Retombées positives de l'accès des femmes et des filles à Internet



Source: D'après Intel (2012), *Women and the Web*.

Les mêmes données indiquent que les entreprises qui font du commerce international emploient davantage de femmes; si l'entreprise est dirigée par une femme, la proportion de femmes est encore plus élevée. Ces observations montrent le bien fondé des programmes d'assistance technique liée au commerce qui visent à aider les entreprises dirigées par des femmes à entrer sur les marchés internationaux. Pour promouvoir l'accès des femmes aux technologies numériques qui accroissent la compétitivité, les responsables politiques devraient établir des programmes spécifiques pour initier les filles au numérique, développer les contenus en ligne qui encouragent la participation des femmes et intégrer le genre dans les initiatives de promotion du commerce et dans les stratégies nationales en matière de TIC.

CHAPITRE 9. PROMOUVOIR L'INCLUSION COMMERCIALE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

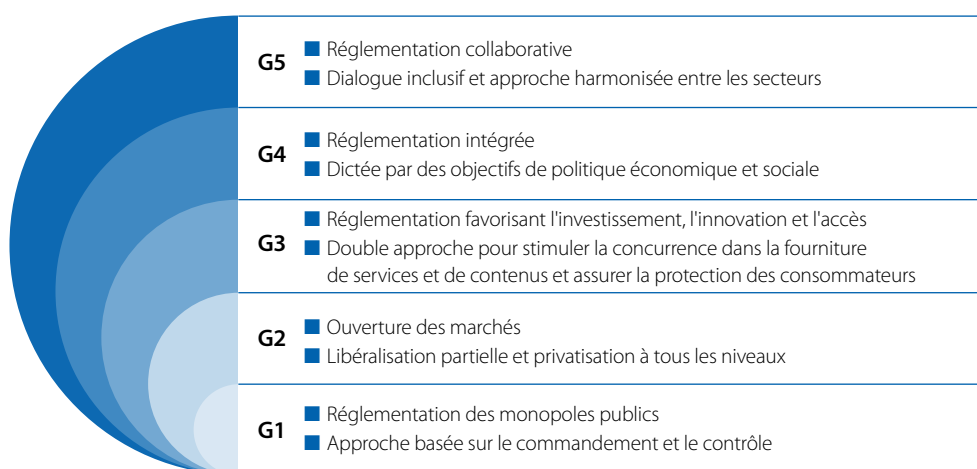
Cadre intégré renforcé

Dans les PMA, la plupart des gens n'ont pas accès à une connexion à Internet à un coût abordable (figure 1.16). L'amélioration de la connectivité et de l'accès à l'information pourrait aider à rendre le commerce plus inclusif et procurer aux PMA des gains plus importants, en particulier pour les catégories de personnes les plus isolées – à savoir les femmes et les personnes vivant en milieu rural.

La connectivité numérique dans les PMA s'améliore, et cette tendance devrait se poursuivre. Toutefois, même parmi les personnes connectées, le potentiel de la connectivité numérique est loin d'être pleinement exploité. Les coûts élevés de l'infrastructure matérielle et l'éducation nécessaire pour tirer pleinement parti des potentialités d'Internet ne sont que deux des obstacles qui perpétuent l'écart entre les PMA et le reste du monde.

Les attentes en matière de réglementation des TIC ont radicalement changé au cours de la dernière décennie. Sachant que plus de la moitié de la population mondiale n'utilise pas Internet, les organismes de réglementation des TIC doivent trouver un équilibre entre les incitations commerciales et les objectifs sociaux et économiques plus larges, notamment celui de connecter les personnes qui ne le sont pas. Comme de profonds changements sont en cours sur les marchés des TIC, les défis sont nombreux, et la réglementation des TIC a un rôle encore plus important. Il faut une réglementation qui encourage la croissance des réseaux, la fourniture de services et la diffusion de contenus, de dispositifs et d'applications à un coût abordable et de manière compétitive et sûre, en particulier dans les PMA. Un seul PMA – l'Ouganda – a atteint la quatrième génération de réglementation selon la classification de l'UIT, rejoignant ainsi le cercle de certains des pays les plus avancés en termes de réglementation des TIC.

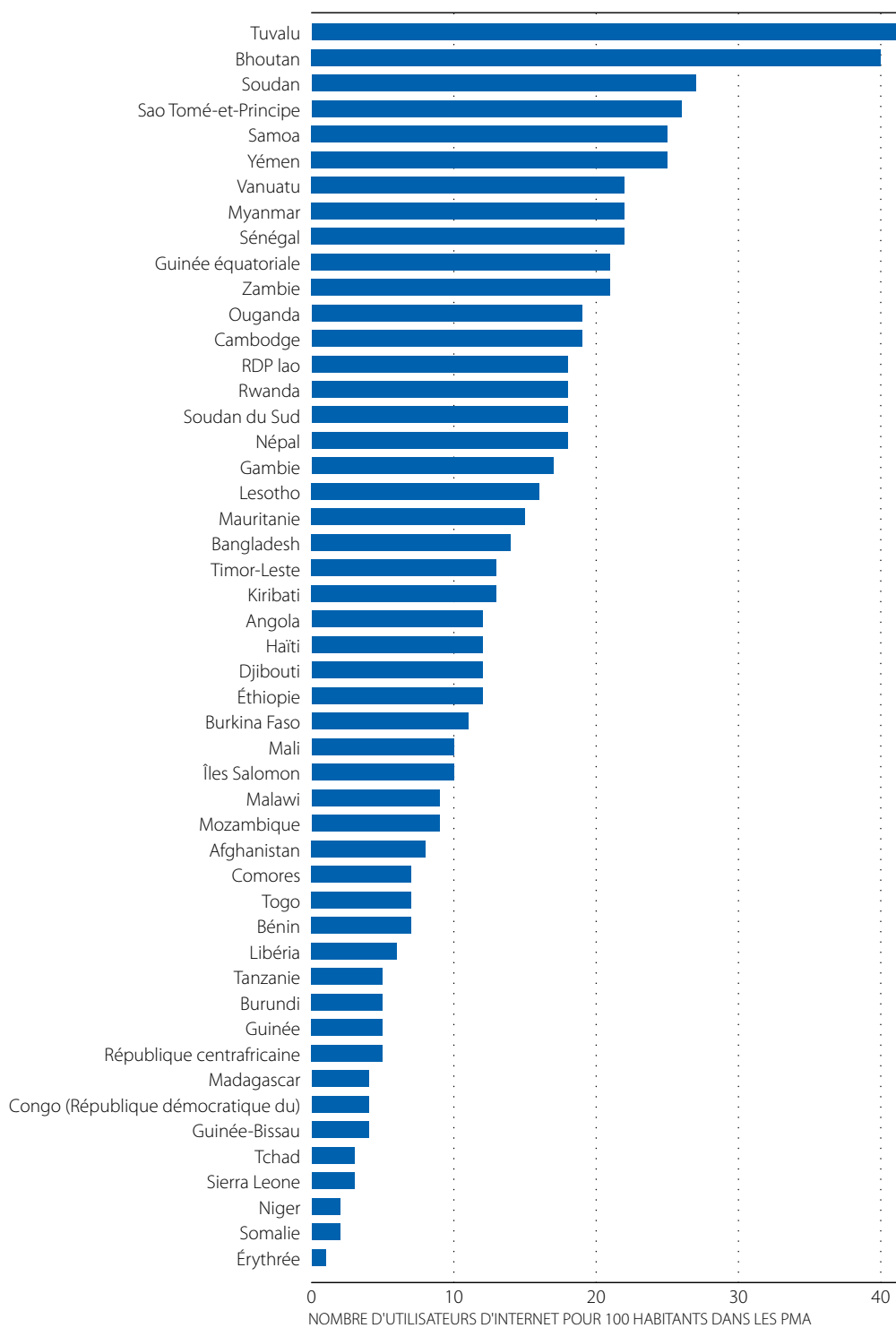
Figure 1.15. Générations de réglementations



Source: UIT (2017), *Global ICT Regulatory Outlook*.

Des recherches indiquent que des bonnes pratiques de réglementation sont importantes, et que la bonne conception et l'application effective des cadres réglementaires sont essentielles pour que les marchés de services à large bande se développent. Une bonne réglementation a un impact. Les autorités de réglementation doivent veiller à ce que les possibilités de marché l'emportent sur les défis, tout en protégeant les intérêts des consommateurs. Les PMA doivent trouver eux-mêmes un équilibre entre les incitations et les obligations réglementaires, afin de réaliser les objectifs en matière de réglementation et d'ouvrir la voie à l'investissement, à l'innovation et à la croissance du marché.

Figure 1.16. Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les PMA, 2015



Source: UIT

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525417>

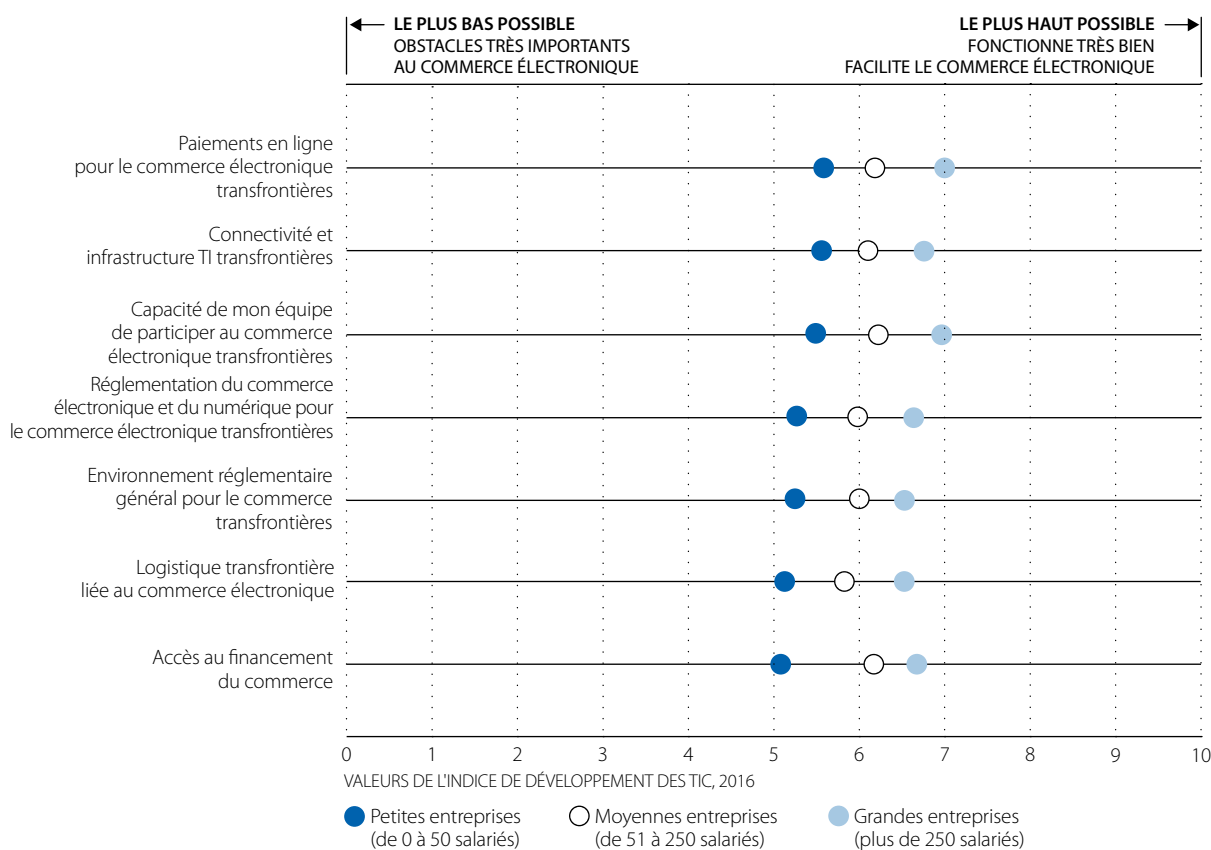
Les gouvernements des PMA ont un rôle important à jouer en accélérant l'adoption des nouvelles technologies. Ce sont eux qui créent un environnement favorable aux entreprises et qui peuvent faire en sorte que les politiques et les réglementations relatives aux TIC profitent aux consommateurs en offrant un meilleur accès à des prix plus bas. L'introduction de services administratifs en ligne se développe dans les PMA, ce qui permettra de fournir ces services plus efficacement aux entreprises et aux citoyens.

CHAPITRE 10. PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Business for eTrade Development

Le commerce rendu possible par la technologie modifie les modèles, les acteurs et les possibilités du commerce mondial. Le secteur privé – des commerçants en ligne aux plates-formes de commerce électronique, en passant par les entreprises de logistique, les fournisseurs de services de paiement, les entreprises de TI et d'autres encore – fait évoluer le commerce numérique. Cela signifie qu'il est au plus près des possibilités, des défis et des solutions de commerce électronique aux problèmes de développement. Aussi sa participation est-elle capitale pour éclairer et guider l'élaboration des politiques relatives au commerce électronique dans le monde entier. En partenariat avec le secteur public, le secteur privé peut élaborer de nouvelles solutions pour trouver des marchés en ligne et encourager le commerce électronique transfrontalier.

Figure 1.17. Perception des obstacles au commerce électronique transfrontières par les commerçants, suivant la taille de l'entreprise



Source: Suominen (2017), *E-commerce development survey and index*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525436>

Les caractéristiques des entreprises déterminent la perception des obstacles au commerce électronique. Dans tous les pays, les petites entreprises ont tendance à être beaucoup plus affectées que les grandes par les divers obstacles au commerce électronique, l'accès au financement et la logistique leur posant des problèmes particulièrement aigus (figure 1.17). Les moyennes et les grandes entreprises, quant à elles, se heurtent surtout aux problèmes de logistique, à la réglementation du numérique et à d'autres réglementations.

Pour les responsables de la politique commerciale, les obstacles évoqués par les entreprises qui font du commerce électronique obligent à repenser les outils de politique commerciale, y compris les règles du commerce, la promotion des exportations, la facilitation des échanges, le crédit à l'exportation et l'infrastructure commerciale. Dans tous ces domaines, les responsables de la politique commerciale qui souhaitent catalyser le commerce électronique doivent travailler étroitement avec les ministères et les organismes de réglementation en charge des TIC et des finances – ainsi qu'avec le secteur privé – étant donné que ce sont les entreprises qui appréhendent directement les obstacles au commerce électronique, et les solutions possibles.

Pour donner aux petites entreprises, en particulier, les moyens de se lancer dans le commerce électronique, il faut en priorité renforcer des capacités et adopter de nouvelles approches, notamment en mettant en place des procédures de dédouanement à la frontière simplifiées, sans papier et avec un guichet unique et en améliorant l'accès aux financements, les cadres réglementaires, le dialogue public-privé sur les politiques en matière de commerce électronique et le financement du commerce électronique au moyen d'obligations à impact social.

CHAPITRE 11. FINANCER LA CONNECTIVITÉ

Organisation de coopération et de développement économiques

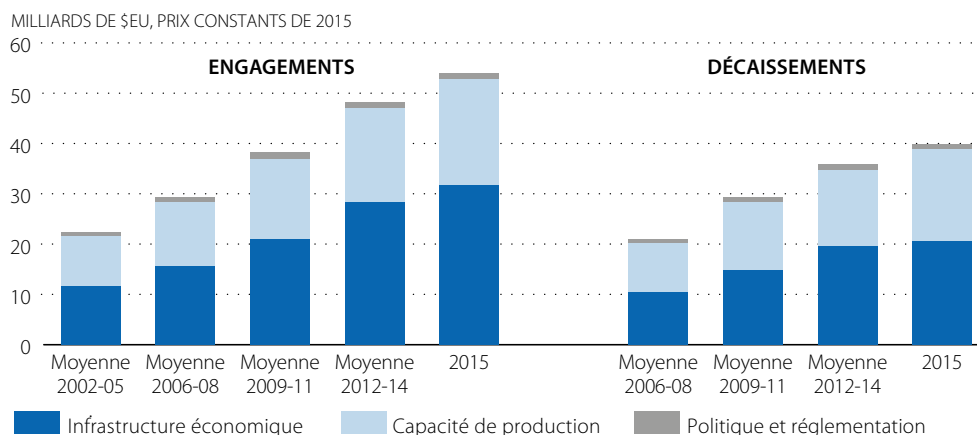
Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, un montant total de 333,1 milliards de dollars EU a été dépensé pour financer des programmes et des projets d'Aide pour le commerce. Jusqu'à présent, plus des trois quarts des montants totaux versés au titre de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs: transport et entreposage (28,8%), production et fourniture d'énergie (21,8%), agriculture (17,8%), et services bancaires et financiers (11,4%). De plus, 245 milliards de dollars EU ont été décaissés depuis 2006 au titre des autres apports du secteur public (AASP)² liés au commerce, dont 76% par des institutions financières internationales. L'essentiel de ce financement non concessionnel est allé à des projets d'infrastructure économique (47,9%) et de renforcement des capacités de production (51,3%), presque exclusivement dans des pays à revenu intermédiaire (94,6%).

En 2015, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 53,9 milliards de dollars EU, soit une augmentation de 5,4 milliards de dollars EU par rapport à 2014, et de 31,6 milliards de dollars EU par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. Les engagements au titre des AASP liés au commerce ont augmenté de 5 milliards de dollars EU pour atteindre 60,1 milliards de dollars EU, soit quatre fois plus que la moyenne de la période de référence 2002-2005. Les engagements au titre de l'infrastructure économique ont atteint 31,8 milliards de dollars EU, en hausse de 14,3% par rapport à 2014.

D'après l'OCDE (2015), les investissements totaux dans l'infrastructure dans les pays en développement se sont élevés au total à environ 1 000 milliards de dollars EU en 2013, dont plus de la moitié était financée par les pouvoirs publics des pays en développement et un tiers par le secteur privé. Les partenaires de développement publics financent ces investissements dans l'infrastructure à hauteur de 55 milliards de dollars EU; les donateurs bilatéraux en financent environ 46%; et les donateurs multilatéraux 54%.

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux gouvernements ont cherché à mobiliser les investissements et le savoir-faire du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) pour la construction et l'exploitation de l'infrastructure – tendance de plus en plus évidente. On peut citer comme exemples le Programme de développement des infrastructures en Afrique ou le Schéma directeur 2025 pour la connectivité de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. D'autres approches s'appuient sur les corridors de transport, qui revêtent une importance particulière pour les pays sans littoral. La plus ambitieuse de ces approches est l'initiative "Ceinture et route" de la Chine.

Figure 1.18. Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie, 2002-2015



Source: SNPC de l'OCDE-CAD: base de données sur les activités d'aide (2017b), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en>, (consulté le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525455>

Les cas d'expérience montrent que l'amélioration de l'infrastructure liée au commerce contribue à la réduction des coûts de transport, ce qui accroît la compétitivité et stimule les échanges commerciaux. Ces effets peuvent conduire à une augmentation du bien-être et des revenus, et donc à la réduction de la pauvreté. Les cas d'expérience mettent aussi en évidence le rôle du secteur privé dans la fourniture d'infrastructure. Les donateurs ont aussi un rôle important à jouer pour encourager l'investissement privé dans l'infrastructure, en offrant une assistance technique aux gouvernements qui cherchent à attirer des fonds, en engageant activement leurs branches chargées du secteur privé dans des projets d'infrastructure et en offrant des mécanismes d'atténuation des risques bien conçus.

Les engagements d'aide pour des projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), consistant pour la plupart en une assistance technique pour la réforme de la réglementation, se sont élevés à 560 millions de dollars EU en 2015. Les investissements dans le matériel des TIC ont été financés en grande partie par le secteur privé. L'exercice de suivi de 2017 mené conjointement par l'OCDE et l'OMC a mis en évidence que les deux tiers des donateurs donnent la priorité aux TIC dans leurs stratégies de développement; viennent ensuite l'administration électronique et le commerce électronique (58% et 50%, respectivement). Presque tous les pays partenaires (90%) prévoient qu'une assistance sera nécessaire dans ce domaine dans l'avenir. Les donateurs signalent aussi que ce domaine suscite une demande croissante.

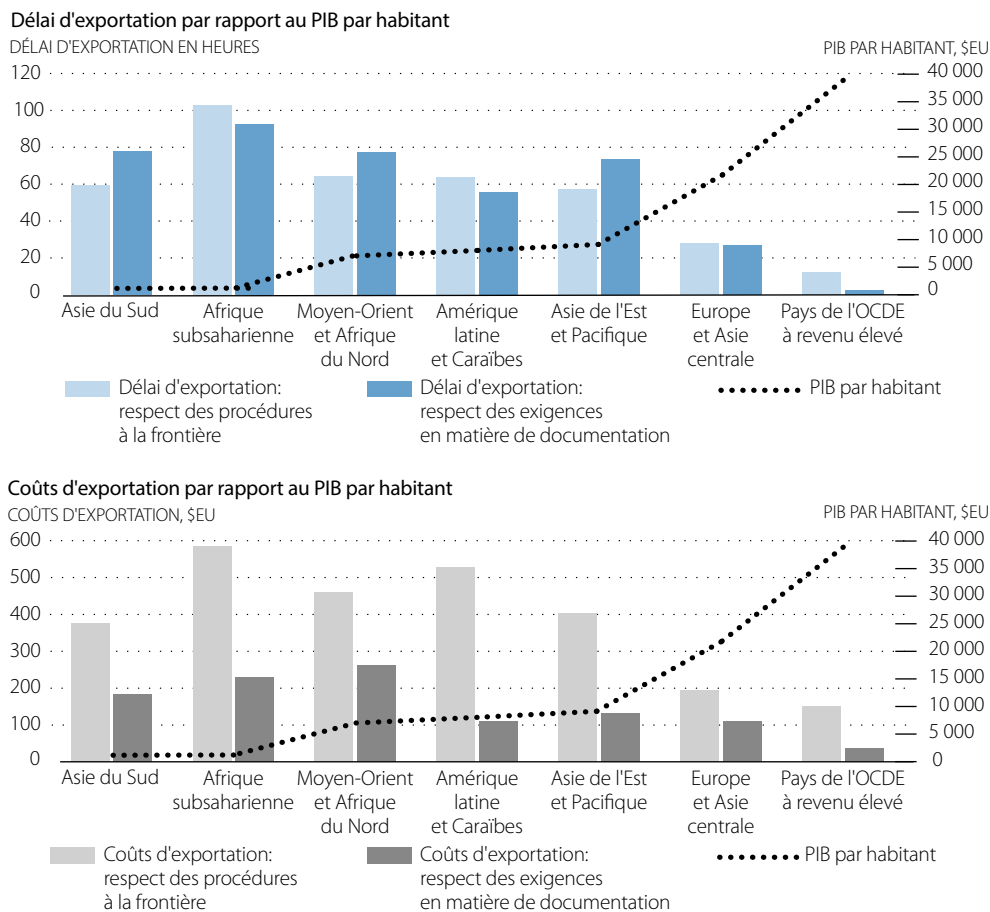
La Banque africaine de développement encourage la connectivité par le biais de l'initiative "Connect Africa". Les organismes publics des pays en développement participent de plus en plus au développement de l'infrastructure des TIC. Par exemple, le gouvernement pakistanais a adhéré à l'économie numérique et propose maintenant un large éventail de services en ligne. Le cas des Tonga est un bon exemple du potentiel de l'infrastructure des TIC pour permettre aux petits États insulaires et aux pays sans littoral de surmonter les coûts de transaction élevés auxquels ils font face. Les applications des TIC sont largement utilisées pour améliorer la vie des communautés agricoles rurales, en leur offrant de meilleures possibilités de mise en réseau et en leur facilitant l'accès aux technologies avancées. De plus, les TIC permettent aux agriculteurs d'entrer sur de nouveaux marchés et d'accéder à des services numériques comme le crédit ou l'assurance-récolte, ou de consulter les derniers bulletins météorologiques. Les grandes entreprises multinationales ont aussi promu activement l'accès des petites et moyennes entreprises au commerce électronique. Plusieurs de ces cas d'expérience illustrent les possibilités offertes par les technologies pour accroître l'engagement du secteur privé dans le développement.

CHAPITRE 12. L'AIDE POUR LE COMMERCE INCLUSIF ET LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Organisation mondiale du commerce

On dispose de plus en plus de preuves de l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour produire des résultats commerciaux positifs. L'intérêt porté aux résultats commerciaux (comme l'augmentation des exportations ou la réduction des coûts du commerce) s'accompagne maintenant d'un intérêt croissant pour le suivi des effets des interventions au titre de l'Aide pour le commerce sur la réduction de la pauvreté, en particulier pour les femmes, qui les plus touchées par la pauvreté. Une connectivité insuffisante est étroitement associée à la pauvreté. Les régions où le taux de pauvreté est plus élevé obtiennent des notes plus basses selon l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale et l'Enabling Trade Index (ETI) du Forum économique mondial. Comme le montre la figure 1.19, les indicateurs *Doing Business* prouvent que les délais et les coûts de dédouanement sont plus élevés dans les régions où le revenu par habitant est plus faible. Une corrélation analogue est observée entre l'absence de connectivité numérique et la pauvreté. Comme le montre la figure 1.20, l'utilisation d'Internet plus faible dans les régions où le revenu par habitant est plus bas. De plus, pour les femmes et les populations rurales, la connectivité numérique et physique limitée, conjuguée à des facteurs socioculturels et à d'autres facteurs réglementaires, alourdit le fardeau de la pauvreté.

Figure 1.19. Délais et coûts d'exportation et PIB par habitant, par région

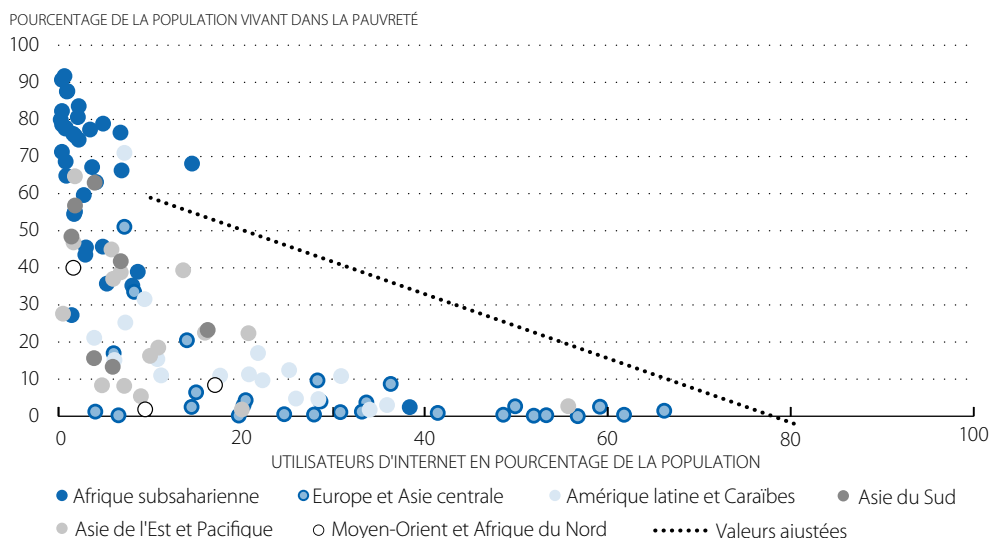


Source: Banque mondiale (2016b) *Doing Business*, www.doingbusiness.org/data/exploretopics/trading-across-borders et Banque mondiale (2015) *World Development Indicators*, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525474>

L'amélioration de la connectivité physique et numérique réduit les coûts du commerce et fait reculer la pauvreté. Une approche numérique de la facilitation des échanges peut réduire les goulets d'étranglement aux frontières, augmenter les revenus et faciliter la circulation des petits commerçants et des femmes et leur participation au commerce transfrontières. L'accès à Internet réduit les distances et les asymétries d'information, aidant les entrepreneurs à gagner de l'argent en vendant en ligne. Les innovations en matière d'argent mobile favorisent l'inclusion financière en atténuant certaines des contraintes associées aux méthodes financières traditionnelles, en particulier pour les femmes.

Figure 1.20. Taux de pauvreté par région et pourcentage d'utilisateurs d'Internet

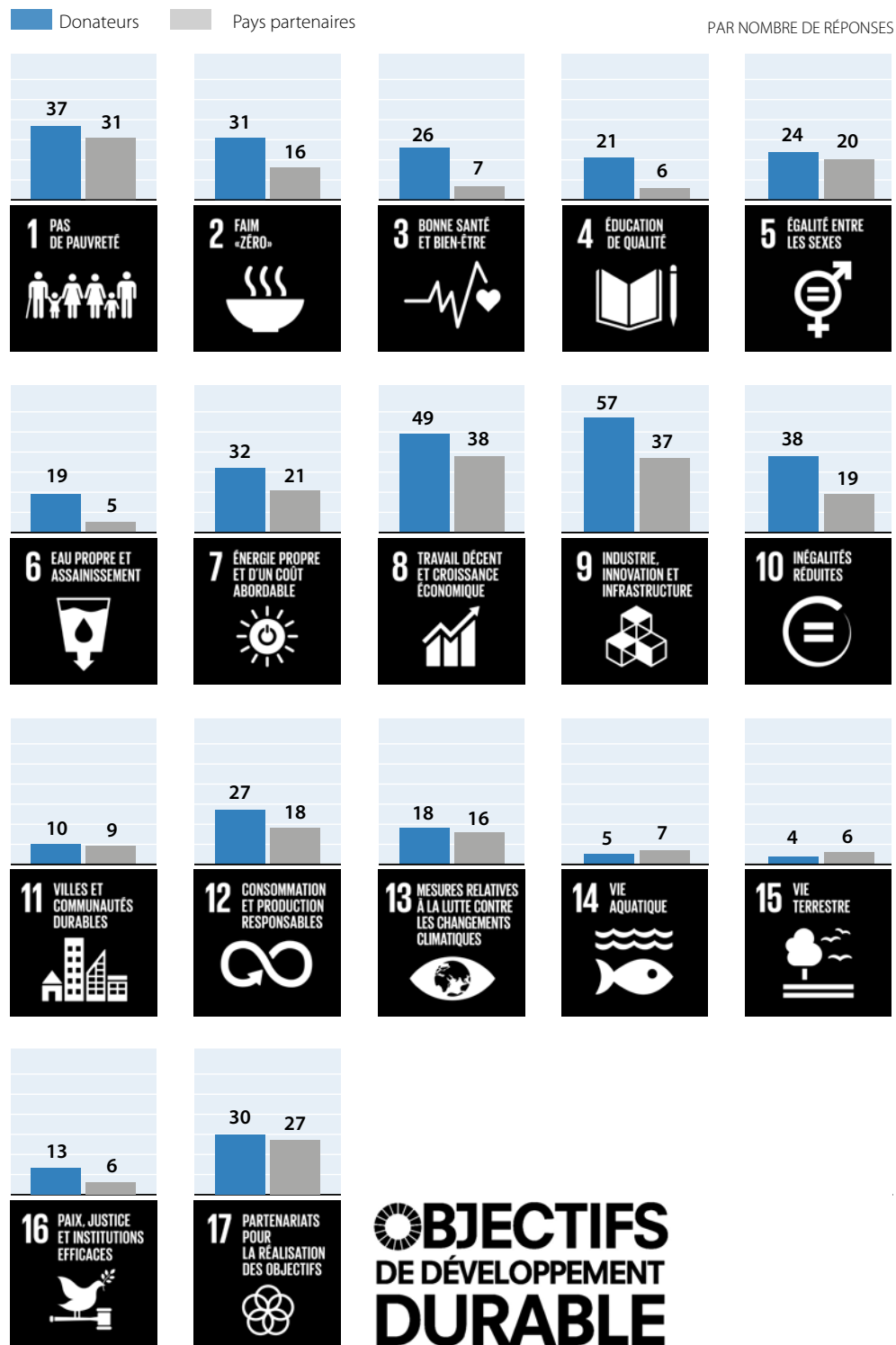


Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (moyenne 2008-2014); UIT, Indicateurs mondiaux des télécommunications/des TIC, Utilisateurs d'Internet (2007); Classification régionale de la Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525493>

Les pays en développement comme les donateurs considèrent que l'Aide pour le commerce peut contribuer à la réalisation du Programme 2030, en particulier de l'Objectif de développement durable (ODD) 9 "Industrie, innovation et infrastructure", de l'ODD 8 "Travail décent et croissance économique", et de l'ODD 1 "Pas de pauvreté" (figure 1.21). Ils ont en outre tous exprimé la volonté de collaborer avec différentes parties prenantes, y compris le secteur privé, en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Figure 1.21. Contribution de l'Aide pour le commerce aux ODD



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017a), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525512>

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale (2015), Indicateurs du développement dans le monde (base de données)

<http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=Indicateurs>

Banque mondiale (2016a), Enterprise Surveys (base de données) www.enterprisesurveys.org

(consulté le 17 janvier 2017)

Banque mondiale (2016b), *Doing Business* (base de données)

www.doingbusiness.org/data/exploretopics/trading-across-borders

CNUCED (2016), UNCTAD B2C E-commerce Index 2016, note technique n° 7 de la CNUCED sur les TIC au service du développement. TN/UNCTAD/ICT4D/07, Nations Unies,

http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d07_en.pdf

Intel (2012), Women and the web, www.intel.com/content/www/us/en/technology-in-education/women-in-the-web.html

(consulté le 21 février 2017).

ITC (2016), Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway, Centre du commerce international, Genève,

<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/> (consulté le 11 mai 2017).

OCDE (2015), "Official Development Finance for Infrastructure Support by Multilateral and Bilateral Development Partners, Report To G20 Finance Ministers and Central Bank Governors", Éditions OCDE, Paris

OCDE (2017a), Indicateurs sur la facilitation des échanges, www.oecd.org/fr/echanges/facilitation/indicateurssurlafacilitationdesechanges.htm

(consulté le 1er février 2017)

OCDE (2017b), "Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE: activités d'aide", Statistiques

de l'OCDE sur le développement international (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-fr>

(consulté le 7 avril 2017)

OCDE-OMC (2017a), *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017* (questionnaires) www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/

OCDE-OMC (2017b), *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017* (cas d'expérience)

<http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/>

Suominen, Kati (2017) "E-commerce development survey and index", pour l'Agence des États-Unis pour le

développement international, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00MP8T.pdf

UIT (2016), *Measuring the Information Society Report 2016*, Union internationale des télécommunications, Genève

www.itu.int/fr/ITU-D/Statistics/Pages/publications/mis2016.aspx

UIT (2017), *Global ICT Regulatory Outlook*, Union internationale des télécommunications, Genève

ANNEXE 1.A1.

Tableau 1.A1.1. Aperçu des réponses à l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, 2017

Pays en développement	Pays les moins avancés	Donateurs	Fournisseurs de coopération Sud-Sud	Communautés économiques régionales/ corridors de transport	Total
63	28	38	3	7	111

Tableau 1.A1.2. Réponses des pays partenaires

Region	
Afrique (31)	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe
Pays arabes et Moyen-Orient (1)	Yémen
Asie et Pacifique (12)	Bangladesh, Indonésie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDP lao, Samoa, Sri Lanka, Tonga, Viet Nam
Amérique latine et Caraïbes (19)	Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay
Pays les moins avancés (28)	Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Myanmar, Népal, Niger, RDP lao, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Yémen, Zambie

Tableau 1.A1.3. Organismes donateurs

Bilatéraux (29)	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Islande, Irlande, Japon, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suède, Suisse, Taïpei chinois, Royaume-Uni, Union européenne
Multilatéraux (9)	Banque africaine de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque interaméricaine de développement, Banque islamique de développement, Centre du commerce international, Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, Commission économique pour l'Europe de l'ONU, Groupe de la Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le développement

Tableau 1.A1.4. Réponses des fournisseurs de coopération Sud-Sud

3	Brésil, Chili, Indonésie
---	--------------------------

Tableau 1.A1.5. Réponses des communautés régionales et des corridors de transport

Afrique (4)	COMESA, CEDEAO, TradeMark East Africa, Walvis Bay Corridor Group
Amérique latine et Caraïbes (3)	CARICOM, OECO, SICA

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2017a), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

NOTES

1. Après la date limite du 1^{er} février fixée pour l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, des réponses aux questionnaires ont été présentées par l'Albanie, le Guyana et la Banque asiatique de développement; 15 cas d'expérience (11 du secteur public et 4 du secteur privé) ont aussi été reçus. Ces questionnaires et cas d'expérience ont été téléchargés sur le site Web conjoint OCDE-OMC, mais n'ont malheureusement pas été analysés dans le rapport.
2. Les autres rapports du secteur public (AASP) sont les transactions du secteur public avec les pays figurant sur la liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD, mais qui ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas pour principal objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25%.

CHAPITRE 2

CONTEXTE

Contribution de l'Organisation mondiale du commerce

Résumé: Le présent chapitre passe en revue les réponses présentées par les pays en développement, les pays les moins avancés, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les communautés économiques régionales et les partenaires Sud-Sud dans le cadre de l'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017. Cet exercice examine les mesures prises pour surmonter les obstacles physiques à la connectivité et réduire les coûts du commerce, en particulier les mesures nationales et régionales visant à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC. Il examine également les coûts du commerce dans le domaine de la connectivité numérique, des infrastructures de réseau et des marchés de services. L'analyse montre l'action concertée, menée par les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé, pour promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité en vue d'un développement durable.

INTRODUCTION

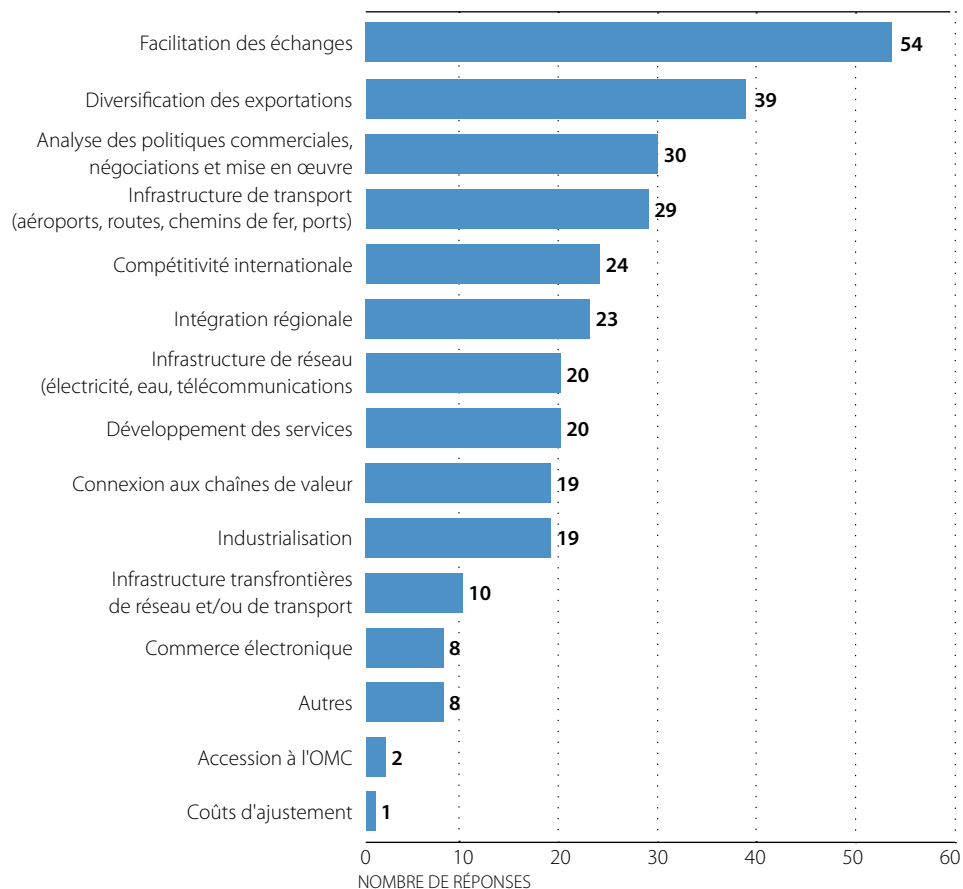
L'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a marqué un tournant à la fois pour l'OMC et pour l'action collective visant à réduire les coûts du commerce. Un message clé qui ressort de l'édition 2015 de la publication "Panorama de l'Aide pour le commerce" (OCDE-OMC, 2015) était que les coûts élevés du commerce empêchaient de nombreux pays en développement d'exploiter pleinement les possibilités d'accès aux marchés créées par le système commercial multilatéral. L'AFE fournit aux responsables politiques un outil puissant pour réduire les coûts matériels du commerce. L'analyse qui figure dans l'édition 2017 de cette publication examine les coûts du commerce dans le domaine du commerce électronique.

Réduire les coûts physiques du commerce

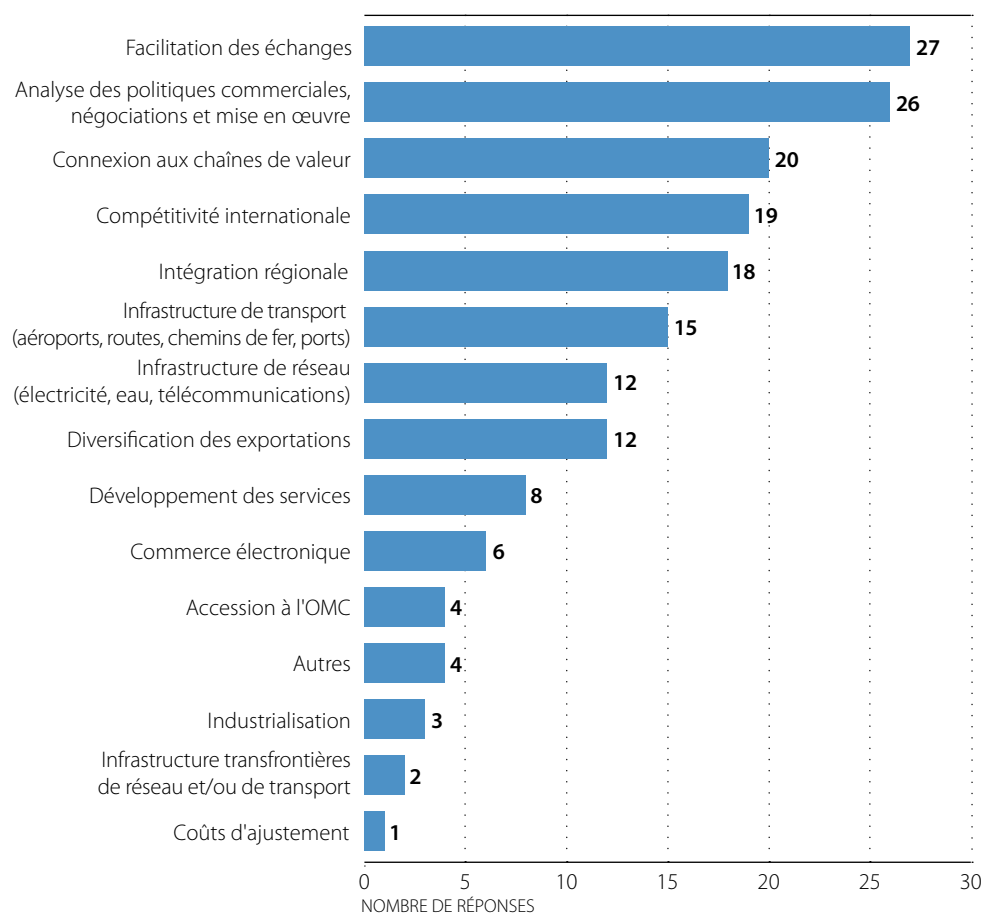
Dans le *Rapport sur le commerce mondial 2015 de l'OMC*, il est estimé que les pays en développement sont ceux qui ont le plus à gagner de la mise en œuvre rapide et complète de l'AFE. La mise en œuvre intégrale de l'AFE pourrait réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne, et de plus de 16% pour beaucoup de pays africains et de PMA (OMC, 2015).

La facilitation des échanges fait partie des principales priorités des pays en développement en matière d'Aide pour le commerce (figure 2.1). Sur les 63 pays en développement interrogés dans le cadre de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017, 54 (84%) indiquent que la facilitation des échanges figure désormais en tête de liste parmi leurs priorités en matière d'Aide pour le commerce. Parmi les donateurs interrogés, le schéma est similaire: 27 des 42 communications (65%) indiquaient que la facilitation des échanges était une priorité dans leur programmation de l'Aide pour le commerce (figure 2.2).

Figure 2.1. Priorités des pays en développement en matière d'Aide pour le commerce



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/, StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525531>

Figure 2.2. Priorités des donateurs en matière d'Aide pour le commerce

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525550>

De plus, les réponses au questionnaire pour les pays partenaires semblent indiquer que la facilitation des échanges est progressivement intégrée en tant que priorité dans les programmes de développement nationaux et régionaux.¹ La facilitation des échanges est indiquée comme une priorité dans les stratégies de développement national de 85% des pays interrogés, contre 45% en 2015. La facilitation des échanges est également considérée comme une priorité dans les accords commerciaux régionaux par un nombre croissant de pays interrogés: 55%, contre 32% en 2015.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 souligne en outre qu'une majorité de pays en développement (46 sur les 64 interrogés) ont une conception large de la facilitation des échanges, qui englobe la facilitation des transports. Les réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 donnent un aperçu des activités engagées par les pays en développement et les PMA, y compris avec l'aide des partenaires de développement, en vue d'améliorer la connectivité du commerce en traitant les questions de facilitation des échanges. Ces efforts sont déployés aux niveaux national, régional et multilatéral. Il ressort aussi de l'exercice de suivi 2017 que la connectivité numérique a une influence croissante sur le commerce et sur les efforts de réduction des coûts du commerce. Le Projet de connectivité de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) illustre bien ce phénomène (encadré 2.1).

Encadré 2.1. Projet de connectivité de l'APEC

Les dirigeants de l'APEC distinguent trois piliers de la connectivité: 1) la connectivité physique, qui améliore le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement en connectant et en intégrant les infrastructures de logistique, de transport, d'énergie et de télécommunication; 2) la connectivité institutionnelle, qui améliore la coopération en matière de réglementation et de procédure entre les économies; et 3) la connectivité entre les personnes, qui favorise les interactions, la mobilité et les activités conjointes. Le tableau ci après donne des précisions sur ces éléments de la connectivité, qui ont été définis dans la Déclaration des dirigeants de la Coopération économique Asie Pacifique de 2014.

Connectivité physique	<p>Étendre les corridors et itinéraires commerciaux et renforcer les réseaux régionaux de transport de qualité.</p> <p>Améliorer les interconnexions et les réseaux d'énergie transfrontières.</p> <p>Fournir un accès universel à des services à large bande à haut débit.</p> <p>Développer une infrastructure bien conçue, durable et résiliente et l'améliorer, en mettant en œuvre, dès le départ, un plan pluriannuel de développement des infrastructures et d'investissement.</p>
Connectivité institutionnelle	<p>Améliorer la logistique et faciliter les transports.</p> <p>Accroître la cohérence et la coopération en matière de réglementation et renforcer la mise en œuvre de bonnes pratiques réglementaires.</p> <p>Faire avancer le programme de réforme structurelle de l'APEC.</p> <p>Moderniser les organismes qui s'occupent du commerce, des douanes et des frontières, notamment en progressant dans la mise en place de guichets uniques.</p> <p>Promouvoir la coopération financière transfrontières.</p> <p>Favoriser l'instauration d'un environnement sûr et fiable pour les TIC et le commerce électronique, en particulier dans le domaine de l'échange de documents électroniques, y compris les moyens d'authentification électronique et l'amélioration de la sécurité.</p>
Connectivité entre les personnes	<p>Faire progresser les travaux sur l'éducation, la science, la technologie, l'innovation et les services transfrontières.</p> <p>Faciliter la circulation des touristes, des gens d'affaires, des professionnels et des travailleurs, des femmes et des jeunes.</p>

Source: APEC (2015).

LA CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE DONNE UNE NOUVELLE DIMENSION À L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les réseaux numériques font entrer le commerce dans une nouvelle ère de connectivité. Le commerce mondial a évolué dans de nombreuses dimensions physiques: route, mer (y compris les voies navigables intérieures), rail et air. Les révolutions successives des transports ont augmenté les distances physiques qui peuvent être parcourues pour l'échange de services et d'idées, augmentant ainsi le volume et la valeur du commerce mondial. Des chaînes de valeur mondiales ont vu le jour pour organiser l'approvisionnement, la production et la vente sur la base de réseaux commerciaux complexes, dans lesquels les tâches sont scindées en étapes intermédiaires (OCDE-OMC, 2012). Les chaînes de valeur qui caractérisent maintenant l'économie mondiale dépendent de la portée des réseaux d'infrastructure de transport pour leur fonctionnement.² Elles reposent aussi sur la connectivité numérique et sur les réseaux numériques pour la coordination des étapes de la production et l'exécution d'un nombre croissant de tâches à l'intérieur des chaînes de valeur.

Encadré 2.2. Les défis de la connectivité numérique dans les pays sans littoral

Les facteurs géographiques désavantagent les pays en développement sans littoral (PDSL) dans le processus de développement, car ils augmentent considérablement les coûts du transport et des transactions commerciales par rapport aux pays côtiers. Les coûts plus élevés pour les PDSL sont dus à des facteurs liés à l'infrastructure physique des principaux itinéraires de transit des marchandises échangées, comme le mauvais état et l'insuffisance des routes, et les distances souvent longues jusqu'aux ports. Les coûts liés à l'infrastructure immatérielle utilisée pour permettre le passage des marchandises à travers les frontières – procédures administratives aux frontières, procédures de transit, logistique et systèmes réglementaires et juridiques – posent également des problèmes.

L'Indice de développement des TIC (IDI) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) indique des problèmes semblables en matière de connectivité numérique. Par rapport aux autres pays en développement, les PDSL ont des notes plus basses pour l'IDI global. Ils ont aussi les scores les plus bas pour le sous indice IDI relatif à l'accès, qui mesure l'état de préparation de l'infrastructure des TIC – condition essentielle pour utiliser les TIC et en tirer des avantages. Les PDSL ont un accès limité à l'infrastructure des TIC, y compris la téléphonie fixe et mobile, Internet et les services à large bande. Les scores IDI plus faibles des PDSL s'expliquent en grande partie par les insuffisances de l'infrastructure pour les services à large bande et la connectivité intrarégionale aux câbles sous marins. Un problème majeur est celui du coût élevé des investissements, qui réduit l'intérêt commercial à investir dans l'infrastructure des TIC passant par les pays voisins et côtiers afin d'accéder aux réseaux internationaux. Il faut aussi plus d'approches stratégiques du partage des infrastructures; il y a de nombreux exemples d'opérateurs qui construisent des infrastructures parallèles sur les mêmes itinéraires, ce qui augmente les prix pour les utilisateurs finals, qui supportent en dernier lieu le coût des investissements.

Source: UIT UNOHRLLS (2013), "Enhancing ICT development and connectivity for the Landlocked Developing Countries".

Les réseaux numériques et les systèmes de transport sont interconnectés, tout comme les réseaux de transport s'entremêlent, souvent sur le plan physique. Par exemple, dans le cadre de la phase pilote du programme "Internet pour tous" du Forum économique mondial (Forum économique mondial, 2016a), des câbles à fibres optiques vont être installés le long de l'infrastructure de transport du Corridor de transport et de transit du Nord qui relie le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud (Forum économique mondial, 2016a). Les réseaux de transport ont adopté les technologies numériques qu'ils intègrent de plus en plus dans leurs opérations. Les réseaux numériques sont la base des communications grâce auxquelles fonctionnent les systèmes de transport. Par exemple, les fournisseurs de services de transport et de logistique ont été parmi les premiers à adopter des systèmes de suivi et des mécanismes de communication internes aux sociétés, afin d'améliorer leur efficacité et de réduire les coûts. Une commande passée sur une plate-forme en ligne hébergée en Amérique du Nord peut enclencher un processus de livraison qui commence par le mouvement de marchandises en Asie destinées à un consommateur résidant en Europe et passant par des systèmes logistiques de portée mondiale. Les réseaux numériques peuvent aussi reposer sur d'autres réseaux d'infrastructures essentiels, notamment les réseaux électriques. Aucun signal numérique ne peut être envoyé sans électricité. Les pays en développement sans littoral sont confrontés à des problèmes de connectivité physique et numérique (encadré 2.2).

La connectivité numérique n'est pas seulement une question de réseaux de base pour les communications. Les réseaux numériques permettent de fournir une gamme de plus en plus large de services directement sur différentes plates-formes en ligne. Certains services, comme les services de santé ou d'enseignement à distance, peuvent maintenant être fournis grâce aux réseaux numériques. Par exemple, la cybersanté, domaine en plein essor, englobe des services tels que les systèmes de gestion des informations de santé, la télémédecine, les dossiers médicaux électroniques, l'appui aux décisions cliniques et les portails pour les patients. Dans son rapport de 2015, la Commission "Le large bande au service du développement durable" affirme que la téléphonie mobile peut révolutionner les soins de santé (UIT-UNESCO, 2015).

Les systèmes de paiement sont un autre exemple de la manière dont les réseaux numériques facilitent les échanges. Telenor a présenté une étude de cas expliquant comment, dans les provinces du Punjab et du Sindh au Pakistan, le service bancaire sur téléphone mobile Easypasia est utilisé pour verser des bourses d'études à quelque 750 000 jeunes filles afin d'encourager leur participation à l'enseignement et leur réussite scolaire (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 33*). Les paiements numériques ont fait baisser le coût du versement des bourses, qui auparavant dépassait parfois le montant des bourses elles-mêmes.³

Les systèmes de paiement sont la question la plus souvent abordée dans les stratégies nationales pour le numérique ou le commerce électronique dans les pays en développement interrogés dans le cadre de l'exercice.⁴ Maurice signale que le paiement en ligne facilite sa stratégie d'administration en ligne 2013-2017. La Banque africaine de développement explique que les services bancaires mobiles et les services d'argent mobile ont déjà eu un impact considérable sur l'économie du Kenya; ces services commencent aussi à prendre une place importante en Afrique de l'Ouest, où les téléphones mobiles sont partout mais les comptes bancaires sont rares (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 15*). L'USAID explique comment un projet d'argent mobile exécuté par la Banque de réserve du Malawi, la Banque mondiale et le secteur bancaire local a permis de donner des connaissances numériques et financières à près de 10 000 personnes, augmentant le nombre de transactions mobiles au Malawi, qui est passé de 582 000 par trimestre en 2013 à plus de 16 millions en 2016. Le nombre de portefeuilles électroniques mobiles est passé de 200 000 en 2012 à plus de 2,5 millions actuellement au Malawi (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 147*).

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 montre que la connectivité numérique touche un nombre croissant de domaines de politique publique. Seuls 10 des 63 pays en développement qui ont répondu au questionnaire d'auto-évaluation sur l'Aide pour le commerce ont indiqué que leur gouvernement ne fournissait pas de services d'administration en ligne. Une cinquantaine de gouvernements ont répondu que leurs administrations fournissaient des formulaires en ligne et des applications à télécharger, et 36 ont affirmé recourir aux paiements électroniques. Le Bangladesh a présenté son programme "A2i" (décrit comme un laboratoire d'innovation en matière de service public), dont l'objectif premier est d'assurer un accès facile, abordable et fiable à des services publics de qualité. Il est aussi intéressant de noter les résultats rapportés dans un autre cas d'expérience concernant les retombées sociales de l'introduction de services publics en ligne au Bangladesh. À partir de recherches et d'analyses coûts-avantages, le Consensus de Copenhague et le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC, organisation non gouvernementale) ont signalé un rendement de 663 takas pour chaque taka investi dans la passation des marchés publics en ligne (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 89*).

Le recours à des méthodes électroniques pour la passation des marchés publics améliore la transparence, le respect des règles et la qualité, ainsi que l'efficacité et l'efficience de l'administration publique, ce qui est très important pour le développement économique. En 2012, le gouvernement du Népal, la Banque asiatique de développement, le Royaume-Uni et l'Union européenne se sont associés pour numériser complètement le système de passation des marchés publics du Népal. En décembre 2015, le gouvernement népalais a approuvé la mise en place d'un système national complet pour la passation en ligne des marchés publics (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 96*).

Les réseaux de transport et de TIC ont facilité l'émergence de chaînes de valeur mondiales pour les marchandises. Les réseaux numériques encouragent maintenant la fragmentation des chaînes de valeur de services. Des approches d'externalisation des processus commerciaux sont appliquées pour générer un apport numérique pour les entreprises locales et internationales. Un cas d'expérience de Digital Divide Data explique comment ces services peuvent être

générés de manière socialement responsable. L'entreprise encourage ses employés à terminer leur cursus d'éducation supérieure tout en acquérant une expérience professionnelle, ce qui aide des centaines de familles à sortir de la pauvreté. Il est estimé que depuis 2001, le programme de Digital Divide Data a augmenté les revenus obtenus pendant toute la vie des jeunes au Cambodge, au Kenya et au Laos d'un total de 300 millions de dollars EU. Digital Divide Data propose, entre autres, des services d'analyse de données pour le secteur du football, notamment pour des clubs réputés comme Arsenal FC (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 152*).

Les services peuvent maintenant être fragmentés de part et d'autre des frontières nationales, grâce à des processus collaboratifs, et ils peuvent être fournis par le biais de plates-formes numériques, comme jamais auparavant (OCDE-OMC, 2016).

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2016* examine en détail la contribution des technologies numériques: elles aident les entreprises à devenir plus productives, les personnes à trouver de meilleures possibilités d'emploi et les gouvernements à fournir de meilleurs services pour tous. En réduisant les coûts de l'information, les technologies numériques diminuent les coûts des transactions économiques et sociales pour les entreprises, les individus et le secteur public (encadré 2.3). Ces technologies favorisent l'innovation et accroissent l'efficacité, en rendant les activités et les services existants moins coûteux, plus rapides et plus pratiques. Elles améliorent également l'inclusion, en permettant à certains d'accéder à des services auxquels ils n'avaient auparavant pas accès (Banque mondiale, 2016). Le Forum économique mondial va plus loin, suggérant que le monde vit une "quatrième révolution industrielle", car l'électronique et les technologies de l'information entraînent une fusion des technologies qui brouille les frontières entre les sphères physique, numérique et biologique (Forum économique mondial, 2016b).

On dispose maintenant d'un grand nombre de données indiquant qu'une connectivité large bande abordable et efficace est un catalyseur essentiel de la croissance économique, de l'inclusion sociale et de la protection de l'environnement. Commission "Le large bande au service du développement durable" (UIT-UNESCO, 2015).

Le débat sur les incidences commerciales de la connectivité numérique a lieu depuis longtemps à l'OMC (encadré 2.4). En septembre 1998, le Conseil général de l'OMC a adopté un Programme de travail sur le commerce électronique (WT/L/274). Dans le cadre de ce programme, "le terme 'commerce électronique' s'entend de la production, de la distribution, de la commercialisation, de la vente ou de la livraison de marchandises ou de services par des moyens électroniques". La définition volontairement large employée par l'OMC rend compte de ce qu'on appelle maintenant "l'économie numérique". Cette définition vise à permettre l'inclusion de tous les aspects possibles du commerce influencé par les TIC, qu'il repose sur le numérique ou soit facilité par lui, et tous les aspects pertinents des accords de l'OMC, qu'ils se rapportent aux marchandises, aux services ou à la propriété intellectuelle. Les expressions "commerce électronique", "commerce numérique" et "commerce en ligne" font généralement référence à des aspects de ce vaste phénomène. Parfois, des travaux statistiques ou des recherches ont cherché à établir des distinctions plus fines à des fins d'analyse; en pareils cas, il faut prendre en compte des définitions spécifiques.

L'économie numérique est aujourd'hui indissociable d'innombrables aspects de l'économie mondiale, son influence se fait sentir dans des secteurs aussi divers que la banque, le commerce de détail, l'énergie, les transports, l'éducation, l'édition, les médias et la santé. Les technologies de l'information et de la communication transforment les modalités de l'interaction sociale et des relations personnelles, tandis que la convergence des réseaux de téléphonie fixe et mobile et de radiodiffusion, ainsi que l'interconnexion croissante des appareils et des objets donnent forme à l'Internet des objets (OCDE, 2015).

Encadré 2.3. Aperçu des principaux gains d'efficacité économique liés à la connectivité numérique

CNUCED et OCDE (chapitre 3)

Les flux de données et la numérisation des services, en particulier des services logistiques, peuvent réduire les coûts de la livraison physique dans les régions reculées. À travers les frontières, ces éléments peuvent améliorer l'efficacité des services douaniers et contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

OMC (chapitre 4)

- Les avancées des télécommunications et des services connexes ont facilité l'échange de services, ce qui a accru les possibilités d'exportation. Grâce à des services de télécommunication efficaces, il est plus rentable d'externaliser et plus facile de gérer et faire fonctionner les chaînes de valeur mondiales, et cela a permis des initiatives d'administration en ligne. Par conséquent, les réseaux de télécommunication réduisent les coûts du commerce des services et des marchandises.
- Les services de télécommunication et de TIC, combinés à l'innovation, à l'adaptation réglementaire et à l'ouverture commerciale dans le secteur des services financiers, ont permis des avancées importantes dans les solutions de paiement, en particulier pour les paiements via Internet et les services mobiles. Cela a contribué à une meilleure inclusion financière.

UIT (chapitre 5)

Il est largement reconnu que la connectivité à Internet large bande à haut débit, à un coût abordable, est très prometteuse pour le développement socioéconomique. Les avancées technologiques dans des domaines comme l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, combinées à l'hyperconnectivité, permettent l'émergence de services et d'applications de plus en plus variés, qui deviennent disponibles pour répondre aux besoins économiques et sociaux et aux besoins de divertissement.

La réponse la plus courante des pays en développement interrogés aux questions statistiques sur le commerce électronique (c'est-à-dire sur la part de commerce électronique dans le commerce total, le pourcentage de marchandises exportées et importées par cette voie et la croissance du commerce électronique) est qu'ils ne disposent pas des données ou des capacités nécessaires pour fournir des estimations. Lorsque des estimations de croissance sont fournies, elles ne sont pas étayées par des références aux sources. La conclusion qui se dégage des réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 est que beaucoup de gouvernements reconnaissent les possibilités qu'offre la connectivité numérique, mais rencontrent des difficultés en matière de politiques et de planification en raison du manque de données, notamment en ce qui concerne le commerce numérique et son influence sur leur économie.

Remarques sur les données servant à étayer les politiques relatives au commerce numérique

Les données sur les transactions commerciales électroniques sont actuellement limitées, et on manque de capacités d'analyse pour appréhender ces données. **Gambie**

À l'heure actuelle, aucune information de ce type n'a été collectée. **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Il n'y a aucune étude formelle sur le commerce électronique et les chiffres s'y rapportant. **Sri Lanka**

Les données douanières ne font pas de distinction entre les exportations et les importations effectuées par la voie traditionnelle et par celle du commerce électronique. **Yémen**

Le commerce électronique est à un stade très embryonnaire, mais le gouvernement est conscient de son importance et cherche à le promouvoir. **Burkina Faso**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

Encadré 2.3. Aperçu des principaux gains d'efficacité économique liés à la connectivité numérique (suite)**Banque mondiale (chapitre 6)**

- L'utilisation des technologies numériques peut faciliter la participation au commerce en améliorant l'accès à l'information et en réduisant les comportements de recherche de rente des intermédiaires et autres acteurs.
- L'utilisation de plates-formes de commerce électronique ou d'autres technologies peut aider à diffuser les bonnes pratiques, par exemple pour la fourniture de services de vulgarisation agricole, qui peuvent contribuer à l'accroissement de la productivité.
- La technologie numérique peut faciliter l'accès à l'information sur les marchés et aux intrants qui stimulent la productivité; elle peut contribuer à la compétitivité des services de transport et de distribution, et elle peut aider les agriculteurs à vendre directement aux consommateurs, en particulier des produits à plus forte valeur ajoutée.

CNUCED (chapitre 7)

- L'utilisation des TIC peut réduire les coûts de transaction et permettre la livraison à distance d'un plus grand nombre de produits et de services.
- L'accès aux plates-formes et dispositifs de TIC peut permettre à un vendeur dans un pays en développement d'atteindre plus de consommateurs potentiels sur le marché national et sur les marchés étrangers, de manière plus ciblée, et souvent à un coût moindre que par les canaux traditionnels.
- Les fournisseurs qui utilisent davantage le commerce électronique peuvent constater une diminution des coûts de livraison, en particulier pour les contenus fournis par voie électronique.

Cadre intégré renforcé (chapitre 9)

- Les téléphones mobiles, dont leur coût est de plus en plus abordable, ont amélioré les conditions de mise en réseau pour les commerçants des PMA, ce qui présente notamment l'avantage de faciliter l'échange d'informations sur les prix et les produits.
- Les commerçants peuvent financer leurs échanges sans espèces et sans compte bancaire, grâce aux SMS et aux services bancaires mobiles, ce qui réduit les coûts de transaction pour les producteurs, les commerçants et les consommateurs.
- Les avantages de l'accès à l'information s'étendent aux décideurs et aux organismes de réglementation des PMA. L'accès à l'information est crucial pour la planification et la mise en œuvre de politiques en faveur du commerce.

Business for eTrade Development (chapitre 10)

Internet permet aux entreprises des pays en développement de commercer davantage et d'optimiser leur commerce, en rationalisant la logistique, en obtenant des renseignements sur les marchés étrangers, en effectuant des paiements et des transactions rapidement et en toute sécurité, en accédant aux financements et en respectant les règles commerciales.

Encadré 2.4. Le puzzle de la définition et de la mesure

L'Union postale universelle (UPU), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'OCDE et l'OMC ont établi un projet collaboratif pour mesurer les transactions électroniques transfrontières. La CNUCED a entrepris des travaux complémentaires dans le cadre de son partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement. Dans le cadre de sa présidence du G-20, l'Allemagne a demandé à l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des Nations Unies d'élaborer des propositions pour des systèmes d'information efficaces.

COÛTS DU COMMERCE ET CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE

La connectivité numérique promet des réductions significatives des coûts du commerce pour les services basés sur le numérique par rapport à leurs équivalents analogiques. Il en va de même pour les marchandises. Cela est dû en partie au fait que les frais liés à la fourniture numérique ne dépendent pas de la distance. Le coût de la transmission d'un fichier de données sur un réseau informatique est le même que le fichier soit transmis entre deux ordinateurs qui se trouvent dans un même bureau ou aux deux extrémités du globe. Par contraste, les frais de livraison physique sont non seulement liés à la taille (poids et dimension des marchandises livrées), mais aussi à d'autres caractéristiques physiques (par exemple, caractère périssable, toxicité, mode de transport et distance).

Les coûts du commerce liés à l'achat de produits et de services par voie numérique peuvent être beaucoup plus faibles que ceux qui sont liés à la fourniture physique. En plus des coûts de transport, divers facteurs intervenant derrière la frontière, à la frontière et au-delà augmentent les coûts de la livraison physique des marchandises. Pour les marchandises achetées en ligne qui doivent être livrées physiquement, le commerce hors ligne engendre une série de coûts qui peuvent être prohibitifs pour les entreprises et les consommateurs des pays en développement, ce qui réduit leur capacité à se lancer dans le commerce électronique.

De nombreux services peuvent être transmis à un coût nul ou réduit par les réseaux numériques (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 47*). En ce sens, les coûts du commerce dépendent de la disponibilité, du coût et de la capacité de connexion au réseau numérique. L'Objectif de développement durable (ODD) n° 9 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/RES/70/1) des Nations Unies comprend des cibles qui concernent l'accès à Internet et les réseaux et qui complètent d'autres objectifs fixés par le Sommet mondial sur la société de l'information et par la Commission "Le large bande au service du développement durable".

La connexion Internet large bande à haut débit transforme tout, des soins de santé et des services privés et publics à l'éducation, la gestion des catastrophes et la vie sociale des Tongans. Banque asiatique de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, 2017, cas d'expérience du secteur public n° 97*).

Tableau 2.1. Objectifs en matière d'inclusion numérique⁵

Programme de développement durable à l'horizon 2030	Commission "Le large bande au service du développement durable"
ODD 9(c)	Objectif 2 Inclusion: Réduire la fracture numérique et généraliser l'accès au large bande
Cible Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable.	Cible 2.2. A. Dans les pays en développement, 50% des personnes devraient utiliser Internet d'ici à 2020. B. Dans les pays les moins avancés (PMA), 20% des personnes devraient utiliser Internet d'ici à 2020.
Indicateur Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile.	Cible 2.3. A. L'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de 40% d'ici à 2020.. B. Les services à large bande ne devraient pas coûter plus de 5% du revenu mensuel moyen dans les pays en développement d'ici à 2020..

Sources: UNDESA (2016) Sustainable Knowledge Platform, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg9>; Commission "Le large bande au service du développement durable", www.broadbandcommission.org/publications/Pages/default.aspx.

La fracture numérique peut aussi être considérée comme un problème d'accès aux marchés. Sans connexion numérique à un coût abordable, les personnes et les entreprises qui ne sont pas connectées n'ont pas accès au marché mondial des marchandises, des services et du savoir-faire qu'offre Internet. Une connexion numérique à un coût abordable peut donc être considérée comme le prix de l'accès aux marchés pour le commerce numérique. Le tableau 2.1 donne une vue d'ensemble des objectifs d'inclusion numérique convenus dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Sommet mondial sur la société de l'information et de la Commission "Le large bande au service du développement durable".

La fracture numérique limite la production et la diffusion des connaissances, accentue le retard économique et renforce dangereusement l'incompréhension entre les peuples. Cuba, Équateur, Nicaragua (WT/GC/W/635)

Plus de la moitié de la population mondiale n'est pas encore en ligne. La majorité de cette population non connectée est constituée de femmes pauvres et analphabètes vivant dans des zones rurales. Les principales raisons pour lesquelles certaines personnes n'utilisent pas Internet sont les inégalités de revenus et d'éducation, le manque d'infrastructures, l'absence de contenus et services pertinents en ligne, ainsi que les coûts relatifs élevés de l'accès à Internet et de son utilisation (UIT, 2017).

Un pourcentage élevé de la population mondiale n'est pas encore en ligne. La réduction des écarts de couverture mobile n'est pas un défi technique, mais principalement un défi économique.
Association GSM

(Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 47)

Jusqu'à présent, les efforts ont été centrés sur les contraintes du côté de l'offre; des mesures commencent seulement à être prises pour surmonter les obstacles du côté de la demande (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 39*). L'infrastructure pour la connectivité numérique est une condition préalable, mais pas suffisante pour assurer la connectivité – d'autres facteurs doivent également être en place. Les services financiers mobiles en sont un exemple. Ces services exigent une infrastructure d'encaissement et de décaissement, qui est généralement offerte par le biais d'un réseau d'"agents" (par exemple, détaillants, négociants, bureaux de poste), qui permettent de convertir des espèces en valeur électronique (et vice versa). Toute une série de services d'appui, comme les services d'information sur le crédit et d'enregistrement des garanties, sont également nécessaires. Cet écosystème donne la possibilité d'accroître le commerce pour une grande diversité de services, comme les services de dépôt, de prêt, de paiement et de transfert d'argent, de référence et d'analyse du crédit, d'intermédiation financière et de conseil financier et d'assurance, de télécommunication et les services liés aux TIC. Les services de paiement mobiles dépendent du déploiement de ces écosystèmes à l'intérieur et au-delà des frontières nationales (OMC, 2016a). La réglementation intérieure est le fondement sur lequel ils reposent.

L'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017 montre la présence croissante des systèmes de paiement numérique au niveau national. Sur les 63 pays en développement interrogés dans le cadre de cet exercice, 25 ont indiqué que les consommateurs utilisent le téléphone mobile pour transférer des fonds et effectuer des paiements au niveau national. Sur ces 25 pays, 22 ont indiqué que les écosystèmes nécessaires pour les paiements internationaux sont en place.

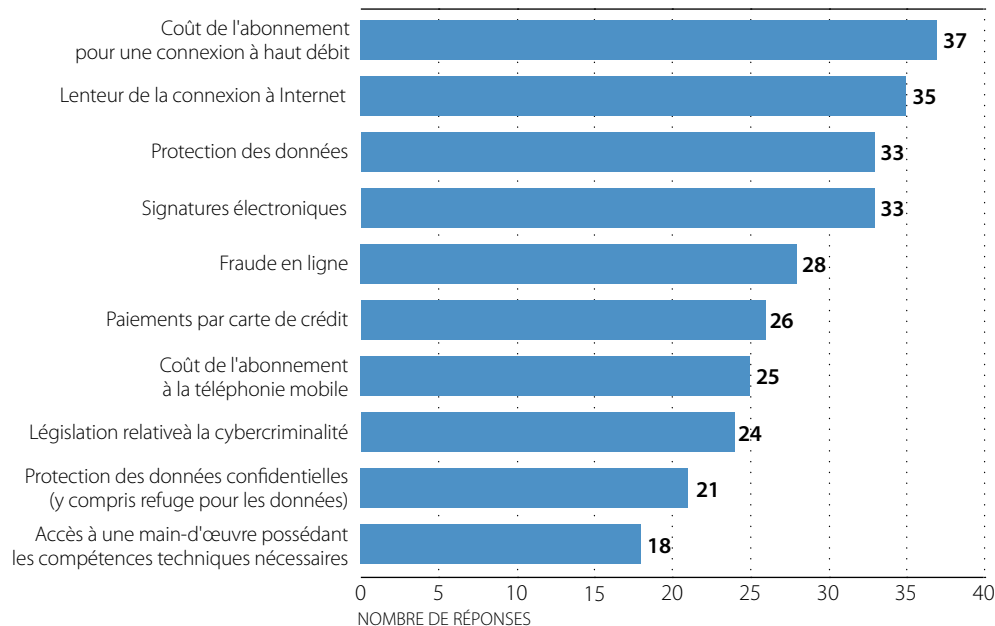
Les opérateurs de téléphonie mobile peuvent transférer des fonds vers d'autres pays à condition de respecter des dispositions et conditions réglementaires. Malawi

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

D'autres questions qui influent sur la demande de connectivité numérique apparaissent plus clairement, notamment celles du contenu utilisable, de la langue, des compétences en TIC et des réglementations affectant le marché où le service est consommé (par exemple, la réglementation sur l'accès à Internet, la réglementation intérieure des services, les règles de propriété intellectuelle et les lois sur la protection des consommateurs).

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 a étudié les vues des gouvernements des pays en développement sur les problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser (figure 2.3). Les problèmes de disponibilité et d'accessibilité financière tiennent la première place, suivis par les problèmes du côté de la demande, liés notamment au risque perçu de fraude en ligne, à la cybercriminalité, à la protection des données personnelles et à la possibilité d'utiliser les cartes de crédit pour effectuer des paiements – autant de facteurs qui peuvent affaiblir la demande. Ces problèmes révèlent aussi certains des risques associés à la connectivité numérique.

Figure 2.3. Dix principaux problèmes rencontrés par les entreprises et les consommateurs pour accéder aux services Internet et les utiliser, cités par les gouvernements de pays en développement



Note: Ces chiffres correspondent au nombre de gouvernements qui citent ces problèmes comme des préoccupations dans les questionnaires d'auto-évaluation.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/, StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525569>

Remarques sur les problèmes de connectivité Internet

La loi sur la signature électronique a récemment été approuvée, mais n'a pas encore été mise en œuvre. **El Salvador**

Connexion lente ou inexistante. **Guinea Bissau**

Coût élevé d'Internet. **Papua New Guinea**

Accès à l'information en dehors des grandes villes. **Peru**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

La figure 2.4 ci-après illustre les voies empruntées par les transactions commerciales électroniques, en distinguant quatre principaux types de transactions et deux principaux modes de livraison. Divers facteurs influent sur la demande en matière de transactions, de paiement et de livraison. Comme dans le cas des paiements mobiles, bon nombre de ces facteurs sont étroitement liés aux environnements réglementaires nationaux.

La fourniture numérique de services et l'achat numérique de marchandises réduisent considérablement les coûts des transactions commerciales. En revanche, les coûts de la livraison physique apparaissent clairement comme un facteur limitant la participation au commerce électronique des micro, petites et moyennes entreprises (MPME; figure 2.5). Les coûts hors ligne sont principalement liés à l'expédition, le coût élevé des petits colis étant particulièrement notable.

Figure 2.4. Modalités d'accès au commerce électronique, de transaction, de paiement et de livraison

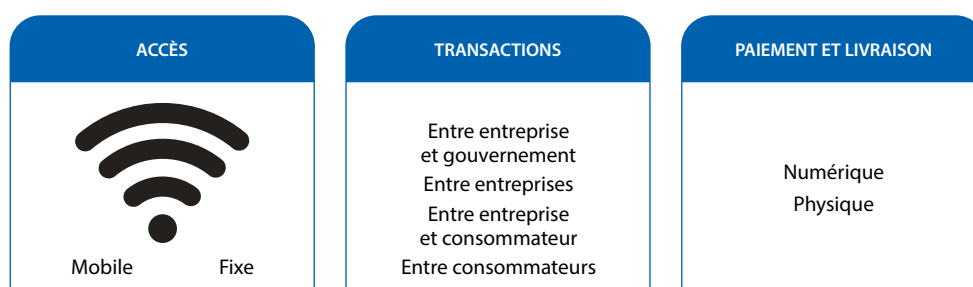
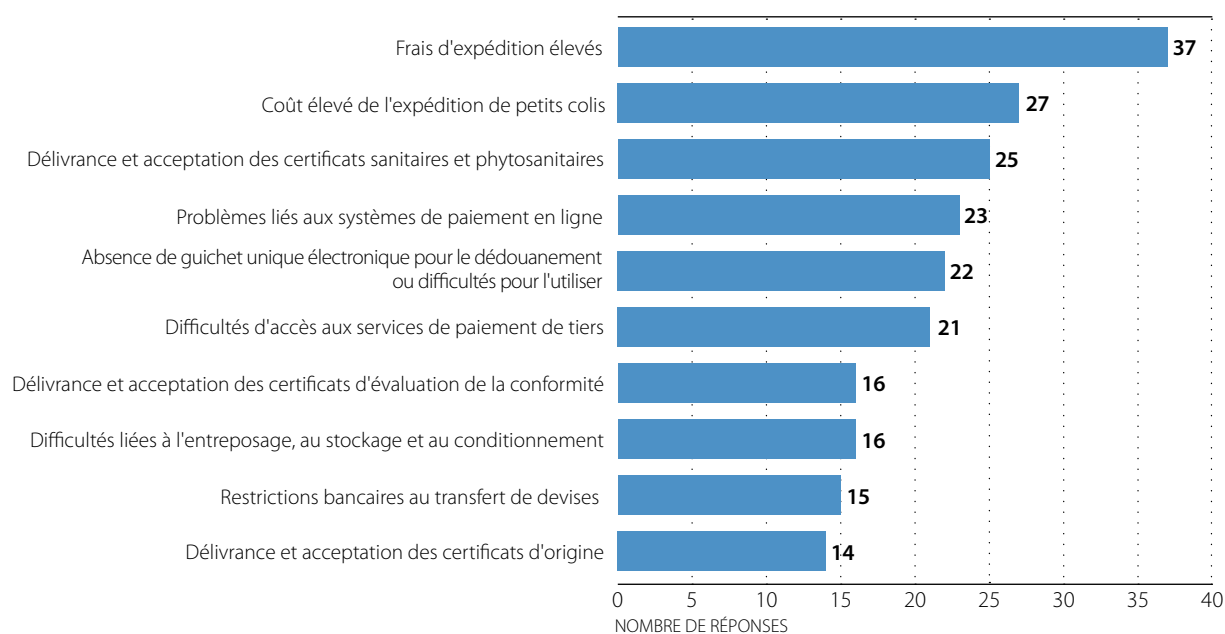


Figure 2.5. Dix principaux problèmes rencontrés à l'exportation par les micro, petites et moyennes entreprises en relation avec les transactions électroniques transfrontières



Note: Ces chiffres correspondent au nombre de gouvernements qui citent ces problèmes comme des préoccupations dans les questionnaires d'auto-évaluation.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525588>

Remarques sur les défis à l'exportation

La plupart des entreprises qui pratiquent le commerce électronique, ou qui participent à l'économie en général, utilisent un régime simplifié qui ne permet pas l'exportation. **Colombie**

Nos PME sont en général freinées par le manque d'accès à une plate-forme mondiale de commerce électronique pour vendre leurs marchandises. **Pakistan**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

La délivrance et l'acceptation de certificats sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont parmi les principaux problèmes cités par les gouvernements interrogés. La certification SPS électronique promet de réduire les coûts de transaction tout en améliorant les taux de conformité, en réduisant les risques de fraude liés au système actuel sur support papier, permettant ainsi un commerce sûr.

Un cas d'expérience présenté par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce explique comment l'introduction de certificats électroniques a permis d'automatiser les processus d'entreprise liés à la délivrance et au traitement des certificats SPS, y compris la demande de certificats, la planification des inspections (notamment grâce à l'évaluation automatisée des risques), le paiement des frais et l'intégration dans les processus d'inspection douanière. La certification électronique permet aux autorités SPS de stocker et de consulter les données qui sont importantes pour déterminer les antécédents en matière de respect des règles, qui servent de base à la conception des systèmes d'opérateurs agréés (Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 84). Un cas d'expérience de la Banque mondiale en Amérique centrale montre comment un système TIC régional facilite la reconnaissance des enregistrements sanitaires. Le projet devrait réduire de 25% les délais, les coûts et le nombre de documents nécessaires pour l'enregistrement sanitaire, ce qui devrait générer des économies estimées à 17 millions de dollars EU dans le secteur privé en trois ans. Le système contribuera également à l'intégration économique régionale et à l'accélération de la croissance (Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 101).

Encadré 2.5. Le commerce électronique transfrontières: problèmes signalés par les agents des douanes en Asie centrale

Problèmes pour gérer le volume des flux résultant de la fréquence accrue des expéditions de petits colis.

En Ouzbékistan et dans d'autres États d'Asie centrale, les agents des douanes qui utilisent des systèmes basés sur le papier sont débordés par l'afflux de petits colis. Des guichets uniques peuvent aider à résoudre ce problème. L'Azerbaïdjan a mis en place un guichet unique national; le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la République kirghize et le Tadjikistan sont en train de créer les leurs; et l'Afghanistan, le Kazakhstan et le Turkménistan mettent en place le Système douanier automatisé (SYDONIA) de la CNUCED.

Incertitude quant à l'évaluation des risques pour les petits colis. Les volumes d'importation accrus posent aussi un problème d'évaluation des risques: les modalités d'application aux expéditions de petits colis des nouvelles règles mondiales de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent ne sont pas toujours claires.

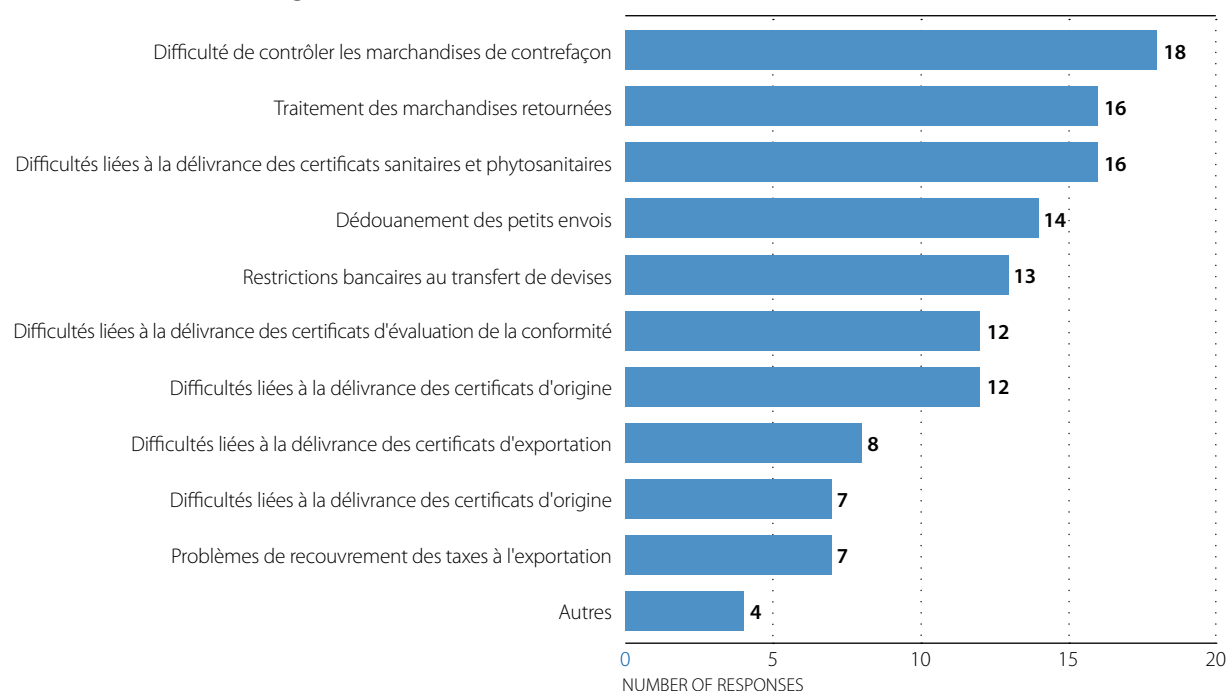
Confusion sur la manière de calculer les droits de douane. Lorsque les droits de douane sont calculés sur la base de la livraison des colis plutôt que sur la nature des marchandises, les services postaux traditionnels bénéficient de préférences inscrites dans des accords internationaux datant de plusieurs dizaines d'années, ce qui n'est pas le cas des fournisseurs de services express.

Source: Banque asiatique de développement, Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-124-Asian-Development-Bank-A-snapshot-of-e-commerce-in-Central-Asia.pdf

Lorsque les commandes de marchandises passées en ligne déclenchent des flux physiques hors ligne, cela engendre une série de coûts commerciaux allant des coûts de transport liés à la distance aux coûts liés au respect des règles des douanes et des autres organismes présents aux frontières (encadré 2.5). Une dichotomie apparaît alors. Les réseaux numériques qui servent au commerce dépendent de systèmes réglementaires analogiques (par exemple, systèmes de dédouanement et autres procédures à la frontière qui nécessitent des copies papier des certificats officiels, plutôt que des documents numériques). L'une des principales conclusions du *Rapport sur le développement dans le monde 2016* est la suivante: "Pour tirer le meilleur parti de la révolution numérique, les pays doivent aussi travailler sur les compléments 'analogiques' " (Banque mondiale, 2016). Ces compléments analogiques, identifiés par la Banque mondiale, comprennent "le renforcement des réglementations qui permettent la concurrence entre les entreprises, en adaptant les compétences des travailleurs aux exigences de la nouvelle économie et en rendant les institutions responsables" (Banque mondiale, 2016). Il ressort clairement de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 que l'un des compléments analogiques qui doit être renforcé est la capacité des douanes et des autres organismes présents aux frontières à gérer le dédouanement physique des marchandises du commerce électronique (figure 2.6).

En 2010, la Sierra Leone a remplacé son système de dédouanement manuel par le Système douanier automatisé, ce qui a permis de réduire considérablement les délais moyens de traitement et de dédouanement. (OMC, 2017)

Figure 2.6. Difficultés rencontrées par les douanes et les autres organismes présents aux frontières en relation avec l'achat en ligne de marchandises



Note: Ces chiffres correspondent au nombre de gouvernements qui citent ces problèmes comme des préoccupations dans les questionnaires d'auto-évaluation.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525607>

Toutefois, le fonctionnement du système au quotidien reste souvent compromis par le manque de fiabilité de la connexion à Internet et de la fourniture en électricité. (OMC, 2017)

Remarques sur les questions douanières

L'application du seuil *de minimis* aux fins du traitement douanier pose problème à cause de la sous-facturation des marchandises. Le seuil établi en Dominique est de 150,00 dollars des Caraïbes orientales. Dominique

La détermination de la valeur réelle des produits pose problème. Zambie

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/

Lors de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2015, Maersk a fait remarquer que plus de 200 documents papier étaient nécessaires pour acheminer un conteneur de fleurs du Kenya jusqu'aux Pays-Bas. Maersk a suggéré que le processus serait grandement simplifié si l'on utilisait une infrastructure numérique basée sur Internet – dans un nuage permettant d'obtenir et de partager ces informations. Toutefois, la recherche de solutions TIC basées sur l'informatique en nuage pour les problèmes de dédouanement suppose la libre circulation des données entre les parties dans différentes juridictions, ce qui peut nécessiter une action dans des domaines comme la propriété des données, leur protection et les restrictions à leur utilisation.

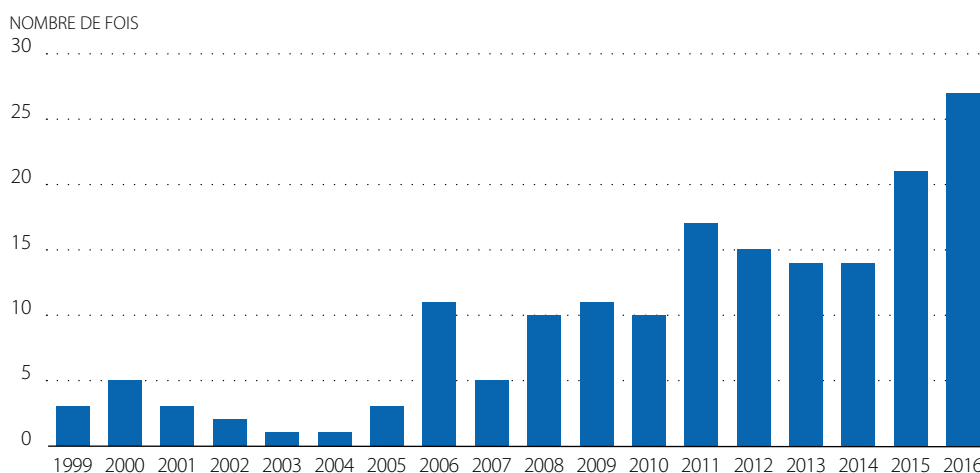
Il est intéressant de noter que l'engagement du secteur privé facilite la recherche de solutions aux problèmes liés aux coûts du commerce électronique. L'entreprise United Parcel Service (UPS) a présenté un cas d'expérience montrant comment elle travaille avec USAID pour autonomiser les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En 2013, la formation dispensée par UPS pour les MPME était axée sur le savoir-faire technique nécessaire pour surmonter les obstacles liés à la logistique et au transport, et pour utiliser le commerce électronique afin d'atteindre de nouveaux marchés. Après de premiers succès, UPS a compris le potentiel de ce programme qu'il a élargi en collaboration avec l'USAID, ainsi qu'avec le Conseil des entreprises États-Unis-ASEAN et plusieurs des entreprises qui en sont membres. L'Alliance des entreprises États-Unis-ASEAN pour des PME compétitives, qui a résulté de cette initiative, a dispensé une formation à plus de 4 600 entreprises de tous les pays de l'ASEAN.

Un cas d'expérience de Trini Trolley, plate-forme d'achat en ligne opérant dans les Caraïbes depuis 2009, montre comment les solutions qui réduisent les coûts du commerce numérique peuvent dégager une valeur commerciale locale (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 85*). Avant l'arrivée de Trini Trolley, il n'existait aucun système d'achat en ligne dans les Caraïbes. Les commandes passées auprès d'entreprises internationales souffraient de longs délais de livraison et de coûts élevés, et les clients avaient des difficultés à rendre les articles; certaines entreprises internationales refusaient même de livrer dans les Caraïbes. (Ce cas d'expérience est examiné plus en détail dans le chapitre 10.)

Les coûts du commerce numérique peuvent aussi être dus aux normes. Les normes garantissent, entre autres, que les produits puissent être connectés et communiquer entre eux; mais si elles sont incompatibles, ou si les procédures de mise en conformité ne sont pas harmonisées, le coût de l'activité commerciale augmente, tant à l'intérieur des frontières nationales qu'en dehors. Un nombre croissant de préoccupations commerciales de ce type est présenté au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC (Comité OTC). Les mesures visant à traiter ces questions portent notamment sur les ordinateurs, les serveurs et les composants de réseaux, les téléphones mobiles, les normes relatives aux réseaux mobiles et les prescriptions en matière de sécurité de l'information.

Par exemple, en novembre 2016, des préoccupations ont été soulevées au sujet des réglementations visant à assurer la sécurité des TIC, des technologies de quatrième génération à évolution à long terme (4G/LTE) pour les smartphones, et des procédures d'évaluation de la conformité pour les appareils électroniques et les produits des technologies de l'information.⁶ La figure 2.7 indique les préoccupations commerciales qui ont été soulevées au Comité OTC.

Figure 2.7. Fréquence des préoccupations relatives aux TIC soulevées au Comité OTC de l'OMC



Source: Secrétariat de l'OMC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525626>

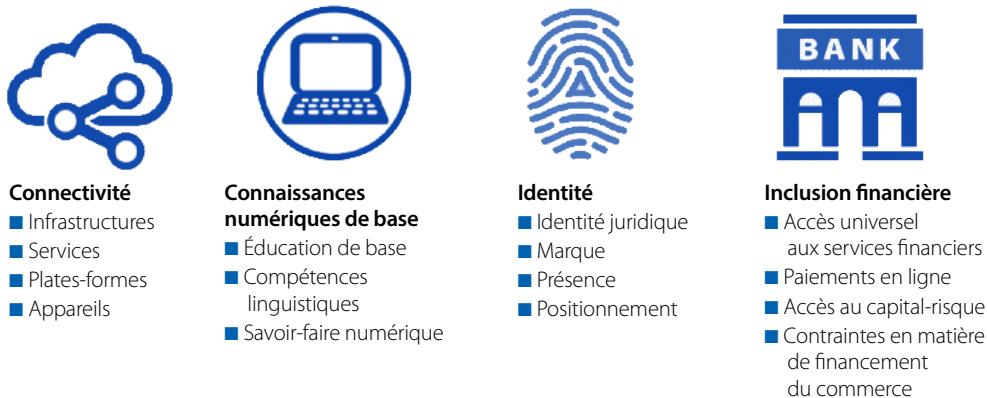
Le Secteur de la normalisation de l'Union internationale des télécommunications (UIT) adopte des recommandations (Recommandations UIT-T) sur le fonctionnement des réseaux de télécommunication. Plus de 4 000 Recommandations UIT-T sont en vigueur pour des éléments fondamentaux des TIC actuelles. La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) a aussi élaboré un ensemble de règles relatives au commerce électronique et aux contrats électroniques, qui couvrent l'utilisation et la reconnaissance des signatures électroniques, l'utilisation des communications électroniques dans les contrats internationaux et les textes législatifs sur les principes de non-discrimination, de neutralité technologique et d'équivalence fonctionnelle dans le commerce électronique.

Le système des droits de propriété intellectuelle (DPI) facilite différentes formes de commerce électronique des produits physiques et des services. Il permet la circulation électronique des données et des informations qui sont nécessaires au fonctionnement du commerce électronique. Dans le monde numérique d'Internet, les conventions relatives aux DPI, comme les marques de fabrique et de commerce qui permettent d'identifier les produits et les services sur les marchés, les droits d'auteur qui protègent les logiciels assurant le fonctionnement des sites Internet et des applications, et les accords définissant les droits d'utilisation (licences), permettent le commerce des marchandises par voie numérique; leur importance a considérablement augmenté. Les DPI jouent déjà un rôle conséquent dans le commerce hors ligne, en encadrant la circulation des informations commerciales et la propriété.⁷

En vertu du principe de territorialité, la portée des DPI peut varier considérablement d'un Membre à l'autre (et ces droits peuvent même être inexistants).⁸ Cette mosaïque de réglementations nationales différentes concernant les droits de propriété intellectuelle internationaux pose des problèmes pour la protection et le respect des DPI sur Internet, moyen de communication mondial qui chevauche différentes juridictions. L'étendue de la couverture des droits de propriété intellectuelle et leur respect peuvent varier considérablement d'un Membre à l'autre et, dans bien des cas, les actions engagées par les détenteurs de droits pour assurer le respect des droits peuvent donner lieu à des contentieux multijuridictionnels, et à d'autres procédures devant de nombreuses autorités nationales. Étant donné que la réglementation de la propriété intellectuelle, son administration et les moyens de la faire respecter se sont toujours inscrits dans un cadre territorial, l'absence de frontières qui caractérise Internet peut accroître les coûts du commerce liés à l'enregistrement et au respect des droits de propriété intellectuelle dans le contexte des réseaux mondiaux.

La figure 2.8 donne une liste des facteurs essentiels pour la connectivité et la participation aux réseaux commerciaux numériques. Les mesures à prendre pour traiter chacun de ces facteurs entraînent des coûts. La figure donne une liste utile des problèmes liés à la connectivité numérique, à la fois du point de vue des coûts et de l'inclusion.

Figure 2.8. Conditions requises pour participer



Source: Simon Lacey (Huawei) et Usman Ahmed (Paypal).

RÉDUIRE LES COÛTS DU COMMERCE NUMÉRIQUE

Depuis sa création, l'UIT a promu la connectivité, en commençant par le soutien de la télégraphie sans fil (UIT, 2016). Plus récemment, elle a été en première ligne des efforts visant à réduire la fracture numérique, depuis que cette notion a été introduite dans les années 1990. À cet égard, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a marqué un tournant important. La phase de 2003 du SMSI à Genève a abouti à une Déclaration et un Plan d'action, demandant, entre autres, l'élaboration de cyberstratégies nationales. La Déclaration de Tunis de 2005 a poursuivi dans cette voie en se concentrant sur les mécanismes financiers pour réduire la fracture numérique et sur les questions de gouvernance d'Internet.

Prenant en considération le rôle majeur des gouvernements en partenariat avec d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre des conclusions du SMSI, y compris le Plan d'action de Genève, au niveau national, nous encourageons les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à élaborer des cyberstratégies, y compris des stratégies TIC et des cyberstratégies sectorielles selon le cas, qui soient globales et tournées vers l'avenir, qui s'inscrivent dans la durée et fassent partie intégrante de leurs plans de développement et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau national, dès que possible et avant 2010. (SMSI, 2005)

Plusieurs sommets régionaux ont complété le processus du SMSI dans le cadre du programme de l'UIT intitulé "Connecter le monde". Ces sommets visent à mobiliser des ressources humaines, financières et techniques pour la réalisation des objectifs du SMSI en matière de connectivité. Cinq sommets régionaux ont été convoqués à ce jour: le Sommet Connecter l'Afrique (Rwanda, 2007), le Sommet Connecter la CEI (Minsk, 2009), le Sommet Connecter le monde arabe (Doha, 2012), le Sommet Connecter les Amériques (Panama, 2012) et le Sommet Connecter l'Asie-Pacifique (Bangkok, 2013). Un cas d'expérience présenté par la Banque africaine de développement (BAfD) indique qu'un montant total de 55 milliards de dollars EU a été promis pour le développement des infrastructures et des services nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés au Sommet Connecter l'Afrique. Il décrit aussi les activités de la BAfD en faveur de la connectivité internationale par fibre optique, les initiatives nationales de réseau dorsal, les politiques et les réglementations et les applications électroniques (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 16*).

La création, en 2010, de la Commission "Le large bande au service du développement durable" a marqué une nouvelle étape dans les efforts mondiaux en faveur de la connectivité.⁹ Initiative conjointe de l'UIT et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette commission rassemble des responsables gouvernementaux, des industriels, des leaders d'opinion, des pionniers en matière de politiques et des agences et organisations internationales qui s'occupent du développement autour de cinq objectifs centraux: rendre le large bande universel; rendre le large bande abordable; connecter les foyers au large bande; connecter ceux qui ne le sont pas encore; et atteindre l'égalité hommes-femmes en matière d'accès au large bande. Un objectif fondamental de cette initiative était de faire en sorte qu'avant 2015, tous les pays aient une politique ou stratégie nationale sur le large bande, ou intègrent cet aspect dans leur définition de l'accès du service universel.

Remarques sur les progrès des cyberstratégies nationales

En 2011, 163 cyberstratégies nationales avaient été élaborées. (UIT, 2011)

En 2016, 151 plans nationaux sur le large bande avaient été élaborés. (UIT/UNESCO, 2016)

Une troisième étape importante dans les efforts déployés par l'UIT pour promouvoir la connectivité est le Programme Connect 2020 pour le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans le monde (UIT, 2014). Ce programme vise quatre objectifs:

1. Permettre et encourager l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation accrue (croissance)
2. Réduire la fracture numérique et généraliser l'accès au large bande (inclusion)
3. Gérer les défis résultant du développement des télécommunications/TIC (durabilité)
4. Accompagner les changements de l'environnement des télécommunications/TIC, améliorer cet environnement et l'adapter (innovation et partenariats).

Encadré 2.6. Exemples d'engagements de politique nationale pris lors de la Conférence pléniptentiaire de l'UIT en 2014

Le Plan directeur des TIC 2020 du Cambodge et le Plan directeur national pour la science et la technologie 2014-2020 ont été annoncés officiellement en août et en octobre. Cinq projets prioritaires ont été identifiés dans le Plan directeur des TIC du Cambodge: le cadre pour l'administration en ligne élaboré depuis 2004, la cybersécurité, l'enseignement en ligne, le commerce électronique et le tourisme électronique. **Cambodge**

En ce qui concerne les objectifs et les cibles connexes qui doivent être atteints d'ici à 2020, l'Éthiopie compte favoriser l'accès aux TIC pendant les cinq prochaines années. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile passera de 30% actuellement à 100%. De même, 50% des foyers auront accès à une connexion Internet rapide, large et fiable. **Éthiopie**

Nous déployons actuellement des réseaux de fibre optique pour connecter toutes les provinces de l'intérieur, et nous espérons que nos 1 600 kilomètres de câbles à fibre optique seront connectés grâce à la coopération entre notre gouvernement, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement. **Mauritanie**

Nous sommes en train de concevoir des réseaux de fibre optique régionaux, qui seront reliés au réseau national et qui nous permettront de fournir des services à large bande dans 21 régions, en connectant de nombreux districts et plusieurs milliers de communes pour atteindre 4 millions d'habitants, et nous prévoyons d'installer beaucoup plus de kilomètres de câbles d'ici à 2027. **Pérou**

Source: UIT (2014), "On the road to implement the Connect 2020 Agenda", www.itu.int/en/connect2020/Documents/pp14-connect2020-commitments.pdf.

Les cibles associées à ces objectifs sont notamment les suivantes:

- 55% des foyers dans le monde devraient avoir accès à Internet d'ici 2020.
- 60% des personnes dans le monde devraient utiliser Internet d'ici 2020.
- Les télécommunications/TIC mondiales devraient être 40% moins chères d'ici 2020.
- Dans les PMA, 15% des foyers devraient avoir accès à Internet d'ici 2020.

Au total, 107 pays ont présenté des communications sur leurs engagements de politique générale à la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT qui s'est tenue du 20 octobre au 7 novembre 2014 à Busan (Corée) (encadré 2.6).

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 montre comment les cyberstratégies nationales et les plans sur les services à large bande sont utilisés pour rendre la connectivité numérique disponible à un coût abordable, et pour créer un environnement favorable pour le commerce numérique. Les réponses données dans le cadre de cet exercice ne signalaient pas de relation entre le niveau de revenu et le déploiement de plans nationaux. Sur les 33 répondants qui ont mentionné des stratégies nationales en matière de commerce électronique ou d'autres stratégies numériques, 15 sont des PMA et 16 sont des pays à revenu intermédiaire. L'encadré 2.7 décrit les mesures signalées par la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Myanmar dans le cadre de l'Exercice de suivi.

En 2007, les secteurs des technologies de l'information et de la gestion des processus d'entreprise de Sri Lanka sont convenus d'un plan décennal visant à générer des recettes d'exportation annuelles de 1 milliard de dollars EU et à créer plus de 80 000 emplois. Ces objectifs ont été dépassés, et le secteur des technologies de l'information est maintenant le cinquième secteur de Sri Lanka en termes de recettes d'exportation. Une nouvelle vision à l'horizon 2020 a été élaborée, dans le but de faire passer les recettes à 5 milliards de dollars EU et de créer 200 000 emplois. L'objectif de Sri Lanka est de monter dans la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la qualité plutôt que sur le coût. À cette fin, le secteur des technologies de l'information a conçu sa stratégie autour de trois objectifs: 1) renforcer les capacités en triplant le nombre de diplômés dans ce domaine d'ici à 2020 (en 2015, le nombre de diplômés dans les technologies de l'information et les domaines connexes était seulement de 6 000); 2) innover en encourageant la création de 1 000 startups et l'établissement de liens entre les milieux universitaires et le secteur privé; et 3) stimuler le développement régional en amenant le secteur des TI/de la gestion des processus d'entreprise dans les régions et en promouvant les relations avec les universités.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 présente les mesures prises par différents pays interrogés pour promouvoir la connectivité numérique (encadré 2.7). Il montre qu'il y a d'importantes disparités entre les pays en ce qui concerne le point de départ et la progression de la mise en œuvre de ces stratégies. En observant ses pays membres en développement, la Banque asiatique de développement (BAsD) note:

Certains pays disposent déjà des politiques et du cadre législatif nécessaires, mais progressent très lentement dans la mise en œuvre; d'autres ont formulé leurs politiques, mais ne les ont pas encore adoptées; d'autres encore disposent de plans en matière de technologies de l'information ou de TIC, mais ne les appliquent pas. (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 115*)

Un cas d'expérience de la BAsD indique que, dans le Corridor économique régional d'Asie centrale, les pays appliquent une législation de facilitation à des rythmes différents, les pays étant groupés en fonction de leurs progrès. Les pays du premier groupe – comprenant l'Azerbaïdjan, la République populaire de Chine (la "Chine"), le Kazakhstan et le Pakistan – ont une couverture juridique complète de la cybercriminalité; presque tous disposent de lois sur la protection des données et de la vie privée, et la Chine dispose également d'une protection des consommateurs. Les pays du second groupe ont des lois dans un ou deux des quatre principaux domaines législatifs. Tous les pays ont au moins un projet

Encadré 2.7. Aperçu de certaines actions nationales en faveur de la connectivité numérique

République démocratique du Congo (RDC): En 2002, le gouvernement a adopté une loi cadre visant à séparer les fonctions réglementaires et opérationnelles pour stimuler la compétitivité des services postaux et de télécommunication. Cette loi-cadre a confié la réglementation à l'Autorité de régulation des télécommunications et de la poste du Congo. En 2009, la RDC a adopté une politique sectorielle: la Stratégie de développement du secteur des télécommunications et des TIC en RDC. Ce document a servi de cadre de référence pour l'action du gouvernement pendant la période 2010-2015. Ces lois sont en cours de révision en attendant l'adoption de la nouvelle loi sur le commerce électronique en RDC. Actuellement, le commerce électronique dans le pays en est encore à un stade embryonnaire.

Côte d'Ivoire: Un écosystème de commerce électronique se met en place en Côte d'Ivoire. Des réformes réglementaires nationales ont été adoptées pour favoriser et réglementer les transactions électroniques, y compris avec des lois sur la protection des données personnelles et des consommateurs, et sur la lutte contre la cybercriminalité. Le gouvernement a créé un ministère de l'économie numérique et de la poste et a ouvert un établissement universitaire axé sur les nouvelles technologies. Le commerce électronique devient progressivement la norme en Côte d'Ivoire, et les entreprises en ligne profitent de la demande croissante des consommateurs. Cependant, la croissance du commerce électronique est encore freinée par l'insuffisance de la logistique et des services de paiement et par les coûts élevés de l'électricité et de la large bande. Le gouvernement reconnaît ces difficultés et a lancé une initiative de développement des TIC axée sur l'infrastructure, l'accessibilité des services, le développement des compétences nationales et la mise en place d'une zone franche technologique.

Myanmar: En 2012, le Myanmar a commencé à réformer ses télécommunications. En 2013, le pays a promulgué une nouvelle Loi sur les télécommunications qui prévoyait: l'extension du réseau de télécommunication et le développement du secteur; la mise en place de types de licences et de règles de base sur l'interconnexion, la concurrence et le règlement des différends; la création d'un organisme de réglementation indépendant (la Commission des télécommunications du Myanmar); et l'élaboration d'une politique gouvernementale globale sur la participation des entreprises privées au secteur des télécommunications (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 113*). La libéralisation a facilité l'entrée sur le marché, en 2014, de deux opérateurs mobiles concurrents, Ooredoo et Telenor. Cela a entraîné une baisse sensible du coût des cartes SIM qui est passé de 150 dollars EU en 2013 à 1,50 dollar EU en 2015. La Global System of Mobile Association (GSMA) a signalé qu'à la fin de 2014, il y avait 11,7 millions de connexions mobiles, avec une croissance annuelle de 25%, ce qui faisait du Myanmar l'un des marchés ayant la plus forte croissance dans le monde (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 5*).

Les contenus Web en birman augmentent aussi, grâce notamment aux efforts de Bindez, une start-up qui met à la disposition des citoyens du Myanmar partout dans le monde des informations et des contenus dans leur propre langue. Cela apporte une solution à un problème rencontré par de nombreux pays qui se sont connectés au cours des dernières décennies: comment faire en sorte que les ordinateurs parlent leur langue (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 48*).

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

de loi sur les transactions électroniques. Cependant, aucune donnée n'indique que d'autres pays que la Chine ont une législation sur la protection des consommateurs. Au Turkménistan et en République kirghize, les fonctionnaires gouvernementaux signalent que la confiance des consommateurs reste faible, ce qui limite la croissance du commerce électronique. En Azerbaïdjan, en revanche, le commerce électronique et la confiance du public ont augmenté depuis 2009 grâce à l'adoption de lois sur la sécurité des informations et des questions connexes. Pour le Tadjikistan, le processus d'accession à l'OMC a aidé à promouvoir la transparence juridique, ce qui facilite le commerce électronique (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

Mesures relatives au commerce électronique et stratégies numériques

Cyberstratégie sectorielle sur le commerce électronique adoptée en 2013 par le gouvernement.

Burkina

Il existe un projet de stratégie pour l'administration publique en ligne qui prend en considération le commerce électronique. **Dominique**

En 2004, le Mali a adopté un document de politique nationale et un plan stratégique pour développer les TIC. En 2010, une politique de développement sectoriel a été mise en place pour le commerce électronique. **Mali**

Le projet de Plan stratégique national sur les TIC pour 2016-2020 crée aussi un environnement favorable au développement du commerce électronique à Maurice. **Maurice**

La stratégie sénégalaise intitulée "Sénégal numérique 2025" est en préparation. **Sénégal**

La Stratégie nationale relative aux TIC a pris fin en 2015. Nous élaborons actuellement une nouvelle stratégie. **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 présente également diverses initiatives régionales visant à promouvoir la connectivité numérique (encadré 2.8). Les questions abordées dans les cadres régionaux asiatiques comprennent des plans visant à faciliter la reconnaissance mutuelle des signatures numériques, la protection de la propriété intellectuelle, la protection des données personnelles et des consommateurs, les services de règlement alternatif des litiges pour les transactions électroniques, la formation et l'éducation en matière de TIC, le développement d'une communauté rurale des TIC, et la mise en place d'une infrastructure pour les services postaux au sein de la région.¹⁰ Certaines régions ont intégré des cyberstratégies ou des stratégies de TIC dans d'autres plans ou objectifs de développement, par exemple pour le développement agricole et rural, la santé publique, les services financiers, l'environnement et la gestion des catastrophes naturelles.

Encadré 2.8. Aperçu de certaines actions régionales en faveur de la connectivité numérique

Au sein de l'**Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)**, un groupe de travail sur le numérique est chargé d'élaborer un vaste plan d'action pour la création d'un cyberspace de l'ASEAN et de développer les compétences nécessaires pour être compétitifs dans l'économie mondiale de l'information grâce à la mise en place d'infrastructures de l'information. Ce groupe de travail examinera les infrastructures physiques, juridiques, logistiques, sociales et économiques nécessaires.

Le **Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)** a récemment lancé un vaste programme énonçant des mesures pour tirer parti des avancées des TI afin de stimuler la productivité et la croissance, et pour fournir des services de base aux communautés. Ce programme d'action vise notamment à promouvoir un environnement politique approprié et à renforcer les capacités afin de créer un cadre pour renforcer les marchés, le commerce électronique, les connaissances et les compétences, et à fournir un accès efficace aux communications et à Internet à un coût abordable. L'APEC soutient le développement de l'enseignement à distance et des capacités informatiques, comme compétences essentielles pour l'enseignement et l'apprentissage, et pour le développement des services médicaux et de santé (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

La Vision 2020 de la **Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** a pour but d'harmoniser les politiques de télécommunication afin de tirer parti de l'économie numérique. En 2013 et 2014, grâce au soutien de la CNUCED, la CEDEAO a organisé deux séances de formation en ligne et trois ateliers régionaux, auxquels ont participé 315 décideurs politiques et législateurs, sur les aspects juridiques du commerce électronique. Les domaines identifiés comme nécessitant une meilleure harmonisation législative sont notamment: les transactions électroniques, la protection des données, la cybercriminalité, la protection des consommateurs, les contenus en ligne et les noms de domaine (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 59*).

RÉDUIRE LA FRACTURE POLITIQUE EN MATIÈRE DE COMMERCE NUMÉRIQUE

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 met en lumière les mesures prises par de nombreux pays en développement et PMA pour promouvoir la connectivité numérique. Il montre aussi qu'il peut exister une "fracture" politique en matière de commerce numérique (encadré 2.9). Sur les 63 répondants, 33 ont dit qu'ils n'avaient pas de stratégie en matière de commerce électronique et numérique. Toutefois, la comparaison de ces réponses avec les statistiques recueillies par l'UIT sur les cyberstratégies et les stratégies large bande donne une image très différente. Les 63 pays partenaires qui ont répondu ont soit une cyberstratégie, soit une stratégie large bande, soit les deux. Pourquoi les résultats divergent-ils autant? Cela pourrait être une question de terminologie. Il se peut que certains répondants n'aient pas considéré que leurs stratégies nationales en matière de TIC ou de large bande étaient des stratégies numériques ou en matière de commerce électronique, selon les termes employés dans le questionnaire de suivi. Il se peut aussi que d'autres n'aient pas voulu mentionner une stratégie qui avait pris fin ou qui était en cours de mise à jour.

Encadré 2.9. L'habilitation numérique pour réduire la fracture numérique

Un paradoxe de la fracture numérique, mentionné par Huawei (2015), est que, tandis qu'elle se réduit, elle s'approfondit. Le développement mondial des réseaux numériques, conjugué à la baisse des coûts des TIC, a contribué à l'élargissement de la couverture des réseaux téléphoniques (87% de la population mondiale et 55% pour les réseaux 3G). Néanmoins, 1 milliard de personnes n'ont pas encore accès à une forme quelconque de télécommunications; 3 milliards n'ont pas accès à Internet large bande; et dans les pays en développement, seulement trois personnes sur dix utilisent Internet, contre huit sur dix dans les pays développés. L'augmentation exponentielle du nombre de connexions, de capteurs, d'appareils, de données, de vidéos et d'analyses devrait produire des avancées dans les domaines de l'agriculture et de la santé, renforcer les économies, contribuer à la protection de l'environnement et améliorer les transports. La sophistication accrue des technologies signifie que les compléments analogiques nécessaires au fonctionnement de l'économie numérique sont plus nécessaires que jamais. Pour mettre en place ces compléments analogiques, il faut aider les utilisateurs, appliquer des politiques judicieuses et réduire les coûts d'accès. Huawei qualifie ces actions de "solutions d'habilitation numérique" et explique que ces solutions doivent respecter les principes du marché: elles doivent être adaptées à l'échelle et à l'industrialisation, et tenir compte de tous les niveaux de revenu. La valeur créée profitera à tout le monde, non seulement en termes financiers, mais aussi en apportant des avantages aux gens et aux communautés.

Source: Huawei (2015), "Connecting the Future, Digital Enablement, Bridging the Digital Gap to Connect People and Society"
www.huawei.com/minisite/digital-enablement/download/Digital+Enablement_ENGLISH+online.pdf

Néanmoins, les divergences entre les réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 et les chiffres de l'UIT sur les cyberstratégies et les plans large bande peuvent s'expliquer aussi par l'existence ou l'absence de mécanismes de coordination nationaux. Sur les 63 répondants, 21 ont signalé qu'ils disposaient de tels mécanismes. Les résultats du suivi de l'Aide pour le commerce ne montrent pas que les ministères du commerce nationaux participent systématiquement à ces mécanismes. Seuls 10 répondants sur 21 ont indiqué que leur ministère du commerce participait aux mécanismes de coordination nationale.¹¹

Les résultats de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 permettent aussi de conclure que le secteur privé n'est pas systématiquement présent dans les mécanismes de coordination. Le Pakistan est une exception notable: le gouvernement a répondu dans son autoévaluation que le secteur privé participe aux mécanismes de coordination nationaux sur le numérique, et a indiqué que l'unité chargée des politiques en matière de commerce électronique au sein du ministère du commerce consulte les organismes pertinents, ainsi que les représentants des principales entreprises privées de commerce électronique. De même, l'Ouganda a noté que son Groupe de travail sur le secteur des TIC comprend des représentants du secteur privé et du gouvernement.

Encadré 2.10. Politique commerciale et disponibilité des connexions numériques à un coût abordable

"Réduire le coût des téléphones mobiles et des équipements TIC. Les gouvernements doivent s'efforcer de réformer les régimes d'imposition et de brevets pour faire baisser les coûts des équipements TIC. Ils devront aussi inciter le secteur privé à développer des smartphones de qualité à faible coût" ... "Pour connecter tout le monde, il faut des politiques équilibrées qui portent sur la demande ainsi que sur l'offre; il faut réglementer et encourager la concurrence; il faut des lignes fixes ainsi que des services mobiles à large bande; il faut un accès public ainsi que des abonnements individuels. Les ministres, entre autres, doivent être le fer de lance des efforts faits pour rassembler tous les acteurs et élaborer un plan clair et cohérent afin de planifier des réformes et de stimuler les investissements nécessaires pour réduire les coûts et améliorer l'accès. Les donateurs et les organismes d'aide doivent participer en apportant un soutien financier et pratique." Alliance pour un Internet à la portée de tous (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 2*).

"Il subsiste des défis de taille pour la mise en place de régimes de licences convergents et neutres sur le plan technologique, la promotion de la concurrence, l'établissement de règles et de droits de douane équitables en matière d'interconnexion, la gestion des ressources comme le spectre des fréquences radioélectriques et les numéros, la conception et l'exécution de stratégies d'accès universel et l'application des normes. Les politiques et les réglementations qui suppriment l'exclusivité à l'entrée sur les marchés, réduisent les droits de licence et simplifient les procédures de licences, ainsi que celles qui promeuvent un accès ouvert, transparent et non discriminatoire aux réseaux, sont le fondement de l'amélioration des réseaux à large bande nationaux et régionaux. En outre, la plupart des pays membres rencontrent des difficultés dans de nouveaux domaines de politique, en particulier ceux qui concernent les transactions électroniques et la cybersécurité." Banque africaine de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 16*).

Malgré les vastes possibilités offertes par l'économie numérique, l'Asie a encore des obstacles à surmonter pour réaliser pleinement son potentiel et utiliser le commerce électronique au service du développement durable. En plus de l'absence de législation nationale pour soutenir le commerce électronique transfrontières, les pays en développement d'Asie sont confrontés à des obstacles liés à l'insuffisance de l'infrastructure TIC, à la facilitation des échanges et à la logistique, aux paiements électroniques et à l'inadéquation des compétences. En outre, de nombreux pays n'ont pas de stratégie nationale pour comprendre les bases du commerce électronique. Bien que les pays en développement d'Asie continuent à renforcer leurs capacités en matière de commerce électronique, la plupart rencontrent des problèmes institutionnels, comme les procédures de dédouanement compliquées, les lourdeurs administratives et le manque d'harmonisation des prescriptions douanières entre les États, qui freinent le commerce intrarégional. Les risques liés aux marchés – comme la fraude, les coûts d'adaptation et le risque d'éviction – font aussi obstacle à l'entrée sur les marchés. Banque asiatique de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

Le coût des ordinateurs et des télécommunications reste généralement élevé, en raison du manque de libéralisation et de déréglementation des marchés, ainsi que des années de sous-investissement chronique. Banque asiatique de développement (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 116*).

En ce qui concerne l'accessibilité financière, 57% de la population n'a actuellement pas les moyens d'accéder à Internet, car le coût des appareils pour utilisateurs finals, des services et de l'accès et les coûts accessoires (y compris les taxes sur l'utilisation et les appareils) restent trop élevés pour beaucoup. Commission "Le large bande au service du développement durable" (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 41*).

Le soutien au titre de l'Aide pour le commerce peut aider les gouvernements à établir des mécanismes de coordination. El Salvador a indiqué que le soutien de l'USAID facilite la coopération sur les questions relatives au commerce électronique avec diverses parties prenantes, notamment la Chambre de tourisme salvadorienne, la Direction de l'innovation et de la qualité, le Conseil national des sciences et de la technologie et le Ministère du tourisme.

L'importance de la dimension commerciale des questions de connectivité numérique a été mise en évidence par un cas d'expérience de l'Australie, qui décrit la coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle pour créer un environnement favorable au développement de l'innovation nationale, aux investissements entrants et au transfert de technologie. D'autres cas d'expérience, présentés par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et l'Alliance for Affordable Internet, soulignent l'influence que peuvent avoir les ministères du commerce pour assurer des connexions numériques disponibles à un coût abordable. L'encadré 2.10 rassemble certaines conclusions tirées de ces cas d'expérience.

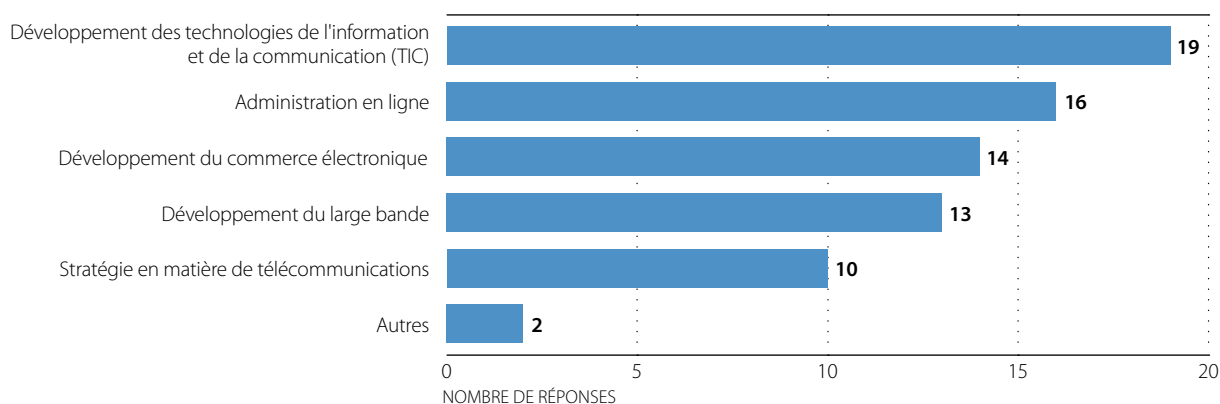
L'Australie est un exemple de donateur qui soutient les efforts déployés pour améliorer la disponibilité de la connectivité numérique à un coût abordable grâce à la réforme des télécommunications. Dans sa réponse au questionnaire d'auto-évaluation, l'Australie indique qu'elle a fourni des avis spécialisés à l'Indonésie pour lui permettre d'attribuer les fréquences radio pour la téléphonie mobile 3G et les services Internet de la manière la plus transparente et la plus économique possible. Cela a donné lieu à une enchère qui a rapporté au gouvernement plus de 700 millions de dollars EU de recettes et a permis le déploiement le plus rapide du monde de services 3G. De même, au Vanuatu l'Australie a aidé à introduire la concurrence privée et une réglementation indépendante de sorte que la couverture mobile est passée de 20% de la population en 2007 à 85% en 2009. Le prix des téléphones est tombé de 100 à 25 dollars EU et le prix mensuel de l'abonnement à Internet est passé de 200 à 60 dollars EU.

L'AIDE POUR LE COMMERCE PEUT PROMOUVOIR LA CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE

Sur les 40 donateurs qui ont répondu à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017, 25 ont noté que les questions relatives au commerce électronique ou au numérique sont prises en compte dans leurs dialogues au niveau national avec les pays partenaires et les partenaires régionaux. La figure 2.9 donne un aperçu de l'importance relative de certains domaines spécifiques du soutien des donateurs (développement des TIC, administration en ligne, commerce électronique, large bande, télécommunications et autres). La figure 2.10 donne des renseignements plus détaillés sur le type de soutien fourni.

Les recherches de l'OCDE indiquent que le soutien au titre de l'Aide pour le commerce (versements) visant à promouvoir la connectivité numérique représente en moyenne 650 à 700 millions de dollars EU par an, la part la plus importante (34%) allant au financement de projets de télécommunication, suivi par l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (21%), par les politiques et la gestion (17%) et enfin par la recherche-développement (10%).

Figure 2.9. Domaines prioritaires du soutien des donateurs en faveur de la connectivité numérique



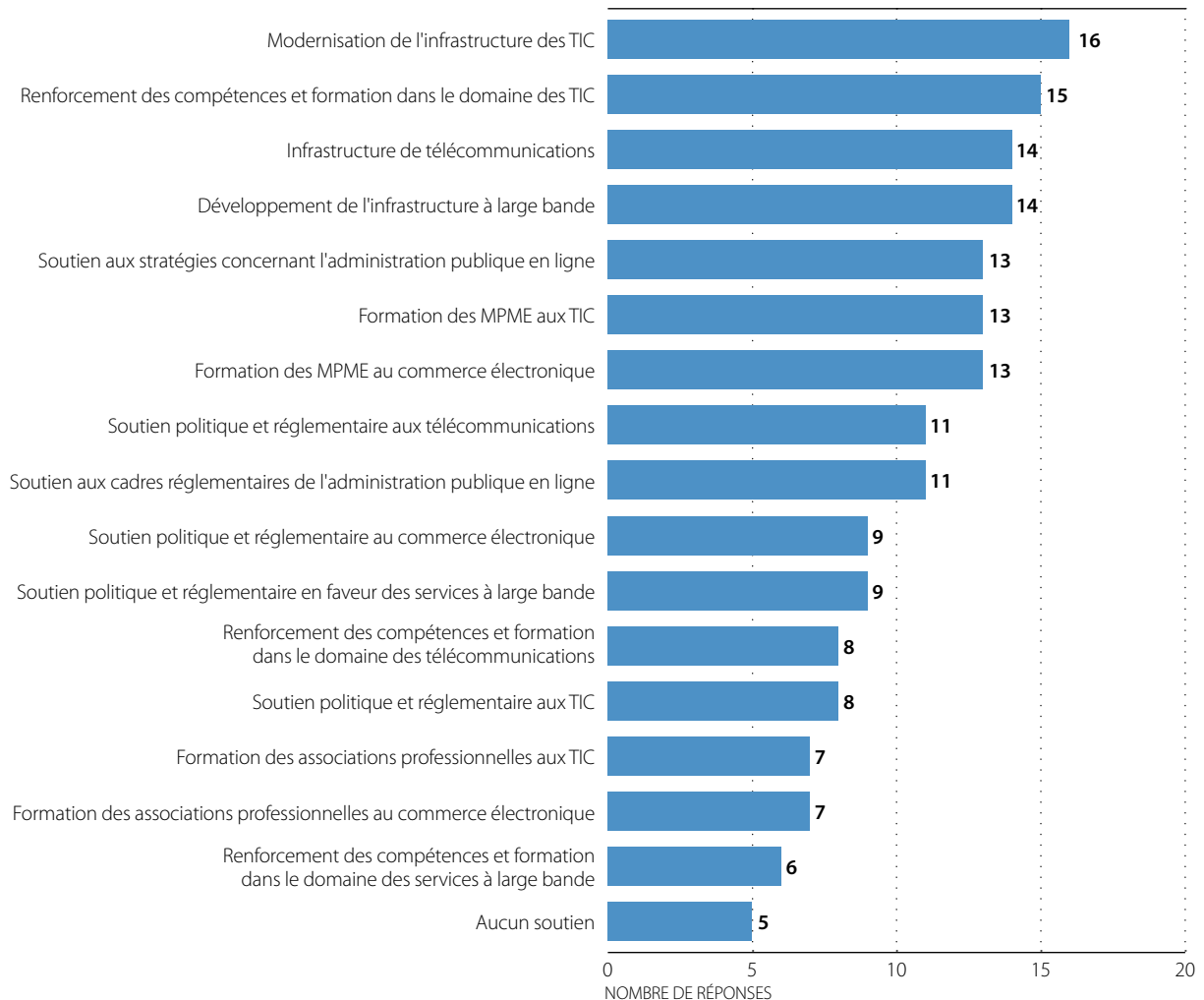
Note: Les chiffres correspondent au nombre total de réponses pour chaque domaine prioritaire.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525645>

L'Exercice de suivi 2017 montre que la demande de soutien au titre de l'Aide pour le commerce dans ce domaine augmente, et devrait continuer d'augmenter. Parmi les 40 donateurs qui ont répondu, 11 ont signalé une augmentation significative de la demande dans ce domaine au cours des 5 dernières années, et 31 s'attendaient à un accroissement de la demande dans l'avenir, tant de la part des pays partenaires que des partenaires régionaux. Cette conclusion semble fondée: 57 des 63 gouvernements de PMA et de pays en développement qui ont répondu à l'exercice ont estimé qu'ils auraient besoin d'assistance dans l'avenir pour atteindre leurs objectifs stratégiques en matière de commerce électronique.

Figure 2.10. Types de soutien fourni pour promouvoir la connectivité numérique



Note: Les chiffres correspondent au nombre total de réponses pour chaque type de soutien.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525664>

La Commission européenne et l'Allemagne ont toutes deux indiqué qu'elles actualisaient leur stratégie pour promouvoir le développement numérique. L'Allemagne a noté qu'elle mettait au point une stratégie plus cohérente pour rassembler les initiatives dans ce domaine, comprenant un soutien à l'industrie des TI au Kosovo dans le cadre d'un projet conjoint avec la Norvège (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 63*). La Commission européenne a indiqué qu'elle avait présenté, en novembre 2016, une proposition de nouveau

consensus européen pour le développement comprenant une déclaration sur le numérique au service du développement. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a lancé l'Initiative pour l'économie de la connaissance, en travaillant avec les pays sur les questions liées à l'innovation comme l'amélioration des réglementations en matière de télécommunications et la mise en place d'écosystèmes qui permettent aux sociétés de capital-risque et aux fonds d'investissement privés de se développer. La BERD offre aussi un financement au secteur privé, notamment pour des projets liés au développement ou à l'expansion du commerce électronique.

D'autres donateurs, en particulier le Japon et la Corée, agissent déjà pour promouvoir la connectivité numérique et ont des programmes bien établis. En plus de leurs propres programmes bilatéraux, les deux pays contribuent à des programmes multilatéraux. Il s'agit notamment du Fonds coréen de partenariat pour les connaissances et l'Asie numérique, et du Fonds japonais pour les technologies de l'information et de la communication administré par la Banque asiatique de développement. L'encadré 2.11 décrit les activités du Japon dans le domaine de l'infrastructure des TIC.

Encadré 2.11. Mise en place d'infrastructures de qualité grâce aux TIC au Japon

Le Japon possède l'un des niveaux les plus élevés de technologies de l'information et de la communication (TIC) au monde, ainsi qu'une expérience avérée en matière d'aide au développement dans ce domaine. Par exemple, il a contribué au développement des TIC dans diverses régions en tant que principal fournisseur international de câbles optiques sous-marins. Un système d'authentification biométrique a aussi été adopté par plus de 70 pays, pour assurer la sûreté et la sécurité des personnes. De plus, le Japon soutient la mise en œuvre des TIC pour la gestion des catastrophes dans de nombreux pays en utilisant ses connaissances en tant que pays affecté par des catastrophes naturelles. Le Japon fait aussi des progrès importants dans le transfert de technologie axé sur l'utilisation pratique des TIC. Avec l'introduction de la radiodiffusion numérique terrestre au Botswana, le Japon s'efforce de développer des entreprises qui utilisent la radiodiffusion de données et de transférer les technologies de la création de programmes télévisés. Par ailleurs, grâce à son entreprise de satellites de communication située en Turquie, le Japon a non seulement produit et fourni des satellites, mais il a aussi mené des programmes d'éducation technologique de haut niveau axés sur le développement autonome. Le soutien du Japon en matière de TIC contribue à l'optimisation des infrastructures publiques existantes et à la prolongation de leur durée de vie. Pour la construction du pont Can Tho au Viet Nam, un soutien a été fourni pour introduire un système de mesure en temps réel de la tension et des oscillations. Grâce à la détection rapide des anomalies, il est possible d'éviter les dommages et les déformations. Dans le cadre du service postal du Myanmar, le Japon a aidé à numériser les services de transfert d'argent. Il offre un soutien diversifié précisément parce qu'il possède des capacités aussi vastes en matière de développement des TIC.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 75, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-75-Achieving-Quality-Infrastructure-through-the-ICT-of-Japan.pdf

La croissance fondée sur les TIC en Corée est considérée par certains comme un modèle. Dans les années 1990, le gouvernement coréen a mis en œuvre une série de plans à long terme. Le plan Infrastructure coréenne de l'information, lancé en 1995, a permis la mise en place de réseaux de fibre optique dans tout le pays. Le gouvernement a aussi établi plusieurs plans directeurs: 1) la Loi sur la promotion de l'informatisation (1995), suivie du premier plan directeur pour la promotion de l'informatisation (1996); 2) "Cyber Korea 21" (1998), pour faire face au changement d'environnement dû à la crise financière asiatique; 3) "e-Korea Vision 2006" (2002), mis à jour par la "Broadband IT Korea Vision 2007" (2003); et 4) le Plan directeur UKorea. Toutes ces mesures ont abouti à la construction d'infrastructures informatiques de pointe et à la croissance de l'industrie des TIC. La Corée a aussi lancé une série de programmes de formation et de mesures de déréglementation; par exemple, le gouvernement a ouvert le marché des services Internet à large bande en supprimant la réglementation et les contrôles sur l'octroi de licences et la tarification. Des mesures réglementaires appropriées ont encouragé la concurrence basée sur les installations entre les prestataires de services. La concurrence accrue a exercé une pression à la baisse sur les tarifs, ce qui a ensuite entraîné une augmentation de la demande de services Internet (*Exercice de suivi de l'aide pour le commerce OMC-OCDE 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 124).

Le dialogue avec les partenaires régionaux est un autre aspect important du développement du commerce électronique, en particulier dans les domaines des TIC et des services à large bande. L'Australie fournit un soutien à l'ASEAN pour l'amélioration de sa connectivité régionale, notamment avec l'élaboration d'un Schéma directeur pour la connectivité de l'ASEAN, qui couvre la connectivité physique, comme le réseau international de câbles sous-marins de télécommunication et la couverture nationale des services à large bande. L'Australie fait aussi partie de donateurs qui soutiennent la Banque mondiale dans la région indo-pacifique pour le développement de l'infrastructure des TIC, comme les connexions internationales par câbles sous-marins, et elle fournit une assistance technique en matière de politique et de réglementation afin d'améliorer l'accès aux infrastructures et aux services en matière de TIC.

L'infrastructure est un obstacle de taille pour de nombreux pays, en particulier les pays pauvres ou ceux qui ont une importante population rurale ou isolée. De nombreux marchés en développement ont besoin d'investissements massifs pour passer à des technologies mobiles plus avancées. (Fonds économique mondial – Boston Consulting Group, 2016)

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 met en lumière la participation multidimensionnelle du secteur privé au commerce électronique et, plus largement, au développement des TIC. Les cas d'expérience présentés par les pays partenaires et les donateurs indiquent qu'il y a une étroite collaboration entre les secteurs public et privé. Parmi les donateurs, 54% ont indiqué qu'ils travaillaient avec le secteur privé pour soutenir la croissance du commerce électronique dans les pays et régions partenaires.

Par le passé, le financement des infrastructures TIC, dans la plupart des pays en développement, était fondé sur les investissements publics. Dernièrement, un important afflux de ressources financières a eu lieu, dans lequel la participation du secteur privé a été encouragée, sur la base d'un cadre réglementaire solide, et des politiques générales visant à réduire la fracture numérique ont été mises en œuvre. (Sommet mondial sur la société de l'information, 2005)

Un bon exemple de la participation du secteur privé à des projets d'infrastructure visant à réduire la fracture numérique est dans le domaine des câbles de communication sous-marins, qui transmettent 90% des données Internet mondiales, les 10% restants étant transmis par satellite. En 2016, environ 350 câbles sous-marins avaient été installés sur plus de 1,2 million de kilomètres.

Il existe trois structures de financement de cette infrastructure: les partenariats public-privé; les consortiums d'opérateurs privés; et les câbles privés. L'encadré 2.12 montre le rôle important qu'a joué le financement du développement pour amener les câbles sous-marins dans des régions qui, autrement, n'auraient peut-être pas de connectivité numérique, en particulier grâce aux initiatives de câblage dans le Pacifique..

Le financement du développement joue aussi un rôle catalyseur en Afrique pour promouvoir la connectivité. Le système de câble sous-marin d'Afrique de l'Est (EASSy) en est un bon exemple. L'EASSy va de Mtunzini en Afrique du Sud à Port-Soudan au Soudan, avec des points d'atterrissage dans neuf pays et des connexions à dix pays sans littoral. La connectivité à l'intérieur des terres est importante, car elle permet aux pays sans littoral de ne plus dépendre de l'accès Internet par satellite pour fournir des services de téléphonie vocale et de transmission de données. L'EASSy est détenu et géré par un groupe d'actionnaires africains (92%) et internationaux (8%), qui sont tous des opérateurs de télécommunication et des prestataires de services. L'encadré 2.13 décrit d'autres projets régionaux réalisés dans le cadre de l'Initiative Connecter l'Afrique. La question de la connectivité des pays sans littoral a aussi été évoquée par la Banque asiatique de développement dans sa communication pour l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017. La BASD a noté que les pays sans littoral doivent soit utiliser l'accès par satellite, qui peut avoir un coût prohibitif tout en étant relativement lent, soit dépendre des pays voisins pour l'accès terrestre aux stations d'atterrissage de câbles sous-marins.

Encadré 2.12. Pose de câbles dans le Pacifique

Samoa: La BASD a approuvé une subvention de 25 millions de dollars EU pour un projet de câbles sous-marins, visant à installer des câbles à fibre optique pour relier les Samoa au réseau international de câbles sous-marins des Fidji. Actuellement, les Samoa sont connectés au système de câbles Samoa américaines-Hawaii par le biais du câble Samoa-Samoa américaines, qui fonctionne presque à pleine capacité. Le projet permettra d'élargir l'accès à Internet pour répondre à la demande croissante des Samoa, en fournissant un accès rapide à un coût abordable. Le financement de la BASD a été complété par un financement de la Banque mondiale et de l'Australie. La Samoa Submarine Cable Company a versé 8,2 millions de dollars EU à titre de fonds propres; le gouvernement des Samoa couvre les taxes et les droits d'un montant de 6,7 millions de dollars EU. Le coût total du projet a été estimé à 57,4 millions de dollars EU. Le projet vise à améliorer la fourniture de services à large bande à bas coût aux Samoa, à renforcer le cadre réglementaire et juridique pour les TIC et à faciliter l'investissement dans la cybersanté dans le pays. Une partie du projet consistera à mettre en place un système de cybersanté pour améliorer la qualité des soins aux patients.

Tonga: Dans le cadre du Programme de connectivité régionale dans le Pacifique, la Banque asiatique de développement, le gouvernement des Tonga, Tonga Cable et le Groupe de la Banque mondiale ont uni leurs forces pour financer et soutenir un système de câbles sous-marins à fibre optique de 827 kilomètres qui relie les Tonga aux Fidji par le biais du câble de la Southern Cross, le principal lien transpacifique entre l'Australie et les États-Unis. Tonga Cable est le propriétaire et le responsable du câble à fibre optique. L'équipe du projet a terminé le travail en quatre ans, sans dépassement budgétaire, un jour avant le délai prévu. Les coûts de la connectivité internationale ont déjà baissé de plus de 60%.

Source: Banque asiatique de développement, *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 8, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-08-Samoa-Submarine-Cable-Project.pdf et cas d'expérience du secteur public n° 97, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-97-AsDB-Tongas-High-Speed-Revolution.pdf.

Encadré 2.13. Initiative Connecter l'Afrique

Réseau de base de l'Afrique centrale (CAB): Le projet consiste à construire un réseau de télécommunication composé de liaisons terrestres à fibres optiques au réseau de câbles sous-marins à fibre optique de la côte ouest-africaine. Le réseau large bande de base s'appuie sur les infrastructures à fibres optiques construites le long de l'oléoduc qui relie Kribi (Cameroun) et Doba (Tchad).

Réseau à large bande de l'Afrique de l'Est (EABN): Le projet consiste à construire un réseau intégré d'infrastructure TIC à large bande pour l'Afrique de l'Est qui assurera la connectivité transfrontières du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie, et la liaison avec les centres de transit internationaux à travers les systèmes de câbles sous-marins à fibre optique.

Réseau de base de l'Afrique australe (raccordement SATA): Le projet consiste à améliorer les liaisons transfrontières qui interconnectent les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), grâce à des réseaux à fibres optiques. Ils seront ainsi reliés aux systèmes de câbles sous-marins, y compris l'EASSy.

Réseau de fibres du Consortium d'électricité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO): Ce projet consiste à augmenter la capacité d'accès aux services à large bande en tirant parti du réseau d'infrastructure de communications du West Africa Power Pool (WAPP). Le projet relie le réseau WAPP à l'infrastructure nationale et régionale pour combler les déficits de connectivité dans la région de la CEDEAO.

Source: Banque africaine de développement, *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 16, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-16-AfDB-Connect-Africa-Initiative.pdf

Le secteur privé participe aussi directement à la fourniture de solutions de connectivité numérique. Facebook a présenté un cas d'expérience sur le Telecom Infra Project (TIP) – initiative d'ingénierie qui réunit des opérateurs, des fournisseurs d'infrastructure, des intégrateurs de systèmes et d'autres entreprises de technologie pour développer de nouvelles technologies et de nouvelles approches pour la construction et le déploiement d'infrastructures de réseaux de télécommunication. Pour Facebook, le TIP est un nouvel investissement lié à d'autres initiatives de connectivité en cours dans le cadre d'Internet.org (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 154*). Le projet Loon de Google et FastMile de Nokia sont d'autres exemples d'actions du secteur privé. Huawei identifie quatre segments pour l'infrastructure de connectivité, comme cela est indiqué dans l'encadré 2.14.

Encadré 2.14. Les quatre segments de l'infrastructure de connectivité

Segment	Description	Pictogramme
01	Premier kilomètre Installations et équipements qui relient les réseaux nationaux au World Wide Web.	Globe terrestre avec une icône de localisation.
02	Deuxième kilomètre Infrastructures nationales essentielles composées de réseaux de téléphonie fixe (raccordement), de câbles à fibre optique ou câbles de cuivre, de centres de données, de stations de base de télécommunication mobile et d'autres équipements.	Antenne de télécommunication.
03	Dernier kilomètre Il s'agit de la "boucle locale", dernière partie d'un réseau de télécommunication qui se termine généralement dans les foyers et les bâtiments où résident ou travaillent les utilisateurs finals.	Bâtiment à plusieurs étages.
04	Kilomètre invisible Il s'agit principalement du spectre et d'autres éléments invisibles.	Signe de Wi-Fi.

Premier kilomètre: Le régime réglementaire régissant l'acquisition et le fonctionnement des antennes satellites et les conditions de concurrence qui s'appliquent aux passerelles internationales et aux stations d'atterrissage déterminent l'intérêt que les acteurs privés auront à déployer et gérer cette infrastructure critique.

Deuxième kilomètre: L'équilibre établi par le régulateur indépendant entre la concurrence et un rendement financier adéquat pour l'exploitation de l'infrastructure est essentiel. Les subventions, les accords de cofinancement et la réduction du coût d'importation des équipements et des composants (droits de douane et autres coûts commerciaux) sont d'autres instruments de politique permettant d'augmenter l'investissement dans l'infrastructure. Les gouvernements peuvent aussi mandater, par voie législative, la pose de fibres optiques au moment de la construction d'autres infrastructures (comme des oléoducs ou des routes).

Dernier kilomètre: L'intervention du gouvernement pour promouvoir la concurrence intermodale sur une même infrastructure est une option, tout comme les projets "fibre optique dans les foyers" qui visent à remplacer les anciens câbles en cuivre, notamment pour inciter les promoteurs immobiliers à rendre leurs projets durables.

Kilomètre invisible: La gestion du spectre est le principal levier sur ce plan, notamment pour faire en sorte que le prix fixé rende son exploitation commercialement viable, que l'accès au spectre soit concurrentiel et que les actifs fixes essentiels soient partagés entre les opérateurs, tout en permettant à ceux qui achètent du spectre de le revendre sans trop de restrictions ou de conditions.

Source: Huawei (2015) "Connecting the Future, Digital Enablement, Bridging the Digital Gap to Connect People and Society" www.huawei.com/minisite/digital-enablement/download/Digital+Enablement_ENGLISH+online.pdf

Outre les initiatives concernant l'infrastructure, le secteur privé mène directement diverses actions pour promouvoir la connectivité numérique, à la fois dans le cadre d'initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises et dans le cadre d'opérations commerciales ordinaires. Plusieurs de ces actions visent à promouvoir l'adoption et l'utilisation au niveau local, comme l'initiative "Taobao rural" du groupe Alibaba (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 23*). D'autres initiatives cherchent à améliorer la sensibilisation et les compétences en matière de TIC, comme le programme Digital-Nation Africa d'IBM. Telenor a présenté des exemples de projets destinés à réduire la fracture numérique entre hommes et femmes (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 45 et 46*). Jumia Market décrit sa contribution à l'autonomisation économique de dizaines de milliers de commerçants en Afrique au cours des trois dernières années grâce au commerce électronique, en mettant l'accent sur la réussite de trois commerçants locaux au Cameroun.

Un cas d'expérience présenté par Amazon montre comment une petite entreprise rurale en Thaïlande (Lanna Clothes Design) a reçu les moyens de s'élargir au niveau international grâce au commerce électronique (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 88*). Facebook explique aussi que son Programme Express Wi-Fi, lancé au Nigéria en 2016, fournit des services Internet abordables et rapides qui permettent de réduire le coût des activités commerciales pour les entreprises informatiques du Marché international d'Alaba, à Lagos (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 153*).

CONCLUSIONS

Ce chapitre a passé en revue les questions qui influent sur la connectivité numérique, en s'appuyant sur les renseignements fournis par des pays en développement et des PMA, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des organisations régionales, des partenaires Sud-Sud et le secteur privé, dans le cadre de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 de l'OCDE et de l'OMC. Ces renseignements montrent l'action concertée des gouvernements, des partenaires de développement et du secteur privé pour promouvoir la connectivité numérique.

L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 met en relief le rôle essentiel de l'UIT dans la promotion de la connectivité numérique. Le Programme Connect 2020 (UIT, 2014) et la Commission "Le large bande au service du développement durable" ont galvanisé l'action de nombreux acteurs pour réduire la fracture numérique. Il ressort aussi de l'Exercice que les efforts visant à réduire la fracture numérique ne se concentrent plus seulement sur les problèmes du côté de l'offre (par exemple, les câbles à fibre optique sous-marins), mais s'intéressent aussi aux problèmes du côté de la demande concernant la connectivité numérique (par exemple, la concurrence entre les fournisseurs de services de télécommunication). À cet égard, l'analyse donne à penser que les ministères responsables du commerce, et plus généralement de la politique commerciale, ont un rôle à jouer pour que la connectivité numérique soit non seulement disponible, mais aussi abordable. Un cadre réglementaire favorable est indispensable pour faire en sorte que la connectivité numérique favorise les possibilités économiques.

Un autre sujet de préoccupation ressort de l'analyse des résultats de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, que l'on peut qualifier de "fracture" des politiques en matière de commerce numérique. Les ministères du commerce ne semblent pas être systématiquement impliqués dans les TIC ou dans les mécanismes nationaux de coordination de l'administration numérique ou en ligne. Si rien n'est fait, ce manque d'engagement peut limiter l'action politique du côté de la demande. ■

BIBLIOGRAPHIE

APEC (2015), APEC Connectivity Blueprint, APEC Policy Support Unit (APEC#214-SE-01.30)

http://publications.apec.org/publication-detail.php?pub_id=1603.

Banque mondiale (2016), Rapport sur le développement dans le monde "Les dividendes du numérique",

Washington D.C., <http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2016>.

CNUCED (2015), "Review of Maritime Transport", Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement,

UNCTAD/RMT/2015, Genève, DAES (2016), "Progress towards the Sustainable Development Goals", Rapport

du Secrétaire général, E/2016/75, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies,

<https://sustainabledevelopment.un.org/sdg9>.

Commission "Le large bande au service du développement durable" (n.d.), page Web,

www.broadbandcommission.org/publications/Pages/default.aspx.

Communication présentée par Cuba, l'Équateur et le Nicaragua (14 juillet 2011), "Participation efficace des pays en développement au commerce électronique, en tant que moyen de lutte contre la pauvreté", WT/GC/W/635.

Forum économique mondial – Boston Consulting Group (2016), "Internet for All: A Framework for Accelerating Internet

Access and Adoption", Forum économique mondial en collaboration avec le Boston Consulting Group,

<https://www.weforum.org/reports/internet-for-all-a-framework-for-accelerating-internet-access-and-adoption>.

Forum économique mondial (2016a), "Internet for All: A Framework for Accelerating Internet Access and Adoption",

Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/WEF_Internet_for_All_Framework_Accelerating_Internet_Access_Adoption_report_2016.pdf.

Forum économique mondial (2016b), "The Fourth Industrial Revolution: what it means, how to respond",

Forum économique mondial, Genève,

<https://www.weforum.org/agenda/2016/01/the-fourth-industrial-revolution-what-it-means-and-how-to-respond/>.

Huawei (2015), "Connecting the Future, Digital Enablement, Bridging the Digital Gap to Connect People and Society"

www.huawei.com/minisite/digital-enablement/download/Digital+Enablement_ENGLISH+online.pdf.

OCDE (2015), *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2015*, Publications de l'OCDE, Paris.

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264243767-fr> (2012), Trade in Value-Added: Concepts, Methodologies and

Challenges, Organisation de coopération et de développement économiques, www.oecd.org/sti/ind/49894138.pdf.

OCDE-OMC (2015), *Panorama de l'aide pour le commerce 2015: Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable*

et inclusive, OMC, Genève/Éditions de l'OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2015-fr.

OCDE-OMC (2016), *Measuring Digital Trade: Towards a Conceptual Framework*, Working paper for Working Party on

International Trade in Goods and Trade in Services Statistics, Organisation de coopération et de développement

économiques, Paris, [www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSSP/](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSSP/WPTGS(2017)3&docLanguage=En)

[WPTGS\(2017\)3&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/CSSP/WPTGS(2017)3&docLanguage=En).

OMC (2015), "Accélérer le commerce: avantages et défis de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des

échanges", Rapport sur le commerce mondial 2015, Organisation mondiale du commerce, Genève,

https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/wtr15_f.htm.

OMC (13 juin 2016a), "L'inclusion financière et l'AGCS – obstacles à l'inclusion financière et au commerce des services"

Note du Secrétariat, S/FIN/W/88/Add.1, Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (2016b), Comité du commerce et du développement, Trente-troisième session spécifique sur les petites économies, Note sur la réunion du 4 novembre 2016, Logiciels et services à Sri Lanka – Exposé de Sri Lanka (Association des sociétés de logiciels et de services), WT/COMTD/SE/M/33, https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/wkprog_f.htm.

OMC (2017), "Examen des politiques commerciales de la Sierra Leone, Rapport du Secrétariat", Organisation mondiale du commerce, Genève, WT/TPR/S/303/Rev.1, https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tpr_f.htm.

Shawn Tan (2015), "The effects of the Internet on Firm Export Behaviour" dans le Rapport sur le développement dans le monde 2016 "Les dividendes du numérique", Banque mondiale, Washington D.C. <http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2016>.

Sommet mondial sur la société de l'information (18 novembre 2005), Agenda de Tunis pour la société de l'information, <http://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html>.

UIT (2011), "National e-Strategies for Development: Global Status and Perspectives", Union internationale des télécommunications, Genève www.itu.int/ITU-D/cyb/app/docs/National_estrategies_for_development_2010.pdf.

UIT (2014), "On the road to implement the Connect 2020 Agenda", Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/connect2020/Documents/pp14-connect2020-commitments.pdf.

UIT (2016), "Overview of ITU history", Union internationale des télécommunications, page Web, www.itu.int/en/history/Pages/ITUsHistory.aspx.

UIT (2017), "Connecting the Unconnected; Working together to achieve Connect 2020 Agenda Targets", document d'information établi pour la session extraordinaire de la Commission "Le large bande au service du développement durable" et du Forum économique mondial à la réunion annuelle de Davos en 2017 http://broadbandcommission.org/Documents/ITU_discussion-paper_Davos2017.pdf.

UIT et UN-OHRLLS (2013), "Enhancing ICT development and connectivity for the Landlocked Developing Countries", Kenya. <http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2014/04/ITU-OHRLLS-issues-note-and-outcome.pdf>.

UIT-UNESCO (2015), The State of Broadband 2015, www.broadbandcommission.org/Documents/reports/bb-annualreport2015.pdf.

UIT-UNESCO (2016), The State of Broadband 2016, <http://broadbandcommission.org/Documents/reports/bb-annualreport2016.pdf>.

USAID (2012), "Sara gets the message." Text Plant Profits for Malawi Farmers. www.usaid.gov/news-information/frontlines/economic-growth/sara-gets-message-texts-plant-profits-malawi-farmers (consulté le 28 février 2017).

NOTES

1. Dans l'exercice de suivi et d'évaluation de 2015, aucune des questions figurant dans les questionnaires adressés aux donateurs, aux prestataires Sud-Sud et aux communautés économiques régionales/corridors de transport ne portait sur l'intégration de la facilitation des échanges dans les documents de politique générale.
2. Le transport maritime est particulièrement important. Environ 80% du commerce mondial en volume et plus de 70% en valeur se fait par mer et transite dans les ports du monde entier (CNUCED, 2015).
3. Dans sa contribution à l'*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce*, le Pakistan indique que 11% des utilisateurs de téléphones mobiles dans le pays s'en servent pour effectuer des transactions financières.
4. Les gouvernements de 23 pays en développement ayant répondu au questionnaire ont fait état de problèmes de paiement dans les transactions entre entreprises ou entre entreprises et consommateurs.
5. De plus, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenu à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, a donné lieu à des déclarations énonçant des objectifs pertinents. La Déclaration de Genève fixe une série de cibles et d'objectifs qualitatifs en matière de connectivité, ainsi que des mesures concrètes pour les gouvernements et autres parties prenantes (<http://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html>). L'Agenda de Tunis (<http://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html>) est centré sur le financement et sur la gouvernance d'Internet. À la suite de ces déclarations mondiales, une série de sommets régionaux ont été organisés dans le cadre du processus du SMSI, et ont abouti à l'adoption de cibles régionales pour l'inclusion numérique.
6. Le Comité OTC est l'instance de l'OMC dans laquelle les Membres discutent des préoccupations relatives aux normes. La possibilité de soulever ces préoccupations, et d'autres problèmes, dans un forum ouvert et multilatéral, offre aux Membres de l'OMC un moyen efficace de faciliter le dialogue et la compréhension, et de trouver des manières d'utiliser les règles multilatérales pour résoudre les problèmes, ce qui aide ainsi à réduire les conflits commerciaux potentiels. Ce type de coopération transfrontières permet aussi d'identifier les préoccupations relatives aux capacités.
7. En établissant des régimes nationaux de DPI compatibles, l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) permet de créer une structure juridique dans laquelle les droits d'utilisation des produits numériques protégés par la propriété intellectuelle peuvent être échangés sous la forme de licences de propriété intellectuelle, qui à leur tour déterminent une large part des flux d'informations transfrontières. L'Accord sur les ADPIC lui-même n'énonce pas de règles spécifiques sur la meilleure façon de mettre en œuvre ses obligations en matière de protection et de respect des droits de propriété intellectuelle territoriaux dans un espace qui transcende les frontières nationales. Cependant, depuis la conclusion de l'Accord il y a plus de 20 ans, les Membres ont élaboré des approches et des solutions pour résoudre ces problèmes dans leurs systèmes juridiques nationaux; dans certains domaines, ces solutions ont été intégrées dans la pratique courante et sont parfois reflétées dans des accords bilatéraux ou régionaux portant sur les DPI. Les dispositions relatives à la non-discrimination dans l'Accord sur les ADPIC garantissent que ces solutions nationales ou régionales relatives à la protection des DPI dans la sphère numérique sont applicables aux ressortissants de tous les pays Membres de l'OMC.

8. Dans le cadre de la période de transition en cours au titre de l'Accord sur les ADPIC, les pays en développement Membres sont dispensés d'appliquer l'Accord, à l'exception des principes de non-discrimination, jusqu'en 2021. Ainsi, les PMA ne sont pas tenus d'appliquer avant cette date les normes de protection des DPI prévues dans l'Accord, alors que leurs ressortissants peuvent déjà bénéficier de ces normes pour leurs droits de propriété intellectuelle lorsque d'autres Membres de l'OMC réalisent des activités commerciales hors ligne ou en ligne dans leur juridiction, ce qui est un avantage considérable qui permet aux entreprises créatives et innovantes des PMA de rechercher un accès effectif aux marchés mondiaux grâce à des plates-formes de commerce électronique.
9. La Commission "Le large bande au service du développement durable" est l'émanation de la Commission "Le large bande au service du développement numérique", établie conjointement par l'UIT et l'UNESCO en 2010.
10. Accord-cadre sur l'ASEAN en ligne (2000); Déclaration sur les technologies de l'information et la communication de la Communauté pour le développement d'Afrique australe (SADC) (2001); Plan directeur pour le développement des infrastructures régionales de la SADC (2012); Plan directeur sur la coopération économique sous-régionale en matière de TIC en Asie du Sud (2006); Plan stratégique de la région pacifique en matière de TIC (PRISAP) (2015-2020).
11. Les ministères du commerce qui ont été explicitement cités comme participant aux mécanismes de coordination nationaux dans les réponses au questionnaire d'auto-évaluation sont ceux du Botswana, du Burkina Faso, du Congo, d'El Salvador, du Pakistan, des Philippines, du Rwanda, de Sri Lanka, de Sainte-Lucie et de l'Uruguay.

CHAPITRE 3

CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE ET LOGISTIQUE COMMERCIALE – ASSURER L'EXPÉDITION TRANSFRONTIÈRES ET LA LIVRAISON DES MARCHANDISES

Contribution de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Résumé: Les innovations dans le domaine de l'économie numérique peuvent réduire les coûts du commerce et faciliter la livraison physique des marchandises échangées, rendant le commerce potentiellement plus inclusif. Ce chapitre analyse les possibilités et les défis liés à la connectivité et au commerce numériques le long de la chaîne commerciale. Il montre que, pour que le commerce numérique contribue au développement, il faut non seulement assurer la connectivité numérique, mais aussi surmonter les obstacles nouveaux et anciens à l'intégration des marchés et à la connectivité physique. Le chapitre souligne l'importance de services de logistique commerciale efficaces et met l'accent sur la nécessité de coordonner les investissements à l'intérieur des régions et dans les infrastructures matérielles et immatérielles. Il examine ensuite les progrès de la connectivité transfrontières et donne des renseignements à jour sur la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Enfin, si la numérisation crée de nombreuses possibilités de réduire les coûts du commerce, le document souligne que la capacité de s'adapter aux exigences et aux caractéristiques des flux commerciaux numériques peut influencer la capacité de réaliser pleinement le potentiel en matière de développement.

INTRODUCTION

Le commerce est depuis longtemps une force motrice de la croissance économique. Les nouveaux systèmes de production, l'intégration des chaînes de valeur mondiales et la tendance à compter sur les systèmes de livraison à flux tendus signifient que, plus que jamais, le commerce doit être plus rapide et plus fiable. Il faut donc accroître la quantité et améliorer la qualité de l'échange de renseignements.

La connectivité numérique et les flux de données sont soutenus par des infrastructures matérielles et immatérielles, allant des câbles et des fils aux réglementations relatives aux flux de données, qui rendent possible les transactions commerciales de deux manières.

Premièrement, la numérisation de nombreux services logistiques et des contrôles réglementaires aux frontières augmente l'efficacité et facilite les échanges. Les flux de données facilitent le partage de renseignements entre les divers acteurs et organismes participant à la chaîne de logistique commerciale, ce qui réduit les coûts de coordination liés à l'acheminement des produits du lieu de production au lieu de consommation.

Deuxièmement, les flux de données réduisent l'asymétrie de l'information et font baisser les coûts de coordination et de transaction. Ils aident les entreprises et les consommateurs à entrer en contact avec des partenaires commerciaux potentiels, à conclure des accords et à obtenir des renseignements sur les réglementations, les normes et les préférences des consommateurs. L'accroissement des flux d'information a considérablement amélioré l'accès aux connaissances sur les opportunités commerciales, réduisant le coût d'entrée sur le marché, en particulier pour les PME. En outre, les produits et les services peuvent de plus en plus être achetés ou livrés par le biais de plates-formes numériques, ce qui ouvre de tout nouveaux champs de possibilités, en particulier pour certains services qui étaient auparavant non marchands.

Le présent chapitre examine comment la connectivité numérique et les flux de données facilitent la fourniture physique des produits et des services échangés. Les possibilités créées par le commerce numérique, et en particulier la fourniture numérique des biens et des services, se multiplient et les flux de données jouent un rôle croissant dans le processus de participation au commerce. Pourtant, le commerce des marchandises reste un processus essentiellement physique, en particulier pour les produits fabriqués dans les pays en développement. Cela signifie que, si la numérisation donne la possibilité de se connecter à de nouveaux partenaires commerciaux, transformer ces possibilités en échanges demande toujours de réduire le coût du mouvement physique des marchandises à travers les frontières (efficacité des douanes) et à l'intérieur des pays (efficacité des services de logistique commerciale).

Les flux de données et la numérisation des services, en particulier des services de logistique et des contrôles réglementaires aux frontières, ainsi que les innovations dans l'économie numérique, peuvent réduire les coûts de la fourniture physique, permettant ainsi à des régions reculées ou à des petits producteurs et acheteurs de participer au commerce. À travers les frontières, ils peuvent contribuer à l'efficacité des services douaniers et à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Et à l'intérieur des frontières, ils peuvent faire baisser le coût de l'acheminement des marchandises en réduisant le coût de la coordination entre les divers services d'appui nécessaires pour rendre le commerce possible, du transport à l'assurance.

Toutefois, alors que la connectivité numérique peut fournir aux pays en développement de nouvelles possibilités de participer au commerce international, les coûts du commerce traditionnel liés à la connectivité physique peuvent encore représenter un obstacle important à la fourniture physique des marchandises. De plus, le commerce numérique, et en particulier le commerce électronique (comprenant la fourniture physique des marchandises achetées en ligne), modifie la manière d'échanger et ce qui est échangé (OCDE, à paraître). Les autorités douanières sont confrontées à un afflux croissant de petits paquets et d'envois de faible valeur, nécessitant un traitement différent de celui des envois en vrac et en grandes quantités. Outre le travail supplémentaire qu'elle implique, cette augmentation du commerce de petits paquets peut soulever des questions au sujet de l'impact et de la pertinence des seuils *de minimis*.

Elle peut aussi mettre à l'épreuve la capacité des autorités douanières de veiller à la conformité des marchandises échangées avec les normes, y compris, par exemple, avec les normes de sécurité des produits manufacturés, ou avec les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour les produits agricoles alimentaires, ainsi qu'avec les réglementations en matière de propriété intellectuelle.

La première section du présent chapitre traite de l'importance de la connectivité physique traditionnelle pour tirer parti des possibilités qu'offrent la numérisation et le commerce numérique. Elle examine la connectivité à l'intérieur des pays, en particulier l'importance d'une connectivité maritime et aérienne efficace, en mettant l'accent sur l'intérêt de coordonner les investissements dans les régions et dans les infrastructures matérielles et immatérielles pour réduire les coûts du commerce. Elle analyse ensuite les progrès de la connectivité transfrontières, en donnant des renseignements actualisés sur la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges et en soulignant les défis auxquels sont confrontés les pays en développement. La deuxième section met plus particulièrement l'accent sur les nouvelles possibilités et les défis liés à la connectivité et au commerce numériques. Elle montre que les flux de données et la numérisation peuvent renforcer l'efficacité des opérations transnationales et des chaînes logistiques. Cependant, ces possibilités peuvent être limitées par les obstacles à la connectivité numérique et par l'incapacité des autorités douanières et des services logistiques de s'adapter aux nouvelles manières de faire du commerce.

LA CONNECTIVITÉ TRADITIONNELLE EST IMPORTANTE POUR LE COMMERCE NUMÉRIQUE

Si la numérisation a révolutionné le commerce des services en facilitant la fourniture de services à distance, y compris à travers les frontières, la fourniture physique de marchandises et de services dépend toujours de la connectivité physique, notamment des réseaux de transport, des connexions intermodales, et de marchés fonctionnels pour les services de transport. Cet aspect de la connectivité entraîne des obstacles importants, en particulier dans les pays en développement et les PMA, et crée des difficultés particulières pour les petits pays en développement insulaires et les pays en développement sans littoral. Ces derniers se trouvent pour beaucoup en Afrique; pour eux, les coûts et les flux commerciaux dépendent de l'efficacité non seulement de leurs douanes et de leurs autres organismes présents aux frontières, mais aussi de ceux des pays de transit voisins. Collier (2008) a appelé cette situation le "piège des pays enclavés ayant de mauvais voisins". L'acheminement physique des marchandises est souvent entravé par l'insuffisance et la qualité médiocre des infrastructures matérielles qui, conjugués à des environnements réglementaires difficiles et à des services logistiques inefficaces, entraînent un manque de confiance dans la chaîne logistique. La section qui suit revient sur les données et les faits nouveaux relatifs aux coûts du commerce, et traite à la fois des questions intérieures et transfrontières, soulignant que les problèmes de connectivité traditionnels sont toujours d'actualité, et pourraient être de plus en plus importants dans un monde numérique.

L'expédition et la livraison des marchandises soulèvent de nombreux problèmes à l'intérieur des pays

Les entreprises chef de file dans le commerce numérique (en particulier les acheteurs de biens utilisant les technologies numériques) sont bien conscientes des contraintes liées à la connectivité traditionnelle auxquelles elles sont confrontées. Si le commerce numérique réduit les coûts de transaction fixes, par exemple, les coûts liés à la recherche et à la sélection des partenaires commerciaux, à la négociation et à la mise en œuvre d'un contrat, ainsi qu'à son suivi et à son exécution, il ne réduit pas forcément les coûts de transport. Les petites entreprises ont du mal à organiser leur logistique commerciale et à en négocier les prix. Le ratio poids/valeur reste important, et il peut s'avérer difficile pour les fournisseurs de services logistiques d'offrir des services de transport pour livrer de petites quantités dans des régions éloignées, tout simplement parce que cela n'est pas rentable. De telles contraintes peuvent faire obstacle aux avantages de l'inclusion offerts par le commerce numérique. Cela étant, les innovations permises par les flux de données peuvent aussi réduire le coût de la livraison physique dans les régions éloignées.

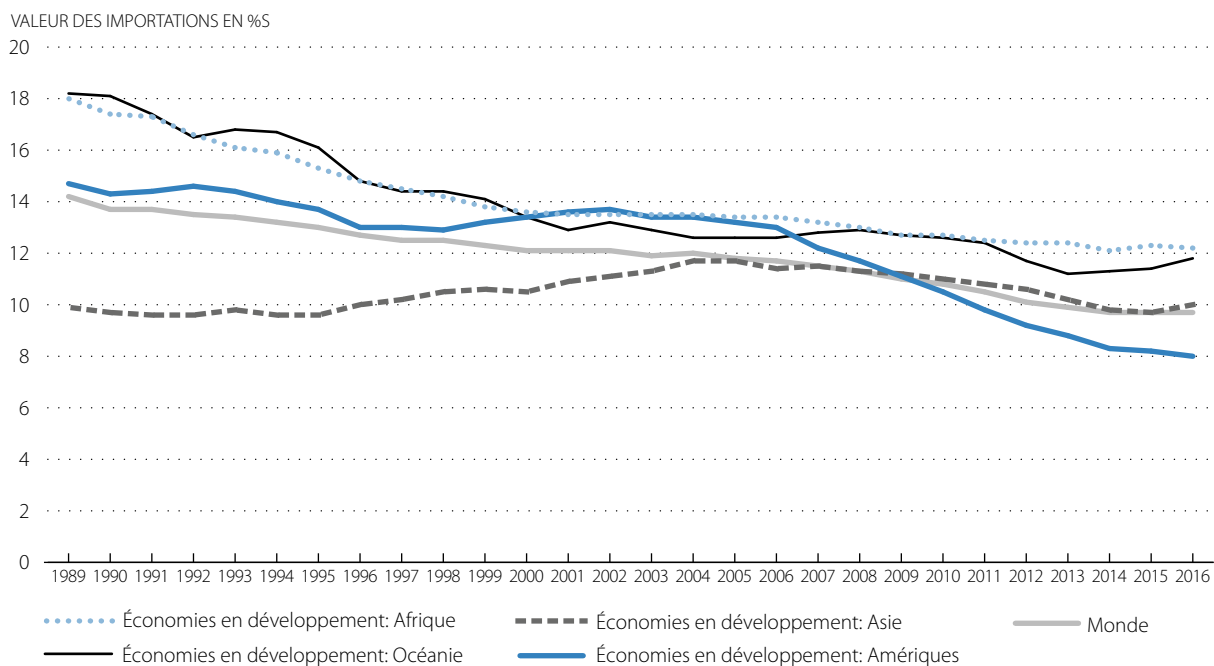
Le commerce mondial implique certains coûts liés au transport et d'autres coûts de transaction qui, même s'ils sont inévitables, sont souvent, en pratique, plus élevés que nécessaire, en raison du caractère trop bureaucratique des procédures commerciales et des prescriptions en matière de documentation. La facilitation des échanges a considérablement réduit les coûts du commerce à la frontière. En revanche, les coûts du commerce liés à l'efficacité des services de logistique commerciale ont augmenté.

Les sections suivantes examinent les problèmes qui se posent à l'intérieur des frontières; elles soulignent que 1) les défis liés à la connectivité traditionnelle sont toujours d'actualité et pourraient en fait être de plus en plus importants dans un monde numérique; et que 2) la numérisation et les nouvelles manières d'organiser les échanges créent à la fois des difficultés et des possibilités en termes de connectivité et d'accès aux marchés.

Coûts du transport: payer pour la connectivité physique

Les coûts du transport international sont un élément essentiel des coûts du commerce. Des recherches récentes en Asie et dans le Pacifique indiquent que les droits de douane représentent moins de 10% des coûts du commerce bilatéral, tandis que d'autres coûts du commerce liés aux politiques (donc de nature non tarifaire) représentent 60 à 90% des coûts du commerce bilatéral. En d'autres termes, les frais de transport, la connectivité maritime et les procédures ont une influence plus importante sur les coûts du commerce que les droits de douane (CESAP 2015). Il est intéressant pour les décideurs et les expéditeurs de comprendre les déterminants des coûts du transport international. Le fait de pouvoir expliquer les différences entre les prix payés par les commerçants pour le transport international de marchandises peut aider à identifier des domaines d'intervention possibles. Des recherches approfondies ont permis d'identifier les principaux déterminants des coûts du fret (CEPALC, 2002; Sourdin et Pomfret, 2012; Cullinane *et al.*, 2012; Wilmsmeier, 2014).

Figure 3.1. Coûts du fret et de l'assurance en pourcentage de la valeur des importations, moyennes mobiles sur dix ans par groupe de pays, 1989-2016



Note: Les moyennes des groupes de pays ne sont pas pondérées, le même coefficient étant attribué au ratio du fret de chaque pays pour le calcul de la moyenne. Les données concernent tous les modes de transport et correspondent au coût du transport international et de l'assurance en pourcentage de la valeur c.a.f. (coût, assurance, fret) des marchandises importées.

Source: CNUCED.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525683>

À partir de données sur les importations de marchandises, la CNUCED a estimé les dépenses pour le transport international et l'assurance (tous les modes) par groupe de pays (figure 3.1). En moyenne, ces coûts représentaient environ 9,7% de la valeur totale des importations pendant la décennie 2007-2016. Parmi les principaux groupements régionaux, ce sont les pays africains qui ont les coûts de fret les plus élevés, avec une moyenne de 12,2% en 2016 contre 8% pour les pays en développement de la région des Amériques. De plus, de nombreux pays d'Afrique et d'Océanie enregistrent des scores faibles pour l'indicateur *Doing Business* ou l'Indice de performance logistique (bien que ces chiffres soient aussi influencés par la composition des importations) (Banque mondiale, 2016; 2017). Si les coûts du transport sont effectivement plus élevés en Afrique et en Océanie, ils semblent être encore plus importants par rapport à la valeur des biens importés dans les pays de ces régions; en moyenne, ces pays ont tendance à importer des produits manufacturés d'une valeur relativement moindre que les économies développées. Autrement dit, les automobiles, les vêtements ou les outils importés en Afrique ont une valeur unitaire plus basse, en moyenne, que ceux qui sont importés en Europe ou en Amérique du Nord. Par conséquent, les coûts du transport représentent une part plus importante de la valeur des importations.

Dans l'ensemble, les analyses suggèrent que les pays en développement, particulièrement en Afrique et en Océanie, et notamment de nombreux petits pays en développement insulaires et pays en développement sans littoral, paient plus que les pays développés pour la connectivité des transports. Cela est principalement dû aux déséquilibres commerciaux de ces régions et au fait que le volume de leur échange et leur connectivité de transport sont plus faibles. Les responsables politiques peuvent aider à remédier à cette situation par l'investissement et des réformes concernant les ports et la facilitation des échanges, en particulier dans les ports maritimes, les systèmes de transit et les administrations douanières.

En général, la connectivité repose sur diverses dimensions qui peuvent être regroupées en trois catégories: géographie, infrastructure et coût-efficacité (y compris les coûts marginaux et le ratio poids/valeur). De nombreux pays en développement d'Afrique et d'Océanie sont confrontés à des obstacles infrastructurels en matière de transport. Les plus grands navires qui peuvent accoster dans la plupart des ports de ces deux régions sont bien plus petits que ceux qui font escale dans les ports d'autres régions. Cela, conjugué au fait que la participation du secteur privé par le biais de concessions est moins fréquente en Afrique et en Océanie, contribue aux coûts de transport plus élevés. En outre, de nombreuses économies en développement, notamment en Afrique et en Océanie, souffrent particulièrement de leur position géographique, car elles sont éloignées de la plupart des routes maritimes. En raison de la distance jusqu'aux grands marchés et de la taille relativement réduite des marchés intérieurs, il est difficile pour les services logistiques de couvrir leurs coûts lorsqu'ils desservent ces économies.

Les petits pays en développement insulaires d'Océanie, ainsi que plusieurs petites économies d'Afrique, ont des marchés relativement exigus. En raison de déficits du commerce des marchandises, les navires qui débarquent des cargaisons en Afrique et en Océanie arrivent généralement pleins mais ont souvent une capacité inutilisée lorsqu'ils retournent en Europe, au Japon ou en Chine. Les taux de fret ont donc tendance à être plus élevés pour les importations que pour les exportations, car les transporteurs font payer les exportateurs pour les pertes subies sur le trajet de retour. Bien que l'on ne dispose pas de données complètes et que les données disponibles, telles que présentées dans la figure 3.1, ne tiennent compte que des importations, des données empiriques donnent à penser que les taux de fret pour les exportations sont effectivement plus faibles que pour les importations dans la plupart des pays d'Afrique et d'Océanie. Par conséquent, les transporteurs peuvent être confrontés à des marchés oligopolistiques, où la faible concurrence peut entraîner des prix plus élevés. Dans ce contexte, il serait erroné de restreindre davantage la concurrence, par exemple en introduisant des régimes de réservation de cargaisons nationaux ou internationaux.

Il est clair aussi que les responsables politiques et les autorités portuaires devraient renforcer la coopération transnationale pour promouvoir le développement de systèmes efficaces pouvant éviter aux régions ou aux pays de devenir périphériques et non compétitifs. Si l'on ne peut pas faire grand-chose pour améliorer la position géographique d'un pays, certaines mesures peuvent être prises pour réduire les coûts, par exemple en améliorant les infrastructures portuaires

et en augmentant l'efficacité dans la chaîne logistique, notamment grâce à la facilitation des échanges et du transport; en renforçant l'efficacité des opérations portuaires; ou en rendant un port plus attrayant en tant que port d'escale. Cela impliquerait davantage d'investissements portuaires, la libéralisation du commerce et des services de transport, et des réformes économiques pour renforcer la production industrielle et les relations commerciales.

Il existe aussi des solutions pour accroître l'efficacité des investissements dans l'infrastructure, en particulier au niveau régional. Pour accroître la connectivité d'un pays, il n'est pas nécessaire d'en faire un point d'accès régional directement connecté aux principales routes maritimes et aux grandes infrastructures. L'isolement peut-être considérablement réduit en utilisant un modèle de réseau en étoile au niveau régional – avec des investissements d'infrastructure à une échelle adéquate pour assurer la connectivité maritime et terrestre – et en s'appuyant sur les avantages comparatifs relatifs de la région. Néanmoins, ces systèmes exigent le développement de centres portuaires régionaux ou sous-régionaux; ils nécessitent aussi la mise à niveau de la connectivité et des corridors interinsulaires, afin de garantir la gestion efficace des cargaisons et d'autres services logistiques pour permettre la réduction des coûts de fret depuis le point d'accès jusqu'à la destination finale. Une autre option à envisager est la promotion de réseaux d'infrastructure basés sur des centres portuaires régionaux/sous-régionaux qui peuvent être desservis par de plus grands navires, des corridors et des réseaux de routes de desserte rurales, avec une connectivité intermodale appropriée et des services logistiques efficaces. En Afrique, un certain nombre de pays ont pu tirer parti de leur position géographique en proposant des services de transbordement. L'Égypte, par exemple, profite du trafic passant par le Canal de Suez; et le Maroc et Maurice ont tous deux mis en place des centres portuaires importants. En revanche, beaucoup d'autres pays d'Afrique sont relativement éloignés des grands axes maritimes est-ouest.

Bien que les solutions régionales soient prometteuses, elles ne sont pas sans poser des problèmes. Divers groupes d'intérêts et diverses considérations politico-économiques, liés à la fois aux infrastructures matérielle et immatérielle, peuvent rendre difficile l'application de modèles régionaux. Ces considérations sont notamment l'appropriation d'avantages par un pays qui bénéficie de l'investissement de son voisin dans l'infrastructure matérielle; l'appropriation d'avantages par des intermédiaires et la nécessité d'assurer la concurrence dans les services logistiques; et enfin, diverses questions liées plus généralement aux mesures non tarifaires (Jouanjan *et al.*, 2016).

Les sections suivantes analysent les problèmes de connectivité qui se posent pour deux modes de transport: maritime et aérien.

La connectivité maritime représente l'essentiel du commerce international

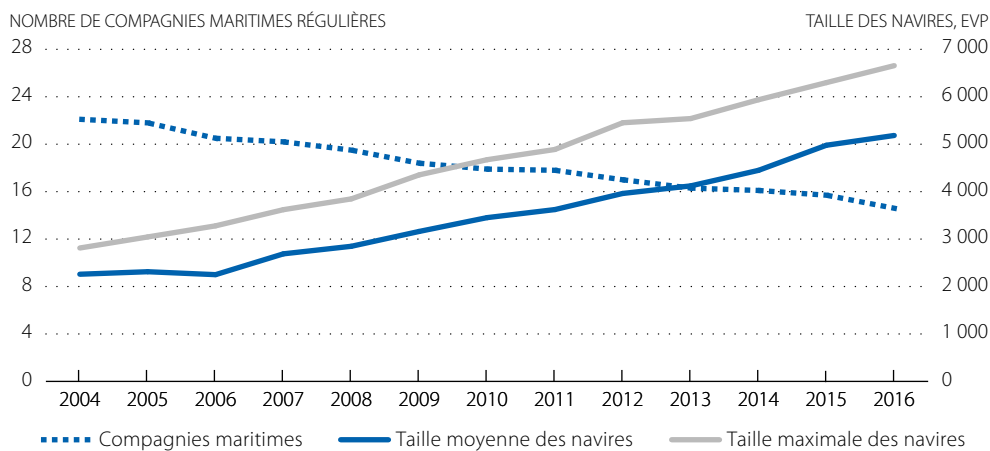
La conteneurisation est l'une des innovations les plus importantes dans la logistique commerciale, et son impact sur la croissance du commerce est plus important que celui de la libéralisation des échanges (Bernhofen *et al.*, 2012). Pourtant, certains de ses avantages se perdent si des lacunes dans la facilitation des échanges, comme le bris des scellés ou le rechargement du contenu, interrompent le mouvement.

D'après les estimations, le commerce maritime représente 80% du volume et 70% de la valeur des échanges internationaux; ces parts sont plus importantes, en moyenne, pour les pays en développement (CNUCED 2016b). Les produits manufacturés sont transportés principalement dans des conteneurs normalisés par le biais d'un réseau mondial de services maritimes de ligne réguliers. Cela permet aux petits et aux grands importateurs et exportateurs de produits finis et de biens intermédiaires "conteneurisables" de pays relativement éloignés d'échanger entre eux, alors que leurs transactions commerciales individuelles ne justifieraient pas d'un point de vue économique d'affréter un navire. Grâce aux services réguliers de transport de conteneurs et aux opérations de transbordement dans les centres portuaires, la quasi-totalité des pays côtiers sont aujourd'hui connectés entre eux (Hoffmann, 2012).

Les pays ou les ports qui réussissent à devenir des centres de transbordement en bénéficient de deux manières. Premièrement, ils génèrent des revenus additionnels pour leurs propres fournisseurs de services portuaires.

Deuxièmement, les importateurs et les exportateurs nationaux profitent d'une meilleure connectivité, c'est-à-dire de services plus fréquents et moins coûteux à partir et à destination des marchés et des fournisseurs étrangers. Il ne serait cependant pas réaliste que chaque pays devienne un centre de transbordement; le déploiement des transporteurs est instable, et il y aurait un risque de surinvestissement et de surcapacité si tous les pays tentaient de concentrer les cargaisons dans leurs propres ports. L'efficacité des systèmes de réseaux en étoile repose sur des négociations et des stratégies à long terme au niveau régional, qui se heurtent souvent à des obstacles d'économie politique. Une analyse plus poussée est nécessaire pour mettre en lumière les avantages que les pays qui sont à la périphérie du réseau en étoile tirent des investissements de leurs voisins dans l'infrastructure.

Figure 3.2. Nombre moyen de compagnies maritimes régulières par pays, taille moyenne des navires (EVP) par pays, et taille moyenne du plus grand navire (EVP) par pays, 2004-2016



Note: EVP = équivalent 20 pieds. Les données représentent les moyennes par pays des mises en service de navires dans 160 pays.

Source: CNUCED (2016b) *Étude sur les transports maritimes 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525702>

L'indice de connectivité des transports maritimes réguliers (LSCI) indique la position globale d'un pays dans les réseaux mondiaux de transport de conteneurs (CNUCED, 2016b). En mai 2016, les pays les mieux connectés en Asie de l'Est étaient la Chine et la République de Corée; Singapour et la Malaisie avaient le LSCI le plus élevé en Asie du Sud-Est; Sri Lanka et l'Inde en Asie du Sud; le Maroc, l'Égypte et l'Afrique du Sud en Afrique; et le Panama et la Colombie en Amérique latine et dans les Caraïbes.¹ Tous ces pays sont des centres d'activité dans leur région. Si le LSCI moyen a augmenté de manière continue depuis que l'indice a été publié pour la première fois en 2004, il semble que plusieurs pays n'ont pas amélioré la connectivité de leurs transports maritimes réguliers au cours de la dernière décennie.

Dans l'ensemble, le LSCI montre l'impact positif de la conteneurisation sur la connectivité maritime. Mais dans le même temps, il semble y avoir une consolidation dans le secteur; en effet, la taille des porte-conteneurs augmente tandis que le nombre d'entreprises fournissant des services en provenance et à destination des ports d'un pays moyen diminue. Cette diminution de la concurrence est problématique pour les autorités portuaires, les transporteurs et les fournisseurs de services de transport intermodal; elle pose des problèmes particuliers aux petites économies commerçantes, où la concurrence est déjà faible. Le nombre de transporteurs en concurrence pour les cargaisons d'un pays moyen a diminué de 34% en 12 ans, passant de 21,1 entreprises en moyenne en 2004 à 14,6 en 2016. Ce dernier chiffre devrait suffire à garantir un marché concurrentiel, mais la moyenne cache le fait que, dans un nombre croissant de pays, il n'y a que quelques fournisseurs offrant des services de conteneurs, ce qui peut conduire à des marchés oligopolistiques. En 2004, 44 pays avaient 5 fournisseurs ou moins, contre 56 en 2016, soit une augmentation de 27%. Pendant la même période, le nombre de pays ayant un seul fournisseur a doublé, passant de cinq en 2004 à dix en 2016. Enfin, l'industrie souffre aussi d'une grande surcapacité.

Pour les pays souhaitant augmenter leur connectivité maritime, des éléments indiquent que trois grands domaines d'action peuvent être importants pour améliorer leur LSCI, en particulier s'ils veulent se positionner en tant que centre régional.

Le premier est la taille du marché desservi par le port d'entrée, à savoir l'intérieur des terres. Afin d'élargir le marché pour les services du port, il faut faciliter le commerce international et le transit pour permettre aux pays voisins d'accéder au port plus facilement. En Afrique de l'Ouest, par exemple, les ports du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigéria et du Togo sont tous en concurrence pour le fret des pays voisins sans littoral. Cependant, le transport terrestre est coûteux, et les procédures aux frontières sont lourdes, ce qui combiné aux barrages routiers, rend difficile d'élargir les débouchés à l'intérieur. Par conséquent, une façon de renforcer la connectivité des transports dans les pays d'Afrique de l'Ouest serait d'améliorer leur transport intermodal intérieur et leur connectivité commerciale. L'application d'outils collaboratifs, de mesures de facilitation des échanges et du transit et des dernières technologies peuvent aider à le faire. On peut citer, comme exemples positifs, les programmes d'initiatives régionales telles que TradeMark East Africa, dans la Communauté d'Afrique de l'Est, et l'Alliance Borderless en Afrique de l'Ouest. Cependant, l'existence de points d'entrée trop nombreux dans la même région réduit la taille du marché desservi par chacun, ce qui réduit le retour sur investissement.

Le deuxième domaine d'action est le marché de la logistique commerciale dans le pays d'entrée, lequel doit être compétitif. Idéalement, les transporteurs devraient pouvoir choisir entre plusieurs terminaux et plusieurs entreprises de transport routier ou maritime. Toute restriction aux services de transport, telle que les régimes de réservation de cargaisons pour le camionnage, ou les restrictions au cabotage dans le transport maritime, réduit la connectivité maritime.

Enfin, le troisième domaine d'action concerne l'existence de ports maritimes efficaces et modernes, dotés d'une infrastructure physique capable d'accueillir des navires toujours plus gros, avec la profondeur d'eau nécessaire et des portiques à conteneurs pour le déchargement. Des opérations portuaires et des douanes modernes aident aussi à éviter les retards et les incertitudes, ce qui améliore la connectivité des transports.

Le transport aérien joue un rôle croissant dans les chaînes de valeur mondiales

La connectivité du transport aérien diffère à bien des égards de la connectivité maritime. D'abord, le transport aérien est caractérisé par des services d'un point à un autre contrairement au transport maritime régulier de ligne, où un navire peut faire escale dans plusieurs pays et plusieurs ports au cours d'un trajet, avec de fréquents transbordements des marchandises. Une autre différence est la combinaison du transport de marchandises et de passagers, une part importante du fret aérien étant transportée avec des passagers. C'est rarement le cas dans le transport maritime, surtout parce que les voyageurs aujourd'hui prennent rarement le bateau pour faire de longs voyages, ou s'ils le font, c'est dans des circonstances très différentes. Enfin, la distance a beaucoup plus d'influence sur les coûts de transport aérien, le ratio de carburant par tonne étant plus élevé. Par conséquent, la connectivité aérienne dépend plus de la distance du marché, tandis que pour la connectivité maritime, la position géographique du port et les économies d'échelle jouent un rôle relativement plus important.

Toutefois, avec l'internationalisation de la production et l'importance croissante des modèles de production en flux tendus, et ou l'évolution du fret généré par le commerce numérique, la connectivité aérienne est de plus en plus importante pour la participation des pays aux chaînes de valeur mondiales (CVM), en particulier pour le transport des biens intermédiaires de valeur.

L'indice de connectivité aérienne (ACI) est un outil mis au point par la Banque mondiale pour mesurer l'intégration d'un pays dans le réseau mondial de transport aérien. Shepherd (2016) constate que la connectivité aérienne est corrélée très positivement à la valeur totale du commerce. Pour donner un ordre de grandeur indicatif, une augmentation de 1% de l'ACI d'un pays est associée à une hausse de 6,3% des exportations et des importations totales. De plus, la connectivité

aérienne est corrélée très positivement à la participation aux chaînes de valeur mondiales. Une augmentation d'un point de l'ACI est associée à une augmentation de 2,9% de la participation aux CVM. Dans l'ensemble, les pays qui ont un bon indice de connectivité aérienne ont tendance à avoir aussi de très bons résultats en termes de connectivité aux chaînes de valeur mondiales. L'industrie utilise autant que possible le transport aérien pour les marchandises, et les secteurs qui semblent en bénéficier varient considérablement en termes de sophistication et d'intensité de capital, allant des textiles et des vêtements aux appareils électriques et aux produits pharmaceutiques.

Une fois de plus, la réglementation est importante pour optimiser la connectivité aérienne, qui exige un cadre d'appui solide (OACI, 2017). Ce cadre comprend, entre autres choses, l'accès aux marchés (par exemple, libéralisation), des services de navigation aérienne optimaux, des aéronefs, des systèmes aéroportuaires, la facilitation et la sécurité, l'intermodalité et les activités aériennes.

Que ce soit pour le transport maritime ou pour le transport aérien, les pays en développement ont besoin de plus d'investissements pour renforcer leur connectivité. Outre les investissements dans les infrastructures matérielles, il faut en faire plus pour assurer l'efficacité des services de logistique commerciale, et en particulier pour faire en sorte que les blocages dans ce domaine ne soient pas des maillons faibles dans la chaîne de valeur. Par exemple, la connectivité maritime exige des services efficaces dans l'arrière-pays; les retombées devraient être prises en compte pour maximiser les bénéfices des investissements dans l'infrastructure. Afin d'éviter les goulets d'étranglement, en particulier pour les pays enclavés, et de maximiser le rendement des investissements, une coordination entre les pays voisins est nécessaire, aussi non seulement pour les infrastructures matérielles mais aussi pour l'environnement réglementaire des services de logistique commerciale. La numérisation peut réduire le coût de cette coordination et favoriser de meilleurs liens entre les modes de transport et les services logistiques des pays.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES POUR LA CONNECTIVITÉ TRANSFRONTIÈRES

L'inefficacité des procédures à la frontière est une source importante de coûts commerciaux tout au long de la chaîne de valeur, augmentant l'éloignement des pays mal connectés par rapport aux marchés voisins et internationaux. Par exemple, il a été estimé qu'en Afrique centrale et orientale, le passage d'une frontière avec du maïs, du riz ou du sorgho a en moyenne le même effet sur les prix relatifs que 518 heures de voyage entre deux villes du même pays (Brenton *et al.*, 2013).

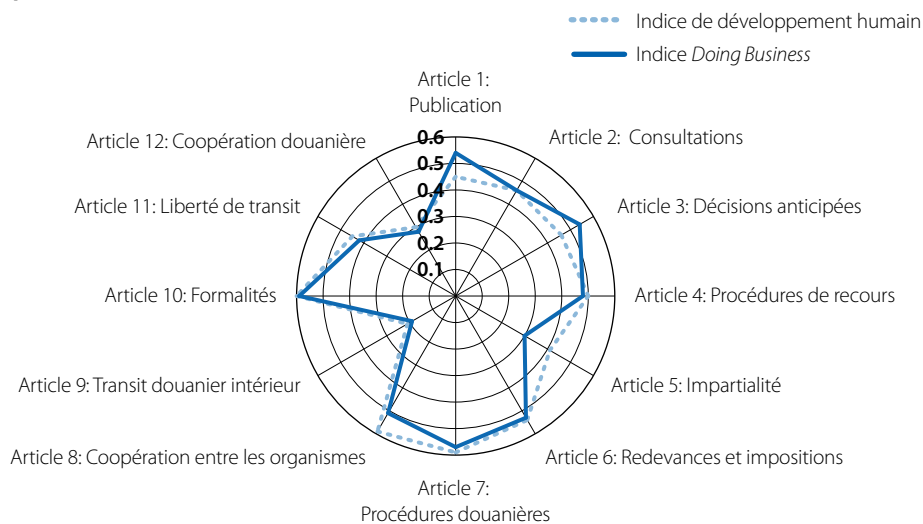
Les pays en développement ne sont plus simplement des fournisseurs de matières premières; ils participent de plus en plus aux chaînes de valeur mondiales, en important des matières premières et des biens intermédiaires afin de produire des produits manufacturés pour l'exportation. Pour preuve, la part des pays en développement dans le volume total mondial des importations par voie maritime a plus que triplé depuis 1970, selon les estimations (CNUCED, 2016b). Le franchissement d'une frontière est déjà contraignant; des facteurs comme l'internationalisation des processus de production et la géographie (par exemple, les difficultés rencontrées par les pays sans littoral, dont beaucoup sont des économies en développement, pour accéder aux points d'entrée sur les marchés régionaux et internationaux) augmentent le nombre de passages des frontières le long des chaînes de production avant que les produits finis parviennent aux consommateurs.

Aider les marchandises à traverser efficacement les frontières, en particulier dans un monde où les processus de production sont internationalisés, est largement reconnu par la communauté du commerce comme une priorité, et figure à présent en bonne place dans l'agenda commercial mondial avec l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) en février 2017. Les mesures de facilitation des échanges peuvent réduire le temps, le coût et l'incertitude liés aux importations et aux exportations. Elles améliorent les opérations et les processus courants des réseaux internationaux de production et, dans des cas plus exceptionnels, elles facilitent les choses, comme la livraison rapide des produits pour les secours d'urgence (Roberts et Mohammed, 2017).

L'objectif de l'AFE est de simplifier et d'harmoniser les procédures commerciales internationales. L'Accord contient des dispositions visant à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris des marchandises en transit. Ces dispositions peuvent profiter aux pays à tous les stades de développement. Il est estimé que la mise en œuvre complète des mesures de facilitation des échanges découlant de l'Accord de l'OMC pourrait réduire les coûts du commerce de 16,5% pour les pays à faible revenu, de 17,4% pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, de 14,6% pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et de 11,8% pour les pays de l'OCDE, ce qui stimulerait la croissance mondiale et permettrait de réaliser des gains de bien-être substantiels (Moisé et Sorescu, 2013). La CNUCED (2016a) démontre une association statistique étroite non seulement entre diverses mesures de facilitation des échanges et la compétitivité commerciale, mais aussi entre la mise en œuvre de la facilitation des échanges et les indicateurs de développement plus larges. Des cas d'expérience recueillis par l'OCDE et l'OMC dans le cadre de l'Examen global de l'Aide pour le commerce 2017 fournissent des données empiriques sur la manière dont les mesures de facilitation des échanges favorisent des résultats rapides en réduisant les coûts du commerce.

L'AFE prévoit un éventail de mesures de facilitation des échanges, énoncées dans 12 articles. Les pays autoévaluent leur capacité de mettre en œuvre chacune de ces mesures sans assistance et déclarent s'ils sont prêts à le faire (notifications de catégorie A). Une analyse par pays du nombre de notifications à la date d'entrée en vigueur de l'AFE montre une corrélation étroite entre les niveaux de mise en œuvre de différents articles de l'Accord et les indicateurs d'efficacité commerciale. Si une corrélation statistique ne constitue pas, en soi, une preuve de causalité, les données suggèrent que la mise en œuvre de l'article 7 sur les procédures douanières et de l'article 10 sur les formalités a eu plus d'influence sur l'indicateur *Doing Business* d'un pays pour les échanges transfrontières que, par exemple, l'application de l'article 5 sur l'impartialité et de l'article 9 sur le transit douanier terrestre (figure 3.3).

Figure 3.3. Corrélation entre la mise en œuvre de la facilitation des échanges, les indicateurs de l'Indice de développement humain et l'Indice *Doing Business* pour le commerce transfrontières



Notes: Les valeurs sur les axes représentent le coefficient de corrélation partielle, qui varie entre -1 et +1 (dans cette figure, toutes les corrélations sont positives, et seules les valeurs comprises entre 0 et +1 sont indiquées). Une valeur de +1 signifie que les deux variables évoluent ensemble à 100%, tandis qu'un coefficient de corrélation de 0 signifie que les deux variables ne sont pas corrélées.

Source: Calculs de l'auteur, sur la base des notifications individuelles de catégorie A (OMC, 2017), des indicateurs de l'Indice *Doing Business* pour le commerce transfrontières et de l'Indice de développement humain du PNUD en 2014.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525721>

L'OCDE a développé en 2012 des indicateurs de la facilitation des échanges (IFE) afin de suivre et de comparer les performances des pays. Les IFE sont utilisés pour analyser l'impact des procédures transfrontières sur divers indicateurs du commerce et des chaînes de valeur mondiales. Ils sont conçus non pas pour évaluer le respect par les pays de dispositions spécifiques de l'AFE, mais seulement pour mesurer les efforts effectifs de facilitation des échanges, sur la base des meilleures pratiques mondiales dans les domaines visés par l'AFE de l'OMC. Ils donnent un aperçu de la situation en matière de facilitation des échanges dans le monde et servent de référence pour suivre les progrès futurs. À ce titre, les IFE peuvent être utilisés par les gouvernements pour cibler les initiatives visant à réduire les coûts du commerce transfrontières. Ils montrent aussi les principales avancées des pays et les défis qu'ils doivent relever pour appliquer des mesures dans les domaines visés par l'Accord.

L'utilisation des IFE a permis d'identifier plusieurs mesures de facilitation des échanges qui sont particulièrement importantes pour la participation des pays en développement aux chaînes de valeur mondiales. Pour cela, on a comparé des ensembles spécifiques de mesures de facilitation des échanges par rapport au niveau et à l'intensité de l'intégration d'un pays dans les chaînes de valeur mondiales (Moisé et Sorescu, 2015). L'OCDE a constaté qu'une légère augmentation (+0,1) de l'IFE² est associée, en moyenne, à une augmentation des importations de valeur ajoutée allant de 1,5% à 3,5%; l'augmentation des exportations de valeur ajoutée varie entre 1% et 3%. Plus récemment, l'OCDE a analysé l'incidence des procédures à la frontière en utilisant un modèle d'équilibre général calculable (EGC; encadré 3.1).

Encadré 3.1. Incidence des procédures à la frontière

Les procédures à la frontière influent sur les opérations de la chaîne d'approvisionnement en réduisant la gestion des stocks (ce qui est particulièrement important pour les marchandises périssables), en accélérant l'adaptation aux préférences des consommateurs et en augmentant la participation aux chaînes de valeur mondiales sensibles aux délais. L'OCDE utilise ses IFE dans un modèle d'EGC pour mieux identifier et comprendre l'incidence des procédures à la frontière et pour améliorer la compréhension de leur effet potentiel sur l'ensemble de l'économie.

Les résultats de l'exercice de modélisation soulignent la mesure dans laquelle la facilitation des échanges est importante pour les exportations et les importations. Du côté de l'offre, la réduction des coûts est le résultat d'une meilleure gestion des stocks et de la capacité de s'adapter rapidement aux préférences des consommateurs. Ces derniers bénéficient directement de la livraison plus rapide des marchandises et indirectement de la circulation fluide des produits intermédiaires qui, en définitive, accélère la livraison des produits finis. Il est estimé que la pleine mise en œuvre de l'AFE de l'OMC pourrait accroître les flux commerciaux de 0,6% et le PIB de 0,04% à 0,41%, selon le niveau de développement des pays. Une précédente estimation de l'incidence de l'AFE de l'OMC sur les coûts du commerce indiquait que la réduction de ces coûts diminue avec le niveau de revenu des pays. Le modèle peut distinguer les effets sur le commerce des produits intermédiaires, utilisés comme intrants par le pays importateur, et sur le commerce des produits finis. L'exercice de modélisation donne à penser que les pays à revenu intermédiaire (PRI) sont ceux qui connaissent la croissance la plus forte. Le commerce des produits intermédiaires connaît la plus forte progression. Dans les pays à faible revenu (PFR) ainsi que dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), les exportations augmentent plus que les importations.

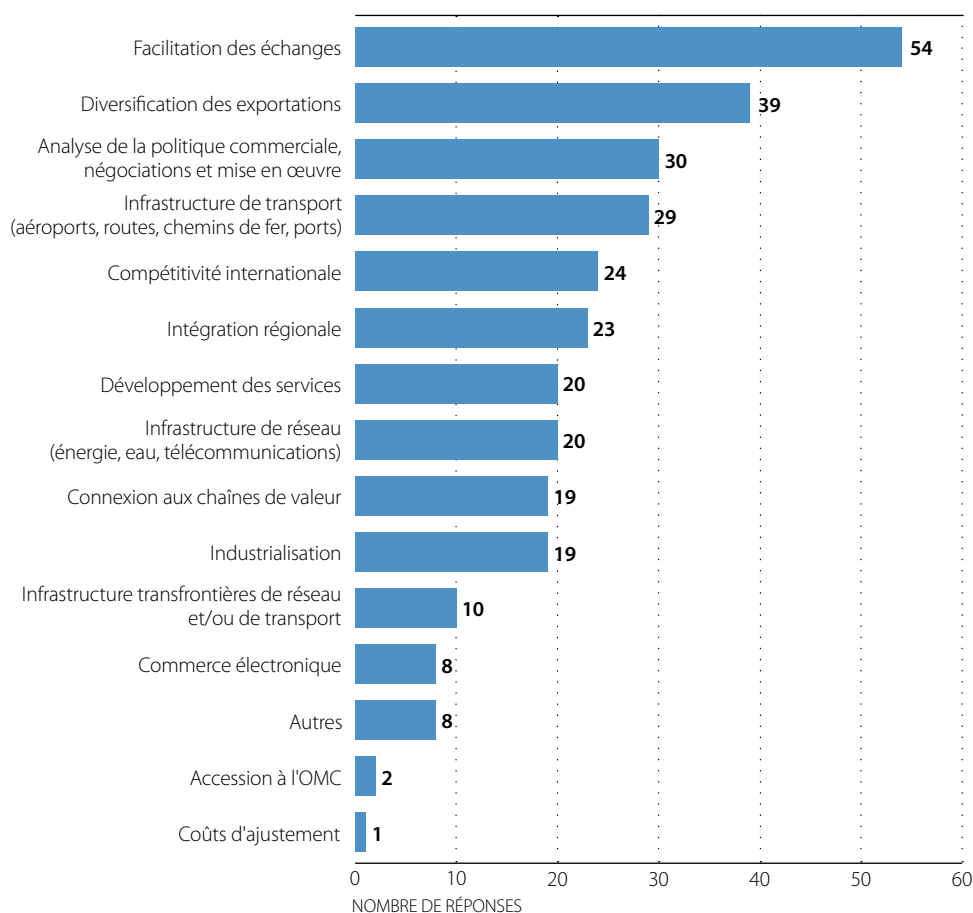
Source: OCDE (2017a, à paraître), "Economy wide impacts of trade facilitation: a metro model simulation".

La prévisibilité et la rapidité du mouvement des marchandises à travers les frontières sont importantes pour aider les entreprises dans leurs décisions d'approvisionnement. Les mesures qui semblent avoir le plus d'influence sur les importations de valeur ajoutée sont, par ordre d'importance décroissant: la possibilité d'obtenir des décisions anticipées, la simplification des procédures et des contrôles à la frontière, la proportionnalité et la transparence des redevances et impositions à l'importation et à l'exportation et l'automatisation des processus à la frontière. Pour les exportations de valeur ajoutée, les mesures qui ont la plus forte incidence sont: la disponibilité de renseignements concernant les

échanges, les possibilités de dialogue avec la communauté du commerce, la proportionnalité et la transparence des redevances et impositions à l'importation et à l'exportation, l'automatisation des processus à la frontière, et la simplification des procédures et des contrôles à la frontière.

L'intégration régionale dépend aussi fondamentalement de la facilitation du transit et du commerce transfrontières et de la coopération entre pays voisins. L'AFE de l'OMC peut favoriser la connectivité régionale sans exiger une multitude d'accords commerciaux régionaux, souvent qualifiée de "bol de spaghetti". Pour bénéficier des préférences accordées par ces accords commerciaux régionaux, il faut souvent traiter des documents supplémentaires liés aux certificats d'origine (CNUCED 2016a). La connectivité intrarégionale aide à surmonter les contraintes géographiques en rassemblant de nombreuses petites économies et pays sans littoral; le commerce intrarégional augmente généralement plus vite que le commerce mondial, et les réseaux de production internationaux sont souvent organisés par région. Ce qui importe pour la connectivité d'un pays, ce n'est pas seulement ce qu'il fait, c'est aussi ce que font ses voisins. Il existe une forte corrélation positive entre l'amélioration des infrastructures et la facilitation des échanges dans les pays voisins, d'une part, et l'accroissement de la connectivité des chaînes de valeur dans le pays, de l'autre (Shepherd, 2015).

Figure 3.4. Priorités des pays partenaires en matière d'Aide pour le commerce



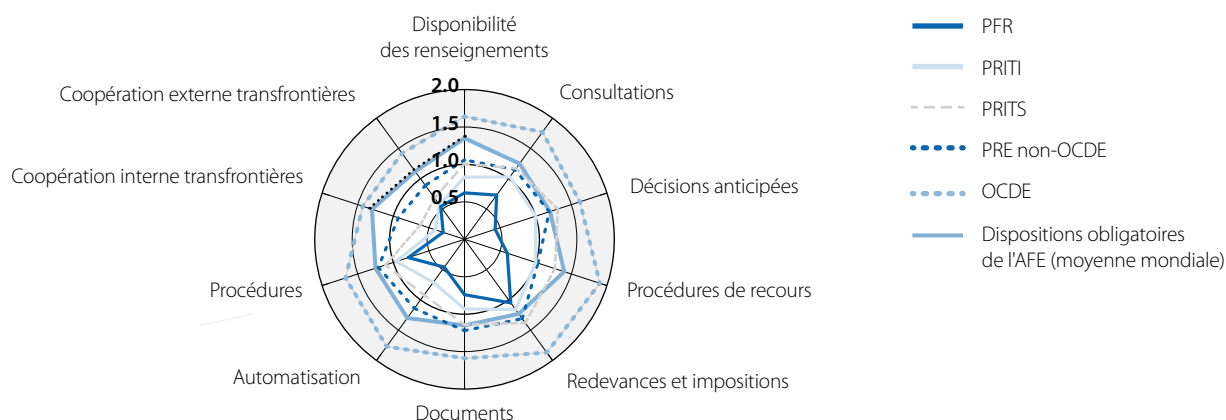
Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525740>

L'aide à la facilitation des échanges continue de jouer un rôle clé en permettant aux pays partenaires de respecter leurs engagements au titre de l'AFE de l'OMC et d'obtenir des gains en matière de commerce et de développement. L'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017 confirme que des efforts sont déjà en cours pour appliquer des mesures de facilitation des échanges dans les pays partenaires. Les partenaires de développement ont fourni une

assistance pour des initiatives allant du soutien à la création de comités nationaux de la facilitation des échanges à la fourniture d'infrastructures matérielles et immatérielles aux frontières et le long des corridors. Les cas d'expérience réunis dans le cadre de l'Exercice de suivi soulignent aussi l'importance des approches régionales pour les mesures nécessitant une coopération entre deux pays ou plus, ainsi que l'importance globale de la facilitation des échanges pour les pays en développement sans littoral comme moyen de les relier à leur région et aux marchés mondiaux. Globalement, l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce souligne la priorité donnée par les pays à la facilitation des échanges (figure 3.4).

Figure 3.5. Aperçu des IFE en 2017, par groupe de revenu

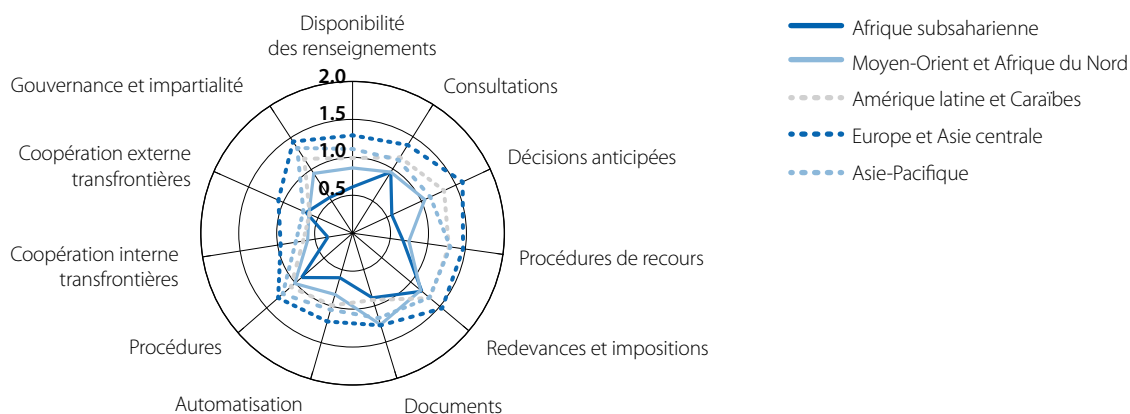


Note: La zone grisée représente les mesures qui vont au-delà des dispositions obligatoires de l'AFE. La partie en pointillés de la ligne grise indique que toutes les dispositions de l'AFE concernant la coopération extérieure des organismes présents aux frontières sont des clauses d'effort maximal.

Source: OCDE (2017c), *Indicateurs de facilitation des échanges*, www.oecd.org/fr/echanges/facilitation/indicateursurlafacilitationdesechanges.htm (consulté le 1er février 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525759>

Figure 3.6. Aperçu des IFE en 2017, par groupement régional



Note: Les groupements géographiques comprennent les membres de l'OCDE.

Source: OCDE (2017c), *Indicateurs de facilitation des échanges*, www.oecd.org/fr/echanges/facilitation/indicateursurlafacilitationdesechanges.htm (consulté le 1er février 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525778>

Les IFE de l'OCDE montrent que, lorsque l'AFE de l'OMC est entré en vigueur, la mise en œuvre de ses diverses dispositions de fond était déjà bien avancée dans tous les groupes de revenu et toutes les régions (figures 3.5 et 3.6; OCDE, 2017b). S'il existe des différences entre pays et entre régions, ainsi qu'entre groupes de revenus, les résultats sont relativement semblables dans le monde entier pour un certain nombre de dispositions de fond de l'AFE. Sans surprise, la mise en œuvre des dispositions reposant sur le principe de l'effort maximal est plus hétérogène. Nombre de ces dispositions sont liées à l'automatisation, et plus généralement à la numérisation et aux flux de données, pour la coopération interne et externe des organismes présents aux frontières ainsi que pour la disponibilité des renseignements. Dans ce contexte, les progrès sont étroitement liés au niveau de revenu du pays, ce qui montre qu'il est important de réduire la fracture numérique pour renforcer la facilitation des échanges.

LA NUMÉRISATION ET LE COMMERCE NUMÉRIQUE CRÉENT DE NOUVELLES POSSIBILITÉS ET DE NOUVEAUX DÉFIS

Grâce aux technologies numériques et à la numérisation des processus et des renseignements, des données sont générées partout, par tous les acteurs de l'économie à un rythme de plus en plus rapide. S'agissant de la circulation transfrontières des marchandises, ces acteurs sont notamment les organismes publics et les acteurs privés présents le long de la chaîne commerciale.

La section suivante analyse les nouvelles possibilités et les nouveaux défis créés par la numérisation et le commerce numérique. Les deux parties portent sur la dimension transfrontières. Premièrement, la section examine comment la facilitation des échanges profite des nouveaux outils mis à disposition grâce aux avancées technologiques. Des mesures comme l'automatisation des douanes, les documents électroniques et les guichets uniques (plates-formes qui permettent aux opérateurs participant au commerce et au transport d'accomplir toutes les formalités requises lors de l'importation, de l'exportation et du transit auprès d'un seul service) font que toutes ces formalités sont plus simples aujourd'hui qu'à l'époque où les négociations sur la facilitation des échanges ont commencé à l'OMC, il y a dix ans. Deuxièmement, la section examine les défis créés par le commerce numérique pour les autorités douanières. Enfin, la troisième partie souligne les avantages et les problèmes liés à la numérisation et aux flux de données pour les services de logistique commerciale.

Les flux de données et la numérisation contribuent à la facilitation des échanges

La numérisation peut contribuer à la réduction des coûts du commerce à la frontière en renforçant l'efficacité des douanes et de la logistique de transit, ce qui fait baisser les coûts et soutient la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC. La coordination et l'échange de données entre les entités publiques et privées, par exemple entre les autorités douanières et les services de fret, peuvent faciliter la mise en œuvre d'accords de transit, ce qui accroît le rendement des investissements dans la technologie. Les commerçants qui investissent dans les dernières technologies s'attendent à ce que leurs homologues des organismes de contrôle les utilisent. La numérisation de la gestion des douanes aide aussi à accroître la transparence et réduit ainsi les possibilités de corruption tout en limitant l'incertitude (Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur public n° 35).

Des cas d'expérience du Ghana et du Sénégal montrent aussi comment l'établissement de guichets uniques électroniques a amélioré leur indice *Doing Business* de la Banque mondiale et leur performance logistique. Le Sénégal s'est classé premier pays pour les réformes dans le rapport 2009 *Doing Business* et figure à présent parmi les dix meilleurs pays porteurs d'améliorations dans le monde. Dans le cadre de partenariats Sud-Sud, le Sénégal offre ses compétences et ses transferts technologiques à d'autres pays en développement comme le Kenya et le Burkina Faso. Le programme national de guichet unique du Ghana permet le paiement électronique des droits de douane, ce qui réduit les délais et les coûts des procédures d'importation de 400 heures et de 50 dollars EU par envoi; le classement du Ghana dans le

Rapport sur le commerce transfrontalier de la Banque mondiale s'est aussi beaucoup amélioré, puisque le pays est passé de la 167^{ème} place en 2016 à la 154^{ème} en 2017. Des améliorations analogues ont été enregistrées dans l'indice de performance logistique de la Banque mondiale, où le Ghana est passé de la 100^{ème} place en 2014 à la 88^{ème} en 2016, soit la plus forte amélioration depuis le lancement de l'étude en 2007 (Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur public n° 128 et 135).

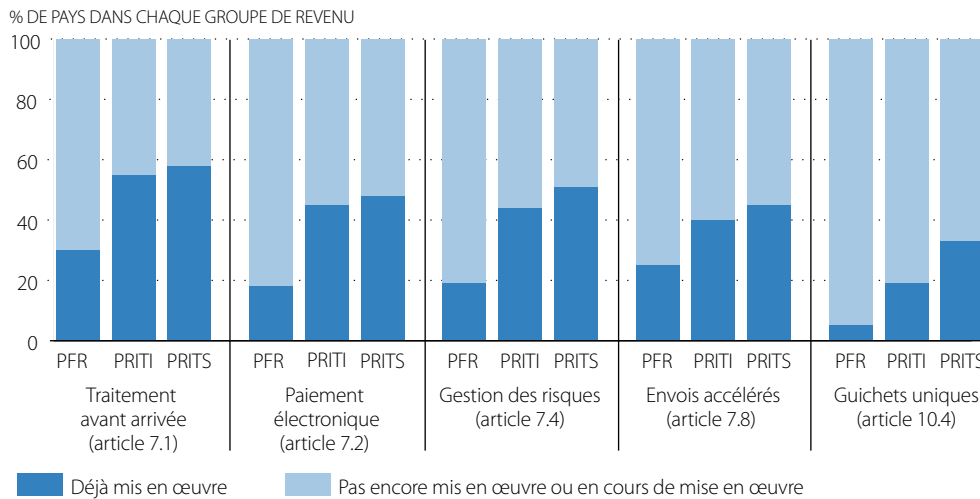
Au Rwanda, un système de guichet unique électronique centré sur les douanes a été mis en place pour un coût de 3,3 millions de dollars EU. Il a donné des résultats significatifs, notamment en réduisant le temps nécessaire pour dédouaner les marchandises, de 11 jours en 2010 à 34 heures en 2014. Les frais de dédouanement ont aussi diminué, passant de 30 000 à 4 000 francs rwandais en tout juste un an (2013-2014). L'amélioration de la coopération entre organismes grâce au partage de renseignements a été facilitée par l'utilisation du Système douanier automatisé de la CNUCED (SYDONIA). En définitive, cela a rationalisé le travail en évitant de vérifier plusieurs fois le même envoi (TMEA 2015).

L'importance des flux de données et de la numérisation pour la gestion des frontières est attestée par le fait que ces deux éléments figurent en bonne place dans l'agenda de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), qui a annoncé que "l'analyse des données pour une gestion efficace des frontières" serait sa priorité pour 2017. L'objectif est de soutenir les initiatives visant à tirer parti du potentiel des données pour aider à répondre aux préoccupations et aux attentes des commerçants, des opérateurs de logistique et de transport et des gouvernements, en mettant particulièrement l'accent sur l'étude des meilleures pratiques en matière de commerce électronique. L'OMD a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la numérisation des processus, le partage des renseignements entre les acteurs du commerce électronique, la gestion des risques douaniers et l'harmonisation des processus pour les envois de faible valeur.

La numérisation de l'information prépare le terrain pour identifier efficacement les risques. Elle permet également de gérer les gros volumes de données qu'exigent les règlements d'importation (par exemple, les règlements SPS); ces volumes augmentent avec l'augmentation des flux commerciaux. La gestion des règlements d'importation peut-être rendue plus efficace par l'adoption de documents électroniques (voir *l'Exercice de suivi 2017 de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur public n° 101). L'enregistrement de renseignements en ligne et la certification électronique peuvent accélérer le dédouanement à la frontière. La coopération entre les organismes présents aux frontières et la création de guichets uniques pour favoriser un commerce transfrontières efficace et transparent exigent l'utilisation coordonnée des renseignements. La numérisation de l'information et l'interopérabilité des documents et des systèmes peuvent aider à renforcer la coopération entre les organismes présents aux frontières et à en diminuer le coût, notamment grâce à la mise en place de guichets uniques. Cela pourrait consister, par exemple, à partager les résultats des inspections et des contrôles entre les organismes participant à la gestion du commerce transfrontières et à favoriser la délégation des contrôles, ou à encourager l'utilisation coordonnée et partagée des infrastructures et des équipements aux niveaux national et transfrontières. Si la fluidité des flux de données exige une coopération entre les institutions, la numérisation de l'information et des processus peut aussi faire baisser les coûts liés à la mise en œuvre même de cette coopération.

De nombreuses dispositions de l'AFE de l'OMC concernent l'automatisation et, plus généralement, la numérisation: la gestion des risques, les envois accélérés, le traitement avant arrivée, les systèmes de paiement électronique et les guichets uniques (figure 3.7). D'après les IFE de 2017, la gestion des risques est mise en œuvre dans un environnement automatisé dans 35% des pays étudiés (principalement des PRITS); les autres pays (surtout des PRITI et des PFR) ne disposent pas de cet environnement automatisé ou sont en train de le mettre en place. Les renseignements sur les envois accélérés et les procédures de mainlevée connexes montrent que, pour 65% des pays interrogés, certains types de marchandises peuvent bénéficier d'une mainlevée accélérée, sous réserve de critères spécifiques (marchandises entrant par des installations de fret aérien ou marchandises de faible valeur).

Figure 3.7. Outils d'automatisation en place, par type d'outil et par groupe de pays



Source: OCDE (2017c), *Indicateurs de facilitation des échanges*,

www.oecd.org/fr/echanges/facilitation/indicateursurlafacilitationdesechanges.htm (consulté le 1er février 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525797>

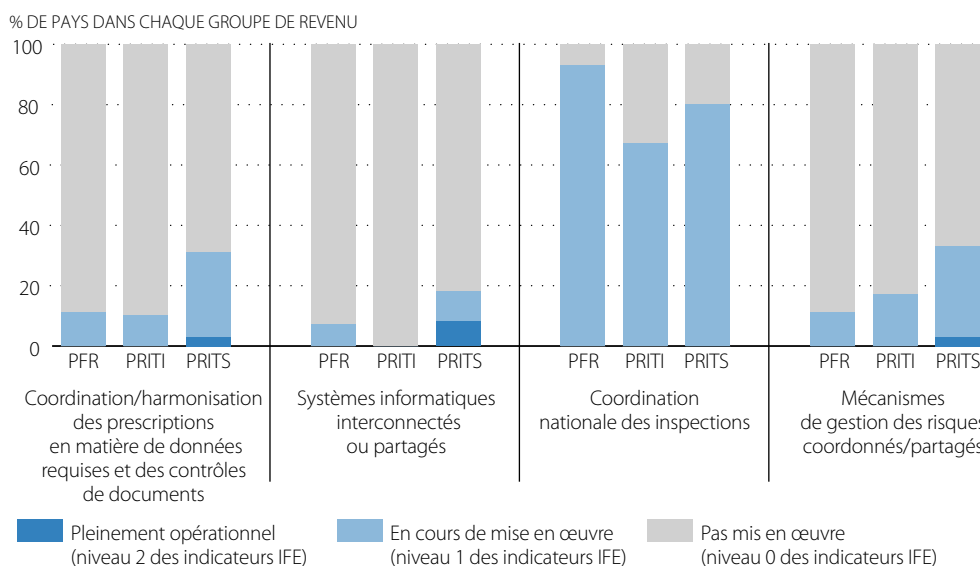
Pour ce qui est de dispositifs comme le traitement avant arrivée et son application dans un environnement automatisé, près de la moitié des PRITI semblent avoir des systèmes de paiement électronique des droits, taxes, redevances et impositions, intégrés dans un système de traitement automatisé des marchandises/des déclarations, ainsi qu'un système de certificats et de signatures numériques; la mise en œuvre de ces dispositifs reste bien plus faible dans les PFR. Le domaine le plus difficile, comme l'ont déjà montré les IFE de 2012 et 2015, est celui de la mise en place et de l'exploitation des guichets uniques. Dans les PRITI et les PRITS, la plupart des systèmes informatiques sont compatibles avec les systèmes d'échange électronique de données, lesquels sont essentiels pour réduire la complexité de la présentation des documents. Dans la plupart des PFR, ces systèmes sont encore en cours de mise en œuvre. Les renseignements sur les progrès accomplis dans les systèmes informatiques et d'échange électronique de données et sur les difficultés dans le domaine de la coopération entre les organismes présents aux frontières, indiquent que le chaînon manquant dans le développement des guichets uniques est la qualité de la coopération et de l'échange de renseignements entre les nombreux organismes publics, départements douaniers et postes de contrôle aux frontières (OCDE, 2017b).

La coopération transfrontières peut-être facilitée par la création d'infrastructures, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), pour assurer une connectivité efficace entre les systèmes nationaux, permettre le flux d'information et favoriser la compréhension entre les différents systèmes. Cependant, la numérisation des documents douaniers et des renseignements relatifs aux expéditions n'est pas sans poser de problème. Par exemple, l'adoption des documents électroniques implique la reconnaissance des signatures électroniques, la normalisation des échanges de données et l'interopérabilité des applications et des systèmes, la cybersécurité et la validité juridique des documents électroniques.

L'OCDE (2016) a identifié les principaux domaines de gestion de la coopération entre les organismes nationaux présents aux frontières, qui sont essentiels pour assurer une coopération effective et durable: communication et échange de renseignements, communication efficace et normalisée, et échange de renseignements entre les divers organismes. Un accord formel entre tous les organismes participants peut préciser quels renseignements seront communiqués et à qui, et comment ces renseignements seront échangés et localisés. Un système d'alerte rapide efficace, passant par des points de contact dans des organismes particuliers ou par des solutions informatiques, peut renforcer considérablement l'efficacité de l'échange de renseignements. La coordination nationale des inspections est de mieux en mieux comprise.

Pourtant, les mécanismes de gestion des risques coordonnés ou partagés entre les organismes participant à la gestion du commerce transfrontières, de même que les systèmes informatiques interconnectés et l'harmonisation des prescriptions en matière de données, sont encore en cours dans tous les PFR et PRITS (figure 3.8). Enfin, les IFE de 2017 montrent que, dans les pays en développement, la coordination ou l'harmonisation des systèmes informatiques, la coopération pour la gestion des risques et le partage systématique des résultats des contrôles entre pays voisins aux points de passage des frontières afin d'améliorer l'analyse des risques n'en sont encore qu'à leurs débuts (OCDE, 2017c).

Figure 3.8. Outils d'automatisation pour la coopération entre les organismes nationaux présents aux frontières



Source: OCDE (2017c), *Indicateurs de facilitation des échanges*, www.oecd.org/fr/echanges/facilitation/indicateursurlafacilitationdesechanges.htm (consulté le 1er février 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525816>

L'USAID (2012) a souligné que le flux d'information entre les autorités douanières dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) était l'une des principales contraintes au passage des frontières par les corridors de transit. Les systèmes électroniques de gestion douanière, détenus et gérés au niveau national, ne pouvaient pas communiquer facilement entre eux au sein de la CAE. Par ailleurs, les renseignements sur les marchandises qui traversent la frontière ne pouvaient pas être communiqués aux commissionnaires en douane du secteur privé chargés de la documentation. En conséquence, ils devaient être fournis par le transporteur à chaque passage de frontière, et n'étaient donc disponibles qu'à l'arrivée; cela donnait lieu à des erreurs et empêchait les commissionnaires d'entamer les procédures administratives avant l'arrivée de la marchandise. Plus récemment, diverses initiatives régionales ont été mises en œuvre en utilisant des solutions informatiques détenues, exploitées et tenues à jour par les administrations fiscales de la région, ce qui a permis de remplir à l'avance les déclarations en douane et de réduire le temps de transit au passage des frontières.

L'interopérabilité des systèmes de documentation électronique est plus facile à assurer si, dès le départ, il est convenu d'utiliser les normes internationales. Par exemple, les pays peuvent adopter les normes et les outils de l'ONU concernant les données et les documents commerciaux, notamment ceux qui ont été créés par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU). Ces normes sont largement utilisées dans le monde entier, facilitant l'interopérabilité et la mise à l'échelle aux niveaux national, régional et mondial. La norme EDF du CEFACT/ONU est la première norme mondiale d'échange de données. L'échange de données, par exemple sur les profils de risques, réduit à la fois le nombre de documents requis et le contrôle physique des marchandises franchissant les frontières.³

Enfin, la transparence, la numérisation des renseignements et l'automatisation, ainsi que la prévisibilité et la simplification additionnelles des procédures commerciales, se sont révélées efficaces pour réduire les incitations et les possibilités de corruption. La transparence permet aux participants et aux parties prenantes du marché de mieux comprendre les conditions et les contraintes pour entrer et opérer sur un marché. La prévisibilité, rendue possible par l'application non discrétionnaire et cohérente des règles, garantit l'efficacité et l'intégrité des organismes présents aux frontières. La simplification et la rationalisation des procédures à la frontière réduisent le pouvoir discrétionnaire des douanes et des autres agents à la frontière, favorisant l'intégrité. L'automatisation aide à harmoniser l'interprétation et la mise en œuvre des réglementations à tous les postes frontière (OCDE, 2015b).

Au Ghana, le programme national de guichet unique limite les contacts humains dans les transactions commerciales grâce à l'automatisation de la plupart des processus, ce qui augmente considérablement la transparence et réduit les possibilités d'interventions et de paiements irréguliers. L'automatisation des demandes et des délivrances de certificats d'origine par la Chambre de commerce et d'industrie nationale du Kenya s'est traduite par une réduction de 84 à 12 heures du temps moyen nécessaire pour obtenir un certificat d'origine. De plus, comme les négociants ne sont plus tenus de se rendre physiquement sur place pour obtenir des certificats, les coûts logistiques sont passés de 75 à 17 dollars EU; la réduction des interactions humaines a également limité les possibilités d'activités illicites.

Les nouveaux acteurs et la nature évolutive des envois posent des problèmes pour les administrations douanières et la facilitation des échanges

Si l'échange de données et de renseignements peut faciliter la mise en œuvre de l'AFE, le commerce numérique modifie aussi la structure traditionnelle des échanges et peut-être source de nouveaux problèmes. La numérisation transforme certains des déterminants traditionnels du commerce. Habituellement, l'analyse des déterminants des flux commerciaux (utilisant des équations de gravité) montre l'importance de la distance, des liens historiques et des systèmes juridiques communs. Bien que ces déterminants soient encore importants, leur rôle en tant que variables expliquant les valeurs des flux commerciaux numériques va en diminuant (Austin et Olarreaga, 2012). En particulier, l'influence de la distance diminue considérablement avec le commerce numérique, tandis que les coûts d'expédition et la langue ont une incidence plus importante sur le commerce numérique transfrontières que sur le commerce hors ligne.

Par ailleurs, le commerce numérique modifie le "qui" et le "comment" du commerce. Le "qui" du commerce: le commerce numérique permet à de nouveaux acteurs d'effectuer des transactions transfrontières. La réduction des coûts d'entrée permet aux petites entreprises, et même aux consommateurs, de participer directement au commerce international. Alors qu'auparavant, le commerce se faisait principalement entre les entreprises (ou entre les entreprises et l'État), le commerce numérique permet la participation directe des consommateurs aux transactions transfrontières entre les entreprises et les consommateurs (B2C) et aussi entre les consommateurs (C2C). Or les consommateurs, mais aussi les MPME, ont une connaissance et une expérience limitées des réglementations, et ne sont pas familiers avec les questions de responsabilité; ils peuvent aussi être confrontés à des obstacles réglementaires traditionnels à la frontière. Une analyse faite par le Forum économique mondial (FEM), en collaboration avec la Banque mondiale et Bain & Company (FEM, 2013), au moyen de données fournies par eBay, a montré que les petites entreprises semblaient souffrir de manière disproportionnée des obstacles réglementaires et logistiques au commerce. Indépendamment des volumes échangés, les petites entreprises doivent supporter des coûts d'entrée et un investissement de départ élevés afin de connaître et comprendre les réglementations, les politiques et les procédures régissant le marché d'exportation et la chaîne de logistique commerciale. C'est pourquoi les commerçants qui vendent des marchandises à l'international sur la plate-forme eBay ont tendance à vendre à des acheteurs dans des pays où les réglementations sont plus faciles à maîtriser que la moyenne. De ce fait, diverses plates-formes développent des projets destinés à aider les MPME à s'y retrouver dans les régimes réglementaires des pays importateurs et dans la logistique du commerce international (voir *L'Exercice de suivi 2017 de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur privé n° 28).

Le "comment" du commerce: l'interaction directe entre les vendeurs et les acheteurs sur les plates-formes en ligne, qui permet d'éviter les grossistes qui font généralement du commerce en vrac, réduit la taille des envois internationaux. Par conséquent, si le commerce numérique ne modifie pas nécessairement la nature de ce qui est échangé, il modifie la nature des envois. La composition des flux commerciaux en termes relatifs est caractérisée par une diminution du nombre d'envois en gros ou en vrac et par une augmentation du nombre de petits envois de faible valeur.⁴ Les petits colis ne passent pas toujours par le même chemin que les grandes cargaisons. En outre, les entreprises de logistique réduisent les coûts en regroupant les conteneurs et en mettant dans le même conteneur des marchandises de différents types provenant de différents vendeurs, ce qui réduit l'exactitude des renseignements concernant chaque marchandise transportée dans le conteneur (CEE-ONU, 2011).

Par ailleurs, l'envoi de petits colis coûtent plus cher. Dans sa contribution à l'*Exercice de suivi 2017 de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC*, le Paraguay souligne que le coût élevé de l'expédition de petits colis et les difficultés d'entreposage, de stockage et de conditionnement font partie des défis auxquels sont confrontés les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui effectuent des transactions électroniques transfrontières. Pour y remédier, certaines grandes plates-formes numériques proposent aux MPME qui vendent par leur intermédiaire de négociier en leur nom les contrats de transit de marchandises. Étant détenteurs d'informations essentielles (ce qui leur permet d'atteindre une certaine échelle et de réduire les coûts de logistique), les portails en ligne tels qu'Amazon et Alibaba deviennent eux-mêmes des acteurs dans le transport de marchandises transfrontières (Transport Intelligence, 2017). Les grandes plates-formes de marché et les acteurs du secteur de la livraison exprès fournissent aussi des services de formation et d'autres services, comme l'entreposage ou la gestion des commandes, afin d'éclairer et de simplifier les opérations mondiales des petits acteurs isolés (voir l'*Exercice de suivi 2017 de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur privé n° 88 et 98).

Ces changements dans la nature des expéditions et la multiplication des petits paquets franchissant les frontières via des services postaux ou de livraison exprès mettent à l'épreuve la capacité des autorités douanières de surveiller l'application des normes et le commerce des produits de contrefaçon au moyen de stratégies de gestion des risques à la frontière.

Les services des douanes utilisent la conformité éclairée, la gestion des risques et les audits pour renforcer l'efficacité du commerce transfrontières tout en s'acquittant de leur mission de surveillance, et ce malgré l'accroissement des flux commerciaux.⁵ Ces stratégies tirent parti du volume croissant de données dont disposent les autorités douanières en utilisant de nouveaux algorithmes et des outils d'analyse de données⁶ (Jeacocke et Kouwenhoven, 2017). L'analyse des données est de plus en plus importante, permettant de déployer des approches et des techniques sélectives pour le traitement des expéditions. Ces techniques permettent aux services des douanes de concentrer leurs ressources sur la vérification des envois ayant les profils de risque les plus élevés, et pour lesquels il y a donc plus de probabilité que les normes nationales ne soient pas respectées, ou plus de risques sanitaires ou phytosanitaires. Elles permettent aussi aux exportateurs qui respectent les normes de bénéficier de procédures à la frontière plus efficaces: les délais inutiles sont supprimés et les coûts liés au passage des frontières sont réduits. Ces systèmes sélectifs augmentent l'efficacité en réduisant le nombre d'inspections nécessaires, mais ils facilitent aussi la découverte de cas de non-conformité, ce qui renforce la confiance dans la qualité des produits importés. De plus, le ciblage et la simplification des procédures donnent la possibilité de réduire le pouvoir discrétionnaire des agents des douanes et limitent les possibilités de paiements irréguliers.

Cependant, l'évaluation des risques peut-être difficile dans le cas des petits envois, qui sont souvent utilisés par les trafiquants de produits de contrefaçon pour éviter la détection et limiter le risque de saisie par les autorités douanières. Il est aussi difficile de vérifier si les marchandises sont conformes aux normes. Par exemple, le secteur de l'horticulture s'est développé mondialement avec l'émergence du commerce électronique; l'utilisation d'un algorithme de recherche automatisée pour étudier le commerce électronique de dix grands sites d'enchères en ligne, comme eBay, montre que la biosécurité n'est pas réglementée efficacement dans le commerce des végétaux en ligne (Humair *et al.*, 2015).

Ce sujet est particulièrement important pour la Convention internationale sur la protection des végétaux (CIPV), qui s'intéresse à l'incidence potentielle du commerce électronique sur l'application des mesures phytosanitaires⁷ destinées à réduire les risques de contamination par des parasites et des maladies lors de l'importation de végétaux et de produits végétaux sur les marchés intérieurs (CIPV, 2012). Auparavant, les règlements visaient principalement à gérer les expéditions en vrac ou les envois de marchandises effectués par les moyens de transport traditionnels (transport terrestre, aérien et maritime). Avec le commerce électronique, les végétaux et les produits végétaux sont de plus en plus expédiés par d'autres voies comme les services postaux, les services de livraison exprès en petits paquets ou par envois mixtes. L'analyse traditionnelle des risques ne peut pas être appliquée pour ces envois. Rien ne permet de les distinguer des autres colis, et les végétaux ou produits végétaux vendus ne sont souvent pas décrits précisément, échappant ainsi aux contrôles nationaux traditionnels pour la protection des végétaux. L'analyse des sites Web vendant des insectes, ou des végétaux et des produits végétaux effectuée par la CIPV montre que très peu de ces sites fournissent des renseignements sur les prescriptions à l'importation des différents pays, ou indiquant si ceux-ci limitent l'expédition dans certains endroits.

Dans sa contribution à l'*Exercice de suivi 2017 de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC*, le Yémen donne un exemple de ces difficultés (voir la contribution du Yémen, OCDE-OMC, 2017). Dans ce pays, l'application des règlements aux exportations dépend de la taille de l'expédition. Le commerce électronique des marchandises en provenance du Yémen consiste généralement en petites quantités transportées par avion par des transporteurs exprès, et les transactions sont considérées comme non commerciales. Par conséquent, pour l'exportation d'un kilogramme de miel ou de café par voie aérienne depuis le Yémen, la totalité ou la plupart des prescriptions ne s'appliquent pas.⁸ Les gros envois (plus de 20 kilogrammes) sont soumis aux prescriptions concernant notamment les certificats d'exportation, les certificats SPS et les certificats d'origine, dont le coût est devenu prohibitif. Tout cela favorise le commerce en petites quantités.

Toutefois, le suivi des petits envois implique des coûts supplémentaires. Si la façon dont les contrôles sont effectués n'est pas adaptée, la numérisation peut accroître la charge des autorités douanières, au risque de compromettre leur capacité de s'acquitter de leur mission. L'augmentation de la quantité de petits colis remet aussi en question la pertinence des seuils *de minimis*. Outre la modification du rapport coût-bénéfice de la perception de droits et de taxes, par rapport au coût du suivi des paiements, les petits colis peuvent nécessiter plus de manutention, ce qui peut représenter une charge additionnelle pour les autorités douanières déjà très sollicitées. Les seuils *de minimis* varient considérablement d'un pays à l'autre et, selon la Global Express Association, en avril 2016, certains pays n'avaient aucune clause *de minimis* (par exemple, Bahreïn, Costa Rica, El Salvador, Guatemala et Sainte-Lucie). Cela signifie que leurs douanes inspectent tous les paquets arrivant et perçoivent des droits dessus, le cas échéant. Dans d'autres pays, les seuils peuvent aller de 0,33 dollar EU (aux Philippines) à 1 000 dollars EU (en Azerbaïdjan, mais seulement pour les envois non commerciaux de 50 kg; pour tous les envois postaux inférieurs, le seuil est de 200 dollars EU par 20 kg). Dans l'Union européenne (UE), aucun droit n'est perçu sur les produits en deçà du seuil de 170 dollars EU et, aux États-Unis, le seuil est de 800 dollars EU (Global Express Association, 2016).

Des travaux plus approfondis sont nécessaires pour étudier le rôle des dispositions *de minimis* dans le contexte du commerce numérique, et en particulier leur influence sur les décisions des entreprises et des consommateurs. L'analyse préliminaire semble indiquer que le relèvement du seuil *de minimis* ne modifiait peut-être pas le comportement des consommateurs, étant donné que d'autres paramètres sont plus importants pour eux, en particulier la qualité du produit et la réputation du partenaire commercial (Hints et al., 2014). Le relèvement du seuil *de minimis* permettrait aux autorités douanières de réaffecter des ressources à des priorités plus importantes, comme la sécurité ou les risques de commerce illicite, à moins que des procédures douanières innovantes n'autorisent l'application d'approches de gestion des risques aux paquets d'une valeur inférieure au seuil. Pour développer la connectivité numérique, il faut donc non seulement investir dans de nouveaux types d'infrastructures mais aussi réfléchir à de nouveaux systèmes, mieux adaptés aux nouveaux modes d'échange.

LES FLUX D'INFORMATION RENDENT POSSIBLE LA CHAÎNE DE LOGISTIQUE COMMERCIALE

Les flux de données et la numérisation sont nécessaires aux partenaires commerciaux pour acheter et commander des marchandises ou des services en ligne; mais ils servent aussi à coordonner les réseaux de production internationaux et la logistique commerciale. L'information est une ressource essentielle pour le commerce et les chaînes de valeur mondiales: elle crée la confiance, réduit les coûts de transaction et permet une meilleure gestion des stocks et des processus de production. L'incertitude des délais, qui oblige les négociants à constituer des stocks ou à avoir des doublons dans la chaîne d'approvisionnement, a un coût. Anson *et al.* (2017) constatent que le temps et l'incertitude sont particulièrement importants pour la circulation des biens intermédiaires, autrement dit pour les réseaux de production internationaux développés dans les chaînes de valeur mondiales. Il est donc important que les pays en développement qui souhaitent stimuler leur développement économique règlent les problèmes de temps et d'incertitude. Pour l'organisation des chaînes de valeur mondiales, il est essentiel de pouvoir accéder en temps réel aux informations sur la localisation des expéditions. En outre, la disponibilité des renseignements sur les produits échangés, par exemple grâce à la traçabilité, renforce la confiance dans la qualité des marchandises.

La coordination entre les acheteurs et les vendeurs s'améliore dans les réseaux de production internationaux. Cependant, le mouvement physique des marchandises implique aussi une coordination entre un large éventail d'acteurs ayant des responsabilités diverses le long de la chaîne de valeur de la logistique commerciale, ce qui exige différents niveaux de connaissances sur les caractéristiques des marchandises transportées. Le concept de logistique commerciale s'articulait traditionnellement autour d'une division des responsabilités; et comme la responsabilité de l'envoi des marchandises n'incombait pas à un seul acteur de la chaîne, en particulier l'expéditeur, les intérêts financiers de l'acheteur et du vendeur étaient protégés et la responsabilité du transporteur était limitée. Au XXe siècle, la conteneurisation a révolutionné le commerce en réduisant considérablement les coûts de transport, mais elle a aussi rendu la coordination beaucoup plus complexe. Par souci d'efficacité et de réduction des coûts, la chaîne de logistique commerciale a externalisé de plus en plus d'activités et adopté des stratégies de chargement groupé et de chaînes de transport multimodales. En outre, les transporteurs transportent maintenant les marchandises dans des conteneurs scellés et comptent sur la déclaration de l'expéditeur pour l'identification des marchandises.

L'idée selon laquelle l'information électronique et la coordination sont essentielles pour le commerce international n'est pas nouvelle. L'échange de données informatisé (EDI) commençait déjà à être utilisé au début des années 1990 (Cuyvers et Janssens, 1992), où il était présenté comme un outil essentiel pour faciliter les échanges (Schware et Kimberley, 1995). L'EDI englobe plusieurs méthodes de transfert et de confirmation des commandes et de facturation électroniques et automatiques. Ces outils de gestion de l'offre sont basés sur un système d'information coopératif interorganisationnel, assurant l'échange électronique de renseignements entre partenaires commerciaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement, du fournisseur initial jusqu'au consommateur final, en passant par de multiples opérations de production et de logistique. Les renseignements sur les transactions commerciales, tels que les commandes, les factures et les avis sur les produits, sont envoyés directement, d'ordinateur à ordinateur, sur des réseaux Internet privés. Ces systèmes entièrement automatisés permettent de gérer le mouvement des matières premières, des stocks et des produits finis, organisant la circulation de l'information d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement. Il existe divers systèmes d'échange de données informatisé, et la plupart d'entre eux sont compatibles. Bien que ces systèmes aient été rapidement identifiés comme des moyens d'accélérer les fonctions importantes du commerce international, telles que l'obtention de l'autorisation des douanes pour les expéditions, leur application a été tardive dans les pays en développement; elle est maintenant en progression.

Malgré le volume croissant de renseignements disponibles, la chaîne de logistique commerciale manque encore de transparence en général, et il y a d'importants écarts dans l'accès à l'information sur le mouvement des marchandises entre le pays d'origine et la destination finale (CEE-ONU, 2011). Dans le monde du commerce, où les données sur l'origine des produits ont une valeur économique pour la gestion de la logistique et pour les consommateurs, le fait

de pouvoir transmettre des renseignements en même temps que les marchandises échangées d'un bout à l'autre de la chaîne commerciale peut créer un avantage concurrentiel. Cependant, les renseignements passent souvent d'un agent à un autre et peuvent se perdre en chemin. Par exemple, pour réduire les coûts, les transitaires regroupent les envois afin de profiter de tout l'espace disponible dans les conteneurs, souvent appelés "conteneurs non remplis", en mélangeant des expéditions d'origines différentes. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU, 2011), en faisant cela, ils ne fournissent souvent que des données succinctes aux chargeurs; les renseignements plus détaillés sur la cargaison sont perdus. Plus généralement, les lacunes dans les données, l'asymétrie de l'information sur les services logistiques et leurs prix, et l'utilisation de documents papier rendent incertaine l'évaluation des coûts et compliquent l'estimation des marges bénéficiaires pour les entreprises, comme en témoigne l'hétérogénéité des coûts supportés par les entreprises aux mêmes postes frontière et aux mêmes points d'entrée. Jouanjean *et al.* (2016) ont constaté que les frais de dédouanement pouvaient varier considérablement dans un même pays d'un poste frontière à un autre, ou en fonction du type d'exportateur utilisant le même poste.

Ce ne sont pas seulement les renseignements sur la nature des cargaisons transportées qui sont importants. L'information en temps réel sur la localisation et le statut de l'expédition est également importante pour tous les acteurs de la chaîne commerciale, en particulier pour les systèmes de transit et les services obligatoires d'appui au transit, comme l'assurance. Pourtant, les services des douanes et les services de logistique sont confrontés à de nombreux problèmes d'interopérabilité qui entravent la circulation de ces informations entre les acteurs de la chaîne. Des systèmes d'information fiables peuvent réduire considérablement les coûts de transit, non seulement en accélérant le passage des frontières et en améliorant la gestion des rapports sur le mouvement des véhicules en transit, mais aussi en réduisant potentiellement les risques de fraude et, partant, les coûts d'assurance.

Si la conteneurisation a réduit les coûts du commerce, elle a aussi entraîné une augmentation des pertes de marchandises conteneurisées dues aux vols, à la piraterie, aux accidents ou aux dommages (Miler R.K., 2015). Cela est problématique non seulement pour le vendeur et l'acheteur, mais aussi pour les autorités douanières; pour permettre l'imputation claire des droits de douane, celles-ci ont besoin de savoir si la cargaison a quitté le pays par lequel elle transite. Les importateurs s'attendent à ce que la réduction des risques liés au transit entraîne une baisse des coûts additionnels et des primes d'assurance, améliorant ainsi la compétitivité globale de la chaîne de logistique commerciale.

Divers systèmes de gestion du transit permettent aux agents des douanes d'enregistrer le passage des cargaisons aux frontières (CEE-ONU, 2013), ce qui donne à l'administration fiscale des renseignements sur la dernière frontière traversée par une cargaison et sur le pays où elle se trouve à un moment donné. Ces systèmes intégrés permettent d'empêcher le déchargement de marchandises non déclarées et d'éviter l'escorte physique et le suivi des cargaisons sensibles, comme les batteries, le carburant et les cigarettes. Le cas d'expérience n° 79 OCDE/OMC explique que les propriétaires de cargaisons ougandais perdent fréquemment leurs marchandises en transit s'ils ne font pas appel à une escorte policière qui coûte 250 dollars EU par jour. Au Rwanda, on estime que les escortes physiques font passer le temps de transit d'une journée à trois ou quatre jours, ce qui entraîne une augmentation des coûts de transport d'environ 400 à 500 dollars EU (*The New Times*, 2017).

Les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est utilisent, depuis plusieurs années, des systèmes électroniques de suivi des cargaisons pour suivre les expéditions en temps réel (*Exercice de suivi 2017 de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur public n° 79). Mais comme chaque pays avait son propre système de suivi, la multiplicité des plates-formes et des systèmes indépendants tout au long des corridors de la région a obligé à équiper les camions et les conteneurs d'un système pour chacun des pays traversés ou desservis. Récemment, les administrations fiscales du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda se sont associées pour mettre sur pied le Système régional de suivi électronique des cargaisons (RECTS), qui regroupera les systèmes des trois pays et leur permettra de suivre les expéditions depuis le port jusqu'à la destination (TMEA, 2017).

Le durcissement des prescriptions en matière de traçabilité a non seulement augmenté la nécessité de localiser les cargaisons, mais a aussi rendu nécessaire le maintien d'un fil de données tout au long de la chaîne de valeur. Les flux de données accompagnent la production et l'échange de marchandises et de services à chaque étape. La reconstitution des renseignements perdus le long de la chaîne, tels que le nom et l'adresse du producteur ou les instructions de manipulation, est un processus long et coûteux, quand elle n'est pas impossible. Les fils de données complets augmentent la transparence dans la chaîne de valeur et peuvent faciliter l'accès aux marchés pour des secteurs particulièrement sensibles, comme l'agriculture et les chaînes alimentaires et, en particulier, le commerce de bétail, de produits laitiers et de viande.

Néanmoins, la numérisation n'est pas seulement un moyen d'accroître la transparence dans la chaîne de logistique commerciale. La réduction des coûts de transaction qui en résulte peut faciliter la participation au marché d'acteurs plus petits. De nombreuses analyses ont montré, par exemple, l'effet dommageable de la faible concurrence et des cartels sur la logistique en Afrique, en particulier pour les camions. En revanche, la faible densité de la population, la vaste couverture géographique et la faiblesse de l'investissement et de la productivité signifient qu'il est extrêmement coûteux d'atteindre effectivement les producteurs. La fourniture de services logistiques dans les régions où la production est faible implique des risques élevés et des rendements faibles, et les fournisseurs de services de logistique commerciale peuvent avoir du mal à couvrir leurs coûts marginaux. La fourniture limitée de services aux producteurs qui en résulte et le coût élevé de l'accès aux marchés locaux pèsent lourdement sur les bénéficiaires et, donc, sur la décision de participer ou non au marché (Teravaninthorn et Raballand, 2008; Engel et Jouanjean, 2015; Jouanjean *et al.*, 2016). L'utilisation accrue des téléphones mobiles en Afrique de l'Est offre de nouvelles possibilités de surmonter ces difficultés grâce au développement de plates-formes commerciales qui peuvent aider à mieux organiser la logistique dont dépend l'accès aux marchés et à réduire le prix associé.

Les technologies numériques et les innovations connexes peuvent être un premier pas vers l'intégration des petits agriculteurs et des éleveurs dans les chaînes de valeur modernes. Le processus de modernisation de l'agriculture et des chaînes de valeur alimentaires implique plus d'organisation et de coordination entre les parties prenantes et un certain degré d'institutionnalisation (encadré 3.2). En particulier, il nécessite la normalisation de la qualité et de la sécurité – et souvent de la traçabilité – des produits afin de permettre la réduction des coûts de transaction le long de la chaîne de valeur et de répondre aux demandes des consommateurs. Du côté des producteurs, l'accès à l'information, ainsi qu'aux mécanismes d'exécution et à l'infrastructure, sont également importants pour garantir la qualité et la sécurité exigées dans la chaîne alimentaire actuelle. Du côté des acheteurs, il faut que les négociants aient accès à l'information sur les processus de production, et ces renseignements doivent suivre le produit jusqu'aux consommateurs dans le cas des prescriptions en matière de traçabilité.

Le développement de plates-formes numériques pour mettre en contact les éleveurs et les commerçants en Afrique de l'Est est une manière prometteuse de permettre aux éleveurs isolés de se connecter au marché et d'accroître leurs moyens de subsistance, en tirant parti des possibilités commerciales non exploitées dans la région (encadré 3.3). Ces plates-formes réduisent les coûts de transaction élevés générés par les chaînes d'intermédiaires dans le processus de commerce du bétail. La numérisation peut transformer toute la chaîne de valeur du bétail et de la viande en augmentant la quantité de renseignements accessibles tout au long de la chaîne, des intrants et de la production jusqu'au transport, à la transformation et à la distribution, ce qui permet d'assurer la traçabilité.

Les marchés virtuels permettent aussi aux éleveurs d'enregistrer des renseignements concernant leur bétail sur les plates-formes numériques et de les localiser au moyen des puces connectées. Grâce à ces systèmes, ils peuvent fournir aux commerçants étrangers des renseignements sur les prix, les vaccins et les diverses certifications du bétail. En utilisant ces plates-formes, les éleveurs et les acheteurs peuvent non seulement être informés de l'offre et la demande actuelles, mais aussi conclure des accords commerciaux. Cela peut leur éviter de se déplacer avec leur bétail, souvent sur de longues distances, pour aller au marché, sans certitude de conclure une transaction ou de connaître les conditions

Encadré 3.2. Échange de données dans les chaînes agricoles et alimentaires

Il est de plus en plus nécessaire que les acteurs en aval des chaînes agricoles et alimentaires aient un meilleur accès aux données, en particulier avec la demande croissante de traçabilité et de transparence tout au long de la chaîne. La traçabilité et la transparence, ainsi que la gestion des stocks de denrées périssables, exigent de plus en plus de données. Le partage de ces données et leur gestion efficace ne peuvent être assurés que par des moyens numériques. En conséquence, les transformateurs de produits alimentaires demandent de plus en plus aux agriculteurs de recueillir des données afin d'améliorer leur planification et leur logistique, d'aider à la localisation et au suivi, et d'étayer les allégations de durabilité au niveau de la vente au détail.

En même temps, les flux de données accompagnent la production et l'échange de marchandises et de services à chaque étape. Un "fil numérique" circulaire connecte les processus, de la conception à l'utilisation finale, en s'appuyant sur les données des utilisateurs et en donnant des instructions pour le processus de production, qui est lui-même de plus en plus coordonné numériquement. L'agriculture n'échappe pas à la numérisation; elle repose de plus en plus sur l'utilisation de services liés aux TIC, par exemple dans le cas de l'agriculture prescriptive et de la maintenance préventive; ainsi, elle utilise et produit des données qui peuvent aider à résoudre les difficultés le long de la chaîne alimentaire. Un fabricant de robots de traite, par exemple, surveille les données opérationnelles des produits vendus aux agriculteurs et utilise les données pour donner des conseils à ces derniers.

Toutefois, le partage des données se heurte à des obstacles comme le manque de normes acceptées de manière uniforme et, en particulier, les problèmes d'interopérabilité. Ces difficultés sont particulièrement aiguës dans l'agriculture, secteur caractérisé par un grand nombre de petits acteurs. Une grande coopérative laitière, par exemple, devrait pouvoir échanger des données avec 10 000 agriculteurs.

Mais le problème de l'interopérabilité est encore plus complexe si l'on pense à la multitude d'acteurs qui pourraient utiliser les données à des fins diverses de manière à accroître l'efficacité. Par exemple, le comptable d'une coopérative a besoin d'avoir accès à ses factures électroniques, et les données relatives aux vaches traitées par le robot doivent être à la disposition du vétérinaire pour être inscrites dans le livre généalogique. Tous ces acteurs devraient avoir accès au système pour être en mesure de lire et de transférer les données. Une question clé serait de savoir s'il s'agit d'un système propriétaire développé, par exemple, par les acteurs mondiaux de la chaîne alimentaire, ou s'il repose sur des systèmes ouverts.

Le défi important de l'échange de données normalisé et intégré doit être relevé pour tirer parti de l'analyse des mégadonnées et d'autres possibilités commerciales basées sur les données.

Source: OCDE (2015a), "The role of new data sources in greening growth: The case of drones".

de la transaction. Les éleveurs peuvent ainsi décider à l'avance, en connaissance de cause, de vendre leur bétail, sur la base des renseignements sur les prix du marché, et sans avoir à supporter des frais de transport jusqu'au marché. Cela permet également aux commerçants de mieux s'organiser et coordonner leurs activités. En outre, ces derniers peuvent obtenir des renseignements plus précis et transférables sur la santé et la sécurité concernant le bétail, qu'ils peuvent ensuite intégrer dans les processus de traçabilité. De plus, ces plates-formes proposent généralement des services supplémentaires, y compris des solutions de paiement, tels que des services mobiles de transfert d'argent, des dépôts en compte bloqué pour faciliter les paiements, et des transactions sans espèces. Souvent, elles aident aussi à organiser le transport à la suite d'un achat.

Globalement, les divers systèmes d'échange peuvent faciliter le commerce en renforçant la coordination entre les opérateurs commerciaux publics et privés, augmentant ainsi l'efficacité de la logistique commerciale et, en définitive, de l'accès aux marchés. Cependant, ces systèmes restent confrontés à des problèmes d'interopérabilité, ainsi qu'à des limitations à la libre circulation des données.

Encadré 3.3. Le potentiel de la numérisation pour le commerce du bétail et de la viande en Afrique

L'exemple du commerce du bétail et de la viande en Afrique montre comment la transformation numérique peut résoudre plusieurs types de défaillances du marché (Carabine *et al.* 2015, Engel et Jouanjean, 2014). Le commerce du bétail (bovins, chameaux, moutons et chèvres) est une importante source de revenus dans la Corne de l'Afrique et a un grand potentiel commercial dans la région du fait de la demande croissante. Alors que les exportations de bétail sont un élément essentiel des systèmes de subsistance des populations pastorales et agropastorales de la région, elles ont longtemps été sous évaluées par les gouvernements nationaux, bien que les estimations montrent que le commerce du bétail des systèmes régionaux de production pastorale atteignait 1 milliard de dollars EU en 2010 (Akilu *et al.*, 2013, Catley *et al.*, 2013). L'étendue réelle de ce commerce risque aussi d'être sous estimée en raison du haut niveau d'informalité dans le secteur. Au Kenya, par exemple, la contribution au PIB de l'activité économique informelle liée au bétail pourrait être supérieure de 150% à ce qu'indiquent les estimations du gouvernement (Behnke et Muthami, 2011). En outre, les chaînes de valeur existant dans ces secteurs font intervenir un grand nombre de personnes et sont d'importantes sources d'emploi dans la région. Les exportations régionales, principalement à destination du Moyen Orient via Djibouti, sont organisées autour d'un réseau commercial régional transfrontières s'appuyant sur une série de corridors claniques reliant les pâturages intérieurs aux ports. L'USAID (2010) a estimé que le commerce transfrontières de bétail, qu'il soit direct ou indirect, fait vivre directement ou indirectement – 17 millions de personnes environ dans la région, couvrant un large éventail d'acteurs: éleveurs, négociants, transhumants, marchands de fourrages, courtiers et intermédiaires. Cependant, en raison de l'étendue du pastoralisme dans la région et de l'insuffisance des infrastructures, les éleveurs ont des difficultés à accéder aux marchés et à l'information; lorsqu'ils y parviennent, les coûts d'accès sont si élevés qu'ils n'obtiennent en retour qu'une faible marge.

CONCLUSIONS

Les liens entre la connectivité numérique et la connectivité physique sont de deux types:

Premièrement, la connectivité numérique offre de nouvelles possibilités aux fournisseurs de connectivité physique sous la forme de technologies innovantes pour la gestion des douanes et le suivi des cargaisons et grâce à l'automatisation et à la transmission électronique des renseignements entre les administrations douanières et les transporteurs.

Deuxièmement, cela signifie que le mode de fonctionnement de la connectivité physique (réseaux d'expédition, opérations transfrontières, connections intermodales) doit être adapté aux nouveaux besoins du commerce et des chaînes de valeur mondiales, notamment les livraisons en juste-à-temps et les exigences de rapidité, de fiabilité et de transparence des commerçants, ainsi que celles que créent le commerce numérique et l'évolution des modes de livraison des produits.

Outre la connectivité numérique, le commerce numérique pour le développement exige que l'on surmonte les contraintes, nouvelles et anciennes qui freinent l'intégration des marchés et la connectivité physique. La numérisation et les flux de données donnent la possibilité de réduire les investissements nécessaires pour remédier à certains obstacles traditionnels à la connectivité, à la fois aux frontières et à l'intérieur des pays, et en particulier pour réduire les coûts de transaction et de coordination. Ils donnent la possibilité de réduire les coûts de la participation au commerce, facilitant ainsi l'inclusion des acheteurs et des vendeurs plus petits et marginalisés.

En matière de facilitation des échanges, la numérisation peut faire baisser les coûts de transaction liés à la coordination et avoir des retombées positives pour les acteurs publics et privés. Les avantages consistent notamment en une transparence accrue, en une diminution des coûts de gestion des risques pour les administrations douanières, en une meilleure efficacité des opérations douanières et en une plus grande fiabilité pour le secteur privé, associée à la réduction des possibilités de corruption, entre autres. Cependant, la numérisation des processus accuse encore un retard dans de

nombreux pays en développement. Cela tient principalement au manque d'infrastructure des TIC. La coordination dans les pays et entre eux reste aussi un problème, même quand ces infrastructures existent. Il faut donc que la communauté des donateurs fournisse une aide supplémentaire pour créer l'infrastructure des TIC qui permettrait de bénéficier de ces retombées. Diverses études de cas et données d'expérience montrent les avantages des systèmes régionaux pour faciliter les processus de transit. Elles donnent des exemples concrets des retombées positives résultant du partage accru de données.

Toutefois, bien qu'il crée des possibilités, le commerce numérique crée aussi des défis pour les administrations douanières. La présence de nouveaux acteurs, et en particulier le fait que les consommateurs peuvent effectuer des achats transfrontières de marchandises expédiées en petits colis en utilisant des voies commerciales différentes de celles du commerce traditionnel entre entreprises, obligent les responsables politiques et les autorités douanières à repenser les outils dont on dispose pour faire appliquer les règles. En particulier, le commerce numérique remet en question les stratégies de gestion des risques fondées sur les voies traditionnelles du commerce transfrontières, ainsi que la pertinence et le niveau des seuils *de minimis* pour les droits de douane.

D'autres exigences et d'autres besoins doivent être pris en compte pour améliorer la connectivité physique dans l'environnement commercial actuel. Les contraintes liées à la connectivité traditionnelle concernent non seulement l'infrastructure matérielle, mais aussi la fourniture d'une logistique commerciale efficace, en particulier de services de transport pour acheminer les marchandises des lieux de production jusqu'aux lieux de consommation. Il est important d'éviter les maillons faibles ou les goulets d'étranglement dans la chaîne de logistique commerciale. Par exemple, une bonne connectivité maritime exige plus qu'une infrastructure portuaire efficace et des compagnies maritimes compétitives. Elle requiert aussi des services fiables à l'intérieur du pays, ainsi que des services de douane et de transit compétents pour les pays sans littoral. Ces complémentarités sont particulièrement importantes pour tirer le meilleur parti des retombées et des bénéfices des investissements dans l'infrastructure. Pour maximiser le rendement des investissements, une coordination est nécessaire entre les pays voisins, au niveau de l'infrastructure matérielle et de l'environnement réglementaire des services de logistique commerciale.

La numérisation peut réduire le coût de la coordination, améliorer la coordination entre les modes de logistique et entre les services logistiques des pays et renforcer la coordination entre les opérateurs commerciaux publics et privés. Cela peut ensuite accroître l'efficacité de la logistique commerciale et donc améliorer l'accès aux marchés pour les petits acheteurs et vendeurs, pour qui les coûts de participation au commerce étaient auparavant trop élevés. Cependant, des questions comme l'interopérabilité ainsi que les obstacles à la libre circulation des données peuvent limiter les avantages résultant de la numérisation. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Aklilu, Y., Little, P. D., Mahmoud, H. et McPeak, J. (2013), "Market access and trade issues affecting the drylands in the Horn of Africa", note d'information élaborée par un consortium technique mis en place par le CGIAR en partenariat avec le Centre d'investissement de la FAO.
- Ansón, J., Arvis, J.-F., Boffa, M., Helble, M. et Shepherd, B. (2017), "Time, Uncertainty, and Trade Flows", ADBI Working Paper n° 673, Institut de la Banque asiatique de développement, Tokyo.
- Austin, S. et Olarreaga, M. (2012), "Enabling Traders to Enter and Grow on the Global Stage", rapport d'eBay, eBay EU Liaison Office, Bruxelles.
- Banque mondiale (2016), Indice de performance logistique, base de données, <http://lpi.worldbank.org/> (consulté le 10 mai 2017).
- Banque mondiale (2017), Classement *Doing Business*, base de données, www.doingbusiness.org/rankings, (consulté le 10 mai 2017).
- WEF (2013), "Enabling Trade – Valuing growth opportunities", Forum économique mondial, Genève.
- Behnke, R. et Muthami, D. (2011), "The contribution of livestock to the Kenyan economy", IGAD LPI Working Paper n° 3-11, Initiative relative aux politiques de l'élevage de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, Djibouti.
- Bernhofen, D., El-Sahli, Z. et Kneller, R. (2012), "Estimating the effects of the container revolution on world trade", Lund University Publications.
- Carabine, E., Cabot Venton, C., Tanner, T. et Bahadur, A. (2015), "The contribution of ecosystem services to human resilience, a rapid review", ODI, Londres.
- Catley, A., Lind, J. et Scoones, I. (2013), "Development at the margins: pastoralism in the Horn of Africa", dans *Pastoralism and Development in Africa: dynamic change at the margins*, Routledge, New York (États-Unis).
- CEE-ONU (2011), "The data pipeline", document de travail pour la Global Trade Facilitation Conference 2011: "Connecting International Trade: Single Windows and Supply Chains in the Next Decade".
- CEE-ONU (2013), "Single Window Interoperability", 5th Latin American and Caribbean Regional Meeting on International Trade Single Windows, Mexico.
- CEPALC (2002), "The cost of international transport, and integration and competitiveness in Latin America and the Caribbean", FAL Bulletin n° 191, Santiago de Chile, <http://repositorio.cepal.org/handle/11362/36199?show=full> (consulté le 20 juin 2015).
- CESAP (2015), "Reducing Trade Costs in Asia and the Pacific: Implications from the ESCAP World Bank Trade Cost Database", Bangkok, www.unescap.org/resources/reducing-trade-costs-implications-escap-world-bank-trade-cost-database (consulté le 20 juin 2015).
- CIPV (2012), "The Internet trade (e-Commerce) in Plants Potential Phytosanitary Risks, implementation review and support system", Convention internationale pour la protection des végétaux.
- CNUCED (2016a), "Trade Facilitation and Development", UNCTAD/DTL/TLB/2016/1, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/dtltlb2016d1_en.pdf.
- CNUCED (2016b), *Étude sur les transports maritimes 2016*, publication des Nations Unies, New York et Genève. [http://unctad.org/fr/pages/Publications/Review-of-Maritime-Transport-\(Series\).aspx](http://unctad.org/fr/pages/Publications/Review-of-Maritime-Transport-(Series).aspx).

Collier, P. (2008), *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford University Press, ISBN 978-0195373387.

Cullinane, K., Notteboom, T., Sanchez, R. et Wilmsmeier, G. (2012), "Costs, revenue, service attributes and competition in shipping", dans *Maritime Economics & Logistics*, pages 14, 265 à 273.

Cuyvers, L. et Janssens, G.K. (1992), "Electronic Data Interchange in International Trade", *Logistics Information Management*, vol. 5, n° 2, pages 36 à 42.

Engel, J. et Jouanjean, M-A. (2014), "The history, impact and political economy of barriers to food trade in sub-Saharan Africa: an analytical review", ODI, Londres (Royaume-Uni).

Engel, J., Jouanjean, M-A. et Omanga, P. (2015), "Infrastructure for the participation of smallholders in modern value chains: lessons from the development of warehouse certification and receipting systems for maize in Kenya", ODI, Londres (Royaume-Uni).

Global Express Association (2016), "Overview of *de minimis* value regimes open to express shipments world wide", www.global-express.org/assets/files/Customs%20Committee/de-minimis/GEA-overview-on-de-minimis_April-2016.pdf.

Hintsä, J., Mohanty, S., Tsikolenko, V., Ivens, B., Leischnig, A., Kähäri, P. et Cadot, O. (2014), "The import VAT and duty *de minimis* in the European Union—Where should they be and what will be the impact? Final Report", Crossborder Research Association, Lausanne.

Hoffmann, Jan (2012), "Corridors of the Sea: An investigation into liner shipping connectivity", dans *Les corridors de transport*, Sefacil, <http://www.sefacil.com/?q=page/tome-1-les-corridors-de-transport>.

Humair, F., Humair, L., Kuhn, F. et Kueffer, C. (2015), "E-commerce trade in invasive plants", *Conservation Biology*, vol. 29, n° 6, pages 1658 à 1665.

Jeacocke, S. et Kouwenhoven, N. (2017), "Cognitive Computing for Customs agencies: improving compliance and facilitation by enabling Customs officers to make better decisions".

Jouanjean, M. A., te Velde, D.W., Balchin, N., Calabrese, L. et Lemma, A. (2016), "Regional infrastructure for trade facilitation—impact on growth and poverty reduction", ODI, Londres (Royaume-Uni).

Miler, R. K. (2015), "Electronic Container Tracking System as a Cost-Effective Tool in Intermodal and Maritime Transport Management", *Economic Alternatives*, n° 1, pages 40 à 52.

Moisé, E. et Sorescu, S. (2013), "Trade Facilitation Indicators: The Potential Impact of Trade Facilitation on Developing Countries' Trade", *OECD Trade Policy Papers*, n° 144, Éditions OCDE, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/5k4bw6kg6ws2-en>

Moisé, E. et Sorescu, S. (2015), "Contribution of Trade Facilitation Measures to the Operation of Supply Chains", *OECD Trade Policy Papers*, n° 181, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js0bslh9m25-en>.

OACI (2017), Connectivité, <http://www.icao.int/sustainability/Pages/Connectivity.aspx> (consulté le 3 mars 2017).

OCDE Trade Policy Papers, No. 181, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/5js0bslh9m25-en>

OCDE (2015a), "The role of new data sources in greening growth -the case of drones" *Green growth and sustainable development forum*, 14 et 15 décembre 2015 – OCDE, Paris, Issue note, session 3

OCDE (2015b), "Implementation of the WTO Trade Facilitation Agreement: The Potential Impact on Trade Costs".

OCDE (2016), *Single Window and Border Agency Cooperation -Expanding Selected OECD Trade Facilitation Indicators*.

OCDE (2017a, à paraître), "Economy-wide impacts of trade facilitation: a metro model simulation", Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2017b), "Trade Facilitation and the Global Economy", Éditions OCDE, Paris. OCDE (2017c), Indicateurs de facilitation des échanges, <http://www.oecd.org/fr/echanges/facilitation/indicateursurlafacilitationdesechanges.htm> (consulté le 1er février 2017).

OCDE (à paraître), "Digital trade: developing a framework for analysis".

OCDE-OMC (2017), Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 (questionnaires), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/. Roberts, M. et Mohammed, N. (2017), "Trade issues affecting disaster response", document de travail de l'OMC, ERSD-2017-07, www.wto.org/english/res_e/reser_e/ersd201707_e.pdf.

OMC (2015a), Rapport sur le commerce mondial 2015: Accélérer le commerce: avantages et défis de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, Genève.

OMC (2015b), Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges, tfafacility.org (consulté le 1er décembre 2015).

Schware, R. et Kimberley, P. (1995), "Information technology and national trade facilitation: making the most of global trade", World Bank technical paper n° 316, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Shepherd, B. (2015), "Infrastructure, trade facilitation, and network connectivity in sub-Saharan Africa". Document de travail pour le projet du DFID "Regional Infrastructure for Trade Facilitation", Overseas Development Institute (ODI), Londres (Royaume-Uni).

Shepherd, B. (2016), "Value Chains and Connectivity in the Pacific", International Trade Working Paper n° 2016/23, Secrétariat du Commonwealth, Londres.

Sourdin, P. et Pomfret, R. (2012), *Trade Facilitation: Defining, Measuring, Explaining and Reducing the Cost of International Trade*, Edward Elgar Publishing, ISBN: 978 0 85793 742 1.

Teravaninthorn, S. et Raballand, G. (2008), *Transport Prices and Costs in Africa: A Review of the Main International Corridors*, Banque mondiale, Washington (D.C.).

The New Times (25 mars 2017), "Regional electronic cargo tracking system unveiled", www.newtimes.co.rw/section/article/2017-03-25/209515/.

TMEA (2015), Évaluation formative de TradeMark East Africa du projet de l'administration fiscale du Rwanda.

TMEA (27 mars 2017), "Regional Electronic Cargo Tracking System Unveiled", www.trademarka.com/news/regional-electronic-cargo-tracking-system-unveiled/.

Transport Intelligence (2017), "Global e-commerce Logistics 2017", Londres.

USAID COMPETE (2012), Revenue Authorities Digital Data Exchange (RADDEx 2.0), East Africa Trade Hub. OMD (2014), "Revenue and the WTO Agreement on Trade Facilitation", document de recherche n° 33.

WEF (2014), "The Global Enabling Trade Report 2014", Forum économique mondial, Genève. OMC (2014), Accord sur la facilitation des échanges, WT/L/931, 15 juillet.

Wilmsmeier, G. (2014), *International Maritime Transport Costs: Market Structures and Network Configurations*, Ashgate, ISBN: 978-1-4094-2724-7.

NOTES

1. Pour consulter le LSCI de tous les pays côtiers entre 2004 et 2016, voir <http://stats.unctad.org/maritime>.
2. La valeur des IFE va de 0 à 2, 2 indiquant la meilleure performance possible pour un indicateur donné.
3. La coopération entre la Suisse et l'UE en est un exemple (OCDE, 2016).
4. Les expéditions de faible valeur ne sont pas des expéditions ayant un faible ratio valeur poids. Il s'agit plutôt d'envois en petites quantités, et même de petits colis, qui ont généralement un ratio valeur poids plus élevé que les expéditions en gros.
5. Par exemple, le Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) envoie des lettres d'observation avisée pour notifier aux importateurs qu'un audit ou une action coercitive pourrait suivre.
6. Par exemple, l'informatique cognitive pour les services des douanes.
7. Fixées et suivies par les organisations nationales de protection des végétaux.
8. Notons, toutefois, qu'il n'y a plus de vols commerciaux réguliers vers le Yémen depuis mars 2015 en raison du conflit.

CHAPITRE 4

LES POLITIQUES RELATIVES AU COMMERCE DES SERVICES ET LEUR CONTRIBUTION À LA CONNECTIVITÉ

Contribution de l'Organisation mondiale du commerce

Résumé: Ce chapitre examine de quelle manière le commerce des services contribue à la connectivité. Il analyse le rôle des politiques dans le commerce des services en étudiant la manière dont elles favorisent l'intégration dans le système commercial international. Ce chapitre présente en détail l'intérêt économique que revêtent les services pour les économies nationales et pour le commerce et l'investissement au niveau international. Il examine les principaux canaux par lesquels le commerce des services contribue à la connectivité physique et numérique en analysant des secteurs de services pertinents. Il analyse les politiques qui ont une incidence sur le commerce des services et passe en revue les recherches récentes qui soulignent les effets de ces politiques sur les résultats sectoriels et sur la prospérité et le développement économiques. Enfin, il met en évidence la contribution positive de l'Aide pour le commerce en faveur des politiques en matière de services.

INTRODUCTION

Les services sont essentiels à la vie quotidienne. Les fournisseurs de services contribuent à l'éducation et à la santé, amènent les marchandises des producteurs aux consommateurs et entreprises qui les consomment, transportent des personnes et des marchandises, veillent au fonctionnement du système financier, aident à répondre à la demande en matière d'énergie et à élaborer des politiques dans le domaine de l'environnement, fournissent des renseignements et des services de divertissement, proposent des services touristiques et constituent la clé de voûte des infrastructures numériques des pays.

Les services occupent une place centrale et croissante dans les économies nationales et les relations économiques internationales. Ils constituent aujourd'hui l'essentiel de l'investissement étranger direct et du commerce au niveau mondial. Les secteurs des services jouent également un rôle crucial et pluridimensionnel aidant les pays à s'intégrer dans le système commercial international, et revêtent une importance considérable pour le développement économique et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Les services ont une incidence sur la connectivité, notamment pour les raisons suivantes:

- ils fournissent les infrastructures de base nécessaires au commerce des marchandises;
- ils favorisent le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et font partie intégrante du commerce du fait qu'ils représentent une valeur ajoutée dans les marchandises;
- ils constituent la colonne vertébrale du commerce électronique et de la fourniture de services en ligne;
- ils renforcent la diversification des exportations par le biais de la fourniture électronique de services transfrontières.

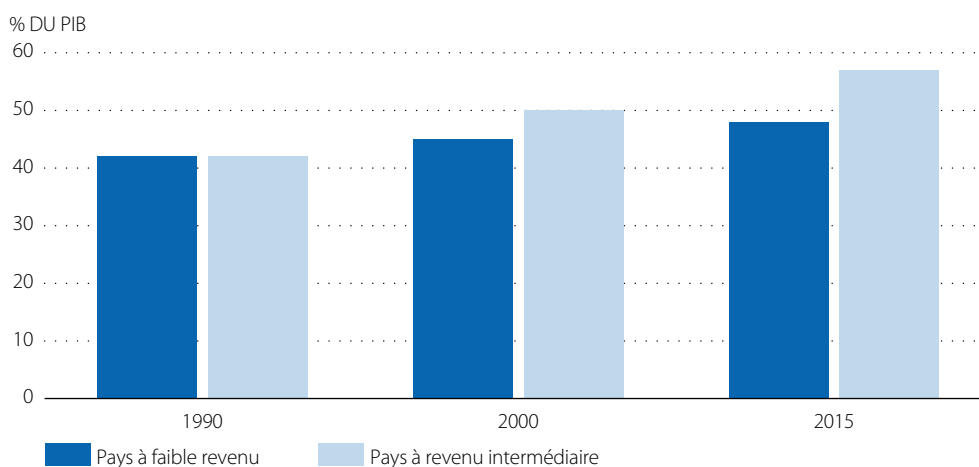
Ce chapitre examine de quelle manière le commerce des services contribue à la connectivité. Il analyse, dans le contexte de l'Aide pour le commerce, le rôle des politiques de ce secteur, y compris les politiques en matière d'investissement étranger direct et les engagements internationaux, dans la promotion de la connectivité numérique, entre autres. La première section plante le décor en mettant en évidence l'intérêt économique que représentent les services pour les économies nationales et pour le commerce et l'investissement au niveau international. Le chapitre examine ensuite certains principaux canaux par lesquels le commerce des services promeut la connectivité en mettant l'accent sur certains secteurs de services pertinents. En se fondant sur des recherches récentes, la section suivante souligne le rôle que jouent les politiques en matière de commerce des services dans la promotion de la connectivité. Elle examine les niveaux actuels d'ouverture commerciale dans les services, l'importance des engagements internationaux et l'incidence des politiques sur les résultats sectoriels et sur la prospérité et le développement économiques. La dernière section porte sur la manière dont l'Aide pour le commerce pourrait soutenir les politiques en matière de commerce des services qui favorisent la connectivité. Le chapitre conclut que des politiques restrictives en matière de commerce des services accroissent l'éloignement économique. En revanche, un cadre politique favorable améliore la connectivité et stimule la croissance et les résultats économiques. Par exemple, l'amélioration des politiques en matière d'investissement dans les secteurs de services peut permettre d'attirer l'investissement étranger direct (IED) nécessaire au développement des infrastructures dans le domaine des TIC, à la réduction de la fracture numérique et à la réalisation des ODD. L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle significatif en apportant un soutien aux politiques en faveur de services de qualité aux niveaux sectoriel et intersectoriel.

LE COMMERCE DES SERVICES REVÊT UNE IMPORTANCE CROISSANTE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les secteurs de services et le commerce des services occupent une place importante et croissante dans les économies nationales et le commerce international. Les services représentent plus de deux tiers du produit intérieur brut mondial et emploient la plupart des travailleurs dans la grande majorité des pays. En outre, une grande partie des emplois créés récemment relèvent de ces secteurs. La part des services dans les économies nationales n'a cessé de croître au fil du temps dans tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement. La figure 4.1 montre la valeur ajoutée des services dans le PIB des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les services jouent un rôle central et n'ont cessé de gagner en importance au fil des années, et ce même dans les pays à plus faible revenu. La part des services dans le PIB de ces pays est encore plus grande que dans les pays à revenu élevé, où elle dépasse 70% en moyenne. En résumé, l'importance des services est aujourd'hui encore plus significative que par le passé, indépendamment du niveau de développement des pays.

Il a longtemps été considéré que le rôle des services dans le commerce mondial était plus limité que dans les économies nationales. Ce point de vue est toutefois en train de changer du fait d'une meilleure compréhension de l'importance des services dans le commerce mondial. Le commerce des services contribue de manière significative à la croissance et au développement économiques, comme en témoigne de plus en plus son rôle dans la diversification des exportations, l'utilisation de services comme intrants dans la production de marchandises et le fait qu'une grande partie de l'investissement étranger direct est destinée aux secteurs de services.

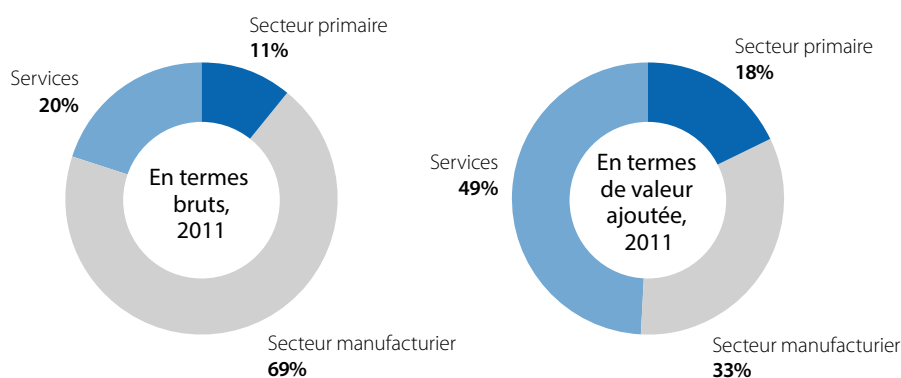
Figure 4.1. Valeur ajoutée des services en % du PIB



Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement*, <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=Indicateurs%20du%20d%C3%A9veloppement%20dans%20le%20monde&Type=TABLE&preview=on> (consulté le 10 mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525835>

Les avancées réalisées dans les technologies de l'information et de la communication, comme l'expansion mondiale d'Internet, modifient la négociabilité des services. Il est de plus en plus facile d'exporter des services au-delà des frontières, que ce soit des produits finals ou des produits intermédiaires destinés à la production d'autres services ou marchandises. Le commerce des services a aussi été stimulé par la libéralisation du commerce et de l'investissement, qui a permis de fragmenter la production au-delà des frontières, comme en témoigne l'importance relative croissante du secteur. Le commerce des services, mesuré sur la base de la balance des paiements, représente actuellement 23% du total du commerce des marchandises et des services, contre 18% en 1995.

Figure 4.2. Structure du commerce mondial

Source: Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (EVA) OCDE-OMC (2016), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=e42521d3-11a2-4232-b96d-c6a47bf4e11c&themetreeid=12> (consulté le 1er mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525854>

On peut représenter avec plus d'exactitude l'importance du commerce des services en tenant compte des services exportés de manière indirecte, c'est-à-dire les services contenus dans les exportations de marchandises. Lorsque le commerce est mesuré en termes de valeur ajoutée et non en termes bruts (ou de balance des paiements), les services représentent 49% du commerce mondial, contre 18% pour le secteur primaire et 33% pour le secteur manufacturier (figure 4.2). Les statistiques sur le commerce en valeur ajoutée montrent de quelle manière les services stimulent la compétitivité du secteur manufacturier et l'emploi, et à quel point ils sont essentiels aux exportations de produits manufacturés.

Encadré 4.1. Commerce des services et modes de fourniture

Afin de couvrir les différents moyens par lesquels les services sont fournis au niveau international, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) définit le commerce des services selon quatre modes de fourniture, qui peuvent être décrits de la manière suivante:

Le **mode 1** (fourniture transfrontières), analogue au commerce des marchandises, intervient lorsqu'un service est fourni en provenance du territoire d'un Membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à destination du territoire de tout autre Membre. Le transport international et la fourniture de services par le biais de réseaux numériques, où le fournisseur de services n'est pas présent sur le territoire du Membre où le service est consommé, sont des exemples de services fournis via ce mode.

Le **mode 2** (consommation à l'étranger) correspond à la fourniture d'un service sur le territoire d'un Membre à l'intention d'un consommateur de services de tout autre Membre. Le tourisme est un exemple de service fourni par le biais de ce mode.

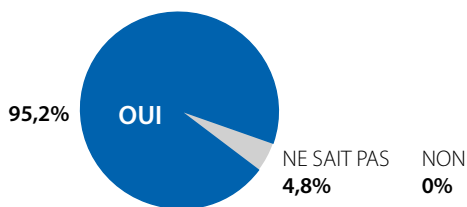
Le **mode 3** (présence commerciale) consiste en la fourniture d'un service par un fournisseur de services d'un Membre, grâce à l'établissement d'une présence commerciale (filiale, succursale ou autres formes d'établissement d'entreprises) sur le territoire de tout autre Membre. Le mode 3 peut concerner tous les secteurs, par exemple l'établissement et la mise en activité de compagnies d'assurance, d'hôtels ou de supermarchés étrangers.

Le **mode 4** (mouvement des personnes physiques) correspond à la fourniture d'un service par le biais de la présence temporaire d'une personne physique d'un Membre sur le territoire d'un autre Membre. Ce mode peut par exemple concerner le mouvement temporaire de professionnels indépendants (avocats, comptables, etc.) ou le mouvement de personnes transférées à l'intérieur d'une société, qui prévoit le transfert d'employés de la société mère vers une filiale dans le territoire d'un autre Membre.

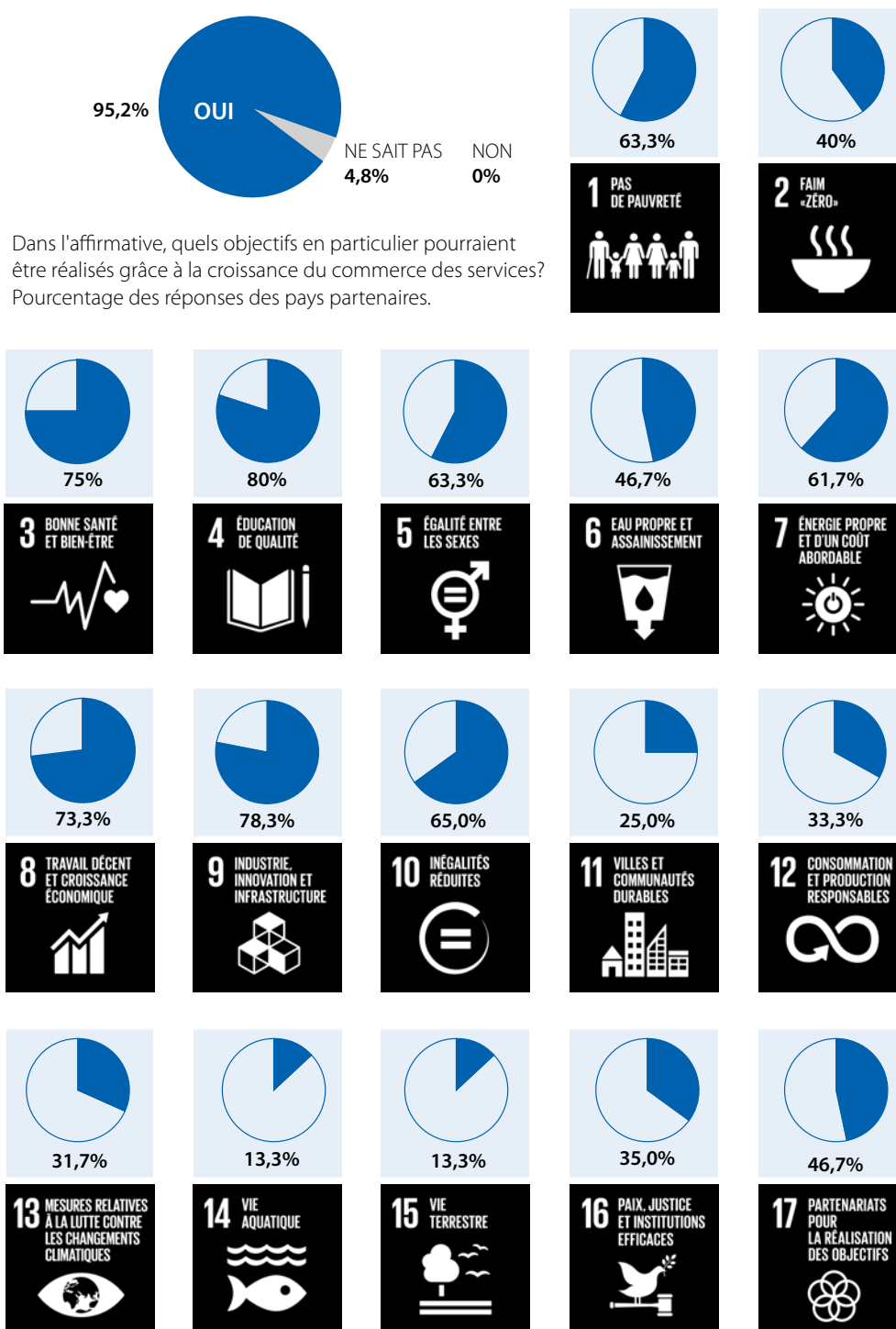
Figure 4.3. Points de vue des pays partenaires sur l'importance du commerce des services dans la réalisation des Objectifs de développement durable

Le commerce des services peut-il contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030?

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans l'affirmative, quels objectifs en particulier pourraient être réalisés grâce à la croissance du commerce des services? Pourcentage des réponses des pays partenaires.



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525873>

Même dans les pays où les services ne représentent qu'une faible part du total des exportations brutes, leur contribution au total des exportations en termes de valeur ajoutée est souvent bien plus importante. À titre d'exemple, les services représentent actuellement 19% des exportations totales de l'Argentine en termes de balance des paiements, contre 43% en termes de valeur ajoutée (OMC, 2011).

L'importance du commerce des services est davantage mise en évidence lorsque l'on tient compte du principal mode de fourniture de services, qui consiste en une présence commerciale à l'étranger (mode 3 de l'AGCS; encadré 4.1). En effet, les données relatives à la balance des paiements portent sur les transactions entre résidents et non-résidents et ne prennent pas en considération les services fournis dans le pays par l'intermédiaire d'établissements commerciaux détenus ou contrôlés par des étrangers. Cette catégorie (mode 3) représente environ 55% du commerce mondial des services, contre 30% pour la fourniture transfrontière (mode 1), 10% pour la consommation à l'étranger (mode 2) et 5% pour le mouvement des personnes physiques (mode 4; Maurer *et al.*, 2016). Par ailleurs, bien que le mode 3, qui fait intervenir l'IED, soit de manière générale le principal mode de fourniture de services, ceux-ci sont également la première destination de l'IED. Ils représentent actuellement près de deux tiers du stock d'IED mondial (CNUCED, 2016), contre 25% en 1970 et moins de 50% en 1990.

Compte tenu de leur poids dans les économies nationales et de leur importance pluridimensionnelle pour le commerce, les services jouent un rôle fondamental dans la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Cela est lié non seulement aux résultats économiques en général, mais aussi à leur rôle dans certains domaines comme l'énergie, l'eau, l'environnement, la santé ou l'éducation. Ce point de vue est largement partagé par les gouvernements des pays en développement. Comme le montre la figure 4.3, 95% des participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce mené conjointement par l'OCDE et l'OMC pour 2017 ont considéré que le commerce des services pouvait contribuer grandement à la réalisation des ODD, en particulier s'agissant des objectifs suivants: "éducation de qualité" (80% des participants), "industrie, innovation et infrastructure" (78%), "bonne santé et bien-être" (75%) et "travail décent et croissance économique" (73%). En outre, 92% des gouvernements de pays en développement ont indiqué que le développement de capacités dans le domaine des services et du commerce favorisait l'autonomisation économique des femmes.

LES SERVICES CONTRIBUENT DE MANIÈRE PLURIDIMENSIONNELLE À LA PROMOTION DE LA CONNECTIVITÉ

Plusieurs pays en développement, en particulier les PMA, rencontrent toujours des difficultés à se connecter à l'économie mondiale par le biais du commerce, ce qui ne leur permet pas de tirer pleinement parti de leur potentiel. Il est devenu prioritaire dans le contexte de l'Aide pour le commerce de promouvoir la connectivité, y compris en réduisant les coûts du commerce (OMC, 2016a). Les services jouent un rôle fondamental et croissant dans la promotion de la connectivité dans l'économie mondiale.

Cette section met en évidence quatre canaux importants, qui se chevauchent parfois, à travers lesquels les services, en particulier le commerce des services, ont une incidence déterminante sur l'intégration des pays dans le système commercial international:

1. ils fournissent des infrastructures de base pour soutenir le commerce des marchandises;
2. ils favorisent le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et sont utilisés comme intrants dans la production et l'exportation de marchandises;
3. ils représentent la clé de voûte du commerce électronique et de la fourniture de services en ligne;
4. ils renforcent la diversification des exportations par le biais de la fourniture électronique de services transfrontières.

Les services fournissent les infrastructures essentielles au commerce des marchandises

Les services favorisent la connectivité en fournissant les infrastructures de base nécessaires au commerce des marchandises. Pour le dire clairement, sans services, pas d'échanges de marchandises. Plus les services sous-jacents sont coûteux ou inadéquats, plus le commerce des marchandises est difficile.

Une large gamme de services est nécessaire pour acheminer les produits finals du site de production jusqu'aux consommateurs dans d'autres pays. Ces services comprennent, bien entendu, les services de transport maritime (fret, services portuaires), de transport routier et de transport aérien (fret, services aéroportuaires), les services logistiques (transitaire, courtier en douane, entreposage, magasinage), les services de distribution exprès et les services de distribution (commerce de gros et de détail).

Alors que l'Aide pour le commerce était jusqu'à présent axée sur les infrastructures matérielles, telles que les routes ou les installations portuaires, il est aussi crucial de prendre en considération la qualité et le coût des services qui font usage des infrastructures. La qualité des mesures du gouvernement, en particulier dans quelle mesure elles favorisent la concurrence, a une influence sur l'efficacité des marchés de services. Parallèlement, cet environnement propice, aussi appelé infrastructures immatérielles, est fortement influencé par les mesures qui limitent le commerce des services, telles que les restrictions à la participation étrangère ou à la fourniture transfrontières de services (contingents ou limites au cabotage routier, par exemple). En limitant la concurrence, ces mesures font augmenter le coût des services fournis et diminuent leur qualité, ce qui freine par la suite la connectivité et a des retombées négatives sur le commerce. Les participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de l'OCDE et de l'OMC ont clairement reconnu cette corrélation: 90,5% des gouvernements des pays en développement ont indiqué que leurs stratégies nationales de développement associaient les infrastructures liées au commerce et le développement de secteurs de services connexes (OCDE-OMC, 2017).

Un exemple tiré de l'expérience du Rwanda illustre les effets d'un environnement propice adéquat pour les services. La réforme des arrangements relatifs au transport par camion entreprise par le pays en vue de faciliter l'entrée sur le marché a engendré une baisse des prix de plus de 30% en termes nominaux et a entraîné une expansion du parc de camions national. Cette situation est très différente de celle d'autres pays dans la région, où la concurrence a diminué en raison de réglementations restrictives concernant l'entrée sur le marché, de contingents et d'autres mesures, ce qui a engendré une hausse du coût des services de transport routier et a, en conséquence, pénalisé les agriculteurs en rendant l'acheminement de leurs produits vers les marchés nationaux et étrangers plus difficile (Teravaninthorn et Raballand, 2009). Cet exemple montre également qu'il n'est pas possible de tirer pleinement parti des avantages obtenus en réduisant les obstacles à la frontière ou aux douanes, par exemple grâce à l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), si d'autres obstacles à la circulation des marchandises, situés davantage en amont, ne sont pas éliminés. L'absence de concurrence dans les services de transport peut également réduire les bénéfices tirés de l'investissement dans les infrastructures de transport (Cadot *et al.*, 2014; Borchert *et al.*, 2017).

Dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, les gouvernements des pays en développement ont indiqué que plusieurs secteurs de services, notamment les services de transport routier, aérien, maritime et ferroviaire, les services informatiques, les services financiers et les services de distribution, soutiendraient la mise en œuvre de l'AFE et les aideraient à tirer parti des avantages économiques qui en découlent (OCDE-OMC, 2017).

L'efficacité des marchés de services est aussi essentielle à la participation des petites et moyennes entreprises (PME). En effet, les coûts logistiques ont une plus grande incidence sur ces entreprises en raison de leur volume d'échanges inférieur; ils représentent donc une part plus importante dans le total de leurs coûts (OMC, 2016c).¹ Les réponses obtenues dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce confirment le fait que les coûts élevés des marchés de services peuvent entraver les exportations des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) concernées

par le commerce électronique. Les deux problèmes les plus souvent mentionnés à cet égard par les gouvernements de pays en développement étaient "les coûts élevés des transports" et "les coûts élevés des petits envois". D'autres difficultés potentielles ont également été citées, telles que les questions liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires, l'évaluation de la conformité ou la fraude en ligne (OCDE-OMC, 2017).

Les services favorisent les chaînes d'approvisionnement et fournissent des intrants essentiels pour l'exportation de marchandises

Les chaînes de valeur mondiales jouent un rôle prépondérant dans l'interconnexion des économies par le biais du commerce. Près de la moitié du commerce mondial passe désormais par ces chaînes. Quant aux économies en développement, 48% de leurs exportations en termes de valeur ont lieu à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales (OCDE-OMC, 2016).²

Les services et le commerce des services sont un maillon essentiel des réseaux de production mondiaux. Ces réseaux et leur récente croissance ont été rendus possibles grâce, entre autres, aux avancées technologiques considérables qui ont facilité la fourniture de services au-delà des frontières. Une large gamme de services, parmi lesquels les services informatiques, la recherche et le développement, les services de publicité, les services de télécommunication, les services financiers et les services professionnels, fait office de catalyseur des chaînes de valeur mondiales.

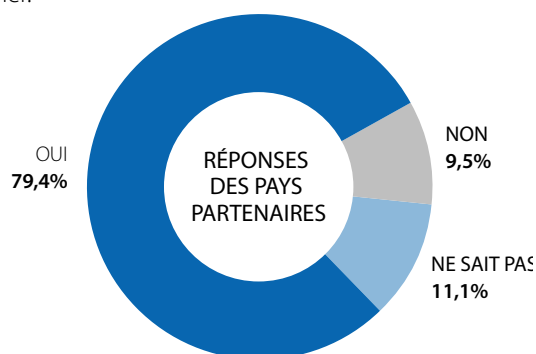
En plus de permettre la coordination des réseaux de production internationaux, les services contribuent aussi de plus en plus à la production des marchandises. En effet, ils sont toujours plus échangés par le biais du commerce des marchandises et représentent une part croissante de la valeur ajoutée d'un grand nombre de marchandises produites. Les recherches montrent que, en termes de valeur ajoutée, la part des services dans les exportations de marchandises des pays à faible revenu est passée de 16% en 1992 à 22% en 2012 (Balchin *et al.*, 2016). De manière générale, la valeur ajoutée provenant des services représente environ un tiers des exportations de produits manufacturés des économies développées et plus d'un quart (26%) de celles des économies en développement (OMC, 2014). Pour certains pays à faible revenu, comme l'Éthiopie et le Myanmar, la valeur des services contenue dans les exportations de marchandises est plus importante que la valeur des services qu'ils exportent directement (Balchin *et al.*, 2016).

En termes de valeur ajoutée, les pays en développement sont d'importants exportateurs de services. Il est indispensable qu'ils disposent de services efficaces pour exporter des marchandises et se connecter aux marchés internationaux. Le coût et la qualité des services sous-jacents ont des effets sur les résultats de l'économie dans son ensemble. Il est extrêmement difficile de développer le secteur manufacturier sans recourir à des services appropriés et abordables. Un environnement inapproprié au commerce des services, qui entrave le commerce et la concurrence, limite le nombre, la qualité et l'accessibilité économique des services, freinant la connectivité et la concurrence dans les exportations de marchandises.

Les gouvernements des pays en développement semblent avoir conscience de l'importance des services en tant qu'intrants intermédiaires pour améliorer les résultats d'autres secteurs et stimuler les exportations de produits manufacturés. Pas moins de 79% des participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de l'OCDE et l'OMC ont indiqué que leurs stratégies nationales de développement associaient, d'un côté, la croissance des capacités et du commerce dans le secteur des services et, de l'autre, la croissance des capacités industrielles et des exportations de produits manufacturés. Seuls 11% des participants ont répondu que leurs stratégies nationales de développement ne combinaient pas ces deux éléments (figure 4.4). Les secteurs considérés comme les plus importants à cet égard sont les services de transport, les services informatiques, la recherche et le développement, les services financiers et les services professionnels.

Figure 4.4. Valeur des services dans les exportations, telle que reconnue dans les stratégies nationales de développement

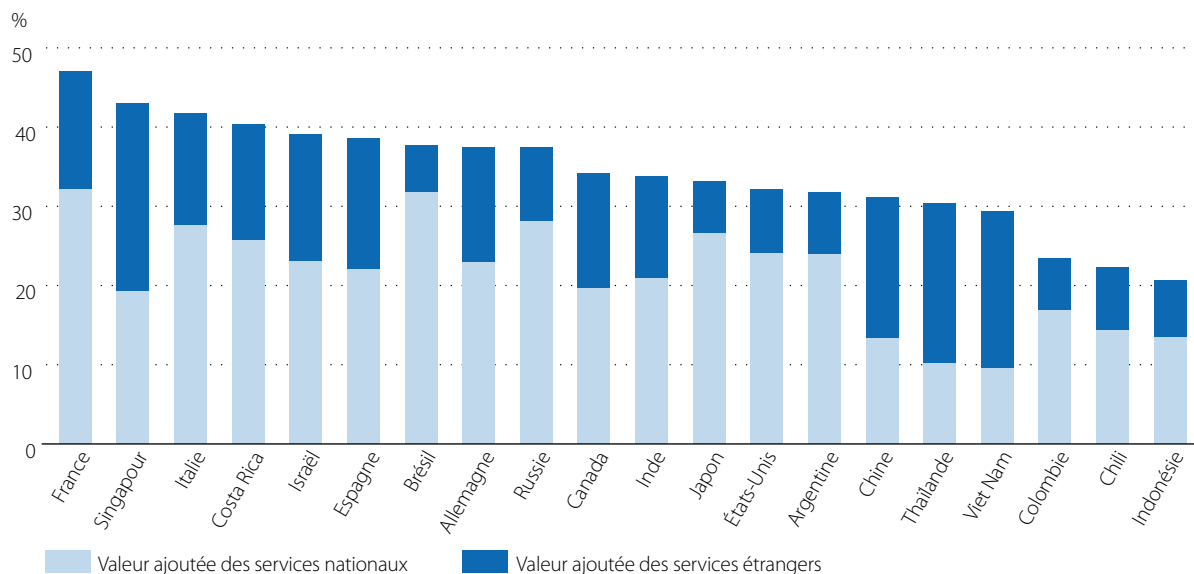
Question: Votre stratégie de développement nationale (ou d'autres documents relatifs à votre politique économique nationale) établit-elle un lien entre la croissance de la capacité et du commerce dans le secteur des services et la croissance de la capacité et des exportations dans le secteur industriel?



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525892>

Les services importés apportent une valeur ajoutée supplémentaire aux marchandises exportées. La figure 4.5 montre qu'une part importante de la valeur ajoutée des services contenue dans les produits manufacturés provient de services étrangers: près de 20% pour le Viet Nam, 24% pour Singapour, 20% pour la Thaïlande et 18% pour la Chine.³

Figure 4.5. Valeur ajoutée des services dans les exportations de produits manufacturés, 2011



Source: Base de donnée EVA OCDE-OMC (2016), https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TIVA_2016_C1, (consulté le 1er mai 2016).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525911>

Les services fournissent des infrastructures nécessaires au commerce électronique et à la fourniture de services en ligne

Dans les secteurs des télécommunications et de l'informatique en particulier, ainsi que dans le secteur financier et celui de la distribution, les services sont un élément clé de la fourniture numérique de services et du fonctionnement du commerce électronique en général.

Les services de télécommunication, y compris Internet, la téléphonie mobile et les services de transmission de données, constituent l'infrastructure et la capacité de transmission de base permettant la fourniture d'une gamme de services via des réseaux numériques et l'offre et l'achat de marchandises par le biais de ces réseaux.⁴ Les avancées technologiques, telles que l'extension des réseaux à large bande, y compris les services mobiles à large bande, ont amélioré la qualité de ces services et accru leur capacité. Elles ont également entraîné une baisse des coûts, permettant aux producteurs, aux vendeurs et aux consommateurs de se connecter plus facilement au-delà des frontières.

Les services d'infrastructure, tels que les télécommunications, favorisent la connectivité essentiellement de quatre manières. Premièrement, les avancées réalisées dans les télécommunications et les services connexes **améliorent la négociabilité des services**, ce qui accroît par la suite les possibilités d'exportation, en particulier pour les pays en développement. Grâce à ces technologies, il n'est plus forcément nécessaire qu'une présence commerciale soit établie à l'étranger ou que des personnes voyagent sur des marchés étrangers pour fournir des services. L'efficacité des services de télécommunication ont rendu rentables l'externalisation, le fonctionnement et la gestion des chaînes de valeur mondiales, ainsi que l'élaboration d'initiatives en matière de gouvernement électronique. En conséquence, les réseaux de télécommunication réduisent les coûts du commerce liés aux échanges de marchandises et de services (Fink *et al.*, 2005; Tang, 2006).

Deuxièmement, les services de télécommunication **sont à la base des flux de données transfrontières**, qui ont fortement progressé ces dernières années. En effet, l'utilisation des bandes passantes transfrontières a été multipliée par 45 entre 2005 et 2014 et devrait encore être multipliée par 9 au cours des 5 prochaines années (McKinsey Global Institute, 2016). De nos jours, l'accès à large bande à Internet et à d'autres réseaux de données offre les vitesses supérieures nécessaires pour exploiter les nouvelles technologies, comme l'informatique en nuage, et pour utiliser ou offrir des services qui exigent le transfert de grandes quantités de données (OMC, 2016c). Ces flux de données ont souvent trait à certains aspects de l'offre de marchandises et de services (si ce n'est au service lui-même) ou à la coordination d'activités entre les entreprises à participation étrangère et leur maison mère à l'étranger. Les flux de données transfrontières, stimulés par les services de télécommunication de base et à valeur ajoutée, tels que le traitement et le stockage des données dans le nuage, permettent non seulement aux entreprises de vendre leurs marchandises et leurs services, mais aussi de coordonner la logistique et les activités des bureaux de leurs filiales ou de leurs partenaires partout dans le monde. Ces flux peuvent comprendre des renseignements sur les clients aux fins de développement d'un produit et d'assistance, des données sur les ressources humaines, des données financières et commerciales ou des données techniques au sujet d'un produit (Tuthill, 2016: page 357).

Troisièmement, les services de télécommunication, et plus particulièrement Internet, constituent **le fondement de piliers essentiels du commerce électronique, tels que la vente au détail en ligne et le commerce de gros** (par exemple Amazon, Alibaba). En effet, sans capacité ou vitesse accrue et sans la réduction des coûts de communication engendrée par l'amélioration des services de télécommunication et des services informatiques, la vente de marchandises en ligne telle que nous la connaissons aujourd'hui, y compris la gestion des stocks, ne serait pas possible.

Quatrièmement, les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), associés à l'innovation, à l'adaptation des réglementations et à l'ouverture commerciale dans le secteur des services financiers, ont permis de réaliser des **avancées considérables en matière de solutions de paiement**, en particulier s'agissant des paiements via Internet et des services mobiles. Cela a contribué à une plus grande inclusion financière en offrant la possibilité aux catégories non bancarisées de la population d'accéder et d'avoir recours à un éventail de services financiers.

Encadré 4.2. Les paiements mobiles au Rwanda et en Afrique du Sud

L'évolution du secteur des paiements mobiles illustre le potentiel qu'offre le commerce des services. En Afrique du Sud, par exemple, trois types de fournisseurs de services très différents (Mobicash, une plate forme de services financiers scripturaux, Boloro, un réseau de paiements mobiles, et Big Save Group, l'un des principaux grossistes opérant dans les townships sud africaines), ont lancé un écosystème de paiements mobiles conjoints en 2016. L'objectif était de lancer des services Mobicash et Boloro dans les milliers de commerces "scaza" membres de Big Save, accélérant ainsi l'inclusion financière et l'interopérabilité financière d'entreprises et de communautés jusque là non bancarisées. MobiCash utilise des mécanismes d'authentification multifactoriels comme les empreintes digitales et les technologies de la reconnaissance vocale et de la biométrie avant d'autoriser les transferts de fonds. Boloro offre aux consommateurs la possibilité de payer des marchandises et des services en toute sécurité en utilisant n'importe quel type de téléphone mobile et n'importe quelle source de financement.

Tant Mobicash que Boloro sont sous contrôle étranger. MobiCash, dont le siège est à Hong Kong, permet aux clients non bancarisés d'accéder facilement à des services bancaires et de paiement. Elle offre actuellement sa plate forme de services bancaires mobiles à 13 pays africains: l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Boloro South Africa est une filiale de Boloro Global Limited, dont le siège est à New York. Boloro opère aussi en Asie du sud, au Moyen Orient et en Afrique, et lancera bientôt des activités en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie orientale.

Au **Rwanda**, en mai 2016, la KCB Bank et GoSwift, un fournisseur de solutions d'acceptation de paiement à l'échelle mondiale, ont lancé un service de points de vente mobile (mPOS) à l'intention des commerçants rwandais pour ouvrir le pays à l'inclusion financière et aux paiements numériques. Ce nouveau service de paiement mobile, le premier du genre au Rwanda, permettra aux entreprises de toutes dimensions d'accepter des paiements numériques, y compris des primes d'assurance et des décaissements publics, en utilisant une simple application mobile et un terminal mPOS.

La KCB Bank et GoSwift sont tous deux sous contrôle étranger. Le KCB Bank Group, établi au Kenya en 1896, est la plus grande banque commerciale d'Afrique orientale. Il a des filiales au Burundi, en Ouganda, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Tanzanie. Aujourd'hui, le KCB Bank Group possède le réseau de bureaux le plus étendu de la région avec plus de 250 succursales, 962 guichets automatiques et 11 000 agents offrant des services bancaires 24 heures/24 et 7 jours/7. Constitué en société en 2010, GoSwift a son siège à Singapour et est actuellement présent dans 25 pays du monde.

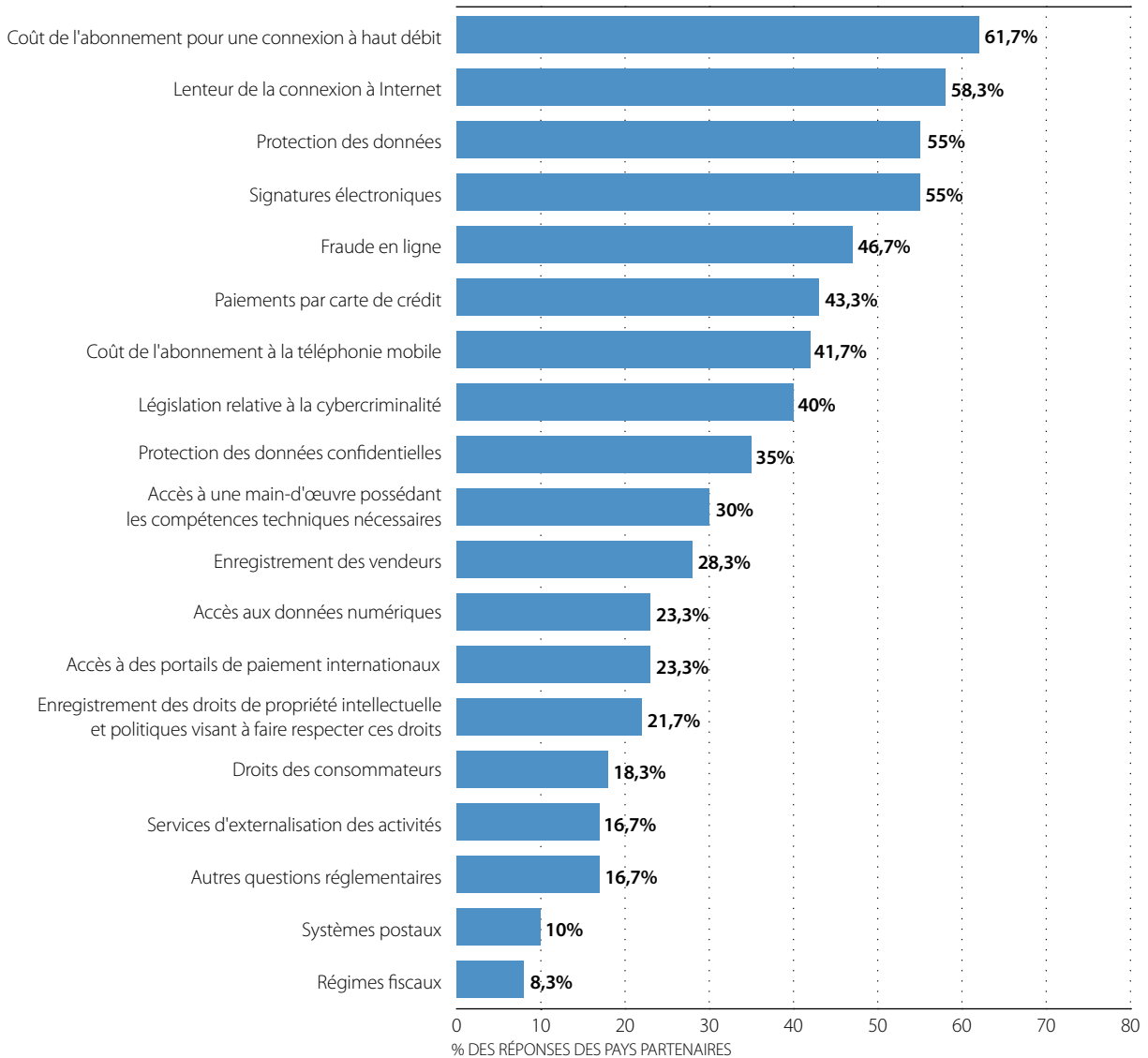
Les politiques en matière de commerce des services peuvent jouer un grand rôle dans les services bancaires en ligne et mobiles, et donc contribuer à l'inclusion financière, d'au moins trois façons:

1. en veillant à ce que tout un éventail d'options institutionnelles et de modèles d'entreprise soit disponible pour une large gamme de fournisseurs de services;
2. en soutenant des cadres réglementaires appropriés et en favorisant la concurrence et l'innovation sur le marché des services financiers, facilitant ainsi l'introduction de nouveaux produits et technologies financiers, ainsi que de nouveaux circuits de distribution;
3. en facilitant le développement d'infrastructures financières, par exemple en éliminant les restrictions qui empêchent les établissements non bancaires d'accéder au système de paiement national ou en autorisant la mise en place et l'exploitation de plates formes de paiements numériques.

Source: Adapté de OMC (2016b), "L'inclusion financière et l'AGCS – Obstacles à l'inclusion financière et au commerce des services".

Plusieurs types de services et de fournisseurs de services, qui exercent leurs activités selon différents modèles économiques, sont nécessaires afin que les populations à faible revenu puissent accéder à des services financiers. Le commerce des services a un rôle important à jouer à cet égard, comme le montrent les exemples de l'Afrique du Sud et du Rwanda dans l'encadré 4.2. Même si les décideurs politiques et les organismes de réglementation peuvent considérer que les mesures en faveur de l'inclusion financière ne relèvent pas du commerce, lorsque des fournisseurs de services étrangers exercent des activités selon un des modes de fourniture, ces mesures deviennent également des politiques commerciales (OMC, 2016b: page 14).

Figure 4.6. Quels sont les principaux problèmes que les entreprises et les consommateurs de votre pays rencontrent pour accéder aux services Internet et les utiliser?



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525930>

Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, les services liés aux TIC, en particulier les plates-formes à large bande, peuvent transformer le développement économique et servir de catalyseur pour réaliser les ODD. Ils peuvent offrir aux consommateurs un meilleur accès, voire un nouvel accès, à tout un éventail de services de base ou d'autres services. Ils peuvent également permettre aux entreprises de développer de nouveaux produits et de trouver des moyens innovants d'atteindre leurs consommateurs en s'associant à d'autres entreprises et en gérant leurs activités internes (par exemple l'informatique en nuage et le stockage des données) sans devoir engager du personnel ou investir dans des serveurs onéreux ou d'autres installations coûteuses.

De fait, Internet est à présent une des plates-formes commerciales les plus importantes pour les entreprises aux niveaux national et international. Il est un vecteur d'efficacité étant donné qu'il permet d'effectuer des transactions plus rapidement, à moindre coût et de manière plus appropriée (Banque mondiale, 2016a; OCDE-OMC, 2015). Le McKinsey Global Institute a estimé que la vente en ligne pouvait entraîner des gains de productivité de l'ordre de 6 à 15% (OMC, 2016c).

Les avantages potentiels de la révolution des TIC sont sans doute plus importants pour les PME. Les marchés en ligne offrent à ces entreprises la possibilité de mieux s'intégrer, et de mieux intégrer les pays en développement où elles exercent leurs activités, dans le commerce mondial en leur permettant d'atteindre plus facilement les consommateurs à l'étranger. Les possibilités découlant du commerce en ligne entraînent non seulement une diminution des coûts, mais permettent également aux PME d'avoir une présence mondiale, ce qui par le passé était l'apanage des grandes entreprises multinationales.

Comme indiqué dans le Rapport sur le commerce mondial 2016 de l'OMC (2016c), afin de tirer pleinement parti des avantages du commerce en ligne, il est nécessaire que des infrastructures dans le domaine des TIC soient opérationnelles, que les services fournis soient d'une qualité appropriée et que les prix soient abordables, en particulier pour les PME. Les politiques jouent un rôle important dans le commerce des services, en particulier du fait qu'elles favorisent, ou non, l'investissement étranger visant à élargir l'offre de services et permettent, grâce à la contestabilité, de maintenir une pression concurrentielle sur les prix et la qualité des services.

Les réponses données par les gouvernements de pays en développement lors de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce confirment que la qualité et le coût des réseaux à large bande sont essentiels aux activités menées en ligne (figure 4.6). Parmi les principaux obstacles rencontrés à la fois par les entreprises et les consommateurs en ce qui concerne l'accès aux services Internet et leur utilisation, les problèmes les plus souvent cités étaient le coût des abonnements à des services à large bande et la lenteur de la connexion Internet (respectivement 62% et 58% des participants).

Le commerce des services renforce la diversification des exportations par le biais de la fourniture électronique de services

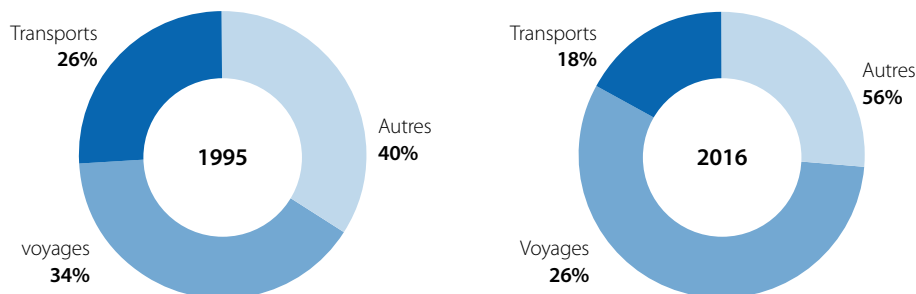
Le quatrième canal par lequel les services favorisent la connectivité, et en particulier la connectivité numérique, concerne les services dont le commerce transfrontières (mode 1) est rendu possible grâce aux progrès réalisés dans les technologies de la communication, qui permettent de fournir plus facilement ces services à distance. Les services peuvent également être fournis par voie électronique à l'intérieur d'un pays, y compris par le biais d'une présence commerciale étrangère. Ceux fournis en ligne consistent notamment en des services intermédiaires pour la production de marchandises ou d'autres services (comme indiqué plus haut), ainsi qu'en des produits d'exportation finals destinés à la consommation directe. Ils concernent presque tous les secteurs: les services professionnels, les services fournis aux entreprises, les services audiovisuels, l'éducation, les services de distribution, les services financiers et même les services relatifs à la santé.

Comme cela a déjà été mentionné, la forte croissance du commerce des services est due en grande partie à la révolution Internet. Des études montrent une corrélation entre, d'un côté, une plus grande pénétration et utilisation d'Internet et, de l'autre, de plus hauts niveaux d'échanges de services à la fois en termes d'importations et d'exportations (Choi, 2010; Freund et Weinhold, 2002).

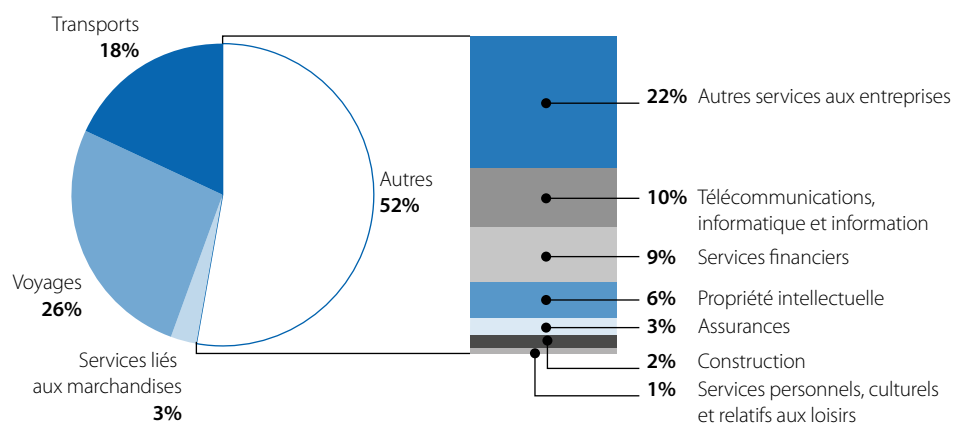
Les évolutions technologiques et l'augmentation de la négociabilité ont entraîné d'importants changements dans la structure du commerce des services, comme le montre la figure 4.7. L'importance relative des voyages et du tourisme dans les statistiques de la balance des paiements a considérablement diminué alors que les autres services commerciaux représentent à présent 56% du commerce des services au niveau mondial et comprennent certaines des composantes les plus dynamiques du commerce mondial aujourd'hui.

Figure 4.7. Exportations de services commerciaux par catégorie principale et par sous-secteur

Par catégorie (1995 et 2016)



Par sous-secteur, 2015

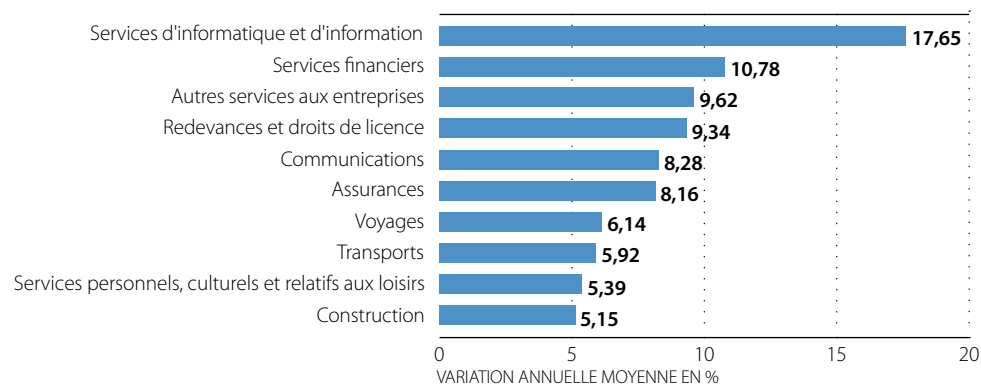


Source: Calculs effectués sur la base de la base de données statistiques de l'OMC, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDStatProgramHome.aspx?Language=E> StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525949>

La figure 4.8 indique que certains secteurs de services relevant des "autres services commerciaux" font partie de ceux qui ont connu la croissance la plus vigoureuse ces dernières décennies: le commerce des services informatiques a affiché une croissance annuelle moyenne de 18% depuis 1995 en termes de balance des paiements, les services financiers ont progressé de 11% et les autres services aux entreprises de 9,6%. Assez logiquement, ces services peuvent tous être fournis par voie électronique et ont tous grandement bénéficié de l'efficacité accrue des réseaux numériques. La fourniture transfrontières de ces services offre de nouvelles possibilités et permet une diversification en matière d'exportations.

Les pays en développement tirent davantage parti des possibilités d'exportation directe offertes par la révolution numérique. Leur part dans le commerce des services mondial est passée de 29% en 2005 à 38% en 2015⁵ Lors de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, la majorité des gouvernements de pays en développement a indiqué que les services informatiques, financiers et touristiques étaient les secteurs dans lesquels les exportations affichaient la plus forte croissance (OCDE-OMC, 2017).

Figure 4.8. Croissance des exportations mondiales de services commerciaux par sous-secteur, 1995-2014



Source: Calculs effectués sur la base de la base de données statistiques de l'OMC,
<http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDStatProgramHome.aspx?Language=E>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525968>

L'Inde est un très bon exemple de pays en développement qui a accru ses capacités d'exportation dans des secteurs tels que les services informatiques et l'externalisation des processus métiers. Ses exportations de services informatiques représentant 20% du total des exportations mondiales dans ce secteur, l'Inde est, avec l'Irlande, le leader mondial dans ce domaine; le pays représente également 60% du marché mondial s'agissant de la délocalisation des services liés aux TIC (OCDE-OMC, 2015).

Dans plusieurs pays en développement, les gouvernements ont adopté des politiques et développé des partenariats avec le secteur privé afin de favoriser les possibilités d'exportation s'agissant des services en lien avec la délocalisation et la numérisation. Aux Philippines, les bons résultats obtenus dans l'externalisation des processus métiers ont été rendus possibles par la suppression des restrictions à la participation étrangère, la création de parcs consacrés aux technologies de l'information et la promotion d'un accès abordable et libéralisé aux télécommunications (Balchin *et al.*, 2016). Les cas de la Jordanie et du Sénégal (encadré 4.3) illustrent la manière dont les fournisseurs d'une gamme de services liés aux TIC, qui ont tiré parti d'infrastructures de télécommunications fiables à des prix compétitifs et des mesures de promotion du gouvernement, ont étendu leurs activités au-delà de leurs régions respectives.

Davantage de possibilités en matière de fourniture de services transfrontières par le biais de réseaux numériques permettent un meilleur accès à des services essentiels, contribuant ainsi à la réalisation des ODD relatifs à la santé, à l'éducation et à l'énergie. Ces services occupent également une place centrale dans les efforts déployés par les acteurs du tourisme pour accroître leur base de consommateurs et leurs offres de services (Dihel et Goswami, 2016).

Encadré 4.3. Services liés aux TIC en Jordanie et au Sénégal

En **Jordanie**, de jeunes entreprises ont tiré parti des évolutions dans le domaine des TIC pour accroître leur commerce des services. Plusieurs entreprises jordaniennes de services en lien avec les TIC ont développé leurs échanges avec d'autres pays du Golfe en combinant plusieurs modes de fourniture de services. À mesure que leurs activités se sont développées, certaines entreprises ont transféré des segments de leurs activités dans des lieux comme Dubaï. Par exemple, MarkaVIP, un détaillant en ligne, s'est développé bien au delà de la Jordanie. Son réseau de distribution s'étend à six pays du Golfe et au Liban, et l'entreprise prévoit de commencer à commercialiser des produits en Égypte. Le siège de MarkaVIP se situe maintenant à Dubaï, où se trouve la majorité de ses consommateurs. Toutefois, afin de tirer parti des nombreuses personnes qualifiées en Jordanie, l'entreprise a gardé une grande partie de son service de soutien administratif, son centre d'appel et ses services financiers à Amman, et fournit ces services à distance. Jamalon, une librairie en ligne qui augmente sensiblement sa présence dans les pays du Golfe, fait également partie des entreprises florissantes créées en Jordanie. Arabia Weather, la plus grande entreprise privée de services météorologiques en ligne de la région, a été fondée à Amman et s'est établie à Dubaï, à mesure qu'elle a développé sa présence dans la région. Aramex, un groupe logistique, est un autre exemple d'entreprise créée à Amman qui s'est rapidement développée pour tirer parti des possibilités commerciales toujours plus nombreuses offertes par les marchés importants de la région, tout en continuant de fournir des services de soutien administratif depuis la Jordanie. Le pays s'est également taillé un créneau dans l'innovation liée aux TIC dans le domaine de l'externalisation transfrontières en ligne, comme la traduction et l'adaptation culturelle de médias et de contenus Web en langue anglaise. Le gouvernement jordanien, considérant sa population comme sa principale ressource, promeut le secteur des TIC en tant que source d'emplois. Parmi les mesures qu'il a prises en ce sens figure Oasis500, un programme d'accélérateur d'entreprises qu'il a créé afin d'aider les jeunes entreprises à se développer grâce au mentorat et au financement. Le gouvernement a également apporté son soutien à l'établissement du Jordan Gaming Lab, un centre de formation pour les futurs concepteurs de logiciels créé en 2011. Ce centre a permis à la Jordanie de devenir un des premiers fournisseurs de la région en matière de contenu original de jeux vidéo. La Jordanie dispose d'infrastructures de télécommunications qui surpassent celles de la plupart des pays de la région en termes de bande passante, d'infrastructure, de compatibilité et de prix. Ces infrastructures représentent clairement un atout pour les entreprises actives dans les TIC et favorisent le commerce en ligne.

Le **Sénégal** est un autre pays en développement dont les exportations de services ont récemment connu une forte croissance, tirées principalement par les exportations de services liés aux TIC. Les services d'exportation les plus importants du Sénégal (sur la base de la balance des paiements) relèvent des "autres services commerciaux" (49,5%). Ils sont suivis par les voyages (36,5%) et les transports (12,8%). Les services liés aux TIC sont la principale composante (51,6%) de la catégorie des "autres services commerciaux". Les politiques portant sur l'environnement national ont grandement contribué à la réussite des fournisseurs de services dans les domaines des TIC et de l'externalisation des processus métier. Parmi les principales mesures prises à cet égard figurent la libéralisation de la vente de terminaux d'ordinateurs en 1997, la baisse des droits de douane sur les importations d'ordinateurs et l'adoption de plusieurs politiques visant à créer un secteur des télécommunications plus efficient et compétitif. Ces dernières comprenaient notamment la privatisation de l'opérateur de télécommunications historique, des préengagements concernant les services de télécommunication, l'adoption du Document de référence sur les principes réglementaires dans le cadre de la reprise des négociations de l'AGCS sur les télécommunications et l'établissement d'un organisme indépendant chargé de la réglementation des télécommunications. Toutes ces mesures ont permis aux fournisseurs de services liés aux TIC et à l'externalisation des processus métier d'avoir accès à des infrastructures solides et relativement bon marché, ce qui les a aidés à développer leurs activités. Afin de compléter ces mesures, des réformes ont également été entreprises dans d'autres domaines, comme l'intégration d'incitations dans le Code des investissements et l'adaptation du Code du travail afin que les horaires de travail des centres d'appel soient pris en considération.

Encadré 4.3. Services liés aux TIC en Jordanie et au Sénégal (suite)

Les exportations de services liés aux TIC et à l'externalisation des processus métier du Sénégal s'effectuent principalement via le mode 1, bien que certains fournisseurs aient également établi une présence commerciale à l'étranger, notamment dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Des professionnels voyagent aussi dans des pays de la région pour travailler pour des filiales et fournir directement des services de consultants (mode 4). Par exemple, Call Me est une filiale de Chaka Group, société sénégalaise d'ingénierie informatique, créée en 2002 et est entièrement détenue par des intérêts sénégalais. Elle fournit des services d'externalisation des processus métier, y compris des services de téléphonie vocale et d'externalisation des prises de rendez vous pour les demandes de visa. Elle fournit également des services de conseil (gestion de la qualité, formation d'équipe et résultats des équipes client). Call Me compte de nombreux clients au Sénégal et à l'étranger (France, Belgique, Suisse). En Afrique, elle a ouvert des filiales au Mali en 2003, en Côte d'Ivoire en 2004 en Guinée et en Mauritanie en 2005, et au Cameroun en 2008. Elle réalise actuellement environ 25% de son chiffre d'affaires au Sénégal, 60% dans d'autres marchés africains et 15% dans des marchés non africains.

Sources: Exemple de la Jordanie adapté de John Reed (Financial Times, 22 décembre 2015), "Jordan seeks to reinvigorate its IT". Exemple du Sénégal adapté de Doumbouya *et al.* (2015), "Business Process Outsourcing and Information Technology Services: A Case Study of Senegal".

LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE COMMERCE DES SERVICES ONT UNE INCIDENCE SUR LA CONNECTIVITÉ

La section précédente a mis en évidence quatre canaux par lesquels le commerce des services peut jouer un rôle essentiel en permettant aux pays de se connecter au système commercial et à l'économie mondiale. Cependant, les politiques publiques en lien avec le commerce des services peuvent avoir des effets sur la connectivité, en l'améliorant ou en la restreignant (encadré 4.4). Accompagné de cadres réglementaires appropriés, un environnement politique favorable, qui encourage la concurrence et l'ouverture au commerce et à l'investissement, peut promouvoir la connectivité, entraîner une baisse des coûts du commerce et stimuler la croissance et les résultats économiques.

Encadré 4.4. Obstacles au commerce des services

Les obstacles au commerce des services ne sont pas des obstacles à la frontière. Ils sont plutôt contenus dans des cadres juridiques et réglementaires et prennent généralement la forme de politiques publiques établissant une discrimination entre les fournisseurs de services étrangers et nationaux (Article XVII de l'AGCS: traitement national). Les obstacles au commerce des services peuvent également consister en des mesures non discriminatoires qui, par exemple, limitent ou restreignent le nombre total de fournisseurs ou d'opérations de services, la valeur des transactions ou les types d'entité juridique par l'intermédiaire desquels un fournisseur de services peut fournir un service (Article XVI de l'AGCS: accès aux marchés). Prises ensemble, les mesures concernant l'accès aux marchés et le traitement national déterminent en grande partie dans quelle mesure il existe une contestabilité internationale et une concurrence sur le marché des services d'un pays.

Selon les modes de fourniture, les obstacles au commerce des services peuvent consister par exemple en des monopoles, des examens discrétionnaires des investissements étrangers, des restrictions à la participation étrangère, un plafond pour le nombre de licences, des limites au mouvement temporaire des personnes physiques fournissant des services et des subventions ou prescriptions en matière de licences discriminatoires. Les politiques en matière de commerce des services comprennent également des mesures qui sont étroitement liées à la fourniture de services par des fournisseurs étrangers, qu'il s'agisse d'une fourniture transfrontières, par le biais d'une présence commerciale ou via le mouvement de personnes physiques.

Cette section porte sur le rôle des politiques en matière de commerce des services. Elle présente en premier lieu la situation en matière de coûts et de restrictions dans le commerce des services, puis examine le rôle des engagements internationaux. Elle analyse ensuite quels effets ont les politiques en matière de commerce des services sur différents aspects de la connectivité et, de manière plus générale, sur les résultats économiques.

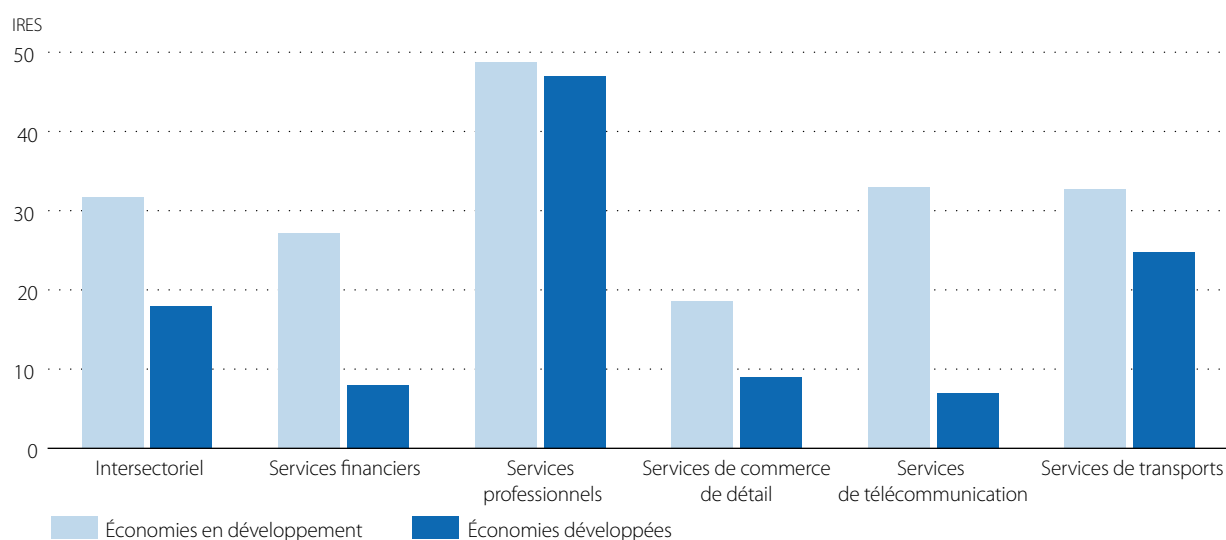
Les obstacles au commerce des services font augmenter les coûts

L'isolement géographique n'est pas seulement dû à la situation géographique et à un faible niveau de développement. Les politiques en matière de commerce des services peuvent avoir une incidence considérable sur l'économie en générant des coûts importants et en limitant la connectivité et les avantages économiques qui en découlent. En outre, du fait que les services sont utilisés comme intrants dans le commerce des marchandises, ils sont des déterminants importants des coûts du commerce des marchandises. Pourtant, les restrictions dans les domaines de l'investissement et du commerce des services transfrontières restent importantes et répandues.

Les coûts du commerce des services transfrontières sont en moyenne bien plus élevés que ceux du commerce des marchandises. Selon une estimation récente, les coûts du commerce ad valorem étaient de 277% pour les services finals et de 194% pour les services intermédiaires (Miroudot et Shepherd, 2016: page 73).⁶ De manière générale, les coûts du commerce des services n'ont que légèrement diminué au cours des 10 à 15 dernières années, alors que les coûts du commerce des marchandises ont, eux, drastiquement baissé.

Si ces mesures concernent tous les types de coûts du commerce (par exemple la distance, les préférences des consommateurs, les divergences réglementaires) et ne constituent pas des mesures de protection, les obstacles au commerce des services contribuent grandement aux coûts estimés.⁷ L'OCDE et la Banque mondiale ont élaboré des indices de restrictivité des échanges de services (IRES) qui reflètent, par pays, mode de fourniture et secteur de service, dans quelle mesure les politiques publiques limitent le commerce des services. Ces ensembles de données montrent que le niveau des obstacles au commerce des services est généralement élevé, bien qu'il y ait de grandes différences entre les secteurs, les régions et les niveaux de développement.⁸

Figure 4.9. IRES pour les économies développées et en développement, par secteur



Source: Calculs effectués sur la base de la "Services Trade Restriction Database" de la Banque mondiale, <http://iresearch.worldbank.org/servicetrade/home.htm>, (consulté le 1er mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525987>

Des secteurs tels que les services professionnels et les services de transport sont généralement soumis à davantage de restrictions que les services de télécommunication, les services informatiques ou les services de distribution. La figure 4.9 montre le niveau de restrictivité dans certains secteurs et met en évidence l'IRES pour les économies développées et en développement. Il en ressort que les économies en développement ont en moyenne un niveau de restrictivité plus élevé dans tous les secteurs analysés. L'écart entre les économies développées et en développement est particulièrement marqué dans les services de télécommunication et les services financiers, deux piliers des secteurs des services d'infrastructure.

L'IRES montre également dans quelle mesure les secteurs de services qui sont particulièrement importants pour la connectivité sont soumis à différents niveaux de restrictions commerciales dans le monde. Les secteurs essentiels à la circulation des marchandises à l'intérieur des pays ou au-delà des frontières, comme les services de transport, sont confrontés à d'importantes restrictions dans un certain nombre de pays. De même, bien que les télécommunications soient un vecteur de la fourniture de services par voie électronique et du commerce électronique en général, des restrictions sont imposées au commerce des services selon le mode 3 dans plusieurs pays, ce qui limite l'établissement des fournisseurs étrangers et leurs activités.

Bien que l'IRES ne permette pas encore de suivre l'évolution des niveaux de restrictivité dans le temps, il apparaît qu'il a connu une légère baisse. Une étude récente indique en effet que, au cours des dix dernières années, la majorité des changements apportés aux politiques commerciales dans les secteurs de services avaient pour effet de faciliter le commerce plutôt que de le restreindre, dans les pays en développement comme dans les pays développés, et que la plupart de ces modifications concernait le mode 3. Cependant, le nombre de mesures restrictives pour le commerce et leur importance relative semblent avoir augmenté à la suite de la crise financière de 2008-2009 (Roy, 2016).

L'incertitude au sujet de l'absence d'engagements contraignants peut engendrer une nouvelle hausse des coûts

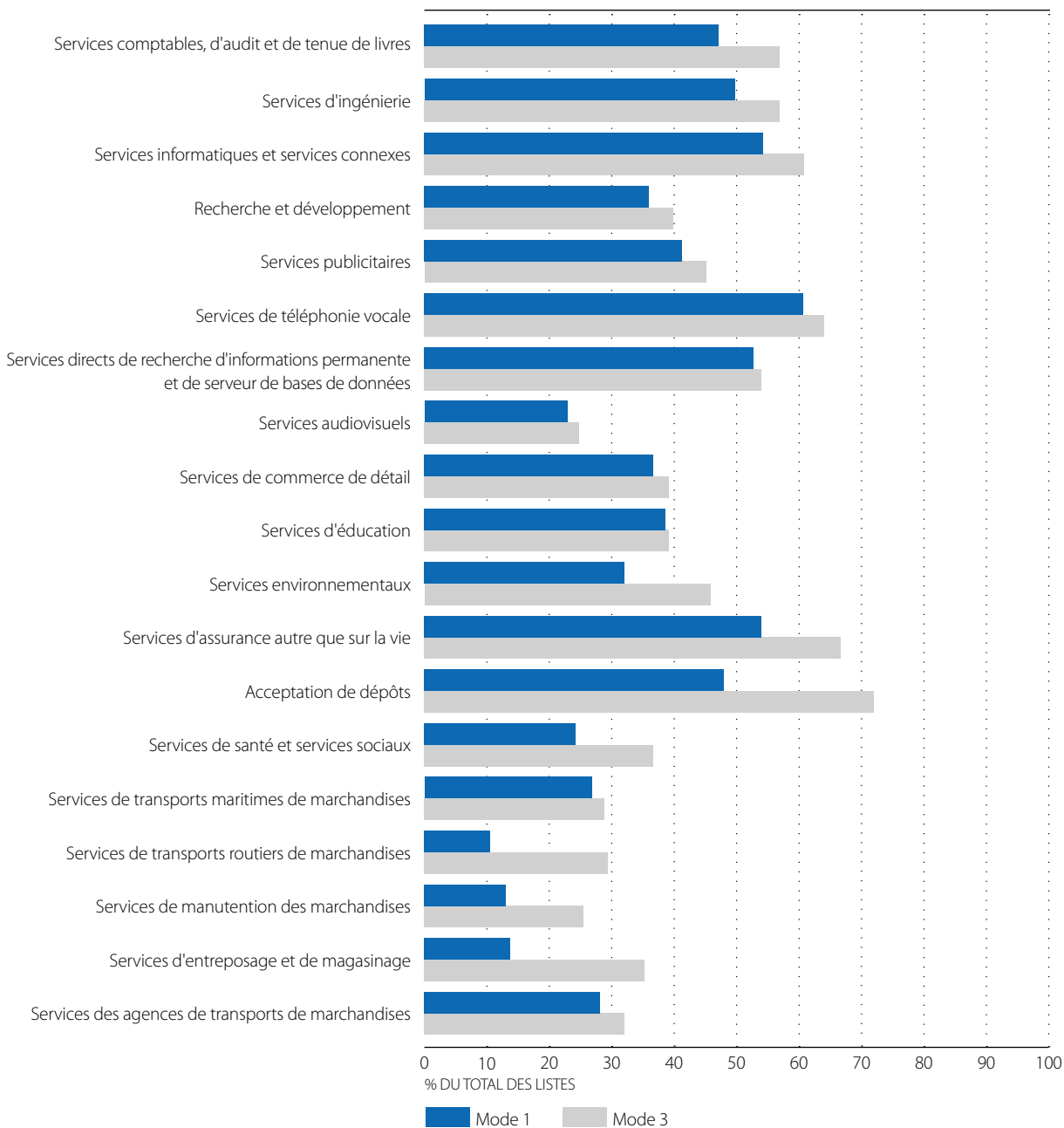
L'incertitude liée au fait qu'un grand nombre de politiques en matière de commerce des services ne soient pas consolidées dans le cadre de l'OMC peut entraîner certains coûts supplémentaires. Les recherches montrent que la prévisibilité des conditions d'accès aux marchés inhérente au système de disciplines de l'OMC a en soi une valeur commerciale (OMC, 2014). S'agissant des marchandises, l'incertitude concernant les politiques commerciales, représentée par l'écart entre les droits consolidés et les droits appliqués (également appelé "dilution"), constitue un important obstacle au commerce (Osnago *et al.*, 2015)⁹

En ce qui concerne le commerce des services, même lorsque les obstacles sont peu nombreux, il est toujours possible qu'ils augmentent à l'avenir en raison de pressions protectionnistes. Les avantages perçus d'une hausse des taux consolidés pour les services prévue dans les accords commerciaux régionaux expliquent probablement en grande partie la prolifération de ce type d'accords au cours des 15 dernières années.

À ce jour, les Membres de l'OMC n'ont pas réussi à garantir des niveaux d'obligations contraignantes au titre de l'AGCS qui soient proches des niveaux d'ouverture existants (l'équivalent des droits appliqués pour les marchandises), bien qu'il existe quelques exceptions (par exemple les engagements de nombreux pays accédants). La majorité des Membres n'a pas pris d'engagements spécifiques pour la plupart des secteurs de services. En outre, lorsque des engagements sont pris en matière d'accès aux marchés, il est possible qu'ils soient dilués.

La figure 4.10 représente la proportion de listes des Membres de l'OMC contenant des engagements pour les modes 1 et 3 dans les secteurs de services cités plus haut comme étant importants pour la connectivité numérique, entre autres. La proportion de listes contenant des engagements pour plusieurs services qui sous-tendent le commerce des marchandises, tels que les sous-secteurs liés aux transports et les services de vente au détail, est plutôt faible. À titre de comparaison, la proportion de listes contenant des engagements en matière de fourniture de services transfrontières et

Figure 4.10. Pourcentage des listes d'engagements pour le mode 1 et le mode 3 dans certains secteurs



Note: La figure indique s'il existe des garanties de niveau minimal d'accès aux marchés et de traitement national pour chaque secteur et mode. Il n'évalue pas le niveau d'ouverture garanti, si celui-ci est équivalent au niveau garanti actuellement dans la pratique ou s'il est dilué.

Source: Calculs effectués sur la base de la base de données statistiques de l'OMC, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDBStatProgramHome.aspx?Language=E>

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526006>

de présence commerciale pour les services d'infrastructure numérique, tels que les services de téléphonie, les services informatiques et les serveurs de base de données, est plus élevée, bien que plus d'un tiers des listes ne prévoient aucune garantie de traitement dans ces domaines. La figure montre également que le mode 1 fait l'objet de moins d'engagements que le mode 3, même en matière de services pouvant être fournis à l'étranger par voie électronique grâce aux réseaux numériques, tels que les services comptables, les services d'ingénierie, la recherche et le développement, les services publicitaires et audiovisuels ou les services d'éducation.

Les principes réglementaires contenus dans le Document de référence sur les services de télécommunication de base figurent dans les listes d'engagements de plusieurs Membres sous la catégorie "engagements additionnels".¹⁰ Ce document a pour but de remédier aux difficultés liées à la concrétisation des engagements en matière de libéralisation dans un secteur marqué par la présence d'opérateurs dominants, même après l'introduction d'une concurrence. Les principes réglementaires concernent le subventionnement croisé anticoncurrentiel, les modalités d'interconnexion, le mauvais usage des renseignements, les critères en matière de licences, la transparence et d'autres questions relatives à la prévention des abus de position dominante dans le secteur des télécommunications de base. La proportion de listes de Membres contenant des engagements additionnels en lien avec le Document de référence s'élève à 58%. Sur les 61 Membres de l'OMC qui n'ont pas inscrit ces principes dans leur liste d'engagements, plus de la moitié (31) sont des pays africains.

L'absence d'engagements ne signifie pas forcément que la fourniture de services par des fournisseurs étrangers via une présence commerciale ou le commerce transfrontières n'est pas autorisée ou que des principes tels que ceux figurant dans le Document de référence ne sont pas appliqués. Cela indique cependant que l'ouverture ou les pratiques réglementaires existantes ne sont pas garanties dans le cadre de l'OMC et qu'elles pourraient être abandonnées à tout moment.

La portée sectorielle limitée des engagements pris au titre de l'AGCS signifie également que d'autres disciplines contraignantes de l'Accord qui peuvent revêtir un intérêt particulier pour la connectivité digitale ne sont pas appliquées. Par exemple, les garanties d'accès prévues par l'Annexe de l'AGCS sur les télécommunications de base ne s'appliquent qu'aux secteurs pour lesquels les Membres ont pris des engagements. L'Annexe contient des disciplines visant à garantir, entre autres, que les fournisseurs de services bénéficient d'un accès non discriminatoire et raisonnable aux réseaux de télécommunication de base pour fournir leurs services, qu'il s'agisse de services liés à l'éducation, de services professionnels ou de services informatiques. Les obligations concernent tous les types d'accès et d'utilisation nécessaires à la fourniture de ces services, ainsi que la transmission d'informations dans le pays et à l'étranger. Le dernier aspect revêt bien évidemment une importance particulière pour empêcher que des restrictions indues soient imposées à la transmission de données.

L'ouverture des politiques en matière de commerce des services a une incidence sur la connectivité

Grâce à la disponibilité croissante de données sur les régimes des services et les flux commerciaux, des recherches ont pu être réalisées sur l'ouverture des politiques en matière de commerce des services; il a été constaté que ces politiques restreignaient la connectivité de plusieurs manières.

Les politiques en matière de commerce des services ont des retombées sur la productivité et les résultats

D'après certaines recherches, les secteurs de services dans lesquels les coûts du commerce sont plus faibles, coûts qui sont eux-mêmes en partie associés à la réduction des obstacles au commerce des services, sont généralement plus productifs et affichent une plus forte croissance de la productivité que les secteurs où les coûts du commerce sont plus élevés (Miroudot *et al.*, 2012). Dans les pays développés, il a été observé que plusieurs politiques en matière de services,

en particulier les restrictions imposées à l'IED dans ce secteur, contribuaient aux différences en matière de productivité totale des facteurs (PTF), qui, à leur tour, reflétaient largement les disparités en matière de croissance de la productivité et de croissance globale (Van der Marel, 2012).

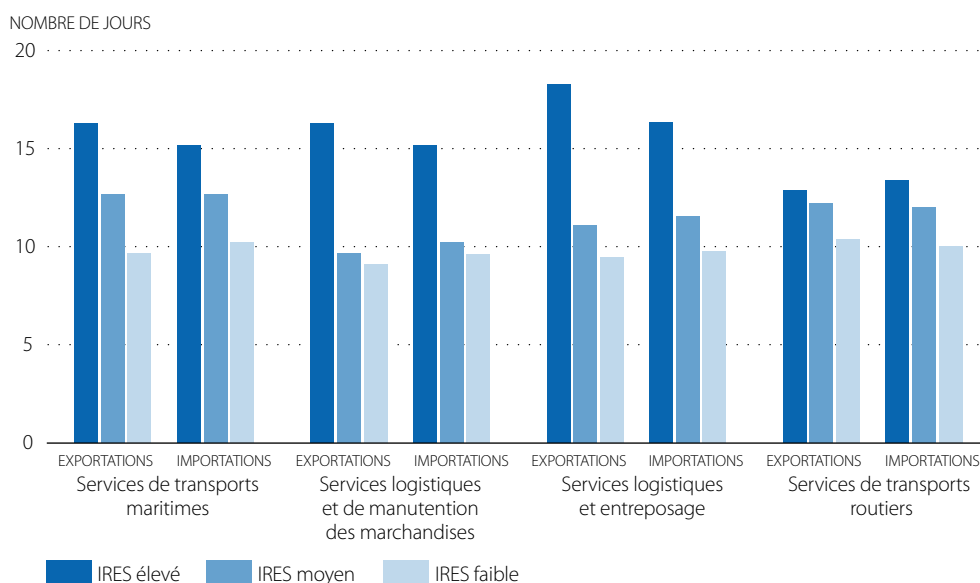
Assez logiquement, il existe également une corrélation négative entre, d'un côté, les obstacles à l'entrée sur le marché et la restrictivité de la réglementation en matière de services et, de l'autre, l'investissement dans les technologies numériques et les TIC (Banque mondiale, 2016a). Ce lien montre que les obstacles à l'entrée sur le marché et à la concurrence dans les secteurs de services découragent les fournisseurs d'investir dans les technologies numériques (par exemple l'utilisation de services dans le nuage par les entreprises de transport, la fourniture de services en ligne par des sociétés de services professionnels ou l'utilisation d'Internet par des détaillants).

Les obstacles au commerce des services peuvent également protéger les fournisseurs nationaux de la concurrence, ce qui engendre une hausse des prix, décourage l'investissement ou l'innovation et réduit les incitations à améliorer la qualité des services. En effet, il existe une corrélation négative entre les restrictions imposées au commerce des services, mesurées par l'IRES, et les résultats obtenus dans un certain nombre de secteurs de services importants, tels que mesurés par des indicateurs comparables dans un grand nombre de pays. À titre d'exemple, les pays imposant davantage de restrictions dans le secteur des banques commerciales ont des marchés du crédit moins développés (Nordås et Rouzet, 2016).

Les politiques restrictives en matière de commerce des services limitent la connectivité physique

S'agissant des transports et de la connectivité physique, une restrictivité élevée concernant le commerce des services dans les secteurs de la logistique et du transport routier et maritime engendre des retards plus importants sur les trajets intérieurs (Nordås et Rouzet, 2016; figure 4.11).

Figure 4.11. IRES par rapport aux délais d'exportation et d'importation (moyennes pour 2014)



Source: Nordås et Rouzet (2016), "The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows".

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526025>

D'après une étude axée plus particulièrement sur le transport de cargaisons en conteneur par navires de transport maritime, les restrictions imposées par les gouvernements dans le transport maritime, en particulier s'agissant de l'investissement étranger, entraînent une forte hausse des coûts dans ce secteur (Bertho *et al.*, 2016). Alors que la plupart du commerce mondial de marchandises s'effectue via ce mode de transport, ces restrictions réduisent considérablement le trafic maritime.¹¹

Comme mentionné plus haut, les restrictions imposées dans le secteur du transport routier font augmenter les prix du transport par camion et, par conséquent, les coûts du commerce, en particulier dans les pays sans littoral. En Afrique par exemple, les données indiquent que les coûts élevés des transports sont dus en grande partie aux politiques publiques réglementant ce secteur (Raballand et Macchi, 2009). Des études montrent que lorsque les gouvernements imposent des restrictions à la concurrence, les résultats des investissements dans les infrastructures sont plus faibles en termes de réduction des prix des transports et de diminution des coûts du commerce.

Les restrictions au commerce des services ont des retombées négatives sur l'investissement étranger

De récentes recherches mettent également l'accent sur les effets néfastes des restrictions au commerce des services sur les flux entrants d'investissement dans les secteurs de services. Les pays affichant des niveaux de restrictivité moins importants ont beaucoup plus de chances d'attirer l'investissement étranger dans les secteurs de services que les pays disposant de cadres réglementaires plus restrictifs pour le commerce (OCDE, à paraître b)). En outre, non seulement ces restrictions mettent un frein aux nouveaux investissements, mais elles engendrent également une baisse des ventes des filiales étrangères déjà établies dans le pays d'accueil. Outre les fournisseurs étrangers, les restrictions réglementaires découragent également les petites entreprises nationales et les nouvelles entreprises d'entrer en concurrence sur un marché, ce qui a des retombées sur l'innovation et la création d'emplois. Cet effet dissuasif peut limiter les investissements dans les nouvelles technologies et les infrastructures de réseau, freiner le développement de la capacité de production, entraver la concurrence et limiter la disponibilité de services de bonne qualité à bas coûts. Cela peut par la suite avoir des répercussions sur la connectivité en raison des retombées sur les services d'infrastructure desquels dépendent le commerce des marchandises, les chaînes de valeur mondiales et les services numériques.

Les restrictions imposées au commerce des services limitent le commerce des marchandises

Les politiques en matière de commerce des services peuvent avoir une incidence sur l'intégration au système commercial mondial des marchandises. Afin de réduire les coûts du commerce des marchandises, il est nécessaire d'améliorer la prestation de services utilisés par les entreprises qui produisent des biens en réduisant leur coût et en accroissant leur diversité et leur qualité (Hoekman et Shepherd, 2017). Un corpus d'études par pays a solidement établi que l'ouverture au commerce des services avait des effets positifs sur la productivité des industries manufacturières (Arnold *et al.*, 2011; Arnold *et al.*, 2015; Arnold *et al.*, 2008; Duggan *et al.*, 2013).

Des recherches récentes ont également mis en évidence le rôle des politiques en matière d'IED dans les secteurs de services. En se fondant sur des données concernant plus de 100 pays en développement, Hoekman et Shepherd (2017) ont constaté que l'ouverture au commerce des services était un déterminant essentiel des résultats des exportations de produits manufacturés, les flux d'IED entrants constituant le principal canal par lequel les politiques en matière de services influencent négativement les exportations. Cela rejoint d'autres recherches qui montrent que l'ouverture de l'investissement est un facteur important de la participation des pays dans les chaînes de valeur mondiales, encore plus que les obstacles tarifaires (OCDE-OMC, 2015; Kowalski *et al.*, 2015).¹²

Les restrictions limitent le commerce des services transfrontières

Il a été constaté que la restrictivité dans le commerce des services induit une hausse des coûts pour les exportateurs étrangers, ce qui limite le commerce des services transfrontières, y compris les services fournis par le biais de réseaux numériques.¹³ En outre, il est également considéré que ces restrictions entravent les exportations de services du pays les ayant mises en place (Nordås et Rouzet, 2016). Cela peut s'expliquer par le fait que, en limitant la concurrence, ces restrictions ont des retombées négatives sur les résultats des fournisseurs nationaux, réduisant les incitations à améliorer l'efficacité par le biais de l'innovation, de l'utilisation de nouvelles technologies et de l'investissement. Cela a, à son tour, une incidence néfaste sur la capacité des fournisseurs nationaux à être compétitifs sur les marchés internationaux. De même, du fait que les sociétés de services, tout comme les producteurs de produits manufacturés, utilisent des intrants provenant d'autres secteurs de services, une hausse du coût des intrants importés peut rendre ces sociétés moins compétitives et limiter leur potentiel d'exportation (Nordås et Rouzet, 2016).¹⁴

Les politiques en matière de services dans le secteur des télécommunications peuvent aider à combler la fracture numérique

Les politiques en matière de commerce des services jouent également un rôle fondamental dans le développement des infrastructures essentielles qui favorisent le commerce électronique, et ont des conséquences sur l'économie dans son ensemble.

Au cours des 25 dernières années, la réglementation du secteur des télécommunications a profondément changé. La vaste majorité des pays a remplacé les monopoles par un cadre réglementaire favorisant la concurrence, en réduisant les obstacles à l'entrée et, bien souvent, en privatisant des opérateurs historiques détenus par l'État (UIT, 2016b). De nombreuses études ont aussi montré que, grâce à ce changement, les services de télécommunication étaient devenus plus abordables, de meilleure qualité et plus diversifiés (Lestage *et al.*, 2013).

Comme indiqué dans le chapitre 5, les pays qui ont adopté des règlements de qualité, en particulier des règlements favorisant la concurrence, ont mieux réussi que les autres à stimuler la croissance du marché et à développer leur économie numérique. Un cadre réglementaire positif est essentiel pour encourager l'investissement dans les TIC, ainsi que leur utilisation et leur adoption. La réduction de la fracture numérique repose donc en grande partie sur des politiques publiques.¹⁵ Comme l'a indiqué la Commission des Nations Unies sur la large bande (2013), une étude portant sur 165 pays réalisée entre 2001 et 2012 a montré que les taux de pénétration des services mobiles à large bande étaient supérieurs de 26,5% dans les pays dont les marchés étaient ouverts à la concurrence (ONU, 2013; UIT, 2014).¹⁶

L'ouverture commerciale et des politiques en faveur de l'investissement dans le secteur des télécommunications reposant sur un cadre réglementaire approprié peuvent donc être considérées comme un élément essentiel au développement d'une infrastructure de qualité et à la réduction de la fracture numérique de manière à permettre de tirer parti des possibilités du numérique. Les politiques concernant la présence commerciale étrangère peuvent s'avérer être un facteur particulièrement déterminant. Des études ont montré que les marchés caractérisés par une concurrence plus intense ont connu une diminution plus importante des prix et une amélioration des services. D'autres études ont établi un lien entre la libéralisation des télécommunications et une plus forte progression du PIB (Mattoo *et al.*, 2006; Eschenbach et Hoekman, 2006), ou une hausse de la productivité des entreprises dans d'autres secteurs (Arnold *et al.*, 2008; Balchin *et al.*, 2016).

Enfin, les gouvernements considèrent la qualité des infrastructures numériques, y compris les infrastructures de télécommunication, ainsi que la disponibilité et l'utilisation des services liés aux TIC comme des déterminants essentiels de la participation d'un pays aux chaînes de valeur mondiales (OCDE *et al.*, 2014). Dans des enquêtes menées auprès de PME, le manque de fiabilité de l'accès à Internet et/ou faible débit était considéré comme le principal obstacle les empêchant d'entrer, de s'établir ou d'avancer dans les chaînes de valeur des TIC (OMC, 2016b).

L'AIDE POUR LE COMMERCE ET LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE COMMERCE DES SERVICES

Les services constituent des canaux essentiels dans le domaine de la connectivité. Pourtant, les politiques en matière de commerce des services peuvent, selon leur orientation, sérieusement limiter ou fortement accroître la contribution du secteur des services à la croissance économique, au développement et à l'intégration dans le système commercial mondial. Les obstacles au commerce des services et les cadres réglementaires inappropriés qui restreignent la concurrence et l'investissement, faisant augmenter les coûts, y compris les coûts du commerce, constituent les principaux éléments qui empêchent de se connecter par le biais des services.

Il apparaît que l'Aide pour le commerce peut jouer un rôle important en soutenant les gouvernements des pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer la connectivité en adaptant leurs politiques afin d'offrir un environnement propice aux marchés de services. Cet appui peut favoriser l'émergence de fournisseurs de services, contribuer à améliorer la qualité des services et faire baisser les coûts pour les autres utilisateurs, et encourager l'innovation et l'investissement.

Le tableau 4.1 montre que les secteurs de services bénéficient d'une part importante des flux d'Aide pour le commerce. Les transports et le stockage représentent une part non négligeable du total des flux (28,54% en 2015), tout comme l'énergie (29,83% en 2015). Cependant, pour ces deux catégories, une part substantielle des décaissements est attribuée aux infrastructures matérielles (installations physiques comme les routes ou les aéroports) plutôt qu'aux infrastructures immatérielles (politiques publiques et marchés de services). En effet, la classification des données de l'Aide pour le commerce ne fournit pas suffisamment de renseignements ventilés pour déterminer avec précision dans quelle mesure l'assistance au développement contribue actuellement à la réglementation des marchés de services, et encore moins pour évaluer son incidence sur les politiques relatives au commerce des services. La part représentée dans le total des flux par d'autres catégories de services, telles que les services de communication, les services aux entreprises et les autres services ou le tourisme, est relativement petite et va même en s'amenuisant.¹⁷

	2002-05	2006-08	2009-11	2012-14	2015
Transport et entreposage	27,46	30,56	30,51	29,36	28,54
Communications	2,56	1,58	1,58	1,66	1,05
Énergie	21,89	21,48	23,51	27,92	29,83
Services bancaires et financiers	7,24	8,05	8,08	10,15	10,15
Services aux entreprises et autres services	5,76	6,33	4,67	3,34	3,44
Agriculture, sylviculture, pêche, industries extractives, industries manufacturières	31,49	28,06	28,02	24,96	24,93
Politiques et réglementations commerciales	3,19	3,28	3,19	2,38	1,90
Tourisme	0,42	0,66	0,44	0,23	0,16

Source: SNPC de l'OCDE-CAD: base de données sur les activités d'aide (2017b, DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en>, consulté le 7 avril 2017).

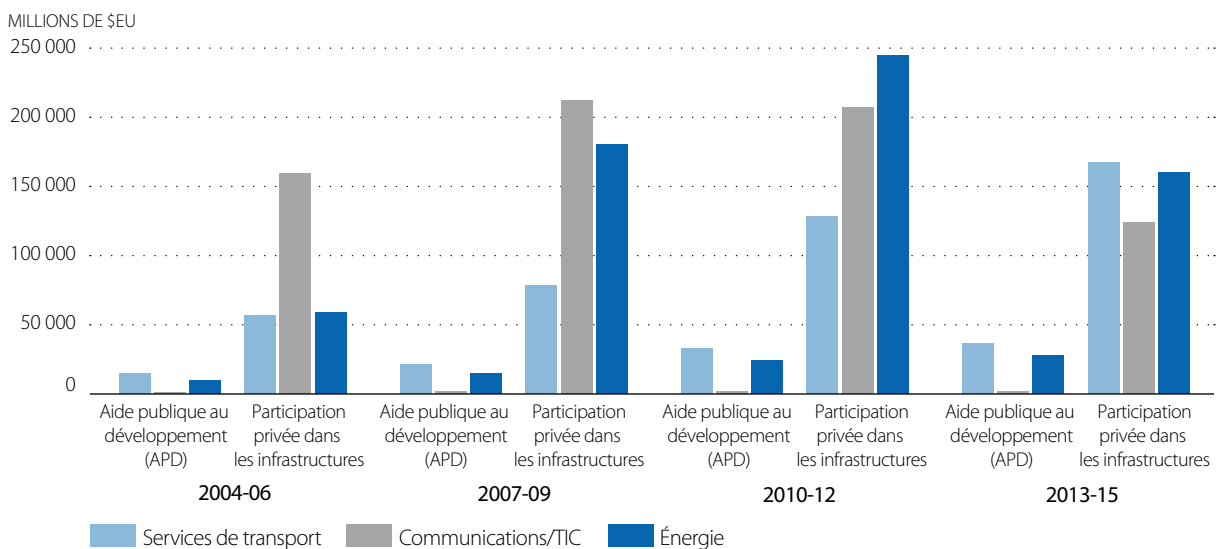
Au vu du rôle important que jouent les politiques en matière de commerce des services dans la connectivité, il existe deux domaines dans lesquels l'Aide pour le commerce pourrait avoir une incidence:

1. l'amélioration des politiques en matière d'investissement étranger dans les services;
2. la fourniture d'une assistance pour élaborer, évaluer et mettre en œuvre des réformes liées au commerce dans les secteurs de services et des cadres réglementaires s'y rapportant.

Bien qu'elles concernent tous les secteurs économiques, les politiques en matière d'investissement étranger revêtent un intérêt particulier dans les secteurs de services, et ce pour deux raisons: 1) la majorité de l'IED mondial est destinée aux secteurs de services; et 2) les obstacles à l'IED dans les secteurs de services concernent pour la plupart la fourniture de services par le biais du mode 3 (présence commerciale). Certains pays maintiennent des politiques restrictives en matière d'IED. Il est possible d'attirer l'investissement étranger et privé nécessaire pour remédier au manque d'infrastructures et de financement, et ainsi de contribuer à la réalisation des ODD dans ces pays, en améliorant le cadre de politiques en matière d'IED dans les services. En effet, la CNUCED a attiré l'attention sur le fait que les finances publiques seules ne suffiraient pas à satisfaire aux demandes de financement liées à la concrétisation des ODD et a insisté sur le fait que, par conséquent, la contribution du secteur privé était indispensable pour de nombreux pays en développement (CNUCED, 2014). L'IED revêt une importance particulière pour les PMA.

De fait, le financement destiné au développement et à l'amélioration des infrastructures publiques concernant des secteurs tels que les transports (maritimes, routiers, ferroviaires, aériens) et l'énergie (transmission et distribution d'électricité et de gaz naturel) proviendra, en grande partie, du secteur privé. Comme le montre la figure 4¹², cela est particulièrement vrai pour le secteur des TIC, où l'investissement privé dans les infrastructures publiques, y compris les câbles terrestres et sous-marins, est de loin supérieur à l'aide publique au développement: l'investissement privé s'élevait à 702 milliards de dollars EU entre 2004 et 2015, soit 100 fois plus que l'aide publique au développement dans le secteur des communications (6,8 milliards de dollars EU) au cours de la même période.¹⁸ La participation du secteur privé dans les projets d'infrastructures des TIC au cours de cette période revêtait essentiellement la forme d'investissements axés sur la création d'activités entièrement nouvelles (73%).

Figure 4.12. Aide publique au développement et participation privée dans les infrastructures, par secteur, 2004-2015



Note: Les données relatives à la participation privée dans les infrastructures de la Private Participation in Infrastructure database de la Banque mondiale recensent les arrangements contractuels pour des projets d'infrastructures publiques dans des pays à revenu faible ou intermédiaire qui sont parvenus à la clôture financière et dans lesquels des parties privées assument les risques d'exploitation. Les projets recensés dans la base de données ne doivent pas nécessairement être entièrement détenus, financés ou exploités par le secteur privé; le secteur public participe également à certains projets. De ce fait, la valeur des projets d'investissement figurant dans la base de données correspond à la valeur totale de l'investissement, et non uniquement au montant investi par le secteur privé.

Source: Données sur la participation privée dans les infrastructures de la PPI Database de la Banque mondiale (2016b), <https://ppi.worldbank.org/data> (consulté le 1er mai 2017); statistiques sur l'APD du *Système de notification des pays créanciers (SNPC)* de l'OCDE-CAD; base de données sur les activités d'aide (2017b), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en> (consulté le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526044>

Ces données mettent clairement en évidence le rôle prépondérant de l'investissement privé, généralement l'investissement étranger, dans le développement d'infrastructures numériques et, par conséquent, dans la réduction de la fracture numérique. Elles montrent également l'importance d'un environnement propice encadré par des politiques publiques, un déterminant essentiel de l'IED.

Cependant, il n'est pas toujours facile d'améliorer les politiques en matière d'IED, en particulier pour les petits pays dont les capacités sont mises à rude épreuve, malgré les avantages globaux que cela apporte. Dans les pays en développement où il existe un intérêt, une assistance dans ce domaine pourrait par exemple être accordée pour aider à :

- évaluer le rapport coût/bénéfice des politiques existantes;
- déterminer dans quelle mesure les politiques existantes diffèrent des meilleures pratiques internationales et quels en sont les effets sur l'investissement;
- concevoir et mettre en place des politiques moins restrictives afin d'atteindre des objectifs de politique nationale en lien avec l'investissement étranger;
- simplifier les procédures et accroître la transparence;
- mettre à jour les lois et réglementations relatives à l'investissement étranger et mettre en œuvre de nouvelles politiques;
- évaluer, suivre et mesurer les effets des nouvelles politiques pour ce qui est d'attirer et de retenir l'investissement, ainsi que leurs retombées sur l'emploi, le développement des secteurs de services et la manière dont elles favorisent la connectivité.

Ce type d'assistance technique, qui implique des fonctionnaires, des politiciens et d'autres parties prenantes, peut également contribuer au processus de prise de décisions. Un projet récent au Myanmar donne un exemple d'aide au développement dans ce domaine (encadré 4.5).

Encadré 4.5. Le projet de politique d'investissement du Myanmar

Le Myanmar a des frontières communes avec la Chine, l'Inde, le Bangladesh, la Thaïlande et la République démocratique populaire lao, des pays qui représentent près de 40% de la population mondiale et qui font partie des économies les plus dynamiques du monde. Le Myanmar est lui-même riche en ressources naturelles et dispose de vastes étendues de terre sous exploitées.

Malgré le vif intérêt manifesté par les investisseurs pour les possibilités offertes par le Myanmar, l'économie du pays a enregistré des mauvais résultats en raison de réglementations excessives et obsolètes. En dépit du lancement d'un programme de réforme axé sur le marché en 2014, l'IED a reculé au Myanmar. Il était essentiel d'attirer l'investissement dans un grand nombre de secteurs ayant un potentiel de création d'emplois afin de stimuler l'économie. Cependant, des procédures d'examen et d'entrée peu claires, discrétionnaires et onéreuses qui imposaient une charge aux investisseurs potentiels représentaient un obstacle à la croissance et à la diversification. Le gouvernement a demandé l'aide du Groupe de la Banque mondiale afin de remédier aux insuffisances dans l'environnement juridique et réglementaire entravant l'investissement. Le but était d'aider le Myanmar à attirer des investissements privés durables en réalisant des économies grâce à la simplification des procédures administratives.

En automne 2016, l'organe législatif du Myanmar a promulgué une loi de réforme de l'investissement, point d'orgue de trois années d'efforts du Groupe de la Banque mondiale pour accélérer les réformes économiques et augmenter l'investissement et les échanges. La nouvelle loi devrait permettre de simplifier les lois fiscales, les processus réglementaires et les exigences concernant l'approbation des investissements afin d'attirer de nouveaux investissements étrangers et nationaux importants.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE OMC (2017)*, cas d'expérience du secteur public n° 100, http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/public_sector_2017.htm.

Dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, les gouvernements des pays en développement ont souligné que l'amélioration du climat de l'investissement était une de leurs principales priorités: 98% des participants ont indiqué que leurs stratégies nationales de développement prévoyaient des initiatives en ce sens. Pour 93% des participants, ces mesures consistaient en la mise à jour des politiques et réglementations relatives à l'investissement; 68% ont indiqué qu'au cours des cinq dernières années ils avaient pris des mesures concrètes pour faciliter l'entrée sur le marché et les opérations des investisseurs étrangers.

L'aide au développement peut également jouer un grand rôle dans l'amélioration des politiques spécifiques aux services. Comme dans le cas des régimes d'investissement étranger, cet appui peut consister à aider les pays intéressés à mettre en œuvre des politiques en faveur des services liés à la connectivité, que ce soit par secteur (par exemple les services de télécommunication ou les services financiers) ou par mode de fourniture (par exemple modes 1 et 4). Cela peut comprendre par exemple l'introduction d'une concurrence dans des segments du marché des télécommunications jusque-là dominés par un monopole, l'assouplissement des restrictions concernant la fourniture de certains services professionnels par le biais des modes 1 ou 4, ou l'autorisation pour les établissements financiers non résidents de fournir des nouveaux services financiers et transactions aux consommateurs résidents. Même si la décision d'entreprendre ou non des réformes revient bien évidemment aux gouvernements, lorsque l'idée est d'envisager de renforcer la connectivité et d'améliorer les politiques en matière de commerce des services, ce type d'aide peut être très utile. Par ailleurs, l'échelonnement approprié des réformes peut être un facteur essentiel. En outre, les examens techniques, et par conséquent les compétences, peuvent revêtir une importance capitale du fait que ces réformes sont entreprises par secteur. S'agissant des politiques intersectorielles en matière d'IED, un soutien peut aussi permettre d'évaluer les coûts des politiques existantes, de déterminer les effets des changements de politique (y compris sur la poursuite des objectifs sociaux ou d'autres objectifs politiques des pouvoirs publics), de mettre à jour les réglementations applicables et de veiller à leur mise en œuvre effective.

L'aide peut aussi porter sur l'adaptation et le renforcement des régimes de réglementation dans les secteurs de services concernés par les réformes commerciales. Il est largement reconnu que l'accroissement de la contestabilité sur les marchés de services au niveau international nécessite souvent d'adapter les cadres réglementaires nationaux. Par exemple, afin d'autoriser de nouvelles transactions dans le secteur des services financiers transfrontières, il peut être nécessaire de créer de nouvelles fonctions de supervision et d'adapter les mesures prudentielles. L'introduction d'une concurrence dans le secteur des services de télécommunication requiert généralement une modification des politiques nationales dans des domaines tels que les subventions croisées et les pratiques anticoncurrentielles, l'interconnexion, les obligations de service universel ou la création et la mise en activité d'un organisme de réglementation indépendant.

Une assistance technique destinée à faciliter l'amélioration et l'adaptation des cadres réglementaires des pays qui ont entrepris ou décidé d'entreprendre des réformes pourrait également garantir que les avantages de la libéralisation ne soient pas compromis par des cadres réglementaires inappropriés.

En plus de contribuer à l'adaptation des cadres réglementaires accompagnant la libéralisation, l'aide au développement pourrait aussi permettre de combler les lacunes réglementaires qui restreignent le commerce des services, notamment en veillant à ce que les réglementations nationales ne soient pas discriminatoires ou inutilement lourdes, qu'elles soient transparentes ou qu'elles n'entravent pas le commerce (par exemple les procédures et prescriptions en matière d'octroi des licences et de qualification pour les sociétés ou personnes physiques). Il pourrait également s'agir de faire en sorte que les réglementations favorisent une concurrence effective sur le marché (cadres de politiques adéquats en matière de concurrence) et qu'elles facilitent et renforcent le développement du commerce électronique.

Enfin, un soutien de ce genre peut notamment aider à établir un cadre juridique qui régit les transactions électroniques et garantir sa pleine mise en œuvre et son application. Cet appui peut consister, plus particulièrement, en la conception du cadre réglementaire nécessaire pour soutenir des solutions de paiement en ligne ou en la mise à jour des cadres réglementaires applicables en tenant compte des meilleures pratiques dans des domaines tels que les signatures et l'authentification électroniques, la protection des consommateurs contre la fraude, la protection des données personnelles, la cybersécurité ou les mesures visant à limiter les messages commerciaux électroniques non sollicités.

CONCLUSIONS

Les services jouent un rôle central dans l'intégration des pays dans l'économie mondiale, y compris en contribuant à l'essor du commerce des marchandises. Ils sont d'importants vecteurs de la croissance économique, de l'emploi, de l'inclusion financière et, de manière plus générale, de la réalisation des Objectifs de développement durable. Toutefois, si les politiques en matière de commerce des services ne sont pas suffisamment favorables, elles peuvent entraver la connectivité physique et numérique, compliquant ainsi la réalisation d'objectifs de développement.

L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle en soutenant les gouvernements des pays en développement qui souhaitent améliorer leur connectivité en réformant leur cadre de politiques concernant les marchés de services. Cet appui peut porter, par exemple, sur la réduction des coûts du commerce en favorisant la concurrence et la contestabilité dans les secteurs de services ou en accroissant la transparence des cadres réglementaires.

Des environnements propices peuvent servir de catalyseurs pour attirer des investissements supplémentaires dans les infrastructures. Ils peuvent également contribuer à améliorer les résultats des secteurs de services dans les pays en développement, accroissant de ce fait la capacité de ces pays de répondre à divers besoins de la société, et permettre de tirer parti des possibilités d'exportation de marchandises et de services. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Arnold, J., A. Mattoo et G. Narciso, (2008), "Services inputs and firm productivity in Sub-Saharan Africa: Evidence from firm level data", *Journal of African Economies* 17 (4): pages 578 à 599.
- Arnold, J., B. Javorcik et A. Mattoo (2011), "Does services liberalization benefit manufacturing firms? Evidence from the Czech Republic", *Journal of International Economics* 85(1): pages 136 à 146.
- Arnold, J., B. Javorcik, M. Lipscomb et A. Mattoo (2015), "Services reform and manufacturing performance: Evidence from India" *The Economic Journal* 126: pages 1 à 39.
- Balchin, N., B. Hoekman, H. Martin, M. Mendez-Parra, P. Papadavid, D. Primack et D. Willem te Velde (2016), *Trade in Services and Economic Transformation*, Overseas Development Institute, Londres: Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2016a), "Rapport sur le développement dans le monde 2016: les dividendes du numérique", <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23347/210671FrSum.pdf?sequence=14&isAllowed=y>, Washington (D.C.).
- Banque mondiale (2016b), Private Participation in Infrastructure Database, <https://ppi.worldbank.org/data> (consulté le 1er mai 2017).
- Banque mondiale (2017), Indicateurs du développement dans le monde (base de données), <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators&Type=TABLE&preview=on> (consulté le 10 mai 2017).
- Banque mondiale (non daté), Services Trade Restrictions Database, <http://iresearch.worldbank.org/servicetrade/home.htm> (consulté le 1er mai 2017).
- Bertho, F., I. Borchert et A. Mattoo (2016), "The Trade-Reducing Effects of Restrictions on Liner Shipping", *Journal of Comparative Economics* 44 (2), pages 231 à 242.
- Borchert, I., B. Gootiiz et A. Mattoo (2012), "Guide to the Services Trade Restrictions Database", Banque mondiale, Policy Research Working Paper (WPS6108).
- Borchert, I., B. Gootiiz, A. G. Goswami et A. Mattoo (2017), "Services Trade Protection and Economic Isolation", *World Economy* 40:3, pages 632 à 652.
- Cadot, O., A. Fernandes, J. Gourdon, A. Mattoo et J. de Melo (2014), "Evaluating Aid for Trade: A Survey of Recent Studies", Banque mondiale, Policy Research Paper 6742, Washington (D.C.).
- Choi, C. (2010), "The Effect of the Internet on Service Trade", *Economics Letters* 109, pages 102 à 104.
- CNUCED (2014), "Rapport sur l'investissement dans le monde 2014 – L'investissement au service des objectifs de développement durable: Un plan d'action", Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- CNUCED (2016), "Rapport sur l'investissement dans le monde 2016 – Nationalité des investisseurs: enjeux et politiques", Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- Commission des Nations Unies sur la large bande (2013), "The State of Broadband 2013: Universalizing Broadband", rapport de l'UIT et de l'UNESCO, Genève.
- Dihel, N. et A. G. Goswami (2016), *From Hair Stylists and Teachers to Accountants and Doctors: The Unexplored Potential of Trade in Services in Africa*, Groupe de la Banque mondiale, Washington (D.C.).

- Doumbouya, S.F., A. Ndiaye et D. Primack (2015), "Business Process Outsourcing and Information Technology Services: A Case Study of Senegal", in S. Stephenson et C. Tumuhimbise (eds.), *Services Exports for Growth and Development: Case Studies from Africa*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.
- Duggan, V., S. Rahardja et G. Varela (2013), *Service sector reform and manufacturing productivity: Evidence from Indonesia*, Policy Research Working Paper 6349, Banque mondiale, Washington (D.C.).
- Eschenbach, F. et Hoekman, B. (2006), *Services policy reform and economic growth in transition economies*. *Review of World Economics*, 142(4), pages 746 à 764.
- Fink, C., A. Mattoo, I.C. Neagu (2005), "Assessing the Impact of Communication Costs on International Trade", *Review of International Economics* 67:2, pages 428 à 445.
- Freund, C. et D. Weinhold (2002), "The Internet and International Trade in Services", *American Economic Review* 92 (2), pages 236 à 240.
- Hoekman, B. et B. Shepherd (2017), "Services Productivity, Trade Policy and Manufacturing Exports", *World Economy* 40:3, pages 499 à 516.
- Jafari, Y. et D. G. Tarr (2017), "Estimates of Ad Valorem Equivalents of Barriers Against Foreign Suppliers of Services in Eleven Services Sectors and 103 Countries", *World Economy* 40:3, pages 544 à 573.
- Kowalski, P., J. Lopez Gonzalez, A. Ragoussis et C. Ugarte (2015), "Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies", *OECD Trade Policy Papers*, n° 179, Éditions OCDE, Paris.
- Lestage, R., D. Flacher, Y. Kim, J. Kim et Y. Kim (2013), "Competition and investment in telecommunications: Does competition have the same impact on investment by private and state-owned firms", *Information Economics and Policy* 25, pages 41 à 50.
- Mattoo, A., Rathindran, R. et Subramanian, A. (2006), *Measuring Services Trade Liberalization and its Impact on Economic Growth: An Illustration*, *Journal of Economic Integration*, 21(1), pages 64 à 98.
- Maurer, A., R. Lanz et J. Magdeleine (2016), "Measuring Trade in Services in a World of Global Value Chains", in Sauvé et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 42 à 65.
- McKinsey Global Institute (2016), "Digital Globalization: The New Era of Global Flows", mars 2016, McKinsey & Company.
- Miroudot, S. et B. Shepherd (2015), "The Paradox of 'Preferences': Regional Trade Agreements and Trade Costs in Services", *World Economy*, 19 mai. DOI: [10.1111/twec.12178](https://doi.org/10.1111/twec.12178).
- Miroudot, S. et B. Shepherd (2016), "Trade Costs and Global Value Chains in Services" in Sauvé et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 66 à 84.
- Miroudot, S., J. Sauvage et B. Shepherd (2012), "Trade Costs and Productivity in Services Sectors", *Economics Letters* 114(1), pages 36 à 38.
- Miroudot, S., J. Sauvage et B. Shepherd (2013), "Measuring the Cost of International Trade in Services", *World Trade Review* 12(4), pages 719 à 735.
- Nordås, H. et D. Rouzet (2016), "The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows", *World Economy*.
- OCDE (2017a), *Indice de restrictivité des échanges de services (base de données)*, <http://www.oecd.org/fr/tad/echanges-services/indice-restrictivite-echanges-services.htm>.

OCDE (2017b), "Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE: activités d'aide", Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données). DOI: http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/data/systeme-de-notification-des-pays-creanciers/activites-d-aide_data-00061-fr (consulté le 7 avril 2017).

OCDE (à paraître a), "The Trade Effect of Services Trade Restrictions", OECD Trade Policy Papers, Paris.

OCDE (à paraître b), "Trading Firms and Trading Costs in Services; Firm-Level Analysis", OECD Trade Policy Papers, Paris.

OCDE, OMC et Groupe de la Banque mondiale (2014), "Global Value Chains: Challenges, Opportunities, and Implications for Policy", rapport établi en vue de sa présentation à la réunion des Ministres du commerce du G-20, 19 juillet 2014, http://www.oecd.org/tad/gvc_report_g20_july_2014.pdf.

OCDE-OMC (2015), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2015: Réduire les coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable*, OMC, Genève/Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2015-en.

OCDE-OMC (2016), "Commerce en valeur ajoutée (Édition 2016)", OCDE-OMC: Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/2644abe4-en>.

OCDE-OMC (2017), *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017* (questionnaires) www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

OMC (2011), "Commerce en valeur ajoutée et chaînes de valeur mondiales: profils statistiques", https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/miwi_f/countryprofiles_f.htm.

OMC (2014), "Rapport sur le commerce mondial 2014 – Commerce et développement: Tendances récentes et rôle de l'OMC", Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (2016a), "Programme de travail de l'Aide pour le commerce 2016-2017 – Promouvoir la connectivité", Comité du commerce et du développement; Aide pour le commerce, 16 février 2016, WT/COMTD/AFT/W/60.

OMC (2016b), "L'inclusion financière et l'AGCS – Obstacles à l'inclusion financière et au commerce des services", Note du Secrétariat, Comité du commerce des services financiers, S/FIN/W/88/Add.1.

OMC (2016c), "Rapport sur le commerce mondial 2016: Égaliser les conditions du commerce pour les PMA", Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (non daté), WTO Statistics database, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDDBStatProgramHome.aspx?Language=F>.

Osnago, A., R. Piermartini et N. Rocha (2015), "Trade Policy Uncertainty as Barrier to Trade", Document de travail de l'OMC ERSD-2015-05.

Raballand, G. et P. Macchi (2009), "Transport Prices and Costs: The Need to Revisit Donors' Policies in Transport in Africa", Bureau for Research and Economic Analysis of Development (BREAD) Working Paper 190, Washington (D.C.).

Reed, J. (22 décembre 2015), Jordan seeks to reinvigorate its IT, Financial Times, <https://www.ft.com/content/01d01d48-8a34-11e5-90de-f44762bf9896>.

Roy, M. (2016), "Charting the Evolving Landscape of Services Trade Policies: Recent Patterns of Protection and Liberalization", in Sauv  t et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 25 à 41.

Tang, L. (2006), "Communication Costs and Trade of Differentiated Goods", *Review of International Economics* 14:1, pages 54 à 68.

Teravaninthorn, S. et G. Raballand (2009), *Transport Prices and Costs in Africa: A Review of the Main International Corridors*, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Tuthill, L. (2016), "Cross-border Data Flows: What Role for Trade Rules?", in Sauvé et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 357 à 382.

UIT (2014), "Tendances des réformes dans les télécommunications – Réglementation de 4^{ème} génération: Faire progresser les communications numériques", Union internationale des télécommunications, Genève.

UIT (2016a), *ICT Facts and Figures 2016*, Union internationale des télécommunications, Genève.

UIT (2016b), "Trends in Telecommunication Reform 2016: Regulatory Incentives to Achieve Digital Opportunities", Union internationale des télécommunications, Genève.

Van der Marel, E. (2012), "Trade in Services and TFP: The Role of Regulation", *World Economy*.

NOTES

1. Dans une enquête menée auprès d'entreprises, les PME ont estimé que les coûts de transport et d'expédition étaient le principal obstacle les empêchant de prendre part au commerce mondial des produits manufacturés. Aux États-Unis, les PME considéraient ces coûts comme le deuxième obstacle le plus important, alors que d'autres entreprises ne les classaient même pas parmi les cinq principales difficultés auxquelles elles étaient confrontées.
2. Estimations sur la base des données pour 2011.
3. Ne tient pas compte des services fournis dans le pays par le biais d'une présence commerciale étrangère (mode 3).
4. L'Annexe sur les télécommunications de l'AGCS définit les télécommunications d'une manière générale comme "la transmission et (...) la réception de signaux par tout moyen électromagnétique".
5. La part des PMA dans le commerce des services mondial reste très faible en termes de balance des paiements: elle s'élevait à 1% des exportations et à 2% des importations en 2015. Toutefois, dans un certain nombre de PMA, les services représentent une grande part du total des exportations en raison de l'importance relative du tourisme: les voyages représentent 10% du total des exportations de marchandises et de services et 53% du total des exportations de services commerciaux des PMA (2015).
6. L'estimation des coûts du commerce réalisée par Miroudot et Shepherd pour 2011 se fonde sur la Base de données mondiale des entrées-sorties pour 40 économies. Voir également Miroudot *et al.* (2013) et Miroudot et Shepherd (2015). La méthode utilisée dans ces études ne calcule pas les coûts du commerce par rapport à un pays de référence, mais se fonde sur le commerce des services du pays par rapport à la consommation nationale de services. Ces estimations portent sur le commerce transfrontières et n'ont pas pour objectif d'évaluer les coûts du commerce pour le mode 3 (présence commerciale) ou le mode 4 (mouvement des personnes physiques).
7. Dans une étude récente, Jafari et Tarr (2017) calculent les équivalents ad valorem des obstacles au commerce des services sur la base de l'IRES de la Banque mondiale. Dans une autre étude, l'OCDE (à paraître a) a mené des travaux similaires en se fondant sur l'IRES.
8. Voir OCDE (2017a) pour l'IRES de l'OCDE et Borchert *et al.* (2012) pour l'IRES de la Banque mondiale.
9. Cette étude, qui porte sur 149 pays, montre que l'élimination de la dilution accroît la probabilité d'exporter de 12%; une baisse de 1% de la dilution entraîne une hausse du volume des exportations de 1%. L'étude constate également que, en moyenne, l'incertitude en matière de politique commerciale équivaut à un niveau de droits de douane allant de 1,7% à 8,7%.
10. Le Document de référence a été inscrit dans les listes d'engagements sous la catégorie "engagements additionnels", qui permet aux Membres de prendre des engagements juridiquement contraignants concernant les mesures des pouvoirs publics autres que celles relevant de la catégorie "accès aux marchés et traitement national".
11. Il a été constaté que les restrictions engendraient une hausse des coûts d'expédition de 26% à 68% et entraînaient une baisse de 48% des flux commerciaux, qui reculaient à 77%.
12. Hoekman et Shepherd (2017) constatent qu'une hausse de 10% du niveau de restrictivité dans le commerce des services entraîne une baisse de 5% du commerce bilatéral des produits manufacturés. Au niveau des secteurs, les restrictions imposées au commerce ou à l'investissement dans les services de transport et de commerce de détail sont celles qui influent le plus sur les résultats des exportations de marchandises.

13. Le commerce des services transfrontières fait ici référence aux transactions entre les résidents et les non-résidents, et sert essentiellement d'indicateur supplétif pour les modes 1, 2 et, en partie, 4.
14. Les effets négatifs d'un IRES élevé sur les exportations peuvent être dus, du moins en partie, au fait que les obstacles au commerce des services ne sont pas toujours discriminatoires et consistent plutôt en des mesures à l'intérieur des frontières qui engendrent également des coûts pour les fournisseurs nationaux.
15. Comme indiqué dans le chapitre 5, des écarts importants persistent entre les économies développées et en développement en ce qui concerne l'accès à Internet et plus encore l'accès à large bande. En 2016, dans les économies développées, respectivement 30,1% et 90,3% de la population en moyenne était abonnée à des services à la large bande fixes et mobiles; dans les économies en développement, ces taux de pénétration s'élevaient respectivement à 8,2% et à 40,9% (UIT, 2016a). Le coût des services mobiles à large bande est également bien plus élevé dans plusieurs pays en développement.
16. Un IRES plus élevé dans les services de télécommunication engendre une baisse des taux de pénétration d'Internet fixe, mobile et à large bande (Nordås et Rouzet, 2016). Voir également Borchert *et al.* (2017).
17. Le total des flux, en dollars constants, a plus que doublé au cours de la période considérée.
18. L'aide officielle au développement pour les communications/TIC ne comprend généralement pas la modernisation des infrastructures.

CHAPITRE 5

DÉPASSER LA FRACTURE NUMÉRIQUE POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT

Contribution de l'Union internationale des télécommunications

Résumé: Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des pierres angulaires de l'économie numérique qui permettent de faciliter les échanges et de stimuler le commerce électronique. La forte croissance de l'infrastructure, de la connectivité et de l'utilisation des TIC ainsi que de l'accès à ces technologies porte la promesse de grandes possibilités de développement, mais le véritable potentiel d'Internet reste inexploité, plus de la moitié de la population mondiale n'ayant pas de connexion à Internet. Si les décideurs ne traitent pas les problèmes d'infrastructure et d'accessibilité économique, mais aussi les problèmes socioéconomiques extérieurs à l'écosystème des TIC, Internet pourrait renforcer les inégalités existantes au lieu de les atténuer. Le présent chapitre analyse les progrès accomplis, mais aussi les lacunes qui existent dans les pays en développement – en particulier les pays les moins avancés – en termes d'infrastructure, de connectivité et de qualité de service, en particulier pour l'Internet mobile et fixe à large bande. Il examine certains des problèmes majeurs de connectivité et présente des recommandations pour les résoudre; il aborde les prix des services à large bande fixes et mobiles ainsi que l'accessibilité économique des services dans les régions développées et en développement. Outre les contraintes du côté de l'offre, le chapitre examine les obstacles qui existent du côté de la demande en dehors de l'écosystème des TIC, y compris les inégalités socioéconomiques plus larges, les compétences numériques et analogiques, et la disponibilité d'un contenu local pertinent.

INTRODUCTION¹

Internet, de plus en plus omniprésent, ouvert, rapide et riche en contenu, a changé la manière dont les gens vivent, communiquent et font des affaires. Il a été constaté que l'utilisation d'Internet procurait des avantages considérables aux populations, aux gouvernements, aux organisations et au secteur privé. Elle a ouvert de nouveaux canaux de communication, donné accès à l'information et aux services, augmenté la productivité et encouragé l'innovation, et elle facilite le commerce des biens et des services. La connectivité et l'utilisation de l'information et des communications sont les pierres angulaires de l'économie numérique et les moteurs du commerce électronique.

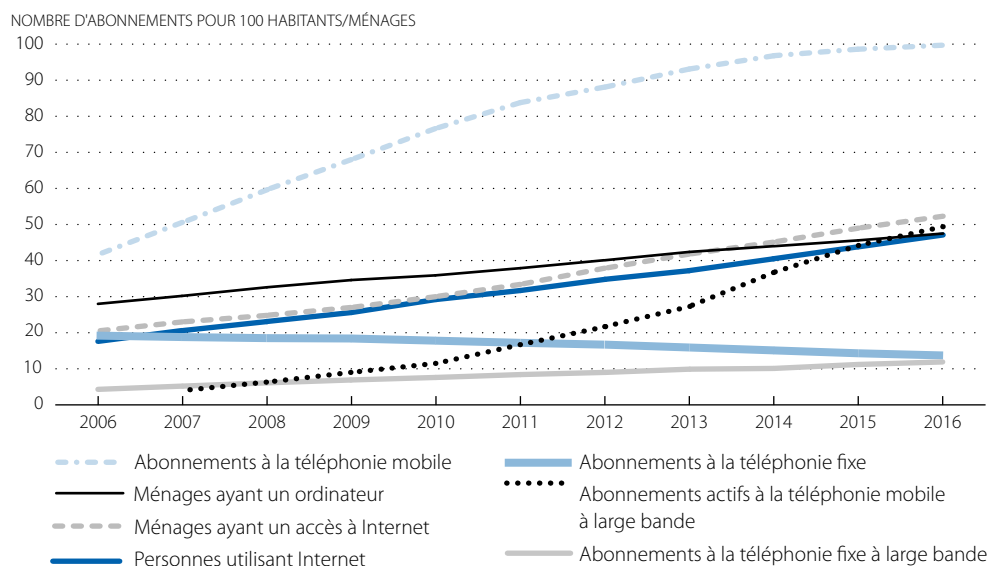
L'importance de l'infrastructure et de la connectivité est reconnue dans l'Objectif de développement durable (ODD) n° 9, qui concerne l'industrie, l'innovation et l'infrastructure. Cet objectif demande d'"[a]ccroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020" (ODD n° 9, cible 9c, ONU 2016).²

Le présent chapitre analyse les lacunes qui existent dans les pays en développement – en particulier les pays les moins avancés (PMA) – en termes d'infrastructure, de connectivité et de qualité de service, en particulier pour l'Internet mobile et fixe à large bande.³ Il examine certains des problèmes majeurs de connectivité et présente des recommandations pour les résoudre; il aborde les prix des services à large bande fixes et mobiles ainsi que l'accessibilité économique des services dans les régions développées et en développement. Outre les contraintes du côté de l'offre, il examine les obstacles qui existent du côté de la demande en dehors de l'écosystème des TIC, y compris les inégalités socioéconomiques plus larges, les compétences numériques et analogiques, et la disponibilité d'un contenu local pertinent.

Les tendances mondiales indiquent que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication connaît une croissance rapide, mais aussi des disparités

La figure 5.1 illustre la croissance rapide de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leur utilisation dans le monde. La forte augmentation des abonnements à la téléphonie mobile dans le monde, qui a commencé au début du siècle, se ralentit à mesure que le taux de pénétration mondial approche 100 abonnements pour 100 habitants. Dans le même temps, on observe une baisse progressive du taux de pénétration pour les abonnements à la téléphonie fixe, les nouveaux utilisateurs ayant tendance à préférer les lignes mobiles aux lignes fixes.

Figure 5.1. Évolution mondiale du niveau d'utilisation des TIC, 2006-2016



Note: Les chiffres pour 2016 sont des estimations de l'UIT.

Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526063>

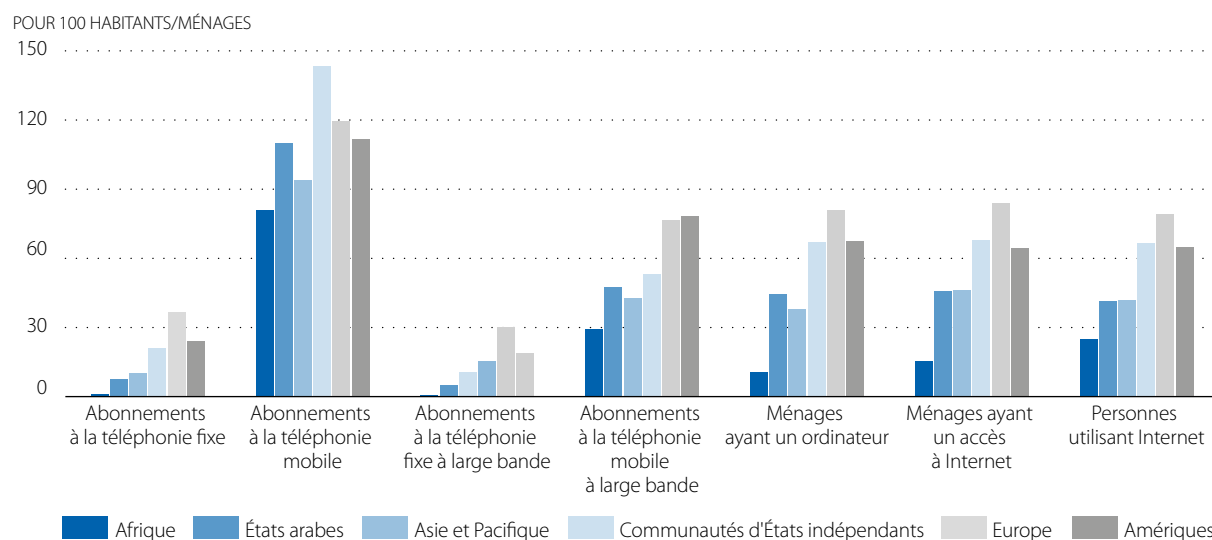
Plus de la moitié de la population mondiale demeure privée des avantages d'Internet

Néanmoins, nombreux sont ceux qui ne bénéficient toujours pas – ou pas pleinement – de l'essor rapide de l'économie numérique et des possibilités qu'il génère. Les chiffres mondiaux masquent des écarts significatifs dans les niveaux de connectivité et d'accès, qui varient fortement d'un pays à l'autre et au sein des pays, notamment pour ce qui concerne l'accès à la large bande haut débit et l'utilisation d'Internet.

À l'échelle mondiale, 3,9 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population, n'ont pas de connexion. Pour la plupart, elles vivent dans les pays les plus vulnérables. Dans bon nombre de pays en développement – en particulier les PMA, les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits pays en développement insulaires – les difficultés de développement freinent également la diffusion des TIC. Parmi ces difficultés figurent un accès faible et onéreux à la connectivité nationale et internationale dans les petites communautés isolées, des problèmes de déploiement de l'infrastructure de communication terrestre sur de vastes superficies, et un accès direct à la mer limité ou inexistant.

La figure 5.2 compare le niveau des principaux indicateurs de pénétration des TIC pour l'année 2016 dans les six régions géographiques retenues par l'Union internationale des télécommunications (UIT). La figure 5.4 compare les chiffres pour les pays développés, les pays en développement et les pays les moins avancés. Il ressort de ces comparaisons que les pays en développement, et en particulier les PMA, sont distancés par les pays développés pour ce qui est de la pénétration des services à large bande fixes, de l'accès des ménages aux TIC et de l'utilisation d'Internet (encadré 5.1). Alors que la pénétration du mobile cellulaire a dépassé 70% dans les PMA, celle du mobile à large bande y reste légèrement inférieure à 20%, contre près de 50% pour l'ensemble du monde et 90% dans les pays développés.

Figure 5.2. Pénétration des TIC par région géographique, 2016



Note: Estimations de l'UIT.

Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526082>

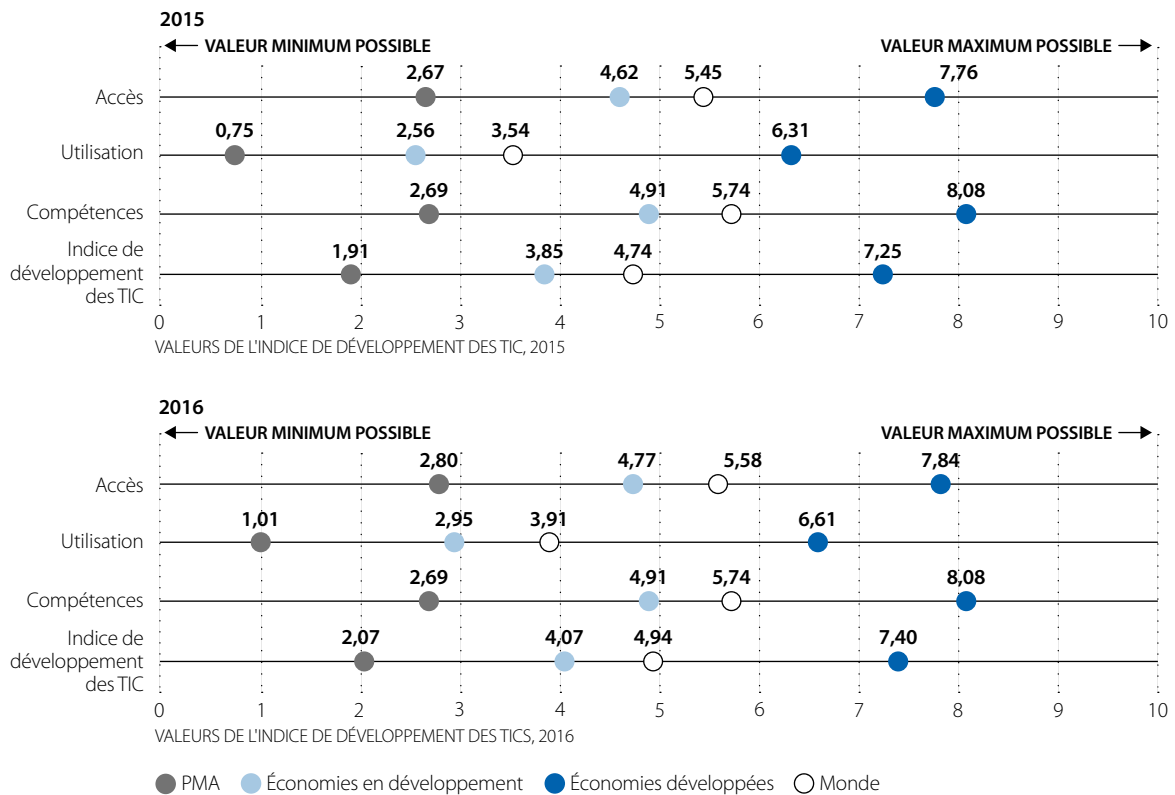
Des éléments montrent que pour beaucoup d'habitants des pays en développement, et en particulier des PMA, les TIC demeurent inabordable et donc hors de portée. Le coût relativement élevé des services de TIC, notamment des services à large bande, par rapport au faible niveau des revenus, reste un obstacle majeur à l'accroissement de l'accès aux TIC et de leur utilisation.

Encadré 5.1. Les pays les moins avancés et l'indice de développement des TIC

L'indice de développement des TIC 2016, publié par l'UIT, est un indice composite qui combine 11 indicateurs relatifs à l'accès au TIC, à l'utilisation des TIC et aux compétences en matière de TIC pour obtenir une mesure de référence permettant de visualiser les avancées réalisées par 175 économies. Le classement suggère que les PMA ne progressent pas assez rapidement en termes de développement des TIC. Les 27 pays qui figurent en bas du classement sont tous des PMA. Le PMA le mieux classé est le Bhoutan, à la 117ème place. Cela est particulièrement préoccupant au vu du rôle que peuvent jouer les TIC dans la facilitation du développement durable.

La figure 5.3 compare le classement selon l'indice de développement des TIC des PMA avec celui des pays développés, des pays en développement et avec la moyenne mondiale sur la période 2015-2016. La performance globale des PMA sur cette période suit la tendance observée pendant la période antérieure (2010-2015) et reste en deçà de celle des pays en développement à revenu intermédiaire et élevé. Les PMA enregistrent une amélioration moyenne de leur classement selon l'indice de développement des TIC de 0,16 point entre 2015 et 2016, contre 0,22 point pour l'ensemble des pays en développement (PMA inclus) et 0,24 point pour les pays en développement hors PMA.

Figure 5.3. Valeurs de l'indice de développement des TIC pour les PMA par rapport à l'ensemble des pays en développement et aux valeurs mondiales

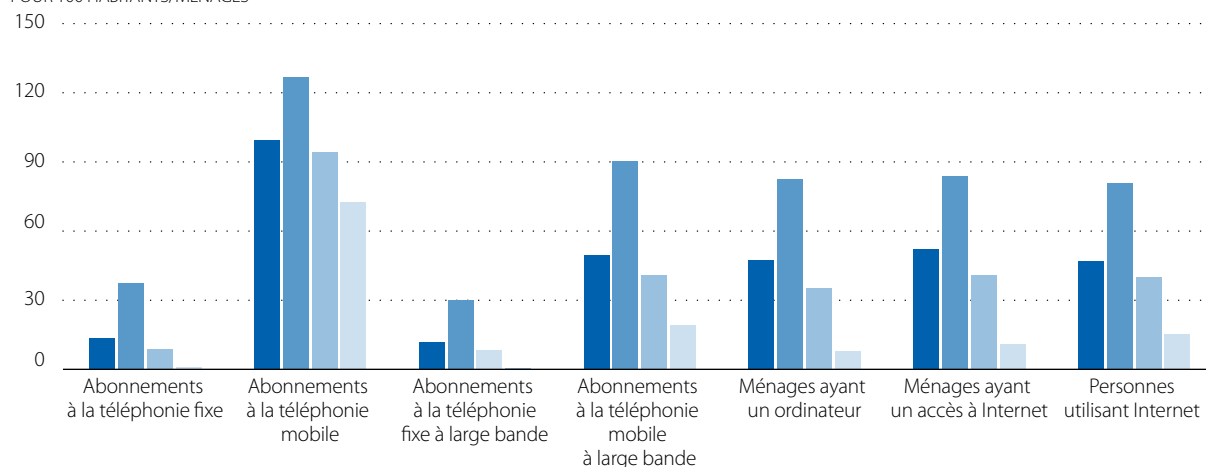


Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526120>

Figure 5.4. Pénétration des TIC, par niveau de développement, 2016

POUR 100 HABITANTS/MÉNAGES



Note: ITU estimates.

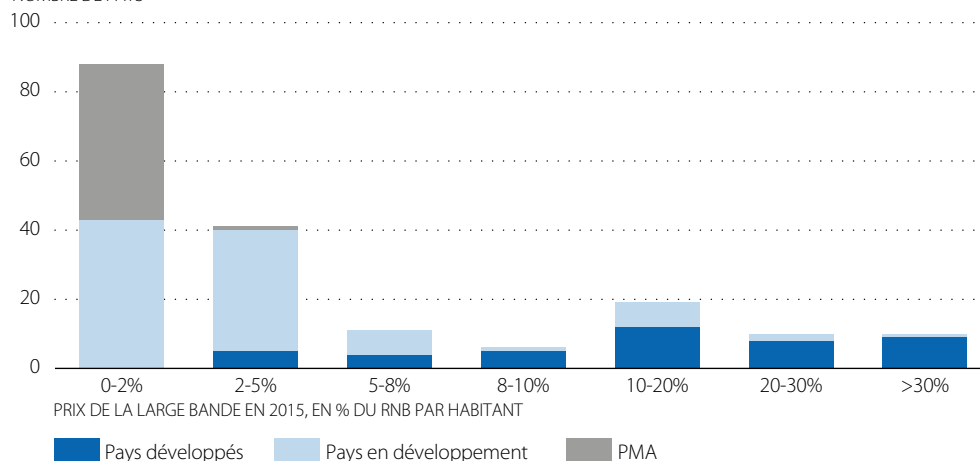
Source: ITU (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526101>

L'accessibilité économique des services à large bande est un objectif de développement

En 2010, la Commission "Le large bande au service du développement numérique", une initiative lancée par l'UIT et l'UNESCO pour sensibiliser à l'importance des services à large bande dans la réalisation des objectifs internationaux de développement, a identifié quatre objectifs spécifiques en matière de TIC: stratégies relatives à la large bande, accessibilité économique, connectivité et utilisation. L'objectif n° 2 concerne le caractère abordable de la large bande: "D'ici à 2015, les services à large bande d'entrée de gamme dans les pays en développement devront être abordables (en représentant moins de 5% des revenus mensuels moyens) grâce à une réglementation adaptée et à des forces du marché adéquates" (Commission "Le large bande au service du développement numérique", 2015). À la fin de l'année 2015, cet objectif avait été atteint dans tous les pays développés et dans 83 pays en développement, mais dans seulement 5 PMA (figure 5.5).

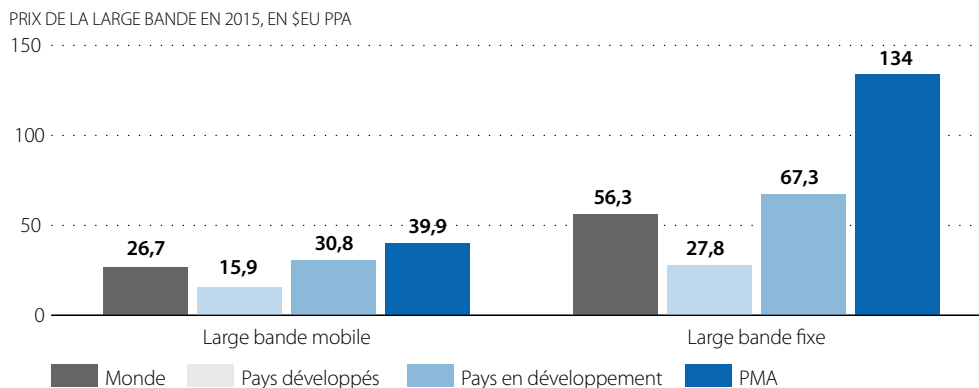
Figure 5.5. Nombre de pays ayant atteint l'objectif d'accessibilité économique de la large bande fixé par la Commission sur la large bande, 2015

NOMBRE DE PAYS

Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526139>

Une comparaison des prix des services à large bande fixes et mobiles dans 185 économies fait apparaître que les services à large bande mobiles ont tendance à être plus abordables, l'objectif en matière d'accessibilité économique étant atteint dans un plus grand nombre de pays pour les services mobiles que pour les services fixes. En outre, d'après les données disponibles, le prix mondial moyen d'une offre basique de services fixes à large bande (56,3 dollars EU PPA) est deux fois plus élevé que le prix moyen d'une offre comparable de services mobiles à large bande (26,7 dollars EU PPA). Dans les PMA, le prix mensuel moyen des services fixes à large bande est plus de trois fois supérieur à celui des services mobiles à large bande (figure 5.6).

Figure 5.6. Prix de la large bande fixe et mobile, 2015



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526158>

L'INFRASTRUCTURE, LA CONNECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICE DES TIC VARIENT FORTEMENT

Il est largement reconnu qu'une connectivité à large bande rapide et abordable porte des promesses de développement social et économique. Les avancées technologiques réalisées dans des domaines comme l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, associées à l'hyperconnectivité, donnent accès à un éventail de plus en plus large de services et d'applications permettant de satisfaire des besoins économiques, sociaux et récréatifs. Les progrès en matière de réseaux mobiles ont rendu la connectivité, y compris aux réseaux de communication à large bande et haut débit, potentiellement omniprésente.

Les réseaux locaux d'accès mettent en lumière l'importance des services à large bande mobiles dans la réduction de la fracture numérique

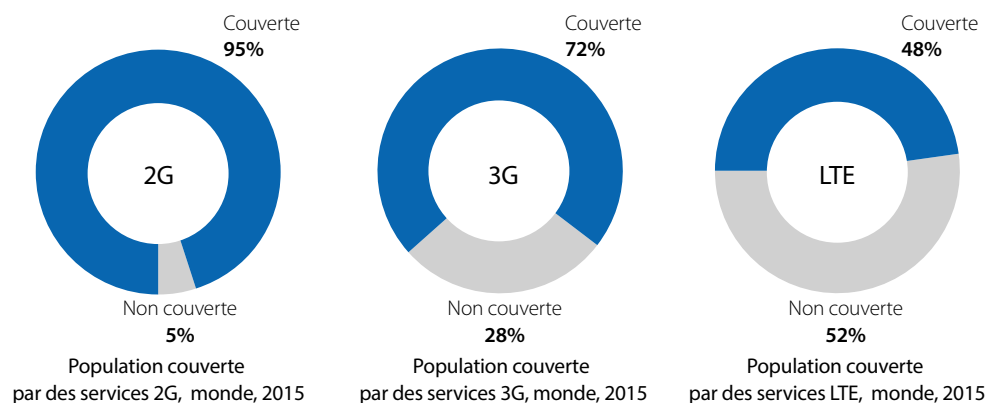
Les services mobiles cellulaires se sont développés bien plus rapidement que prévu, permettant ainsi à des personnes vivant dans des zones auparavant non desservies d'entrer dans la société mondiale de l'information. Depuis 2016, la téléphonie mobile de 2^{ème} génération (2G) est quasiment omniprésente – 95% de la population mondiale et 85% de la population des PMA sont couverts par un signal mobile cellulaire. La pénétration de la téléphonie mobile cellulaire a atteint 99,7% au niveau mondial et 72,6% dans les PMA. Cela ne signifie toutefois pas – il convient de le noter – que la quasi-totalité des gens possède ou utilise un téléphone mobile; les données disponibles suggèrent qu'en général, la pénétration mobile cellulaire est bien supérieure au taux d'utilisation ou de possession d'un téléphone portable. Cela témoigne néanmoins de l'expansion des services mobiles et du potentiel que ceux-ci présentent pour la réduction de la fracture numérique.

Cela est particulièrement vrai dans la mesure où les réseaux mobiles évoluent et fournissent non seulement des services de téléphonie vocale de base, mais aussi des services de données et d'accès haut débit à Internet. Au niveau mondial, la couverture mobile de 3^{ème} génération (3G), qui offre un accès plus rapide à Internet ainsi que des services et applications de TIC pour encourager l'utilisation du smartphone, s'élevait à 72% en 2016 (figure 5.7). Pourtant, dans les zones

rurales, seuls 29% de la population étaient couverts, ce qui démontre que dans bon nombre de régions rurales et isolées du monde, l'accès aux services mobiles à large bande reste limité. Dans le même temps, les réseaux mobiles de nouvelle génération – LTE ("long term evolution" ou 4G) – se développent rapidement, proposant des débits toujours plus élevés et une expérience améliorée de la large bande mobile. L'UIT estime qu'à la fin de l'année 2016, environ la moitié de la population mondiale vivait à la portée d'un réseau LTE.

Figure 5.7. Population mondiale couverte au moins par un réseau 2G, 3G et LTE

Note: Ces chiffres sont pondérés en fonction de la population.



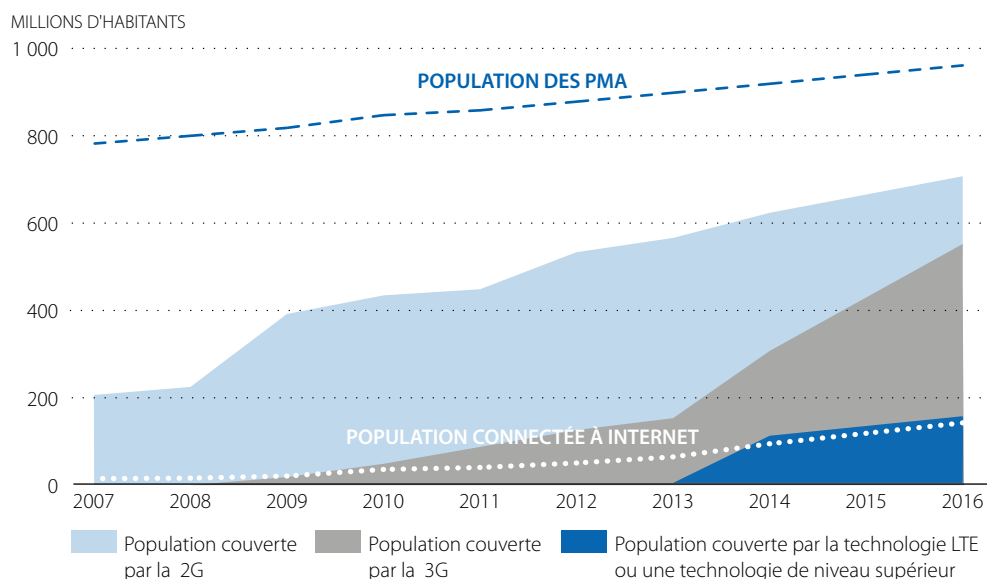
Source: D'après UIT (2015b), *Facts and Figures 2015* et *Facts and Figures 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526177>

La couverture des services mobiles à large bande connaît aussi un essor rapide dans les PMA. Presque tous les PMA ont lancé des services mobiles à large bande de 3^{ème} génération. Plus de 50% de la population des PMA étaient couverts par un réseau à large bande mobile. Des services LTE ont été lancés dans une quinzaine de PMA et même si leur couverture demeure limitée, ils se développent rapidement, en particulier dans les zones urbaines (figure 5.8).

Figure 5.8. Couverture des réseaux mobiles et évolution des technologies dans les PMA

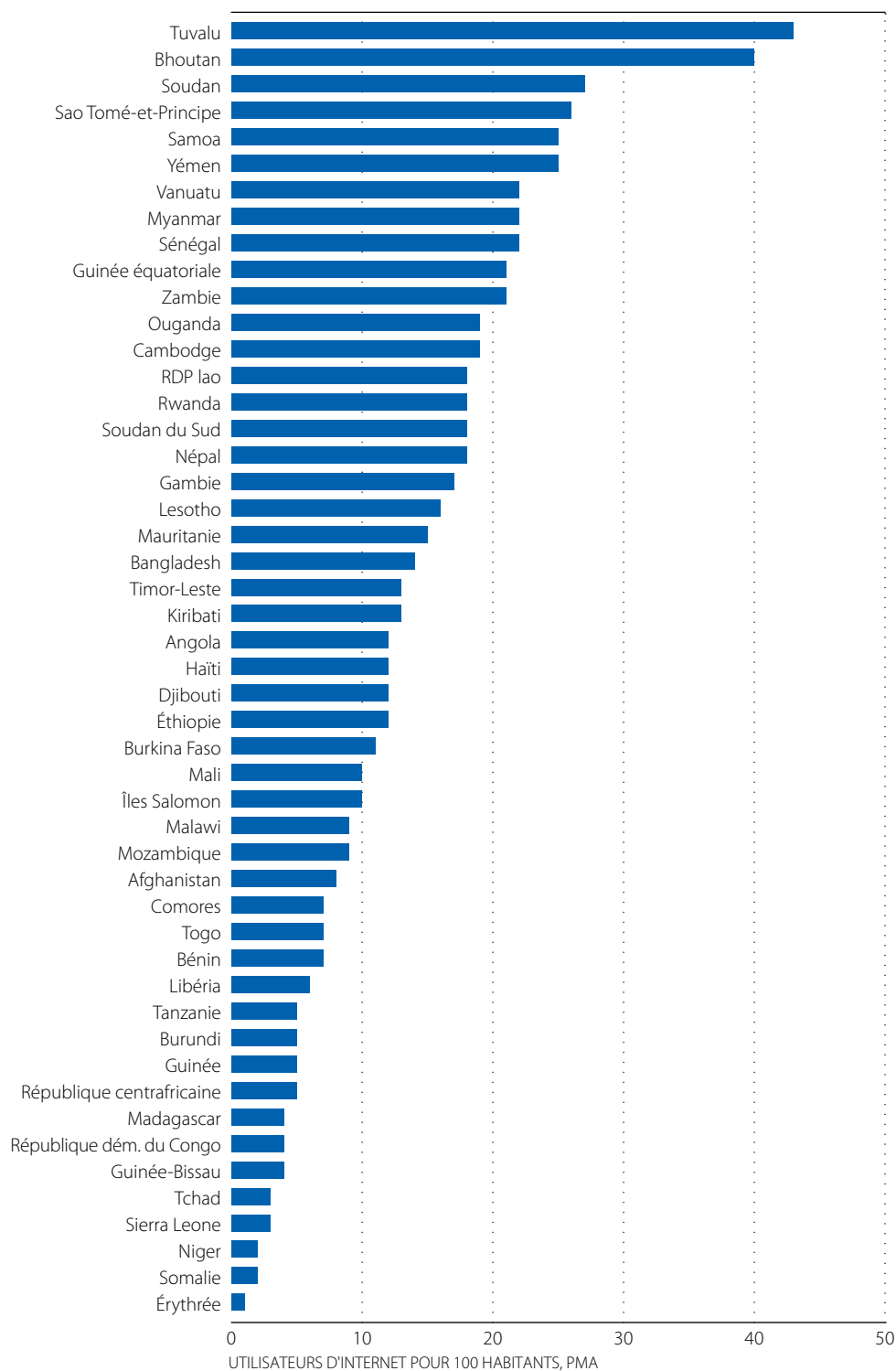
Note: Les chiffres pour 2016 sont des estimations de l'UIT.



Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526196>

Figure 5.9. Utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les PMA, 2015

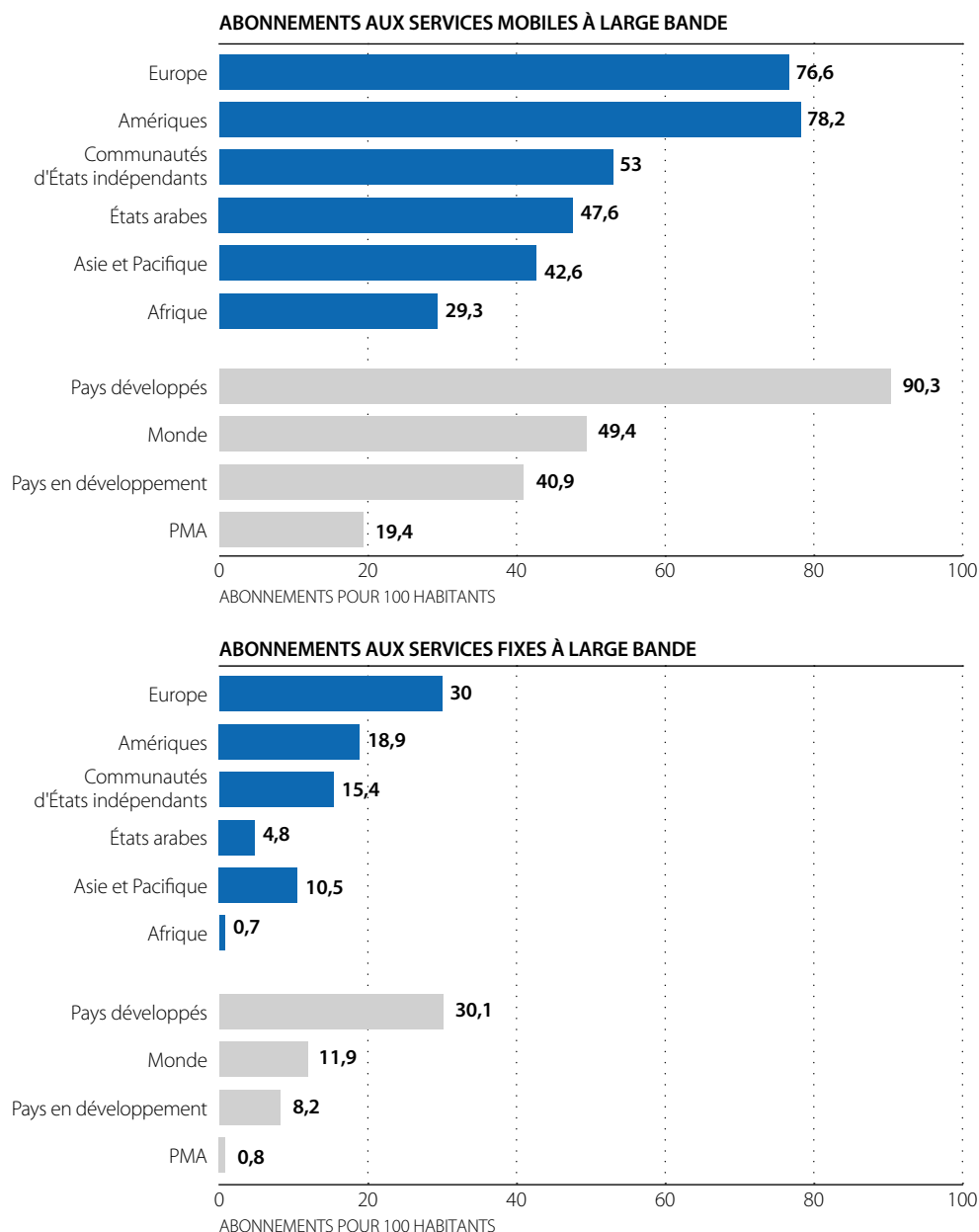


Source: UIT.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526215>

La couverture mobile de la population est un indicateur très utile du développement des TIC et de l'accès aux TIC, en ce qu'elle est assez aisée à mesurer (grâce aux données fournies par les opérateurs mobiles). Elle permet en outre aux pays de fixer des objectifs et de suivre leur réalisation. Toutefois, il importe de comparer la couverture et l'utilisation effective des TIC. En 2016, par exemple, plus de la moitié de la population des PMA était couverte par un signal mobile à large bande et avait donc accès à l'Internet haut débit, du moins en théorie. Pourtant, seuls 15% des habitants des PMA utilisaient effectivement Internet. Les taux de pénétration varient énormément d'un pays à l'autre. Ainsi, des pays comme les Tuvalu et le Bhoutan affichent des taux de pénétration d'Internet d'environ 40%, mais dans un certain nombre de PMA d'Afrique ce chiffre est bien plus faible – inférieur à 5% (figure 5.9).

Figure 5.10. Pénétration des services à large bande, mobiles et fixes, 2016



Note: Estimations de l'UIT.

Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

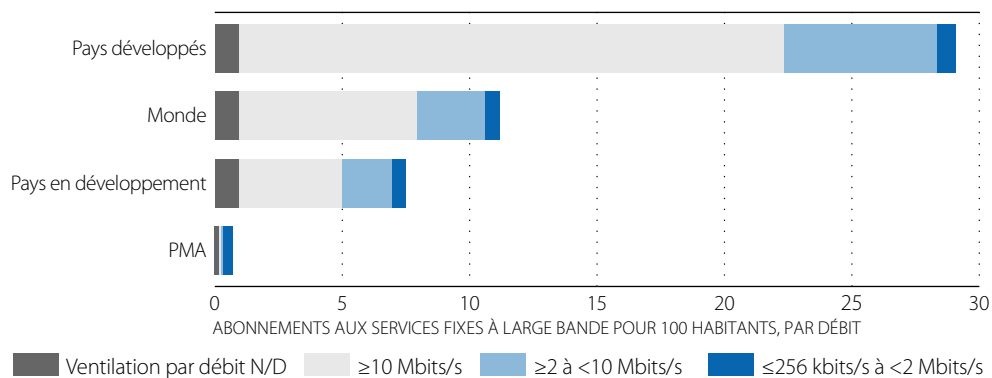
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526234>

Ce paradoxe de la connectivité par rapport à l'utilisation suggère que la connectivité n'est qu'un des obstacles à l'utilisation d'Internet; il convient de prendre en compte l'accessibilité économique des services mais aussi certains facteurs socioéconomiques, comme nous le verrons plus loin dans le présent chapitre.

L'évolution des réseaux mobiles à large bande, y compris l'amélioration de la couverture et le nombre croissant de services et d'applications, a tiré vers le haut les taux de pénétration des services à large bande mobiles. En effet, la large bande mobile reste l'un des segments du marché qui connaît la plus forte croissance. L'UIT estime qu'en 2016, la pénétration atteignait près de 50% au niveau mondial. Si l'on s'intéresse à des groupes de pays spécifiques, le taux de pénétration de la large bande mobile est de 90,3% dans les pays développés, de 40,9% dans les pays en développement et de 19,4% dans les PMA. Ces chiffres font apparaître des disparités, mais montrent aussi que les pays en développement, et en particulier les PMA, ont fait des progrès en termes de pénétration des services mobiles à large bande par rapport aux services fixes à large bande (figure 5.10). Dans les réseaux locaux d'accès, la pénétration de la large bande fixe reste limitée dans presque toutes les régions en développement et notamment dans les PMA; à la fin de l'année 2016, le taux de pénétration n'atteignait pas 1%, contre 12% au niveau mondial et plus de 30% dans les pays développés.

Le vaste fossé qui sépare les économies développées des économies en développement s'agissant de la pénétration des services fixes à large bande est aggravé par les différences de débits proposés dans les abonnements. Au début de l'année 2016, trois abonnements aux services fixes à large bande sur quatre dans les pays développés proposaient des débits supérieurs ou égaux à 10 Mbit/s; dans les pays en développement, deux abonnements sur quatre proposaient de tels débits. Dans les PMA, la pénétration des services fixes à large bande reste généralement très faible: 7% seulement des abonnements à la large bande fixe offrent des débits supérieurs à 10 Mbit/s (figure 5.11). Cela souligne les limites de la large bande fixe pour ce qui est de connecter les particuliers et les entreprises dans les PMA.

Figure 5.11. Pénétration des services fixes à large bande, par débit, 2015



Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526253>

Les données par pays, représentées sur la figure 5.12, laissent aussi entrevoir les différences majeures qui existent s'agissant du débit et de la qualité des services proposés par les abonnements aux services fixes à large bande dans de nombreux pays en développement. Même si pour les PMA on ne dispose que de données nationales limitées, ces dernières suggèrent que les services fixes à large bande restent négligeables dans les économies en développement à faible revenu.

Bien que la large bande mobile soit complémentaire de la large bande fixe sur les marchés les plus développés, elle joue un rôle de plus en plus prépondérant dans bon nombre d'économies en développement à faible revenu, en particulier les PMA. Cela pose la question de savoir si la large bande mobile peut remplacer la connectivité à large bande fixe en termes de réseaux locaux d'accès. Cette question intéresse particulièrement les entreprises, qui ont souvent besoin d'une bande passante relativement plus large, d'un plus haut débit et d'une meilleure qualité de service pour pouvoir fournir des services en ligne (encadré 5.2).

Encadré 5.2. Comparaison des réseaux à large bande fixes et mobiles

Comme il est souligné dans le présent chapitre, les pays en développement, et en particulier les PMA, s'appuient presque exclusivement sur les réseaux à large bande mobiles pour fournir un accès Internet à haut débit aux utilisateurs finaux, parmi lesquels figurent de nombreuses entreprises. La question de la comparaison des réseaux à large bande fixes et mobiles est importante, notamment au vu de l'évolution des technologies à large bande mobiles. Les opérateurs parlent d'ores et déjà du lancement des IMT 2020 (5G), la nouvelle génération de réseaux mobiles qui promet "un débit fulgurant et des communications extrêmement fiables pour la large bande" (UIT, 2017a).

Aujourd'hui, les réseaux mobiles à large bande 3G et LTE (ou technologie supérieure) ont atteint un niveau sans précédent de couverture de la population et promettent des débits théoriques comparables à ceux des câbles de cuivre et coaxiaux utilisés par les opérateurs DSL et les câblo opérateurs. Néanmoins, leur débit – ou latence (le temps qu'il faut pour acheminer un paquet de données à travers un réseau, qui influe sur la qualité de la connexion) – est inférieur à celui des réseaux à large bande utilisant la fibre. Cela signifie que les réseaux d'accès à large bande fixes continuent de représenter une solution plus fiable et souvent moins onéreuse pour la vidéo en continu, les jeux en ligne et le téléchargement de fichiers volumineux. En outre, les services mobiles à large bande sont souvent soumis à des plafonds d'utilisation tandis que les offres à large bande fixes sont couramment "illimitées".

Les réseaux IMT 2020 permettront de résoudre certains de ces problèmes et promettent de réduire la latence. Cependant, étant donné que le spectre (fréquences radio attribuées aux opérateurs mobiles et à d'autres acteurs pour la communication sur les ondes aériennes) est une ressource limitée, utilisée non seulement par les opérateurs mobiles, mais aussi par les services de radiodiffusion et les services par satellite, par exemple, la capacité effective que peuvent fournir les réseaux mobiles est elle aussi limitée. Le nombre d'utilisateurs sur le même réseau mobile continuera à influencer les débits ainsi que la qualité de service. Les opérateurs cherchent des moyens d'optimiser les services, y compris en augmentant leur part du spectre et en utilisant des technologies complémentaires de réseau pour décharger des données.

Ces différences entre les réseaux à large bande fixes et mobiles font ressortir deux problèmes qu'il convient de prendre en compte, en particulier dans les pays en développement où bon nombre d'utilisateurs n'ont accès qu'à des réseaux mobiles:

Premièrement, il est important pour les autorités de réglementation de mettre en place l'environnement réglementaire adéquat ainsi que des incitations qui permettront aux opérateurs de lancer des réseaux mobiles à large bande et haut débit de dernière génération, y compris en rendant disponible la part du spectre nécessaire. Des services 3G ont été lancés dans presque tous les PMA, mais des services LTE n'ont été introduits que dans une quinzaine de PMA.

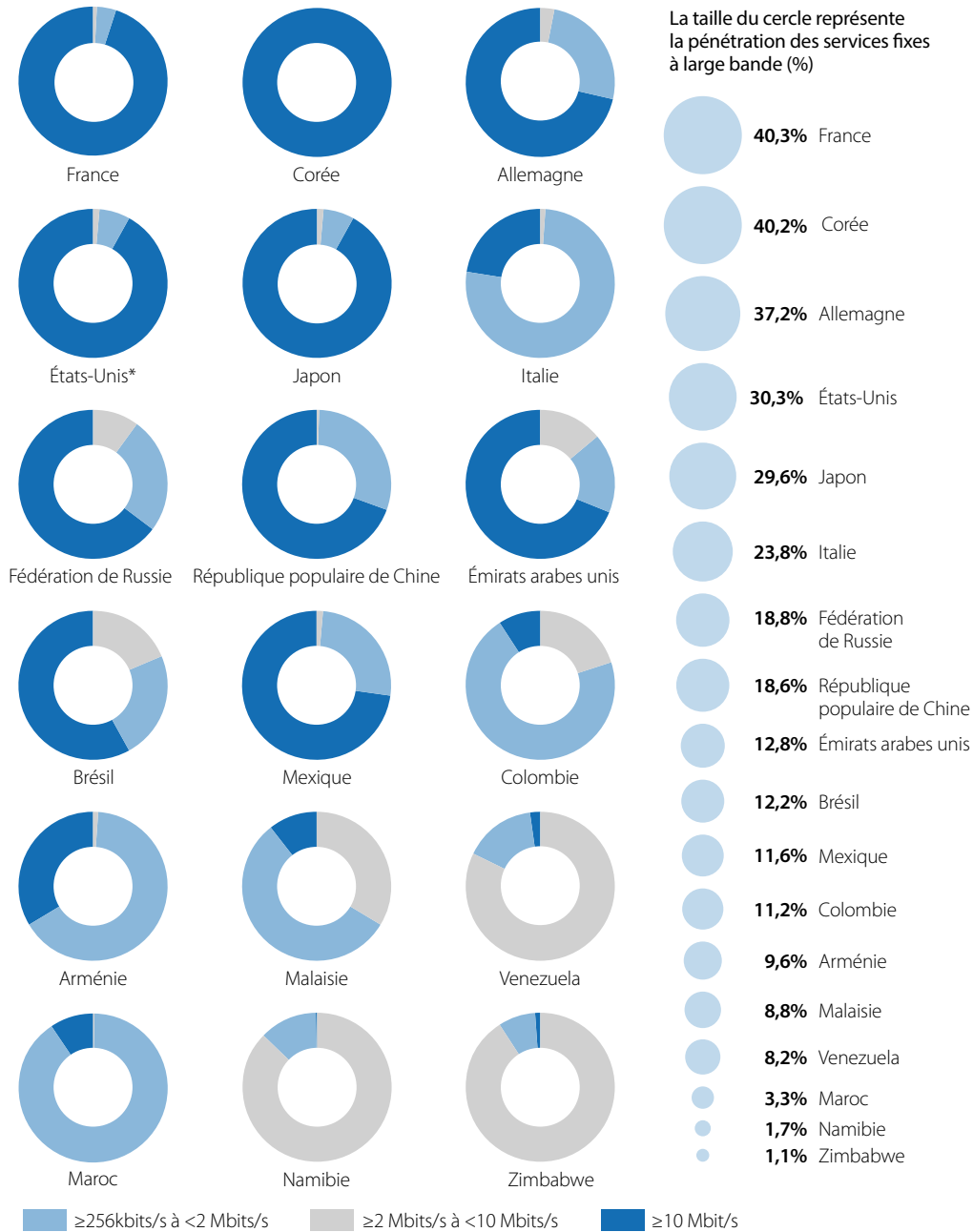
Deuxièmement, il est important d'exploiter les avancées et innovations technologiques qui permettent l'adaptation et l'amélioration des réseaux existants. Par exemple, les petites cellules (nœuds d'accès radio cellulaire à faible puissance) peuvent augmenter la capacité (et le débit) dans les zones densément peuplées. Les réseaux par satellite peuvent aussi être utilisés pour desservir les zones rurales et isolées.

Dans le même temps, les pays en développement doivent continuer à investir dans l'infrastructure à large bande fixe, que ce soit du point de vue de la dorsale nationale ou de la connectivité internationale. Les utilisateurs de services mobiles à large bande ne peuvent bénéficier de services à haut débit que si l'infrastructure dorsale nécessaire est en place. Les réseaux mobiles à large bande peuvent être optimisés en réduisant la distance qui sépare les utilisateurs finaux de l'infrastructure dorsale. Cela permettra d'augmenter considérablement le débit et la qualité des services mobiles à large bande et de fournir davantage de services et applications consommant beaucoup de données, y compris dans les zones rurales et isolées.

Enfin, dans les zones où le débit et la qualité de l'accès Internet restent limités, les fournisseurs de contenu doivent adapter les services et les applications, non seulement aux besoins des utilisateurs finaux mais également au type de réseau.

Cela étant, il est clair que les technologies fixes continueront à jouer un rôle essentiel dans la fourniture de réseaux de collecte pour le transfert de données depuis des réseaux mobiles et fixes. Le déchargement croissant du trafic de données mobiles vers les réseaux fixes souligne l'intégration croissante des réseaux fixes et sans fil: Cisco estime qu'en 2015, 51% du trafic mondial total de données mobiles étaient déchargés vers des réseaux fixes par l'intermédiaire du WiFi ou du Femtocell (Cisco, 2016).

Figure 5.12. Abonnements aux services fixes à large bande, par débit, dans certains pays, 2015



* Données de 2014.

Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

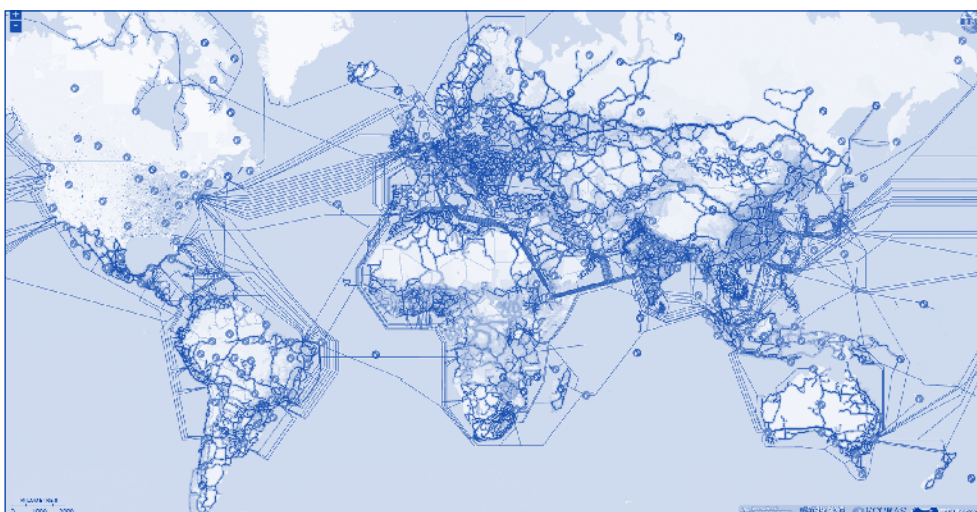
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526272>

L'infrastructure dorsale nationale et internationale est indispensable pour l'accès aux services à large bande et leur utilisation

L'infrastructure dorsale nationale et la connectivité Internet internationale sont des éléments essentiels pour stimuler l'accès aux services à large bande ainsi que la demande et l'utilisation de ces services. L'augmentation des abonnements à des services à large bande s'accompagne d'une croissance régulière des capacités de la dorsale nationale et de la bande passante internationale pour Internet. En effet, si le déploiement de l'infrastructure dorsale n'augmente pas, les fournisseurs de services ne peuvent ni élargir leurs marchés vers des régions auparavant non desservies ni fournir des services rapides et de haute qualité aux clients.

D'après les données collectées par l'UIT sur le déploiement des capacités de transmission des TIC, à la fin de l'année 2016, plus de 1 milliard de kilomètres de réseaux dorsaux de transmission à fibre et à hyperfréquences gérés par 378 opérateurs étaient disponibles dans le monde (figure 5.13). Même si ces données ne couvrent pas tous les opérateurs ou pays, elles mettent en lumière la forte expansion de l'infrastructure dorsale internationale et les investissements réalisés dans ce domaine.

Figure 5.13. Réseaux dorsaux de transmission des TIC



Note: Cette carte inclut les réseaux dorsaux de transmission à fibre et à hyperfréquences qu'ont déclarés 378 opérateurs du monde entier. La carte, qui est régulièrement mise à jour, ne couvre pas tous les opérateurs ou pays.

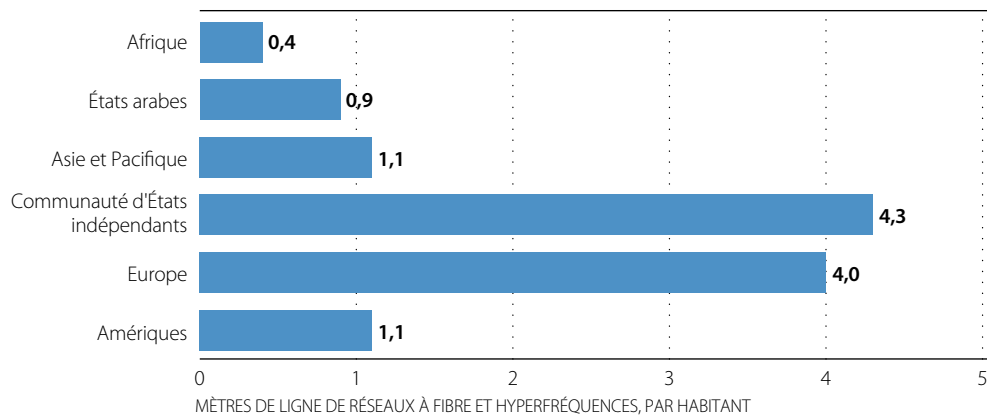
Source: Cartographie interactive des réseaux de transmissions de l'UIT, <http://itu.int/go/Maps> (adresse consultée le 10 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526291>

Dans le même temps, il existe des différences majeures parmi les régions et les pays. Comme le montre la figure 5.14, le nombre de mètres de ligne de réseaux dorsaux à fibre et hyperfréquences par habitant reste inférieur à un dans les États arabes et en Afrique; ce chiffre est plus élevé en Europe. On peut aussi évaluer l'accès en dénombrant les personnes vivant dans un rayon de 10, 25 et 50 kilomètres autour d'un réseau opérationnel de transmission à fibre. Les populations vivant à plus de 50 kilomètres d'un réseau sont considérées comme "hors de portée". En 2016, environ 20% de la population africaine vivaient dans un rayon de 10 kilomètres; 36,3% vivaient "hors de portée".

La quantité de bande passante internationale pour Internet disponible dans un pays ou une région fournit des éléments importants sur la qualité et la rapidité des réseaux et constitue un autre indicateur clé de la disposition des pays à devenir des sociétés de l'information. La bande passante internationale pour Internet est une composante essentielle pour la fourniture, via des réseaux à haut débit, d'applications et de services consommant beaucoup de données. Si les réseaux nationaux de transmission à fibre sont une infrastructure indispensable pour l'accès aux réseaux à haut débit, il est également nécessaire de disposer de renseignements sur la bande passante pour évaluer la qualité et le débit effectivement disponibles.

Figure 5.14. Mètres de ligne de réseaux à fibre et hyperfréquences par habitant, par région, 2016

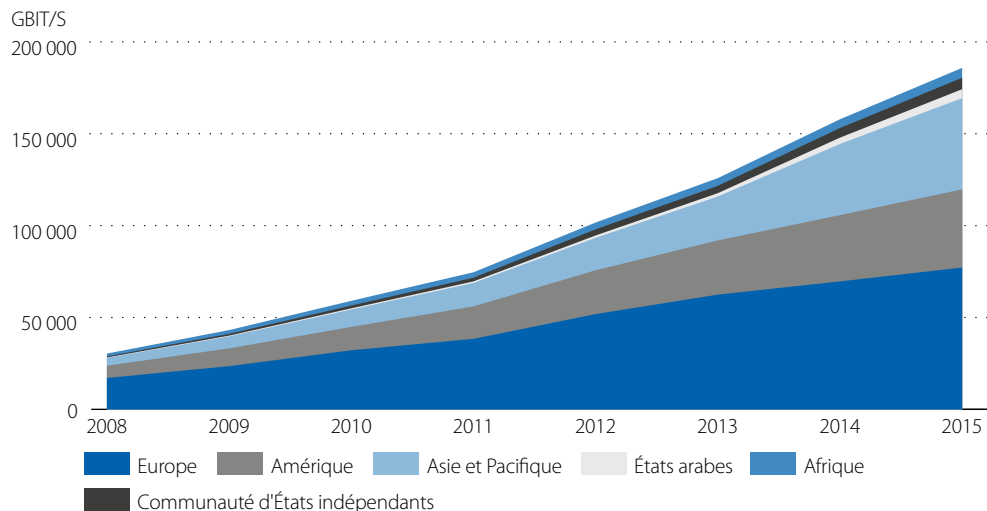


Source: UIT.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526310>

Au cours de la dernière décennie, la bande passante internationale totale pour Internet est montée en flèche, passant d'environ 35 000 Gbit/s en 2008 à 100 000 Gbit/s en 2012 et 185 000 Gbit/s en 2015. Cette forte croissance reflète les investissements importants qui ont été réalisés dans l'infrastructure dorsale, en particulier des grands projets de câbles sous-marins, dans le monde entier. L'augmentation de la bande passante internationale a été marquée dans toutes les régions. La part de la bande passante internationale totale que détiennent les pays en développement est passée d'environ 11% en 2005 à près de 40% en 2015. L'Europe est loin en tête, avec plus de 40% de la bande passante internationale totale en 2015; la même année, la part de l'Afrique était inférieure à 3% (figure 5.15).

Figure 5.15. Part de la bande passante internationale totale pour Internet, par région



Note: Les données pour 2016 sont des estimations de l'UIT.

Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526329>

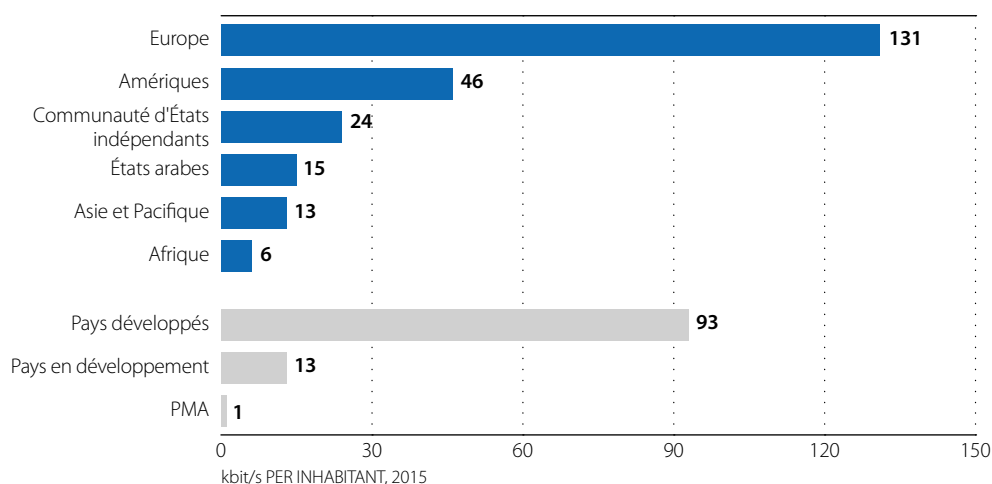
L'impact de la bande passante internationale disponible sur l'utilisation d'Internet varie grandement entre les régions et d'un pays à l'autre. La bande passante par habitant a connu une forte hausse pendant la dernière décennie, mais d'énormes disparités subsistent entre les régions développées et les régions en développement: le niveau de la bande passante internationale disponible par habitant est plus de sept fois plus élevé dans les régions développées que dans

les régions en développement (93 kbit/s contre 13 kbit/s) (figure 5.16). La bande passante internationale par habitant reste extrêmement faible dans les PMA, ce qui laisse penser que le manque de connectivité internationale demeure un problème majeur dans l'infrastructure Internet de ces pays.

En ce qui concerne les différences entre les régions, l'Europe se démarque avec environ 160 000 bit/s par habitant en 2013, par rapport à une moyenne mondiale de 52 000 bit/s par habitant; elle est suivie des Amériques, avec 54 000 bit/s par habitant.

La domination de l'Europe s'agissant de la bande passante internationale pour Internet s'explique par le niveau avancé d'adoption et d'utilisation de la large bande dans la région. Par ailleurs, le fait que l'Europe soit composée de pays relativement petits qui ont besoin des connexions internationales pour accéder à l'Internet mondial est un facteur important. Le réseau dorsal Internet dans la région européenne compte plusieurs points d'échange Internet (IXP) – des emplacements physiques qui connectent les réseaux nationaux, permettant ainsi les échanges de trafic Internet et offrant l'accès à l'Internet global. Les IXP sont une composante importante de l'écosystème Internet et peuvent favoriser l'amélioration de la qualité du service tout en rendant ce dernier plus abordable.

Figure 5.16. Bande passante internationale pour Internet par habitant, par région, 2015



Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526348>

Certains des IXP les plus importants du monde sont situés en Europe et ont une portée internationale, comme le German Commercial Internet Exchange, l'Amsterdam Internet Exchange et le London Internet Exchange.⁴ Cependant, de nombreux pays n'ont aucun IXP, ce qui limite la qualité de leurs services Internet et fait grimper les frais de connectivité, augmentant par là même le prix pour les consommateurs. La figure 5.13 montre en effet que seuls 16 PMA sur 48 – soit un tiers – avaient des IXP en 2016. Cela semble indiquer qu'il existe une importante marge de progression.

Des formules gagnantes peuvent permettre de réduire la fracture de la large bande, grâce à l'amélioration de la réglementation

Tandis que le marché des TIC subit de profonds changements, la réglementation des TIC devient de plus en plus importante pour relever les nombreux défis en matière de connectivité. Parmi eux, le plus important est la création de marchés ouverts sur lesquels la réglementation encourage le développement des réseaux, la fourniture de services et la diffusion de contenu et d'applications à un coût abordable et d'une manière compétitive et sûre. Cela est essentiel pour les PMA.

Les attentes en matière de réglementation des TIC ont augmenté au cours de la dernière décennie. Sachant que plus de la moitié de la population mondiale n'utilise pas Internet, les autorités de réglementation doivent réinventer les règles du jeu de sorte à accroître l'adoption et l'utilisation des TIC, aligner ces règles sur les objectifs sociaux et économiques

plus larges et s'employer à connecter les personnes qui ne le sont pas. Les gouvernements, en particulier ceux des PMA, peuvent prendre de nombreuses mesures importantes pour réduire la fracture numérique et surmonter les obstacles liés à l'infrastructure, en particulier en instaurant un environnement réglementaire favorable.

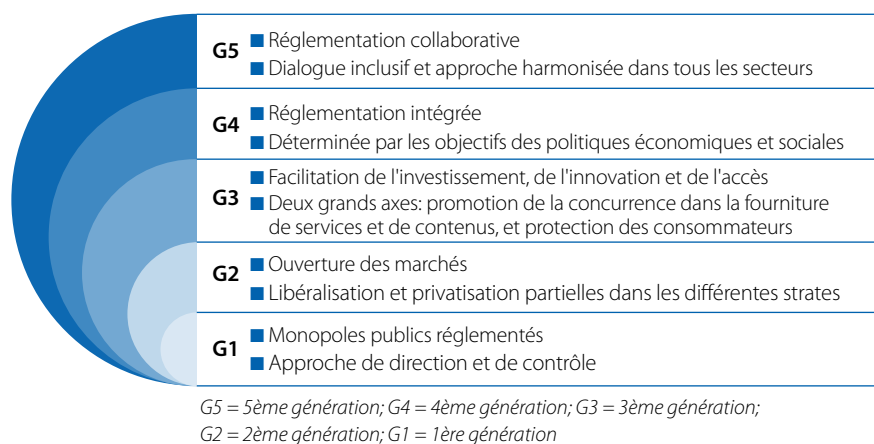
Au niveau mondial, de plus en plus de pays s'efforcent d'ajuster leurs cadres réglementaires. Ils progressent vers les quatrième et cinquième générations de réglementation des TIC, c'est-à-dire une réglementation intégrée et collaborative permettant de mettre en place des plates-formes et mécanismes de travail avec d'autres secteurs (voir l'encadré 5.3). Point très positif, un tiers des PMA en sont à la troisième génération de réglementation des TIC, parmi lesquels le Burkina Faso, le Malawi et la Tanzanie. Un pays, l'Ouganda, a même atteint la quatrième génération, rejoignant ainsi le cercle de certains des pays les plus avancés en termes de réglementation des TIC. Cependant, les deux tiers des PMA en sont encore à la première ou à la deuxième génération de réglementation et doivent d'urgence procéder à des réformes de base, notamment en encourageant la privatisation, la libéralisation et la concurrence intraplate-forme.

Encadré 5.3. Générations de réglementation des TIC

Chaque année, le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT collecte des données autodéclarées sur l'environnement réglementaire de 186 pays membres. Les données pour la période allant de 2007 à 2015 sont codées en attribuant à chaque pays et chaque année un score (entre 0 et 100) qui est associé à une génération de réglementation. Cinq générations de réglementation ont été identifiées. On commence par l'approche de direction et de contrôle de la première génération pour arriver à la collaboration harmonisée entre les secteurs qui caractérise la cinquième génération (figure 4.2).

L'outil de suivi réglementaire des TIC suit le passage des pays de la première jusqu'à la quatrième génération (G1 à G4; figure 5.17). Les indicateurs correspondent rigoureusement aux principes directeurs énoncés dans les lignes directrices de l'UIT sur les bonnes pratiques adoptées chaque année par la communauté mondiale de régulateurs des TIC au Colloque mondial des régulateurs (GSR) (UIT, 2016c). Les lignes directrices sur les bonnes pratiques sont au cœur de la réglementation moderne des TIC. Elles représentent la sagesse collective des organismes actuellement chargés de réglementer les TIC.

Figure 5.17. Generations of regulation



Source: UIT (2017b), *Global ICT Regulatory Outlook*.

Encadré 5.4. Formules gagnantes pour les marchés des services à large bande fixes et mobiles

Il est largement reconnu qu'une bonne réglementation est essentielle au développement d'économies numériques dynamiques. D'après les éléments de preuve produits à l'aide de l'outil de suivi réglementaire des TIC, le choix des interventions réglementaires semble tout aussi important pour promouvoir la croissance des marchés.

De nombreux domaines nécessitent une surveillance réglementaire et l'accent peut être placé sur les différences d'orientation notables qui existent d'un pays à l'autre; l'analyse basée sur l'outil de suivi réglementaire des TIC montre que quelques réglementations clés peuvent permettre de libérer le potentiel d'un marché des TIC et de le transformer rapidement en un marché de masse.

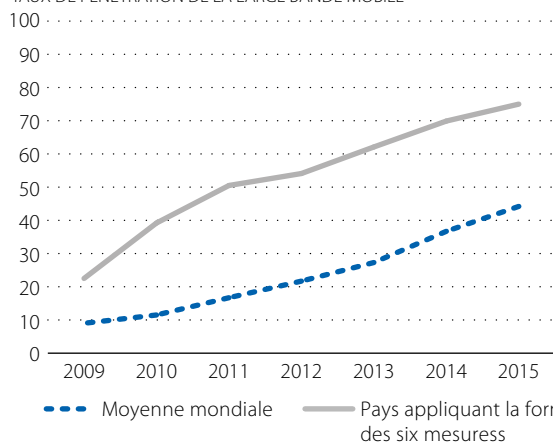
L'UIT a établi une "recette du succès" basée sur des données factuelles et comprenant 6 mesures réglementaires, qui a permis à 58 pays d'enregistrer un taux de pénétration de la large bande mobile de 75%. En outre, les marchés de ces pays ont connu un essor exceptionnel: la pénétration y est 70% plus élevée que la moyenne mondiale en 2015, et ils devancent considérablement la plupart des autres pays (figure 5.18, gauche). Même si plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, pour ces pays la réglementation a vraiment fait une différence.

S'agissant des services à large bande fixes, 40 pays ont adopté une "recette du succès" similaire comprenant 5 mesures et ainsi atteint un niveau extrêmement élevé d'adoption de ces services (figure 5.18, droite). La pénétration moyenne des services à large bande fixes dans les pays mettant en œuvre les cinq mesures s'élevait à 26% en 2015, soit 15% de plus que la moyenne mondiale de 11%. Même s'il est difficile d'établir statistiquement un lien de causalité, cela signifie toutefois que la réglementation est susceptible de faciliter la croissance des marchés.

Figure 5.18. Formules gagnantes: recettes réglementaires pour favoriser l'adoption des TIC

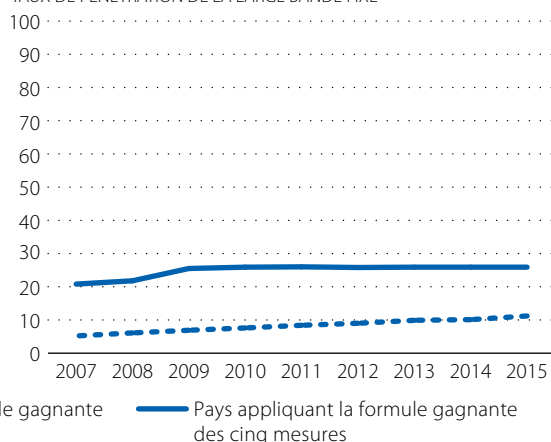
Nombre d'abonnements actifs à des services mobiles à large bande pour 100 habitants

TAUX DE PÉNÉTRATION DE LA LARGE BANDE MOBILE



Nombre d'abonnements à des services fixes à large bande pour 100 habitants

TAUX DE PÉNÉTRATION DE LA LARGE BANDE FIXE



Formule gagnante pour la large bande mobile

1. Concurrence dans les services mobiles à large bande
2. Concurrence dans les passerelles internationales
3. Portabilité du numéro de ligne mobile activée (option mise en œuvre, disponible pour les consommateurs)
4. Transition dans la bande autorisée
5. Partage d'infrastructures autorisé pour les opérateurs mobiles, y compris les opérateurs de réseau mobile virtuel
6. Plan national sur la large bande adopté

Formule gagnante pour la large bande fixe

1. Concurrence dans les services DSL/par câble
2. Portabilité du numéro de ligne fixe activée (option mise en œuvre, disponible pour les consommateurs)
3. Partage/colocalisation d'infrastructures et partage de sites pour les opérateurs fixes mandatés
4. Cadre harmonisé de licences en place
5. Plan national sur la large bande adopté

Source: ITU (2017b), *Global ICT Regulatory Outlook*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526367>

Encadré 5.5. L'impact de la taxation sur le déploiement et l'adoption des services à large bande

En ce qui concerne les services à large bande qui constituent une plate forme essentielle pour fournir des renseignements et garantir la croissance économique, la taxation a tendance à limiter les dépenses d'investissement en faveur du développement de l'infrastructure – un élément fondamental pour la fourniture de services dans le monde entier.

Par ailleurs, il est important de noter que la pénétration de la large bande se heurte à un obstacle d'accessibilité économique s'agissant de l'adoption des services, notamment par les consommateurs dans les pays en développement où le prix des services est relativement plus élevé. En général, on considère qu'une taxe sur la consommation de services à large bande accroît le coût d'appropriation et réduit de ce fait l'adoption de ces services par la population. À l'inverse, des abonnements moins chers du fait d'une réduction d'impôts font grimper la demande.

Compte tenu de l'impact des technologies numériques sur l'économie – augmentation de l'efficacité des processus de production, facilitation de la circulation des marchandises et création de nouvelles entreprises –, la taxation des produits et services numériques devrait être gérée prudemment, pour éviter toute diminution des retombées positives sur la croissance du PIB. Il a été démontré qu'une taxation excessive des produits et services numériques pouvait limiter l'adoption et partant, la contribution positive au PIB. Ainsi, les recettes fiscales collectées sont neutralisées par les recettes fiscales "sacrifiées" sur le PIB "perdu". En ce sens, lorsqu'ils élaborent des politiques budgétaires, les gouvernements doivent trouver des compromis entre la génération de recettes et l'impact négatif potentiel sur le développement du secteur numérique.

Source: UIT, GSR15 Discussion Paper Taxation in the digital economy,
http://www.itu.int/en/ITU_D/Conferences/GSR/Pages/GSR2015/GSR15_discussion_paper.aspx.

Parmi les autres réformes importantes que de nombreux PMA doivent mener figure la suppression des obstacles concernant la participation et l'investissement étrangers. Lorsque l'investissement privé n'est pas suffisant, il est possible d'envisager des solutions telles que les investissements publics directs ou les partenariats public-privé. Les fonds et les obligations de service universel peuvent aussi permettre de desservir les zones où les possibilités commerciales sont limitées, et d'accorder des incitations fiscales en faveur de l'investissement. Grâce à son outil de suivi réglementaire des TIC, l'UIT aide les pays à définir les formules gagnantes et les mesures réglementaires qui permettront de stimuler l'investissement en faveur des TIC ainsi que l'utilisation et l'adoption de ces technologies (encadré 5.4).

Ainsi, dans des limites raisonnables, les données quantitatives semblent indiquer que de bonnes pratiques de réglementation sont importantes. Elles montrent aussi que la bonne conception et l'application effective des cadres réglementaires sont essentielles pour que les marchés de services à large bande se développent. Une bonne réglementation a un impact. Les autorités de réglementation doivent veiller à ce que les possibilités de marché l'emportent sur les défis, tout en protégeant les intérêts des consommateurs.

Les PMA peuvent s'appuyer sur ces formules gagnantes pour définir eux-mêmes un équilibre entre les incitations et les obligations réglementaires, réaliser les objectifs en matière de réglementation et ouvrir la voie à l'investissement, à l'innovation et à la croissance du marché. À mesure que les marchés des PMA se complexifient et que leur interaction avec la réglementation devient plus ouverte, les autorités de réglementation des TIC doivent rester proactives, faire preuve d'esprit de décision, former et toucher de nouveaux acteurs. S'il n'existe pas de modèle réglementaire parfait, la priorité est d'intégrer la réglementation des TIC dans d'autres secteurs afin de créer des synergies et de générer des gains d'efficacité, pour parvenir ainsi à réduire plus rapidement la fracture dans le domaine de la large bande.

De plus en plus d'organismes de réglementation des TIC du monde entier s'associent aux organismes de réglementation d'autres secteurs afin de régler des questions multisectorielles. Cette réglementation collaborative rassemble toutes les parties, qui peuvent partager leur connaissance d'un secteur ainsi que la responsabilité de la prise de décisions.

Une coopération transparente et pratique, associée à une bonne communication entre les secteurs et les acteurs clés – y compris les autorités de réglementation, les décideurs et les autres parties prenantes – est essentielle pour garantir que la réglementation répond aux réalités du marché, aux besoins des parties prenantes et à la demande des consommateurs. En adoptant cette attitude collaborative et axée sur la résolution de problèmes, les autorités de réglementation des PMA sont plus à même d'exploiter et de maintenir la croissance des marchés des TIC, tout en faisant progresser la réalisation des objectifs plus larges de développement tels que les Objectifs de développement durable.

LES PRIX FREINENT L'ACCÈS À LA SOCIÉTÉ MONDIALE DE L'INFORMATION

Le coût relativement élevé des services de TIC demeure l'un des principaux obstacles à l'adoption de ces technologies et empêche de nombreuses personnes d'intégrer la société mondiale de l'information. La surveillance du prix des services ainsi que du coût des appareils destinés aux utilisateurs finaux est essentielle si l'on veut élaborer des politiques qui rendront les services de TIC abordables pour tous.

Les services fixes à large bande ont vu leur prix chuter, mais restent inabordables dans les pays les plus pauvres

Au niveau mondial, le prix des services fixes à large bande a connu une forte baisse et est devenu bien plus abordable. Le prix d'une connexion basique à large bande fixe, tel que mesuré selon le sous-panier "large bande fixe" de l'UIT, est passé d'environ 80 dollars EU en 2008 à 25 dollars EU en 2015. Par rapport au RNB moyen par habitant, cela représente une chute de plus de 90% à 14%. Dans les pays en développement, les prix sont passés d'environ 200 dollars EU à 26 dollars EU, ce qui a eu une incidence considérable sur les chiffres mondiaux.

Bien que le prix en dollars EU des services à large bande avoisine des niveaux similaires dans les régions développées et les régions en développement, ces services restent inabordables pour une grande partie de la population des PMA. Si l'on considère les prix ajustés en PPA, le coût en dollars EU PPA est près de deux fois plus élevé dans les PMA que dans l'ensemble des pays en développement.⁵

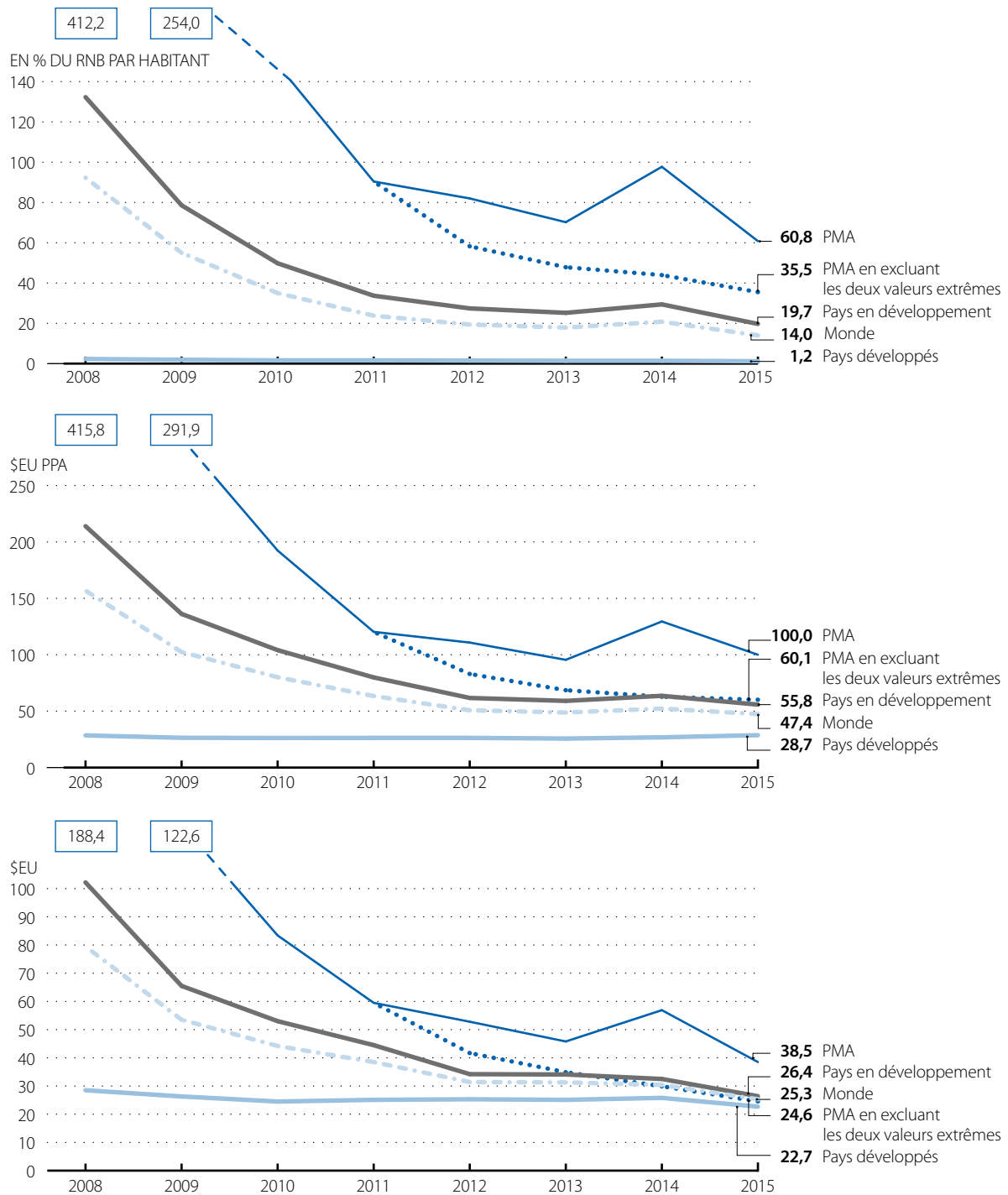
L'évolution récente du prix des services fixes à large bande confirme que ces services restent inabordables dans les PMA

La figure 5.19 révèle des tendances intéressantes concernant le prix des services à large bande. En 2014, par exemple, les prix moyens des services fixes à large bande ont augmenté. Toutefois, ce phénomène résultait principalement de tendances à la hausse dans un petit nombre de pays et d'une stagnation ou d'une baisse nulle des prix dans beaucoup d'autres pays.⁶ En 2015, le prix des services fixes à large bande a connu à nouveau une forte chute. Une comparaison des prix, en considérant les prix en dollars EU et ajustés en PPA, ainsi que le pourcentage du RNB par habitant, a fait apparaître les tendances suivantes:

- **Pourcentage du RNB par habitant** (figure 5.19, haut). À la fin de l'année 2015, les services fixes à large bande étaient plus abordables qu'à la fin de l'année 2014, dans les régions développées comme dans les régions en développement. Représentant 1,2% du RNB par habitant, ces services étaient très peu onéreux dans les pays développés, mais restaient relativement chers dans les pays en développement, où l'abonnement mensuel à un service d'entrée de gamme correspondait à environ 20% du RNB par habitant.

Au niveau mondial, le prix moyen d'un abonnement d'entrée de gamme à des services fixes à large bande en pourcentage du RNB par habitant a chuté, passant de près 21% en 2014 à 14% en 2015. Les prix ont diminué d'un tiers dans les PMA et d'autres pays en développement, tandis qu'ils ont connu une baisse plus modérée dans les pays développés. Toutefois, à la fin de l'année 2015 un abonnement d'entrée de gamme à des services fixes à large bande représentait toujours près de 61% du RNB par habitant dans les PMA, soit un niveau inabordable pour une grande partie de la population.

Figure 5.19. Sous-panier de la large bande fixe, en % du RNB par habitant, en \$EU PPA et \$EU, 2008-2015



Note: Moyennes simples basées sur 144 économies pour lesquelles des données sur les prix de la large bande fixe étaient disponibles pour la période 2008-2015. La hausse des prix de 2014 résulte principalement d'augmentations très fortes des prix dans deux pays (Ouganda et Rwanda), qui a eu une incidence notable sur la moyenne pour les PMA (en particulier parce que des données complètes sur les prix pour la période 2008-2015 sont disponibles seulement pour 25 PMA). La courbe en pointillés montre l'évolution de la moyenne dans les PMA si l'on exclut ces deux pays.

Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526386>

- **Parité de pouvoir d'achat** (figure 5.19, milieu). Bien que les prix ajustés en PPA aient chuté dans les PMA, passant de 130 dollars EU PPA en 2014 à 100 dollars EU PPA en 2015, les services à large bande restaient en moyenne plus onéreux qu'en 2013. La moyenne enregistrée dans les PMA a été fortement influencée par les prix très élevés pratiqués dans deux pays, le Rwanda et l'Ouganda. Si l'on exclut ces deux pays de la comparaison des prix effectuée sur les PMA, la moyenne pour 2015 s'élève à 60 dollars EU PPA; on a également observé une diminution modérée mais constante entre 2013 et 2015 (8% et 4%, respectivement). Au niveau mondial, les prix ajustés en PPA ont chuté d'environ 10% entre 2014 et 2015, une baisse en pourcentage identique à celle qui a été enregistrée dans l'ensemble des pays en développement.
- **Prix en dollars EU** (figure 5.19, bas). Entre 2014 et 2015, les prix en dollars EU des services fixes à large bande ont baissé dans les régions développées et en développement, et de façon plus marquée dans les PMA, entraînant ainsi une réduction des différences de prix absolus en dollars EU. En 2015, le prix moyen d'un service fixe à large bande s'élevait respectivement à 23 et 26 dollars EU dans les régions développées et les régions en développement, contre 38 dollars EU dans les PMA. Par rapport aux prix en dollars EU PPA et au pourcentage du RNB par habitant, les prix en dollars EU présentent des différences relativement faibles qui le seraient encore davantage dans le cas des PMA si les valeurs extrêmes des deux pays susmentionnés n'étaient pas incluses dans la moyenne.

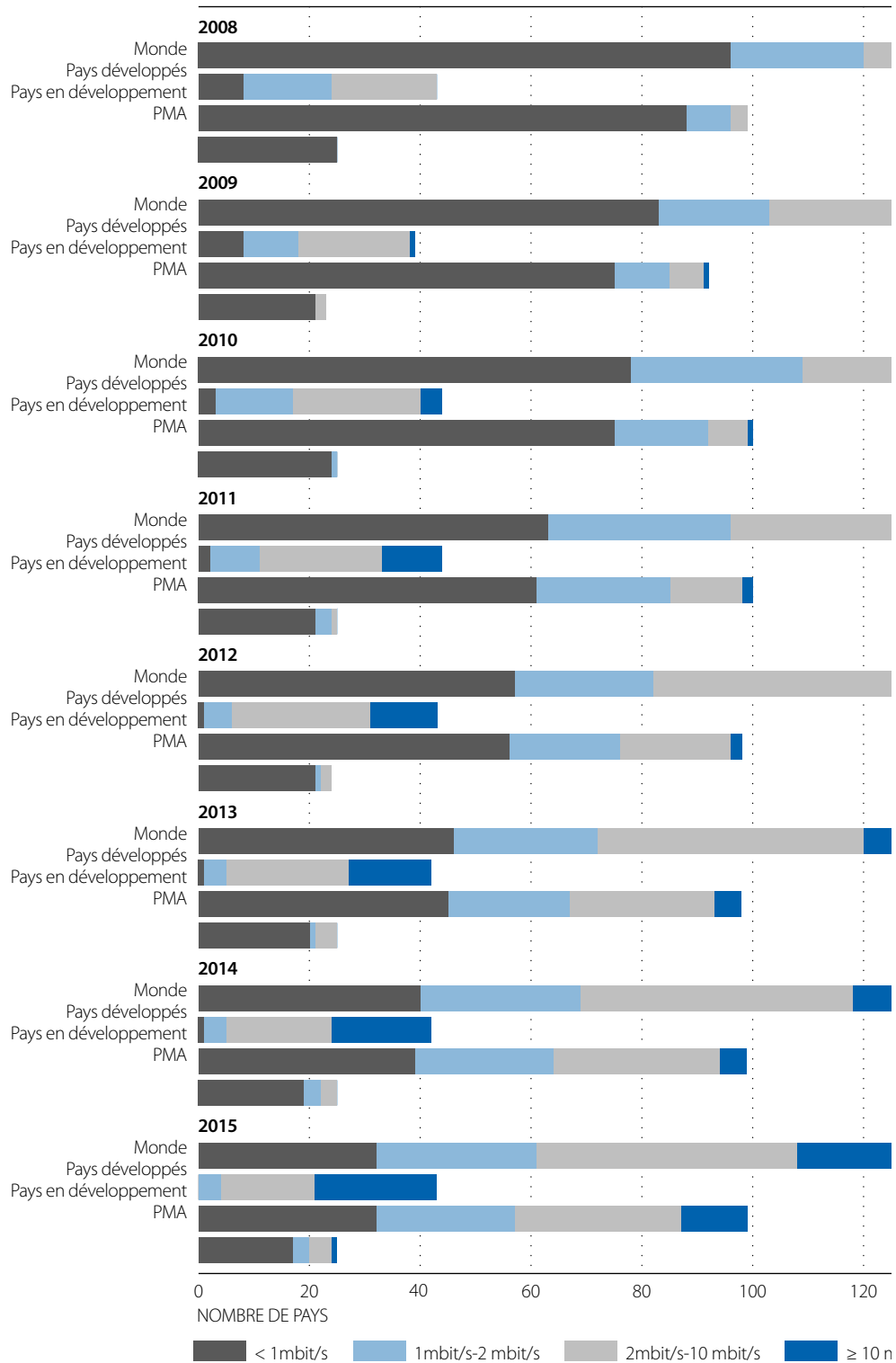
Les services à large bande d'entrée de gamme deviennent plus rapides, mais pas partout

Pour pouvoir réaliser des comparaisons entre les pays, l'UIT collecte depuis 2008 des données sur les services fixes à large bande d'entrée de gamme, c'est-à-dire une connexion Internet d'un débit minimum de 256 kbit/s incluant au moins 1 GB de données. Si ces valeurs repères n'ont pas changé à ce jour, une comparaison des débits proposés dans les offres actuelles d'entrée de gamme de services fixes à large bande met en lumière le fait que le débit minimal a considérablement augmenté au cours des huit dernières années. Les fournisseurs proposent des débits plus élevés pour répondre aux besoins des internautes, qui utilisent des services et applications nécessitant de tels débits. Cela conduit également à une intensification du trafic de données.

Tandis qu'en 2008, environ 30% seulement de l'ensemble des pays présentaient un débit d'entrée de gamme supérieur à 1 Mbit/s, en 2015 près de 80% proposaient un débit d'entrée de gamme supérieur ou égal à 1 Mbit/s. En effet, en 2015, plus un seul pays développé ne proposait de connexion avec un débit inférieur à 1 Mbit/s; la majorité des offres incluaient des débits supérieurs à 10 Mbit/s. Cela montre que si le prix des connexions a diminué, les débits ont augmenté en moyenne, bien que cette hausse n'ait pas été la même pour tous les abonnés (figure 5.20).

Cela étant, les débits n'ont pas augmenté de la même façon dans tous les pays et régions du monde. Dans les pays en développement, l'infrastructure à large bande n'évolue que progressivement vers la fourniture de débits plus élevés. En 2012, plus de 50% de l'ensemble des pays proposaient toujours des services dont le débit était inférieur à 1 Mbit/s; un débit de 10 Mbit/s restait exceptionnel dans des offres de services fixes à large bande d'entrée de gamme. En 2015, plus de 50% des pays continuaient à proposer des débits inférieurs ou égaux à 2 Mbit/s et dans les PMA la grande majorité des offres d'entrée de gamme présentaient des débits inférieurs à 1 Mbit/s.

Figure 5.20. Débits les plus fréquemment proposés dans les offres de services fixes à large bande d'entrée de gamme, dans le monde et par niveau de développement



Note: Données basées sur 144 économies pour lesquelles des données sur les prix des services fixes à large bande pour la période 2008-2015 étaient disponibles.

Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526405>

Les prix les plus élevés pour des services fixes à large bande continuent d'être enregistrés dans certains des pays les plus pauvres

Les prix les plus élevés pour des services fixes à large bande d'entrée de gamme sont enregistrés dans les pays en développement, et en particulier dans les PMA. À la fin de l'année 2015, un forfait fixe à large bande proposant un minimum d'1 GB de données par mois coûtait plus de 80 dollars EU par mois dans dix pays en développement (tableau 5.1). Huit d'entre eux étaient des PMA, dans lesquels les dépenses totales de consommation par ménage étaient comprises entre 18 et 58 dollars EU par mois.⁷ Cela montre à quel point les services fixes à large bande sont inabordables dans ces pays, en particulier à la lumière des comparaisons internationales. Parmi les pays développés, les prix les plus élevés pour des services fixes à large bande d'entrée de gamme sont enregistrés en Irlande à 50 dollars EU par mois, ce qui est beaucoup plus faible que les prix observés dans tous les pays listés dans le tableau 5.1, même si le revenu en Irlande est beaucoup plus élevé. De plus, en Irlande, le forfait d'entrée de gamme présente un débit de 100 Mbit/s, tandis que dans la plupart des PMA le débit d'entrée de gamme est de 256 kbit/s.⁸

Néanmoins, les offres de large bande fixe d'entrée de gamme coûtent moins de 15 dollars EU par mois dans plusieurs PMA dont le Bangladesh, le Bhoutan, l'Éthiopie, le Cambodge, la Mauritanie, le Malawi, le Lesotho, le Soudan du Sud et le Soudan. L'utilisation de la large bande fixe est pourtant très limitée dans ces pays, sauf au Bangladesh et au Bhoutan.⁹

Les prix bien supérieurs relevés dans d'autres PMA ont sans doute des causes spécifiques liées à l'offre. Si ces causes sont traitées, cela pourrait considérablement contribuer à rendre les services fixes à large bande plus abordables dans ces pays. Par exemple, dans les PMA où le prix des services fixes à large bande est très élevé, les opérateurs commercialisent souvent ces services en tant que services haut de gamme ou réservés aux entreprises. Ainsi, Foris Telecom en Ouganda et Airtel en République du Congo proposent des services fixes d'Internet pour les professionnels tandis que les particuliers n'ont accès qu'à des services à large bande mobiles. Dans certains cas, même lorsque cela n'est pas spécifiquement mentionné, des caractéristiques typiques des offres de services à large bande pour professionnels sont incluses par défaut dans les forfaits d'entrée de gamme de services à large bande fixes; par exemple, un débit minimum garanti (offre Orange WiMAX en République centrafricaine) ou un faible ratio de contention (offre CBINET ADSL au Burundi).¹⁰ Alors qu'en temps normal ces options seraient fournies à un prix plus élevé, les opérateurs proposant aux clients résidentiels des offres basiques, elles sont dans plusieurs PMA incluses dans les forfaits basiques de services fixes à large bande, ce qui les rend inabordables pour les clients résidentiels.

Le niveau élevé des prix observé dans certains pays peut aussi s'expliquer par la technologie utilisée dans le réseau à large bande fixe. Les services ADSL utilisent le réseau traditionnel de lignes fixes (fils de cuivre), mais cette infrastructure limite la portée dans la plupart des PMA. Par conséquent, les forfaits ADSL sont proposés uniquement par l'opérateur historique (opérateur ayant accès à l'infrastructure existante de lignes fixes) et à des prix très élevés (UIT, 2013). Les technologies fixes sans fil, comme la technologie fixe WiMAX, représentent souvent une alternative plus abordable pour étendre la portée du réseau à large bande fixe dans les pays où l'infrastructure fixe de base est limitée et où la demande est réduite ou rare. D'importants investissements doivent être réalisés dans les PMA pour développer l'infrastructure de base par câble. Pour rationaliser les flux d'investissements limités destinés aux services fixes, il convient de faire les choix technologiques adaptés à chaque situation.

D'autres éléments liés à l'infrastructure sont susceptibles d'avoir une incidence sur les coûts sous-jacents de la fourniture de services fixes à large bande dans les PMA. Il s'agit notamment du caractère limité et onéreux de la connectivité internationale et des connexions *backhaul*, ainsi que des failles du réseau électrique. Toutefois, dans une large mesure, ces facteurs sont courants dans la chaîne d'infrastructure de la large bande, et ils affectent donc également les prix des services à large bande mobiles. Néanmoins, une analyse du prix de la large bande mobile dans les pays où les services à large bande fixes sont très chers révèle que les services mobiles à large bande sont beaucoup plus abordables.

Cela laisse penser que les éléments d'infrastructure communs aux services à large bande fixes et mobiles ne sont pas les déterminants principaux du niveau très élevé des prix de la large bande fixe. En revanche, les problèmes réglementaires caractérisant le marché de la large bande fixe, et la limitation de la concurrence qu'ils entraînent dans certains PMA (UIT, 2013), expliquent sans doute mieux les différences entre les prix des services à large bande fixes et mobiles.

Dans les PMA, les prix des services fixes à large bande peuvent aussi être influencés par la manière dont ces prix sont communiqués. Les renseignements sur les prix ne sont pas toujours disponibles sur les sites Web des opérateurs; ils sont plutôt diffusés par téléphone, par courrier électronique ou par tract publicitaire. Les renseignements tarifaires sont donc plus difficiles à obtenir, même pour les organismes de réglementation des télécommunications, et les pratiques comme les prix personnalisés et/ou les offres exceptionnelles peuvent être fréquentes. Par exemple, MTN Rwanda ne publie pas les tarifs de la large bande fixe sur son site Web, mais le petit opérateur alternatif HAI propose des offres de fibre optique à partir de 97 dollars EU par mois pour 10 Mbit/s. Les prix des offres fixes à large bande sans fil ne sont pas publiés, mais les données de l'Autorité de réglementation des services publics du Rwanda indiquent qu'en 2014, la majorité des abonnements aux services à large bande fixes dans le pays s'appuyaient sur des technologies fixes sans fil.

L'accès à large bande fixe à Internet ne peut pas toujours être remplacé par l'accès à large bande mobile, en particulier pour les utilisateurs qui ont des besoins importants (capacités et débit). Certaines des possibilités futures les plus prometteuses en matière de TIC concernent les domaines nécessitant une forte connectivité, comme l'analyse des données de masse et l'Internet des objets. Les pays en développement, et les PMA en particulier, font partie de ceux qui pourraient le plus bénéficier de ces évolutions des TIC (UIT, 2015a; Cisco 2016). Par conséquent, les décideurs et les autorités de réglementation de ces pays ne devraient pas ignorer la question du prix très élevé de la large bande fixe. Ils devraient plutôt traiter les problèmes concrets liés au commerce et à l'infrastructure que nous avons mentionnés précédemment, qui font de la large bande fixe un service haut de gamme, inabordable pour les particuliers et les petites/microentreprises.

Tableau 5.1. Pays affichant les prix les plus élevés pour la large bande fixe en 2015				
Économie	Prix de la large bande fixe (\$EU/mois)	Prix de la large bande mobile (par ordinateur) (\$EU/mois)	Dépenses totales des ménages** (\$EU par habitant/mois)	Niveau de développement
Tchad	501	17	58	PMA
République centrafricaine	489	n.d.	32	PMA
Ouganda	300	11	41	PMA
Îles Salomon	275	73	...	PMA
Kiribati	188	56	...	PMA
Cuba	180	n.d.	308*	non-PMA
Guinée équatoriale	101	n.d.	272	PMA
Rwanda	97	8	39	PMA
Burundi	83	n.d.	18	PMA
République du Congo	82	17	107	non-PMA

Notes:

"n.d." = Les services ne sont pas disponibles.

"..." = Aucun renseignement n'est disponible.

* = Données de 2014.

** = Les dépenses totales des ménages sont calculées en divisant l'indicateur "dépenses de consommation finale des ménages (\$EU courants)" par la population du pays.

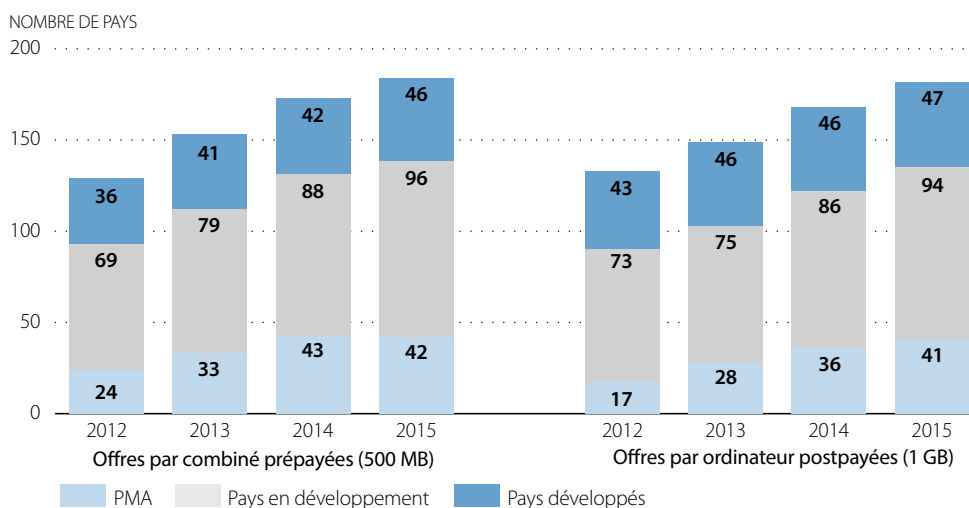
Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*. Les données sur les dépenses de consommation finale des ménages proviennent de la Banque mondiale.

La disponibilité et l'accessibilité économique des services à large bande mobiles progressent dans de nombreux pays

Les services à large bande mobiles deviennent de plus en plus abordables et disponibles dans un nombre croissant de pays, y compris les PMA, où la disponibilité des offres par combiné prépayées a presque doublé sur la période 2012-2015, et triplé dans le cas des offres par ordinateur postpayées (figure 5.21).

En plus de la 3G, les réseaux mobiles à large bande basés sur la technologie LTE et d'autres technologies avancées sont désormais disponibles dans 70% des pays du monde. Cependant, la disponibilité des réseaux à large bande varie selon le niveau de développement. Les technologies LTE ont été déployées dans seulement 38% des PMA, tandis qu'elles l'ont été dans 58% des pays en développement et dans 91% des pays développés (GSMA, 2015). Cela suggère que le débit et la capacité dont disposent les utilisateurs de services à large bande mobiles peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre.

Figure 5.21. Disponibilité des services à large bande mobiles par type de service et niveau de développement, 2012-2015



Note: On considère qu'un service à large bande mobile est disponible s'il a fait l'objet de publicité sur le site Web de l'opérateur dominant ou si les tarifs ont été communiqués à l'UIT par l'intermédiaire du questionnaire sur le panier des prix des TIC, envoyé chaque année à tous les États membres de l'UIT/points de contact statistiques nationaux. Les données sur les prix de la large bande mobile ont été collectées sur la période 2010-2014. Depuis 2015, les données sur les prix de la large bande mobile ont été collectées par l'UIT à partir des sites Web des opérateurs.

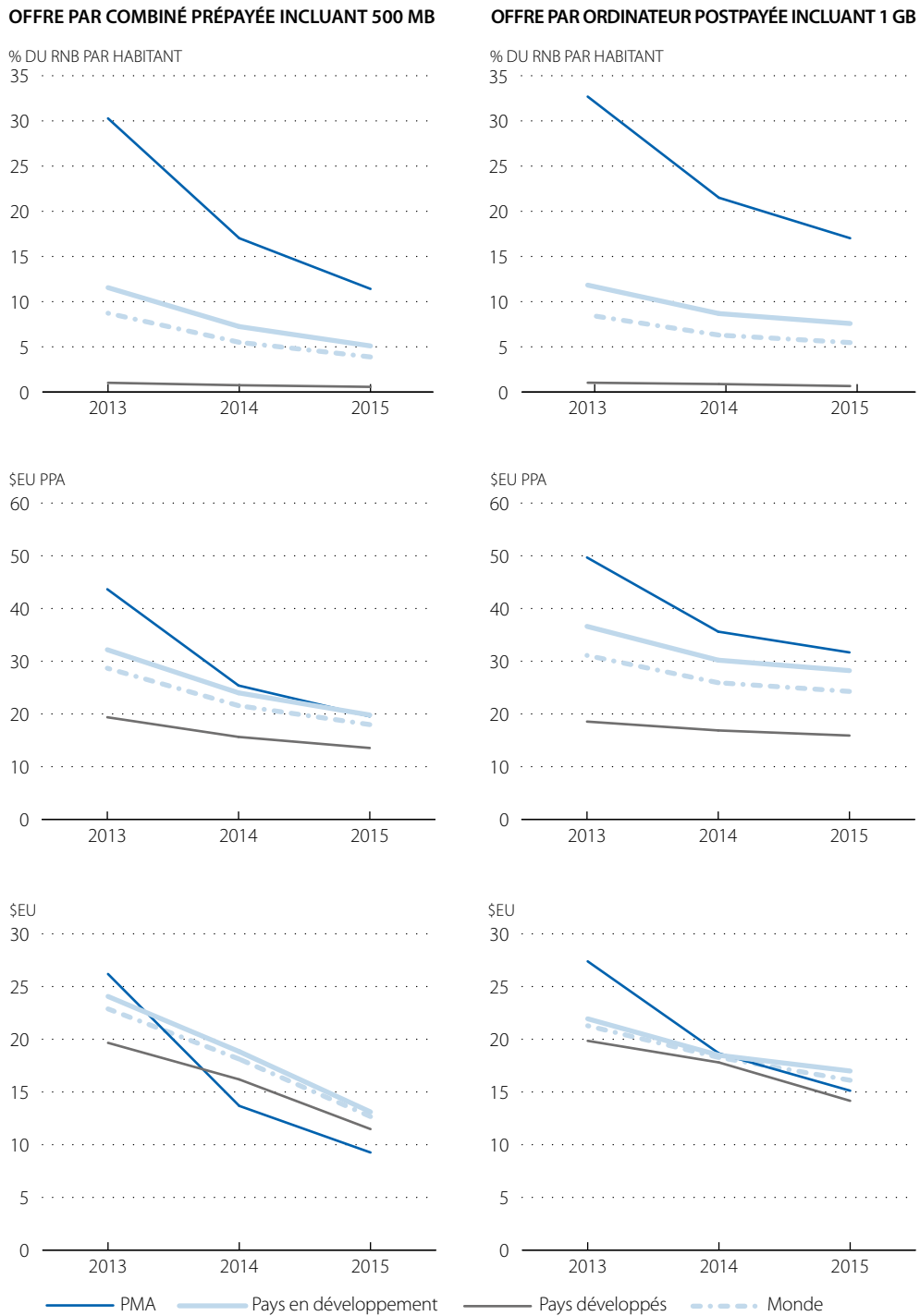
Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526424>

Pour les pays les moins avancés, l'accessibilité économique de la large bande mobile reste problématique

L'un des facteurs clés de l'utilisation croissante de la large bande mobile, outre le fait que ces services sont de plus en plus disponibles, a été la baisse des prix. D'après les données de l'UIT, au niveau mondial, les prix des services mobiles à large bande par combiné sont passés de 23 dollars EU en moyenne en 2013 à 13 dollars EU en 2015 (figure 5.22).¹¹ En parallèle les prix moyens des services mobiles à large bande par ordinateur ont baissé, passant de 21 à 16 dollars EU. Ces réductions ont été remarquables dans les PMA: les prix des services par combiné ont été divisés par plus de deux, en dollars EU comme en PPA, sur la période 2012-2015, tandis que les prix des services par ordinateur ont connu une baisse de 40%.

Figure 5.22. Prix de la large bande mobile en % du RNB par habitant, en \$EU PPA et en \$EU, 2013-2015



Note: Moyennes simples basées sur des données relatives aux prix des services mobiles à large bande par combiné et par ordinateur, disponibles respectivement pour 153 et 147 économies.

Source: À partir des données de l'UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526443>

Les pays où les services mobiles à large bande par ordinateur sont les moins abordables sont principalement des PMA. En effet, sur les 19 pays dans lesquels les offres mobiles à large bande par ordinateur correspondent à plus de 20% du RNB par habitant, 17 sont des PMA. La plupart de ces pays ont en commun des niveaux de revenu très faibles et une part limitée de ménages dotés d'un ordinateur (condition indispensable pour utiliser un forfait mobile à large bande par ordinateur).¹² Même dans des pays où les niveaux de revenu sont plus élevés, comme l'Angola, les Kiribati et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les offres mobiles à large bande par ordinateur sont si onéreuses (plus de 35 dollars EU par mois) qu'elles sont inabordables pour la majorité de la population.

Même si dans les pays en développement, la large bande mobile par combiné est plus abordable que la large bande mobile par ordinateur (5,1% contre 7,6% en moyenne en 2015), les prix restent assez élevés, en particulier pour les populations à faible revenu (figure 5.22). Dans neuf PMA, le coût d'un service mobile à large bande par combiné correspond à plus de 20% du RNB par habitant, ce qui le rend inabordable pour la majorité de la population. Cela se traduit par un taux de pénétration des services mobiles à large bande relativement faible dans ces pays.

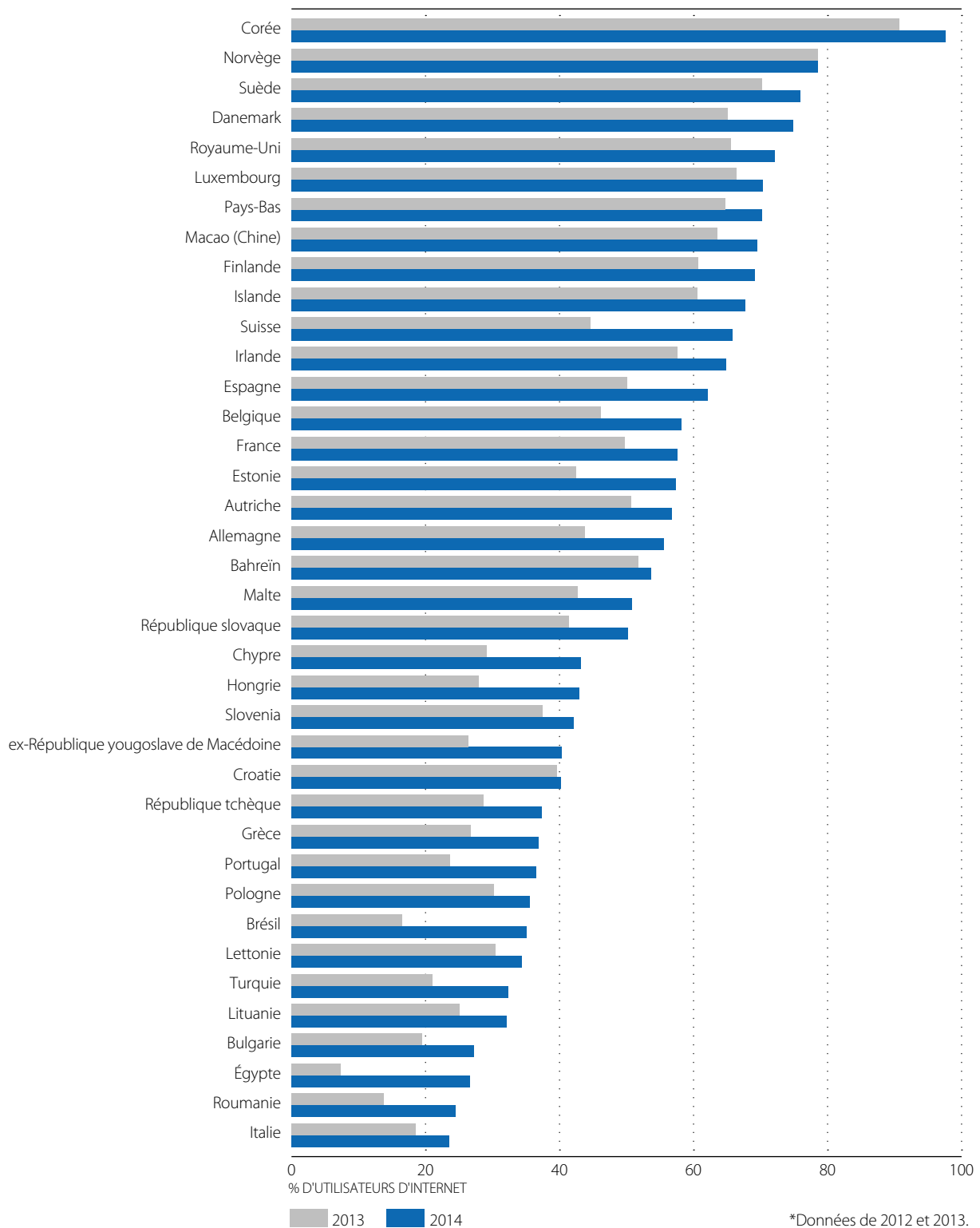
En moyenne, le prix de la large bande mobile dans les PMA représente toujours 11% du RNB par habitant pour les services par combiné et 17% pour les services par ordinateur. Cela signifie que ces services, et en particulier les services à large bande mobiles par ordinateur, restent inabordables pour de vastes segments de la population des PMA.

De plus en plus de personnes se connectent en déplacement

La disponibilité croissante des services mobiles à large bande, associée à la baisse des prix, modifie le mode d'utilisation d'Internet. Les données disponibles indiquent que, dans une majorité de pays développés, un nombre grandissant d'internautes se connectent à des réseaux mobiles alors qu'ils se déplacent (figure 5.23).¹³ Les données limitées dont on dispose pour les pays en développement suggèrent que l'augmentation de l'accessibilité et la baisse des prix de la large bande mobile sont susceptibles d'avoir un fort impact sur la façon dont on utilise Internet, également dans le monde en développement. Par exemple, le pourcentage d'utilisateurs allant sur Internet en déplacement a triplé en Égypte entre 2013 et 2014; il a doublé au Brésil sur la même période. Alors qu'Internet est toujours plus utilisé dans les pays en développement, les faibles chiffres concernant les abonnements à la large bande fixe dans la plupart de ces pays indiquent qu'une part notable des nouveaux utilisateurs d'Internet se connecte exclusivement via des réseaux mobiles. Cela souligne l'importance de l'accessibilité économique des services mobiles à large bande pour le développement de l'utilisation d'Internet dans le monde en développement.

Les services prépayés ont aussi favorisé l'utilisation. En particulier, les offres par combiné prépayées, peu onéreuses, ont fortement stimulé l'utilisation des services mobiles vocaux et SMS; elles pourraient avoir un effet similaire sur la promotion des services mobiles à large bande par combiné. Il convient toutefois de noter qu'outre le prix du service à large bande mobile lui-même, d'autres facteurs – coût du smartphone, par exemple – peuvent avoir une grande incidence sur l'utilisation (OCDE, 2013a; GSMA, 2016).

5.23. Utilisation d'Internet en déplacement dans certaines économies, 2013 et 2014



Note: "En déplacement" = utilisation d'Internet via un téléphone mobile ou d'autres dispositifs d'accès mobile, par exemple un ordinateur portable, une tablette ou un autre dispositif de poche. Pour les pays en développement: utilisation d'Internet via les dispositifs susmentionnés connectés à un réseau de téléphonie mobile depuis un lieu qui n'est pas le "domicile", le "lieu de travail", le "lieu d'étude", le "domicile d'un autre particulier" et les "points d'accès communautaires et payants". Pour les pays européens: utilisation d'Internet via les dispositifs susmentionnés "en dehors du domicile et du lieu de travail".

Source: UIT (2014) et Eurostat pour les pays européens.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526462>

DES OBSTACLES SOCIOÉCONOMIQUES FREINENT SOUVENT L'INTÉGRATION À LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Si l'accès limité et les coûts élevés constituent d'importants obstacles à l'utilisation des TIC, des recherches menées sur le comportement des internautes suggèrent que des facteurs socioéconomiques extérieurs à l'écosystème des TIC empêchent de nombreuses personnes d'intégrer la société de l'information.

Les données disponibles montrent que les raisons pour lesquelles les ménages ne disposent pas d'un accès à Internet à domicile sont différentes dans les pays développés et dans les pays en développement. Tandis que le coût des services et de l'équipement semble représenter un obstacle majeur dans les pays développés, les habitants des pays en développement rencontrent d'autres difficultés. Le plus souvent, les gens indiquent "ne pas avoir besoin d'Internet". Cela semble indiquer que soit les non-utilisateurs ignorent quels sont les renseignements, services et applications disponibles sur Internet, soit il n'y a pas suffisamment de contenus pertinents mis à disposition de groupes d'utilisateurs spécifiques. Le manque de confiance, de connaissances et de compétences est un autre obstacle majeur souvent invoqué, qui démontre combien il est important d'accroître les niveaux d'éducation pour permettre aux gens de tirer parti des possibilités en ligne.

L'éducation est un élément important, au même titre que le revenu, le sexe et l'âge

Une analyse des internautes et de leur activité fait apparaître une forte corrélation entre la faiblesse du niveau d'instruction et la médiocrité du taux de pénétration d'Internet (figure 5.24). En effet, les données de l'UIT montrent que le niveau d'éducation est l'un des indicateurs les plus importants pour déterminer si un individu utilise ou non Internet, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. Dans la plupart des pays développés, l'utilisation d'Internet est quasiment universelle au sein de la population ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, mais une part importante des personnes dotées d'un niveau d'instruction plus bas n'est toujours pas connectée alors même qu'elle dispose d'un accès similaire à l'infrastructure et aux services.

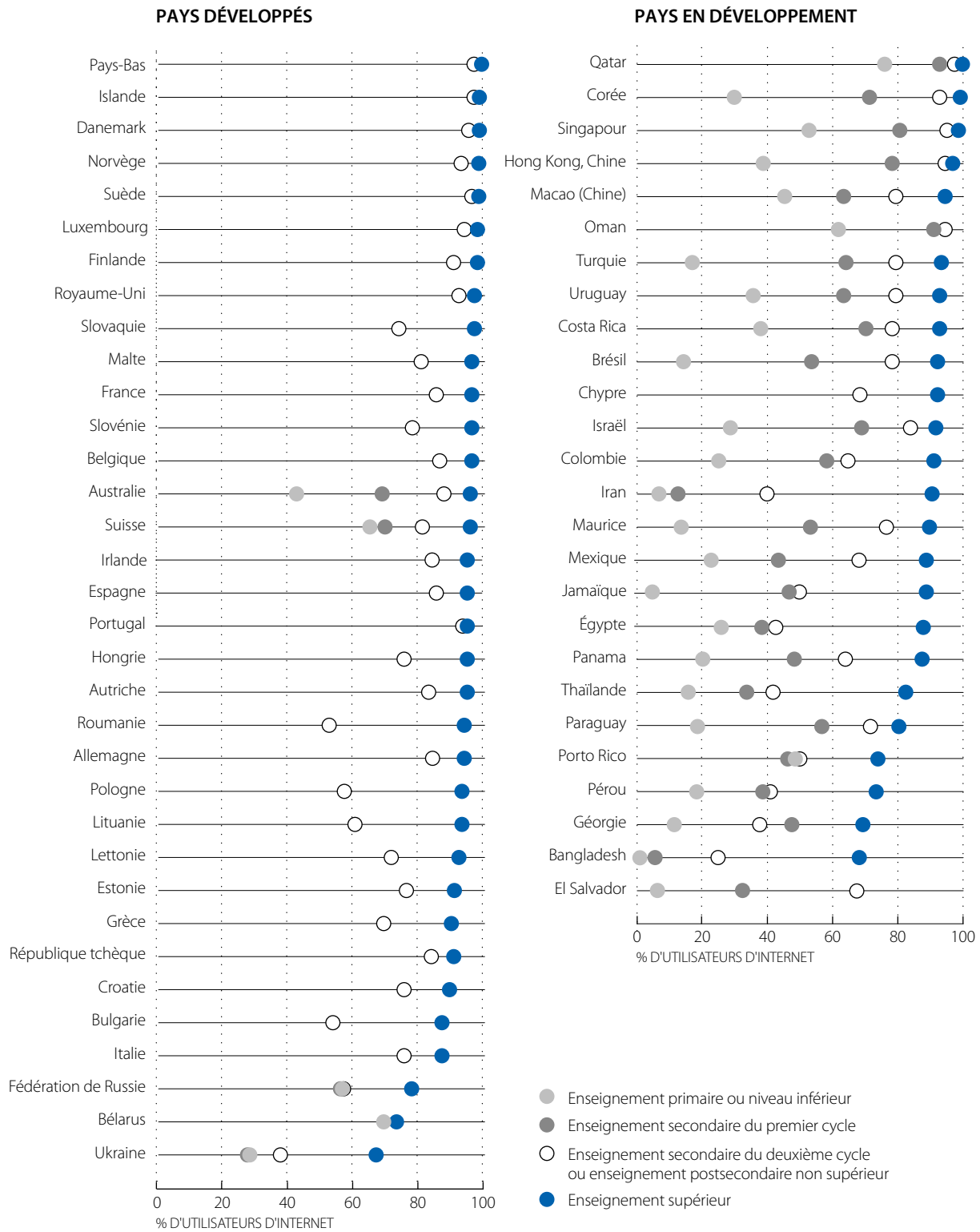
Les différences de niveau d'éducation contribuent aussi à expliquer d'autres disparités, comme celles qui sont liées au revenu, au sexe et à l'âge. Plusieurs études suggèrent que la population non connectée à Internet demeure disproportionnellement pauvre, rurale, âgée et féminine (Facebook, 2015; UIT, 2016b; McKinsey, 2014).

Les disparités entre hommes et femmes sont particulièrement marquées dans les PMA

Les données relatives à l'utilisation d'Internet ventilées par sexe, par exemple, montrent l'existence d'un vaste fossé entre les hommes et les femmes. Dans la très grande majorité des pays, les hommes sont plus nombreux que les femmes à utiliser Internet (figure 5.25). C'est seulement dans certains pays, en Europe et aux Amériques notamment, qu'on recense plus de femmes que d'hommes connectés à Internet, proportionnellement. Les données soulignent aussi d'importantes différences entre les pays développés et en développement; le fossé entre les sexes est particulièrement marqué dans les PMA. Ces conclusions sont reflétées au niveau mondial: d'après l'UIT, il existait en 2016 un fossé entre les hommes et les femmes de l'ordre de 12,2% s'agissant de l'utilisation d'Internet (figure 5.26).

Les différences de niveau d'éducation et de scolarisation ainsi que les différences au niveau de l'enseignement supérieur pourraient être des éléments importants pour expliquer pourquoi Internet est davantage utilisé par les hommes que par les femmes. Certains pays dans lesquels les femmes sont plus nombreuses que les hommes à utiliser Internet affichent aussi un indice de parité entre les sexes (GPI) satisfaisant – cet indice mesure la parité entre les filles et les garçons en termes de taux de scolarisation. Dans ces pays, l'égalité entre les sexes se traduit également par une proportion élevée de femmes dans la population active.

Figure 5.24. Utilisation d'Internet par niveau d'éducation dans les pays développés et en développement, 2013-2015

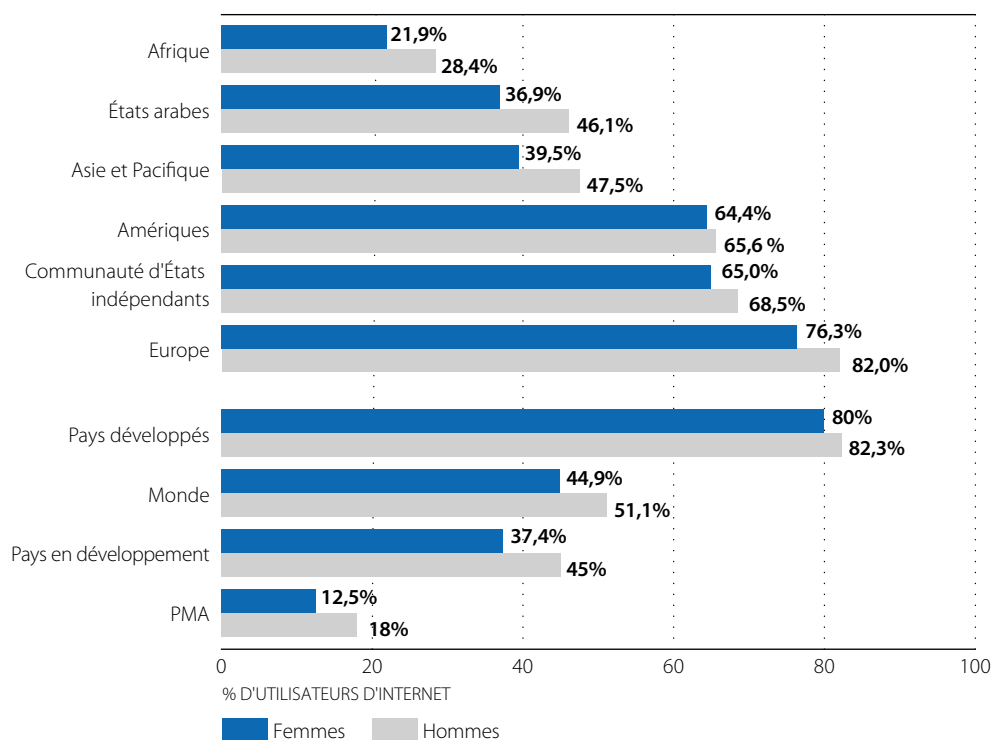


Notes: Dernières données disponibles. CITE = Classification internationale type de l'éducation.

Source: UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526481>

Figure 5.25. Proportion d'utilisateurs d'Internet, par sexe, 2016

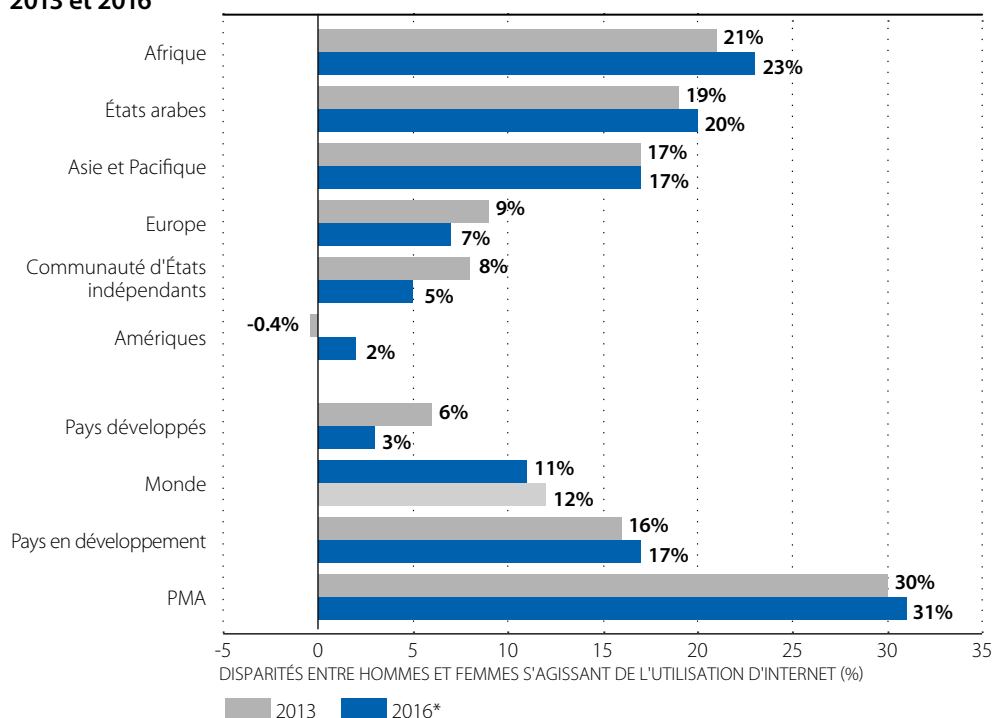


Note: Estimations.

Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526500>

Figure 5.26. Disparités entre hommes et femmes s'agissant de l'utilisation d'Internet, 2013 et 2016



*Estimations.

Notes: Ces disparités correspondent à la différence entre le taux de pénétration d'Internet pour la population masculine et féminine par rapport au taux de pénétration d'Internet pour la population masculine, exprimée en %.

Source: UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526519>

Pour libérer tout le potentiel d'Internet, il convient de traiter les inégalités socioéconomiques

Un document de travail récemment publié par l'UIT identifie des obstacles similaires à l'augmentation de l'adoption et de l'utilisation des TIC. D'après ce document, "si les individus n'utilisent pas Internet, c'est principalement à cause des inégalités structurelles de revenu et d'éducation ainsi que de l'insuffisance des infrastructures, du manque de contenus et services en ligne pertinents et du coût relativement élevé de l'accès et de l'utilisation" (UIT, 2017c). Le document offre un aperçu des mesures qui pourraient être prises pour accroître le nombre d'internautes, à la fois du côté de la demande et du côté de l'offre. Il s'agit notamment d'élaborer et de développer des contenus locaux – dans la langue locale; de traiter la question de l'acceptation culturelle et sociale; de dispenser des formations; et d'accorder une importance particulière aux femmes. Du côté de l'offre, les mesures proposées incluent la définition de solutions rurales et rentables à grande échelle pour élargir les réseaux et la construction d'infrastructures fixes pour appuyer l'économie numérique (figure 5.27).




















Les recherches menées par l'UIT concluent aussi qu'au sein de la population connectée à Internet, il existe d'importantes différences au niveau des activités en ligne auxquelles s'adonnent les internautes. Le niveau d'éducation semble avoir une influence sur le type d'activité pratiqué par les utilisateurs, et cela a des conséquences sur les bénéfices qu'ils peuvent retirer. De nombreux internautes, en particulier ceux dont le niveau d'éducation et de revenu est faible, utilisent Internet de façon très limitée et ne sont pas en mesure d'en exploiter tout le potentiel. Dans les pays en développement, on continue d'utiliser Internet principalement à des fins de communication et de loisirs. Dans les pays développés, les individus utilisent Internet dans une plus grande mesure pour lire des journaux, des magazines et des livres, pour interagir avec les pouvoirs publics et pour utiliser des services bancaires et de commerce électronique.

On observe des résultats similaires parmi les enfants et les adolescents. D'après une étude de l'OCDE, les étudiants les plus aisés sont plus enclins à utiliser Internet à des fins pédagogiquement utiles, par exemple pour collecter des informations ou lire la presse, tandis que les étudiants plus défavorisés ont davantage tendance à utiliser Internet pour communiquer ou jouer à des jeux (OCDE, 2016). Cette étude suggère que même dans les pays où l'accès à Internet est presque universel, le manque de connaissances et de familiarisation à l'utilisation d'Internet pour la recherche d'informations peut pénaliser les jeunes dans leurs études et leur recherche d'emploi. L'étude montre que l'éducation traditionnelle est indispensable pour accroître la capacité des étudiants à utiliser les outils des TIC à des fins d'apprentissage. La lecture de contenu sur Internet nécessite les mêmes compétences que la lecture d'un livre ou d'un journal. Même s'il est important d'intégrer Internet dans l'éducation, les résultats du programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montrent que les étudiants les plus doués en matière de lecture numérique n'ont "pas été plus exposés à Internet à l'école que les étudiants d'autres pays de l'OCDE" (OCDE, 2015).¹⁴








Ces conclusions suggèrent qu'Internet peut renforcer les inégalités existantes, en aggravant le retard dont pâtissent les groupes de population les plus vulnérables. Le téléphone portable a, à juste titre, été salué comme un outil au service du développement offrant l'accès à des canaux de communication essentiels. Pourtant, pour de vastes groupes de population, y compris les personnes pauvres et moins favorisées, l'accès à l'information et aux nouveaux services – et donc au véritable potentiel d'Internet – reste largement inexploité.

Pour faire d'Internet un outil véritablement universel au service du développement, les décideurs doivent s'intéresser non seulement aux difficultés qui existent du côté de l'offre d'Internet, y compris les lacunes en matière d'infrastructure et les prix élevés, mais aussi aux obstacles du côté de la demande qui se trouvent en dehors de l'écosystème des TIC. Cela implique de traiter les inégalités socioéconomiques plus larges. Surtout, les gens doivent acquérir non seulement les compétences numériques nécessaires, mais aussi des compétences analogiques – compétences de base en écriture et en calcul, par exemple – pour pouvoir utiliser tout le potentiel d'Internet. Les responsables de l'élaboration des politiques en matière de TIC doivent agir dans le contexte d'un écosystème Internet plus vaste s'ils veulent donner des moyens d'action aux gens et rendre le contenu Internet plus facilement accessible aux groupes défavorisés. Les politiques relatives aux TIC doivent être associées à des investissements dans l'éducation qui permettront de développer les compétences humaines nécessaires et d'améliorer les niveaux d'instruction, le but étant de faire en sorte que les utilisateurs d'Internet soient plus nombreux et plus efficaces.

Figure 5.27. Mesures à prendre du côté de la demande et du côté de l'offre pour accroître l'utilisation d'Internet

DEMANDE			OFFRE
Accessibilité économique	Pertinence	Capacités	Infrastructure
<p> Réduire le coût des appareils, du service et de l'accès pour les utilisateurs finaux</p> <p>Établir de nouveaux modèles d'accessibilité économique et de financement pour la connectivité</p> <p>Traiter la question de la TVA, des taxes à l'importation et des droits des brevets</p> <p>Orienter les dispositifs de subventionnement des appareils ou des prix vers les groupes d'utilisateurs vulnérables</p> <p> Traiter la question des coûts des services secondaires (électricité, rechargement des appareils, avec l'énergie solaire par exemple)</p> <p> Accorder une importance particulière aux femmes</p>	<p> Élaborer et développer des contenus locaux/ services et applications locales dans la langue du pays concerné</p> <p> Mener des campagnes de sensibilisation pour faire connaître les avantages et la valeur des services/ applications/contenus</p> <p> Accorder une importance particulière aux femmes</p> <p> Mettre en place des cadres favorables à la croissance inclusive, y compris des plans nationaux sur la large bande ciblant des groupes d'utilisateurs spécifiques</p> <p> Collecter davantage de données granulaires à un niveau désagrégé</p>	<p> Traiter la question de l'acceptation culturelle et sociale (vie privée, confiance, sécurité des données)</p> <p> Mener des campagnes de sensibilisation pour faire connaître les avantages et la valeur des services/ applications/contenus</p> <p> Accorder une importance particulière aux femmes</p>	<p> Étendre et améliorer le réseau pour traiter les problèmes de capacité et activer la large bande (2G-3G, 3G-4G)</p> <p> Définir des solutions rurales et rentables à grande échelle (drones, ballons, orbite terrestre basse, orbite terrestre moyenne, orbite terrestre haute, etc.)</p> <p> Associer des connexions <i>backhaul</i> à des solutions d'accès direct à l'abonné fixes, filaires et sans fil</p> <p> Utiliser les infrastructures fixes pour appuyer l'économie numérique, en particulier pour stimuler le trafic 4G et 5G</p> <p> Traiter la question des infrastructures alternatives et d'appui (générateurs diesel, toitures, pôles, etc.)</p> <p> Accroître la connectivité internationale (stations terrestres de communications par satellite/stations d'atterrissage des câbles)</p> <p> Centres de données locaux</p> <p> Élaborer de nouvelles technologies d'accès direct à l'abonné et accroître l'accès public ainsi que l'accès direct à l'abonné, pour traiter les problèmes d'accessibilité économique</p> <p>Mesures pouvant permettre d'augmenter le nombre d'internautes d'ici à 2020</p>

Mesures pouvant permettre d'augmenter le nombre d'internautes d'ici à 2020

<p> Subventionner les appareils, les équipements et les prix pour les groupes d'utilisateurs vulnérables</p> <p>Abaissés les taux de la TVA et des taxes à l'importation</p>	<p> Fournir un accès public gratuit par l'intermédiaire de points d'accès sans fil, de centres communautaires équipés d'Internet, etc.</p> <p> Accorder une importance particulière aux femmes</p>	<p> Élaborer et développer des contenus locaux/ services locaux/ applications locales dans la langue du pays concerné et mener en parallèle des campagnes de sensibilisation</p>	<p> Dispenser des formations sur les compétences en TIC à des groupes d'utilisateurs ciblés pour traiter les problèmes de capacités</p> <p> Collecter davantage de données granulaires à un niveau désagrégé</p>	<p> Mener un exercice de modélisation/ d'inventaire des initiatives pour identifier les impacts et réalisations en lien avec chaque obstacle à l'adoption d'Internet.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source: UIT (2017c), *Connecting the Unconnected Working together to Achieve Connect 2020 Agenda Targets*.

CONCLUSIONS

Le présent chapitre a mis en exergue la croissance rapide de l'accès aux TIC et de leur utilisation, ainsi que l'évolution vers la promesse d'une société mondiale de l'information offrant de nouvelles possibilités de développement à tous. Pourtant, malgré ces avancées, il subsiste de grandes différences dans l'accès aux TIC, leur utilisation et leur coût, en particulier en ce qui concerne l'Internet haut débit.

Les pays les moins avancés sont en retard sur le reste du monde en matière d'infrastructure des TIC, de connectivité et de qualité du service. Les responsables politiques doivent s'efforcer de remédier aux importants problèmes d'infrastructure concernant à la fois les réseaux nationaux et la connectivité Internet internationale. Dans les pays les plus pauvres du monde, les prix des services à large bande fixes et mobiles restent élevés, et sont inabordables pour la population à faible revenu.

Le présent chapitre identifie plusieurs mesures importantes que les gouvernements, en particulier ceux des PMA, peuvent prendre pour créer un environnement réglementaire favorable, qui aidera à stimuler l'investissement et à accroître l'accès aux TIC et leur utilisation. Les deux tiers des PMA en sont encore à la première ou à la deuxième génération de réglementation et doivent d'urgence procéder à des réformes de base, notamment pour encourager la privatisation, la libéralisation et la concurrence intraplate-forme. Les autres réformes importantes pour de nombreux PMA comprennent la suppression des obstacles à l'entrée concernant la participation et l'investissement étrangers. Lorsque l'investissement privé n'est pas suffisant, il est possible d'envisager des investissements publics directs, de tirer parti des partenariats public-privé, d'utiliser les fonds et les obligations de service universel pour desservir les zones où les possibilités commerciales sont limitées, et d'accorder des incitations fiscales en faveur de l'investissement.

Mais bien que l'infrastructure, l'accès à Internet et la qualité des services restent des obstacles importants à l'utilisation d'Internet, le nombre de personnes ayant accès aux services Internet est supérieur au nombre de personnes qui les utilisent effectivement. Pour augmenter le nombre d'utilisateurs, il faut s'attaquer à des facteurs socioéconomiques plus larges qui ne sont pas liés aux TIC. Le niveau d'éducation, en particulier, est un déterminant important de l'utilisation ou non d'Internet et de la façon dont il est utilisé. Les citoyens doivent avoir des compétences à la fois numériques et analogiques pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la société de l'information. ■

RÉFÉRENCES

- Commission “Le large bande au service du développement numérique” (2015), “About Broadband Commission for Sustainable Development”, page Web, www.broadbandcommission.org/about/Pages/default.aspx
- Cisco (2016), “VNI Global Fixed and Mobile Internet Traffic Forecasts”, page Web, www.cisco.com/c/en/us/solutions/service-provider/visual-networking-index-vni/index.html.
- Facebook (2015), “State of Connectivity 2015: A Report on Global Internet Access”, internet.org par Facebook, newsroom.fb.com/news/2016/02/state-of-connectivity-2015-a-report-on-global-Internet-access/.
- GSMA (2015), “Data demand explained”, GSMA – Spectrum4all, Londres, www.gsma.com/spectrum/wp-content/uploads/2015/06/GSMA-Data-Demand-Explained-June-2015.pdf.
- GSMA (2016), “The Mobile Economy Africa 2016”, GSMA Intelligence, Londres, <https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=3bc21ea879a5b217b64d62fa24c55bdf&download>.
- UIT (2013), *Measuring the Information Society Report 2013*, Union internationale des télécommunications, Genève, https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/mis2013/MIS2013_without_Annex_4.pdf.
- UIT (2014), *Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies*, édition 2014, Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/manual2014.aspx.
- UIT (2015), GSR15 Discussion Paper Taxation in the digital economy, <http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2015/GSR15-discussion-paper.aspx>.
- UIT (2015a), *Measuring the Information Society Report 2015*, Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf.
- UIT (2015b), *Facts and Figures 2015*, Union internationale des télécommunications, Genève, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2015.pdf>.
- UIT (2016a), *Facts and Figures 2016*, Union internationale des télécommunications, Genève, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2016.pdf>.
- UIT (2016b), *Measuring the Information Society Report 2016*, Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/mis2016.aspx.
- UIT (2016c), “Best Practice Guidelines”, page Web, www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/bestpractices.aspx
- UIT (2017a), “L’UIT approuve les principales exigences concernant la qualité de fonctionnement des systèmes 5G pour les IMT-2020”, communiqué de presse de l’UIT, www.itu.int/en/mediacentre/Pages/2017-PR04.aspx.
- UIT (2017b), *Global ICT Regulatory Outlook*, Union internationale des télécommunications, Genève
- UIT (2017c), *Connecting the Unconnected Working together to achieve Connect 2020 Agenda Targets*, document de référence pour la Session extraordinaire de la Commission sur la large bande et du Forum économique mondial à la réunion annuelle de Davos 2017, broadbandcommission.org/Documents/ITU_discussion-paper_Davos2017.pdf.
- UIT (pas de date) “Cartographie interactive des réseaux de transmission de l’UIT”, page Web, itu.int/go/Maps (adresse consultée le 10 avril 2017).

Mc Kinsey (2014), *Offline and falling behind: Barriers to Internet adoption*, Mc Kinsey and Company, www.mckinsey.com/~media/mckinsey/dotcom/client_service/high%20tech/pdfs/offline_and_falling_behind_full_report.ashx.

OCDE (2013a), "Mobile Handset Acquisition Models", documents de travail de l'OCDE sur l'économie numérique, n° 224, éditions OCDE, Paris. DOI: dx.doi.org/10.1787/5k43n203mlbr-en

OCDE (2013b), "Cadre d'évaluation de la compréhension de l'écrit", dans PISA 2012 Assessment and Analytical Framework: Mathematics, Reading, Science, Problem Solving and Financial Literacy, éditions OCDE, Paris. DOI: dx.doi.org/10.1787/9789264190511-4-en.

OCDE (2015), *Students, Computers and Learning: Making the Connection*, éditions OCDE, Paris. DOI: dx.doi.org/10.1787/9789264239555-en.

OCDE (2016), "Les élèves favorisés et défavorisés utilisent-ils Internet différemment?", PISA à la loupe, n° 64, éditions OCDE, Paris. DOI: dx.doi.org/10.1787/5jl8zq6hw43-en.

ONU (2016), "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030", A/RES/70/1, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E.

NOTES

1. Le présent chapitre est basé sur les données et analyses du rapport Mesurer la société de l'information 2016 de l'UIT et sur les données de la base de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.
2. L'indicateur utilisé pour suivre la réalisation de l'ODD 9c est la "proportion de la population couverte par un réseau mobile, par technologie". Cela peut être considéré comme un indicateur minimum de l'accès aux TIC dans la mesure où un tel réseau permet aux gens de s'abonner à des services mobiles cellulaires et de les utiliser. En incluant une ventilation "par technologie", l'indicateur offre une certaine flexibilité s'agissant des évolutions technologiques. À mesure que les technologies évoluent et qu'un nombre croissant de pays déploient et commercialisent des réseaux mobiles à large bande plus avancés (4G, 5G, etc.), l'indicateur pourra traduire et appréhender ces faits nouveaux.
3. Parmi les 48 PMA, 9 sont des petits pays en développement insulaires et 17 sont des PDSL.
4. Pour plus de renseignements sur les points d'échange Internet, voir: www.datacentermap.com/ixps.html, https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Internet_exchange_points_by_size et www.telegeography.com/telecom-resources/internet-exchange-map/.
5. Pour surveiller les prix des services fixes à large bande, l'UIT utilise le "sous-panier de la large bande fixe": le prix d'un abonnement mensuel à un service fixe à large bande d'entrée de gamme. Ce prix est calculé en pourcentage du RNB mensuel moyen par habitant dans le pays concerné, et exprimé également en dollars EU et en dollars EU PPA. Pour des raisons de comparabilité, le sous-panier "large bande fixe" est basé sur une consommation mensuelle de données d'au moins 1 gigabyte (GB). Dans le cas des offres qui limitent la quantité mensuelle de données transférées en fixant des plafonds de volume de données inférieurs à 1 GB, le coût des bytes supplémentaires est ajouté au sous-panier. Le débit minimum d'une connexion à large bande est de 256 kbit/s.
6. Il convient de noter qu'en 2014, le prix des services fixes à large bande a chuté dans six PMA, stagné dans plus de la moitié des PMA, légèrement augmenté dans deux PMA et fortement augmenté dans deux PMA (Ouganda et Rwanda). Les prix élevés enregistrés dans ces 2 derniers pays ont eu une incidence notable sur la moyenne, en particulier parce que des données complètes sur les prix pour la période 2008-2015 sont disponibles seulement pour 25 PMA. Dans les PMA restants, il n'y avait pas de services à large bande fixes disponibles ou ces derniers n'avaient pas fait l'objet de publicité pendant cette période. En 2015, les prix sont restés élevés en Ouganda, mais ont considérablement baissé au Rwanda ainsi que dans plusieurs autres pays, y compris la Zambie et le Mali.
7. La seule exception était la Guinée équatoriale, riche en pétrole, où les dépenses de consommation finale des ménages s'élevaient à 272 dollars EU par habitant et par mois en 2015. L'indicateur "dépenses de consommation finale des ménages" est produit dans le contexte des comptes nationaux et ne reflète donc pas les inégalités de revenu et de consommation. Par conséquent, en fonction de la répartition revenu/consommation au sein de la population, la richesse économique effective de la plupart des ménages peut se révéler bien plus faible que la valeur moyenne dérivée des comptes nationaux. Les données tirées des études relatives au revenu et aux dépenses des ménages sont des indicateurs plus efficaces pour mesurer la richesse économique des ménages, mais la disponibilité des données est limitée dans les pays en développement. Pour davantage de renseignements, voir (UIT, 2014), pages 140 à 146.
8. Mesuré selon les dépenses de consommation finale des ménages par habitant, le niveau de revenu est sept fois plus élevé en Irlande qu'en Guinée équatoriale, le PMA affichant les dépenses de consommation finale des ménages par habitant les plus élevées (parmi tous les pays pour lesquels des données sont disponibles).

9. Sur les 44 PMA pour lesquels on dispose de données sur les prix des services fixes à large bande en 2015, 37 affichaient un taux de pénétration de la large bande fixe inférieur à un abonnement pour 100 habitants. Le Bangladesh et le Bhoutan comptaient respectivement 2,4 et 3,6 abonnements à des services fixes à large bande pour 100 habitants.
10. Au Burundi, CBINET offre des ratios de contention pour les services ADSL de 1:4. Dans la plupart des pays, les ratios de contention pour les offres communes de services à large bande fixes destinées aux clients résidentiels sont d'environ 1:15.
11. Pour suivre les prix de la large bande mobile, l'UIT collecte des données sur a) les offres prépayées de services à large bande mobiles par combiné incluant 500 MB de données par mois et b) les offres postpayées de services à large bande mobiles par ordinateur incluant 1 GB de données par mois. L'offre sélectionnée dans chaque pays pour chaque service n'est pas nécessairement celle dont le plafond est le plus proche de 500 MB ou 1 GB, mais l'offre de l'opérateur dominant qui affiche le prix le plus bas tout en incluant un minimum de 500 MB/1 GB. La période de validité considérée pour les offres est de 30 jours ou 4 semaines.
12. La définition d'"ordinateur" donnée par l'UIT inclut les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables et les tablettes (ou les dispositifs de poche similaires). Les smartphones ne sont pas considérés comme des ordinateurs.
13. L'utilisation "en déplacement" désigne l'utilisation d'Internet via un téléphone mobile-cellulaire ou d'autres dispositifs d'accès mobile, par exemple, un ordinateur portable, une tablette ou un autre dispositif de poche. Pour les pays en développement, elle fait référence à l'utilisation d'Internet via les dispositifs susmentionnés connectés à un réseau de téléphonie mobile lorsque le lieu d'utilisation n'est pas le "domicile", le "lieu de travail", le "lieu d'étude", le "domicile d'un autre particulier" et les "points d'accès communautaires et payants". Pour les pays européens, elle fait référence à l'utilisation d'Internet via les dispositifs susmentionnés "en dehors du domicile et du lieu de travail". Pour plus de renseignements sur les définitions de l'utilisation d'Internet par lieu d'utilisation, voir la page 62 du Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies, édition 2014, disponible à l'adresse suivante: www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/manual2014.aspx.
14. Dans les évaluations PISA 2009 et 2012, l'OCDE a évalué séparément la lecture de médias numériques et la lecture de texte imprimé (OCDE, 2013b).

CHAPITRE 6

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Contribution de la Banque mondiale

Résumé: Pour de nombreux gouvernements, exploiter au mieux le commerce électronique afin de créer des possibilités de croissance économique, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté est une priorité. Pour renforcer la compétitivité du commerce électronique, il est nécessaire de comprendre les divers éléments de l'environnement du commerce électronique, depuis les éléments fondamentaux de la connectivité aux conditions préalables essentielles, en tant que point de départ des réformes et de l'Aide pour le commerce. Ce chapitre étudie les principales raisons faisant que le commerce électronique est important pour la participation des pays en développement aux échanges. Il examine les éléments clés de l'environnement du commerce électronique, y compris les éléments fondamentaux de la connectivité, ainsi que les conditions favorisant le commerce électronique, avec des exemples de projets de la Banque mondiale. Le chapitre présente une nouvelle approche dirigée par la Banque mondiale pour évaluer l'environnement du commerce électronique au niveau national, dans le but d'aider les gouvernements des pays en développement à entreprendre des réformes et à désigner les domaines prioritaires pour l'assistance apportée par la Banque mondiale et d'autres partenaires.

INTRODUCTION

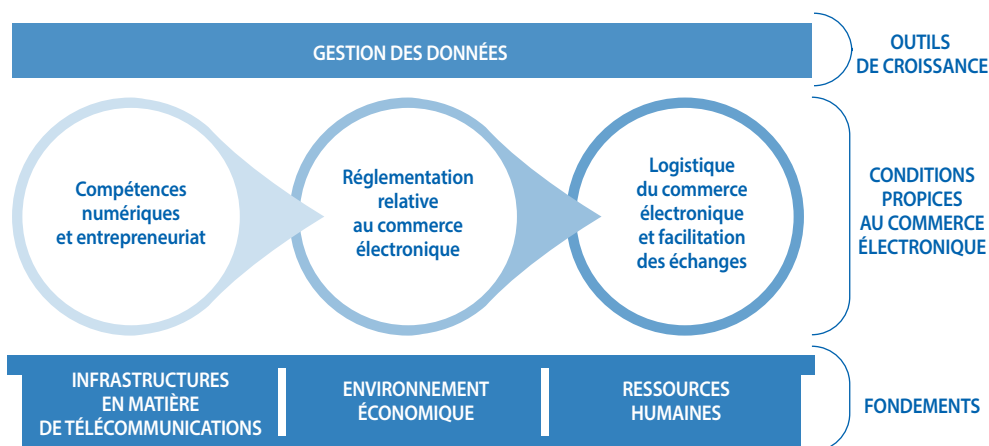
Pour de nombreux gouvernements, exploiter au mieux le commerce électronique¹ afin de créer des possibilités de croissance économique, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté est une priorité. Le développement du commerce électronique donne lieu à de nouvelles possibilités de participation aux échanges, mais il soulève aussi de nouvelles difficultés pour les gouvernements souhaitant renforcer la compétitivité de ce type de commerce. Il faut pour ce faire comprendre les éléments constitutifs de l'environnement du commerce électronique, allant des éléments fondamentaux de la connectivité aux conditions préalables essentielles, en tant que point de départ des réformes et de l'Aide pour le commerce.

Ce chapitre étudie les principales raisons faisant que le commerce électronique est important pour la participation des pays en développement aux échanges. La première section du chapitre contient des détails concernant les éléments centraux de l'environnement du commerce électronique, y compris les bases de la connectivité et les conditions favorisant le commerce électronique, avec des exemples de projets de la Banque mondiale. La seconde section présente une nouvelle approche dirigée par la Banque mondiale pour évaluer l'environnement du commerce électronique au niveau national, dans le but d'aider les gouvernements des pays en développement à entreprendre des réformes et à désigner les domaines prioritaires pour l'assistance apportée par la Banque mondiale et d'autres partenaires.

L'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE DEVRAIT GÉNÉRALEMENT SOUTENIR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE²

Un environnement propice au commerce électronique exige, de manière générale, un environnement favorable à l'économie numérique, dans lequel les entreprises et les consommateurs peuvent tirer parti des technologies numériques pour améliorer la compétitivité et accroître le bien-être économique. L'économie numérique repose sur une infrastructure de télécommunications moderne, des conditions propices aux investissements nationaux et étrangers, et une population informée qui peut participer et contribuer à la société de l'information.

Figure 6.1. Composantes de base de l'environnement du commerce électronique



Source: Banque mondiale.

Le commerce électronique, en tant que composante de l'économie numérique, exige aussi des conditions favorables spécifiques reposant sur ces fondements: esprit d'entreprise, compétences informatiques, mais aussi présence d'un cadre réglementaire solide régissant certains aspects complexes tels que la documentation, les signatures et les flux de données numériques. Les entreprises ont aussi besoin de systèmes efficaces de facilitation des échanges et de

logistique adaptés aux modes de livraison propres au commerce électronique. Enfin, pour tirer pleinement parti des avantages de ce dernier, il faut pouvoir considérer les données comme un outil de croissance, même si cela n'est pas traité en détail dans ce chapitre. La figure 6.1 fait apparaître ces composantes de bases de l'environnement du commerce électronique.

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE REPOSE SUR LES INFRASTRUCTURES, UN BON ENVIRONNEMENT COMMERCIAL ET LES RESSOURCES HUMAINES

Les bases sur lesquelles repose le commerce électronique sont constituées de trois composantes principales: 1) des infrastructures de télécommunications modernes et fiables d'un coût abordable; 2) un environnement économique ouvert, transparent et prévisible; et 3) la disponibilité de ressources humaines hautement qualifiées. Ces composantes ne sont pas seulement les bases du commerce électronique. Elles sont également des éléments incontournables d'une économie numérique moderne capable de soutenir non seulement le commerce international en expansion mais aussi d'autres aspects essentiels de la croissance économique, tels que l'augmentation de la productivité des entreprises et l'inclusion sociale, notamment en facilitant la fourniture des services publics.³

Infrastructures de télécommunications

À l'échelle mondiale, le premier obstacle à l'expansion du commerce électronique est le manque d'accès à la connectivité numérique. Comme cela est indiqué dans l'édition 2016 du *Rapport sur le développement dans le monde*, pour la majorité de la population mondiale, la révolution numérique n'est pas encore une réalité. Environ 15% seulement des gens peuvent se permettre un accès à l'Internet haut débit. Les téléphones mobiles, dont disposent près de quatre cinquièmes de la population mondiale, constituent le principal mode d'accès à Internet dans les pays en développement. Mais même ainsi, près de 2 milliards de personnes ne possèdent pas de téléphone mobile et près de 60% de la population mondiale n'a pas accès à l'Internet. Rendre Internet accessible à tous à un coût abordable devrait être une priorité mondiale. La mission non achevée consistant à donner à tous un accès à Internet – l'une des cibles des objectifs de développement durable (ODD) – peut être remplie grâce à une combinaison judicieuse de concurrence sur le marché, de partenariats public privé et de réglementation efficace des secteurs Internet et des télécommunications (Banque mondiale, 2016a).

L'assistance internationale au développement s'est avérée être un outil précieux pour soutenir le développement des infrastructures de télécommunications dans les pays en développement. L'Aide pour le commerce à l'appui de la connectivité numérique représente entre 650 millions et 700 millions de dollars EU en moyenne chaque année. La plus grande partie de ce soutien (35%) est affectée au financement de projets de télécommunications, suivi par les investissements dans les technologies de l'information et des télécommunications (TIC) (24%), dans les politiques et la gestion (17%), et enfin dans la recherche développement (10%). L'édition 2017 de l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce indique que la demande de soutien à la connectivité au titre de l'Aide pour le commerce est en progression et devrait continuer de croître. Parmi les donateurs, onze participants ont souligné la croissance considérable de la demande dans ce domaine au cours des cinq dernières années. Sur les 41 donateurs participants, 31 prévoient une augmentation de la demande de la part des pays partenaires ainsi que des partenaires régionaux. Cette prévision semble fondée: 57 des 63 gouvernements des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) ayant participé à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce escomptaient qu'une assistance serait nécessaire dans l'avenir pour atteindre leurs objectifs stratégiques en matière de commerce électronique. L'exercice a aussi mis en lumière l'engagement du secteur privé sur plusieurs fronts dans le domaine du commerce électronique, et dans le développement des TIC de manière plus générale. Les cas d'expérience présentés par les pays partenaires et les donateurs dans le cadre de l'exercice indiquaient une collaboration notable entre les secteurs public et privé. Parmi les donateurs, 54% ont déclaré qu'ils travaillaient avec le secteur privé afin de soutenir le développement du commerce électronique dans les pays et régions partenaires.

Il est important de signaler que l'aide au développement joue un rôle de catalyseur essentiel pour les investissements privés dans la connectivité, étant donné que les projets infrastructurels à grande échelle exigent souvent la participation des secteurs public et privé, notamment sous la forme d'investissements dans les infrastructures ainsi que de réformes de l'environnement réglementaire. Cela est illustré par des exemples de projets faisant intervenir la Banque mondiale en Afrique et dans les îles du Pacifique:

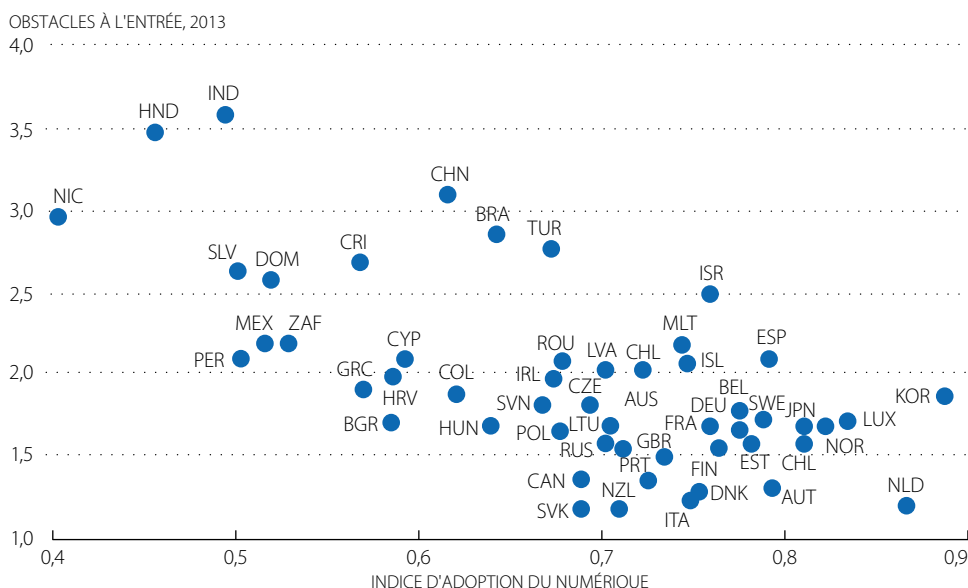
- La Banque mondiale a soutenu un projet régional d'infrastructures de communication en Afrique dans le cadre d'une série de projets lancés en 2007. Avec la Société financière internationale (SFI), elle a mis au point le système de câble sous-marin d'Afrique de l'Est (EASSy), démontrant que les approches des secteurs public et privé sont toutes deux nécessaires au développement de l'infrastructure des TIC. Deux projets mettent en avant cette nécessité. Le premier est un programme de la Banque mondiale de 424 millions de dollars EU destiné à améliorer l'environnement propice aux réseaux terrestres de télécommunications et leur intégration régionale grâce au financement de partenariats public-privé et d'achats de capacité large bande. Le second était un investissement de 240 millions de dollars EU, par le biais de la SFI, dans le câble sous-marin EASSy, destiné à connecter la côte est de l'Afrique (de l'Afrique du Sud au Soudan) à l'Asie et l'Europe. Ces projets ont contribué à réduire de 90% les prix fixes de gros en Afrique de l'Est. Au Kenya, cela a aidé à accroître le nombre d'internautes, qui ont atteint 14 millions en 2012, contre 2 millions en 2007. Des approches similaires sont engagées dans d'autres parties d'Afrique, rassemblant les secteurs public et privé autour d'investissements dans l'infrastructure tout en appuyant les réformes réglementaires nécessaires pour un environnement concurrentiel dans les services liés aux TIC.
- En Asie du Sud-Est, la Banque mondiale soutient le développement du secteur des TIC au Myanmar au moyen de la création d'un environnement politique, réglementaire et juridique propice à un marché des télécommunications compétitif. Au début de 2013, la Banque mondiale, en collaboration avec le Service de conseil sur les infrastructures publiques et privées (PPIAF), a fourni une assistance au Département des postes et des télécommunications du Myanmar pour mettre en place un cadre réglementaire destiné à favoriser la libéralisation du marché des télécommunications. Le PPIAF a également aidé ce département à mettre au point une feuille de route pour le secteur opérationnel ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre un cadre réglementaire. Enfin, le PPIAF a travaillé en vue d'accroître la capacité technique et administrative du Département des postes et des télécommunications à gérer le processus de réforme. Ces travaux étaient soutenus par un financement de l'Association internationale de développement (IDA), sous la forme d'un crédit de 31,4 millions de dollars EU. L'assistance de la Banque mondiale et du PPIAF ont permis de finaliser les réglementations clés, fournissant une base juridique pour la mise en œuvre de la libéralisation du secteur. Grâce au cadre réglementaire et aux initiatives de renforcement des capacités en place, le Département des postes et des télécommunications a lancé un processus d'appel à la concurrence transparent pour l'octroi de licences aux soumissionnaires sélectionnés. Telenor (Norvège) et Ooredoo (Qatar) ont obtenu leur licence en janvier 2014 et lancé des services commerciaux plus tard la même année, avec plus d'1 milliard de dollars EU d'investissements prévus pour le développement des infrastructures. Cela a contribué à la réduction spectaculaire du coût des cartes SIM – de 300 dollars EU en 2012 à 1,50 dollar EU en 2015 – et a placé la technologie mobile à la portée de la majorité de la population.

Environnement économique

Un environnement économique favorable, fondé sur des politiques transparentes valorisant la concurrence, est nécessaire pour le commerce électronique et l'économie numérique plus généralement. Les lois et réglementations qui facilitent la création d'entreprises et leur fermeture, ainsi qu'un régime de libre-échange qui ouvre les entreprises à la concurrence étrangère et aux investissements, jouent un rôle fondamental pour leur permettre d'accéder aux technologies numériques et de les utiliser pour renforcer la compétitivité.

Les obstacles à l'accès aux marchés ainsi que la concurrence intérieure et étrangère réduisent les incitations des entreprises à investir dans les technologies numériques ou dans les compétences complémentaires et la réorganisation (figure 6.2). Sans pression concurrentielle, les entreprises privées ne sont pas incitées à investir dans des nouvelles technologies risquées ou coûteuses (Banque mondiale, 2016a). Afin de profiter pleinement du potentiel de croissance de la mondialisation numérique, les pays doivent cultiver un environnement économique sain, qui nourrit les jeunes entreprises, laisse les sociétés peu performantes fermer, garantit l'application de règles uniformes à tous et établit un cadre juridique solide pour la propriété intellectuelle et les droits connexes. Il existe une corrélation négative entre la présence d'obstacles réglementaires à l'entrée sur le marché des services – tels qu'indiqués dans la réglementation des marchés de produits de l'OCDE – et les investissements des entreprises dans les technologies numériques (figure 6.3). Cela veut dire que la réduction des obstacles à l'entrée sur le marché des services pourrait faciliter les investissements des entreprises dans la technologie.

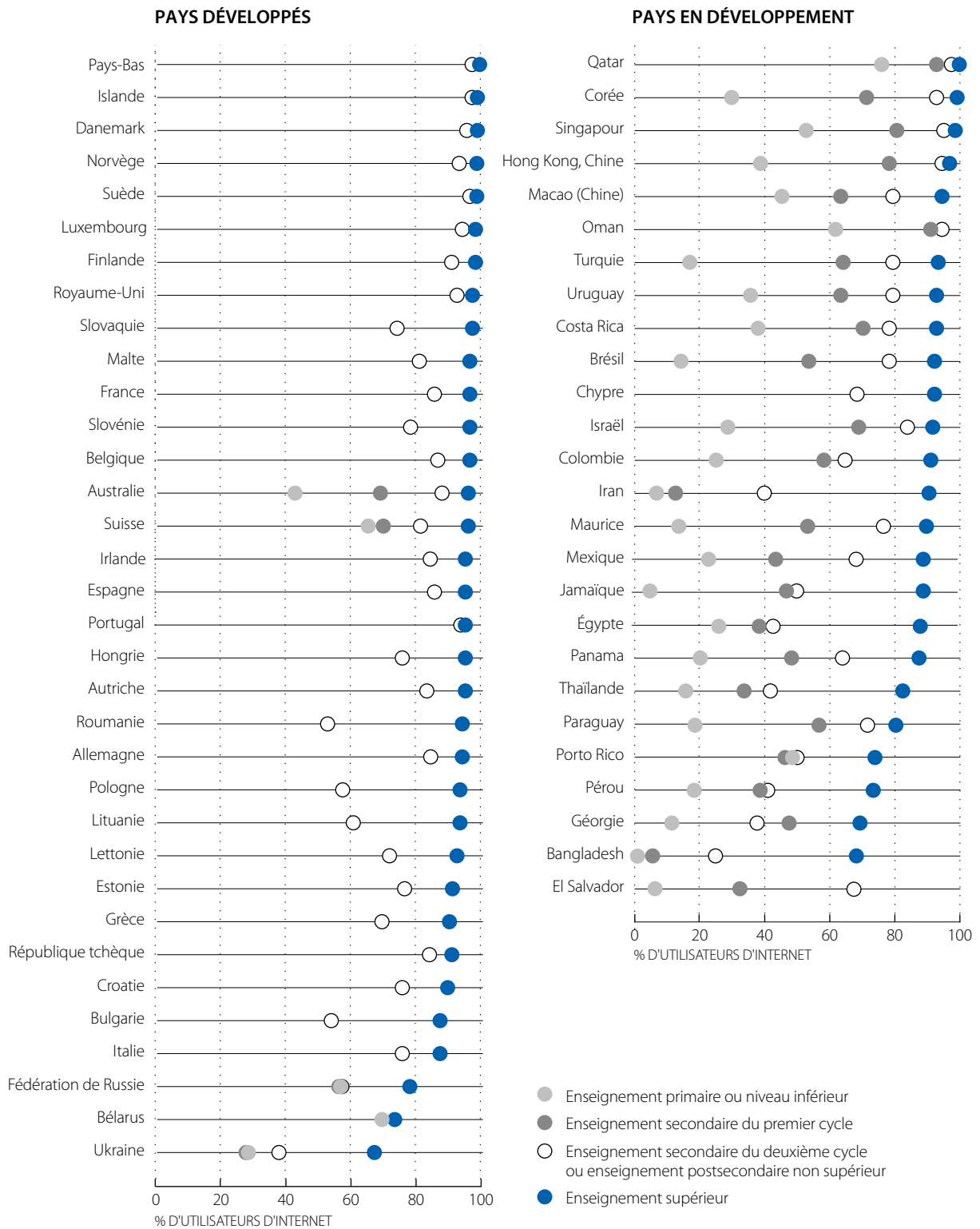
Figure 6.2. Restrictions dans le secteur des services et utilisation des technologies de l'information par les entreprises



Note: L'axe des ordonnées montre les obstacles à l'entrée sur le marché des services, sous-indice de la réglementation des marchés de produits (RMP). L'indice RMP est disponible pour 47 pays de l'OCDE et grands pays en développement, ainsi que pour 8 pays d'Amérique latine plus petits. L'axe des abscisses montre l'indice d'adoption du numérique, tel qu'il a été calculé pour l'édition 2016 du *Rapport sur le développement dans le monde*.

Source: OCDE (2017), "Réglementation globale", Statistiques de l'OCDE concernant la réglementation des marchés de produits (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00593-fr>; Banque mondiale (2016b), "Indice d'adoption du numérique", *Rapport sur le développement dans le monde 2016: Les dividendes du numérique* (base de données), www.worldbank.org/en/publication/wdr2016.

Figure 6.3. Part des individus utilisant l'Internet, par niveau d'éducation



Source: UIT (2016), *Mesurer la société de l'information*, édition 2016

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526538>

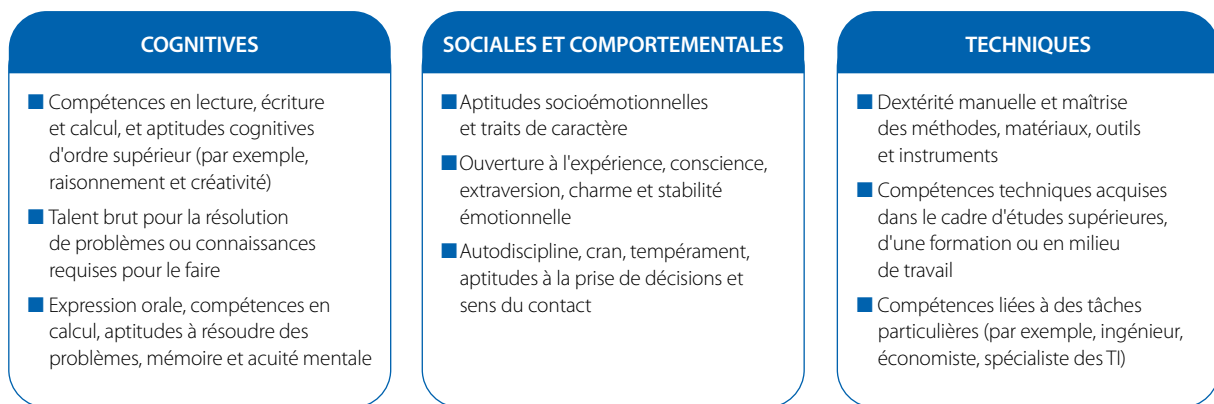
Ressources humaines

L'éducation est un élément central de toute économie moderne compétitive. Les technologies numériques facilitent l'accès aux marchés éloignés et crée des possibilités même sur les marchés locaux et traditionnels, mais seulement pour une population qualifiée qui peut travailler avec les technologies numériques et les adapter à ses besoins. En réalité, l'éducation semble être l'un des indicateurs les plus importants pour déterminer si les personnes utilisent ou non Internet. Dans la plupart des pays développés, l'usage d'Internet est pratiquement généralisé chez les personnes ayant poursuivi des études supérieures, mais une grande partie des citoyens qui ont un niveau d'instruction plus faible ne sont pas encore connectés, malgré un accès similaire aux infrastructures et aux services (figure 6.3).

Pourtant, les systèmes éducatifs de nombreux pays, y compris de pays à revenu intermédiaire, ne suffisent pas à enseigner les connaissances de base, notamment en matière de lecture, d'écriture et de calcul, à tous les citoyens, sur une base universelle. Par exemple, dans des pays comme l'Albanie, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, la Malaisie et le Pérou, plus de la moitié des personnes de 15 ans sont des analphabètes fonctionnels (Banque mondiale, 2016a).

Des types spécifiques de compétences sont aussi pertinents pour le commerce électronique, notamment des compétences cognitives de base, des aptitudes sociales et comportementales et des compétences techniques. Les compétences cognitives de base associées à l'"ancienne économie", notamment la capacité à lire, écrire, compter et résoudre des problèmes en se basant sur ses connaissances ainsi que l'expression orale et l'agilité mentale, restent indispensables dans la société de l'information. En outre, des aptitudes sociales et comportementales sont nécessaires pour participer aux marchés du travail modernes, notamment la créativité, la capacité à travailler en équipe, l'aptitude à résoudre des problèmes et la pensée critique dans des environnements en constante évolution. La figure 6.4 résume la panoplie fondamentale de compétences cognitives, sociales et techniques qui donnent les bases les plus pertinentes pour participer au commerce électronique.

Figure 6.4. Compétences essentielles pour l'environnement du commerce électronique



Source: Banque mondiale (2016a), *Rapport sur le développement dans le monde 2016: Les dividendes du numérique*, adapté de: Banque mondiale (2014), *STEP skills measurement surveys: innovative tools for assessing skills*.

Conditions propices au commerce électronique

Une fois les bases d'une économie numérique moderne établies, un certain nombre de conditions spécifiques propices au commerce électronique sont également nécessaires. Les compétences et l'esprit d'entreprise exigés pour créer une société numérique font souvent défaut, même lorsque l'éducation et les compétences de base sont bien présentes. En outre, l'environnement juridique et réglementaire peut soutenir le commerce en ligne, mais il peut aussi créer des obstacles formels et informels qui entravent l'économie numérique, par exemple en restreignant les moyens de paiement électronique ou en introduisant des obstacles réglementaires aux flux d'information. Lorsque le commerce

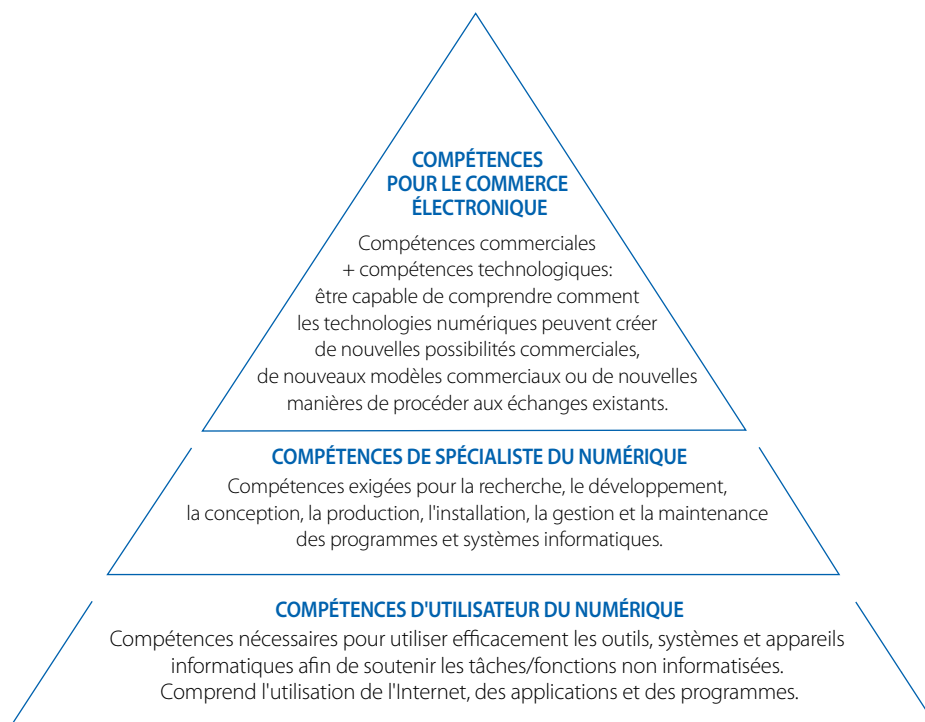
électronique passe par le mouvement transfrontières des marchandises physiques, il est essentiel de pouvoir compter sur des services de transport et de logistique fiables afin de garantir que les marchandises échangées passent de l'entrepôt du négociant au consommateur à l'étranger. Enfin, pour tirer pleinement parti du commerce électronique et de l'économie numérique, il est nécessaire de pouvoir comprendre et traiter de grands volumes de données afin d'améliorer l'efficacité et d'adapter la réponse aux marchés pertinents.

Compétences numériques et entrepreneuriat

Pour tirer avantage du commerce électronique, les programmes d'enseignement modernes doivent être élargis afin d'inclure le développement des compétences et de l'entrepreneuriat pour les marchés numériques. Outre les aptitudes élémentaires – lecture, écriture et calcul –, les acteurs du commerce électronique doivent maîtriser les outils numériques et le développement d'entreprise, et pouvoir adapter leurs compétences cognitives, sociales et techniques à l'environnement économique numérique. Il existe trois grandes catégories de compétences numériques (figure 6.5), allant de basique à avancé, qui incluent ou combinent différentes compétences complémentaires.⁴

Pour assurer une participation aussi efficace que possible au commerce électronique, tous ces niveaux de compétences numériques sont nécessaires. Les consommateurs doivent posséder des compétences de base en tant qu'utilisateur afin de pouvoir se connecter et réaliser des transactions mobiles/en ligne. Des compétences spécialisées sont nécessaires pour mettre au point des applications, des sites Web et des plates-formes. Pour concevoir et proposer des produits, services et tâches en ligne, il faut posséder une combinaison de compétences techniques et autres (communication, conception, spécialisation dans telle ou telle activité). Enfin, l'e-leadership, capacité d'innovation et compétences commerciales sont nécessaires afin de créer de nouveaux modèles d'entreprises liés à et/ou basés sur différents types de commerce numérique; et d'innover en matière de marchés, de produits, de livraison, de processus et d'organisation.

Figure 6.5. La pyramide des compétences numériques



Notes: L'étage inférieur correspond aux utilisateurs d'outils numériques/informatiques; l'étage du milieu correspond aux fabricants d'outils numériques/informatiques; l'étage supérieur correspond à ceux qui appliquent, créent et inventent des modèles commerciaux innovants et des applications d'outils numériques/informatiques.

Source: Basé sur la Commission européenne (2004), van Welsum and Larvin (2012).

L'importance de certains de ces rôles et compétences évoluera au fil du temps. Par exemple, à mesure que la connectivité des produits et appareils continue de progresser (l'Internet des objets), le rôle des spécialistes des données prendra une importance centrale dans le fonctionnement de nombreuses entreprises. Ces fonctions exigeront également des compétences plus larges, combinant des aptitudes en matière d'analyse, d'informatique et d'architecture analytique à un sens aigu des affaires et des compétences de communication (vers l'étage suivant de la pyramide).

Cadre juridique et réglementaire

Le cadre juridique et réglementaire peut faciliter ou freiner le commerce électronique. Un cadre réglementaire fragile ou dépassé peut créer des obstacles directs au commerce électronique et empêcher le développement de l'environnement favorable nécessaire (par exemple, les obstacles au commerce des services qui touchent le commerce électronique). La mise en place d'un environnement juridique et réglementaire favorable passe par un effort coordonné couvrant tous les domaines afin d'empêcher les restrictions et de créer les conditions réglementaires favorables essentielles pour les négociants en ligne.

Encadré 6.1. Améliorer l'environnement pour les paiements en ligne

Un environnement réglementaire favorable est essentiel pour élargir l'accès aux paiements en ligne. Un important corpus de données et de recherches de la Banque mondiale aide à identifier les principales difficultés liées à la réforme des systèmes de paiement, notamment grâce à de grands projets de données tels que la base de données Global Findex et le Global Payment Systems Survey.

Avec l'assistance de la Banque mondiale, le Rwanda progresse rapidement vers la mise en place d'un système de paiement moderne à l'appui d'une économie en pleine croissance et d'un système financier plus inclusif. En février 2011, un système de transfert automatisé – infrastructure qui combine la gestion des transactions à haute valeur et de paiement de masse – a été mis en place. Les frais pour l'envoi d'argent au Rwanda – qui fut un temps le pays le plus coûteux au monde pour les envois de fonds internationaux – ont baissé de 7%, tombant de 19% en 2010 à 12% en 2014, en grande partie grâce à l'amélioration de l'infrastructure du système de paiement. En Indonésie, la Banque mondiale a soutenu la banque centrale du pays dans l'élaboration de politiques et la création d'un environnement réglementaire favorable à l'élargissement de l'accès aux services de paiement (par exemple: argent électronique, recours à des agents et transferts de fonds) dans le cadre de la réforme du système national de paiement.

Étant donné que les programmes d'aide publique concernent généralement des volumes importants, distribuer les bénéfices publics par voie électronique peut élargir les modes de réception de l'aide sociale à moindre coût; parallèlement, cela appuie aussi le développement des paiements en ligne. Par conséquent, l'accès aux services financiers est élargi et les dépenses engagées par le gouvernement au titre des programmes sont réduites. Au Mexique, le soutien apporté par la Banque mondiale à la banque de développement BANSEFI a aidé à créer un canal de distribution électronique pour Oportunidades, le programme national de transfert en espèces assorti de conditions, diminuant ainsi les coûts des transactions pour plus de six millions de ménages à faible revenu.

Source: Adapté de Banque mondiale (2017b), Project Examples on Payment Systems and Remittances, www.worldbank.org/en/topic/paymentsystemsremittances (Consulté le 22 mai 2017).

Un cadre réglementaire favorable est aussi capital pour encourager les consommateurs à avoir confiance dans les marchés numériques. Il peut prendre les formes suivantes:

- lois et réglementations pour les documents et signatures électroniques
- réglementations pour les paiements en ligne (encadré 6.1)
- mesures de protection des consommateurs, telles que la restriction des courriers indésirables, le droit de rétractation (les procédures de retour des produits achetés par voie électronique), et le règlement des litiges en ligne
- sécurité en ligne

- règles relatives à la responsabilité des intermédiaires, régissant la responsabilité juridique des plates-formes numériques en ce qui concerne les biens et services échangés par leurs utilisateurs
- réglementations concernant la vie privée et la protection des données, garantissant l'existence de sauvegardes raisonnables en ce qui concerne l'utilisation de renseignements personnels, notamment le consentement à l'utilisation par des tiers, et le "droit à l'oubli".

Toutefois, les réglementations peuvent aussi introduire des charges excessives ou des restrictions injustifiées. En particulier, les restrictions réglementaires concernant les flux de données peuvent avoir un effet dissuasif sur le commerce électronique. Par exemple, un rapport de McKinsey estime que la libre circulation des données peut entraîner des augmentations de la croissance du PIB comprises entre 250 et 450 milliards de dollars EU chaque année – ce qui équivaut approximativement au PIB de la Finlande ou de la Norvège (McKinsey Global Institute, 2014). Les plates-formes de commerce électronique, les systèmes informatiques en nuage et les transactions commerciales en ligne en général reposent sur la capacité des consommateurs et des négociants à échanger des renseignements entre pays. Les réglementations prescrivant le stockage des renseignements sur des serveurs locaux peuvent avoir pour effet d'empêcher certains types de transactions internationales ou de freiner l'utilisation de certaines technologies numériques, faisant ainsi obstacle au commerce électronique. D'un autre côté, un gouvernement peut craindre pour le respect de la vie privée de ses citoyens lorsque les renseignements échappent à son contrôle réglementaire. Le défi consiste à assurer la mise en place de politiques réglementaires qui favorisent la confiance dans le marché numérique tout en évitant les restrictions injustifiées du commerce international.

L'utilisation de normes internationales peut aider les gouvernements à trouver cet équilibre. Les réglementations intérieures concernant la confidentialité et la protection des données, par exemple, peuvent s'inspirer des normes internationales définies dans le Cadre du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) pour le respect de la confidentialité de 2005 et dans les Lignes directrices de l'OCDE régissant la protection de la vie privée, ainsi que des enseignements tirés de la mise en œuvre de la Directive de l'Union européenne sur la protection des données. De la même manière, la Recommandation de l'OCDE sur la protection du consommateur de 2016 se situe dans la ligne des normes internationalement reconnues en matière de protection des consommateurs en ligne. La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), de son côté, a mis au point des lois types pour les signatures et documents électroniques, qui visent à réduire les divergences de réglementations pour les négociants.

LOGISTIQUE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET FACILITATION DES ÉCHANGES

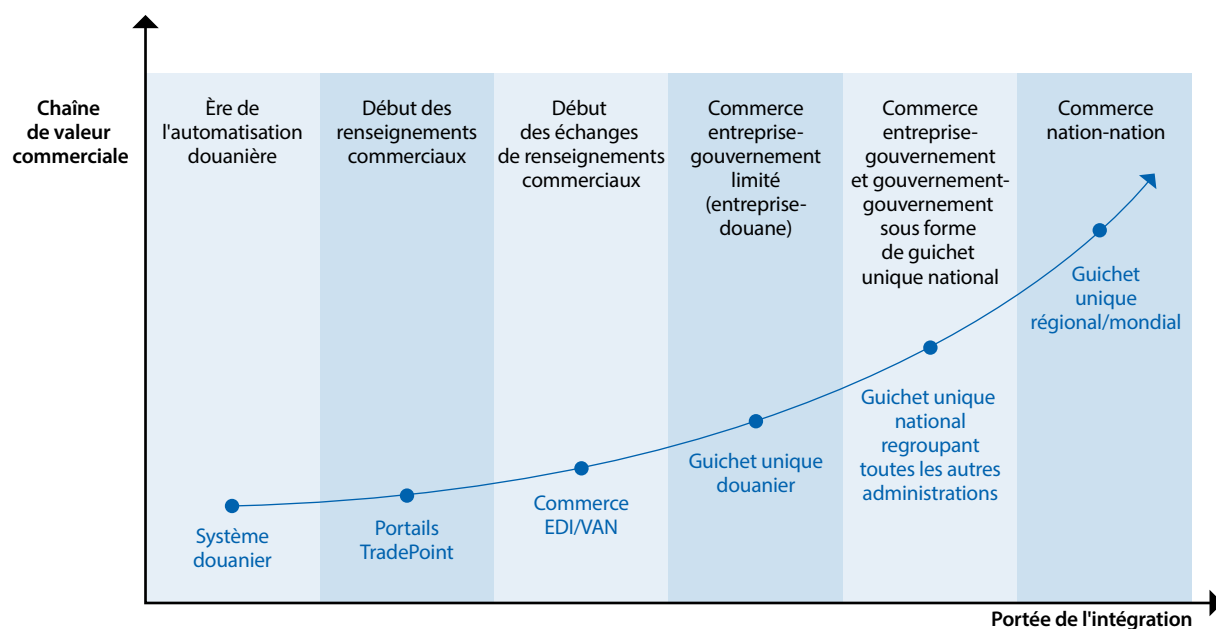
Même si le commerce électronique facilite les transactions internationales, les biens physiques achetés en ligne doivent toujours parcourir une certaine distance pour arriver jusqu'au consommateur. Le commerce électronique des marchandises n'est, en ce sens, qu'un exemple de plus d'échange international. Comme les autres marchandises, les produits vendus en ligne doivent être transportés et traverser des frontières; et comme c'est le cas avec le commerce traditionnel de marchandises, les produits du commerce électronique qui passent des frontières sont soumis à des droits de douane et à des procédures de gestion des frontières.

Toutefois, étant donné que le commerce électronique passe souvent par l'expédition de petites quantités de produits (et même, bien souvent, un seul produit) sous forme d'envois individuels, il comporte des difficultés supplémentaires par rapport au commerce traditionnel des marchandises, dans le cadre duquel les expéditions portent normalement sur de plus gros volumes. Dans les pays en développement, les coûts de transport et de logistique sont élevés en raison de l'insuffisance des infrastructures de transport, des coûts élevés liés au monopole de la fourniture de services et d'autres problèmes d'efficacité. Ces coûts sont particulièrement lourds pour les petites entreprises qui expédient des petits colis, lesquels sont caractéristiques du commerce électronique de marchandises entre entreprises et consommateurs. Étant donné la taille limitée des envois individuels, les petites et moyennes entreprises (PME) subissent des coûts fixes par colis (ou "par unité") plus élevés que les grands exportateurs qui expédient de grands volumes (Suominen, 2014).

L'importance de la croissance du commerce électronique oblige les organismes de réglementation à se pencher sur les difficultés pertinentes. Rien qu'en Europe, 4 milliards de colis ont été envoyés en 2014. Étant donné que le nombre d'expéditions, d'exportateurs et de destinataires explose, les dirigeants devront commencer à tenir compte de la pression exercée sur les systèmes de distribution et de ses conséquences sur les problèmes de circulation en milieu urbain, d'émissions, de fiabilité et de coûts, parmi tant d'autres éléments. Cela exigera une approche cohérente de la planification de la logistique urbaine, qui combine des mesures "douces" (par exemple des restrictions quant au poids, à la taille et aux émissions des véhicules, au zonage, aux horaires de conduite et de chargement/déchargement, etc.) et des mesures "dures" (création de places de stationnement supplémentaires, approches du développement des infrastructures passant par des partenariats public privé, zones logistiques, etc.)

Pour faire baisser les coûts à la frontière associés au commerce électronique des marchandises, il est nécessaire de renforcer l'efficacité de la facilitation des échanges: en d'autres termes, simplifier, harmoniser, normaliser et moderniser les procédures commerciales. La facilitation des échanges, qui vise à réduire les coûts des transactions commerciales à l'interface entre entreprises et gouvernement, est une priorité pour de nombreuses activités liées aux douanes (Grainger, 2007). Il est nécessaire de favoriser l'automatisation et de réduire les tensions dans les échanges transfrontières pour faire baisser les coûts du commerce et connecter les producteurs aux marchés et aux chaînes de valeur. Cela peut s'avérer particulièrement pertinent pour le commerce électronique des marchandises, en raison de l'importance de ces coûts pour une PME typique ou pour un commerçant donné participant au commerce électronique.

Figure 6.6. Étapes de l'automatisation de la facilitation des échanges



EDI/VAN = échange électronique de données/réseau à valeur ajoutée)

Source: Koh Tat Tsen (2011).

L'automatisation de la gestion des frontières s'accompagne de difficultés réglementaires et juridiques spécifiques dans les domaines qui régissent la relation entre le gouvernement et les commerçants. L'automatisation de la facilitation des échanges et de la logistique dans les pays en développement et dans les PMA exige de régler de nombreuses questions en rapport avec le régime à la frontière afin de faire baisser les coûts (figure 6.6). La première est le niveau d'automatisation dans les organismes commerciaux qui réglementent les échanges transfrontières. La deuxième question est l'interconnexion au sein de ces organismes et de leurs bureaux, entre les divers organismes et avec leurs

homologues des pays voisins, particulièrement lorsqu'il existe des communautés régionales et des unions douanières. La troisième est l'accès au réseau et la bande passante, qui est en lien avec l'infrastructure nationale en matière de télécommunications, dans la mesure où les frontières, bien que vitales, sont souvent hors réseau.⁵

La quatrième question est l'importance de régler les problèmes juridiques (voir la discussion ci-après) afin d'assurer un système de facilitation des échanges efficace. Enfin, le niveau de développement des entreprises, et en particulier des fournisseurs de services logistiques⁶, est essentiel pour leur permettre de tirer parti des évolutions électroniques. Les défis que pose l'accès aux TIC pour les PME et, dans de nombreux cas, pour les commerçants, et les capacités en la matière, doivent faire l'objet d'une attention particulière.

La communication de données sur les échanges par les entités commerciales aux gouvernements, ainsi que le traitement et le stockage de ces données dans des systèmes de transactions commerciales automatisés, posent un certain nombre de problèmes réglementaires. Si certains d'entre eux sont liés aux réglementations plus larges concernant les données et les transactions électroniques, comme cela est mentionné ci-dessus, un certain nombre d'autres préoccupations relatives aux réglementations concernent, précisément, l'automatisation des échanges, à savoir: conséquences juridiques de la présentation d'une déclaration unique à plusieurs organismes publics; appropriation et contrôle des données obtenues par les autorités gouvernementales; dispositions juridiques et réglementaires relatives aux droits d'accès aux systèmes de renseignements publics; et question de savoir si les examens tiennent compte des meilleures pratiques au titre de la Loi type de la CNUDCI sur le commerce électronique et de la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux, et d'accords internationaux comme le récent Accord sur la facilitation des échanges (AFE).

Si certaines de ces questions juridiques devront peut-être être abordées à un niveau macroéconomique, les réformes menées dans le cadre de la facilitation des échanges les met souvent en lumière en les replaçant dans un contexte spécifique, faisant ainsi ressortir la nécessité de s'attaquer au cadre juridique global, en particulier lors de la mise en œuvre de systèmes d'automatisation tels que les guichets uniques électroniques et les systèmes portuaires intégrés. Pour les pays en développement, mettre en place des cadres juridiques et réglementaires favorables exige également d'investir dans de nouveaux systèmes et mécanismes institutionnels qui, par exemple, permettent la gestion et l'archivage électroniques des fichiers, apportent une base et une sécurité juridique pour les messages électroniques; créent des entités et leur donnent compétence pour émettre des signatures électroniques; mettent en place des systèmes pour la protection des données; ou travaillent avec le secteur bancaire pour introduire l'utilisation des reçus et des avis de paiement électroniques.

DÉTERMINER LES ENJEUX AU NIVEAU NATIONAL EST UNE PRIORITÉ POUR L'AIDE POUR LE COMMERCE

Comme dans d'autres domaines du commerce, les gouvernements doivent avoir une vue d'ensemble claire des principaux défis auxquels ils sont confrontés et des domaines prioritaires de réforme afin de se coordonner en interne, d'échanger avec le secteur privé et d'autres parties prenantes et de chercher une aide au développement. Les facteurs de compétitivité du commerce électronique ont rarement fait l'objet d'analyses systématiques au niveau des pays, et l'Initiative Aide pour le commerce doit faire du renforcement de ces analyses une priorité dans les années à venir.

Afin de favoriser une meilleure élaboration des politiques et une aide pour le commerce plus ciblée, la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et d'autres organisations recueillant des données en lien avec le commerce électronique – y compris l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Union postale universelle (UPU) et le Forum économique mondial – ont mis au point un nouvel outil destiné à évaluer l'environnement commercial au niveau national. Il est à présent disponible en ligne sur les portails TCDATA360 et World Integrated Trade Solution de la Banque mondiale (tcdata360.worldbank.org et wits.worldbank.org respectivement).

Ce nouvel outil comprend une trentaine d'indicateurs regroupés sous les grandes rubriques suivantes de l'environnement du commerce électronique:

- infrastructure et services des TIC
- solutions de paiement
- logistique commerciale et facilitation des échanges
- préparation aux compétences en matière de commerce électronique
- cadres juridique et réglementaire
- accès au financement
- évaluation de la préparation au commerce électronique et formulation de stratégie.

Ces indicateurs peuvent aider à déterminer quelles sont les conditions essentielles qui favorisent le commerce électronique, notamment la connectivité et les compétences, ainsi que les cadres de réglementation et de politique qui touchent le commerce électronique. Ils sont disponibles pour un grand nombre de pays et permettent de réaliser des comparaisons au niveau international.

Pour élaborer des politiques solides fondées sur des données, il serait nécessaire de mettre ces indicateurs en relation avec des données concernant la mesure dans laquelle les différents pays participent au commerce électronique – par exemple, des statistiques relatives au commerce électronique entre entreprises et consommateurs, et à la part des ventes en ligne dans le total des ventes au détail. Actuellement, ces données n'existent que pour quelques douzaines de pays qui sont, à quelques exceptions près, des pays à revenu élevé. En outre, les renseignements existants sont très éparpillés et, dans certains cas, seulement disponibles auprès des fournisseurs du secteur privé. La mise au point de statistiques systématiques, comparables au niveau international et accessibles au public, en matière de commerce électronique constitue une priorité nouvelle et importante pour la communauté internationale des statistiques.

La disponibilité limitée des données concernant l'étendue du commerce électronique peut être compensée par des données commerciales publiques, y compris des données sur le commerce des services désagrégées le plus possible, afin d'illustrer de manière plus fidèle les transactions en ligne, et les données privées en lien avec les flux de données.

Même en l'absence de mesures précises du commerce électronique, les indicateurs disponibles concernant l'environnement propice au commerce électronique peuvent s'avérer utiles dans les travaux analytiques fondamentaux. Ils peuvent indiquer dans quel domaine un travail analytique plus poussé est nécessaire, aidant à identifier les besoins en matière de réformes commerciales clés pour la compétitivité dans le commerce électronique et soutenir la mise en œuvre de ces réformes. Ils peuvent aussi permettre de déterminer quelles sont les réformes cruciales dont la mise en œuvre peut être dirigée par les ministères du commerce, en tant que tremplin ou complément aux réformes plus vastes et complexes qui exigent des efforts de la part de tous les organismes gouvernementaux (et qui sont donc susceptibles de nécessiter plus de temps). Cela permet aussi de mettre en avant les domaines "non commerciaux" dans lesquels des réformes et programmes pourraient être nécessaires, notamment le développement des infrastructures ou des compétences.

Il est possible d'utiliser l'évaluation des indicateurs du commerce électronique disponibles, combinée à plusieurs panoplies d'outils analytiques qui ont été largement appliquées par la Banque mondiale, afin d'analyser, au niveau national, l'environnement commercial et les défis qu'il comporte, fournissant ainsi une base pour les réformes de politiques et les programmes mis en œuvre par la Banque mondiale et d'autres partenaires.

Ces panoplies d'outils comprennent les suivantes:

- *The Regulatory Assessment Toolkit* (<http://hdl.handle.net/10986/17255>), qui examine les réglementations touchant la compétitivité dans le secteur des services; il a été mis en œuvre dans sept pays, tant à l'échelle du secteur dans son ensemble qu'à des niveaux sectoriels spécifiques.

- *The Trade Competitiveness Diagnostic Toolkit* (<http://hdl.handle.net/10986/2248>), qui définit une approche modulaire pour déterminer et améliorer la compétitivité commerciale; il a été mis en œuvre dans plus de neuf pays.
- Approche fondée sur l'analyse des écarts dans le domaine de la facilitation des échanges, qui a été mise en œuvre par le Groupe de la Banque mondiale dans plus de 40 pays par le biais du Programme d'appui à la facilitation des échanges..

Si les évaluations des politiques en matière de commerce électronique contiendront, dans l'idéal, une analyse plus approfondie des principales questions politiques et réglementaires touchant l'environnement du commerce électronique, il sera plus ou moins facile d'obtenir des renseignements concernant les politiques et les réglementations. Par exemple, cela sera relativement simple dans le cas des politiques à la frontière appliquées aux échanges de marchandises en ligne, notamment en ce qui concerne les droits de douane sur le matériel informatique importé ou l'existence d'un régime *de minimis* applicable aux importations de marchandises. De la même manière, les données portant sur certains aspects des services, notamment les engagements pris dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ou d'accords de libre-échange (ALE) dans des secteurs liés au commerce électronique, sont relativement faciles à obtenir, alors qu'il est plus difficile de trouver les renseignements relatifs aux régimes appliqués. La situation la plus compliquée se trouve dans le domaine des politiques réglementaires intérieures touchant au commerce électronique. Comme cela a été mentionné plus haut, ces évaluations exigent souvent un examen plus approfondi des réglementations dans des domaines de politique sensibles, tels que la protection du consommateur et de la vie privée, ainsi que des évaluations de la manière dont ces réglementations sont appliquées en pratique par les organes de réglementation ainsi que par les tribunaux.

Ces examens devraient être menés sous la forme d'une analyse théorique ainsi que d'une collecte et validation des données au niveau national. L'analyse détaillée en résultant au niveau national permettrait aux décideurs d'évaluer leurs résultats en matière de commerce électronique et d'identifier les principaux défis liés à une participation accrue au commerce électronique mondial. Ce type d'analyse favorise une élaboration des politiques publiques plus cohérente. Au lieu de se concentrer sur des éléments spécifiques de l'environnement du commerce électronique de manière isolée, elle permet aux pays de mettre au point des stratégies en matière de commerce électronique qui rassemblent le large éventail d'intervenants gouvernementaux. Par exemple, la Malaisie a mis en place un conseil national pour le commerce électronique, présidé par le Ministère du commerce international et de l'industrie, qui rassemble 21 organismes gouvernementaux travaillant sur le commerce électronique. L'idée est de mettre en œuvre une stratégie nationale destinée à faire doubler la croissance du commerce électronique, d'environ 10% en 2016 à 20% en 2020. Bien évidemment, des mécanismes comme celui-ci doivent être soutenus par une mise en œuvre effective des réformes afin d'être efficaces, mais il est important d'avoir comme point de départ un mécanisme de coordination solide au sein du gouvernement et des données solides sur lesquelles s'appuyer pour prendre des décisions.

Outre le fait d'évaluer l'environnement du commerce électronique de manière plus systématique dans les pays en développement, il est important de parvenir à une meilleure compréhension des possibilités offertes par le commerce électronique aux pays à différents niveaux de développement. Cela est important pour corriger toute conception erronée selon laquelle les possibilités liées au commerce électronique n'existeraient que pour les économies avancées.

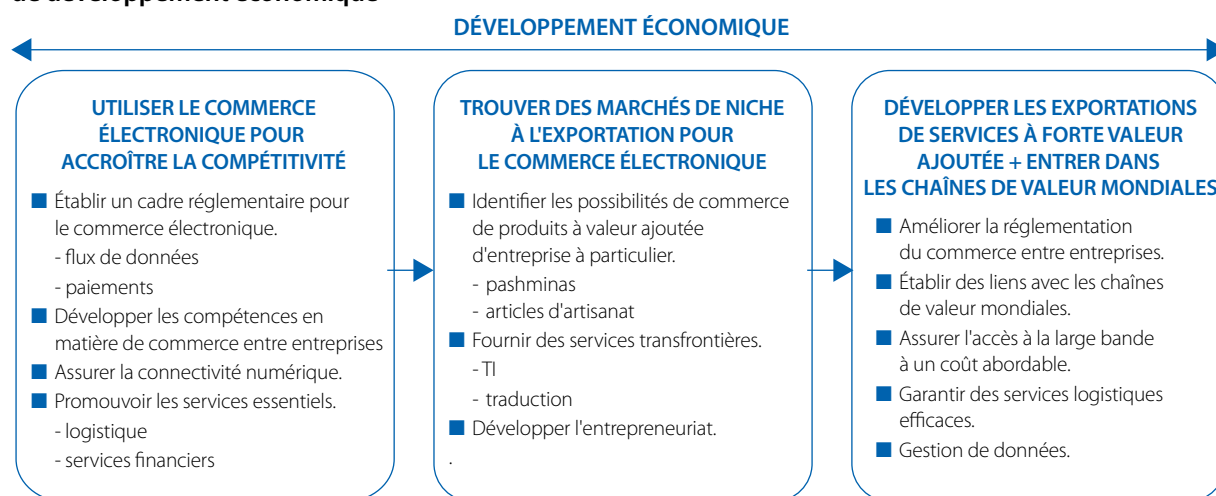
CONCLUSIONS

La forte croissance du commerce électronique crée de nombreuses possibilités pour les pays en développement. Premièrement, la baisse des coûts du commerce grâce au commerce électronique offre aux nouvelles entreprises et aux entrepreneurs des possibilités de participer au commerce et de pénétrer de nouveaux marchés. Elle peut aussi aider les personnes très pauvres à surmonter certaines contraintes qui empêchent de tirer parti au maximum des possibilités commerciales, bien que la pauvreté pose toujours de nombreux problèmes pour participer au commerce électronique et que les obstacles au commerce traditionnels restent importants.

Le secteur du commerce électronique en plein essor peut être un facteur de croissance économique, contribuant à l'expansion et à la diversification des exportations et favorisant l'inclusion en facilitant l'accès des PME aux marchés internationaux. Il est important de noter que ces avantages ne sont pas réservés aux leaders mondiaux de l'innovation et des technologies numériques; au contraire, ils sont à la portée de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique, et des industries d'un même pays, à différents stades de développement. La figure 6.7 présente de façon stylisée les gains que les économies à différents niveaux de développement peuvent retirer des différents types de commerce électronique, tels que résumés ci-après:

- D'abord, le commerce électronique peut accroître la compétitivité des pays, quel que soit leur niveau de développement, apportant des gains de productivité à tous les secteurs de l'économie, y compris les secteurs traditionnels comme l'agriculture, grâce à l'utilisation de services spécialisés échangés en ligne; ceux-ci vont de l'information sur les marchés et les conditions météorologiques aux outils d'analyse des sols et de gestion des stocks à distance.
- Ensuite, les pays en développement, et même les PMA, bénéficient de plus en plus du commerce électronique comme moyen de créer des niches pour des produits de valeur, vendus et livrés directement aux consommateurs dans le monde entier, comme les pashminas pakistanais ou les bijoux kenyans.
- Enfin, les économies plus avancées, ainsi que les industries des pays en développement mieux informées sur le commerce électronique, peuvent offrir des services interentreprises à haute valeur ajoutée permettant l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Figure 6.7. Modèle stylisé des avantages du commerce électronique, à différents niveaux de développement économique



Source: Banque mondiale.

Les pays à revenu élevé tout comme les pays à faible revenu ont de bonnes raisons de tenter de relever les nombreux défis du commerce électronique. Les lois et réglementations importantes pour le commerce électronique, notamment en matière de confidentialité, de protection des consommateurs ou de responsabilité intermédiaire, sont encore imprécises et ne sont pas appliquées de manière cohérente, même dans les pays à revenu élevé. Cela crée, par voie de conséquence, des incertitudes sur les marchés numériques internationaux. Les pays à tous les niveaux de développement sont toujours confrontés aux coûts élevés du commerce, qui pèsent de manière disproportionnée sur les envois électroniques. L'accès à la connectivité numérique et les solutions de paiement en ligne restent disparates et souvent inéquitable, en particulier dans les pays en développement. En outre, bon nombre de ces pays, en particulier les PMA, manquent sérieusement de compétences numériques, notamment de capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique.

Pour tirer parti des possibilités du commerce électronique, il faut bien comprendre les différents types de commerce électronique et disposer de meilleures données sur les flux de commerce électronique. Il faut aussi analyser en détail les facteurs de compétitivité dans le commerce électronique, y compris les bases de la connectivité et les conditions favorisant la participation au commerce électronique. Or les facteurs de compétitivité ont rarement fait l'objet d'analyses systématiques au niveau des pays, ce qui indique que la Banque mondiale et les autres partenaires de l'Initiative Aide pour le commerce devraient s'engager davantage dans ce domaine dans les années à venir. ■

RÉFÉRENCES

- Commission européenne (2004), "E-skills for Europe: Towards 2010 and Beyond" dans *The European E-Skills Forum Synthesis Report*.
- Grainger, A. (2007) "Customs and Trade Facilitation: From Concepts to Implementation", *World Customs Journal*, vol. 2, n° 1.
- Gramckow, H. P. et Ebeid O. (2016), "Establishing small claims courts and the impact on service delivery in the justice system", *Justice development note n° 9*, Groupe de la Banque mondiale, Washington (D.C.).
- Hoppe, M. et Newfarmer R. (2014), "Using Trade to Raise Incomes for the Next Generation", *Malawi Policy Note Series*, Banque mondiale, Washington (D.C.).
- UIT (2016), *Measuring the Information Society Report 2016*, Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/fr/ITU-D/Statistics/Pages/publications/mis2016.aspx.
- Koh Tat Tsen, J. (2011), "10 years of Single Window Implementation: Lessons learned for the future", document de synthèse pour la Global Trade Facilitation Conference 2011: Connecting International Trade, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, www.unece.org/fileadmin/DAM/trade/Trade_Facilitation_Forum/BkgrdDocs/TenYearsSingleWindow.pdf.
- Kunaka, C. (2011), *Logistics in Lagging Regions: Overcoming Local Barriers to Global Connectivity*, Banque mondiale, Washington (D.C.), <http://documents.worldbank.org/curated/en/516741468178736065/pdf/897290NWP0P132085290B00PUBLIC001421.pdf>.
- McKinsey Global Institute (2014), *Global flows in a digital age: How trade, finance, people, and data connect the world economy*, McKinsey & Company, www.mckinsey.com/business-functions/strategy-and-corporate-finance/our-insights/global-flows-in-a-digital-age.
- OCDE (2017), "Réglementation globale", Statistiques de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00593-fr>.
- Suominen, K. (2014), "Aid for eTrade: Accelerating the Global eCommerce Revolution", document de travail du Europe Program du CSIS, <http://csis.org/event/aid-e-trade-accelerating-global-e-commerce-revolution>.
- Van Welsum, D. et Lanvin B. (2012), "E-Leadership Skills – Vision Report", établi pour la Commission européenne, DG Entreprises et industrie, octobre 2012, <http://eskills-vision.eu/fileadmin/eSkillsVision/documents/Vision%20report.pdf>.
- Banque mondiale (2014), *STEP skills measurement surveys: innovative tools for assessing skills*, document de réflexion sur la protection sociale et le travail n° 1421, Groupe de la Banque mondiale, Washington (D.C.), <http://documents.worldbank.org/curated/en/516741468178736065/pdf/897290NWP0P132085290B00PUBLIC001421.pdf>.
- Banque mondiale (2016a), *World Development Report 2016: Digital Dividends* (Rapport sur le développement dans le monde 2016: les dividendes du numérique), Banque mondiale, Washington (D.C.).
- Banque mondiale (2016b), "Digital Adoption Index", *World Development Report 2016: Digital Dividends* (Rapport sur le développement dans le monde 2016: les dividendes du numérique) (base de données), www.worldbank.org/en/publication/wdr2016.
- Banque mondiale (2017a), "E-trade for Development. Opportunities, Challenges, and Policy Considerations for Developing Countries", Banque mondiale, Washington (D.C.).
- Banque mondiale (2017b), "Project Examples on Payment Systems and Remittances", <http://www.worldbank.org/en/topic/paymentsystemsremittances> (consulté le 22 mai 2017).

NOTES

1. Le terme "commerce électronique" désigne tous les types d'échanges de marchandises et de services (traditionnels et numériques) effectués au niveau international par voie électronique.
2. Cette section est tirée de la Banque mondiale (2017a).
3. Par exemple, dans le domaine de la justice (Gramckow et Ebeid, 2016).
4. La base de données du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) classe l'utilisation des ordinateurs/les compétences informatiques dans les catégories suivantes: utilisation simple de l'ordinateur, qui inclut des tâches basiques telles que la saisie de données ou la réception et l'envoi de courriers électroniques:
 - utilisation moyenne de l'ordinateur, à savoir traitement de texte, usage des feuilles de calcul et gestion de bases de données;
 - utilisation avancée de l'ordinateur, qui comprend la mise au point de logiciels ou la modification de jeux informatiques, la programmation ou l'entretien d'un réseau informatique.
5. Les équipements, en particulier l'électricité, sont aussi des facilitateurs essentiels. L'absence d'électricité est souvent l'une des principales raisons pour lesquelles une frontière est déconnectée.
6. La professionnalisation des fournisseurs de services logistiques et des courtiers en douane est souvent un facteur déterminant.

CHAPITRE 7

METTRE LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Contribution de la Conférence des Nations Unies sur le commerce
et le développement*

Résumé: *Au fur et à mesure que l'économie numérique se développe et touche de plus en plus d'activités commerciales, il est important d'examiner comment les politiques peuvent aider à mettre le commerce électronique au service du développement durable. Le présent chapitre examine dans quelle mesure les pays en développement peuvent participer à l'expansion du commerce électronique et en bénéficier. Il présente les estimations récentes de la valeur du commerce électronique mondial, identifie les possibilités et les défis qui lui sont liés, évalue la fracture du commerce électronique et examine dans quelle mesure les pays sont prêts à participer au commerce électronique. Enfin, il identifie les domaines clés de la politique publique qu'il faut prendre en compte dans les stratégies nationales en matière de commerce électronique et souligne la nécessité d'une plus grande concertation pour aider les pays en développement dans ce domaine. Il examine comment créer des synergies et élargir la portée des efforts faits par la communauté internationale pour permettre à davantage de pays de participer au commerce électronique et d'en tirer parti. En outre, il examine comment l'aide pour le commerce peut contribuer à renforcer la préparation des pays en développement au commerce électronique.*

INTRODUCTION

Comme point de départ de l'analyse, il convient d'examiner les tendances récentes du commerce électronique, qui mettent en lumière les principaux défis et possibilités liés au passage du commerce hors ligne au commerce en ligne.¹

Le commerce électronique évolue rapidement, mais les données sont rares

Le paysage du commerce électronique évolue rapidement surtout dans les pays en développement. Toutefois, l'absence de statistiques sur le commerce électronique est un obstacle majeur pour cartographier la pénétration du commerce électronique et pour en mesurer ses effets. Il n'existe pas de données officielles détaillées sur la valeur du commerce électronique aux niveaux national et international. Seuls quelques pays – développés pour la plupart – compilent actuellement des données sur les revenus provenant du commerce électronique. Très peu communiquent des données sur le commerce électronique transfrontières. On dispose généralement de plus de renseignements sur les transactions électroniques d'entreprise à entreprise (B2B) et d'entreprise à consommateur (B2C). Le présent chapitre fait aussi parfois référence aux transactions de consommateur à consommateur (C2C) et, dans une moindre mesure, aux transactions d'entreprise à gouvernement (B2G).

Encadré 7.1. Points de vue des pays partenaires sur la disponibilité des données sur le commerce électronique

"On a actuellement peu de données sur le commerce électronique et on manque aussi de capacités pour analyser les données disponibles." **Gambie**

"Ce type de renseignements n'est pas collecté pour l'instant." **Saint-Vincent-et-les Grenadines**

"Il n'y a aucune étude formelle sur le commerce électronique et les données qui s'y rapportent." **Sri Lanka**

"Les données douanières ne font pas de distinction entre les exportations et les importations réalisées de manière traditionnelle et celles qui sont effectuées par le biais du commerce électronique." **Yémen**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a compilé des données officielles sur les ventes B2C et B2B dans les principaux marchés en ligne en 2015 (CNUCED, 2017; tableau 7.1). Ces données montrent que le commerce électronique B2B et B2C au niveau mondial a atteint 25 300 milliards de dollars EU en 2015, soit une augmentation spectaculaire de 9 000 milliards de dollars EU par rapport à la valeur en 2013. Les ventes B2C se sont élevées à un peu plus de 2 900 milliards de dollars EU, soit un peu plus de 11% du montant global estimé dans le monde. Les ventes B2B ont atteint plus de 22 000 milliards de dollars EU, presque huit fois la valeur du commerce B2C. Pourtant, même si le commerce B2B représente la majeure partie du commerce électronique, le commerce B2C semble se développer plus rapidement (CNUCED, 2015).

En 2015, la Chine avait le plus grand marché de commerce électronique B2C, avec 617 milliards de dollars EU, suivie de près par les États-Unis, avec 612 milliards de dollars EU. Les États-Unis étaient cependant le leader des ventes B2B, avec plus de 6 000 milliards de dollars EU, loin devant le Japon (2 400 milliards de dollars EU). Dans les dix économies pour lesquelles on disposait de données sur le commerce électronique, les ventes en ligne représentaient plus du tiers du PIB total; au Japon et en Corée, elles représentaient bien plus de 50% du PIB.

Les renseignements disponibles suggèrent que le marché du commerce électronique s'est considérablement développé au cours des dix dernières années et que sa croissance se poursuit. Ces observations sont étayées par les estimations faites par des bureaux de consultants privés. Bien que le commerce électronique mondial soit toujours dominé par les pays développés, c'est dans les régions en développement, en particulier en Asie, que l'on observe la plus forte croissance.

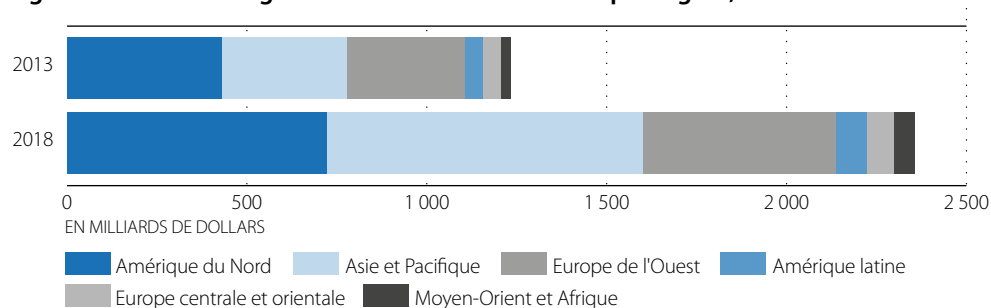
Tableau 7.1. Commerce électronique B2B et B2C dans dix grandes économies, 2015

Pays	Total		B2B market		Marché B2C
	Milliards de \$EU	% du PIB	Milliards de \$EU	% du commerce électronique total	Milliards de \$EU
1 États-Unis	7 055	39%	6 443	91%	612
2 Japon	2 495	60%	2 382	96%	114
3 Chine	1 991	18%	1 374	69%	617
4 Corée (Rép. de)	1 161	84%	1 113	96%	48
5 Allemagne (2014)	1 037	27%	944	91%	93
6 Royaume-Uni	845	30%	645	76%	200
7 France (2014)	661	23%	588	89%	73
8 Canada (2014)	470	26%	422	90%	48
9 Espagne	242	20%	217	90%	25
10 Australie	216	16%	188	87%	28
Total des dix pays ci-dessus	16 174	34%	14 317	89%	1 857
Total mondial	25 293		22 389		2 904

Notes: Les chiffres en italique sont des estimations. Les données manquantes ont été estimées sur la base de ratios moyens. Conversion en \$EU en utilisant le taux de change moyen annuel.

Sources: CNUCED (2017), *Ministers to discuss opportunities and challenges of e-commerce with Jack Ma, eBay, Jumia, Huawei, Etsy, PayPal, Vodafone and more.*

Les prévisions de croissance varient considérablement selon la méthode employée. D'après le cabinet de conseil eMarketer, le commerce électronique B2C devrait doubler et passer de 1 200 milliards de dollars EU en 2013 à 2 400 milliards de dollars EU en 2018 (figure 7.1). Les pays d'Asie et du Pacifique devraient enregistrer la croissance la plus rapide, avec une part de marché passant, selon les prévisions, de 28% en 2013 à 37% en 2018. Le Moyen-Orient et l'Afrique sont les seules autres régions dont la part du marché mondial devrait augmenter, passant de 2,2% à 2,5% pendant la même période. À l'inverse, la part combinée de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord devrait diminuer, de 61% à 53%. Ces estimations correspondent aux prévisions selon lesquelles le prochain milliard de consommateurs en ligne sera dans les pays en développement.²

Figure 7.1. Ventés en ligne B2C: Total mondial ventilé par région, 2013 et 2018

Notes: Les estimations tiennent compte des paramètres suivants: données publiées par d'autres cabinets d'études et organismes publics, examen des tendances historiques, chiffre d'affaires publié et estimé par les grandes entreprises de distribution en ligne, tendances de l'achat en ligne et situation macroéconomique. Les données tiennent compte des commandes de produits et de services, ainsi que des réservations au titre de voyages d'agrément et de voyages d'affaires non gérés faites sur Internet, tous appareils et modes de paiement confondus.

Source: CNUCED (2015), *Rapport sur l'économie de l'information 2015: Libérer le potentiel du commerce électronique pour les pays en développement*, sur la base des données de eMarketer, adresse consultée: www.emarketer.com (consulté le 1^{er} juillet 2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526557>

On observe la même tendance pour le nombre d'acheteurs en ligne. On estime qu'environ 1,1 milliard de personnes, soit 41% des internautes, ont effectué au moins un achat en ligne en 2013 dans le monde (tableau 7.2). Avec environ 460 millions de consommateurs en ligne, l'Asie et l'Océanie arrivent en première position (43%), l'effectif devant continuer à augmenter jusqu'en 2018. L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord viennent ensuite, puisque ces régions comptent respectivement 17% et 16% des acheteurs en ligne. Enfin, c'est au Moyen-Orient et en Afrique que cette activité devrait connaître la plus forte progression entre 2013 et 2018.

Tableau 7.2. Estimation du nombre d'acheteurs en ligne dans le monde, par région, 2013 et 2018

	Total (millions)		Progression 2013-18	Acheteurs en ligne en pourcentage:		
	2013	2018		du nombre total d'acheteurs en ligne dans le monde	de la	des
					population	internautes
			2013	2013	2013	
Asie et Océanie	460,3	782,4	70%	42,6%	14,9%	42,1%
Europe de l'Ouest	182,3	210,2	15%	16,9%	49,0%	64,0%
Amérique du Nord	172,3	203,8	18%	16,0%	59,7%	72,0%
Moyen-Orient et Afrique	93,6	170,6	82%	8,7%	7,1%	31,3%
Amérique latine	84,7	139,3	64%	7,8%	18,6%	28,2%
Europe centrale et orientale	86,4	117,4	36%	8,0%	24,1%	41,6%
Monde	1 079,6	1 623,7	50%	100,0%	15,2%	41,3%

Source: CNUCED (2016a), Indice du commerce électronique B2C 2016, données d'eMarketer, www.emarketer.com (consulté le 1er juillet 2014).

Dans la plupart des pays en développement et en transition, seule une proportion réduite des internautes effectue ses achats en ligne. Contrairement à ce qui se passe dans les réseaux sociaux, auxquels les pays en développement participent de façon relativement active, la proportion d'internautes effectuant leurs achats en ligne est généralement plus modeste dans ces pays que dans les pays développés (figure 7.2). Cela s'explique en partie par un pouvoir d'achat limité, mais aussi par d'autres facteurs, notamment une certaine méfiance, une offre limitée de produits (notamment en raison du manque de contenu dans les langues locales) et des services de livraison de qualité médiocre.

Encadré 7.2. Point de vue d'un pays partenaire sur l'utilisation du commerce électronique

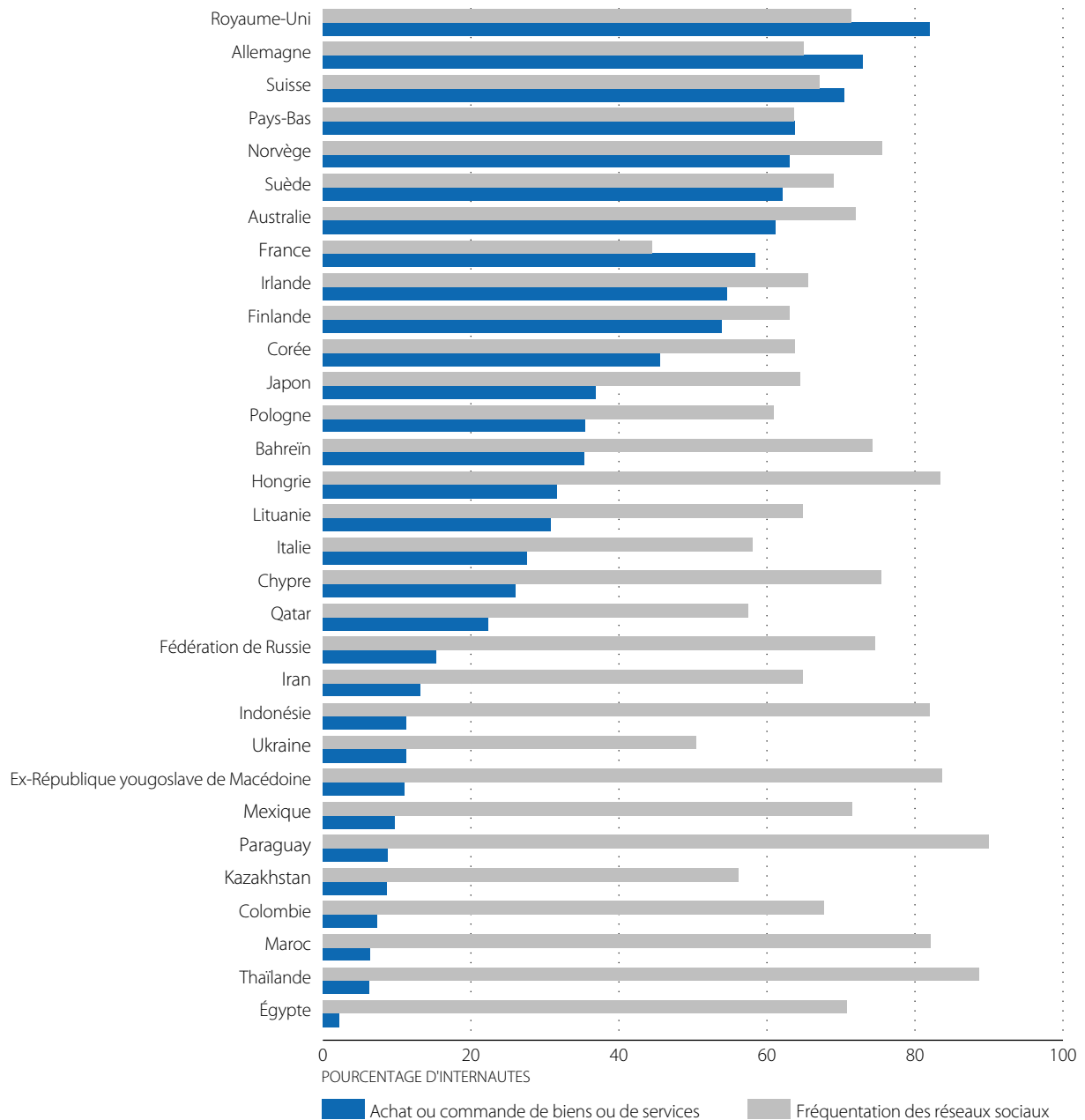
"Le commerce électronique est à un stade très embryonnaire, mais le gouvernement a conscience de son importance et cherche à le promouvoir." **Burkina Faso**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

Certains pays en développement figurent au premier rang des vendeurs en ligne de biens et de services. Dans ces pays, un nombre croissant d'entreprises exploite les possibilités créées grâce à l'amélioration des connexions et une plus grande propension des consommateurs à effectuer leurs achats en ligne. La Chine, en particulier, a vu émerger un certain nombre d'acteurs importants dans ce secteur, comme le groupe Alibaba et JD.com (auparavant 360Buy.com), qui font désormais partie des premières sociétés mondiales de commerce électronique. Le 15 septembre 2014, Alibaba et Amazon se classaient respectivement au troisième et au quatrième rang mondial des entreprises Internet par capitalisation boursière (WSJ, 2014).

Un nombre relativement restreint d'entreprises est à la tête d'une part considérable du marché du commerce électronique, le degré de concentration variant selon le pays et la région (tableau 7.3). Ainsi, aux États-Unis, les 10 principaux détaillants en ligne réalisaient environ la moitié (52%) du chiffre d'affaires des 500 principaux sites Web marchands en 2013 (Internetretailer.com, 2014). Sur le marché européen, plus fragmenté, les 10 premières entreprises ont réalisé 37% des ventes des 500 premiers sites marchands en 2012 et 80% des ventes des 100 premiers sites. La concentration est plus élevée en Asie, où les 10 premières entreprises ont réalisé pas moins de 86% des ventes sur Internet des 500 premiers distributeurs sur le Web en 2012. Par comparaison, la proportion était d'environ 51% en Amérique latine en 2013.

Figure 7.2. Pourcentage des internautes effectuant des achats en ligne et fréquentant les réseaux sociaux dans certains pays, 2015



Source: UIT.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526576>

Tableau 7.3. Dix premières entreprises de vente au détail sur Internet aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine, 2012-2013

	États-Unis 2013	Europe 2012	Asie 2012	Amérique latine 2013	
1	Amazon.com (États-Unis)	Amazon.com (États-Unis)	Alibaba Group (Chine)	B2W Digital (Brésil)	
2	Apple (États-Unis)	Otto (Germany)	Rakuten (Japan)	Nova Pontocom (Brazil)	
3	Staples (États-Unis)	Staples (États-Unis)	360Buy.com (Chine)	SACI Falabella (Chile)	
4	Wal-Mart (États-Unis)	Home Retail Group (Royaume-Uni)	Amazon.com (États-Unis)	Wal-Mart Amérique latine (États-Unis)	
5	Sears Holdings (États-Unis)	Tesco (Royaume-Uni)	Suning Commerce (Chine)	Netshoes (Brésil)	
6	Liberty Interactive (États-Unis)	Apple (États-Unis)	Jia.com (Chine)	Máquina de Vendas (Brésil)	
7	Netflix (États-Unis)	CDiscount.com (France)	eBay (États-Unis)	Dell (États-Unis)	
8	Macy's (États-Unis)	Tengelmann (Allemagne)	51Buy.com (Chine)	Amazon.com (États-Unis)	
9	Office Depot (États-Unis)	Shop Direct Group (Royaume-Uni)	HappiGo (Chine)	Magazine Luiza (Brésil)	
10	Dell (États-Unis)	Sainsburys (Royaume-Uni)	Vamcl (Chine)	Saraiva e Siciliano (Brésil)	
	Part des ventes des 500 premiers sites	52%	37%	86%	51%

Sources: CNUCED (2015), *Rapport 2015 sur l'économie de l'information: Libérer le potentiel du commerce électronique pour les pays en développement*; sur la base des données d'internetretailer.com, www.digitalcommerce360.com/internet-retailer/.

Il est difficile d'évaluer le commerce électronique transfrontières

Toutes les estimations présentées ci-dessus englobent le commerce électronique intérieur et transfrontières. Pour les politiques, il est particulièrement difficile aujourd'hui de déterminer la contribution du commerce électronique au commerce international, c'est-à-dire d'évaluer la part du commerce électronique qui est transfrontières. L'absence de statistiques officielles dans ce domaine empêche de brosser un tableau complet (CNUCED, 2016b).³ Les données et estimations existantes suggèrent que la part du commerce électronique transfrontières peut être plus élevée dans certains pays en développement.

Dans de nombreux pays développés, le commerce électronique international est encore modeste. En Europe, par exemple, les ventes en ligne restent essentiellement d'envergure nationale. En 2015, alors que 20% des entreprises de l'Union européenne à 28 réalisaient des ventes en ligne, seulement 8% en moyenne faisaient état de ventes en ligne vers d'autres pays de l'UE (Eurostat, 2017). En Irlande, premier pays de l'Union européenne par le nombre d'entreprises effectuant des ventes en ligne, à peine plus de la moitié d'entre elles ont déclaré avoir exporté dans d'autres pays de l'Union européenne. Au Canada, 80% de la valeur des ventes en ligne était réalisée sur le territoire national, 15% aux États-Unis et les 5% restants dans d'autres pays (Statistique Canada, 2014).

Même si le nombre d'entreprises effectuant des ventes en ligne transfrontières est limité, il se peut que celles qui en font achètent, en ligne ou hors ligne, des biens intermédiaires à des entreprises d'autres pays. Il se peut donc que l'objet vendu dans le cadre d'une transaction électronique B2C soit produit dans des chaînes de valeur mondiales, avec des intrants provenant d'entreprises de plusieurs autres pays. C'est le cas, par exemple, des chaussures de sport vendues au détail sur des sites Web nationaux.

Dans les pays en développement, bien que les statistiques officielles sur le commerce électronique transfrontières soient rares, on dispose de données provenant de sources privées. Les transactions internationales B2C ou C2C représentent une part plus importante du commerce électronique dans les pays en développement que dans les pays développés. Ainsi, en 2013, plus de la moitié de ces transactions étaient internationales, aussi bien en Inde qu'à Singapour. En Amérique latine, le commerce transfrontières représente l'essentiel des achats en ligne des particuliers en Colombie, au Paraguay et en République bolivarienne du Venezuela, à cause notamment du sous-développement du commerce électronique national (Payvision, 2014). D'après eMarketer, en Argentine, 40% des acheteurs en ligne ont effectué une transaction transfrontières en 2015, contre 45% au Brésil et 60% au Mexique (eMarketer, 2016).

**Tableau 7.4. Expéditions internationales de petits paquets et colis en 2011 et 2016
(Flux régionaux en pourcentage des flux mondiaux)**

2011							
Provenance ▼	Destination ►	Pays développés	Afrique	Asie et Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Économies en transition	Monde
Pays développés		46,3 %	2,4 %	12,1 %	7 %	2,8 %	70,6 %
Afrique		0,7 %	0,2 %	0,1 %	0 %	0 %	1 %
Asie et Océanie		21,6 %	0,3 %	2,7 %	0,5 %	0,4 %	25,5 %
Amérique latine et Caraïbes		1,7 %	0 %	0,1 %	0,3 %	0 %	2,1 %
Économies en transition		0,5 %	0 %	0 %	0 %	0,3 %	0,8 %
Monde		70,8 %	2,9 %	15 %	7,8 %	3,5 %	100 %

2016							
Provenance ▼	Destination ►	Pays développés	Afrique	Asie et Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Économies en transition	Monde
Pays développés		26,3 %	0,9 %	20,8 %	2,7 %	2,4 %	53,1 %
Afrique		0,7 %	0,2 %	0,2 %	0 %	0 %	1,1 %
Asie et Océanie		33,2 %	0,4 %	4,2 %	1,4 %	4,0 %	43,2 %
Amérique latine et Caraïbes		1,0 %	0 %	0,1 %	0,2 %	0 %	1,3 %
Économies en transition		0,7 %	0 %	0,1 %	0 %	0,5 %	1,3 %
Monde		61,9 %	1,5 %	25,4 %	4,3 %	6,9 %	100 %

Note: Le tableau présente les expéditions internationales.

Source: Union postale universelle.

Encadré 7.3. Point de vue de la Banque mondiale sur la valeur d'Internet pour le commerce

"Grâce à l'Internet, plus de produits peuvent être exportés vers un plus grand nombre de marchés, généralement par des entreprises plus jeunes. On constate qu'une hausse de 10% de l'usage de l'Internet dans un pays exportateur augmente de 0,4% le nombre de produits échangés entre deux pays. Une hausse analogue de l'usage de l'Internet dans un couple de pays augmente de 0,6% la valeur moyenne du commerce bilatéral par produit."

Source: Shawn Tan (2015), *The effects of the Internet on Firm Export Behaviour*, Banque mondiale, www.worldbank.org/en/publication/wdr2016.

Les statistiques de l'Union postale universelle (UPU) sur le volume du trafic postal international donnent des indications importantes sur les tendances récentes du commerce électronique transfrontières de marchandises. En effet, entre 2011 et 2016, les expéditions mondiales de petits paquets et colis ont plus que doublé, même s'il est vrai qu'elles n'étaient pas toutes liées à des transactions en ligne. Les données de l'UPU confirment néanmoins le rôle de plus en plus important des pays en développement dans le commerce transfrontières, en particulier en Asie et en Océanie (tableau 7.4). Cette région a vu sa part des envois postaux à l'étranger passer de 26% à 43% pendant la même période, tandis que sa part des envois postaux reçus passait de 15% à 25%. Les données montrent en outre que les pays développés d'Asie et d'Océanie sont à la tête d'importants excédents commerciaux dans ce domaine, tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les pays en transition, importent bien plus qu'ils n'exportent.

Le commerce électronique offre des possibilités de développement mais il crée aussi des défis

La dimension développement du commerce électronique suscite un intérêt croissant. L'Assemblée générale des Nations Unies s'est engagée à mettre à profit les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les autres objectifs de développement arrêtés au niveau international (Nations Unies, 2016), notant que cela pourrait accélérer la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Le commerce numérique a un rapport direct avec plusieurs de ces objectifs.

Par exemple, le commerce numérique peut servir à promouvoir l'autonomisation des femmes en tant que chef d'entreprises et commerçantes (cible 5b des ODD). Le commerce électronique et le commerce numérique peuvent favoriser les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et peuvent stimuler la création et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les pays en développement, y compris par l'accès aux services financiers basés sur les TIC, tels que les paiements en ligne et mobiles (cible 8.3 des ODD). Ils peuvent aussi favoriser l'inclusion des MPME dans les chaînes de valeur et les marchés (par exemple en s'appuyant sur les places de marché virtuelles) à l'appui de la cible 9.3 des ODD. De plus, le commerce numérique peut aider à accroître considérablement les exportations des pays en développement (cible 17.11 des ODD), en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

Néanmoins, le développement rapide des TIC et du commerce électronique entraîne des transformations qui créent à la fois des possibilités et des défis pour les pays en développement, notamment les PMA.

S'agissant des possibilités, l'utilisation des TIC peut réduire les coûts de transaction et permettre de livrer à distance davantage de biens et de services. Par exemple, l'automatisation des déclarations en douane a permis de réduire les délais de dédouanement et du transit des marchandises. L'accès à des plates-formes et à des dispositifs informatiques peut permettre à un vendeur dans un pays en développement d'atteindre davantage de clients potentiels sur le marché intérieur et sur les marchés étrangers, de façon plus ciblée, et souvent à un coût moindre que par les canaux traditionnels. Dans le même temps, les fournisseurs qui utilisent davantage le commerce électronique peuvent voir leurs coûts de livraison diminuer, en particulier pour les contenus fournis par voie électronique. Cela a un impact sur les chaînes de valeur mondiales, car il est possible de livrer davantage d'intrants par voie électronique, ce qui facilite la gestion des réseaux de production fragmentés.

Encadré 7.4. Vision de Sri Lanka à l'horizon 2022

En 2007, les secteurs des TIC et de la gestion des processus d'entreprise (BPM) de Sri Lanka sont convenus d'un plan décennal pour générer 1 milliard de dollars EU de recettes d'exportation annuelles et employer plus de 80 000 personnes. Aujourd'hui, ces objectifs ont été dépassés et les TIC sont maintenant le cinquième secteur du pays en termes de recettes d'exportation. La nouvelle vision à l'horizon 2022 a les objectifs suivants: augmenter les recettes à 5 milliards de dollars EU et créer 200 000 emplois. À cette fin, Sri Lanka envisage de s'élever dans la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée plutôt que sur le coût. Le secteur des TIC a élaboré sa stratégie pour y parvenir autour des 3 objectifs suivants:

1. renforcer les capacités en multipliant par 3 le nombre de diplômés en TIC d'ici à 2020 (en 2015, il n'y avait que 6 000 diplômés en TIC et dans des domaines connexes);
2. promouvoir l'innovation en encourageant la création de 1 000 start-ups et en renforçant les liens entre les universités et le secteur privé;
3. soutenir le développement régional en développant le secteur des TIC/BPM dans les régions, là encore en renforçant les liens avec les universités.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

L'utilisation accrue des TIC peut augmenter la productivité des entreprises. Or des entreprises plus productives ont généralement plus de chances d'exporter. Le potentiel de ces gains de productivité est cependant loin d'être pleinement exploité dans la plupart des pays en développement. En outre, le commerce électronique offre des possibilités pour l'entrepreneuriat, l'innovation et la création d'emplois. Il existe aujourd'hui des milliers de start-ups se livrant au commerce électronique dans les pays en développement, mais bon nombre d'entre elles doivent encore devenir rentables et atteindre une échelle importante.⁴ En Afrique de l'Est, le paiement par téléphone mobile est apparu comme un moyen, au niveau régional, d'offrir des solutions de paiement aux personnes non bancarisées.

Le commerce électronique peut aider les entreprises, en particulier les petites et les moyennes, à surmonter les obstacles à leur développement. La numérisation peut permettre aux petites entreprises de se lancer dans une collaboration entre pairs et d'innover en utilisant des mécanismes de financement alternatifs (comme le financement participatif). Les nouvelles solutions en nuage peuvent aider les entreprises à investir moins dans des équipements informatiques. Le commerce électronique peut aussi aider les PME à opérer à plus grande échelle en leur donnant les moyens d'acquérir des antécédents vérifiables en matière de transactions en ligne, ce qui peut les aider à attirer de nouveaux clients et de nouveaux partenaires commerciaux et à trouver des possibilités de financement.

Il a aussi été démontré que le commerce électronique soutient le développement rural. En Chine, par exemple, plusieurs villages ont réussi à vendre en ligne des produits agricoles locaux sur les grands sites de commerce électronique du pays (CNUCED, 2015). Cela a notamment eu pour conséquence positive de favoriser la revitalisation des cultures en amont, l'apparition d'un écosystème de soutien logistique, ainsi que le développement d'un secteur de la transformation et de l'emballage.

Les consommateurs devraient bénéficier du commerce électronique de diverses manières, en termes monétaires et non monétaires. La navigation sur Internet, les demandes de renseignements par courriel électronique et les réseaux sociaux leur permettent de comparer plus facilement les prix et les caractéristiques des produits, grâce aux commentaires des autres consommateurs. Ils peuvent aussi effectuer des achats quand bon leur semble ou auprès des discounters en ligne. De plus, ils ont un plus large choix car il est possible de découvrir, de commander et de se faire livrer des produits venant de très loin.

Le commerce électronique crée un certain nombre de défis potentiels

L'accès inégal aux TIC peut cependant entraîner une répartition inéquitable des bénéfices du commerce électronique, en laissant de côté les personnes peu instruites ainsi que les MPME situées dans les zones rurales ou qui ont une capacité ou des droits limités pour se connecter. L'un des engagements pris par tous les participants au Sommet mondial sur la société de l'information était de garantir que les avantages des TIC profitent à tous.

Les défis spécifiques pour maximiser les bénéfices du commerce électronique sont notamment les suivants: le manque de fiabilité et le coût élevé de l'approvisionnement en électricité, le manque de connaissances et de compétences concernant la façon d'utiliser le commerce électronique, l'insuffisance ou l'incohérence des lois et des réglementations, les déficiences ou l'insuffisance de l'infrastructure de transport et de logistique, l'absence de moyens de paiement en ligne ou alternatifs, la faiblesse du pouvoir d'achat, les préférences culturelles pour les interactions directes et la prépondérance des transactions en espèces. La section qui suit étudie plus en détail ces défis et d'autres encore afin de donner un aperçu des nombreux indicateurs disponibles pour évaluer l'état de préparation au commerce électronique et la mesure dans laquelle les pays peuvent relever les divers défis liés au commerce électronique.

L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION DES PAYS AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE EST LA PREMIÈRE ÉTAPE POUR AMÉLIORER LES POLITIQUES

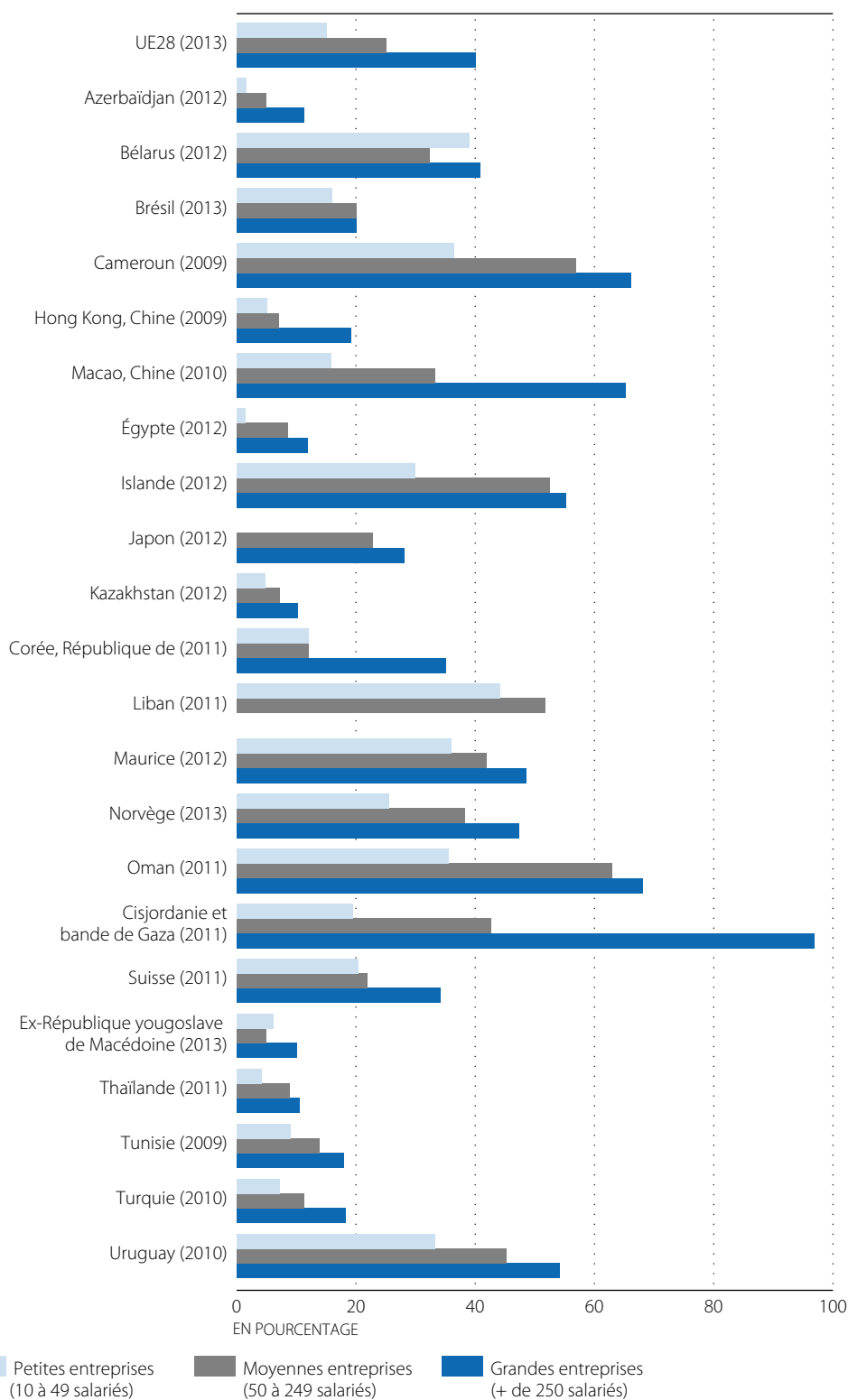
La présente section examine les différents facteurs qui influent sur la capacité d'un pays à s'engager dans le commerce électronique et à en tirer parti. Elle s'appuie sur l'indice du commerce électronique B2C et le Global Cyberlaw Tracker de la CNUCED. L'analyse montre les écarts entre les régions et les pays, et souligne l'importance d'une action aux niveaux national et international pour favoriser un commerce électronique plus inclusif. Tout en reconnaissant que le commerce électronique reste difficile à mesurer, notamment en raison de l'évolution rapide de l'économie numérique, cette section présente quelques initiatives récentes, visant à définir, identifier et améliorer les statistiques de manière pertinente et comparable en collaboration avec les organismes internationaux et les bureaux nationaux de statistique du monde entier.

De nombreux facteurs influent sur la préparation au commerce électronique

La mesure dans laquelle les pays participent au commerce électronique varie considérablement, ce qui crée une fracture numérique à plusieurs facettes. Pour acheter ou vendre en ligne, il faut un accès à Internet. D'après les données de l'UIT, on estime qu'un peu moins de la moitié (47%) des personnes dans le monde pourraient théoriquement faire des achats sur Internet, depuis leur domicile, leur travail, un télécentre ou d'autres lieux en utilisant des appareils mobiles. Dans les PMA, seulement une personne sur neuf est connectée et l'accès au haut débit est encore plus limité. Outre les écarts entre le pays, il existe aussi des différences au niveau national, notamment entre les petites et les grandes entreprises et entre les femmes et les hommes (UIT, 2015). Ces écarts empêchent les TIC et le commerce électronique de contribuer à un développement inclusif.

L'absence d'accès à Internet est une contrainte pour les consommateurs, mais aussi pour les entreprises résidentes. Les données montrent que la proportion d'entreprises ayant accès à Internet dépend fortement de leur taille et de leur lieu d'implantation, les entreprises urbaines de plus grande taille ayant généralement un accès plus large et de meilleure qualité que les entreprises rurales plus petites. Les entreprises ont besoin d'être présentes sur la Toile pour pouvoir recevoir les commandes, même si cette tâche est sous-traitée. Ainsi, le nombre de sites consacrés au commerce électronique est un indicateur des capacités de traitement de commandes en ligne. Selon une source, environ 110 000 sites consacrés au commerce électronique dans le monde ont dégagé des recettes non négligeables liées à cette activité en 2014 (Moore, 2014). Toutefois, ces données ne sont pas mises à jour régulièrement ni désagrégées par pays.

Figure 7.3. Part des entreprises recevant des commandes par Internet, par taille de l'entreprise, dans certains pays



Note: Dernière année pour laquelle on dispose de données. Les données du Japon portent sur les entreprises d'au moins 50 salariés.

Source: CNUCED (2015) *Rapport 2015 sur l'économie de l'information: Libérer le potentiel du commerce électronique pour les pays en développement*.

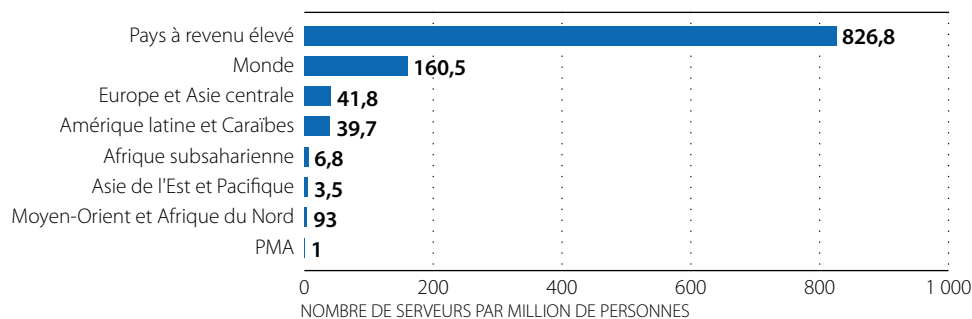
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526595>

Les indicateurs élaborés par le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement peuvent permettre d'évaluer la capacité des entreprises à participer au commerce électronique. Par exemple, ils mesurent le nombre d'entreprises présentes sur la Toile, ainsi que le nombre de celles qui passent des commandes (achat) et qui en reçoivent (vente) sur Internet. Les données permettant de calculer ces indicateurs sont collectées par enquête auprès des entreprises dans la plupart des pays développés et dans certains pays en développement et en transition seulement. Des statistiques de ce type restent néanmoins rares sur les pays en développement et elles sont pratiquement inexistantes pour les PMA. En outre, peu d'enquêtes auprès des entreprises dans les pays en développement, mesurent la valeur du commerce électronique, font la distinction entre transactions B2B, B2C et B2G, et précisent si les transactions sont nationales ou internationales. Les entreprises font plus souvent appel à Internet pour l'achat de leurs biens intermédiaires que pour la vente de leurs produits, car la vente en ligne exige des efforts, des investissements et des compétences supplémentaires.

La taille des entreprises est généralement un élément déterminant du commerce électronique, quel que soit le niveau de développement (figure 7.3). Dans le Sultanat d'Oman, par exemple, 36% des petites entreprises ont reçu des commandes via Internet en 2011, contre 68% des grandes entreprises. En Azerbaïdjan, seules 2% des petites entreprises ont réceptionné des commandes de cette façon en 2012, contre 11% des grandes entreprises. Ce schéma se retrouve y compris dans l'Union européenne. En effet, en 2012, 40% des grandes entreprises, 25% des moyennes entreprises et 15% des petites entreprises ont vendu en ligne. Lorsque des statistiques sur les microentreprises existent, elles font état d'un écart encore plus important en matière d'adoption du commerce électronique. Ainsi, au Cameroun, 28% des microentreprises ont reçu des commandes via Internet, contre 36% des petites entreprises.

Étant donné que les sites de commerce électronique doivent disposer de logiciels de sécurité, le nombre de serveurs sécurisés utilisant des systèmes d'encryptage est un indicateur indirect facilement accessible de la qualité des infrastructures. Les différences entre pays sont très importantes à cet égard. En effet, en 2013, on recensait plus de 800 serveurs de données sécurisés par million d'habitants dans les pays à revenu élevé, contre un serveur par million d'habitants dans les PMA (figure 7.4).

Figure 7.4. Répartition des serveurs Internet sécurisés par région et type de pays, 2013



Notes: Les données régionales font uniquement référence aux économies en développement dans chaque région. Les serveurs sécurisés sont des serveurs qui utilisent la technologie du cryptage pour sécuriser les transactions sur Internet.

Source: CNUCED (2016a), *Indice du commerce électronique B2C de la CNUCED 2016*, sur la base des données de la Banque mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IT.NET.SECR.P6>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526614>

Encadré 7.5. Points de vue des pays partenaires sur l'état du commerce électronique chez eux

"La plupart des entreprises dans le commerce électronique, et dans l'économie en général, utilisent un régime simplifié qui ne permet pas d'exporter." **Colombie**

"Le principal obstacle pour nos PME, c'est l'accès à une plate-forme mondiale de commerce électronique pour vendre leurs biens." **Pakistan**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

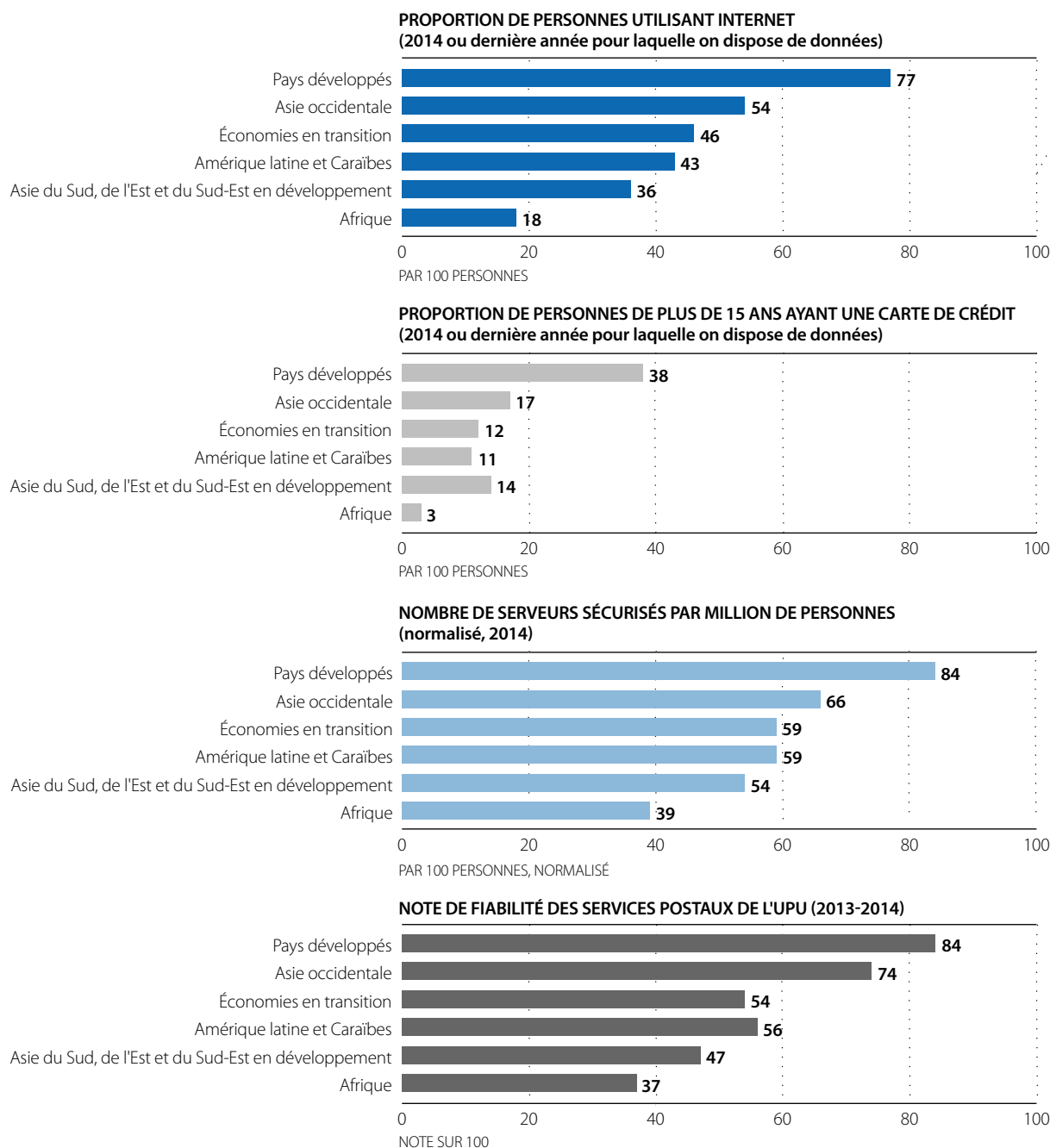
Les produits achetés sur Internet peuvent être payés en ligne ou hors ligne. Les cartes de crédit, qui comptent parmi les modes de paiement les plus commodes, représentent une part importante des transactions en ligne, ce qui devrait continuer jusqu'en 2019, selon les prévisions. Bien que d'autres modes de paiement soient de plus en plus utilisés, en particulier dans les pays en développement, les cartes de crédit sont très largement acceptées sur presque tous les sites Web B2C. Par conséquent, le fait de ne pas avoir de carte de crédit limite la possibilité pour les consommateurs d'acheter librement en ligne. L'étude Global Findex de la Banque mondiale donne des estimations du taux de pénétration des cartes de crédit dans la population âgée de 15 ans et plus (Banque mondiale, 2014).

De même, comme un produit commandé en ligne doit être livré, les données sur la livraison des produits physiques sont un indicateur clé. La note de fiabilité des services postaux de l'UPU prend en compte des aspects tels que la proportion de personnes dont le courrier peut être distribué à domicile et la qualité des services postaux.

De plus en plus de pays élaborent des politiques et des stratégies nationales afin de tirer pleinement parti du potentiel du commerce électronique pour le développement économique. L'indice du commerce électronique B2C de la CNUCED de 2016 (CNUCED 2016a) regroupe différents indicateurs afin d'aider les responsables politiques à déterminer dans quelle mesure leur économie est prête pour le commerce électronique et dans quels domaines des améliorations sont le plus nécessaires. L'indice est composé de quatre indicateurs de préparation: 1) le taux de pénétration d'Internet, 2) le nombre de serveurs sécurisés par million d'habitants, 3) le taux de pénétration des cartes de crédit, et 4) la fiabilité des services postaux. L'indice de 2016 porte sur 137 économies, qui représentent 96% de la population mondiale et 99% du PIB mondial.

L'indice de la CNUCED montre que la préparation au commerce électronique varie selon les régions (figure 7.5). En Afrique, à peine plus d'un cinquième de la population utilise Internet, contre deux tiers en Asie occidentale. Si l'Asie occidentale et les économies en transition obtiennent de bons résultats pour la plupart des indicateurs, le taux de pénétration des cartes de crédit y est moyen. Globalement, l'Asie doit améliorer le taux de pénétration d'Internet, qui est actuellement d'à peine plus d'un tiers de la population, et doit augmenter le nombre de serveurs sécurisés. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les principaux obstacles semblent être le faible taux de pénétration des cartes de crédit et le manque de fiabilité des services postaux. L'Afrique est en dernière position pour tous les indicateurs. Sans une amélioration des processus de transaction et de logistique sous-jacents, les achats en ligne de l'Afrique risquent de rester limités aux segments les plus riches de la population urbaine.

Figure 7.5. Préparation au commerce électronique, par indicateur sur les composantes et par région géographique



Note: Dernières données disponibles.

Source: Sur la base de CNUCED (2016a), *Indice du commerce électronique B2C 2016 de la CNUCED*. Données de l'UIT, de la Banque mondiale et de l'UPU.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526633>

L'insuffisance des cadres juridiques et réglementaires peut entraîner un manque de confiance dans les transactions en ligne

Les obstacles dus aux cadres juridiques et réglementaires peuvent être particulièrement préjudiciables aux MPME, qui sont généralement moins connectées que les grandes entreprises, en particulier dans les pays en développement. Bien que les données sur les cadres juridiques et réglementaires ne soient actuellement pas incluses dans l'indice de la CNUCED, celle-ci publie des renseignements sur quatre indicateurs qualitatifs clés qui examinent si les pays ont un cadre juridique pour 1) les transactions électroniques, 2) la protection des données et de la confidentialité en ligne, 3) la protection des consommateurs qui effectuent des achats en ligne et 4) la cybercriminalité.⁵

S'agissant du cadre juridique, il est essentiel pour les responsables politiques de savoir si les lois et les réglementations existantes assurent des conditions égales pour le commerce traditionnel et pour le commerce électronique. Du point de vue de la politique commerciale, il peut exister des obstacles concernant l'accès aux marchés, les normes techniques, les réglementations et les diverses mesures à la frontière. Les exportations peuvent aussi être freinées si les entreprises d'un pays ne peuvent pas utiliser certaines plates-formes ou places de marché en ligne pour diverses raisons. Par exemple, dans le cas d'Amazon, d'eBay et de PayPal, l'éventail complet des services offerts en ligne n'est disponible que dans un nombre limité de pays et les options se limitent parfois à l'achat. En outre, il se peut que les producteurs d'un pays ne parviennent pas à soutenir la concurrence internationale parce qu'ils manquent de ressources pour promouvoir leurs marques ou pour respecter les normes techniques et autres. Dans de nombreux pays en développement, les difficultés pour se conformer aux règlements relatifs aux transactions bancaires internationales sont des obstacles supplémentaires.

Pour remédier à certains de ces problèmes, et à d'autres, plusieurs initiatives ont été prises récemment afin d'améliorer les statistiques sur le commerce électronique. L'une d'elles est l'initiative conjointe CNUCED – UPU – OMC – OCDE et OMD (Organisation mondiale des douanes) qui vise à améliorer la mesure du commerce électronique transfrontières. La création récente du Groupe de travail de l'OMD sur la mesure du commerce électronique est une autre de ces initiatives. Sous la présidence allemande en 2017, les pays du G20⁶ ont fait porter leurs efforts sur l'amélioration de la mesure et de la compréhension du commerce électronique et de sa dimension développement. Plus récemment, l'initiative multipartite "eTrade for All" qui vise à aider les pays en développement à participer au commerce électronique et à en tirer parti, a proposé une liste d'indicateurs importants sur la préparation au commerce électronique (Banque mondiale, 2017). Ces indicateurs sont disponibles en ligne et les profils des pays participant au commerce électronique sont présentés sur la plate-forme en ligne eTrade for All (etradeforall, 2017). Pour pouvoir brosser un tableau complet, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la capacité des pays en développement de collecter et compiler des données statistiques pertinentes.

LES POLITIQUES ET LES STRATÉGIES NATIONALES PEUVENT FACILITER LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Cette section examine le rôle des gouvernements et des autres parties prenantes dans l'élaboration des politiques relatives au commerce électronique. Elle identifie les principaux domaines à aborder dans les stratégies nationales en matière de commerce électronique, concernant notamment la logistique commerciale, les solutions de paiement en ligne, les plates-formes de commerce et de paiement en ligne, les cadres juridiques et réglementaires, les compétences nécessaires, les marchés publics en ligne et la participation des parties prenantes à l'élaboration et à l'application des politiques. Elle examine comment réduire les écarts dans le commerce électronique, comme ceux qui ont été identifiés dans les sections précédentes, et comment rendre plus inclusifs l'accès au commerce électronique et son utilisation.

Encadré 7.6. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information, 2005

"Prenant en considération le rôle majeur des gouvernements en partenariat avec d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre des conclusions du SMSI, y compris le Plan d'action de Genève, au niveau national, nous encourageons les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à élaborer des cyberstratégies, y compris des stratégies TIC et des cyberstratégies sectorielles selon le cas, qui soient globales et tournées vers l'avenir, qui s'inscrivent dans la durée et fassent partie intégrante de leurs plans de développement et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau national, dès que possible et avant 2010."

Note: En 2011, 163 cyberstratégies nationales avaient été élaborées.

Source: UIT (2011), National e-Strategies for Development: Global Status and Perspectives; citation du Sommet mondial sur la société de l'information (2005), Agenda de Tunis pour la société de l'information, www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1_fr.html.

L'ADOPTION DE DÉCISIONS ET DE POLITIQUES ÉCLAIRÉES EST IMPORTANTE, TOUT COMME LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer en créant un environnement économique permettant de maximiser les possibilités de développement durable, telles que le commerce électronique. La prise de décisions éclairées est facilitée par l'évaluation réaliste des besoins du pays, de ses forces et de ses faiblesses, des opportunités et des risques. À mesure que les possibilités liées au commerce électronique se développent et concernent plus d'activités, il est important d'examiner des politiques susceptibles d'aider à mettre le commerce électronique au service du développement durable.

Les politiques en matière de commerce électronique devraient être cohérentes et leurs objectifs devraient être bien intégrés dans le programme de développement national plus large du pays, car le commerce électronique peut soutenir plusieurs autres objectifs économiques et sociaux, tels que l'accroissement de la productivité et de la compétitivité, l'amélioration de l'accès à l'information, le renforcement de la transparence des règlements et un développement plus inclusif et plus équitable.

Si le rôle des gouvernements est crucial pour créer un environnement favorable, il est important aussi d'engager un véritable dialogue avec toutes les parties prenantes concernées. Une stratégie nationale élaborée en collaboration avec les acteurs du commerce électronique peut jouer un rôle utile pour aider à rendre le commerce électronique plus inclusif et à en maximiser les avantages nets. Une collaboration intersectorielle et interministérielle est nécessaire aussi bien au stade de l'élaboration que de la mise en œuvre de la stratégie. Parmi les ministères concernés, on trouve ceux chargés de la justice, des finances, de la science, de la technique et de l'innovation, mais aussi des TIC, du commerce international, du développement rural, de l'emploi, des postes et des transports, et de l'éducation. Les autres parties prenantes concernées sont les organismes publics chargés de la réglementation et de la promotion, le comité chargé de la facilitation des échanges, la poste, les associations nationales professionnelles du secteur informatique, les chambres de commerce, les universités et les associations de consommateurs, le cas échéant.

Il est naturel de commencer par évaluer l'état de préparation au commerce électronique pour élaborer une stratégie nationale dans ce domaine et fixer les priorités. Des outils tels que l'indice du commerce électronique B2C de la CNUCED, l'examen des politiques en matière de commerce électronique de la CNUCED et les études rapides sur le niveau de préparation au commerce électronique pour les PMA peuvent aider à bien comprendre les besoins, les forces et les faiblesses d'un pays. Les rapports issus d'autres mécanismes bien établis d'examen des politiques, tels que les examens des politiques commerciales de l'OMC, les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) du CIR et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté de la Banque mondiale, peuvent également fournir des renseignements utiles sur les politiques et les défis en matière de commerce électronique.

Pour être complète, une évaluation doit inclure un examen des tendances du commerce électronique. Toute évaluation devrait comporter un examen des initiatives existantes et un bilan des ressources et des capacités qui pourraient contribuer au développement du commerce électronique. Pour que les mesures adoptées soient efficaces, il faut bien recenser les principaux enjeux et obstacles et appréhender leur dynamique. Les consultations directes avec les acteurs du secteur peuvent jouer un rôle fondamental dans ce processus, en particulier compte tenu de l'évolution rapide des TIC.

Il est essentiel aussi de suivre les progrès dans ce domaine. À cette fin, des indicateurs de performance pertinents et des objectifs réalistes devraient être établis dès le début. Cet exercice de suivi peut aussi exiger de nouveaux efforts de collecte de données.

Un examen des principaux domaines d'intervention est présenté ci-après:

L'amélioration de l'accès à des services de TIC fiables et abordables est essentielle à l'essor du commerce électronique. Les gouvernements des pays en développement facilitent de plus en plus le déploiement de réseaux, souvent grâce à des partenariats public-privé, à des financements publics ou à des emprunts auprès d'institutions financières internationales. Les conditions requises pour le commerce électronique sont notamment des communications mobiles abordables, l'accès à Internet haut débit, l'interconnectivité entre les services et les appareils, ainsi que les compétences et les infrastructures nécessaires pour sécuriser et crypter les transactions. En outre, les améliorations de l'infrastructure doivent s'accompagner d'une réglementation adaptée et efficace des marchés des télécommunications. Des marchés des TIC concurrentiels et interopérables, facilités par des régulateurs indépendants, sont nécessaires aussi pour fournir des services de meilleure qualité, plus fiables et plus abordables. Il faut aussi remédier à l'insuffisance de l'infrastructure électrique, qui est souvent un obstacle à l'adoption du commerce électronique.

Le renforcement de l'infrastructure logistique et de transport est indispensable pour faciliter le commerce électronique national ou international. Les problèmes logistiques constituent toujours un obstacle dans de nombreux pays en développement, où il est souvent urgent d'investir dans l'infrastructure, en particulier en dehors des grands centres urbains. S'il est possible de commander des produits en ligne en un seul clic, la livraison d'un colis doit également être raisonnablement rapide et prévisible. Dans ce contexte, les initiatives qui visent à renforcer les capacités du secteur postal peuvent être intéressantes pour faciliter le commerce électronique.

Il peut être nécessaire de remédier à d'autres problèmes d'infrastructure et de réglementation pour le commerce électronique transfrontières. Les procédures et les formalités douanières, les prescriptions en matière de documents et les goulets d'étranglement dans les ports peuvent entraver le commerce électronique. Une législation claire sur les taux d'imposition applicables et les politiques de remboursement international est aussi importante. Bien souvent, la normalisation, l'harmonisation et la simplification des procédures douanières et commerciales vont de pair avec l'automatisation des douanes, grâce à laquelle les délais de dédouanement des marchandises sont considérablement réduits. Ainsi, le Système douanier automatisé pour la saisie, le contrôle et la gestion (SYDONIA) de la CNUCED, qui automatise les procédures aux frontières et facilite les échanges commerciaux dans plus de 90 pays en développement, a considérablement réduit les délais de dédouanement. En Ouganda, par exemple, il a permis de faire tomber le délai moyen entre le paiement et la mise en libre pratique de marchandises de 8,8 jours en janvier 2014 à 3,2 jours en juin 2014. En outre, l'automatisation et la modernisation des procédures douanières augmentent les recettes fiscales et réduisent les coûts commerciaux.⁷

Il est important d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des systèmes de paiement électronique pour faciliter le commerce électronique. Les gouvernements devraient chercher à créer un environnement réglementaire favorable aux paiements en ligne et au développement de solutions de paiement adaptées, ce qui permet aux consommateurs et à d'autres acheteurs de faire leurs achats en ligne en toute sécurité et aux vendeurs d'être assurés d'être payés à la livraison de leurs produits ou services.

Encadré 7.7. Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

La Vision 2020 de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pour but d'harmoniser les politiques de télécommunication des membres de la CEDEAO pour bénéficier de l'économie numérique. En 2013 et 2014, avec le concours de la CNUCED, la CEDEAO a organisé deux séances de formation en ligne et trois ateliers régionaux. Grâce à ces efforts, 315 décideurs et juristes ont été formés aux aspects juridiques du commerce électronique. Les domaines dans lesquels une harmonisation de la législation est encore nécessaire sont notamment les suivants: transactions électroniques; protection des données; cybercriminalité; protection des consommateurs; contenus en ligne; et noms de domaines.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017)*, cas d'expérience du secteur public n° 59, http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories_2017/CS_59_Review_of_e_commerce_legislation_harmonization_in_ECOWAS.pdf.

Bien que de nombreuses plates-formes mondiales de commerce électronique soient de plus en plus accessibles dans le monde entier, il est tout à fait possible d'avoir de nouvelles plates-formes pleinement opérationnelles dans les pays en développement adaptées aux besoins locaux et aux possibilités de ces pays. Le développement de plates-formes de commerce électronique peut faire intervenir aussi bien le secteur public (dont le système postal) et le secteur privé. L'investissement étranger direct (IED) peut apporter des financements et des compétences susceptibles de favoriser l'essor du commerce électronique. Ainsi, les investisseurs étrangers ont contribué à la diffusion de nouvelles plates-formes en Afrique subsaharienne. En revanche, certains pays s'inquiètent à l'idée que l'ouverture aux investisseurs étrangers risque d'évincer des entreprises locales. Il convient donc d'examiner aussi bien les avantages et les inconvénients de l'IED dans le secteur encore embryonnaire du commerce électronique.

Un cadre juridique et réglementaire adapté est nécessaire pour permettre à toutes les parties prenantes aux acteurs du commerce électronique de réduire les risques liés aux transactions, pour favoriser la transparence et garantir des conditions identiques. Malgré les progrès réalisés ces dix dernières années, il reste d'importantes lacunes dans la cyberlégalisation de nombreuses régions du monde. Pour faciliter le commerce électronique transfrontières, il est important que les lois nationales d'un pays en matière de transactions électroniques, de protection du consommateur, mais aussi de protection des données et de la vie privée soient compatibles avec celles de ses partenaires commerciaux. La mise en conformité de ces lois avec les instruments juridiques internationaux est aussi souhaitable.

Une fois les lois et les règlements *ad hoc* en vigueur, ils doivent être communiqués de façon transparente aux producteurs et aux utilisateurs des services de commerce électronique. Ils doivent aussi être réellement appliqués et les particuliers tout comme les entreprises doivent connaître leurs voies de recours, le cas échéant. Les campagnes publiques nationales d'information peuvent jouer un rôle clé dans les stratégies de sensibilisation, en informant sur les moyens juridiques existants pour protéger les consommateurs en ligne. En outre, le droit dans ce domaine étant encore relativement récent dans les systèmes législatif et judiciaire de nombreux pays en développement, il est nécessaire de renforcer encore davantage les capacités.

Les gouvernements et le secteur privé devraient œuvrer de concert pour développer les connaissances en informatique de l'ensemble de la population et des consommateurs en particulier, qu'il s'agisse de revoir les programmes à différents niveaux du système scolaire, d'organiser des formations en interne ou de développer des compétences professionnelles spécialisées. Des programmes spéciaux peuvent également donner aux consommateurs les connaissances et les compétences requises pour se procurer des produits en ligne et les utiliser, mais aussi les sensibiliser à leurs droits et à leurs obligations juridiques.

Le manque de compétences dans le domaine du commerce électronique, en particulier pour les petites entreprises, peut entraver la capacité du secteur privé de lancer des projets de commerce électronique. Les spécialistes de la science des données, les concepteurs de page Web et les responsables de l'application des solutions de paiement en ligne sont peu nombreux et coûtent cher dans les pays en développement (WEF, 2012). Les microentreprises et les

petites entreprises doivent apprendre à élaborer des stratégies en matière de commerce électronique, à évaluer différents outils et plates-formes dans ce domaine et à créer des publicités percutantes tout en veillant à la qualité et à une livraison rapide de leurs produits. À cet égard, les autorités nationales et locales auraient intérêt à s'adresser à des intermédiaires (comme les chambres de commerce et les organisations professionnelles) pour l'organisation de formations. En effet, ces acteurs sont souvent bien placés pour transmettre à leurs membres des informations et des connaissances relatives au commerce électronique.

Dans le cadre du développement des compétences en matière de commerce électronique, les gouvernements ne devraient pas laisser de côté les femmes entrepreneurs. Les petites et microentreprises dirigées par des femmes peuvent tirer profit des transactions B2B, B2C et C2C pour s'implanter sur les marchés nationaux ou étrangers grâce à des plates-formes de commerce électronique. On a constaté que les femmes chefs d'entreprise, qui n'ont souvent qu'un accès limité au capital, peuvent tirer parti de la capacité du commerce électronique à accroître l'efficacité et la rentabilité d'une activité ne nécessitant qu'une mise de fonds modeste (CNUCED, 2014). En Ouganda, par exemple, l'ONG Women of Uganda Network a entrepris diverses initiatives de sensibilisation et de formation auprès des pouvoirs publics, des chambres de commerce, d'associations professionnelles et commerciales, et d'établissements d'enseignement professionnel. Ces initiatives ont contribué à sensibiliser la population aux TIC et à la direction d'entreprises par des femmes, notamment dans le secteur du commerce électronique (WOUGNET, 2017).

Les gouvernements peuvent utiliser les marchés publics en ligne pour inciter les entreprises résidentes à utiliser Internet. En imposant la passation des marchés en ligne pour les appels d'offres publics, ils encouragent les petites et moyennes entreprises à utiliser davantage Internet comme outil professionnel. Un exemple de bonnes pratiques souvent cité dans ce domaine est ChileCompra (Chili), un système électronique public d'achat et de location qui s'adresse aux entreprises, aux organismes publics et aux particuliers (ChileCompra, n.d.). En Géorgie, depuis la création par le Gouvernement d'une plate-forme de marchés publics en ligne en 2011, tous les achats effectués par les administrations se font via cette plate-forme centralisée d'enchères gérée par l'Agence nationale de la concurrence et des achats publics. Ce site a permis de rationaliser les procédures d'achat, de favoriser la concurrence, d'améliorer la transparence et de réduire l'ampleur de la corruption (Luijken et Martini, 2014).⁸ De même, en Albanie, la création d'un système d'achats publics par voie électronique en 2010 a eu des retombées positives en stimulant la concurrence et en permettant de réaliser de substantielles économies (Luijken et Martini).

Le manque de connaissances peut entraver l'abandon des méthodes commerciales traditionnelles et désavantager les entreprises face à la concurrence. Plusieurs gouvernements s'efforcent d'informer et de former de façon anticipée les consommateurs et les entreprises sur les retombées du commerce électronique. Certains ont même amélioré la visibilité du secteur en organisant des campagnes publicitaires par voie d'affichage, à la radio, à la télévision et sur Internet, de façon à inciter les consommateurs à acheter en ligne.

Avec le développement du commerce électronique, de nouveaux obstacles politiques au commerce international apparaissent. Dans le contexte du commerce électronique transfrontières, deux questions de politique ont été au centre des débats et des programmes d'action internationaux: 1) les nouveaux obstacles au commerce, et 2) la fiscalité.

Des obstacles juridiques ont été observés dans certains pays, qui accordent des autorisations financières à des conditions très strictes et qui imposent des restrictions aux entreprises de commerce électronique étrangères qui cherchent à s'implanter sur leur territoire (Suède, 2012). Certaines mesures sont notamment destinées à protéger les entreprises locales de la concurrence étrangère. Ainsi, ce sont peut-être les accords de paiement en vigueur en Chine qui ont empêché eBay de proposer aux consommateurs chinois des modalités de paiement similaires à celles offertes par Alipay sur la plate-forme Taobao. Cela aurait amené eBay à quitter le pays en 2006 (New York Times, 2006). En Inde, les sociétés étrangères de commerce électronique ne sont pas autorisées à vendre. En outre, certains gouvernements et clients de services infonuagiques ont fait adopter des lois sur la localisation de données en raison des inquiétudes suscitées par le fait que les données propres à certains pays peuvent être stockées dans des serveurs qui se trouvent dans d'autres pays (Kshetri, 2010; CNUCED, 2013).

Encadré 7.8. Point de vue de la Banque asiatique de développement sur les obstacles au commerce électronique en Asie

"Malgré les immenses possibilités offertes par l'économie numérique, l'Asie doit encore surmonter des obstacles pour exploiter pleinement son potentiel afin de mettre le commerce électronique au service du développement durable. Outre l'absence de législations nationales pour soutenir le commerce électronique transfrontières, les pays en développement d'Asie se heurtent à des obstacles liés aux insuffisances de l'infrastructure des TIC, de la facilitation des échanges et de la logistique, aux paiements électroniques, et à une formation professionnelle inadéquate. En outre, de nombreux pays n'ont pas de stratégie nationale pour comprendre les fondements du commerce électronique. Même si les pays en développement d'Asie renforcent leur capacité en matière de commerce électronique, la plupart d'entre eux font face à des problèmes institutionnels, tels que des procédures de dédouanement et des formalités compliquées, et les prescriptions douanières non harmonisées entre les États freinent le commerce intrarégional. Les risques liés au marché, tels que la fraude, les coûts d'adaptation et le risque d'éviction, sont également des obstacles à l'entrée." **Banque asiatique de développement.**

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), cas d'expérience du secteur public n° 124. [http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories 2017/CS 124 Asian Development Bank A snapshot of e commerce in Central Asia.pdf](http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories%2017/CS%20124%20Asian%20Development%20Bank%20A%20snapshot%20of%20e%20commerce%20in%20Central%20Asia.pdf).

Le commerce électronique met à mal le principe d'imposition des bénéfices des sociétés multinationales sur le territoire où se trouve la société. Il soulève également des questions sur les points suivants: lieu d'imposition des entreprises de commerce électronique non résidentes, évaluation des transactions internes à un groupe, classement des produits numériques, identification des contribuables, modalités de la collecte de la taxe à la consommation et problèmes liés au respect des dispositions fiscales. Même dans certains pays développés, des inquiétudes se sont exprimées sur le fait que le commerce risquait d'accroître la probabilité d'érosion de l'assiette fiscale.⁹ La fourniture à distance de produits numériques sans présence physique directe ou indirecte du fournisseur dans le pays du consommateur pose aussi des problèmes pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), car bien souvent, celle-ci n'est pas perçue ou son montant est anormalement bas. Cela peut exercer une pression concurrentielle sur les fournisseurs nationaux. Le groupe de réflexion de l'OCDE pour le Projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices a estimé que la perception de la TVA dans les transactions B2C était un problème urgent qu'il fallait résoudre pour placer les entreprises étrangères et les entreprises nationales sur un pied d'égalité (OCDE, 2014). Si les inquiétudes sur les conséquences fiscales du commerce électronique sont susceptibles d'être plus marquées dans les pays où ce type de commerce est relativement répandu, tous les pays sont concernés par la recherche de moyens de lutter contre ce problème. Des recherches plus poussées sont nécessaires pour bien comprendre les implications des régimes fiscaux existants pour le commerce électronique et proposer des politiques possibles. Dans tous les cas, la priorité devrait être de trouver un équilibre entre le respect des règles et la facilitation du commerce électronique. Le dialogue entre les différentes parties prenantes est un moyen efficace de négocier des solutions optimales.

Le passage du commerce hors ligne au commerce en ligne devrait se poursuivre dans les années à venir, ce qui continuera à modifier la façon dont les consommateurs et les entreprises interagissent. Certains sont mieux équipés que d'autres pour s'adapter à ces transformations. Du point de vue des politiques, il est important de créer un environnement qui offre aux différentes parties prenantes et aux différents secteurs de la société des chances égales de participer au processus. Dans ce contexte, la coopération internationale et un dialogue effectif entre les responsables des politiques et les autres parties prenantes seront essentiels.

COMMENT L'AIDE POUR LE COMMERCE PEUT-ELLE FACILITER LA PRÉPARATION AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE?

Cette dernière section examine comment l'Aide pour le commerce peut contribuer à renforcer la préparation des pays en développement au commerce électronique. À ce titre, elle présente l'initiative multipartite eTrade for All (Commerce électronique pour tous). Elle examine aussi comment créer des synergies à plus grande échelle dans les efforts globaux de la communauté internationale pour permettre à davantage de pays de participer au commerce électronique et d'en tirer profit.

Comme cela est indiqué dans les sections précédentes, il est nécessaire d'accroître le renforcement des capacités et l'assistance technique pour aider les pays à s'engager dans le commerce électronique. L'aide apportée par la communauté internationale peut revêtir diverses formes. Elle peut consister à dispenser des formations, à apporter des conseils de politique générale, à aider à l'élaboration de stratégies ou porter sur d'autres aspects. Dans le pays lui-même, les partenaires au développement peuvent apporter un soutien particulier sur des questions telles que l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique, le financement de l'investissement dans l'infrastructure, le soutien à l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires, et le renforcement des capacités des différents groupes de parties prenantes.

Pour accroître la contribution du commerce électronique au développement durable, il faut adopter une approche concertée, globale, intersectorielle et multipartite. De nombreux partenaires de développement, fondations et acteurs privés offrent déjà des modèles réussis pour ce qui est de faciliter la connectivité, de réduire les coûts et de traiter les questions réglementaires. Ces modèles peuvent contribuer à libérer le potentiel du commerce numérique au service du développement. Néanmoins, ces efforts ciblent généralement des domaines spécifiques, tels que l'extension du haut débit, les systèmes de paiement, la logistique, la facilitation des échanges, le développement des compétences dans le domaine des TIC et l'amélioration de la réglementation. Il est rare qu'ils aient une portée globale ou qu'ils visent à faciliter le commerce électronique ou le commerce numérique en général. Il faut donc agir de manière plus concertée pour faire en sorte que le passage aux transactions en ligne ne laisse de côté aucun individu, entreprise ou pays.

Une façon de tirer parti des connaissances existantes et de maximiser les synergies avec les partenaires est de mettre à profit l'initiative "Commerce électronique pour tous". Lancée en juillet 2016 lors de la quatorzième Conférence ministérielle de la CNUCED à Nairobi, cette initiative mondiale vise à améliorer l'efficacité de l'aide fournie aux pays en développement qui souhaitent bénéficier du commerce électronique et du commerce numérique.¹⁰ L'initiative réunit des acteurs publics et privés pour améliorer la capacité des pays en développement d'utiliser le commerce électronique en renforçant la sensibilisation et les synergies et en intensifiant ou renouvelant les efforts.

L'initiative "Commerce électronique pour tous" porte sur sept domaines d'action qui sont particulièrement importants pour le développement du commerce électronique (figure 7.6):

1. l'évaluation du commerce électronique
2. l'infrastructure des TIC
3. la logistique commerciale
4. les cadres juridiques et réglementaires
5. les paiements électroniques
6. le renforcement des compétences
7. le financement du commerce électronique.

Figure 7.6. Cadre analytique du commerce électronique pour tous concernant le commerce électronique



Source: CNUCED (2016c), commerce électronique pour tous, domaines d'action, http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and ICTs/eTrade-for-All/eTrade-for-All-Policy.aspx (consulté le 15 mai 2017).

Le principal outil de l'initiative est une plate-forme en ligne dynamique. Cet outil interactif de partage des connaissances aide les pays en développement et les donateurs à repérer les options d'assistance technique et financière qui sont disponibles pour développer le commerce électronique et le commerce numérique, à s'informer sur les tendances et les bonnes pratiques, et à faire mieux connaître leurs initiatives et leurs ressources. Lancée officiellement en avril 2017, cette plate-forme en ligne est organisée autour des sept domaines d'action décrits plus haut. Elle offre un espace dédié où les partenaires peuvent télécharger, consulter et partager les indicateurs pertinents sur la préparation au commerce électronique et faire des recherches sur les sept domaines d'action. Les États membres, les donateurs, les organisations internationales et le secteur privé peuvent tous participer et contribuer à cette plate-forme qui leur permet aussi de trouver les renseignements les plus récents sur l'assistance technique relative au commerce électronique dans une région ou un pays donné et d'identifier les meilleurs partenaires et donateurs pour mettre sur pied un projet de facilitation du commerce électronique.

En 2017, le G20 a apporté une autre contribution importante à la base de connaissances disponible grâce à la publication de plusieurs documents de travail sur le commerce numérique, notamment sur les questions relatives au commerce électronique. Ces documents exposent les vues des organisations internationales et des États membres sur le rôle du commerce électronique dans le commerce international en tenant compte de la dimension développement.

L'Examen global de l'Aide pour le commerce qui a eu lieu en juillet 2017 peut contribuer grandement à une meilleure connaissance des avantages et des défis du commerce électronique pour le développement du point de vue des responsables de la politique commerciale. Il peut aider à identifier les règles applicables au commerce électronique dans les accords commerciaux nouveaux ou existants. Le renforcement des connaissances et de la transparence dans ce domaine profitera à tous les acteurs du commerce électronique et permettra des transactions plus sûres et plus prévisibles.

CONCLUSIONS

Il est nécessaire de poursuivre les recherches et le dialogue pour mieux comprendre les implications du commerce électronique pour le développement durable et tenir compte des besoins des pays en développement qui s'efforcent de tirer le meilleur parti des possibilités du commerce électronique. À cet égard, plusieurs instances internationales reconnues permettent un dialogue entre les différentes parties prenantes et offrent une plate-forme neutre appropriée pour échanger des renseignements, nouer des contacts et exprimer des préoccupations. Ces instances sont notamment le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique de la CNUCED, la Semaine du commerce électronique et l'initiative "Commerce électronique pour tous" de la CNUCED, le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information, plusieurs organes de l'OCDE et l'Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC.

Pour tirer le meilleur parti des initiatives existantes et à venir, l'amélioration des données et du suivi est absolument indispensable. Cela permettra d'évaluer de façon plus complète les divers aspects de la préparation au commerce électronique et aidera à mieux comprendre les effets des stratégies, des politiques et des réglementations adoptées par les gouvernements. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale (2014), Global Findex, base de données, www.worldbank.org/en/programs/globalfindex.
- Banque mondiale (2017), World Integrated Trade Solutions, base de données, <http://wits.worldbank.org/analyticaldata/e-trade/country/KEN>.
- Chilecompra (n.d.), Chilecompra, page Web, www.chilecompra.cl/.
- CNUCED (2013), Rapport 2013 sur l'économie de l'information: l'économie infonuagique et les pays en développement, Nations Unies, New York et Genève.
- CNUCED (2014), Empowering Women Entrepreneurs through Information and Communications Technologies, Nations Unies, New York et Genève.
- CNUCED (2015), Rapport 2015 sur l'économie de l'information: libérer le potentiel du commerce électronique pour les pays en développement, Nations Unies, New York et Genève.
- CNUCED (2016a), Indice du commerce électronique B2C 2016, note technique n° 7 de la CNUCED sur les TIC au service du développement. TN/UNCTAD/ICT4D/07, Nations Unies, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d07_en.pdf.
- CNUCED (2016b), In Search for Cross-border E-commerce Trade Data, note technique n° 6 de la CNUCED sur les TIC au service du développement, TN/UNCTAD/ICT4D/06, Nations Unies, http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/tn_unctad_ict4d06_en.pdf.
- CNUCED (2016c), e-Trade for All, Policy areas, http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and ICTs/eTrade-for-All/eTrade-for-All-Policy.aspx.
- CNUCED (21 avril 2017), "Ministers to discuss opportunities and challenges of e-commerce with Jack Ma, eBay, Jumia, Huawei, Etsy, PayPal, Vodafone and more", Actualités de la CNUCED, http://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=1466&Sitemap_x0020_Taxonomy=UNCTAD%20Home:#2149.
- eMarketer (2016), voir *Cross-Border Ecommerce 2016: A Country-by-Country Look at Consumer Behavior and Trends*, eMarketer, <https://www.emarketer.com/Report/Cross-Border-Ecommerce-2016-Country-by-Country-Look-Consumer-Behavior-Trends/2001726>
- etradeforall (2017), Initiative "Commerce pour tous", page Web, <https://etradeforall.org/>.
- Eurostat (2017), E-commerce statistics, base de données, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/E-commerce_statistics.
- Internetretailer.com (21 avril 2014), Top merchants gain ground in the new Top 500, www.digitalcommerce360.com/2014/04/21/top-merchants-gain-ground-new-top-500/.
- Kshetri, N. (2010), "Cloud computing in developing economies", *IEEE Computer*. 43(10):47–55.
- Luijken, T. et Martini, M. (2014), "The role of technology in reducing corruption in public procurement", Anti Corruption Helpdesk, Transparency International.
- Moore Robert J. (18 juin 2014), "How Many Ecommerce Companies Are There?" The Data Point, <http://blog.rjmetrics.com/2014/06/18/how-many-ecommerce-companies-are-there/>.
- New York Times (19 décembre 2006), "EBay is Expected to Close its Auction Site in China", [nytimes.com, www.nytimes.com/2006/12/19/technology/19ebay.html?fta=y&r=0](http://www.nytimes.com/2006/12/19/technology/19ebay.html?fta=y&r=0).

OCDE (2014), Relever les défis fiscaux posés par l'économie numérique, Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, Éditions l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264225183-fr>.

OCDE-OMC (2017), Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce (2017) (questionnaires), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

ONU (2016), Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 16 décembre 2015, (GA/RES/70/125), http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ares70d125_fr.pdf.

Payvision (2014), *Key business drivers and opportunities in cross-border ecommerce 2014*.

Shawn Tan (2015), "The effects of the Internet on Firm Export Behaviour", Document de base pour le Rapport sur le développement dans le monde 2016 "Les dividendes du numérique", Banque mondiale www.worldbank.org/en/publication/wdr2016.

Sommet mondial sur la société de l'information (18 novembre), Agenda de Tunis pour la société de l'information, www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1-fr.html.

Statistique Canada (11 juin 2014), "Technologie numérique et utilisation d'Internet, 2013", Le Quotidien, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/140611/dq140611a-fra.htm>.

Suède (2012), E-Commerce – New Opportunities, New Barriers. A Survey of E-Commerce Barriers in Countries Outside the EU, Direction nationale du commerce, Stockholm.

UIT (2011), *National e-Strategies for Development: Global Status and Perspectives*, Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/ITU-D/cyb/app/docs/National_estrategies_for_development_2010.pdf.

UIT (2015), Facts and Figures 2015, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/E-commerce_statistics, www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2015.pdf.

WEF (2012), *Big data, big impact: new possibilities for international development*, Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/WEF_TC_MFS_BigDataBigImpact_Briefing_2012.pdf.

WOUGNET (2017), Women of Uganda Network, <http://wougnet.org/> (consulté le 17 mai 2017)

WSJ (16 septembre 2014), "After Alibaba's IPO, 4 of the 10 most valuable web companies will be from Asia", Wall Street Journal, <http://on.wsj.com/1qV8hDV>.

NOTES

1. Le chapitre 2 donne une définition du commerce électronique.
2. Voir par exemple: www.huffingtonpost.com/peter-diamandis/rising-billion-consumers_b_7008160.html et www.computerworld.com/article/3084312/internet/the-next-billion-how-to-best-serve-the-internet-s-new-users.html.
3. L'OCDE, la CNUCED, l'Union postale universelle (UPU) et l'OMC ont lancé en 2016 une initiative visant à améliorer la mesure du commerce électronique transfrontières. Une première note technique fait le point sur les très rares données disponibles et les tendances (CNUCED, 2016b).
4. Plusieurs acteurs du commerce électronique ont vu le jour ces dernières années dans les pays en développement et les PMA, certains proposant de nouvelles solutions de paiement (Alipay et Jambopay, par exemple), d'autres des plates-formes de commerce électronique (comme MercadoLibre, Zoom Tanzania, TriniTrolley et Kapruka) et d'autres encore des solutions logistiques innovantes (comme Giao Hang Nhanh et Grasshoppers).
5. Pour de plus amples renseignements, voir *Summary of Adoption of E-commerce Legislation Worldwide* à l'adresse suivante: http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and_ICTs/ICT4D-Legislation/eCom-Global-Legislation.aspx.
6. Les pays membres du G20 sont les suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, République de Corée, Royaume-Uni, Turquie et Union européenne.
7. Pour de plus amples renseignements, voir SYDONIA – Système douanier automatisé, <http://new.asycuda.org/french/index.html#>.
8. Voir aussi Sunlightfoundation (16 janvier 2014), "OpenGov Voices: How Georgia is handling procurement transparency", <https://sunlightfoundation.com/2014/01/16/opengov-voices-how-georgia-is-handling-procurement-transparency/> (consulté le 17 mai 2017).
9. Au Royaume-Uni, Amazon a ainsi été entendu par la Commission parlementaire des comptes publics en 2012. Alors que la société avait déclaré un chiffre d'affaires de 207 millions de livres sterling (335 millions de dollars EU) en 2011 pour sa filiale britannique, sa charge d'impôt n'atteignait que 1,8 million de livres sterling (2,9 millions de dollars EU). En outre, le chiffre d'affaires réalisé en Europe par Amazon EU SARL, qui s'élevait à 9,1 milliards d'euros (11,6 milliards de dollars EU) avait donné lieu au paiement d'un impôt de 8,2 millions d'euros seulement (10,4 millions de dollars EU). Amazon avait également déclaré que le chiffre d'affaires réalisé en 2011 au Royaume-Uni représentait 25% de ses ventes internationales (hors États-Unis). Bien que l'entreprise dispose à l'époque de plus de 15 000 salariés et d'un stock physique au Royaume-Uni, elle n'y était que peu imposée. Voir le procès-verbal de la Commission à l'adresse suivante: www.publications.parliament.uk/pa/cm201213/cmselect/cmpublic/716/71605.htm.
10. Voir <https://etradeforall.org/>. En avril 2017, les participants à l'initiative "Commerce électronique pour tous" étaient les suivants: Banque africaine de développement, Consumers International, Cadre intégré renforcé, E-Residency (Estonie), Association internationale des procureurs et poursuivants, Organisation de l'aviation civile internationale, Société internationale islamique de financement du commerce (au nom du Groupe de la Banque islamique de développement), Union internationale des télécommunications, Centre du commerce international, Internet Society, Organisation de coopération et de développement économiques, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique,

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, Fonds des Nations Unies pour l'impact social, Union postale universelle, Groupe de la Banque mondiale, Organisation mondiale des douanes et Organisation mondiale du commerce. L'initiative est soutenue aussi par un certain nombre d'entités du secteur privé par l'intermédiaire du Business for eTrade Development Council, qui est composé des entités suivantes: Alibaba Group, Conférence de l'Alliance africaine pour le commerce électronique, Association des fournisseurs de services logiciels et de services informatiques du Bangladesh, BiziSol, Burundishop, DHL, eBay, Association pour le commerce électronique du Bangladesh, EMOTA, Etsy, Fedex, GfK, Google, Grasshopper, Huawei, Impact Enterprises, Conseil international de l'industrie suédoise, Kapruka, King and Spalding, Association latino-américaine du commerce électronique, Nextrade Group, Paypal, Ringier Africa, TCS Holdings, Tradekey, UPS, vTex, World Information Technology and Services Alliance et Forum mondial des PME.

CHAPITRE 8

COMBLER L'ÉCART ENTRE PETITES ET LES GRANDES ENTREPRISES ET ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES POUR RENDRE LE COMMERCE PLUS INCLUSIF

Contribution du Centre du commerce international

Résumé: Au cours des 30 dernières années, l'interconnexion entre les activités économiques des pays s'est développée et approfondie à un rythme remarquable. Le présent chapitre examine le rôle de la connectivité numérique dans les relations entre les petites et moyennes entreprises, en particulier celles qui sont détenues ou dirigées par des femmes, et les clients et les fournisseurs dans le monde entier. Les données recueillies au niveau des entreprises montrent qu'il y a un écart de connectivité important entre les petites et les grandes entreprises, ce qui vaut aussi pour les entreprises dirigées par des femmes. Ce chapitre s'appuie sur une sélection de données au niveau des entreprises pour faire la lumière sur les causes et les effets de ces écarts et pour évaluer leur impact final sur le commerce. Des listes d'actions sont présentées pour aider les responsables politiques à trouver des solutions.

INTRODUCTION

Au cours des 30 dernières années, l'interconnexion entre les activités économiques des pays s'est développée et approfondie à un rythme remarquable. Entre 1980 et 2007, elle a pris la forme d'une intensification des flux commerciaux et financiers, le commerce ayant augmenté d'environ dix fois pendant cette période (McKinsey & Company, 2016). Toutefois, après la crise financière de 2008, ces flux ont stagné et ne sont revenus à leur niveau record d'avant la crise qu'en 2014. Cela résulte en partie du relatif recul de l'activité économique mondiale, car les dettes accumulées pendant les années d'expansion ont freiné la croissance (Égert, 2012).

La stagnation des flux a aussi une cause structurelle: après deux décennies de délocalisation de la production dans les pays à bas coût, les fabricants des grandes économies en développement, comme la Chine, ont décidé de s'approvisionner de plus en plus en pièces auprès des fournisseurs locaux, plutôt qu'à l'étranger, ce qui a raccourci les chaînes d'approvisionnement (Constantinescu *et al.*, 2015). En revanche, les flux transfrontières de données ont explosé de façon exponentielle depuis le début des années 1990, subissant à peine les effets de la crise financière. On estime qu'entre 2005 et 2014, les flux mondiaux de données ont été multipliés par 45; les projections indiquent qu'ils vont encore augmenter de 9 fois au cours des 5 prochaines années (McKinsey & Company, 2016).

Quelles sont les implications de l'évolution de la connectivité transfrontières pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises dirigées par des femmes qui tentent de se placer sur les marchés internationaux? D'une part, elle crée de nouvelles possibilités, aide les nouveaux acteurs à acquérir une réputation internationale, réduit le coût de la recherche de marchés et élargit le rayon d'action. D'autre part, elle risque de creuser les écarts existants entre les PME et les grandes entreprises, ou entre les entreprises détenues par des femmes et celles détenues par des hommes si les premières n'arrivent pas à tirer avantage de la plus grande connectivité transfrontières.

Le modèle de compétitivité des entreprises conçu par le Centre du commerce international (ITC) repose sur trois piliers: la capacité d'entrer en concurrence, la capacité de se connecter et la capacité de changer. Dans ce chapitre, nous allons analyser en détail la "capacité de se connecter", qui englobe les relations avec les clients et les entreprises, et le rôle de ces relations dans la promotion de la compétitivité et des exportations. Nous évaluerons les facteurs qui déterminent si les PME et les entreprises détenues par des femmes parviennent à tirer parti des nouvelles technologies liées à la connectivité, à la fois au niveau de l'entreprise, dans l'écosystème économique et au niveau national. Au moyen de données recueillies au niveau des entreprises, ce chapitre fournit de nouveaux éléments concernant la capacité des PME et des entreprises détenues par des femmes à récolter les bénéfices de la plus grande connectivité transfrontières mondiale.

CONNECTER LES PME AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX EST UNE PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Les PME constituent l'essentiel du tissu économique d'un pays. Elles représentent environ 50% du PIB et 60%-70% de l'emploi total dans le monde. De plus, dans les pays en développement, elles emploient généralement les segments plus pauvres et plus vulnérables de la société, comme les jeunes et les femmes (ITC, 2015a). Ainsi, investir dans les PME est une stratégie à long terme pertinente, avec des bénéfices durables qui se multiplient dans les sociétés, les régions et les pays.

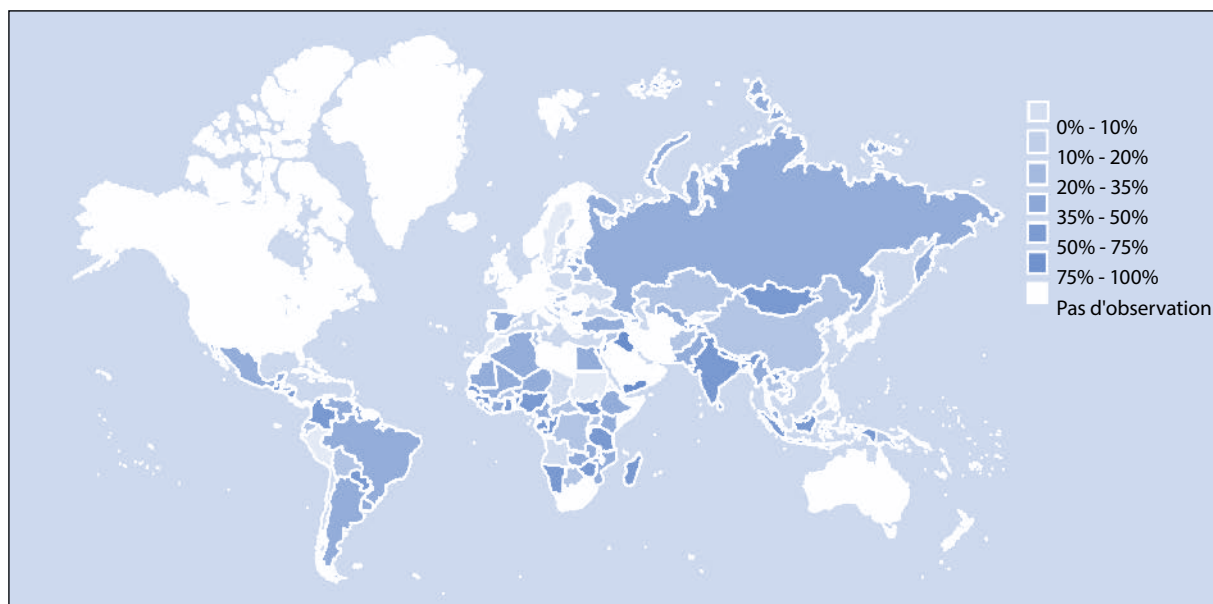
Les PME sont souvent un moteur de croissance économique et du progrès social du fait des segments de la population qu'elles emploient, et parce que leur petite taille leur permet de s'adapter rapidement aux conditions changeantes du marché et de saisir les nouvelles possibilités commerciales. Mais en même temps, les PME sont vulnérables face aux forces économiques qui échappent largement à leur contrôle, et il se peut qu'elles n'aient pas les ressources nécessaires pour survivre aux fluctuations du cycle économique aussi bien que les grandes entreprises.

Pour survivre et prospérer dans l'économie mondialisée actuelle, les PME doivent s'efforcer d'accroître leur compétitivité, domaine dans lequel elles sont à la traîne des grandes entreprises. De nombreuses PME n'importent pas d'intrants et n'exportent pas de produits. Toutefois, les PME qui participent au commerce transfrontières sont généralement plus productives et versent des salaires plus élevés que celles qui n'y participent pas (Baghdadi, 2005). Donner aux PME les moyens d'exporter peut les aider à se connecter aux marchés mondiaux et à augmenter les salaires, ce qui peut encourager la croissance inclusive.

Il y a un écart de connectivité entre les PME et les grandes entreprises

Si Internet a un effet de nivellement sur de nombreux déterminants de la compétitivité, les PME doivent encore prendre des mesures actives pour tirer parti de ces avantages – et toutes les PME ne le font pas. C'est pourquoi il y a un écart entre les petites et les grandes entreprises au niveau des indicateurs clés de connectivité. La figure 8.1 s'appuie sur les données issues des Enquêtes sur les entreprises menées par la Banque mondiale pour montrer l'écart entre les petites et les grandes entreprises qui ont un site Internet (exprimé en points de pourcentage). Les données indiquent clairement que les petites entreprises ont beaucoup moins de chances d'avoir un site Web, condition essentielle pour se connecter aux clients et aux fournisseurs potentiels dans l'économie actuelle de plus en plus numérique.

Figure 8.1. Proportion relative de petites et de grandes entreprises ayant un site Web



Note: Les écarts sont calculés sur la base des points de pourcentage. Par exemple, si 40% des petites entreprises ont un site Web, contre 60% des grandes entreprises, l'écart est de 20%.

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données issues des enquêtes menées par la Banque mondiale auprès des entreprises (2016), www.enterprisesurveys.org (consulté le 17 janvier 2017).

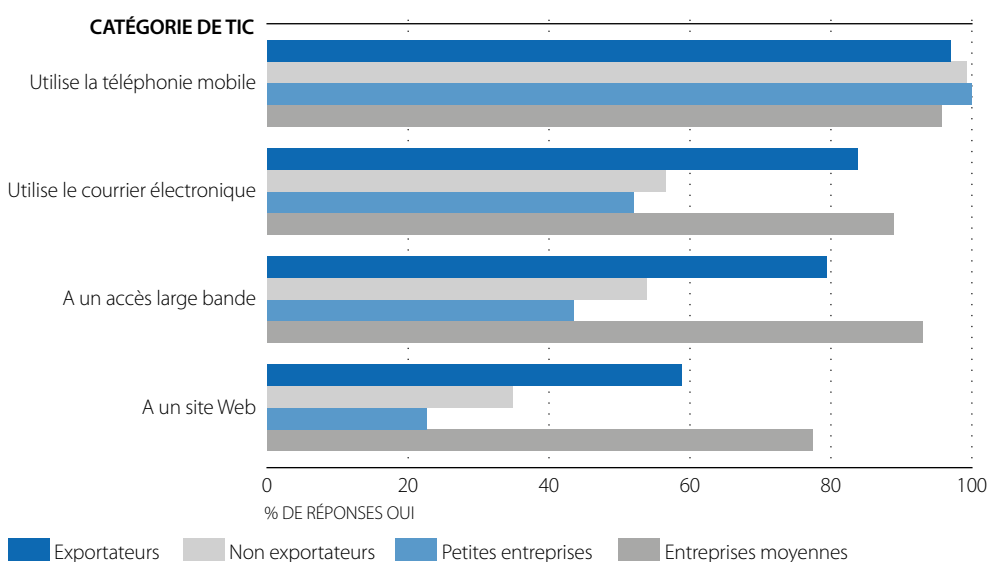
En prenant en compte des facteurs comme le pays, le secteur, l'âge de l'entreprise et sa situation en matière d'exportation, les grandes entreprises ont dix fois plus de chances que les petites entreprises d'utiliser le courrier électronique pour communiquer avec les acheteurs et les fournisseurs et huit fois plus de chances d'avoir un site Web. De plus, les exportateurs ont deux fois plus de chances d'avoir un site Web que les entreprises non exportatrices. Si le lien de causalité est difficile à établir dans les deux cas (est-ce l'existence d'un site Web qui augmente les chances qu'une entreprise participe au commerce, ou est-ce le fait qu'une entreprise fait du commerce qui l'amène à créer un site Web?), les données soulignent bien la corrélation entre la probabilité d'exporter et le simple fait d'avoir un site Web.

Les PME des pays les moins avancés (PMA) ont des résultats particulièrement médiocres pour ce qui est de la capacité à se connecter. Selon l'ITC, les notes obtenues par les petites et moyennes entreprises des PMA en termes de connectivité électronique ne représentent que 22% et 54%, respectivement, des notes des grandes entreprises. Cet écart diminue considérablement à mesure que le niveau de développement augmente, ce qui souligne la difficulté pour les PMA de rattraper le reste du monde (ITC, 2015a).

Des écarts de connectivités peuvent persister même lorsque l'infrastructure des TIC est renforcée

Le Ghana a été l'un des premiers pays d'Afrique à mettre en place une infrastructure Internet à grande échelle (Dholakia *et al.*, 2004). Cela a été possible grâce à la libéralisation du secteur des télécommunications dans les années 1990 et aux efforts déployés par le gouvernement ghanéen pour construire une économie fondée sur le savoir. La politique nationale visant à utiliser les technologies de l'information et de la communication pour accélérer le développement, lancée en 2003, avait pour objectif de mettre en place un processus de développement socioéconomique fondé sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) (Boateng *et al.*, 2011).

Figure 8.2. Utilisation des TIC par les entreprises au Ghana



Source: *SME Competitiveness in Ghana* (2016), www.intracen.org/publication/SME-Competitiveness-in-Ghana.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526652>

Toutefois, une enquête récente a révélé qu'il subsiste un écart de connectivité important entre les petites et les moyennes entreprises, représentant une différence de 34 points de pourcentage pour 4 indicateurs (figure 8.2); le seul indicateur pour lequel il n'y a pas d'écart est l'utilisation des téléphones mobiles (ITC, 2016b). Le scénario est le même entre les exportateurs et les non-exportateurs. L'indicateur pour lequel la note moyenne est la plus basse pour toutes les entreprises est l'"existence d'un site Web": seules 43% des entreprises de l'échantillon avaient un site Web. Pour les PME, le fait d'avoir un site Web qui leur permet de commercialiser ou vendre leurs produits ou simplement de fournir des informations de contact à jour peut apporter des avantages considérables en termes de diversification de la clientèle.

Face à cet écart de connectivité, que peuvent faire les petites entreprises pour rattraper les grandes? Une chose est sûre, il n'existe pas de solution unique pour toutes les PME. Cependant, grâce à leur petite taille, les PME sont bien placées pour tirer parti des nouveaux modèles d'activité qui leur permettent d'éviter les pratiques des grandes entreprises plus anciennes, tant que les coûts d'adoption des nouvelles technologies indispensables restent bas. Les encadrés 8.1 et 8.2 présentent deux exemples de PME qui utilisent la connectivité numérique pour accroître leur compétitivité.

Encadré 8.1. Qu'est-ce qui se passe quand les PME utilisent les technologies numériques?

Sara Maunda, cultivatrice d'arachides, Malawi

Dans les pays en développement, les plus défavorisés sont souvent les agriculteurs pratiquant une ou deux cultures essentielles. La téléphonie mobile par Internet peut leur permettre d'éviter les intermédiaires souvent coûteux et d'accéder directement aux prévisions météorologiques, à l'information sur les prix du marché, et même à des fonctions comme le suivi du bétail (USAID, 2012). Lorsque les agriculteurs ont accès à l'information sur les prix et les stocks, cela les aide à réduire le risque de vendre au-dessous des cours et de livrer leurs produits en quantité excessive ou insuffisante sur un marché donné. Selon une étude de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les avantages procurés aux agriculteurs par le téléphone mobile sont, entre autres, l'accès à l'information sur les stocks et les prix des produits agricoles, la visibilité des données favorisant l'efficacité de la chaîne de valeur et la capacité d'exploiter des débouchés nouveaux ou existants (OMC, 2013).

Sara Maunda, cultivatrice d'arachides au Malawi, a expliqué que les négociants offrent souvent des prix par kg d'arachide qui sont bien inférieurs aux prix du marché parce que les vendeurs ne connaissent pas les prix actuels du marché. Sara, elle, est connectée à une plate-forme mobile appelée Esoko, qui lui donne des informations sur les prix et les stocks. Grâce à cela, elle peut négocier en connaissance de cause, ce qui lui permet d'obtenir un prix bien plus élevé pour sa production. À titre d'exemple, Sara cite le cas où elle a vendu ses produits pour 24 000 kwacha (130 dollars EU) au lieu de 4 500 kwacha (27 dollars EU) grâce au site Web mobile (USAID, 2012).

Les PME produisent une grande quantité de données précieuses

Les entreprises, y compris les PME, produisent une grande quantité de données précieuses qui peuvent être collectées et analysées pour comprendre comment améliorer les méthodes de production ou mieux anticiper les besoins des clients (encadré 8.2). Les PME qui disposent de bonnes connections TIC peuvent bénéficier de services d'analyse en nuage auxquels seules les grandes entreprises ayant des équipes de recherche spécialisées avaient accès auparavant. Toutefois, pour bénéficier de ces possibilités, les PME doivent intégrer la collecte des données dans leurs modèles d'activité. Il est essentiel d'apprendre aux PME que les données qu'elles produisent peuvent être la clé de leur compétitivité à long terme.

Encadré 8.2. Les données générées par une entreprise sont peut-être sa plus précieuse ressource

Brodo Footwear, Indonésie

Brodo Footwear est une entreprise indonésienne de mode masculine fondée en 2010. En seulement 4 ans, cette petite entreprise est devenue une entreprise employant 100 personnes. Elle produit plus de 4 000 paires de chaussures par mois et dégage environ 120 000 dollars EU de recettes par an.

Dans une interview, Yukka Harlanda, cofondateur de Brodo, a expliqué: "L'entreprise s'est développée lorsque nous l'avons mise en ligne, en particulier sur les réseaux sociaux." (Deloitte, 2015) Brodo utilise de plus en plus les outils en nuage et les analyses de données pour se concentrer sur la commercialisation et augmenter ses ventes. Ces outils aident à mieux connaître les stocks, les consommateurs et le trafic en ligne. Yukka précise: "Plus nous en savons sur nos clients, mieux nous pouvons les atteindre et répondre à leurs besoins."

Une récente étude de McKinsey, intitulée "Online and upcoming: The Internet's impact on aspiring countries", examine un échantillon d'économies émergentes (Argentine, Hongrie, Malaisie, Maroc, Mexique, Taipei chinois, Turquie et Viet Nam). Elle indique que les PME qui ont accès à Internet haut débit ou mobile et qui investissent dans les technologies numériques ont enregistré des gains de productivité d'environ 10%; de plus, leurs recettes ont augmenté de 6% et leurs coûts ont baissé d'environ 4% (McKinsey & Company, 2012). Les gains enregistrés par les PME ont des retombées sur le reste de l'économie. L'augmentation de l'accès à Internet est associée à une plus grande compétitivité sur le marché, à une meilleure efficacité et à des bénéfices pour les consommateurs (McKinsey & Company, 2012).

Les responsables politiques peuvent soutenir la numérisation des petites entreprises

Les responsables politiques ont un rôle particulier à jouer en soutenant la numérisation des PME. Une liste de mesures qu'ils peuvent prendre pour aider les PME à tirer pleinement profit des possibilités offertes par la numérisation dans la prochaine décennie est présentée ci-après (tableau 8.1).

Tableau 8.1. Liste d'actions à l'intention des responsables politiques pour soutenir la numérisation des petites entreprises

1. Promouvoir les compétences appropriées	<ul style="list-style-type: none">✓ Promouvoir l'acquisition de compétences numériques dans l'ensemble de la population.✓ Veiller à ce qu'un réservoir de programmeurs et d'analystes bien formés soit disponible pour aider les entreprises à numériser leurs chaînes de valeur et à utiliser les données générées.
2. Améliorer la connaissance des chaînes de valeur numériques	<ul style="list-style-type: none">✓ Encourager les entreprises à considérer les processus internes comme des sources de données qui peuvent être numérisées, analysées et utilisées afin de moderniser les processus existants ou d'en développer de nouveaux.✓ Inciter les petites entreprises à adopter des solutions numériques tant qu'elles sont petites.
3. Améliorer et mettre à jour les réglementations	<ul style="list-style-type: none">✓ Établir des réglementations concernant les activités en ligne, comme la protection des consommateurs en ligne et les signatures électroniques ou mettre à jour celles qui existent.✓ Promouvoir la compétitivité dans les secteurs des TIC afin d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts.
4. Renforcer l'infrastructure numérique	<ul style="list-style-type: none">✓ Garantir un bon accès aux technologies essentielles en matière de connectivité comme Internet, les réseaux mobiles et les services de géolocalisation.

Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>

Le commerce électronique est fondamental pour la compétitivité des entreprises

Le commerce électronique est en train de transformer le paysage commercial mondial à une vitesse sans précédent. La première transaction commerciale électronique sur un site Web commercial a été enregistrée il y a 21 ans seulement, en 1995; il s'agissait de la vente d'un pointeur laser cassé sur AuctionWeb, le prédécesseur d'eBay, pour un montant de 14,83 dollars EU (Waxman, 2015). En 2013, les ventes électroniques entre entreprises et consommateurs (B2C) dans le monde étaient évaluées à 1 200 milliards de dollars EU (CNUCED, 2015a); elles devaient atteindre 1 920 milliards de dollars EU d'ici à la fin de 2016 (Statista, non daté). Des milliards de transactions sont effectuées chaque jour sur Internet et le commerce électronique est en train de redéfinir la compétitivité des entreprises, en particulier des PME.

Le coût du commerce international a diminué et les consommateurs cherchent de plus en plus les meilleures affaires en ligne au-delà des frontières nationales. Le commerce électronique transfrontières concerne des biens et des services vendus par un fournisseur d'un pays à un consommateur d'un autre pays. Selon une récente enquête portant sur 24 pays publiée dans le Rapport Nielsen sur le commerce mondial électronique (2016), plus de la moitié des répondants (57%) ont indiqué avoir effectué des achats en ligne auprès d'un vendeur situé à l'étranger au cours des 6 derniers mois. Dans le domaine du commerce de services, le commerce électronique transfrontières offre également de nouveaux débouchés aux PME. Les marchés de logiciels et d'applications en ligne, comme l'App Store et Google Play, aident à fournir des produits numériques développés par des PME pour des milliards d'appareils intelligents.

Le commerce électronique entre entreprises et consommateurs offre les plus grandes possibilités

Le commerce électronique transfrontières prend différentes formes, avec de nombreux types d'acteurs, de transactions et de procédures. Les transactions peuvent se faire entre entreprises (B2B), entre entreprise et consommateur (B2C) ou entre deux consommateurs individuels (C2C). Les transactions B2B représentent la plus grande part du commerce électronique transfrontières au niveau mondial en valeur, avec plus de 15 000 milliards de dollars EU en 2013. Le commerce électronique transfrontières B2C a une part mondiale beaucoup plus faible, avec 1 200 milliards de dollars EU en 2013. Mais c'est la section du commerce électronique international qui connaît la croissance la plus rapide, et qui offre les plus grandes possibilités aux PME, lesquelles représentent la majorité des fournisseurs dans le commerce électronique transfrontières B2C.

Le commerce électronique transfrontières B2B et B2C diffèrent aussi de par leur nature: dans la plupart des cas, le commerce B2B reste un commerce international traditionnel entre des entreprises importatrices et exportatrices connectées par Internet. Le commerce électronique transfrontières B2C est potentiellement en train de redéfinir le commerce international grâce à sa toute nouvelle chaîne de processus, qui relie directement les vendeurs aux acheteurs.

La compétitivité implique de nombreuses étapes le long de la chaîne du commerce électronique

Le commerce électronique transfrontières suit une chaîne de processus relativement standardisée, et de nombreux éléments détaillés le long de cette chaîne sont nécessaires pour que les PME réussissent (figure 8.3).

Figure 8.3. Chaîne des processus du commerce électronique



Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>

L'établissement d'une activité en ligne nécessite une certaine préparation

Les entreprises n'ont pas besoin de programmeurs de très haut niveau pour établir une présence en ligne, mais elles doivent comprendre comment fonctionnent les technologies du Web. Les éléments de base pour mettre sur pied un magasin en ligne sont notamment de créer un site Web et d'utiliser les outils de communication fournis par les plates-formes en ligne. Des compétences en matière de programmation, de conception graphique et d'édition de photos sont utiles pour développer un site Web plus sophistiqué, mais elles peuvent aussi être sous-traitées à des spécialistes. Le tableau 8.2 indique certains des principaux facteurs qui déterminent si une entreprise est prête à "se mettre en ligne".

Tableau 8.2. Liste d'actions pour établir des activités commerciales en ligne

Capacités de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositif pour se connecter à Internet ✓ Connaissances et compétences techniques ✓ Connaissances et compétences commerciales ✓ Présence en ligne sécurisée (par exemple SSL) ✓ Compétences linguistiques
Écosystème économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à Internet abordable ✓ Accès à l'enregistrement en tant que vendeur sur les plates-formes de commerce électronique en ligne ✓ Accès à une main d'œuvre qualifiée

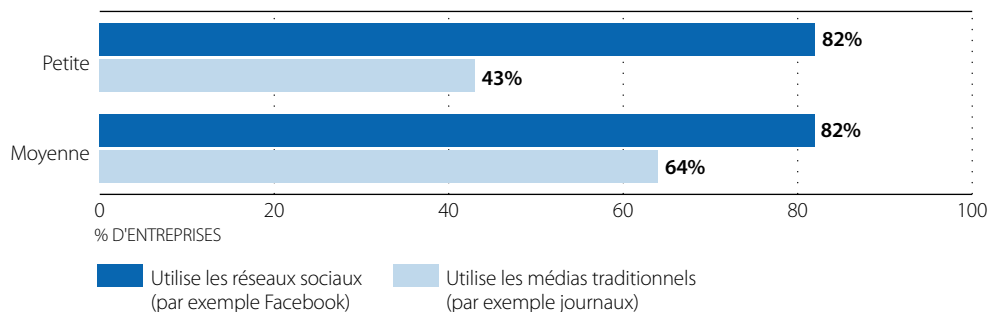
Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>

La sécurité en ligne, qui est probablement l'élément le plus critique du commerce électronique, est définie comme étant la protection des actifs du commerce électronique contre tout accès, utilisation, altération ou destruction non autorisés. Les consommateurs doivent savoir que, lorsqu'ils effectuent une transaction en ligne, ils bénéficient de la même protection juridique que dans une transaction traditionnelle. Il faut donc que les PME appliquent un ensemble de normes techniques ouvertes émanant de l'industrie, qui facilitent l'interconnexion et l'interopérabilité des entreprises sur les réseaux (par exemple, Secure Sockets Layer ou SSL).

En général, pour se mettre en ligne, une PME peut adopter un des quatre modèles d'activité suivants:

- **Présence sur les réseaux sociaux:** entreprises physiques qui utilisent les plates-formes des réseaux sociaux à des fins de promotion en temps réel.
- **Présence en ligne passive:** entreprises physiques qui développent un site Web à des fins de promotion passive au lieu de s'engager dans une activité commerciale en ligne.
- **Présence en ligne active:** entreprises physiques qui ont à la fois une présence hors ligne et en ligne, permettant aux consommateurs d'acheter des biens et des services en ligne et hors ligne.
- **Présence purement en ligne:** entreprises qui opèrent exclusivement en ligne, des plates-formes de commerce électronique géantes (comme Amazon et eBay) aux PME qui fournissent uniquement leurs services en ligne (par exemple, un développeur d'applications), en passant par les moteurs de recherche et les fournisseurs de services Internet..

Figure 8.4. Publicité des petites et moyennes entreprises sur les réseaux sociaux et les médias traditionnels



Source: Initiative SheTrades: Economic Empowerment of Women in the Indian Ocean Rim Association Countries
<http://www.intracen.org/itc/projects/women-and-trade/> (consulté le 11 mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526671>

Chaque modèle présente des avantages et des inconvénients. Chaque PME doit décider quel modèle fonctionne le mieux en fonction de sa connaissance du marché et des ressources disponibles pour investir dans un ou plusieurs des quatre modèles d'activité. De nombreuses PME dans les pays en développement optent d'abord pour une présence sur les réseaux sociaux, car les coûts d'entrée sont faibles et les compétences nécessaires pour gérer ce genre d'opération peuvent être acquises grâce à l'utilisation privée de ces plates-formes. Par exemple, une enquête menée récemment auprès d'entreprises détenues par des femmes en Indonésie révèle que les petites entreprises ont deux fois plus de chances d'utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir leurs produits que les formes de publicité plus traditionnelles (figure 8.4).

Les systèmes de paiement électronique internationaux sont essentiels pour la compétitivité

Les paiements électroniques sont définis comme les paiements qui sont effectués, traités et reçus par voie électronique. Les changements économiques et comportementaux entraînent une augmentation des paiements non monétaires, y compris ceux qui sont effectués en ligne. L'accès à des solutions de paiement compétitives est essentiel pour toutes les formes de commerce électronique; contrairement aux entreprises physiques, les détaillants en ligne exigent souvent que le paiement soit fait avant la conclusion de la vente, ce qui souligne que les consommateurs doivent avoir confiance dans les systèmes de paiement électronique. Le tableau 8.3 indique certains des facteurs les plus importants pour promouvoir l'utilisation de systèmes de paiement électronique au sein des entreprises.

Tableau 8.3. Liste d'actions visant à promouvoir le paiement électronique international

Capacités de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compte bancaire et banque en ligne ✓ Souscription à des solutions de cryptage ✓ Connaissance des solutions de paiement électronique
Écosystème économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité d'un fournisseur tiers de services de paiement électronique ✓ Liens entre le fournisseur tiers de services de paiement électronique et les banques locales pour permettre des retraits au niveau local

Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>

Les systèmes de paiement des achats en ligne peuvent être classés principalement en tant que systèmes basés sur un compte ou systèmes de monnaie électronique. Les systèmes de paiement basés sur un compte permettent le paiement à partir d'un compte personnel existant, au moyen de cartes de crédit ou de débit, de médiateurs comme PayPal, de téléphones mobiles/fixes ou d'un service de banque en ligne. Les systèmes de monnaie électronique comprennent les cartes intelligentes (principalement utilisées pour régler de petits montants au sein d'organisations) et les systèmes de monnaie en ligne (monnaie électronique sur logiciel seulement ou cartes prépayées).

Le paiement électronique offre aux PME des possibilités considérables d'élargir leur clientèle, de lancer de nouveaux produits et de rationaliser leur activité (encadré 8.3). L'adoption des paiements électroniques peut accroître le rayon d'action des PME au niveau mondial, améliorer leur accès à l'échange et à la gestion des informations, et réduire leurs coûts de transaction, apportant ainsi des avantages importants grâce à une plus grande efficacité et, à terme, à une augmentation des recettes.

Il existe toutefois un obstacle, à savoir la faible probabilité que les PME aient un compte bancaire. La figure 8.5 montre qu'entre les moyennes et les grandes entreprises, les différences dans la proportion d'entreprises ayant un compte bancaire ne sont pas importantes. En revanche, les petites entreprises ont beaucoup plus tendance à ne pas être bancarisées. L'argent mobile permet aux PME non bancarisées d'accéder aux services dont bénéficient les moyennes et les grandes entreprises.

Les cartes de crédit sont de loin les plus utilisées pour le règlement des transactions électroniques de détail. Mais les modes d'utilisation varient considérablement, la plupart des pays développés privilégiant les systèmes basés sur des comptes. Le tableau 8.4 montre que les cartes de crédit sont le principal mode de paiement électronique en Amérique du Nord et en Europe, alors que dans le monde en développement, il y a beaucoup plus de variations. Si les paiements mobiles représentaient 1% seulement de la valeur totale des paiements électroniques en 2012, ils sont plus importants dans plusieurs pays africains "à cause du degré élevé d'exclusion financière, de la disponibilité limitée de lignes fixes, de leur coût et du coût de l'infrastructure des cartes" (CNUCED, 2015b). Néanmoins, en 2012, le paiement comptant à la livraison était le principal mode de paiement en Afrique et au Moyen-Orient.

Encadré 8.3. Made in Morocco: Relier les PME au monde du commerce électronique

L'ITC a élaboré un ensemble complet de services techniques et de conseil, appelé "e-solutions", pour aider les entreprises à mieux comprendre le commerce électronique et à surmonter les obstacles à la vente de biens et de services sur Internet.

Cet ensemble de services a été mis à l'essai au Maroc en 2015. En janvier de cette année-là, un groupe de PME marocaines qui utilisaient le commerce électronique pour vendre leurs produits dans le pays a créé en une coopérative appelée "Made in Morocco". Leur objectif était d'exporter leurs produits, qui allaient de l'huile d'olive à ceux des produits cosmétiques, en passant par les livres et la musique. En mai, les entreprises ont demandé à l'ITC de les aider à améliorer leur accès aux marchés étrangers – et leur compétitivité sur ces marchés.

L'ITC a adopté une approche pluridimensionnelle. Du côté des paiements, il a aidé à établir une présence commerciale formelle en Europe, aux États-Unis et dans les Émirats arabes unis pour permettre à la coopérative d'acquitter les droits d'importation et les taxes intérieures. Grâce à ces structures, les membres de la coopérative peuvent traiter les paiements par carte de crédit et rapatrier les bénéfices de manière efficiente et transparente. La présence locale les aide aussi à répondre aux consommateurs mal à l'aise avec des banques inconnues, en leur assurant qu'ils bénéficieront pleinement des lois locales sur la protection des consommateurs, et elle facilite le retour des achats par les clients non satisfaits.

Sur le plan logistique, l'ITC a aidé à conclure des contrats de stockage, de distribution et de transport avec des partenaires internationaux, comme DHL, afin d'assurer des délais et des coûts d'expédition compétitifs, d'améliorer le savoir-faire concernant les procédures à la frontière, et d'optimiser les routes de transport. Cela a permis aux entreprises de Made in Morocco d'expédier leurs produits vers des entrepôts d'exécution électronique où ils sont rapidement reconditionnés et distribués à l'arrivée des commandes.

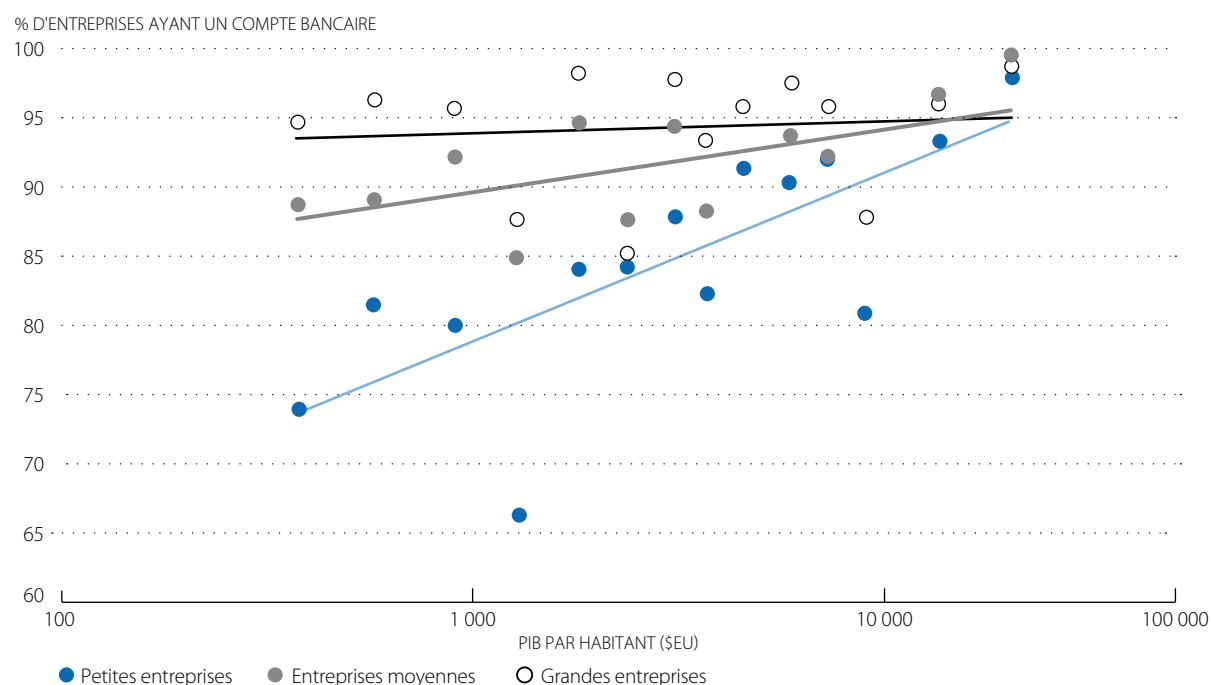
Depuis que l'ITC collabore avec Made in Morocco, plusieurs membres de la coopérative ont commencé à vendre des produits – comme de la semoule, des épices et des objets de décoration intérieure – en Europe. La coopérative se développe et comprend maintenant plus de 400 PME. Elle a fortement augmenté ses ventes à l'exportation et a triplé son taux de conversion (proportion de visiteurs du site Web qui deviennent des clients).

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce/OCDE-OMC (2017), cas d'expérience du secteur public n° 32, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-32-Made-in-Morocco-case-study-on-linking-SMEs-to-the-world-of-e-commerce.pdf.

Malgré les avantages des paiements électroniques, la plupart des PME ont tardé à adopter des systèmes de paiement électronique. Dans les quartiers pauvres des villes indiennes, par exemple, les entreprises considèrent le paiement comptant comme un mode de paiement plus pratique et plus sûr. Au Ghana, les services d'argent mobile se heurtent à plusieurs problèmes, comme la connectivité, la sécurité, l'adaptabilité, l'interopérabilité, l'accessibilité et la formation et la représentation des agents (IMTFI, non daté). Dans certains cas, leur adoption tardive est liée à des contraintes au niveau de l'application ou de la réglementation, ou au fait que les fournisseurs de services de paiement électronique se sont associés initialement à des institutions de microfinance peu sophistiquées. La confiance limitée dans les transactions en ligne est une des raisons de l'utilisation limitée du commerce électronique par les PME.

Une étude sur l'adoption des solutions de paiement électronique dans les hôtels de la ville de Kissi, au Kenya, conclut que les principaux facteurs qui influent sur l'adoption de telles solutions sont l'expérience des entrepreneurs et la facilité d'utilisation des outils électroniques. Selon l'étude, l'adoption des paiements électroniques par les PME dans le secteur de l'hôtellerie dépend de la rapidité et de la commodité de ces paiements, et du faible coût des installations de stockage. La vitesse et la facilité d'utilisation peuvent aussi améliorer la qualité du service et faire gagner du temps, deux facteurs qui devraient encourager davantage l'utilisation des paiements électroniques (Stuart et Cohen, 2011; Mas et Ngweno, 2012).

Figure 8.5. De nombreuses petites entreprises dans les pays pauvres n'ont pas de compte bancaire



Note: Moyennes calculées à partir des données de 140 pays.

Source: Calculs de l'ITC sur la base des données issues des enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (2016), www.entreprisesurveys.org (consulté le 17 janvier 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526690>

Tableau 8.4. Valeur des transactions électroniques par méthode de paiement et par région, 2012

Région	Carte de crédit	Portefeuille électronique	Débit direct	Paiement comptant à la livraison	Transfert bancaire	Autre
États-Unis et Canada	71%	18%	2%	1%	1%	7%
Europe	59%	13%	5%	5%	8%	11%
Amérique latine	47%	10%	4%	8%	13%	18%
Afrique et Moyen-Orient	34%	5%	0%	48%	3%	10%
Asie et Océanie	37%	23%	1%	11%	14%	14%
Monde	57%	17%	2%	5%	7%	12%

Source: WorldPay (2014), *Your global guide to alternative payments*, deuxième édition, <http://www.worldpay.com/global>

La livraison transfrontières comporte plusieurs phases et revêt des formes diverses

Le processus de livraison de biens à des consommateurs à l'étranger peut avoir une incidence importante sur:

- le prix final du produit ou du service (en raison des coûts de transport et de livraison, des droits de douane et d'autres coûts);
- la satisfaction du consommateur (en raison du délai de livraison et de l'intégrité du produit);
- la réputation des transactions électroniques transfrontières (en termes de coût-efficacité, de temps, et de qualité du produit), qui influe sur la volonté des consommateurs d'acheter en ligne plutôt que de manière traditionnelle

La livraison transfrontières (généralement associée au transport par mer, route, rail ou air) comporte de nombreuses phases distinctes mais fortement interconnectées, qui comprennent le paiement des droits de douane lorsqu'une frontière est franchie, jusqu'à la livraison finale du produit ou du service à l'utilisateur final. Le tableau 8.5 indique certains des facteurs que les entreprises devraient prendre en considération lorsqu'elles mettent en place leurs réseaux de livraison transfrontières.

Tableau 8.5. Liste d'actions visant à faciliter la livraison transfrontières

Capacités de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">✓ Organisation efficace du stockage✓ Emballage sûr pour la livraison des biens✓ Capacité de gérer une augmentation des ventes en période de pointe
Écosystème économique	<ul style="list-style-type: none">✓ Accès à des services postaux et de livraison express avec possibilité de suivi✓ Accès à des services d'entreposage et de livraison à destination

Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>

Livraison de biens transfrontières

Pour comprendre comment se déroule la livraison de biens dans la pratique lorsqu'une PME s'engage dans le commerce électronique transfrontières, il est nécessaire de décrire d'abord le type de biens qui sont le plus souvent vendus par voie électronique. En effet, les produits ne sont pas tous adaptés au commerce électronique et encore moins au commerce électronique transfrontières. Les biens échangeables en ligne ont certaines caractéristiques communes:

- **Taille:** plus le bien est volumineux, plus la livraison est coûteuse et compliquée. D'un point de vue coût-efficacité, les entreprises qui vendent des biens de petite ou de moyenne taille sont mieux adaptées au commerce électronique que celles qui sont spécialisées dans des biens volumineux.
- **Prix:** les biens échangés en ligne sont généralement offerts à des prix plus compétitifs que ceux qui sont vendus dans des établissements physiques, car il n'y a pas de coût lié au maintien d'une présence physique. Bien que les frais d'expédition puissent augmenter considérablement le prix final payé par le consommateur, ils ne sont souvent pas supportés par le fournisseur, les frais d'expédition élevés étant dus à la localisation du consommateur, dans une région reculée ou un pays étranger.
- **Spécificité:** les biens le plus souvent échangés en ligne et au-delà des frontières sont typiques d'un lieu, ou spécifiques à un lieu, et ne sont généralement pas disponibles partout. Pour les petits fabricants d'artisanat traditionnel africain, par exemple, Internet donne la possibilité d'accéder à la fois à la diaspora africaine et aux consommateurs étrangers de manière plus générale. C'est le cas de ShopAfrica (Ghana), de SkinnylaMinx (Afrique du Sud) et de Botswana Craft (Botswana), des entreprises de commerce électronique spécialisées dans la vente d'art et d'artisanat africains principalement en Amérique du Nord et en Europe.

Livraison de services transfrontières

Il y a des différences entre la fourniture de services et de biens, qui ont des implications importantes pour le commerce électronique transfrontières. Les services ne peuvent pas être stockés et ne sont pas périssables, ce qui signifie que la fourniture et la consommation ont généralement lieu simultanément (par exemple, un coiffeur qui fait une coupe). Cela signifie également qu'aucun système d'entreposage n'est nécessaire pour les services fournis en ligne, que ce soit sur le marché intérieur ou à l'international. De plus, les services sont intangibles et invisibles – ils n'ont aucune forme spécifique qui puisse être touchée ou vue (par exemple, une personne ne peut pas voir ou toucher un service de traitement de données fourni par un ordinateur). Cela est très important pour la fourniture électronique transfrontières de services, étant donné qu'ils font rarement l'objet de mesures aux frontières comme des droits de douane ou des procédures douanières.

L'APRÈS-VENTE EST UNE PHASE IMPORTANTE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La phase d'après-vente du processus de commerce électronique comprend toutes les activités qui ont lieu après que les acheteurs ont effectué leur paiement en ligne et que les vendeurs ont livré le produit ou le service à leurs clients. L'importance de cette phase ne doit pas être sous-estimée, car elle pose les bases d'une relation durable entre les PME et les consommateurs. Le tableau 8.6 donne une liste de facteurs qui doivent être pris en compte pour fournir des services après-vente qui satisfont les clients.

Tableau 8.6. Liste d'actions pour le service après-vente

Capacité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mécanisme efficace de commentaires des clients et de gestion des relations clients ✓ Politiques de retour ou d'annulation ✓ Fourniture de renseignements suffisants pour permettre aux consommateurs de faire un choix en connaissance de cause, y compris de renseignements sur les formes de réparation disponibles
Écosystème économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de procédures de règlement des différends ✓ Mécanismes de reconnaissance de la validité des registres relatifs aux transactions, y compris les registres de livraison, les enregistrements de discussions avec les vendeurs, etc.

Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>

Les consommateurs jouent un rôle clé dans les services après-ventes, dans deux phases principales:

- évaluation par le consommateur du produit ou du service qui leur a été livré, qui peut servir à informer les futurs clients sur la qualité, la fonctionnalité et le coût d'un achat;
- évaluation par le consommateur, et éventuellement utilisation, de tous les outils et instruments disponibles pour obtenir réparation si le produit ou le service ne répond pas à ses attentes.

Une fois le produit ou le service livré, l'utilisateur final doit répondre à certaines questions: le produit ressemble-t-il à celui qui est présenté sur le site Web du fournisseur? Fonctionne-t-il comme indiqué sur le site? Le produit/service était-il de bonne qualité? Répond-il aux attentes concernant sa fonctionnalité? Y a-t-il eu des coûts de livraison additionnels (par exemple, droits de douane) qui n'étaient pas mentionnés dans les renseignements donnés par le fournisseur sur le prix final de la transaction en ligne?

Les PME qui participent au commerce électronique et souhaitent être compétitives sur le plan international – et être perçues par les consommateurs comme meilleures, plus fiables et plus dignes de confiance que les autres – devraient:

- donner aux consommateurs des renseignements clairs, transparents et exacts sur les biens et les services fournis, sur leur prix et sur toutes les phases de la transaction, du paiement à la livraison;
- garantir des paiements sécurisés et fiables par Internet;
- livrer les biens ou les services dans un délai raisonnable;
- fournir un soutien adéquat au consommateur.

Les responsables politiques peuvent aider en assurant un environnement propice au commerce électronique

Le passage au commerce électronique peut être difficile pour les PME. Dans certains cas, elles n'ont pas les capacités techniques nécessaires; dans d'autres, l'environnement national les freine. De nombreux facteurs sont essentiels pour le fonctionnement efficace du commerce électronique, et la plupart de ces facteurs échappent au contrôle des PME.

L'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, qui est entré en vigueur en février 2017 après avoir atteint le seuil d'acceptation des deux tiers des Membres de l'OMC, peut faciliter la livraison transfrontières. Il exige que les pays Membres qui n'ont pas de seuil *de minimis* en adoptent un. Toutefois, en raison de l'augmentation des flux transfrontières de biens de faible valeur, due principalement aux ventes électroniques, certains pays ont commencé à abaisser leurs seuils *de minimis*.

Pourtant, l'établissement de seuils *de minimis* n'est que l'un des facteurs facilitant la livraison transfrontières; et la livraison transfrontières n'est qu'un des quatre éléments de la chaîne du processus de commerce électronique examinée ici. Les autres facteurs de la chaîne que les responsables politiques nationaux devraient considérer en priorité pour encourager la croissance du commerce électronique sont décrits dans le tableau 8.7 (ITC, 2016a).

Tableau 8.7. Liste d'actions concernant le commerce électronique pour les responsables politiques

1. Établissement d'une activité commerciale en ligne	<ul style="list-style-type: none">✓ Processus simple d'enregistrement de l'entreprise auprès des autorités locales✓ Politiques et pratiques simples pour l'enregistrement de la propriété intellectuelle et le règlement des atteintes aux droits✓ Bonne infrastructure des TIC et d'électricité✓ Réglementation régissant les signatures électroniques et les contrats électroniques✓ Stratégies nationales
2. Paiements électroniques internationaux	<ul style="list-style-type: none">✓ Marché financier fonctionnel conforme aux normes internationales✓ Régime de change assurant la convertibilité de la monnaie; réglementation sur la libre circulation de l'argent✓ Adoption de normes reconnues au niveau international✓ Réglementation sur la lutte contre la fraude en ligne et la lutte contre la cybercriminalité
3. Livraison transfrontières	<ul style="list-style-type: none">✓ Procédures douanières transparentes aux frontières et règles sur l'application de droits de douane et de taxes pour le commerce électronique✓ Procédures douanières simplifiées et dédouanement accéléré pour les petits colis✓ Seuil <i>de minimis</i> pour l'extension de droits d'importation afin de réduire la charge pour les PME et les autorités douanières✓ Mécanismes garantissant la circulation des données transfrontières libre et sécurisée✓ Infrastructure de connectivité physique et numérique efficiente✓ Modernisation des services postaux nationaux pour une livraison plus efficiente
4. Service après-vente	<ul style="list-style-type: none">✓ Politiques relatives aux droits des consommateurs et application de celles-ci✓ Infrastructure adéquate pour l'application et le suivi des politiques en matière de protection des consommateurs✓ Politiques appropriées pour garantir le respect par les entreprises des normes nationales/internationales en matière de protection des consommateurs✓ Initiatives nationales visant à développer des mécanismes efficaces de règlement des différends en ligne✓ Suppression des droits de douane pour les produits renvoyés

Source: ITC (2016a), *Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway*,
<http://www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/>.

LES OUTILS EN LIGNE PEUVENT AIDER LES ENTREPRISES DÉTENUES PAR DES FEMMES À SE CONNECTER AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX

Il existe une abondante littérature qui soutient l'idée selon laquelle l'autonomisation économique et sociale des femmes conduit à une société plus solide et plus prospère (Kabeer, 2012; Klasen, 2002; ITC, 2014; ITC 2015c). Par ailleurs, l'examen des données effectué par Kabeer (2012) conclut que, si l'égalité des sexes favorise fortement la croissance économique, l'inverse n'est pas nécessairement vrai – c'est-à-dire que la croissance économique ne favorise pas nécessairement l'égalité des sexes. Par conséquent, un programme d'action explicitement axé sur l'autonomisation économique des femmes pourrait être la meilleure approche pour remédier aux multiples écarts existant actuellement entre les hommes et les femmes.

Un des domaines dans lesquels l'écart entre les sexes est le plus important est celui de la détention ou de la direction d'entreprises. En termes de nombres, les entreprises ont beaucoup plus de chances d'être détenues ou dirigées par des hommes que par des femmes. Une enquête menée auprès de quelque 19 000 entreprises dans 99 pays en développement montre que seulement 36% des entreprises étaient partiellement ou complètement détenues par des femmes (Davies, 2015). Ce pourcentage chute à 15% dans le sous-groupe des exportateurs. Cela est un problème, car la participation des femmes dans la détention ou la gestion est liée à un certain nombre de résultats clés en matière de développement, comme l'augmentation du PIB par habitant (Amin, 2014).

Il est intéressant de noter qu'il y a peu de données corroborant l'idée répandue selon laquelle les entreprises détenues ou gérées par des femmes sont moins productives que celles qui sont détenues ou gérées par des hommes. Si l'on considère les entreprises qui exportent, les résultats changent quelque peu. Pour les entreprises détenues par des femmes, la prime de productivité des exportateurs – écart de productivité entre les exportateurs et les non-exportateurs – équivaut en gros à la moitié de celle des entreprises détenues par des hommes. Cela donne à penser que, lorsque des entreprises détenues par des femmes sont confrontées aux mêmes obstacles au commerce que les entreprises détenues par des hommes, il est plus coûteux pour les premières de surmonter ces obstacles. De plus, cet effet augmente avec la taille de l'entreprise, ce qui limite la croissance des entreprises exportatrices détenues ou gérées par des femmes (Davies, 2015).

À première vue, on ne comprend pas bien pourquoi l'amélioration de la connectivité peut avoir un effet sur ces facteurs; toutefois, les systèmes électroniques qui suppriment les interactions directes ou masquent le genre des parties concernées peuvent limiter les possibilités de discrimination entre hommes et femmes. Par exemple, les micro et petites entreprises gérées par des femmes qui tentent de se mettre en conformité avec les normes et les réglementations – processus qui implique souvent de nombreuses interactions directes – ont signalé "le comportement discriminatoire de la part des fonctionnaires", qui constitue un problème plus important que pour les entreprises gérées par des hommes (ITC, 2016c).

La connectivité concerne aussi la capacité des entreprises à se connecter aux acheteurs et aux fournisseurs. La section suivante examine comment les entreprises détenues ou gérées par des femmes se connectent aux marchés régionaux et mondiaux.

Existe-t-il un écart de connectivité entre les hommes et les femmes?

Pour déterminer s'il existe un écart de connectivité entre hommes et femmes au niveau des entreprises, on a comparé l'utilisation d'une messagerie électronique pour communiquer avec les acheteurs et les fournisseurs par les entreprises gérées par des femmes et par les entreprises gérées par des hommes, en utilisant la base de données des Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (Banque mondiale, 2016). L'utilisation d'une messagerie électronique peut être considérée comme un indicateur de l'accès à Internet. Compte tenu de facteurs comme le pays, le secteur, la situation à l'exportation, la taille de l'entreprise, l'année de l'enquête et l'âge de l'entreprise, l'analyse a montré que la propension des entreprises gérées par des femmes à utiliser le courrier électronique est inférieure de 12% à celle des entreprises gérées par des hommes.

Pourquoi les entreprises gérées par des femmes auraient-elles moins de chances d'utiliser Internet? Les raisons sont sûrement variées, mais selon la publication d'Intel "Women and the Web" (2012), presque 40% des femmes interrogées ont cité comme raison le manque de familiarité ou d'aisance avec les technologies. Cela reflète en grande partie le fait que les femmes sont souvent désavantagées dès le début de leur éducation, car elles reçoivent peu ou pas de formation numérique. Des enquêtes montrent que, dans les pays en développement, la probabilité pour les femmes d'accéder à Internet est inférieure de 8% à celle des hommes (encadré 8.4). Dans les États arabes, ce pourcentage est de 9% (tableau 8.8).

Encadré 8.4. She Will Connect: Atteindre plus de 1,3 million de femmes en Afrique

Dans le cadre du programme She Will Connect, Intel investit pour réduire l'écart entre les sexes dans l'accès aux technologies et pour accélérer l'évolution professionnelle des filles et des femmes en leur donnant les moyens d'utiliser les technologies, en les connectant aux possibilités économiques et sociales, et en les incitant à devenir des innovatrices. Le programme est axé sur trois domaines:

1. **Les compétences numériques:** Intel collabore avec des ONG au Kenya, au Nigéria et en Afrique du Sud pour intégrer la culture numérique dans leurs programmes d'égalité hommes-femmes et de développement ciblant les femmes et les filles. Les participantes apprennent à utiliser les ordinateurs tout en se familiarisant avec Internet, le courrier électronique, les réseaux sociaux, la sécurité en ligne, les applications de traitement de texte, les tableurs et les applications multimédias. L'objectif est de leur donner les compétences dont elles ont besoin pour réussir dans une économie fondée sur le savoir.
2. **Les réseaux de pairs et les contenus adaptés au genre:** une étude montre qu'Internet peut autonomiser les femmes en leur donnant la possibilité d'établir des contacts en dehors de leur communauté, en renforçant leurs compétences numériques et en encourageant l'utilisation continue des TIC. Des contenus adaptés aux femmes et des réseaux de pairs sont mis en place à cette fin, en coopération avec les partenaires concernés par l'égalité des sexes comme World Pulse Voices et ONU-Femmes.
3. **Les possibilités de générer des revenus:** la formation en direct prépare les femmes à des possibilités plus larges. Les partenariats avec des organisations qui dispensent une formation aux TIC et assurent le placement professionnel, comme le Centre africain pour la femme, permettent aux femmes d'accéder à des opportunités qui peuvent améliorer leurs revenus. She Will Connect offre directement à 10 000 femmes des possibilités de générer des revenus et des programmes de formation pour garantir un impact durable sur la communauté. Les diplômées du programme trouvent des possibilités de travail en ligne qui leur permettent d'appliquer leurs nouvelles compétences numériques.

À la fin de 2016, She Will Connect avait atteint plus de 1,3 million de femmes en Afrique, dont environ 200 000 dans le cadre d'une formation en direct.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce/OCDE-OMC (2017)*, cas d'expérience du secteur privé 18.
www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-18-Intel-She-Will-Connect.pdf

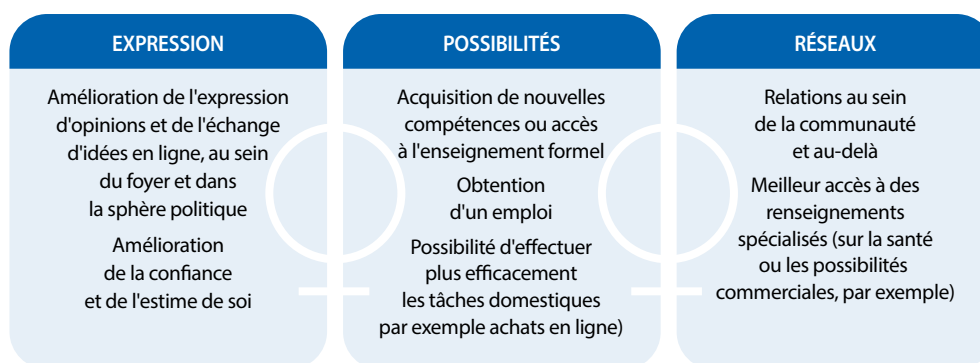
Tableau 8.8. Écart entre les hommes et les femmes en matière d'accès à Internet par région

	Afrique	États arabes	Asie et Pacifique	Amérique	Communauté d'États indépendants	Europe
Taux de pénétration d'Internet pour les hommes	28%	46%	48%	66%	69%	82%
Taux de pénétration d'Internet pour les femmes	22%	37%	40%	64%	65%	76%
Écart hommes-femmes	6%	9%	8%	2%	4%	6%
Écart mondial	6%					

Source: UIT (2016), *ICT Facts and Figures*

L'accès à Internet donne aux femmes une voix, crée des possibilités d'éducation et facilite la création de réseaux solides (figure 8.6). En effet, des études indiquent que les pays qui ont une plus forte proportion de femmes dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont aussi un plus grand nombre de femmes cadres (Amin et Islam, 2014). Les avantages de l'éducation déterminent les compétences que les femmes apportent à leurs entreprises lorsqu'elles deviennent cadres, ainsi que leur volonté d'exploiter les possibilités commerciales à l'international.

Figure 8.6. Retombées positives de l'accès des femmes et des filles à Internet



Source: D'après Intel (2012), *Women and the Web*.

Les solutions numériques qui limitent les interactions directes peuvent aider

Dans la mesure où les interactions directes constituent un désavantage pour les entreprises dirigées par des femmes, les solutions numériques qui limitent le risque de discrimination devraient profiter à ces entreprises. Il est bien connu que les femmes rencontrent des obstacles plus importants à la frontière, par exemple. Ces obstacles vont de l'obligation de payer des pots-de-vin plus importants à la violence de la part des hommes (Brenton *et al.*, 2011; Blackden *et al.*, 2010; Morris et Saul, 2000; Ndiaye, 2010). Au Libéria, 37% des femmes pratiquant le commerce transfrontières ont subi des violences sexistes et 15% ont signalé avoir eu des rapports sexuels forcés (CEA *et al.*, 2010). Les solutions numériques qui suppriment la nécessité d'interactions directes dans le commerce transfrontières ou lors de la demande d'une licence d'exportation auprès d'un organisme gouvernemental, par exemple, peuvent réduire les incitations négatives auxquelles sont confrontées les femmes qui ont une entreprise.

Le "guichet unique", système électronique conçu dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges de 2013, permet aux commerçants de présenter les documents et certificats réglementaires par voie électronique, ce qui réduit la nécessité de contacter plusieurs autorités pour exporter un produit (OMC, 2017). Les systèmes de ce genre peuvent aider les entreprises détenues par des femmes qui souhaitent entrer sur les marchés internationaux.

Dans le même esprit, la réduction du nombre d'intermédiaires dans le processus d'exportation d'un produit peut procurer plus d'avantages aux entreprises détenues ou gérées par des femmes, car le nombre d'interactions directes a des chances d'être plus faible. Plusieurs plates-formes électroniques permettent à ces entreprises de se connecter directement à des acheteurs internationaux, comme l'application SheTrades de l'ITC (encadré 8.5). SheTrades permet à des milliers de femmes de se connecter en temps réel à des acheteurs et d'offrir ainsi leurs produits et leurs services sur le marché mondial. Les entreprises gérées par des femmes qui se connectent directement aux acheteurs conservent une part plus importante des profits générés, ce qui réduit l'écart au niveau de la prime de productivité des exportateurs.

Encadré 8.5. SheTrades: Connecter 1 million de femmes aux marchés d'ici à 2020

L'initiative SheTrades offre aux femmes entrepreneurs dans le monde entier un réseau et une plate-forme uniques pour se connecter aux marchés. Grâce à l'application SheTrades, elles peuvent partager des renseignements sur leurs entreprises, accroître leur visibilité, élargir leurs réseaux, se connecter et s'internationaliser. SheTrades, qui vise à connecter aux marchés 1 million de femmes entrepreneurs d'ici à 2020, aide également les entreprises à en inclure plus dans leurs chaînes de valeur.

Grâce à SheTrades, des milliers d'entreprises dirigées par des femmes – situées principalement au Kenya, au Mexique, au Nigéria, en Inde et au Brésil – peuvent désormais se connecter en temps réel, renforçant ainsi leur présence sur le marché mondial et dans les chaînes de valeur. Toutes les entreprises enregistrées bénéficient de cours d'apprentissage en ligne, de sessions de mentorat, de webinaires et de guides imprimés sur des sujets comme les compétences de négociation, le commerce électronique et l'analyse de marché, entre autres. Les possibilités d'assister aux foires et aux expositions commerciales au sein des délégations de SheTrades sont également offertes grâce à la plate-forme.

Sara Yirga est propriétaire et gérante de Ya Coffee Roasters en Éthiopie, une des entreprises enregistrées sur SheTrades. Son objectif est d'améliorer les normes de culture, de torréfaction et de qualité, et d'élargir son marché en rencontrant de nouveaux partenaires commerciaux. SheTrades offre ce que Sara recherche: une plate-forme pour se mettre en réseau avec des pairs, mais aussi un endroit où investisseurs et acheteurs sont prêts à s'approvisionner en produits et en services auprès de femmes entrepreneurs. D'après Sara, "SheTrades est un outil qui aide vraiment de nombreuses femmes à réaliser leur rêve de se connecter avec d'autres femmes à l'autre bout du monde. Je le vois comme une plate-forme qui inspire et autonomise les femmes venues de différents horizons, mais qui ont une chose en commun: une entreprise à gérer."

L'application SheTrades est régulièrement mise à jour, améliorée et actualisée avec de nouvelles fonctionnalités. Depuis novembre 2016, elle propose un système de suivi qui permet aux entreprises de passer des engagements à la mise en œuvre. Les gouvernements, les individus et les institutions de recherche, entre autres, peuvent apporter des contributions spécifiques et mesurables en ligne.

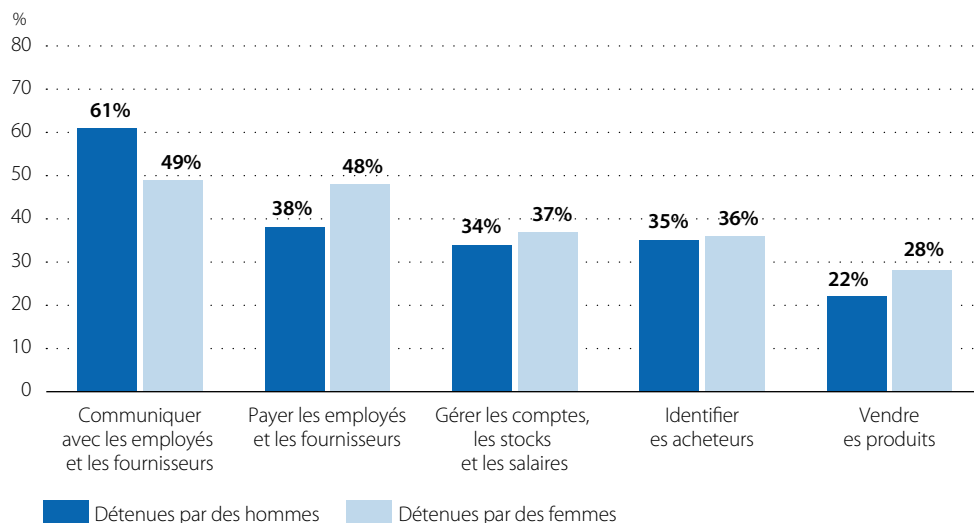
Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017)*, cas d'expérience du secteur public 127, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-127-ITC-SheTrades-Connecting-one-million-women-to-market-by-2020%20.pdf.

Comment les entreprises détenues par des femmes utilisent-elles les outils des TIC?

Le Projet de soutien au commerce et à l'investissement de l'Inde pour l'Afrique (SITA) est un projet financé par UK Aid Network et réalisé par l'ITC. Son objectif est de stimuler la compétitivité et la productivité des entreprises d'Afrique de l'Est en intensifiant le commerce indien et en tirant profit au moyen d'investissements en Afrique de l'Est (ITC, 2015a). Les premières étapes de l'exécution du projet ont consisté en une enquête auprès de plusieurs centaines d'entreprises au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et en Éthiopie travaillant dans les secteurs du coton, des textiles et vêtements, des légumineuses et de l'huile de tournesol. L'enquête comporte un certain nombre de questions relatives aux TIC, qui permettent d'analyser, avec des informations sur le sexe du gérant ou du propriétaire de l'entreprise, la façon dont les entreprises dirigées par des femmes en Afrique utilisent les TIC par rapport à celles qui sont dirigées par des hommes.

La figure 8.7 illustre cinq façons dont les TIC sont utilisées par les entreprises gérées et détenues par des hommes ou par des femmes. Les entreprises gérées ou détenues au moins en partie par des femmes ont moins de chances d'utiliser les TIC pour communiquer avec les employés et les fournisseurs, conformément aux précédentes conclusions des Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (Banque mondiale, 2016). Toutefois, l'étude montre aussi que les entreprises gérées ou détenues par des femmes semblent avoir une plus forte propension à payer leurs employés au moyen de systèmes électroniques. Cette préférence peut être expliquée par les données de la base de données Global Findex, qui indiquent que 65% des hommes dans les pays en développement détiennent des comptes bancaires, contre 58% des femmes (Banque mondiale, 2017). L'argent mobile offre aux femmes un moyen de réduire cet écart. Il leur permet d'être payées rapidement, il leur évite d'avoir à se rendre dans des agences bancaires souvent éloignées, et – point important – il leur offre un moyen d'épargner de manière plus sûre et sous une forme non monétaire (GSMA, 2014).

Figure 8.7. Utilisation des TIC par les entreprises gérées ou détenues par des femmes et des hommes



Source: D'après l'ITC (2015b), données du *Projet de soutien au commerce et à l'investissement de l'Inde pour l'Afrique* (SITA).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526709>

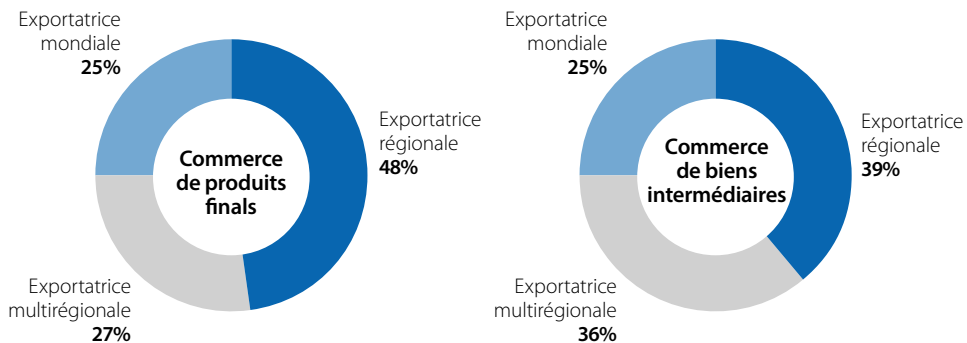
Les exportatrices font-elles du commerce au niveau régional ou mondial?

L'application SheTrades est une riche source d'informations sur les entreprises détenues ou gérées par des femmes. Pour créer un profil sur le site, il faut donner une série de renseignements sur l'entreprise, du produit fabriqué à la destination des exportations. Grâce aux renseignements du profil, il est possible d'évaluer les types de liens commerciaux créés par les exportatrices avec le reste du monde, et en particulier si le fait d'appartenir à une chaîne de valeur fait une différence.

La figure 8.8 compare la part des entreprises qui exportent vers leur propre région, vers deux régions (niveau multirégional) et vers trois régions ou plus (niveau mondial), en faisant une distinction entre celles qui font partie d'une chaîne de valeur internationale et celles qui n'en font pas partie. Les premières sont définies ici comme étant celles qui produisent des biens intermédiaires et les secondes comme celles qui échangent des produits finals. Les données indiquent que la moitié des entreprises gérées par des femmes présentes sur la plate-forme SheTrades qui produisent des produits finals pour l'exportation exportent vers des pays de leur propre région. En revanche, les entreprises détenues par des femmes dans une chaîne de valeur ont beaucoup plus de chances de vendre au-delà de leur propre région et d'échanger avec deux régions ou plus. Cette observation corrobore les données qui indiquent que le fait d'appartenir à une chaîne de valeur aide les entreprises à accéder aux marchés.

La figure 8.9 illustre une deuxième tendance intéressante. Elle compare le pourcentage de femmes employées dans une entreprise et les régions où l'entreprise fait du commerce: dans sa région d'origine, dans plusieurs régions, ou dans le monde. Les résultats semblent indiquer que les entreprises qui participent davantage au commerce mondial emploient proportionnellement plus de femmes, du moins dans l'échantillon d'entreprises interrogées dans le cadre du SITA. De plus, si l'entreprise est dirigée par des femmes, la proportion de femmes employées est beaucoup plus élevée, ce qui indique que la participation de ces entreprises au commerce international peut accroître le taux d'activité des femmes plus que la participation d'autres types d'entreprises.

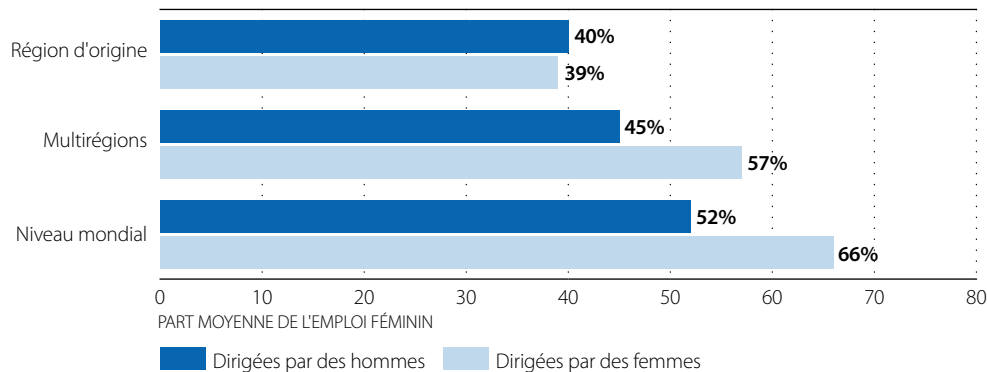
Figure 8.8. Entreprises gérées par des femmes faisant le commerce de marchandises ou de tâches



Source: Calculs de l'ITC sur la base des données de *SheTrades*, <http://www.intracen.org/itc/women-and-trade/SheTrades/> (consulté le 11 mai 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526728>

Figure 8.9. Les entreprises qui font du commerce au niveau mondial emploient davantage de femmes



Source: D'après l'ITC (2015b), données du *Projet de soutien au commerce et à l'investissement de l'Inde pour l'Afrique* (SITA).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526747>

Une liste d'actions destinée aux responsables politiques peut aider à atteindre les objectifs mondiaux

Des efforts considérables devront être faits, en particulier par les responsables politiques, pour combler l'écart de connectivité entre les hommes et les femmes. L'offre limitée de femmes instruites ayant des compétences techniques limite les chances des femmes possédant les qualifications appropriées d'arriver au sommet d'une entreprise. Celles qui parviennent à surmonter les obstacles initiaux et à devenir des cadres peuvent également subir une discrimination, ce qui entraîne des coûts pour leur entreprise. Ces facteurs découragent les entreprises dirigées par des femmes d'entrer sur les marchés internationaux et réduisent leurs possibilités de croissance.

Les Objectifs de développement durable (ODD) fournissent un cadre pour que les pays concentrent leurs efforts sur la promotion de la connectivité des entreprises gérées et détenues par des femmes. L'ODD 5.b prévoit que les pays devraient "renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes". Il est essentiel de fixer des cibles et de veiller à ce que la collecte de données tienne compte de la dimension hommes-femmes pour réduire l'écart de connectivité entre les sexes.

La liste d'actions présentée ci-après peut aider les responsables politiques à atteindre les objectifs de l'ODD 5.b (tableau 8.9).

Tableau 8.9. Réaliser l'ODD 5.b: liste d'actions pour les responsables politiques

Écosystème économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Établir des programmes spécifiques pour initier les filles au numérique ✓ Rendre Internet plus abordable pour que davantage de femmes à faible revenu y aient accès ✓ Améliorer la participation des femmes à la création de contenus en ligne ✓ Limiter les possibilités de discrimination face-à-face en numérisant les processus
Environnement national	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégrer les priorités de genre dans les stratégies nationales de développement des TIC ✓ Intégrer le genre dans les initiatives de promotion du commerce ✓ Veiller à ce que les statistiques sur les TIC soient désagrégées par sexe ✓ Imposer des clauses de non-discrimination pour aider les femmes à entrer sur le marché du travail, augmentant ainsi le réservoir de femmes pouvant gérer ou détenir des entreprises

CONCLUSIONS

Au cours des 30 dernières années, l'interconnexion entre les activités économiques des pays s'est développée et approfondie à un rythme remarquable. Dans ce contexte général, la connectivité numérique aide les PME et les entreprises détenues ou gérées par des femmes à se connecter aux clients et aux fournisseurs dans le monde entier.

Toutefois, les données au niveau des entreprises montrent qu'il y a un écart de connectivité important entre les petites et les grandes entreprises. Les petites entreprises ont dix fois moins de chances que les grandes d'avoir un site Web et huit fois moins de chances d'utiliser le courrier électronique. C'est là un problème car une connectivité numérique et physique insuffisante diminue les chances des entreprises de s'engager sur les marchés internationaux. Les entreprises non exportatrices ont deux fois moins de chances d'avoir un site Web que les entreprises exportatrices. Ce sont les PME des PMA qui se heurtent aux obstacles les plus importants, car dans ces pays, l'écart de connectivité entre les petites et les grandes entreprises est beaucoup plus grand que dans les pays plus développés. Pour aider les PME à se connecter aux marchés mondiaux, les responsables politiques peuvent promouvoir l'acquisition de compétences numériques, encourager les entreprises à numériser leurs processus de production et faire en sorte que l'infrastructure nationale des TIC réponde à la demande des consommateurs et des entreprises.

La prime de productivité liée à l'exportation des entreprises détenues par des femmes est à peu près inférieure de moitié à celle des entreprises comparables détenues par des hommes. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que les femmes utilisent moins les technologies de connectivité, qui aident souvent les entreprises à trouver de nouveaux acheteurs et de nouveaux fournisseurs. Par exemple, la propension des entreprises gérées par des femmes à utiliser le courrier électronique est inférieure de 12% à celle des entreprises gérées par des hommes. La discrimination à la frontière peut aussi être un facteur qui réduit les bénéfices du commerce. Les outils numériques comme les guichets uniques rendent inutiles de nombreuses interactions personnelles, ce qui peut parfois empêcher les femmes d'obtenir que leurs marchandises franchissent la frontière.

Les données recueillies au niveau des entreprises suggèrent aussi que les entreprises dirigées par des femmes utilisent parfois les technologies différemment des entreprises appartenant à des hommes. Dans certains pays d'Afrique de l'Est, les premières ont plus tendance à utiliser l'argent mobile pour payer leurs employés et leurs fournisseurs que les secondes. Cela est peut-être dû au fait que l'argent mobile permet aux femmes de disposer d'un moyen d'épargner indépendant et sûr.

Pour promouvoir l'accès des femmes aux technologies numériques qui accroissent la compétitivité, de nombreuses mesures peuvent être prises par les responsables politiques; ils pourraient notamment établir des programmes spécifiques pour initier les filles au numérique, développer les contenus en ligne qui encouragent la participation des femmes et intégrer le genre dans les initiatives de promotion du commerce et dans les stratégies nationales en matière de TIC. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Amin, M. et Islam, A. (2014), "Presence of Woman in Top Managerial Positions", dans World Bank Group Enterprise Note n° 29, Washington (D.C).
- Baghdadi, L. (2015), "Firms, Trade and Employment in Tunisia", ITC working papers series, Working Paper n° 2015/07, Centre du commerce international (ITC), Genève, Suisse.
- Banque mondiale (2016), Enterprise Surveys (base de données), www.enterprisesurveys.org.
- Banque mondiale (2017), Global Findex (base de données), www.worldbank.org/en/programs/globalfindex (consulté le 11 mai 2017).
- Blackden, C. M., Manuel, C. et Simavi, S. (2010), "Gender dimensions of investment climate reform: a guide for policy makers and practitioners", IFC E&S, Groupe de la Banque mondiale, Washington (D.C). documents.worldbank.org/curated/en/260721468321276647/Gender-dimensions-of-investment-climate-reform-a-guide-for-policy-makers-and-practitioners.
- Boateng, R., Molla, A., Heeks, R., et Hinson, R. (2011), "Advancing E-commerce Beyond Readiness in a Developing Country: Experiences of Ghanaian Firms", *Journal of Electronic Commerce in Organizations*, volume 9, n° 1, pages 1 à 16.
- Brenton, P., Bucekuderhwa, C. B., Hossein C., Nagaki S. et Ntagoma J.B. (2011), "Les femmes pauvres qui pratiquent le commerce transfrontalier dans la région des Grands Lacs de l'Afrique" Afrique – Notes de politique commerciale, n° 11, Banque mondiale, Washington (D.C).
- CNUCED (2015a), "Rapport 2015 sur l'économie de l'information: Libérer le potentiel du commerce électronique pour les pays en développement", Publication des Nations Unies.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA), Union africaine (UA) et Banque africaine de développement (BAfD) (2010), "État de l'intégration régionale en Afrique IV: Développer le commerce intra-africain", CEA, Addis-Abeba.
- Constantinescu, C., Mattoo, A., et Ruta, M. (2015), "The Global Trade Slowdown: Cyclical or Structural?", IMF Working paper, n° 2015/06, Fonds monétaire international, <http://dx.doi.org/10.5089/9781498399135.001>.
- Davies, R. B. et Mazhikeyev, A. (2015), "The Glass Border: Gender and Exporting in Developing Countries", UCD Centre for Economic Research Working Paper Series, n° 2015/25, University College Dublin, School of Economics.
- Deloitte (2015), "SMEs powering Indonesia's success: The Connected Archipelago's Growth Engine", Deloitte Access Economics Pty Ltd.
- Dholakia, N., Dholakia, R. R., et Kshetri, N. (2004), "Global diffusion of the Internet", The Internet Encyclopedia. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/047148296X.tie072/abstract;jsessionid=FC7F7ED3A9B92C2BAF6E3219C40FC8CD.f04t03> (consulté le 3 mars 2017).
- Égert, B. (2012), "Public Debt, Economic Growth and Nonlinear Effects: Myth or Reality?", OECD Economics Department Working Papers, n° 993, OECD Publishing, Paris. DOI: [dx.doi.org/10.1787/5k918xk8d4zn-en](https://doi.org/10.1787/5k918xk8d4zn-en).
- GSMA (2014), "Mobile financial services for the unbanked", www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2015/03/SOTIR_2014.pdf (consulté le 27 février 2017).
- Institute for Money, Technology & Financial Inclusion (IMTFI) (2013), "Trains at Different Stations: The Ghanaian-Kenyan Mobile Money Discourse", Institute for Money, Technology & Financial Inclusion, <http://blog.imtfti.uci.edu/2013/11/trains-at-different-stations-ghanaian.html> (consulté le 17 février 2017).

- Intel (2012), "Women and the Web", www.intel.com/content/www/us/en/technology-in-education/women-in-the-web.html (consulté le 21 février 2017).
- ITC (2016a), "Bringing SMEs onto the e-Commerce Highway", International Trade Centre, www.intracen.org/publication/Bringing-SMEs-onto-the-e-Commerce-Highway/ (consulté le 11 mai 2017).
- ITC (2016b), "SME Competitiveness in Ghana", www.intracen.org/publication/SME-Competitiveness-in-Ghana/ (consulté le 3 mars 2017).
- ITC (2016c), "SME Competitiveness Outlook: Meeting the Standard for Trade", Centre du commerce international, www.intracen.org/publication/SME-Competitiveness-Outlook-Meeting-the-Standard-for-Trade/ (consulté le 11 mai 2017).
- ITC (2015a), "SME Competitiveness Outlook: connect, compete and change for inclusive growth", Centre du commerce international, www.intracen.org/publication/SME-Competitiveness-Outlook-2015/ (consulté le 11 mai 2017).
- ITC (2015b), "Supporting Indian Trade and Investment for Africa", Centre du commerce international, http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Redesign/Projects/SITA/Newsletter/SITA_Fact-sheet_ENG_WEB.pdf (consulté le 17 février 2017).
- ITC (2015c), "Unlocking Markets for Women and Trade", www.intracen.org/publication/Unlocking-markets-for-women-to-trade/ (consulté le 11 mai 2017).
- ITC (2014), "Empowering women through public procurement", www.intracen.org/publication/Empowering-Women-Through-Public-Procurement/ (consulté le 11 mai 2017).
- Kabeer, N. (2012), "Women's economic empowerment and inclusive growth: labour markets and enterprise development", SIG working paper, n° 2012/01, School of Oriental and African Studies, Royaume-Uni.
- Klasen, S. (2002), "Low Schooling for Girls, Slower Growth for All? Cross-Country Evidence on the Effect of Gender Inequality in Education on Economic Development", dans *World Bank Economic Review* 16(3), pages 345 à 373, Banque mondiale, Washington (D.C).
- Mas, I., et Ngweni, A. (2012), "Why doesn't every Kenyan business have a mobile money account?" http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2044550 (consulté le 17 février 2017).
- McKinsey and Company (2012), "Online and Upcoming: The Internet's impact on aspiring countries", www.innovacion.cl/wp-content/uploads/2012/05/Internet.pdf (consulté le 27 février 2017).
- McKinsey Global Institute (2016), "Digital Globalization: The New Era of Global Flows", www.mckinsey.com/mgi (consulté le 17 février 2017).
- Morris, G. A. et M. Saul (2000), "Women's business links: A preliminary assessment of women cross-border traders in West Africa", rapport final présenté au programme régional pour l'Afrique de l'Ouest, Development Alternatives, Inc. WIDTECH, août.
- Ndiaye, T. (2010), "Women Informal Traders Transcending African Borders: Myths, Facts and Ways Forward" ("Le commerce informel au féminin transcende les frontières africaines; mythes, faits et perspectives concernant l'ICBT"), Table ronde d'experts sur la place des femmes dans l'Aide pour le commerce, 25 octobre, Genève.
- Nielsen (2016), "Global connected commerce: is e-tail therapy the new retail therapy?", www.nielsen.com/content/dam/niensenglobal/jp/docs/report/2016/Nielsen-Global-Connected-Commerce-Report-janvier-2016 (consulté le 17 février 2017).

OCDE (2012), "Public debt, economic growth and nonlinear effects: Myths or reality?", éditions OCDE.

OMC (2013), "Le commerce électronique dans les pays en développement: Possibilités offertes aux petites et moyennes entreprises et difficultés rencontrées", Organisation mondiale du commerce.

OMC (2017), Accord sur la facilitation des échanges, www.wto.org/french/tratop_f/tradfa_f/tradfa_f.htm (consulté le 11 mai 2017).

Simavi, S., Manuel, C. et Blackden, M. (2010), "Gender Dimensions of Investment Climate Reform. A Guide for Policy Makers and Practitioners", Banque mondiale, Washington (D.C.).

Statista (non daté), "B2C e-commerce sales worldwide from 2012 to 2018", page Web, www.statista.com/statistics/261245/b2c-e-commerce-sales-worldwide/ (consulté le 17 février 2017).

Stuart, G. et Cohen, M. (2011), "Cash in, cash out Kenya: The role of M-Pesa in the lives of low-income people", <http://www.microfinancegateway.org/library/cash-cash-out-kenya-role-m-pesa-lives-low-income-people> (consulté le 17 février 2017).

UIT (2016), "ICT Facts and Figures", <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2016.pdf> (consulté le 30 mai 2017).

USAID (2012), "Sara gets the message: Text Plant Profits for Malawi Farmers". www.usaid.gov/news-information/frontlines/economic-growth/sara-gets-message-texts-plant-profits-malawi-farmers (consulté le 28 février 2017).

Waxman, O. B. (2015), "This is the first item ever sold on eBay", Time Inc., <http://time.com/4018841/first-item-sold-listed-ebay/> (consulté le 17 février 2017).

Worldpay (2014), "Your global guide to alternative payments", deuxième édition, Worldpay, Londres. offers.worldpayglobal.com/rs/worldpay/images/worldpay-alternative-payments-2nd-edition-report.pdf?mkt_tok=3RkMMJWWf9wsRonuqvPZKXonjHpfSx67u0vWqCxlMI%2F0ER3fOvrPUfGjl4ATspq%2BSLDwEYGJlv6SgFQrXFMpv27gFXhc%3D.

CHAPITRE 9

PROMOUVOIR L'INCLUSION COMMERCIALE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Contribution du Cadre intégré renforcé

Résumé: L'essor des technologies de l'information et de la communication, en particulier des téléphones mobiles, a changé la manière dont les personnes dans les pays les moins avancés (PMA) mènent leurs activités commerciales et organisent leur vie. Cependant, dans ces pays, la plupart des gens n'ont toujours pas accès à une connexion à Internet à un coût abordable, et les PMA rencontrent de graves problèmes de connectivité. Adopter des politiques en vue de rendre l'environnement plus favorable au commerce et aux investissements peut être utile. Le présent chapitre s'intéresse aux aspects politiques relatifs à la connectivité numérique dans les PMA et examine des exemples de réformes récentes qui ont permis au commerce numérique de jouer un rôle de plus en plus important. Néanmoins, il souligne le fait qu'il n'existe pas de solutions toutes faites. En dernière analyse, ce seront les utilisateurs des PMA qui guideront les marchés et les gouvernements en mettant en évidence ce dont ils ont le plus besoin en termes de connectivité numérique. Sous l'impulsion des gouvernements des PMA et avec une coopération ciblée entre les parties prenantes clés – y compris le secteur privé et les donateurs internationaux – des progrès importants peuvent être réalisés en matière d'inclusion.

INTRODUCTION

Pour une grande partie de la population des pays industriels, la lecture des informations, les achats en ligne et les discussions entre amis sur Internet font désormais partie de la vie quotidienne. En revanche, dans les pays les moins avancés (PMA), malgré la prolifération des téléphones mobiles, l'accès à Internet reste limité. Le potentiel d'Internet en tant qu'instrument d'un commerce plus inclusif, qui peut être bénéfique pour les plus pauvres, n'est pas encore pleinement exploité.

Le présent chapitre examine pourquoi la connectivité numérique est considérée comme un important instrument de développement. Il s'intéresse aux aspects politiques de la connectivité numérique liés aux PMA et étudie des exemples de réformes récentes ayant permis une meilleure intégration des PMA dans un environnement commercial en pleine évolution, au sein duquel le commerce numérique joue un rôle de plus en plus important. Le chapitre met en avant des initiatives en cours ayant des résultats prometteurs, soulignant toutefois le fait qu'il n'existe pas de solutions toutes faites. À terme, les utilisateurs des PMA guideront les marchés et les gouvernements en mettant en évidence ce dont ils ont le plus besoin en termes de connectivité numérique.

Le chapitre met l'accent sur la cible 9.c de l'Objectif de développement durable 9, qui est la suivante: "Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020" (ODD, 2015). L'adoption de cette cible par la communauté internationale illustre la volonté de soutenir la transformation numérique dans les PMA. Elle met en relief le fait qu'un accès à l'information à un coût abordable est crucial pour favoriser le commerce et le développement durable.

Internet permet de plus en plus un accès à l'information au niveau mondial, réduisant les asymétries d'information et aidant à créer un cercle vertueux pour l'innovation à travers le monde. Il contribue à l'apparition de nouveaux services et améliore ceux déjà existants en les rendant plus efficaces. Les services rendus possibles par Internet parviennent à atteindre des consommateurs, y compris des consommateurs connectés dans des zones rurales, qui ne pourraient autrement pas en bénéficier. Le principal moteur de l'amélioration de la connectivité est la diminution des coûts de l'accès à Internet, des services de téléphonie mobile et des ordinateurs personnels. Dans de nombreux PMA, cette révolution silencieuse a été facilitée par les téléphones portables, qui permettent aux personnes, même dans les régions reculées, d'être mieux connectées entre elles, ainsi qu'au reste du monde. Les produits et services rendus possibles par les technologies de l'information et de la communication (TIC) vont des systèmes de paiement mobiles aux services de santé dans les régions reculées où les médecins ne sont pas toujours en mesure de se rendre en cas d'urgence (voir l'encadré 9.1).

Encadré 9.1. Exemples de produits et services rendus possibles par les TIC

Les services bancaires par téléphone mobile gagnent de plus en plus de clients, en particulier en Afrique de l'Est et en Asie du Sud-Est. L'entreprise Wing au Cambodge et MTN Mobile Money en Ouganda proposent avec succès des services bancaires aux particuliers.

Les services médicaux et les services de santé sont améliorés grâce à la technologie Internet de l'informatique en nuage et à la numérisation. Le Rwanda a adopté l'utilisation de drones pour livrer des pochettes de sang à des centres de santé reculés.

Les plates-formes d'enseignement en ligne fournissent à l'heure actuelle des services d'enseignement gratuits dans le monde entier à travers des cours en ligne ouverts à tous (MOOC), dont le nombre de participants est illimité et l'accès ouvert sur Internet. Déjà, des universités de Tanzanie et de Zambie proposent des plates-formes d'enseignement en ligne. L'Ouganda utilise l'Internet à haut débit pour favoriser l'apprentissage en ligne et la recherche dans sept universités publiques.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), <http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/> et Ouganda (2015), <http://www.ict.go.ug/initiative/infrastructure> (consulté le 15 février 2017).

Encadré 9.2. Soutien du CIR aux fins des ODDs



Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multidonateurs destiné à aider les PMA à jouer un rôle plus actif dans le système commercial mondial. Dans le cadre du CIR, les PMA, les donateurs et les organisations internationales travaillent ensemble pour pleinement intégrer les pays les plus pauvres du monde dans le commerce mondial d'une façon qui contribue à réduire la pauvreté et à assurer un développement durable.



Les projets soutenus par le CIR aident à atteindre plusieurs des 17 ODD:

- Environ 95% des projets du CIR mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté, et la plupart visent à promouvoir le secteur agricole dans les PMA, aidant à atteindre les objectifs 1 (éliminer la pauvreté) et 2 (éliminer la faim).



- Près de 50% des projets du CIR sont centrés sur l'égalité des sexes (ODD 5).

Le CIR collecte des données ventilées sur les bénéficiaires des projets pour déterminer si les interventions ciblent aussi bien les femmes que les hommes. Par exemple, le CIR met actuellement en œuvre un projet au Rwanda pour améliorer les moyens de subsistance et la capacité de gain des personnes participant au commerce transfrontières, dont 74% sont des femmes.



- Toutes les interventions du CIR aident les PMA à accéder à de nouveaux marchés, offrant des possibilités de création d'emplois et de croissance économique (ODD 8).



En outre, les projets du CIR en matière de renforcement des capacités de production vont de l'amélioration de la manutention des marchandises dans les aéroports à l'optimisation des activités des laboratoires sanitaires et phytosanitaires, des centres de transformation et des installations de fabrication (ODD 9: industrie, innovation et infrastructure).



Enfin, l'ODD 17 (partenariat) appelle à "[a]ccroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020". Ces objectifs sont au cœur du CIR.

Alors que l'économie numérique en est toujours à ses débuts dans de nombreux PMA, certains pays – notamment le Bangladesh, le Népal et le Rwanda – ont déjà entrepris leur transition. La dernière étude analytique du Cadre intégré renforcé (CIR; voir l'encadré 9.2), réalisée par le gouvernement népalais, considérait comme prioritaires les incitations propres à attirer l'investissement dans les secteurs des technologies de l'information (TI) et des TIC, par exemple des exonérations temporaires de l'impôt sur les sociétés jusqu'en 2020; un droit d'accise de 0% sur les matériels de télécommunications et d'informatique; et une participation et un rapatriement des capitaux/dividendes pouvant atteindre 100% pour les investisseurs étrangers.

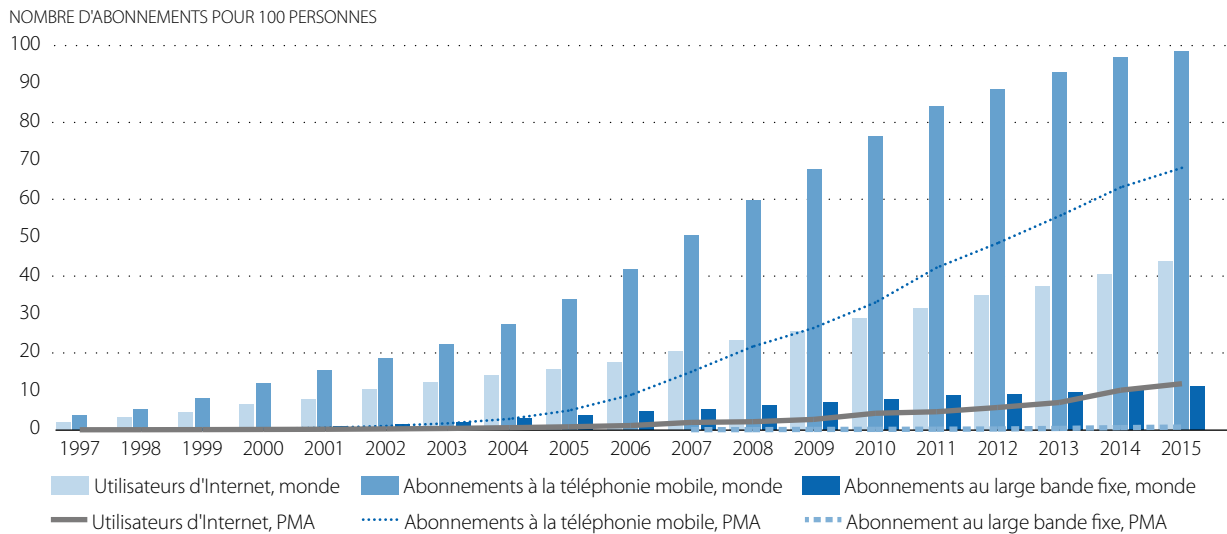
LES PAYS LES MOINS AVANCÉS N'EXPLOITENT PAS ENCORE PLEINEMENT LE POTENTIEL DE LA CONNECTIVITÉ INTERNET

La connectivité numérique offre de vastes perspectives de croissance et de développement socioéconomique inclusifs. Pourtant, le rapport "Faits et chiffres" de l'UIT révèle que de nombreux PMA sont toujours dans l'incapacité de mettre en place la connectivité à large bande (UIT, 2016a; chapitre 5). Les quelques faits suivants sont caractéristiques des PMA:

- Une personne sur huit seulement est connectée.
- À peine 12,5 millions de femmes ont accès à Internet, contre 18 millions d'hommes.
- L'accès à Internet est facilité par la technologie de téléphonie mobile.
- Le débit Internet reste un défi considérable.

Non seulement les chiffres absolus d'utilisateurs d'Internet sont moins élevés dans les PMA que dans le reste du monde, mais la croissance de l'accès à Internet dans ces pays est également plus lente (figure 9.1). Si la croissance de la pénétration des téléphones mobiles est forte dans ces pays, moins de 20% de la population possède un abonnement à des services mobiles à large bande (UIT, 2016c). L'accès à Internet par une ligne fixe reste sous la barre de 1%. L'accès à Internet devrait très probablement continuer de croître grâce à la couverture mobile, mais ces pays risquent de prendre encore du retard s'agissant de ce facilitateur du commerce international.

Figure 9.1. Nombre d'utilisateurs d'Internet et d'abonnements à la téléphonie mobile pour 100 personnes



Source: D'après la Banque mondiale, Utilisateurs Internet pour 100 personnes, UIT, Rapport et base de données sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526766>

S'agissant des possibles explications de l'écart de connectivité entre les PMA et le reste du monde, les recherches montrent que l'accès à l'infrastructure Internet, le coût de cette infrastructure et le niveau d'instruction influencent considérablement la pénétration d'Internet.

Les exemples de pays donnent des solutions pour l'installation de l'infrastructure matérielle d'Internet

Selon la situation géographique d'un pays – par exemple la présence ou non de littoral – et sa capacité de coopérer avec des pays voisins – notamment à travers des projets d'infrastructure communs – les coûts d'installation et/ou d'accès à l'infrastructure matérielle nécessaire à la connectivité Internet peuvent être prohibitifs ou abordables, y compris pour les PMA. La Banque mondiale (2016) a répertorié les moyens par lesquels les pays en développement, en particulier en Afrique, ont commencé à investir dans des projets d'infrastructure communs pour réduire les coûts liés au déploiement de réseaux, étendre la couverture et combler le fossé numérique entre zones rurales et zones urbaines en accélérant l'adoption du large bande. Ce type de coopération peut aider à atteindre les populations rurales.

Les travaux analytiques du CIR menés dans plusieurs pays¹ ont donné des exemples de la façon dont des pays surmontent les difficultés liées à l'infrastructure des TIC

Afrique subsaharienne: Le Niger, pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, a accès à un câble sous-marin à travers le Bénin et le Burkina Faso. Malgré l'existence de quatre prestataires de services mobiles, la seule entreprise fournissant un accès Internet à large bande fixe est SONITEL (Société nigérienne des télécommunications), l'opérateur national de téléphonie et de télécommunications. Cet état de fait a des conséquences sur la compétitivité et finalement sur le prix des services.

En comparaison, grâce à des arrangements concernant la fixation de prix compétitifs, les tarifs au Rwanda et en Ouganda sont presque identiques à ceux payés par les consommateurs en Tanzanie, un pays voisin ayant accès à un câble sous-marin. Ces pays utilisent des connexions terrestres transfrontalières (Schumann et Kende, 2013).

Asie: En Asie, le Plan stratégique Bangladesh numérique prévoit d'accélérer le processus visant à fournir des connexions par câbles sous-marins pour garantir la fiabilité de la connectivité Internet dans l'ensemble du pays et réduire les coûts. Le Bhoutan, qui a investi dans des câbles aériens en fibre optique, a utilisé l'infrastructure de lignes électriques de la Bhutan Power Corporation; des négociations sont en cours avec des fournisseurs d'accès indiens pour ajouter de nouvelles connexions par câbles optiques en vue d'améliorer la fiabilité et la qualité.

Améliorer l'éducation est important si les pays souhaitent retirer des avantages de la connectivité numérique

Le Pew Research Center (2015a) a constaté que les personnes jeunes, plus instruites et ayant des connaissances de l'anglais étaient plus susceptibles d'utiliser Internet. En moyenne, les gouvernements des PMA investissent dans l'enseignement environ 3% de plus que les autres pays en développement. Pourtant, 19 millions d'enfants dans les PMA ne sont toujours pas inscrits dans une école primaire. L'absence d'instruction élémentaire pourrait conduire les enfants à rater des occasions, à l'âge adulte, qui pourraient leur permettre de trouver un meilleur emploi et d'avoir de meilleurs revenus (UN-OHRLLS, 2016). McKinsey (2013) estime que les pays africains pourraient accroître leur productivité de 30 à 70 milliards de dollars EU grâce à l'enseignement et aux technologies.

Dans le même temps, améliorer l'instruction élémentaire est un préalable important pour accroître les productions à valeur ajoutée et pour participer à l'économie mondiale. Avoir une culture numérique élémentaire est de plus en plus une condition sine qua non pour la compétitivité entre pays. Les pays qui manquent de travailleurs capables de se servir d'outils informatiques auront de plus en plus de difficultés à répondre aux exigences du commerce international.

Les plates-formes d'enseignement en ligne jouent un rôle important dans la facilitation de la pénétration d'Internet, car elles aident les étudiants et les enseignants dans de nombreux PMA. Une meilleure connectivité peut, par voie de conséquence, permettre aux PMA de relever le niveau de l'enseignement. Une étude de Schumann, R. et M. Kende (2013) a révélé qu'un grand volume de contenu hébergé localement – tels que des services éducatifs et administratifs en ligne – s'accompagne d'une diminution des coûts moyens des services Internet, d'une amélioration de l'expérience des utilisateurs et d'un accroissement de la demande.

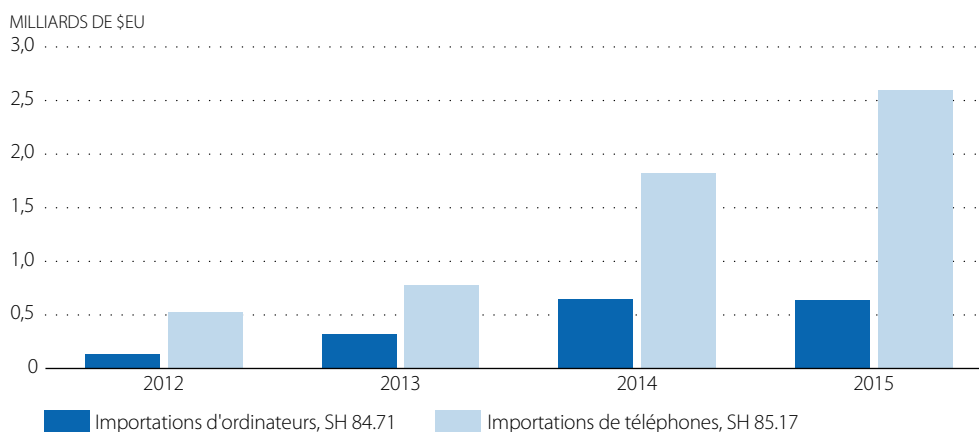
Cela étant, les disparités entre les sexes en ce qui concerne l'utilisation d'Internet dans le monde ne cessent de croître. En moyenne, elles sont bien plus importantes en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde. Il est essentiel de garantir la participation des filles et des femmes aux formations permettant d'acquérir des compétences numériques élémentaires et aux programmes d'enseignement en ligne. Intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans les stratégies numériques nationales peut aider à combler l'écart numérique entre les hommes et les femmes. Certains pays développés l'ont déjà fait; on peut citer la stratégie numérique pour l'Espagne et la stratégie de l'Australie pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Pourtant, la question de l'égalité hommes-femmes est moins présente dans les stratégies liées aux TIC des PMA, alors que l'écart y est plus important. Selon le Programme Femmes connectées de la GSMA (2017), combler les 14% d'écart dans l'accès des femmes à la téléphonie mobile dans le monde pourrait créer 170 milliards de dollars EU de débouchés de marché pour le secteur de la téléphonie mobile sur la période 2015-2020, ce qui apporterait croissance et prospérité à de nombreux foyers.

La connectivité dépend de l'accès à des dispositifs compatibles à Internet

La politique commerciale joue un rôle essentiel dans la détermination de l'accessibilité et du prix de vente aux consommateurs des services et équipements relatifs aux TIC. Outre les prix élevés de l'accès à Internet (chapitre 5), l'achat d'un appareil pouvant recevoir Internet constitue une autre dépense majeure pour le consommateur. Les pays pauvres produisent rarement ce type de produits et doivent ainsi importer les équipements et dispositifs de TIC, les droits d'importation pouvant avoir une incidence sur l'accessibilité pour les petites entreprises et les consommateurs ayant de faibles revenus. L'analyse tarifaire et commerciale de données issues du WITS (World Integrated Trade Solutions) à partir de la Base de données intégrées (BDI) de l'OMC montre que la moyenne des droits de la nation la plus favorisée (NPF) appliqués sur les téléphones et les ordinateurs est plus élevée dans les PMA que dans d'autres pays en développement.

Si les importations des PMA ont été en constante augmentation ces dernières années (figure 9.2), il est toujours rare de trouver un ordinateur dans les foyers de ces pays. Les prix élevés expliquent en partie cette situation, mais d'autres considérations, notamment un approvisionnement en électricité peu fiable, dissuadent aussi les ménages d'acheter du matériel informatique. Toutefois, les PMA ont enregistré une forte augmentation des importations de téléphones, qui sont passées de 526 millions de dollars EU en 2012 à 2,6 milliards de dollars EU en 2015, les téléphones mobiles représentant plus d'un quart du montant total. Si le nombre de personnes possédant des téléphones mobiles dans les PMA augmente, les smartphones, qui favorisent l'accès à Internet, ne sont pas aussi répandus. Un questionnaire du Pew Research Center (2016) met en avant de faibles niveaux de possession en Éthiopie (4%), en Ouganda (4%), au Burkina Faso (11%), en Tanzanie (14%) et au Sénégal (19%).

Figure 9.2. Importations de téléphones et d'ordinateurs des PMA



Note: Le Système harmonisé élaboré par l'Organisation mondiale des douanes fournit une classification uniforme des marchandises sur la base de codes numériques (Bollyky, T.J. et P.C. Mavroidis, 2017), selon lesquels 85.17 correspond aux postes téléphoniques d'utilisateurs, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour les autres réseaux sans fil, et aux autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil; 84.71 correspond aux machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités, et aux lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations.

Source: UN-COMTRADE à partir du *World Integrated Trade Solutions* (WITS), <https://wits.worldbank.org/WITS/WITS/Restricted/Login.aspx>, (consulté le 24 février 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526785>

Par ailleurs, de nombreuses entreprises multinationales nouent des partenariats avec des producteurs locaux pour proposer des appareils moins chers à la population. Au Myanmar, Ooredoo – une entreprise de télécommunications internationale – lance un téléphone 3G subventionné coûtant moins de 15 dollars EU. Après l'ouverture du secteur des télécommunications en 2013, et avec l'apparition de nouveaux fournisseurs de services, le prix d'une carte SIM a été fortement réduit, passant de 150 dollars EU en 2013 à seulement 1,5 dollar EU en 2015 (Alliance for Affordable Internet, A4AI, 2015).

Malgré le fait que l'utilisation des téléphones mobiles se répand, seulement un quart de la population de l'Afrique subsaharienne possède un ordinateur à domicile; le pourcentage le plus faible est enregistré en Ouganda, où environ 3% des foyers seulement disposent d'un ordinateur (Pew Research Center, 2015b). La Zambie envisage de construire une usine d'assemblage d'ordinateurs au moyen d'un partenariat public-privé afin de produire au moins 250 000 ordinateurs par an (Zambie, 2017).

Un groupe de Membres de l'OMC à la dixième Conférence ministérielle (décembre 2015) a accepté d'élargir l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), conclu en 1996, en vue de complètement éliminer les droits d'importation sur les produits des TIC visés par l'Accord. L'objectif de l'expansion de l'ATI est d'éliminer les droits de douane sur 201 produits des technologies de l'information et de la communication de nouvelle génération, y compris les satellites de télécommunications (OMC, 2015a). L'Accord peut potentiellement aider les PMA à accéder à de nouveaux marchés d'exportation. Les PMA pourraient également étudier les moyens possibles d'améliorer l'accès aux produits informatiques sur leurs propres marchés, ce qui profiterait aux consommateurs. Bien qu'aucun PMA ne soit actuellement membre de l'accord sur l'élargissement de l'ATI, dans le cadre de son processus d'accession à l'OMC, l'Afghanistan s'est engagé à adhérer à l'ATI de 1996 (OMC, 2015b).

LES MESURES RÉGLEMENTAIRES PEUVENT PROMOUVOIR OU ENTRAVER LA CONNECTIVITÉ

L'accès aux services numériques rendus possibles par les des TIC est essentiel pour les entreprises et les consommateurs dans les PMA. Les listes d'engagements spécifiques des Membres de l'OMC au titre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) reflètent le niveau minimal de traitement accordé conformément aux obligations en matière d'accès aux marchés et de traitement national. Le secteur des services de télécommunication est l'un des secteurs faisant le plus l'objet d'engagements au titre de l'AGCS (van Grastek *et al.*, 2016).

Encadré 9.3. Exemples de réformes réglementaires menées par les PMA dans les services de télécommunication

AFRIQUE

En **Gambie**, les services de ligne fixe sont fournis par la Compagnie gambienne des télécommunications (GAMTEL), qui appartient à l'État. Depuis 2012, le gouvernement a lancé une nouvelle licence de passerelle internationale pour stimuler la concurrence (Schumann et Kende, 2013).

En 2013, la **Sierra Leone** a accordé six licences à des opérateurs Internet publics et a entrepris de raccorder la côte africaine à des câbles européens (Africa Coast to Europe). L'objectif était d'obtenir un accès abordable au réseau international à large bande grâce à la pose d'un câble à fibre optique de 17 000 kilomètres allant de la France à l'Afrique du Sud (OMC, 2017a). En 2015, la Sierra Leone a adopté la Loi d'amendement sur les télécommunications de 2015, qui a mis fin à un monopole sur le portail international de télécommunications (OMC, 2014-2015).

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

Des réformes récentes au **Myanmar**, suivies par l'adoption de la Loi sur l'investissement étranger, ont autorisé une participation étrangère exclusive pour les services de télécommunications (OMC, 2014).

Au **Vanuatu**, le monopole de Telecom Vanuatu Limited a cessé en 2007, permettant au secteur privé d'intervenir et de fournir des services de télécommunication. Dans le cadre de la Loi n° 30 de 2009 sur la réglementation des télécommunications et radiocommunications, un organisme de réglementation séparé et indépendant – l'organisme de réglementation des télécommunications et des communications radio – a été établi. Les réformes dans le secteur des TIC, ainsi que la pose d'un important câble sous-marin en fibre optique en 2014, ont conduit à une baisse significative des prix d'Internet et ont aidé à relier le pays à d'autres régions du Pacifique (UIT, 2015).

Source: D'après les examens de politique commerciale de l'OMC, le rapport de suivi du DG de l'OMC, l'UIT et Schumann et Kende (2013)..

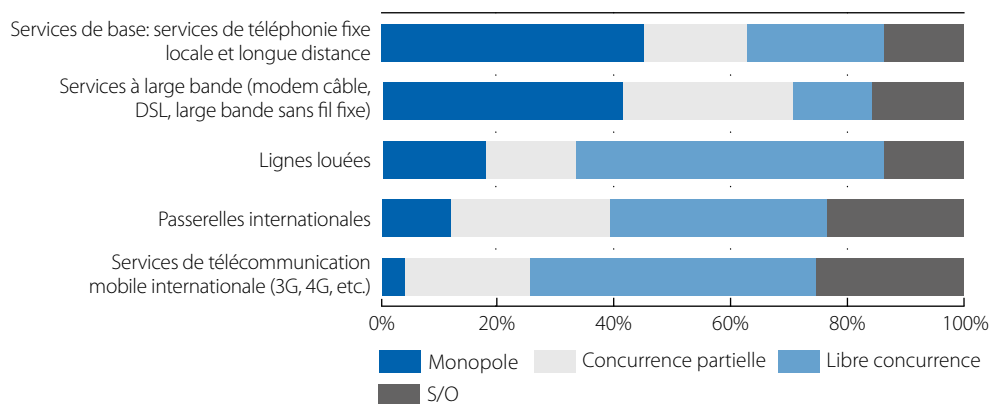
Quatorze PMA ont pris des engagements dans le domaine des services de télécommunication, à savoir l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge, Djibouti, la Gambie, le Lesotho, le Libéria, le Népal, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République démocratique populaire lao, le Sénégal, le Vanuatu et le Yémen, garantissant ainsi une transparence et une prévisibilité renforcées à leurs partenaires commerciaux. Vingt-deux PMA n'ont pris aucun engagement dans le secteur des télécommunications au titre de l'AGCS.

Les sept PMA qui ont achevé le processus d'accession à l'OMC – l'Afghanistan, le Cambodge, le Libéria, le Népal, la République démocratique populaire lao, le Vanuatu et le Yémen – ont également incorporé dans leurs listes les obligations énoncées dans le document de référence sur les télécommunications, qui définit des directives communes couvrant les principes réglementaires pour les services de télécommunication de base, notamment: l'interconnexion; les obligations relatives au service universel; l'indépendance des organes réglementaires; et la répartition juste et transparente des ressources limitées.

Afin de faire un bilan complet des mesures appliquées par les Membres, l'OMC et la Banque mondiale (2017b) répertorient les mesures pertinentes et les classent dans plusieurs catégories: mesures affectant l'accès aux marchés; conditions affectant la concurrence; et conditions appliquées aux activités des fournisseurs de services étrangers (voir l'encadré 9.3). L'Union internationale des télécommunications (UIT) a également recueilli des données concernant les services de télécommunication aux fins de l'outil de suivi réglementaire des TIC (chapitre 5), notamment des renseignements sur les organes réglementaires, les régimes réglementaires et le niveau de concurrence (UIT, 2017). D'après l'outil de suivi réglementaire des TIC, en 2015, la majorité des pays du CIR avaient établi un organe réglementaire indépendant pour les télécommunications ou les TIC; huit encore doivent le faire.

Pour éviter les pratiques anticoncurrentielles, il convient également de mettre en place une autorité de la concurrence. En 2015, 62% des pays du CIR avaient établi des autorités de la concurrence. Alors que les services mobiles sont en règle générale relativement ouverts, l'outil de suivi réglementaire des TIC de l'UIT montre que les services de téléphonie fixe restent un monopole dans plusieurs PMA (figure 9.3).

Figure 9.3. Niveau de la concurrence dans certains services de télécommunication des PMA, 2015



Source: UIT (2017), Outil de suivi réglementaire des TIC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526804>

Les passerelles internationales (stations terrestres) ont une incidence importante sur l'accessibilité de l'accès Internet à des prix abordables. Souvent, les opérateurs de services fixes gèrent les passerelles, et leurs prix reflètent un monopole *de facto*. Étant donné que les services Internet mondiaux impliquent une connectivité au niveau international, un manque de concurrence dans les services de passerelle peut avoir une conséquence directe sur le coût des circuits loués internationaux utilisés par les fournisseurs d'accès à Internet.

Un tour d'horizon des régimes de télécommunications des PMA met en évidence des différences d'approche

En général, l'entrée sur le marché des services de télécommunication est subordonnée à l'obtention d'une licence. Les licences sont neutres du point de vue technologique au Cambodge, au Lesotho, au Malawi, au Mali, au Mozambique, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. Cependant, le Malawi, le Népal, la Tanzanie et l'Ouganda ont un système de licences et de taxes différent s'agissant des passerelles internationales.

Au Burundi, au Lesotho, à Madagascar, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Népal, en Ouganda, au Sénégal et en Tanzanie, les nouveaux opérateurs sont autorisés à posséder et à gérer leurs propres passerelles internationales. Ce n'est pas le cas au Rwanda et en Zambie. Alors que le Bangladesh, le Cambodge, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Népal et la Tanzanie ne fixent pas de prescriptions de nationalité pour les employés, ce type de prescriptions existent à Madagascar, au Mali, en Ouganda, au Rwanda, au Sénégal et en Zambie.

En 2014, Madagascar a annoncé l'ouverture de son marché des télécommunications; il permet ainsi aux opérateurs de mettre en place et de fournir des services utilisant les nouvelles technologies, par exemple la 4G, et encourage la concurrence (OMC, 2014-2015). De la même manière, depuis l'adoption en 2010 d'une législation réglementant les télécommunications en Guinée-Bissau, il n'existe pas de restrictions à l'accès au marché ou au traitement national des fournisseurs étrangers (OMC, 2012).

Ce bref aperçu du secteur des télécommunications dans les PMA montre que certains pays ont accordé une grande importance à la concurrence dans ce secteur, tandis que d'autres ont préféré se reposer sur les prestataires de services en place. Les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) fournissent régulièrement des renseignements actualisés sur la situation spécifique des pays. Ces études analytiques fondées sur des observations factuelles sous-tendent l'identification des priorités devant guider les objectifs en matière de commerce, ainsi que les besoins des PMA en matière d'Aide pour le commerce. Elles aident les PMA à déterminer quels sont les plus grands obstacles à leur intégration commerciale et à définir les actions prioritaires à entreprendre pour les surmonter, à travers une assistance liée au commerce. La liste des priorités en matière de TIC dans les PMA est jointe à cette étude (annexe 9.A1).

Un bon environnement commercial est essentiel pour l'expansion du numérique

Les travaux analytiques du CIR soulignent la nécessité pour les gouvernements des PMA de mettre en place des cadres juridiques et politiques et des environnements réglementaires favorables pour attirer plus d'investissements dans le secteur des TIC, ce qui permettrait une expansion de l'infrastructure numérique. Plus de la moitié des PMA ayant participé à l'Exercice de suivi OCDE-OMC de 2017 ont indiqué avoir déjà adopté des stratégies en matière de TIC pour renforcer davantage encore le cadre relatif aux TIC (voir l'encadré 9.4). Par exemple, le Rwanda prévoit une cyberstratégie pour le commerce électronique dans son Plan directeur SMART 2015-2020, et la mise en œuvre du plan national vise à fournir un accès Internet rapide grâce au déploiement de la 4G+ à hauteur de 95% à la fin de 2017 (Rwanda, 2017).

La politique nationale des télécommunications de l'Afghanistan a pour objectif d'établir une égalité de chances en vue d'une concurrence juste, transparente et fondée sur le jeu du marché. La Guinée a récemment adopté une loi sur les transactions électroniques. Les aspects liés aux TIC se retrouvent également dans la stratégie nationale de développement à l'horizon 2025 de la Guinée-Bissau; avec le soutien en matière de capacités institutionnelles du CIR, le pays s'est lancé dans la gestion électronique des documents, ainsi que dans le recyclage de logiciels financiers. Avec l'aide de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Unité locale de mise en œuvre des projets du CIR en Guinée-Bissau a également mis en place un système de renseignements concernant les prix sur les marchés mondiaux. Au Sénégal, la stratégie Sénégal numérique 2025 est en cours.

Encadré 9.4. Exemple du cadre réglementaire des télécommunications de Mauritanie

Le cadre réglementaire de la Mauritanie a considérablement évolué après la libéralisation des télécommunications dans les années 1990. En 2013, le gouvernement a reconnu le développement de l'Internet à haut débit comme étant une nouvelle source de croissance des TIC, de création d'emplois et de diversification économique. Un organisme de réglementation a été institué, qui a octroyé trois licences globales pour la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et Internet:

1. Mauritel – l'opérateur historique – est une filiale du groupe Maroc Télécom, qui détient 51% du capital (le reste appartient à l'État).
2. Mattel – qui est entré sur le marché en 2000 – est une filiale de Tunisie Telecom, qui détient 100% du capital.
3. Chinguitel – qui est entré sur le marché en 2006 – est une filiale d'Expresso (filiale à 100% de Sudatel), qui détient 95,5% du capital.

La libéralisation du secteur des télécommunications a eu des effets macroéconomiques significatifs sur l'économie, notamment sur le PIB, l'emploi et l'investissement étranger. Aujourd'hui, le secteur des télécommunications est l'un des principaux moteurs de la croissance économique, après le secteur minier. Grâce à l'explosion des services mobiles, le chiffre d'affaires du secteur des télécommunications a presque triplé, passant de 33,7 millions de dollars EU en 2005 à 87,5 millions de dollars EU en 2014. Ce secteur est un important contributeur aux revenus de l'État. Les réformes de privatisation et de libéralisation ont généré des revenus additionnels de près de 220 millions de dollars EU à partir des trois droits de licence, de la cession du capital de Mauritel et du renouvellement de la licence 2G de Mattel. Le secteur contribue aussi régulièrement aux finances publiques à travers les obligations fiscales et douanières générales et spécifiques au secteur. Ainsi, en 2011, le secteur a fourni une contribution totale de 83,2 millions de dollars EU aux finances publiques, représentant 5,5% du budget de l'État. Les télécommunications contribuent également à la création d'emplois, représentant environ 2% de l'emploi total en 2012. L'ouverture du secteur des télécommunications à une participation privée a aussi eu pour effet d'attirer des investissements privés: de 2000 à 2010, les trois opérateurs de télécommunications ont investi 817 millions de dollars EU, soit plus de 15% du total de l'investissement direct étranger dans le pays.

Source: D'après la mise à jour de l'EDIC de la Mauritanie (2016), <http://www.enhancedif.org/en/files/dtis> (consulté le 20 février 2017)..

Près de 90% des participants à *l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017* ont indiqué que des stratégies en matière de TIC figuraient dans leurs plans de développement nationaux. Les transactions entre entreprises et les transactions entre entreprises et consommateurs, les problèmes relatifs au paiement et l'accès aux plates-formes en ligne comptent parmi les sujets les plus fréquemment couverts par les stratégies relatives aux TIC ayant un volet commercial.

S'il est important de disposer d'une stratégie en matière de TIC, il est crucial de la mettre en œuvre rapidement. L'EDIC du Mozambique recommande d'élaborer une feuille de route assortie de calendriers clairement définis pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie relative aux télécommunications de 2013.

Les systèmes d'administration publique en ligne réduisent les coûts et améliorent les résultats

Les travaux analytiques du CIR indiquent que l'établissement de systèmes d'administration publique en ligne peut grandement contribuer à réduire les délais et les coûts, à promouvoir la transparence et à encourager les administrés à utiliser Internet. Par exemple, plus de 20 systèmes d'administration publique en ligne ont été créés en Ouganda, allant du guichet unique électronique aux marchés publics électroniques en passant par les visas électroniques (Ouganda 2015). On considère également que les initiatives d'administration publique en ligne agissent comme des catalyseurs permettant d'accroître l'utilisation des TIC à l'échelle nationale et de soutenir le développement du secteur des TIC de manière générale.

Toutefois, les solutions d'administration numérique en sont encore à leurs balbutiements dans la plupart des PMA. Si les résultats de l'Exercice de suivi OCDE-OMC 2017 montrent que certains PMA proposent déjà des services administratifs en ligne – notamment le téléchargement de formulaires de demande et autres, l'envoi de formulaires de demande et autres par voie électronique et les paiements électroniques – près de 25% des répondants disent ne pas offrir de services en ligne.

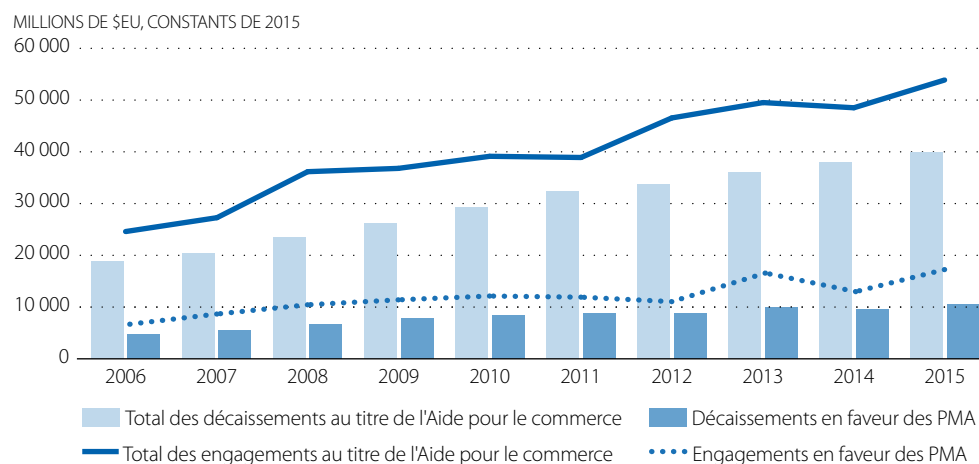
La fourniture de services administratifs en ligne est intimement liée à la disponibilité de l'infrastructure. L'EDIC du Soudan du Sud révèle effectivement que c'est seulement après avoir connecté son réseau TIC aux câbles sous-marins de l'océan Indien que le pays a été capable de promouvoir l'automatisation des services administratifs – notamment l'enregistrement des entreprises et des investisseurs, la gestion des douanes, la déclaration d'impôts, le commerce électronique et les services bancaires mobiles – ce qui a amélioré les prestations de services dans les secteurs public et privé. De la même manière, en Mauritanie, l'EDIC recommande l'établissement d'un système d'administration publique en ligne pour renforcer l'expansion du secteur des TIC en vue d'améliorer l'efficacité des services publics et d'inciter les citoyens à utiliser Internet. Enfin, le Bhoutan a introduit avec succès les services administratifs en ligne et la télémédecine et travaille actuellement sur un projet des pouvoirs publics en faveur des citoyens.

LES PARTENARIATS PEUVENT AIDER À AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ DANS LES PMA

L'amélioration de la connectivité requiert les efforts combinés de la communauté internationale, y compris des gouvernements des PMA, des donateurs, du secteur privé et des partenaires de développement. Selon le système de notification des pays créanciers de l'OCDE, en 2015, 10,5 milliards de dollars EU de l'Aide pour le commerce ont été versés aux PMA, soit une augmentation de 11% qui a suivi le taux de croissance négatif de l'année précédente. Si la tendance générale est encourageante, les versements aux PMA ne représentent qu'un peu plus du quart du total de l'Aide pour le commerce.

Le niveau global des engagements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA a fluctué ces dernières années. Après une baisse en 2014, il est reparti à la hausse en 2015 avec une croissance annuelle de 33%, le montant total des décaissements en faveur des PMA atteignant 17,2 milliards de dollars EU. En 2015, la part de l'Aide pour le commerce allouée aux PMA était, pour la dixième année consécutive, la deuxième plus importante (32%) parmi les différentes catégories de pays, seulement quatre points de pourcentage derrière les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (figure 9.4).

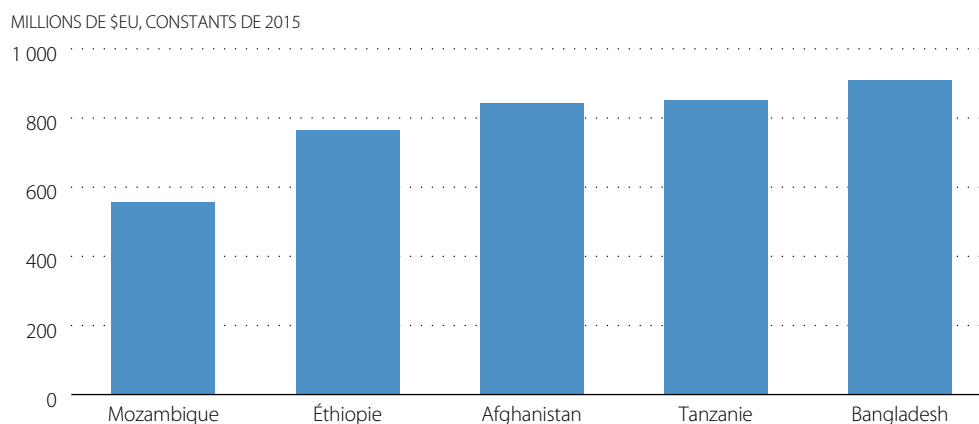
Figure 9.4. Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA, 2006-2015



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526823>

L'attribution de l'Aide pour le commerce à différents pays appartenant au groupe des PMA varie considérablement. L'Afghanistan, le Bangladesh, l'Éthiopie, le Mozambique et la Tanzanie étaient les cinq principaux PMA bénéficiaires, représentant 37% des décaissements en faveur des PMA (figure 9.5). À l'inverse, il existe un certain nombre de PMA pour lesquels les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce restent très limités. (figure 9.6)

Figure 9.5. Les cinq principaux PMA bénéficiaires de l'Aide pour le commerce en 2015

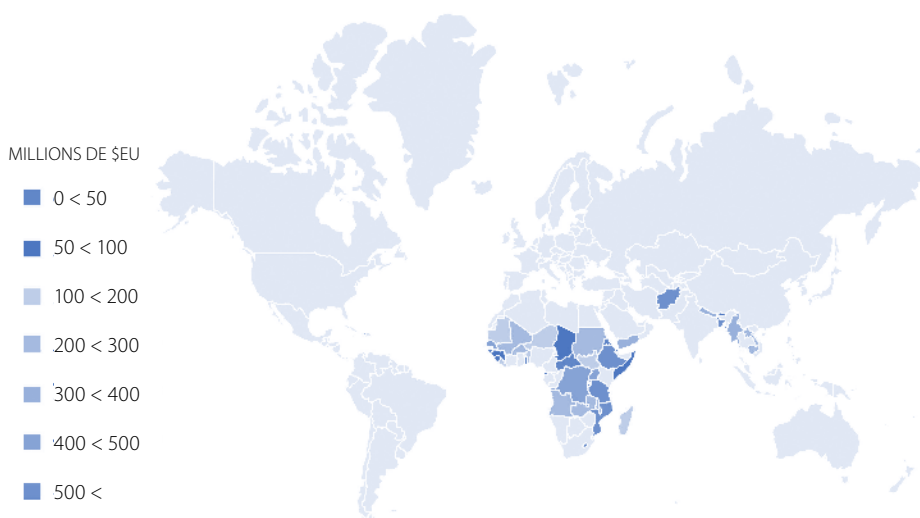


Source: Base de données sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (SNCP) (consultée le 1er mai 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526842>

Pour garantir que tous les PMA reçoivent le soutien dont ils ont besoin, le CIR respecte l'approche "Aucun PMA laissé pour compte" dans l'allocation des ressources. En 2017, le CIR a entamé des travaux analytiques en Guinée équatoriale, qui est le PMA ayant reçu le moins de ressources au titre de l'Aide pour le commerce en 2015 d'après le système de notification des pays créanciers de l'OCDE. En outre, le CIR envisage de relancer ses activités en République centrafricaine, qui ont été précédemment interrompues. Au total, le CIR a appuyé la mise en œuvre de 149 projets, dont le montant total s'élève à plus de 200 millions de dollars EU.

Figure 9.6. Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA en 2015, millions de \$EU, prix constants



Source: Base de données sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (SNCP) (consultée le 1er mai 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526861>

Depuis 2006, les décaissements de la communauté des donateurs au titre de l'Aide pour le commerce en faveur du secteur des télécommunications ont presque doublé; toutefois, ils représentent toujours moins de 2% des montants totaux versés aux PMA dans le cadre du programme. Pour inverser cette tendance et assurer le développement de l'infrastructure numérique, le rôle de catalyseur que joue le gouvernement en vue d'accroître l'engagement du secteur privé est primordial. Le CIR, en tant qu'unique initiative de l'Aide pour le commerce exclusivement dédiée aux PMA – l'accent étant résolument mis sur l'aide apportée aux pays afin de mobiliser des ressources supplémentaires – soutient ces efforts grâce à des travaux analytiques, des structures institutionnelles sur le terrain et des projets visant à renforcer les capacités de production.

Les travaux analytiques et le soutien institutionnel sont essentiels

À travers le CIR, de nombreux pays ont réalisé des EDIC, qui ont fourni des renseignements en vue de l'élaboration ultérieure de plans et de stratégies nationaux ayant une incidence sur l'accroissement de la connectivité, à la fois en termes d'infrastructure numérique et d'infrastructure physique. S'agissant de la connectivité physique, une large place a été accordée à la réforme en matière de facilitation des échanges et à l'amélioration des systèmes de transport aux niveaux national et régional.

Toutes les EDIC soulignent l'importance de la connectivité et de l'infrastructure physique pour la facilitation du commerce, mais l'analyse qui est faite de la connectivité numérique n'est pas toujours complète et approfondie. Par ricochet, cela illustre l'importance que la connectivité numérique revêt pour chaque PMA. Certaines EDIC font de l'amélioration de la connectivité numérique l'une des priorités de leur matrice des actions; d'autres signalent que la connectivité numérique est une question transversale; d'autres encore contiennent un chapitre spécifique sur les TIC. Dans le même temps, certains PMA privilégient les améliorations de l'infrastructure matérielle, tandis que d'autres insistent sur la nécessité de traiter des politiques et des réglementations régissant la connectivité sur Internet.

Encadré 9.5. Efforts déployés par le Burkina Faso en vue de l'harmonisation régionale

Suite à la libéralisation et à l'ouverture du marché, les services de télécommunications sont en pleine expansion au Burkina Faso. En 2006, le pays a vendu la majorité du capital de l'Office national des télécommunications, ONATEL, à un investisseur privé (Maroc Télécom), conservant 20% des parts au Burkina Faso. Peu après, la pénétration des services de téléphonie mobile a considérablement augmenté pour atteindre 60 téléphones mobiles pour 100 personnes.

Au niveau régional, l'UEMOA, l'Union européenne et l'UIT ont soutenu l'harmonisation des réglementations applicables au secteur des télécommunications et la création d'un organisme de réglementation indépendant. Cela comprend l'interconnexion entre les réseaux de télécommunications et la fixation des tarifs, ainsi que la coopération entre les organismes réglementaires nationaux. La coopération internationale et l'adoption de politiques libérales dans le secteur des télécommunications ont permis au Burkina Faso d'établir l'un des environnements favorables les plus solides aux prestataires de services étrangers en termes de réglementation et d'étendre le marché des télécommunications mobiles. L'organisme de réglementation chargé des communications électroniques (Autorité de régulation des communications électroniques) est considéré comme l'une des institutions publiques les plus efficaces. Cependant, des lacunes apparaissent dans l'adoption et la mise en œuvre des règlements techniques, lacunes qui peuvent avoir des conséquences sur les investissements dans le secteur.

Contrairement aux services de téléphonie mobile, les services de téléphonie fixe à large bande n'ont pas attiré la concurrence et restent un monopole dans le pays. Les coûts sont élevés, la pénétration d'Internet a peu progressé, et la qualité doit encore être améliorée. Alors que la connexion mobile a aidé à satisfaire la demande des consommateurs s'agissant d'Internet, le manque de connectivité reste un obstacle pour les entreprises au Burkina Faso, en particulier celles qui utilisent de façon importante la communication de données, notamment les services financiers et informatiques.

Source: D'après la mise à jour de l'EDIC du Burkina Faso (2014), <http://www.enhancedif.org/fr/files/dtis> (consulté le 20 février 2017).

Pour ce qui est de la connectivité numérique, les questions fréquemment abordées comprennent la nécessité d'intensifier la concurrence dans le secteur des télécommunications; la promotion des TIC par le biais de la formation et de la sensibilisation; l'amélioration de l'accès à Internet; et l'aide apportée aux entreprises afin qu'elles se lancent dans le commerce électronique. En tout, 21 EDIC et mises à jour d'EDIC ont intégré des priorités en matière de TIC dans leur matrice des actions. De nouvelles lignes directrices plus précises pour l'EDIC prévoient une analyse du commerce électronique, ce qui aidera jusqu'à 30 nouvelles EDIC/mises à jour d'EDIC à intégrer des aspects essentiels de l'évolution de l'environnement commercial (voir l'encadré 9.5).

À travers son soutien institutionnel aux structures nationales, le CIR prépare le terrain pour une coopération interministérielle plus approfondie en établissant des comités directeurs nationaux du CIR, qui se composent de représentants gouvernementaux au plus haut niveau; il organise également des tables rondes du secteur privé et des dialogues entre gouvernements et donateurs. Plus de 90% des pays où sont menés des projets de soutien institutionnel du CIR disposent de mécanismes réguliers de consultation entre les donateurs et le gouvernement. Ces mécanismes peuvent servir de cadre pour examiner et évaluer les réformes et politiques en matière de TIC relatives au commerce.

La CNUCED et d'autres organisations, notamment le CIR, ont fondé l'initiative Commerce électronique pour tous, qui aide les pays en développement à tirer parti des nouvelles possibilités résultant de l'expansion mondiale du commerce électronique. Cette initiative, qui compte 21 membres, dont le CIR, a mis en évidence sept domaines clés de politique publique particulièrement pertinents pour le développement du commerce électronique, notamment l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique des PMA et de leur capacité à en tirer profit. Dans le cadre du Commerce électronique pour tous, des évaluations axées sur la demande ont commencé à fournir une analyse rapide de la situation actuelle du commerce électronique au Bhoutan et au Cambodge, par exemple, en identifiant les perspectives futures, les obstacles rencontrés et les dispositions à prendre. Le CIR offre un soutien aux pays pour accompagner les pays dans la réalisation de ces évaluations et dans la formulation de propositions concrètes de nature à faciliter le commerce, et aide également les PMA à identifier les domaines où ils pourraient bénéficier de l'aide des partenaires de l'initiative Commerce électronique pour tous.

Les projets de partenariat favorisent la connectivité et remédient aux contraintes du côté de l'offre

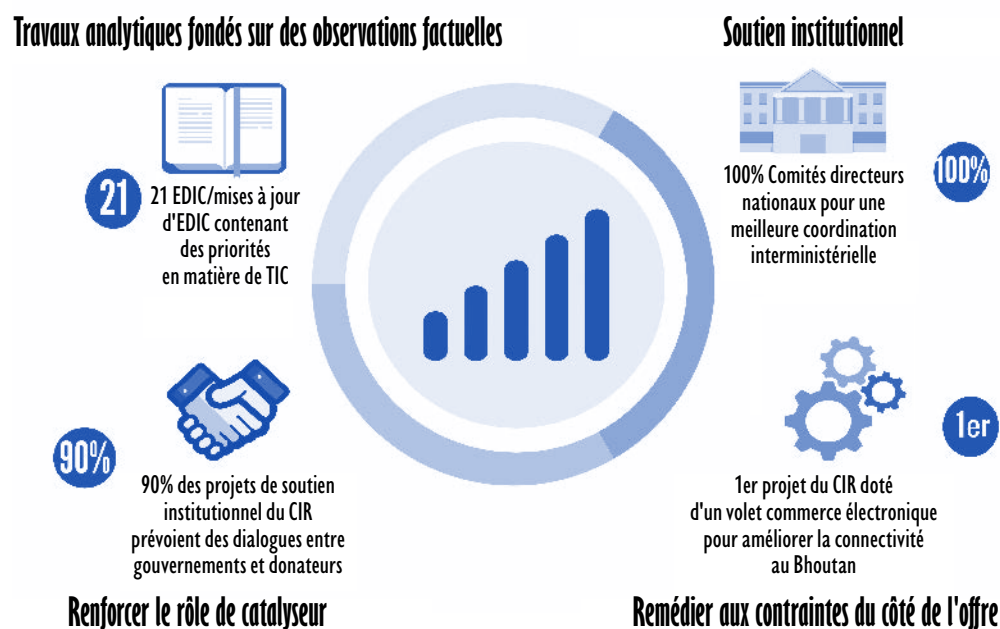
Ces travaux institutionnels et analytiques établissent des bases solides pour des projets destinés à renforcer les capacités de production et à aider les communautés les plus pauvres à s'intégrer dans les flux commerciaux mondiaux. En tout, le CIR a soutenu 38 de ces projets dans 29 pays du CIR. Le choix des projets fait intervenir des consultations avec les principales parties prenantes dans le pays et se fonde sur leur contribution potentielle à la croissance des exportations et à la réduction de la pauvreté. Les priorités définies dans la matrice des actions de l'EDIC par les parties prenantes dans le pays ont été examinées par le CIR et transposées sous forme de projets visant à permettre la connectivité, notamment:

- la facilitation des échanges en Gambie, aux Maldives, au Rwanda et en Ouganda, pour un coût de 10,5 millions de dollars EU;
- la mise en place de systèmes d'information pour le tourisme dans les Îles Salomon;
- la mise en place de portails commerciaux en ligne en RDP lao, au Lesotho et au Malawi, avec un soutien concerté des partenaires de développement;
- l'amélioration de la compétitivité au Bhoutan, le premier projet du CIR doté d'un volet commerce électronique.

Le Centre du commerce international (ITC) et la CNUCED – des agences partenaires du CIR – participent actuellement à des projets ayant pour objectif de généraliser les avantages découlant du commerce électronique au Rwanda.

En outre, les donateurs du CIR et les partenaires de développement aident les PMA à améliorer leur connectivité (figure 9.7). Par exemple, l'Australie a facilité des réformes essentielles dans le secteur des télécommunications au Vanuatu et de la couverture mobile à Kiribati et dans les Îles Salomon, en mettant l'accent sur la politique des TIC et la réforme réglementaire afin de soutenir les structures de marché concurrentielles, de renforcer l'égalité de l'accès aux services et de favoriser les investissements du secteur privé en faveur des infrastructures et des services relatifs aux TIC.

Figure 9.7. Partenaires du CIR pour la connectivité numérique



Le partenariat du CIR étudiera plus avant les synergies possibles avec l'UIT en vue d'apporter des contributions aux chapitres de l'EDIC/des mises à jour d'EDIC sur les télécommunications et de mettre en commun ressources et connaissances afin que les projets permettent le renforcement des capacités dans les secteurs liés aux TIC. Plusieurs pays du CIR mettent déjà en œuvre des projets en matière de TIC avec le soutien de l'UIT (2016b); on peut citer un projet de connectivité rurale au Samoa et des projets visant à améliorer les services publics au Burkina Faso, en Mauritanie et au Rwanda. Avec l'aide de l'UIT, l'Afghanistan a rétabli son infrastructure de télécommunications et de radiodiffusion. Kiribati, Samoa, les Îles Salomon et Tuvalu ont bénéficié d'un soutien pour le renforcement des capacités en vue de l'élaboration d'une politique des TIC et de cadres réglementaires nationaux.

Étant donné que le développement de l'infrastructure Internet reste relativement coûteux, il faudrait étudier de plus près la possibilité d'établir une coopération plus étroite entre le secteur privé, les donateurs, les partenaires de développement et les pouvoirs publics.

CONCLUSIONS

Même si la connectivité dans les PMA s'est accrue ces dernières années et que cette tendance devrait se poursuivre, le plein potentiel de la connectivité numérique est loin d'être exploité. Le partenariat du CIR, ainsi que d'autres partenaires internationaux, poursuivront leurs efforts afin de faire en sorte que les PMA retirent des avantages de l'amélioration de la connectivité. Les gouvernements des PMA jouent également un rôle déterminant dans l'accélération de l'adoption des nouvelles technologies. Ils créent un environnement favorable et peuvent garantir que les politiques et les réglementations en matière de TIC profitent aux consommateurs en permettant un meilleur accès à un coût plus abordable. L'utilisation et l'expansion d'un Internet abordable devraient également réduire les coûts supportés par les nouvelles entreprises des PMA qui souhaitent accéder aux marchés mondiaux.

L'analyse actualisée des priorités des PMA en matière de commerce numérique, réalisée au moyen d'une approche flexible fondée sur la demande et des études diagnostiques du CIR, soutiendra les efforts déployés par la communauté internationale pour accroître la connectivité Internet des PMA et leur participation au commerce. Il est crucial que les donateurs, les partenaires de développement et le secteur privé restent mobilisés à mesure que le CIR aide les pays à établir la structure institutionnelle nécessaire. L'économie numérique a de beaux jours devant elle et plus vite elle sera adoptée, plus le commerce deviendra rapidement inclusif. ■

Annexe 9.A1. Exemples de priorités en matière de connectivité numérique et de commerce électronique définies dans les matrices des actions de l'EDIC (page 1 de 4)

Afghanistan, 2012	<p>Réformer l'octroi des licences pour permettre une concurrence accrue. L'octroi récent de nouvelles licences qui tiennent compte des différences précédemment établies entre les dispositions régissant les licences GSM et qui autorisent la mise en place de services à large bande sans fil peut dynamiser la concurrence. Le gouvernement pourrait envisager la possibilité d'uniformiser les licences pour les rendre neutres sur le plan de la technologie et des services afin d'encourager les prestataires de services à élaborer des services innovants et à tirer parti des technologies avancées. Le processus d'octroi de licences devrait être transparent et compétitif. Promouvoir des mesures en vue de stimuler la concurrence et d'améliorer la couverture, par exemple la portabilité des numéros et l'itinérance nationale, sera important pour le maintien de la croissance.</p>
	<p>L'Agence afghane de réglementation des télécommunications (ATRA) devrait mettre l'accent sur la mise en œuvre de la politique de "libre accès" du ministère. Cela garantira que les ressources seront disponibles pour les prestataires de services en concurrence sur une base non discriminatoire et à des tarifs transparents et fondés sur les coûts. Les réglementations de l'ATRA appliqueront la politique et feront en sorte que l'accès au réseau de base reste non discriminatoire, transparent et fondé sur les coûts.</p>
Bangladesh, 2015	<p>Installer deux câbles sous-marins internationaux supplémentaires pour garantir une redondance minimale en cas de panne de l'un des trois câbles.</p>
Bénin, 2015	<p>Améliorer l'infrastructure, y compris dans les secteurs de l'énergie, du traitement de l'eau, des télécommunications et des services publics.</p>
	<p>Mettre fin aux monopoles dans les services de télécommunication essentiels et appliquer une politique de la concurrence dans les télécommunications.</p>
Bhoutan, 2012	<p>Continuer à se doter d'une infrastructure de pointe (fibre optique et autres):</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Compléter le réseau de fibre optique au Bhoutan et relier ce réseau à toutes les communautés et à leurs centres communautaires. ■ Continuer à rattacher plusieurs autres connexions réseau redondantes de fibre optique au réseau Internet de base avec l'aide de fournisseurs de services de télécommunication indiens. ■ Continuer à rechercher des garanties de qualité des services pour les services de données de base fournis par les prestataires bhoutanais et indiens. ■ Continuer à suivre les évolutions du marché de l'infrastructure des TIC et des innovations correspondantes. ■ Priorité immédiate: garantir la connectivité et la qualité des services, éléments essentiels au bon fonctionnement des services informatiques qui nécessitent des connexions VoIP en temps réel. <p>Connecter toutes les communautés à Internet afin de promouvoir une participation plus importante de la communauté et de renforcer la capacité de toutes les communautés de devenir autosuffisantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Terminer de construire les centres communautaires dans les Gewogs, les groupes de villages, et de les connecter à Internet. ■ Donner la priorité aux 45 Gewogs pour lesquels il n'y a pas de financement. <p>Réaliser une étude sur la demande en matière de services de télécommunication (ou utiliser les résultats des études de marché sur l'accès universel si disponibles).</p> <p>Élaborer un plan d'entreprise sur l'accès communautaire sur la base d'une étude de la demande et d'un plan de marketing correspondant.</p>

Annexe 9.A1. Exemples de priorités en matière de connectivité numérique et de commerce électronique définies dans les matrices des actions de l'EDIC (page 2 of 4)

Bhoutan, 2012	Chercher à l'inscrire dans le cadre d'activités qui encouragent l'utilisation d'Internet pour faire la promotion des compétences et des ressources locales, et en particulier des entreprises locales, par exemple l'artisanat et le tourisme locaux.	
	Créer un environnement juridique et politique favorable au commerce électronique et aux entreprises utilisant les TIC:	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moderniser et renforcer les lois et cadres réglementaires relatifs aux TIC et aux médias en procédant à une refonte de la Loi sur les médias de 2006.
	Soutenir les entrepreneurs bhoutanais du secteur des TIC:	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer le Centre du Bhoutan pour l'innovation et la technologie ainsi que le Thimphu TechPark Private Limited. ■ Établir une collaboration avec la Cité de l'éducation.
Burkina Faso, 2014	Améliorer les prescriptions en matière de licences	
	Revoir les politiques relatives à l'accès universel.	
	Revoir les règles de concurrence touchant le secteur des télécommunications afin d'accroître la concurrence à tous les niveaux, notamment s'agissant de l'accès à une connexion Internet large bande.	
	Examiner les taxes qui frappent les services de télécommunication.	
Comores, 2015	Améliorer la qualité et réduire les coûts de l'accès Internet tout en augmentant la capacité (promouvoir la concurrence dans le secteur des télécommunications).	
Djibouti, 2015	Appliquer une politique visant à abaisser les prix d'Internet pour les particuliers et les entreprises.	
	Rendre opérationnel un organisme de réglementation indépendant pour réglementer les activités de télécommunications.	
Gambie, 2013	Mettre en œuvre le projet d'infrastructure de télécommunication en Afrique de l'Ouest:	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place une bande passante de grande capacité et fiable à travers la construction d'une station d'atterrissage de câbles sous-marins. ■ Moderniser et étendre l'infrastructure dorsale nationale des télécommunications. ■ Renforcer le cadre juridique et réglementaire du secteur des TIC (Loi PURA 2001, Loi sur l'information et la communication de 2009).
	Accroître les possibilités de formation dans le secteur des TIC.	
	Moderniser et renforcer le cadre juridique et réglementaire du secteur des TIC.	
Haïti, 2013	Faire une étude afin d'accorder la priorité aux services des TIC les plus nécessaires en zones rurales.	
	Préparer un plan pour la mise en œuvre d'une stratégie d'informatisation des services publics pour l'établissement d'un guichet unique.	
	Promouvoir le commerce électronique.	
	Développer un écosystème TIC compatible avec les priorités du gouvernement.	
	Examiner l'infrastructure et la connectivité des TIC dans les parcs industriels.	
	Réviser le code de l'investissement.	
	Créer un centre de recherche pour les TIC.	

Annexe 9.A1. Exemples de priorités en matière de connectivité numérique et de commerce électronique définies dans les matrices des actions de l'EDIC (page 3 de 4)

Haïti, 2013	<p>Soutenir le développement de services de paiement électronique.</p> <hr/> <p>Collaborer avec les partenaires de développement qui développent l'utilisation de la téléphonie mobile pour améliorer l'efficacité des chaînes de valeur agricoles.</p> <hr/> <p>Préparer une stratégie pour la numérisation du patrimoine culturel.</p> <hr/> <p>Élaborer une stratégie de cybersécurité.</p>
Mali, 2015	<p>Poursuivre la modernisation du secteur des télécommunications en fournissant un accès aussi large que possible à la téléphonie mobile et à Internet; et réaliser une analyse coûts-avantages.</p>
Mauritanie, 2016	<p>Déterminer si l'octroi d'une nouvelle licence de téléphonie mobile pourrait aider à réduire les coûts des communications.</p>
Mozambique, 2015	<p>Préparer et évaluer des offres de service dans le cadre de la libéralisation du commerce des services: tourisme, transports, énergie, télécommunications, construction et services financiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser la politique et la stratégie nationales en matière de commerce et d'autres stratégies/plans de développement pertinents comme base pour la formulation d'une stratégie de négociations aux niveaux multilatéral, régional (SADC, Accord de libre-échange tripartite) et bilatéral (APE UE-SADC). ■ Identifier les intérêts offensifs pour lesquels le Mozambique pourrait souhaiter accéder aux marchés de partenaires et élaborer des engagements possibles en matière de services dans le contexte de la zone de libre-échange de la SADC, de l'Accord de libre-échange tripartite et de l'APE EU-SADC. ■ Suivre la mise en œuvre des engagements pris.
Myanmar, 2016	<p>Proposer des formations pour renforcer les capacités institutionnelles de l'organisme de réglementation des télécommunications.</p>
République démocratique du Congo, 2010	<p>Moderniser et harmoniser le cadre légal et réglementaire pour le secteur des TIC et la "société de l'information".</p> <hr/> <p>Approuver une stratégie nationale claire et unifiée pour la mise en place d'une infrastructure haut débit dans le cadre de partenariats public-privé et sous un régime d'accès ouvert aux réseaux.</p> <hr/> <p>Restructurer l'Office congolais des postes et télécommunications et le Réseau national de télécommunications par satellite avec l'adoption d'un contrat de gestion et d'un partenariat public-privé pour l'exploitation des infrastructures existantes.</p> <hr/> <p>Clarifier et stabiliser le régime fiscal adapté et cohérent propre au secteur des TIC et conforme à la meilleure pratique internationale.</p>
République démocratique populaire lao, 2006	<p>Possibilités commerciales pour les plus pauvres: adopter le commerce électronique et promouvoir l'artisanat traditionnel et l'industrie textile.</p>
Rwanda, 2011	<p>Encourager la concurrence pour la fourniture des services liés aux TIC en tant qu'activités des entreprises afin d'en faire un outil de création de revenus.</p> <hr/> <p>Promouvoir les programmes de formation à l'utilisation des TIC, en particulier à l'intention des jeunes et des femmes et dans les zones rurales, dans le but d'accroître la proportion de la population connectée à Internet.</p>

Annexe 9.A1. Exemples de priorités en matière de connectivité numérique et de commerce électronique définies dans les matrices des actions de l'EDIC (page 4 de 4)

Sénégal, 2013	<p>Établir un plan directeur pour le secteur des télécommunications et établir des objectifs précis en matière de réforme réglementaire touchant notamment la dimension économique du secteur.</p> <hr/> <p>L'organisme de réglementation compétent devrait redoubler d'efforts en vue d'assurer un accès élargi à la bande passante indépendante et internationale.</p> <hr/> <p>L'organisme de réglementation doit élargir le spectre des entreprises consultées dans le cadre de l'adoption du cadre réglementaire.</p> <hr/> <p>Rédiger et publier les conditions d'attribution des nouvelles licences</p>
Soudan, 2014	<p>Promouvoir un système d'information pour diffuser les normes de qualité, toutes les normes devant être publiées sur Internet.</p> <hr/> <p>Établir un système électronique d'enregistrement des touristes à l'aéroport.</p>
Tchad, 2013	<p>Accélérer la révision et la modernisation des textes existants de l'Appui à l'harmonisation des politiques en matière de TIC en Afrique subsaharienne, dans le cadre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), avec l'aide de l'UIT, de la CEMAC, de la Banque mondiale, etc.:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Adopter la stratégie de l'accès universel et créer un fonds (si nécessaire) pour les télécommunications de base, y compris un accès à Internet à haut débit. ■ Revoir la stratégie de 2007 relative aux TIC. ■ Renforcer la capacité du secteur de la justice de traiter des affaires relatives aux TIC. ■ Renforcer la cybersécurité au Tchad. <hr/> <p>Mettre en place un opérateur pour émettre des certificats électroniques et établir un registre sécurisé pour ces certificats.</p> <hr/> <p>Actualiser le plan pour l'établissement du réseau de fibre optique N'Djamena et prévoir les points de mutualisation de la fibre optique.</p> <hr/> <p>Fournir un accès Internet à la présidence et aux ministères, aux universités, aux quartiers, aux écoles et aux hôpitaux.</p> <hr/> <p>Fournir un accès public à Internet: construire des cybercafés et des centres d'accès communautaire. Encourager la participation des investisseurs privés à des partenariats public-privé.</p> <hr/> <p>L'unité de gestion de l'infrastructure des TIC est chargée de la privatisation de la Société des télécommunications internationales du Tchad (SOTEL).</p> <hr/> <p>Vérifier et estimer la valeur marchande de SOTEL, de ses opérations et de ses parts de marché. Renforcer les actifs et consolider les opérations en prévision de la privatisation.</p> <hr/> <p>Numériser le réseau de téléphonie à N'Djamena en vue de l'installation de l'ADSL et du câble</p> <hr/> <p>Ouvrir à la concurrence le marché de l'infrastructure des télécommunications fixes, qui est tributaire du réseau de téléphonie.</p> <hr/> <p>Ouvrir à la concurrence le marché des TIC, et en particulier l'infrastructure Internet, y compris la fibre optique.</p>
Togo, 2010	<p>Promouvoir les systèmes de communication (téléphone et Internet) et les systèmes d'information de marchés et aider à l'émergence de bourses électroniques de produits agricoles.</p>
Vanuatu, 2007	<p>Élaborer une stratégie concernant le commerce électronique et la placer au centre des efforts consacrés au développement des entreprises. Garantir que la modernisation technologique reste au cœur des activités visant à améliorer l'environnement commercial. Renforcer la présence de l'Office de promotion des investissements du Vanuatu sur Internet.</p>

BIBLIOGRAPHIE

- A4AI (2015), "The 2015-16 Affordability Report", Alliance for Affordable Internet, <http://a4ai.org/affordability-report/report/2015>.
- Banque mondiale (2016), "Background Paper Digital Dividends for World Development Report 2016: The Economics and Policy Implications of Infrastructure Sharing and Mutualisation in Africa", Banque mondiale, Washington D.C. <http://pubdocs.worldbank.org/en/533261452529900341/WDR16-BP-Infrastructure-Mutualisation-Garcia.pdf>.
- Bollyky T.J. et P.C. Mavroidis (2017), "Trade, Social Preferences and Regulatory Cooperation The New WTO-Think", *Journal of International Economic Law*, Vol. 20, n° 1, pages 1 à 30, <https://academic.oup.com/jiel/article/20/1/1/3056742/Trade-Social-Preferences-and-Regulatory>.
- GSMA (2017), "Connected Women Programme", GSM Association www.gsma.com/mobilefordevelopment/programmes/connected-women, (consulté le 24 février 2017).
- McKinsey (2013), "Lions go digital: The Internet's transformative potential in Africa", <http://www.mckinsey.com/industries/high-tech/our-insights/lions-go-digital-the-internets-transformative-potential-in-africa>.
- OMC (2012), Examen des politiques commerciales – Rapport du Secrétariat – Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Togo.
- Zambie (2017), Direction nationale des TIC, <http://www.zicta.zm/>.
- OMC (2014), Examen des politiques commerciales – Rapport du Secrétariat – Myanmar.
- OMC (2015a), Note d'information: l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information (Expansion de l'ATI), https://www.wto.org/french/news_f/news15_f/itabriefingnotes161215_f.pdf.
- OMC (2015b), Rapport du Groupe de travail de l'accèsion de la République islamique d'Afghanistan, WT/ACC/AFG/36, WT/MIN(15)/6 paragraphe 82.
- OMC (2017a), Examen des politiques commerciales – Rapport du Secrétariat – Sierra Leone.
- OMC (mi-octobre 2014 à mi-mai 2015), Rapport du Directeur général à l'OEPC sur les faits nouveaux relatifs au commerce.
- Ouganda (2015), République de l'Ouganda, Ministère des TIC et de l'orientation nationale, <http://www.ict.go.ug/initiative/infrastructure>, (consulté le 15 février 2017).
- Pew Research Center (2015a), "Internet Seen as Positive Influence on Education but Negative on Morality in Emerging and Developing Nations", www.pewglobal.org/files/2015/03/Pew-Research-Center-Technology-Report-FINAL-March-19-20151.pdf.
- Pew Research Center (2015b), "Communications Technology in Emerging and Developing Nations", www.pewglobal.org/2015/03/19/1-communications-technology-in-emerging-and-developing-nations/.
- Pew Research Center (2016), "Smartphone Ownership and Internet Usage Continues to Climb in Emerging Economies", <http://www.pewglobal.org/2016/02/22/smartphone-ownership-and-internet-usage-continues-to-climb-in-emerging-economies/>.
- Rwanda (2017), Conseil rwandais pour le développement, <http://www.rdb.rw/departments/information-communication-technology/clusters.html>, (consulté le 16 février 2017).
- Schumann, R. et M. Kende (2013), "Supprimer les obstacles au développement d'Internet en Afrique: suggestions pour améliorer la connectivité", Analysys Mason.

UIT (2015), "ICTs in Sustainable Development Awards", <http://www.itu.int/en/ict-sdg-award/2015/Pages/vanuatu.aspx>, (consulté le 17 février 2017).

UIT (2016a), *Facts and Figures Report*, Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2016.pdf.

UIT (2016b), "LDC Project Highlights", Union internationale des télécommunications, Genève, www.itu.int/en/ITU-D/LDCs/Pages/Ldcs_Projects.aspx.

UIT (2016c), *Measuring Information Society Report*, Union internationale des télécommunications, Genève, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2016/MISR2016-w4.pdf>.

UIT (2017), Outil de suivi réglementaire des TIC, Union internationale des télécommunications, Genève.

UN-OHRLLS (2016), "Factsheet for Least-developed Countries", http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2016/08/Least-Developed-Countries-factsheet-2016_ENGLISH_FINAL_UPDATED-1.pdf.

Van Grastek, C. et M. Mashayekhi (2016), "The services trade agreements of developing countries", *Research Handbook on Trade in Services*, P. Sauvé et M. Roy (éd.), Edward Elgar Publishing.

World Integrated Trade Solutions (WITS), <https://wits.worldbank.org/WITS/WITS/Restricted/Login.aspx>, consulté le 17 février 2017.

NOTES

1. Des travaux analytiques du CIR ont été menés dans les pays suivants:
 - Bangladesh, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2015.
 - Bénin, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Bhoutan, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2012.
 - Burkina Faso, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2014.
 - Burundi, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2012.
 - Cambodge, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2014.
 - Comores, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Djibouti, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Gambie, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2013.
 - Haïti, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2013.
 - Lesotho, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2012.
 - Madagascar, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Malawi, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2014.
 - Mali, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Mauritanie, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2016.
 - Mozambique, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Myanmar, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2016.
 - Népal, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2016.
 - Niger, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2015.
 - Ouganda, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2013.
 - RDP lao, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2006.
 - République démocratique du Congo, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2010.
 - Rwanda, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2011.
 - Sénégal, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2013.
 - Sierra Leone, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2013.
 - Soudan du Sud, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2014.
 - Soudan, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2014.
 - Tchad, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2013.
 - Timor-Leste, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2011.
 - Togo, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2010.
 - Vanuatu, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2007.
 - Zambie, Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, mise à jour, 2014.

CHAPITRE 10

PRIORITÉS DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Contribution de Business for eTrade Development

Résumé: L'environnement n'est pas assez favorable au commerce numérique dans de nombreux pays en développement, ce qui empêche les nouvelles technologies de contribuer au commerce et à la croissance. Mais il y a des lacunes considérables dans les données disponibles sur les points de vue du secteur privé et sur la collaboration systématique entre les secteurs public et privé. Le présent chapitre analyse les résultats d'entretiens avec des entreprises qui font du commerce électronique pour mettre en lumière les difficultés liées à la création d'un environnement propice au commerce numérique. Il examine des données qui montrent que le financement du commerce, la logistique et la réglementation du numérique sont souvent insuffisants, ce qui limite la capacité des entreprises de pays en développement à participer au commerce électronique transfrontières. Il présente aussi les éléments essentiels de plusieurs projets soutenus par le secteur privé pour développer le commerce électronique au niveau mondial, y compris parmi les femmes et les entrepreneurs ruraux. Ce chapitre propose des solutions innovantes pour surmonter ces difficultés et indique comment rendre opérationnels les partenariats public privé pour le développement du commerce électronique, ainsi que de nouveaux moyens de les financer, comme les obligations à impact social. Il définit aussi des solutions politiques pour relever les défis du commerce électronique.

INTRODUCTION

Un petit nombre d'"exportateurs superstars" (généralement les grandes entreprises multinationales) déterminent actuellement la structure du commerce de presque toutes les économies. La majorité des entreprises, en particulier les petites entreprises, ne participent pas encore au commerce international. Le taux de participation des entreprises aux exportations est de 10,4% dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, de 12,4% en Amérique latine et de 9,8% en Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2017). Lorsque ces entreprises exportent, elles le font généralement à petite échelle car elles ne vendent en moyenne que sur deux ou trois marchés. Toutefois, une part importante de leurs ventes est réalisée à l'exportation. Par exemple, environ 50% des revenus des exportateurs d'Afrique subsaharienne proviennent des exportations. Néanmoins, le volume de ce commerce est encore faible, tout comme le nombre d'exportateurs. Les flux commerciaux reposent sur un nombre limité d'entreprises: dans la plupart des pays, les 5% d'entreprises qui exportent le plus, c'est-à-dire les principaux exportateurs, représentent 80% des exportations (Banque mondiale, 2016). La plupart des nouveaux exportateurs, souvent au moins 70% d'entre eux, ne survivent pas plus d'un an en tant qu'exportateurs.

Néanmoins, ces schémas sont en train de changer radicalement. En utilisant Internet et les plates formes de commerce électronique, les entreprises de toutes tailles sont beaucoup plus visibles pour les clients potentiels dans le monde entier et, d'après des études, elles sont beaucoup plus susceptibles qu'avant d'exporter et d'importer et d'augmenter leurs ventes. Par exemple, dans une enquête sur les entreprises des pays en développement, Suominen (2017a) montre que si moins de 20% des petits vendeurs hors ligne exportent, environ 50% des petits vendeurs en ligne le font; et si les exportateurs hors ligne ont tendance à exporter vers un seul marché, plus de 60% des vendeurs en ligne exportent vers deux marchés ou plus. Le Boston Consulting Group constate que les petites et moyennes entreprises utilisant beaucoup le Web ont près de 50% de chances de plus de vendre leurs produits et leurs services en dehors de leur pays que les entreprises qui utilisent moins Internet (Zwillenberg *et al.*, 2014).

De même, les données d'eBay montrent qu'au Chili, toutes les entreprises qui vendent sur eBay exportent, contre 18% seulement des entreprises traditionnelles. En outre, elles vendent sur 28 marchés en moyenne, contre 2 à 3 marchés pour l'exportateur médian (eBay Mainstreet, 2013). Contrairement aux vendeurs hors ligne, la plupart des exportateurs en ligne continuent à exporter année après année – précisément, en partie, parce qu'ils ont des marchés diversifiés.

En résumé, la numérisation rompt la loi d'airain du commerce international, selon laquelle l'exportation n'est possible que pour quelques entreprises.

La numérisation a une incidence sur les ventes transfrontières de marchandises, mais elle affecte aussi le commerce des services. En utilisant les outils basés sur l'informatique en nuage, les entreprises des pays en développement peuvent se positionner aux niveaux régional et local, ce qui leur permet d'avoir des clients dans le monde entier. Par exemple, la société indienne de logiciels Freshdesk est passée de 2 employés en 2010 à 800 aujourd'hui en aidant 80 000 entreprises du monde entier (comme Cisco, Honda et 3M) à offrir une meilleure expérience client (Freshdesk, n.d.). Les entreprises "numériques par nature" comme Freshdesk sont aussi souvent "mondiales par nature", c'est-à-dire qu'elles sont capables de se lancer rapidement sur plusieurs marchés. Les plates formes de microtravail, comme Upwork et Freelancer, sont en train d'accroître les possibilités pour les travailleurs indépendants et les petites entreprises des pays en développement de vendre leurs services ou de faire du "commerce des tâches" avec des entreprises d'autres pays.

Ces observations signifient aussi que la numérisation offre aux pays en développement des possibilités entièrement nouvelles de promouvoir l'entrepreneuriat, la création d'emplois, l'augmentation de la productivité et le commerce transfrontières. Elle permet aux pays d'augmenter à la fois leur marge intensive et leur marge extensive du commerce, c'est-à-dire de multiplier le nombre d'entreprises exportatrices, d'élargir la gamme des produits et des services échangés, de toucher davantage de marchés et d'augmenter le volume et la valeur de leurs ventes. La numérisation permet aux entrepreneurs et aux consommateurs des pays en développement d'avoir accès à un plus large éventail de biens et de services à un coût plus faible, de rationaliser les opérations commerciales et la logistique, et d'accéder à de nouvelles

données pour créer des efficacités opérationnelles, développer une meilleure connaissance des marchés, gagner en compétitivité et même transformer les données en produit comme nouvelle source de revenus – le tout sans avoir à construire eux mêmes une infrastructure de technologie de l'information (TI) coûteuse (Suominen, 2017a; 2017b). Par exemple, en menant ses activités de réservation en ligne en Afrique et au Moyen Orient par le biais d'Amazon Web Services, le site Web sud africain de réservation de voyages Travelstart a réduit ses coûts d'exploitation de 43% et son temps d'inactivité de 25% (Amazon Web Services, n.d.).

Néanmoins, les gains provenant de la numérisation ne sont pas automatiques. L'environnement n'est pas assez favorable au commerce numérique dans de nombreux pays en développement, ce qui empêche les nouvelles technologies d'avoir une incidence sur le commerce et la croissance. Ces questions ont été abordées dans les chapitres précédents.

Il y a deux obstacles à la résolution de ces problèmes:

- 1. Le manque de données exploitables et détaillées sur l'environnement favorable, ce qui est grave pour les entreprises qui font du commerce électronique.** Si l'on comprend en gros quels sont les principaux éléments d'un environnement favorable au commerce électronique, il y a encore relativement peu de données sur les obstacles auxquels se heurtent les entreprises qui font du commerce électronique dans n'importe quel pays, et les données disponibles sont surtout anecdotiques.
- 2. Le manque de collaboration systématique entre les secteurs public et privé.** Dans de nombreux pays, il n'y a pas de partenariats public-privé pour concevoir des politiques et des réglementations relatives au commerce électronique ou pour relever conjointement les défis du commerce électronique.

Le secteur privé est au plus près des possibilités, des difficultés et des solutions pour le développement du commerce électronique, c'est pourquoi sa participation est capitale pour éclairer et guider l'élaboration des politiques relatives au commerce électronique dans le monde entier. Le secteur privé participe aussi à de nombreux projets visant à intégrer les femmes, les populations rurales et les petites et moyennes entreprises (PME) dans le commerce électronique. Il y a cependant d'immenses lacunes dans les données disponibles sur les points de vue du secteur privé et sur la collaboration public-privé systématique. Ces lacunes limitent la capacité des pays en développement de stimuler le commerce numérique, de prioriser les choix politiques et les investissements dans la numérisation et le commerce électronique, et de s'appuyer sur les efforts du secteur privé pour accroître la connectivité, renforcer la logistique et créer des marchés entièrement nouveaux pour le commerce électronique. Ces déficits de connaissances compliquent aussi les efforts faits pour réorienter l'Aide pour le commerce afin de mieux soutenir la connectivité et le commerce numériques.

L'objectif du présent chapitre est de remédier à ces problèmes:

- en analysant les résultats de deux nouvelles enquêtes et d'un indice développé par l'auteur, qui examinent les défis d'un environnement propice au commerce numérique à partir d'entretiens avec ceux qui sont au plus près de ces difficultés, à savoir les entreprises qui font du commerce électronique en tant que marchands, les plates-formes de commerce électronique, les entreprises de TI et les fournisseurs de services de paiement ou de services logistiques;
- en donnant un aperçu des différents projets soutenus par le secteur privé pour développer le commerce électronique à travers le monde, y compris parmi les femmes et les entrepreneurs ruraux;
- en définissant, sur la base de ces observations, des solutions politiques pour surmonter les obstacles prioritaires au commerce électronique et encourager les partenariats public-privé pour le développement du commerce électronique.

Ce chapitre analyse les données des enquêtes, puis examine les divers projets. Il formule des recommandations pour aller de l'avant, proposant notamment un nouveau cadre pour le dialogue et les partenariats entre les secteurs public et privé pour le développement du commerce électronique. Enfin, des conclusions sont présentées.

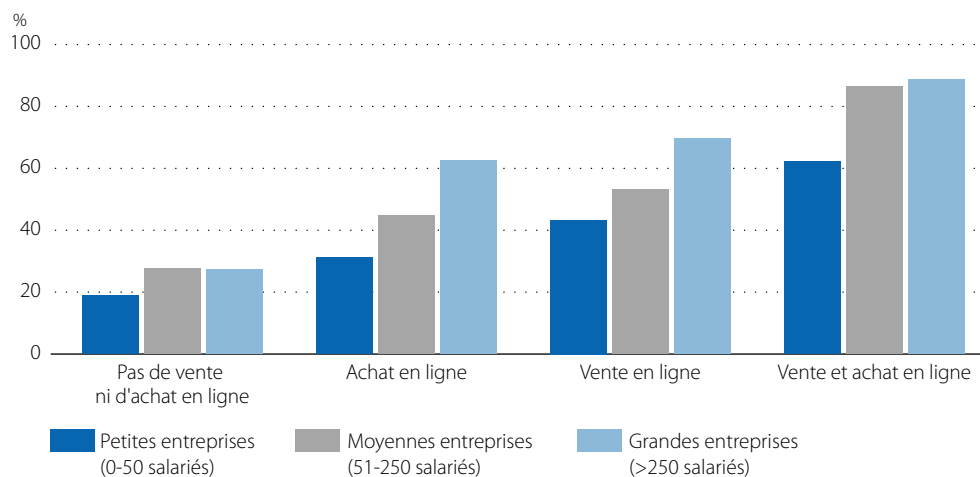
LES POINTS DE VUE SUR LES OBSTACLES AU COMMERCE NUMÉRIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT VARIENT

La numérisation redéfinit les structures, les acteurs et les possibilités du commerce international. Elle offre de nouvelles opportunités commerciales aux entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs. Mais, comme on le sait, il y a aussi de nombreux obstacles à surmonter pour que la numérisation se traduise par des gains commerciaux et des gains de croissance. Ces obstacles sont notamment les problèmes de connectivité de base, en particulier dans les PMA, les compétences numériques limitées dans de nombreuses économies, et les problèmes logistiques et d'accès aux marchés. Ils comprennent aussi des problèmes d'ordre politique et réglementaire, comme les règles de confidentialité des données qui limitent l'accès aux données clients et leur transfert, les cadres de la propriété intellectuelle incomplets, et la responsabilité juridique des intermédiaires d'Internet concernant le contenu, par exemple les avis d'utilisateurs publiés sur leurs portails.

Néanmoins, à ce jour, la connaissance des priorités politiques pour créer un environnement favorable dans un pays est limitée. Deux études récentes ont été réalisées par l'auteur: l'une a été effectuée dans 14 pays en développement (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Uruguay, Pakistan, Bangladesh, Inde, Philippines, Kenya, Nigéria, Afrique du Sud et Ghana); elle portait sur 3 500 commerçants et entreprises de commerce électronique (plates-formes de commerce électronique et de paiement, expéditeurs, banques, entreprises de TI, etc.); et l'autre portait sur environ 300 entreprises latino-américaines. Ces études visaient à remédier au manque de connaissances, en fournissant aux gouvernements des données nuancées et exploitables pour développer leur économie du commerce électronique.¹ La première étude crée un nouvel indice de développement du commerce électronique qui permet de suivre les avis du secteur privé sur le développement du commerce électronique dans tous les pays (Suominen, 2017a). Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes:

- Dans chaque catégorie de taille, **les entreprises qui vendent en ligne ont beaucoup plus de chances d'exporter** que celles qui ne vendent pas en ligne (figure 10.1).

Figure 10.1. Pourcentage des entreprises qui exportent, suivant la taille et les activités en ligne de l'entreprise



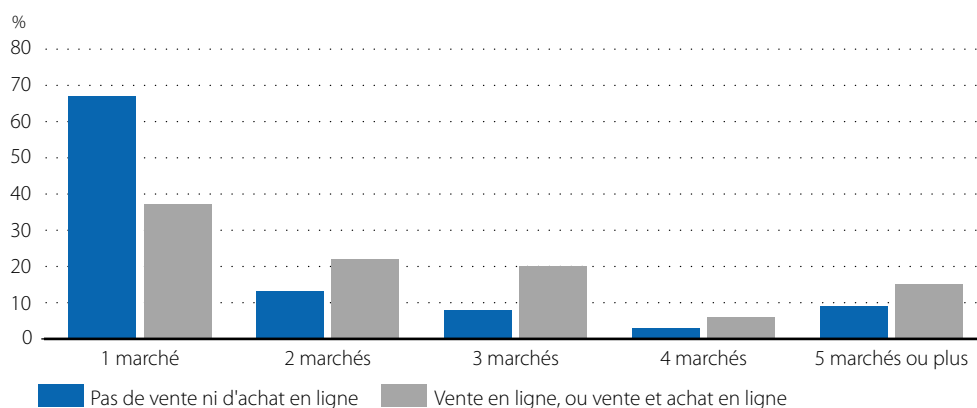
Source: Suominen (2017a), *E-commerce development survey and index*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933526880>

- **Les ventes des commerçants en ligne sont géographiquement plus diversifiées.** Environ 63% des vendeurs en ligne exportent vers deux marchés ou plus, contre un tiers seulement des vendeurs hors ligne; les entreprises interrogées qui n'achètent pas et ne vendent pas en ligne exportent en général vers un seul marché étranger (figure 10.2). En outre, les revenus provenant des exportations sont plus

importants pour les entreprises qui vendent en ligne que pour celles qui n'achètent pas ni ne vendent en ligne. De même, les entreprises qui vendent en ligne ont des chances de croître plus rapidement (croissance annuelle des revenus de 10% ou plus), que les entreprises qui ne vendent pas en ligne (croissance de moins de 10% par an).

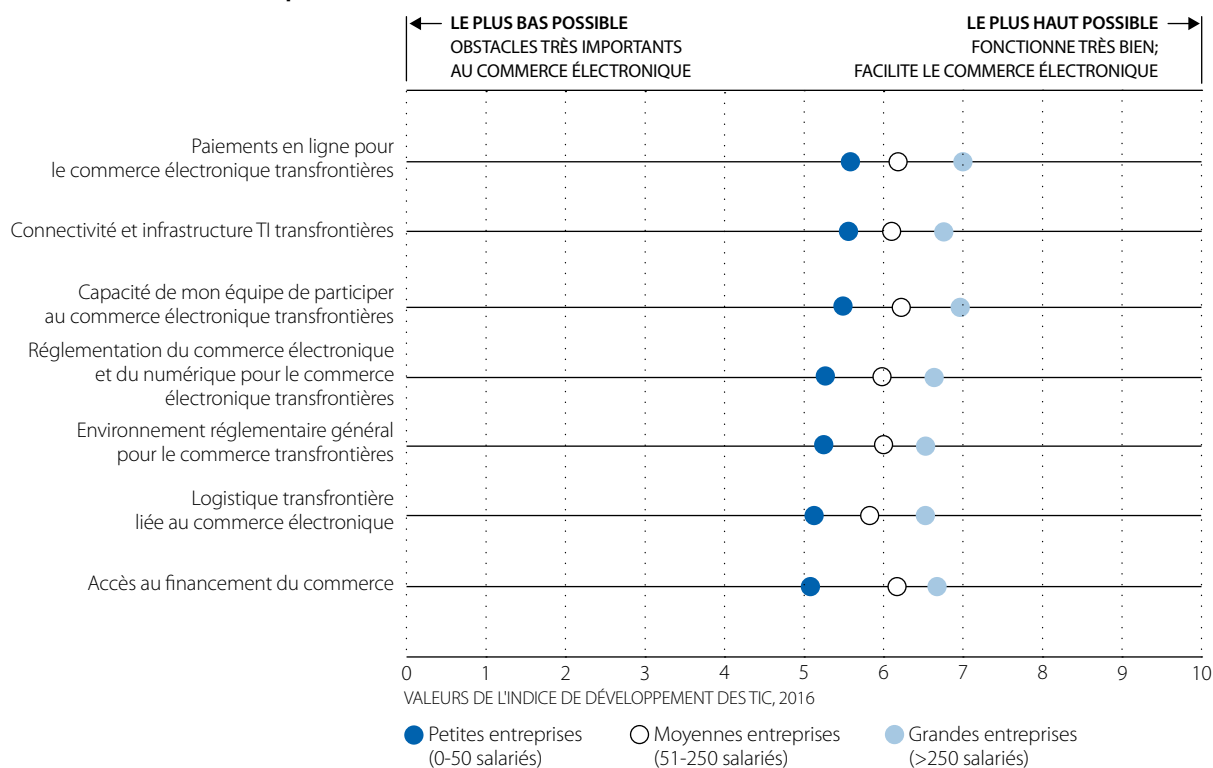
Figure 10.2. Nombre de marchés sur lesquels vendent les entreprises, suivant les activités de vente en ligne de l'entreprise



Source: Suominen (2017a), *E-commerce development survey and index*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526899>

Figure 10.3. Perception des obstacles au commerce électronique transfrontières par les commerçants, suivant la taille de l'entreprise

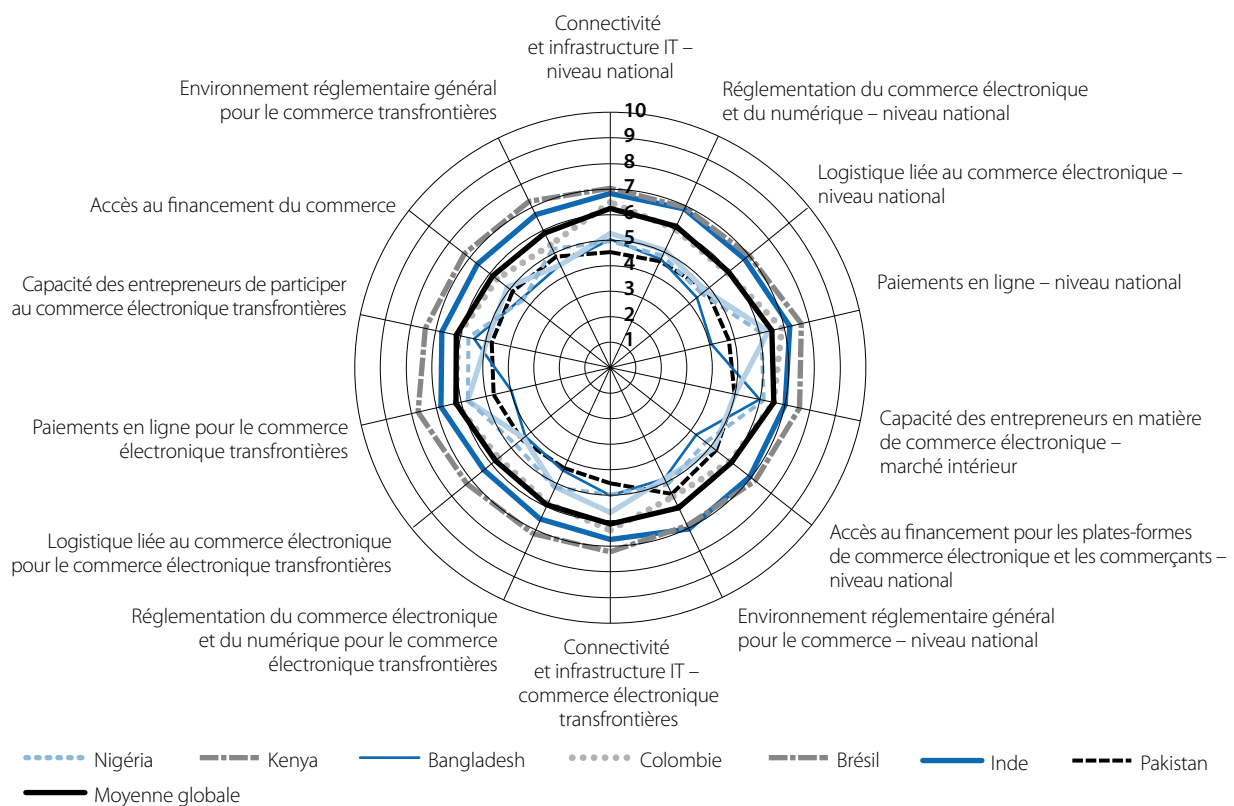


Source: Suominen (2017a) *E-commerce development survey and index*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526918>

■ **Comme attendu sur la base des études réalisées au niveau des entreprises dans le commerce international, les caractéristiques des entreprises déterminent leur perception des obstacles au commerce électronique, les petites entreprises signalant des obstacles particulièrement importants.** Dans tous les pays, les petites entreprises sont beaucoup plus affectées que les grandes par les divers obstacles potentiels au commerce électronique, l'accès au financement et à la logistique leur posant des problèmes particulièrement aigus (figure 10.4). Les moyennes et les grandes entreprises, quant à elles, se heurtent surtout au problème de la logistique, à la réglementation du numérique et à d'autres réglementations. Les écarts sont importants entre les petites et les grandes entreprises: par exemple, environ 60% des petites entreprises interrogées donnent une note inférieure ou égale à 5/10 à l'environnement du commerce électronique, tandis qu'un tiers seulement des grandes entreprises donnent une telle note. Ces différences se reflètent dans les réponses aux questions sur le commerce électronique transfrontières (figure 10.3).

Figure 10.4. Notation de l'environnement du commerce électronique et du commerce électronique transfrontières, certains pays



Note: 1 = très mauvaise; 10 = excellent.

Source: Suominen (2017a), E-commerce development survey and index.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526937>

■ **La perception des obstacles au commerce électronique varie considérablement entre les pays et à l'intérieur des pays; chaque pays connaît des difficultés spécifiques, ce qui signifie que les recommandations et les interventions politiques doivent être adaptées à chaque pays.** Dans cette étude, il a été demandé aux entreprises de noter l'environnement du commerce électronique, de 1 (très mauvais, obstacles importants au commerce électronique) à 10 (excellent, facilite le commerce électronique) à la fois dans des catégories générales (comme la logistique) et dans des sous-catégories spécifiques qui sont utiles pour l'élaboration des interventions (par exemple dans la catégorie de la logistique, la livraison sur le dernier kilomètre et les procédures douanières pour les importations électroniques).

Tableau 10.1. Classement par les petites entreprises des 15 principaux obstacles à la création d'un environnement propice au commerce électronique transfrontières, par sous-composante

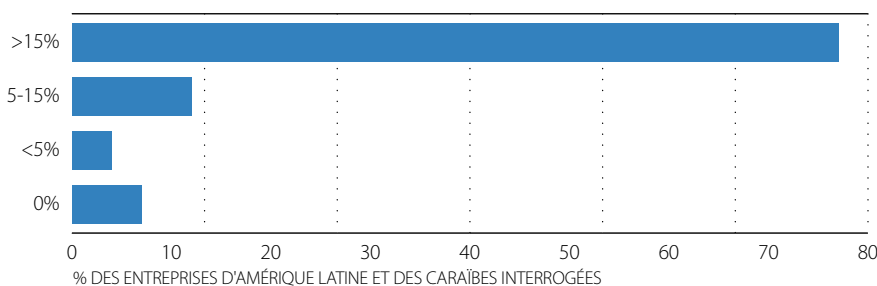
Classement des obstacles	Commerçants	Ecosystème
1	Finance: disponibilité d'un financement du commerce pour les commerçants	Logistique: coût total de la livraison depuis mon pays jusqu'aux acheteurs étrangers (exportations)
2	Logistique: procédures douanières pour les importations électroniques	Réglementation du numérique: protection de la propriété intellectuelle sur d'autres marchés
3	Logistique: coût de la logistique pour les transactions transfrontières	Logistique: accès aux marchés (droits de douane, politique commerciale) sur les principaux marchés d'exportation de mon pays
4	Logistique: coût total de la livraison depuis mon pays jusqu'aux acheteurs étrangers (exportations)	Logistique: procédures douanières pour les importations électroniques
5	Paiements: coût des paiements en ligne transfrontières	Logistique: procédures douanières sur les principaux marchés d'exportation
6	Logistique: accès aux marchés (droits de douane, politique commerciale) sur les principaux marchés d'exportation	Logistique: infrastructure pour le commerce électronique transfrontières
7	Logistique: infrastructure pour les transactions transfrontières	Réglementation du numérique: législation sur le droit d'auteur sur d'autres marchés
8	Logistique: services postaux pour le commerce électronique transfrontières (importation ou exportation)	Réglementation du numérique: règles de la censure sur d'autres marchés
9	Logistique: procédures douanières sur les principaux marchés d'exportation	Environnement réglementaire général: réglementation fiscale sur d'autres marchés
10	Réglementation du numérique: législation sur la protection des consommateurs sur d'autres marchés	Réglementation du numérique: responsabilité d'Internet en tant qu'intermédiaire/exonération sur d'autres marchés
11	Réglementation du numérique: interopérabilité des législations sur le numérique et le commerce électronique avec celles des marchés des partenaires commerciaux	Logistique: services postaux pour le commerce électronique transfrontières (importation ou exportation)
12	Réglementation du numérique: législation sur la responsabilité juridique des vendeurs en ligne d'autres marchés	Réglementation du numérique: prescriptions relatives à la localisation des données sur d'autres marchés
13	Réglementation du numérique: législation sur le droit d'auteur sur d'autres marchés	Réglementation des services par contournement (OTT) (application des règles relatives aux télécommunications et à la radiodiffusion) sur d'autres marchés
14	Réglementation du numérique: protection de la propriété intellectuelle sur d'autres marchés	Réglementation du numérique: prescriptions relatives à la protection des données sur d'autres marchés
15	Environnement réglementaire général: réglementation fiscale sur d'autres marchés	Paiements: coût des paiements en ligne transfrontières

Encadré 10.1. Exportateurs en ligne en Amérique latine: obstacles à l'accès aux marchés et procédures douanières

Une étude réalisée par Suominen (2017b) pour la Banque interaméricaine de développement (BID) montre qu'Internet est aussi un levier de croissance extrêmement important pour les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC): il améliore l'interaction des entreprises avec les clients, simplifie leurs opérations et les aide à accéder à de nouveaux marchés pour leurs produits et services, entre autres avantages. Internet est également ancré dans les activités quotidiennes des entreprises dans les pays ALC: la majorité des entreprises de la région subiraient une perte de productivité de 15% voire plus si on leur enlevait Internet (figure 10.5).

Figure 10.5. Réponses des entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes à la question: "Quelles seraient les pertes de productivité (mesurées en valeur des ventes par employé) de votre organisation si elle n'avait pas accès à Internet ou à d'autres réseaux numériques?"

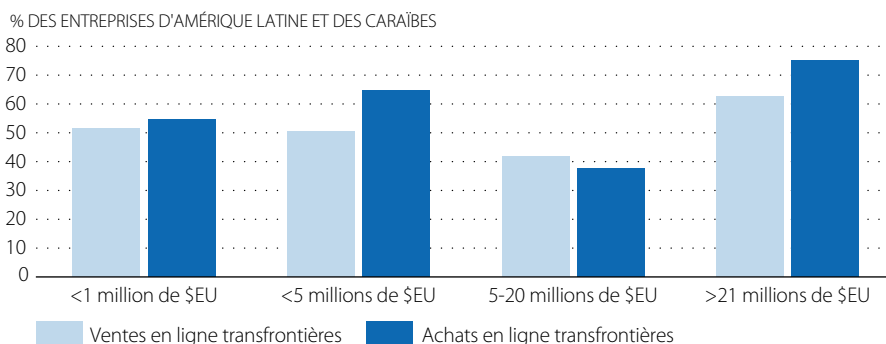
Perte de productivité estimée par catégorie de revenus des entreprises



Source: Suominen (2017b), *Accelerating Digital Trade in Latin America and the Caribbean*.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526956>

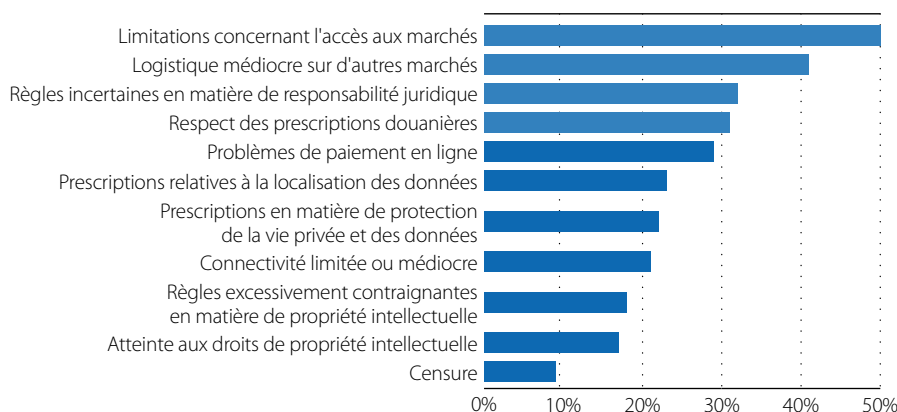
Traditionnellement, seule une petite fraction des entreprises de la région ALC (environ 13%) ont exporté et, bien souvent, les exportations leur rapportent seulement une faible part de leurs recettes. Cependant, parmi les entreprises interrogées ayant une certaine présence en ligne et généralement quelques ventes en ligne, plus de 50% vendent et achètent en ligne au-delà des frontières (figure 10.6), tirant souvent près de 50% de leurs recettes des ventes à l'exportation. La présence en ligne a également rapporté aux entreprises en développement de nouveaux clients étrangers qu'elles n'avaient pas avant de vendre en ligne.

Figure 10.6. Pourcentage des entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes en ligne ayant effectué des ventes ou des achats en ligne transfrontières en 2016, par catégorie de revenus



Source: Suominen (2017b), *Accelerating Digital Trade in Latin America and the Caribbean*.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526975>

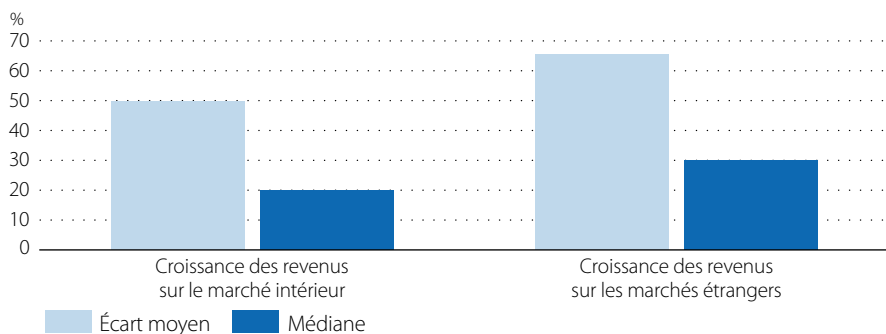
Quand les biens matériels vendus en ligne sont expédiés à l'étranger, les entreprises sont encore confrontées aux barrières au commerce habituelles, telles que les obstacles à l'accès aux marchés pour le commerce des marchandises et les coûts liés à la conformité aux règles commerciales. Par exemple, parmi les entreprises d'Amérique latine qui vendent et achètent déjà des biens et des services sur les marchés étrangers, plus de 50% considèrent les obstacles à l'accès aux marchés comme un frein "très important"; pour plus de 40%, c'est plutôt la logistique médiocre sur les autres marchés; et 32% attribuent cette notation au respect des procédures douanières (figure 10.7). Un tiers considère qu'il existe trop d'incertitudes découlant des règles de responsabilité des intermédiaires sur Internet. En particulier, ces divers obstacles entravent les petites entreprises bien plus que les grandes.

Figure 10.7. Obstacles aux ventes en ligne transfrontières jugés "très importants" par les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes, par type (vendeurs transfrontières)


Source: Suominen (2017b), *Accelerating Digital Trade in Latin America and the Caribbean*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526994>

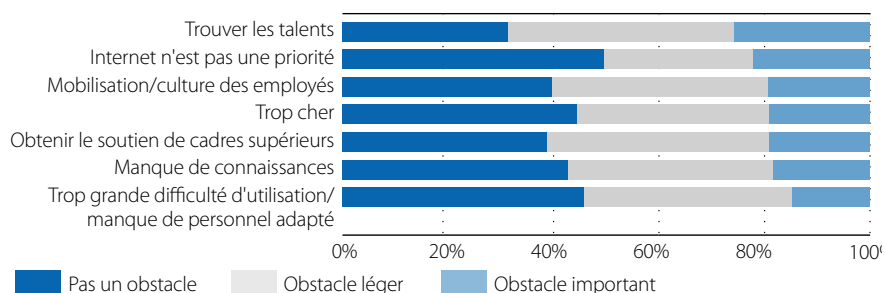
Si ces obstacles à la vente en ligne et à l'étranger étaient supprimés, les entreprises de la région ALC indiquent qu'elles obtiendraient une croissance des recettes de 65% en moyenne provenant des ventes internationales et de 50% en moyenne pour les ventes intérieures (figure 10.8). Les entreprises qui sont des commerçants numériques intensifs (c'est-à-dire qui tirent plus de 50% de leurs recettes générées par les ventes en ligne des marchés étrangers) prévoient une croissance des recettes provenant des marchés étrangers de 90% et de 51% sur le marché intérieur si ces obstacles sont supprimés.

Figure 10.8. Croissance des revenus à laquelle s'attendraient les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes, dans le pays et à l'étranger, en cas de suppression des obstacles


Source: Suominen (2017b), *Accelerating Digital Trade in Latin America and the Caribbean*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527013>

Si certaines difficultés posées par le commerce numérique sont externes aux entreprises, beaucoup sont internes. Les entreprises ALC interrogées pour cette enquête trouvent qu'il est difficile d'accroître les recettes en ligne à cause du manque de compétences, des difficultés à assurer le rattachement des employés et de la direction, et du besoin d'acquérir des connaissances sur comment tirer parti d'Internet (figure 10.9). Cela reflète en partie une contrainte extérieure: les niveaux de compétences en TIC limités de la région. Les consommateurs régionaux, parallèlement, s'inquiètent de la fraude en ligne et de devoir gérer les frais d'expédition des articles commandés à l'étranger.

Figure 10.9. Obstacles aux ventes en ligne perçus par les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes


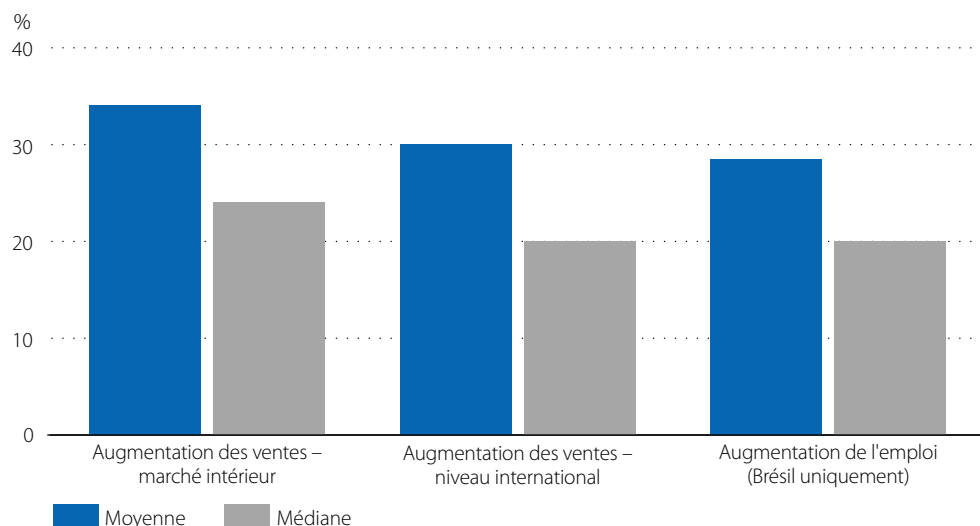
Source: Suominen (2017b), *Accelerating Digital Trade in Latin America and the Caribbean*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527032>

Les résultats montrent des variations substantielles. Par exemple, dans des pays comme le Bangladesh, les paiements en ligne sont un obstacle majeur au commerce électronique; dans d'autres pays, comme l'Argentine et le Kenya, la logistique transfrontières et les procédures douanières sont les principaux problèmes (figure 10.4). Dans d'autres pays, comme le Brésil, la réglementation du commerce électronique et du numérique et le cadre réglementaire global compliquent le commerce électronique. Au Nigéria, l'accès au financement et les problèmes logistiques représentent les difficultés majeures. Au Pakistan, le coût élevé de la large bande et le manque de connectivité à Internet entravent le commerce électronique.

- **Pour développer le commerce électronique, il faut trouver des moyens pratiques de surmonter les obstacles spécifiques.** S'il est utile de savoir que la logistique du commerce électronique doit être améliorée, il est encore plus utile, aux fins des politiques, de connaître les aspects particuliers de la logistique sur lesquels il faut travailler, comme la livraison urbaine sur le dernier kilomètre ou les procédures douanières propres aux importations électroniques. Lorsqu'on les interroge sur les problèmes spécifiques, les commerçants des pays en développement mentionnent le coût total de la livraison, les règles de responsabilité juridique et les procédures douanières pour les importations électroniques parmi les principaux obstacles au commerce électronique transfrontières (tableau 10.1). Les entreprises de l'écosystème, quant à elles, considèrent aussi la logistique comme un problème; elles indiquent aussi que divers règlements du numérique font obstacles au commerce électronique transfrontières.
- **Les entreprises estiment que la levée des obstacles au commerce électronique entraînerait des gains de revenus et de croissance importants.** Si les trois principaux obstacles perçus au commerce électronique étaient supprimés, les entreprises des pays en développement estiment que leurs revenus annuels augmenteraient de 34% sur leur marché intérieur et de 30% sur les marchés internationaux (figure 10.10). Les petites entreprises enregistreraient des gains de 37% sur le marché intérieur et de 34% à l'international.

Figure 10.10. Augmentation des revenus des entreprises en cas de suppression des trois principaux obstacles au commerce électronique, par marché

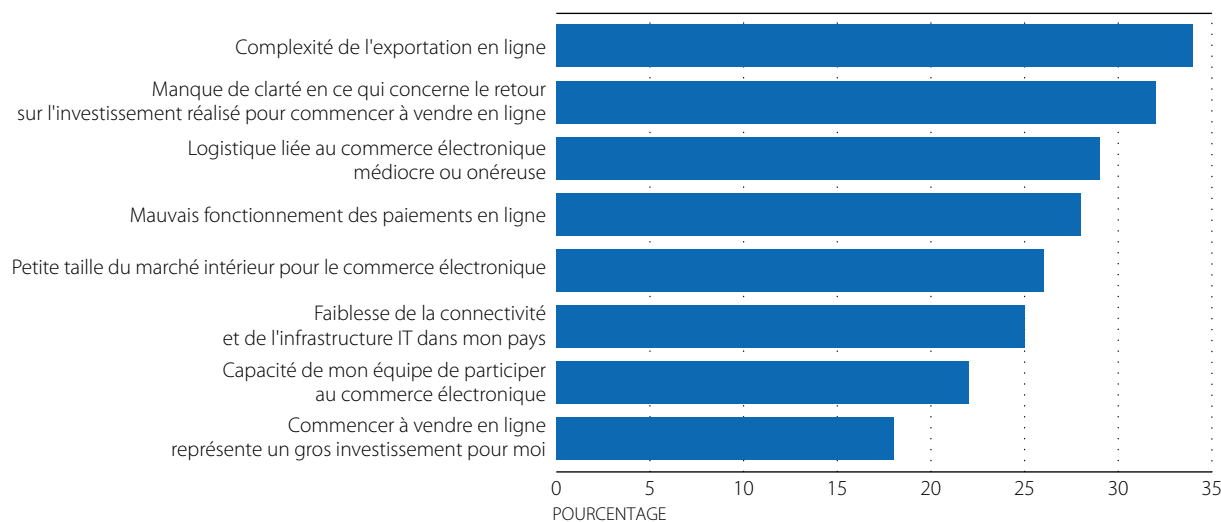


Source: Suominen (2017a), E-commerce development survey and index.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527051>

- **Les entreprises qui n'ont pas encore commencé à vendre en ligne sont préoccupées par les difficultés liées à l'exportation dans le cadre du commerce électronique et par les incertitudes concernant les retours sur investissement** (figure 10.11). Les entreprises latino-américaines citent la logistique comme un obstacle, tandis que les entreprises en Afrique mentionnent la petite taille du marché.

Figure 10.11. Obstacles prioritaires perçus pour commencer à vendre en ligne, certains pays



Source: Suominen (2017a), *E-commerce development survey and index*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527070>

En résumé, les deux enquêtes examinées ont montré ce qui suit:

- Internet est devenu un moyen d'internationalisation important, en particulier pour les petites entreprises. Par rapport au marché plus vaste des commerçants hors ligne, dont une petite partie seulement exportent ou importent, une grande partie des entreprises en ligne effectuent des ventes et des achats transfrontières.
- Les entreprises indiquent que l'accès au financement du commerce, la logistique et la réglementation sont les principaux obstacles à leur participation au commerce électronique transfrontières. Dans presque toutes les économies visées par l'enquête, les petites entreprises sont généralement beaucoup plus affectées que les grandes.
- Les obstacles perçus au commerce électronique varient considérablement suivant les pays, ce qui signifie que les politiques et les investissements doivent être adaptés à chaque pays. Universellement, les entreprises estiment que l'environnement économique global, par exemple les politiques fiscales, est crucial pour le succès du commerce électronique.
- La suppression des obstacles au commerce électronique entraînerait une augmentation considérable des revenus et de la croissance. Les obstacles identifiés dans les enquêtes sont importants. Les entreprises estiment que si les trois principaux obstacles au commerce électronique identifiés ici étaient supprimés, leurs revenus pourraient augmenter de plus de 30% par an.

La section suivante examine certains moyens utilisés par le secteur privé pour remédier à ces problèmes.

COMMENT LE SECTEUR PRIVÉ CRÉE UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Les entités du secteur privé constatent qu'il existe plusieurs obstacles au commerce électronique dans leur économie, mais elles prennent aussi des mesures. Les entreprises, petites ou grandes cherchent activement des solutions, et font des efforts pour connecter les segments de l'économie et de la société les plus marginalisés dans les pays en développement (petites entreprises, femmes entrepreneurs et populations rurales) à l'économie en ligne. Ces efforts ont nécessité d'importants investissements de la part du secteur privé et ont produit des résultats qui devraient intéresser les donateurs et les organismes internationaux souhaitant obtenir des résultats similaires. Ils peuvent aussi ouvrir la voie à une collaboration entre le secteur public et le secteur privé. Plusieurs de ces initiatives sont résumées ci-après, telles que les ont présentées les entreprises elles-mêmes.

Le secteur du commerce électronique a montré des résultats dans les Caraïbes, en Afrique, en Turquie et en Chine

Le commerce électronique est un secteur relativement nouveau, que les entrepreneurs locaux ont souvent développé à partir de rien, en surmontant bon nombre des problèmes mentionnés dans les enquêtes présentées ci-dessus.

On peut citer comme exemple **Trini Trolley**, une plate-forme d'achats en ligne dans les Caraïbes, qui existe depuis 2009. La création de Trini Trolley a été motivée par l'absence de plates-formes d'achats en ligne dans la région. Pour les commandes passées auprès d'entreprises internationales, les délais de livraison étaient longs et les coûts élevés; les clients avaient du mal à retourner les produits; et certains fournisseurs internationaux ne voyaient pas d'avantage à expédier de petites quantités vers la région des Caraïbes. En outre, les sites Web internationaux n'acceptaient pas les cartes de crédit de la région et les clients locaux risquaient de perdre de l'argent sur des sites Web frauduleux. De plus, moins de 20% des habitants des Caraïbes disposaient d'une carte de crédit.

Trini Trolley a d'abord appris d'entreprises internationales comme Amazon, puis il a développé des solutions innovantes pour les marchés locaux et régionaux. L'entreprise a aussi mené des campagnes pour sensibiliser le public à la facilité et à la sécurité du commerce électronique. Elle a répondu aux défis régionaux des achats en ligne grâce à sa plate-forme en ligne offrant un service 24/7, avec plus de 12 000 produits de fournisseurs internationaux et locaux et un délai de livraison de 24 à 48 heures pour les clients des Caraïbes. L'entreprise a aussi fourni des moyens de paiement sécurisés, des services de livraison plus rapides et abordables, et des possibilités de retour de la marchandise.

Trini Trolley a introduit le paiement en espèces ou au moyen de terminaux portatifs de paiement par carte de débit ou de crédit, car les clients ne souhaitaient pas fournir en ligne les données de leur carte de crédit. Les clients internationaux ont la possibilité d'utiliser PayPal afin de faciliter les achats pour la famille ou les amis dans les Caraïbes. En 2011, l'entreprise a commencé à proposer l'expédition dans le reste des Caraïbes et dans le monde entier. Trini Trolley a gratuitement ouvert sa plate-forme de commerce électronique aux entrepreneurs locaux et à ceux qui n'avaient pas les connaissances ou les fonds nécessaires pour créer leur site Web ou leur magasin physique, afin d'exposer leurs articles en vente.

Lorsqu'elle a démarré, l'entreprise a dû surmonter plusieurs obstacles, comme les coûts de démarrage élevés pour les stocks, la commercialisation et la logistique, l'accès limité aux capitaux fournis par les banques commerciales, le manque de renseignements sur la réglementation du secteur, le manque de clarté des lois sur la protection des consommateurs, et des systèmes de paiement inadaptés. Trini Trolley exporte actuellement vers les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, et les Caraïbes. L'entreprise estime que ses principales difficultés concernent le transport et la logistique, la cybersécurité et l'accès au capital-risque (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur privé n° 85*).

Une enquête de 2010 sur l'utilisation d'Internet au Burundi, effectuée par Burundi Internet General Applications Network (BIGAN), a montré que plus de 70% des répondants dans les communautés rurales pensaient que le commerce électronique pourrait répondre à certaines des difficultés rencontrées par leurs entreprises, comme l'approvisionnement insuffisant en intrants dans les régions reculées. L'étude a aussi identifié plusieurs problèmes limitant cette possibilité, comme le manque de connectivité Internet et le manque de compétences, des systèmes de paiement en ligne médiocres, le manque de services logistiques pour les petites entreprises et le manque de confiance dans les transactions en ligne.

Burundi Shop s'est efforcé de combler ces lacunes en créant un centre de distribution en ligne, où les produits et les services des entreprises d'Afrique de l'Est peuvent être facilement trouvés et vendus en ligne ainsi que par le biais d'agents travaillant dans l'ensemble du pays. Dans le cadre du projet, des "agents nationaux" aident gratuitement les petits commerçants à créer leur magasin en ligne et ils permettent aux clients de suivre leurs achats via Internet ou messages texte. Les agents sont connectés à quatre grandes plates-formes d'Afrique de l'Est. Burundi Shop utilise Isoko Courier Services pour livrer porte à porte des petits colis à un coût abordable. Le principal avantage escompté est que le projet permettra aux entreprises de commander des produits directement au fabricant en évitant les intermédiaires. La réduction des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement grâce à un guichet unique permet aussi de réduire les coûts globaux, et certaines de ces économies sont répercutées sur les consommateurs.

Il existe aussi des initiatives bilatérales visant à créer des marchés de commerce électronique dans des régions où il n'y en a pas encore. On peut citer, par exemple, le **projet pilote de commerce électronique transfrontières entre la Chine et la Turquie**, lancé par le Ministère des transports, des affaires maritimes et des communications de la Turquie et la Commission nationale pour le développement et la réforme de la République populaire de Chine (ci-après la Chine). Cette initiative a été lancée en novembre 2015 à Antalya, en marge du sommet du G-20. Le Forum mondial des PME et DHGate ont été désignés comme les partenaires du secteur privé chargés de l'exécution du projet. L'objectif de ce projet pilote est de permettre à un plus grand nombre de PME de Chine et de Turquie de faire du commerce électronique transfrontières, par exemple en établissant pour cela des paires de villes collaboratives, en encourageant le développement de plates-formes de commerce électronique transfrontières, et en renforçant les infrastructures logistiques et de commerce électronique dans les deux pays. Le projet pilote est conforme à la priorité fixée en 2016 par le Président du B-20, qui est de promouvoir le commerce électronique mondial des PME en créant des zones d'expérimentation transfrontières sur la base des expériences internationales et des meilleures pratiques.

Connecter les régions rurales pour mettre le commerce électronique au service de leur population

Le commerce électronique est pour les populations rurales un moyen extraordinaire d'accéder aux détaillants, en permettant à leurs entreprises d'entrer en contact avec des fournisseurs qui ne sont pas présents dans leur région géographique. Il permet aussi aux entreprises rurales d'"exporter" vers les grandes villes de leur pays et à l'étranger.

Le secteur privé a lancé un certain nombre de projets pour permettre le commerce électronique en milieu rural de façon systématique. En Chine, Alibaba Group a favorisé le développement du commerce électronique dans les régions rurales par le biais de l'initiative **Rural Taobao**, qui encourage le commerce entre les zones rurales et urbaines de la Chine en supprimant les obstacles en matière de logistique et d'information. Pour ce faire, Alibaba Group développe l'infrastructure rurale de commerce électronique, le talent et les écosystèmes, en permettant aux villageois d'accéder à un large éventail de produits de consommation et de services à un prix moins élevé, en leur offrant un moyen pratique d'acheter les outils agricoles et les ressources nécessaires, et en leur permettant de vendre leurs produits spéciaux en dehors de leurs régions. Les marques et les détaillants obtiennent ainsi un nouveau moyen de tirer parti du pouvoir d'achat rural.

Dans le cadre de l'initiative Rural Taobao, Alibaba Group a annoncé, en octobre 2014, qu'il allait investir 10 milliards de renminbis (1,6 milliard de dollars EU) pendant les 3 à 5 années suivantes, pour construire 1 000 "centres d'activité ruraux Taobao" au niveau des comtés et 100 000 "centres de service ruraux Taobao" au niveau des villages, dans toute la Chine. Ces antennes de commerce électronique permettent aux villageois d'acheter et de recevoir les produits dont ils ont besoin sur les marchés en ligne d'Alibaba, et de démarrer eux-mêmes des activités en ligne. En février 2016, plus de 14 000 centres de service au niveau des villages avaient été ouverts dans environ 300 comtés de plus de 20 provinces. Alibaba a aussi créé des services de courrier Taobao travaillant dans les régions rurales et urbaines (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur privé n° 21 et 22).

En Afrique, la plate-forme **GSoko** (Grain Soko Market), initiative phare du programme FoodTrade East and Southern Africa, financé par le DFID, vise à mettre en contact les petits agriculteurs et les acheteurs de céréales en Afrique de l'Est. Le Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est, en partenariat avec plusieurs parties prenantes du secteur (vendeurs et acheteurs de céréales, organismes de politique et de recherche; agences commerciales et d'information), a développé cette plate-forme commerciale reposant sur le secteur privé. Ce système utilise des technologies innovantes pour fournir des renseignements sur les possibilités du marché, suivre les marchandises, accroître la transparence et relier les acheteurs et les vendeurs. La plate-forme GSoko apporte une structure au commerce des céréales en facilitant le transfert de propriété et en améliorant la transparence du marché et le processus de détermination des prix. L'objectif est d'assurer aux producteurs de céréales un accès aux marchés régionaux (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur public n° 70).

Certaines entreprises connectent aussi les régions rurales à Internet. Par exemple, par le biais de son projet **Wireless Reach**, Qualcomm a collaboré avec plusieurs partenaires, y compris des entreprises, des organismes gouvernementaux, des ONG et des universités, pour étendre les avantages de la technologie sans fil aux communautés mal desservies dans le monde entier. Le projet **Taroworks** de Qualcomm fournit aux entrepreneurs sociaux et aux ONG travaillant dans les régions rurales de plus de 20 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie de nouveaux outils sans fil destinés à la collecte et à l'analyse de données. En mars 2014, les solutions TaroWorks soutenaient plus de 52 000 microentrepreneurs à faible revenu et bénéficiaient à plus de 2 millions de personnes. Un exemple est Honey Care, qui œuvre pour améliorer les possibilités économiques des petits agriculteurs du Kenya (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur privé n° 51).

Au Cambodge, l'Institut national japonais des technologies de l'information a développé et testé une technologie de communication sans fil, **NerveNet**, qui permet la communication de données à grande vitesse. En utilisant l'énergie solaire qui peut être déployée dans les régions rurales et reculées, cette technologie permet de répondre aux problèmes de coûts dans ces régions en réduisant les frais accessoires. L'initiative **Express Wifi** de Facebook permet aux entrepreneurs locaux de fournir un accès Internet de qualité dans leurs communautés et d'avoir un revenu stable. En travaillant avec des opérateurs mobiles et des fournisseurs Internet locaux, les entrepreneurs locaux peuvent utiliser les logiciels fournis par Facebook pour connecter leurs communautés (UIT, 2017).

L'autonomisation des femmes aide à renforcer l'économie numérique

Le commerce électronique, les plates-formes de travail en ligne et les paiements en ligne contribuent tout particulièrement à l'autonomisation des femmes. Cela les aide à travailler et à créer des entreprises dans des cultures où elles sont découragées d'entrer sur le marché du travail, ou n'ont pas accès aux réseaux et aux ressources professionnels dont disposent leurs homologues masculins (Banque mondiale, 2016b). Par exemple, une enquête menée en 2015 auprès des exportateurs des îles du Pacifique a montré que les entreprises actives en ligne sont non seulement plus petites et plus nouvelles, mais ont aussi à leur tête une plus forte proportion de femmes de moins de 45 ans (BASD, 2015). Ces femmes sont capables de diriger leur entreprise en ligne tout en s'acquittant de leurs obligations domestiques, et elles ont la possibilité d'accroître leurs débouchés commerciaux et leurs bénéfices grâce aux TIC.

Néanmoins, les filles et les femmes ont souvent du retard dans l'accès à Internet. Les femmes ont près de 25% moins de chances d'être connectées que les hommes; en Afrique subsaharienne, la proportion est d'environ 40%. Intel cherche à changer les choses avec le programme **She Will Connect** et d'autres initiatives d'autonomisation numérique, qui permettent à des millions de femmes de profiter de toute une série de nouvelles possibilités grâce à la technologie. L'initiative vise à connecter cinq millions de femmes en Afrique subsaharienne (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur public n° 18*).

Selon la GSM Association (GSMA), la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes dans la possession et l'utilisation des téléphones mobiles pourrait créer des possibilités de marché pour l'industrie des mobiles estimées à 170 milliards de dollars EU pendant la période 2015-2020. Dans le cadre de son projet **Connected Women**, parrainé par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) et la Fondation Bill et Melinda Gates, la GSMA collabore avec des opérateurs mobiles et leurs partenaires pour supprimer les obstacles à l'accès des femmes aux services Internet et aux services d'argent mobiles. Les partenaires comprennent des acteurs comme Airtel India, Orange Mali et Turkcell. Dans le cadre du programme, onze bourses d'innovation ont été accordées à des opérateurs et à des ONG en Afrique et en Asie. Ces aides constituent un capital d'amorçage pour la conception et le lancement de produits et de services qui améliorent l'accès des femmes aux téléphones mobiles et aux services à valeur ajoutée et l'utilisation qu'elles en font. Ce programme est financé, entre autres, par Orange Mali, Airtel Uganda, Telenor India et Ooredoo Myanmar.

Le programme **She Means Business** de Facebook Innovation Lab aide les femmes entrepreneurs du monde entier à développer et à promouvoir leur entreprise en ligne, en commençant par tirer profit de leur page Facebook (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur public n° 153*).

En Inde, Telenor India a appris aux femmes, aux jeunes et aux enfants des régions rurales à utiliser Internet dans leur vie quotidienne et à en tirer des bénéfices. Le **projet Prayaas** fournit des modules de formation pour améliorer la connaissance d'Internet, ouvrant ainsi une fenêtre sur le monde afin d'aider les agriculteurs à produire de meilleures cultures, les jeunes à trouver du travail, les femmes à bénéficier des fonctions relatives à la sécurité et à la santé, et les enfants à accéder aux connaissances. Telenor a aussi cherché à combler les lacunes dans l'utilisation des téléphones mobiles dans l'Inde rurale, où, en 2013-2014, environ 76% des hommes possédaient un téléphone mobile, contre 29% des femmes seulement. En 2014, Telenor a lancé le **projet Sampark** pour permettre aux femmes rurales d'utiliser facilement les services de téléphonie mobile. Le projet était soutenu par le programme Connected Women de la GSMA. Telenor a identifié et formé des *anganwadi* (professionnelles de la santé) pour expliquer pourquoi les femmes devraient posséder et utiliser un téléphone mobile. Ces femmes locales connaissaient la réalité du terrain, et les structures sociales, et elles ont été facilement acceptées par la population locale. L'approche consistant à ce que des femmes vendent des services de télécommunication aux femmes a rencontré plus de succès que l'achat d'un téléphone dans un magasin où le vendeur est un homme. En l'espace de 18 mois, le projet a permis à 72 000 femmes d'acquérir un téléphone mobile (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur privé n° 45 et 46*).

Tranzum Companies & Services (TCS), entreprise mondiale de messagerie établie au Pakistan, a lancé des initiatives pour l'égalité hommes-femmes visant à accroître le taux d'activité des femmes au Pakistan, où elles représentent 49% de la population mais seulement 25% de la main-d'œuvre. TCS s'est efforcé d'améliorer la parité parmi ses employés, au moyen d'une série d'initiatives en faveur des femmes, comme le **projet Aghaz**, qui offre un plan d'insertion des femmes ciblé et personnalisé pour ses départements d'entreprise, consommateurs et opérations. La société voit ses services de commerce électronique croître de façon exponentielle et elle comprend qu'il est important d'améliorer l'empreinte technologique. C'est pour quoi un élément clé de l'approche à quatre volets du projet Aghaz est de permettre aux femmes de participer à la plate-forme de commerce électronique de TCS. En établissant un profil d'emploi ciblé, en cherchant des talents dans tout le pays et en assurant une formation, le projet Aghaz permet d'autonomiser les femmes tout en renforçant les capacités de commerce électronique de TCS.

Encadré 10.2. Participation du secteur privé aux initiatives pour étendre la couverture

Pour cibler les zones rurales ou mal desservies, les solutions doivent être peu coûteuses, étant donné que des revenus plus faibles coïncident souvent avec les zones rurales. De plus, les solutions doivent être évolutives et reproductibles pour maximiser le nombre de personnes mises en ligne. À cet effet, un certain nombre de projets pilotes sont en phase d'essai. Par exemple, le projet Loon de la société Alphabet vise, grâce à ses ballons, à fournir Internet dans les zones rurales et difficiles d'accès du Sri Lanka, d'Indonésie et d'autres pays, à des coûts moindres ou gratuitement. Par ailleurs, le laboratoire de connectivité de Facebook développe de nouvelles méthodes pour fournir Internet, y compris des lasers, des drones et des logiciels améliorés d'intelligence artificielle. En outre, des systèmes à satellites améliorés et plus rentables sont en train d'être développés à l'aide de systèmes de satellites à haut débit (SHD) et d'orbite des satellites non géostationnaires (OSNG) en orbite terrestre basse ou moyenne avec une technologie numérique embarquée, ce qui est particulièrement adapté pour combattre la fracture entre les zones rurales et urbaines à grande échelle.

Étant donné le grand nombre de populations rurales n'ayant pas accès à Internet en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, de nombreuses initiatives dans ces régions portent sur le déploiement d'infrastructures ou la fourniture d'un accès public dans les zones non desservies en utilisant la technologie fixe, mobile ou satellite. Par exemple, American Tower Corporation lance des partenariats avec les gouvernements et d'autres parties prenantes au Nigéria et en Inde pour créer des places numériques qui représenteront des points de connectivité primaires. La Corée du Sud a mis en place le projet *Information Network Village*, qui vise à permettre aux communautés rurales de devenir autonomes grâce à la fourniture d'accès à Internet haut débit.

Vodacom s'est associé à Intelsat en République démocratique du Congo pour étendre ses services à plus de 700 sites ruraux en utilisant la large bande par satellite. Parmi les autres initiatives satellitaires, le projet mené par Intelsat, conjointement avec l'Office des Postes et Télécommunications de Polynésie française, pour fournir des solutions par satellite en bande Ku sur Intelsat 18, est conçu pour permettre une expansion de l'infrastructure sans fil en Polynésie française. Au Myanmar, le fournisseur de services Internet Bluewave a mis en place un service de large bande par satellite appelé Easy IP Solution, qui utilise la capacité sur le satellite EUTELSAT 70B. Une autre solution sur laquelle travaille Intelsat, conjointement avec SkyNet de Colombia, implique de soutenir le Ministère des technologies de l'information et des communications colombien pour connecter les écoles situées dans des zones rurales au moyen de solutions satellitaires.

Source: UIT (2017).

Dans les régions rurales du Pakistan, rares sont les personnes qui ont un compte bancaire. Telenor Pakistan et Tameer Bank tentent de remédier à cette situation au moyen d'un service bancaire mobile, **Easypasia**. Ce moyen simple et sûr de transférer des fonds aide les jeunes filles à avoir accès à l'éducation via le téléphone mobile. Avant cette technologie, le coût du remboursement d'une bourse d'études pouvait parfois dépasser le montant de la bourse elle-même. Les services bancaires mobiles ont aussi permis de garantir que les bourses en espèces parviennent aux destinataires voulus.

Le commerce électronique peut intégrer les petites et moyennes entreprises dans le commerce mondial

Comme le montrent les enquêtes mentionnées ci-dessus, les PME qui ne vendent pas encore en ligne manquent généralement de compétences internes pour le commerce électronique. Bien qu'elles comprennent en général que le commerce électronique est un excellent moyen de toucher des clients dans le monde entier, les PME sont préoccupées par leur capacité à gérer les opérations d'exportation. De nombreuses entreprises privées sont intervenues pour remédier à ce problème.

Jumia Market (anciennement Kaymu) a contribué à l'autonomisation économique de dizaines de milliers de commerçants africains par le biais du commerce électronique, en améliorant leur culture numérique. Cela a permis à ces commerçants de créer et de gérer des comptes de courrier électronique, d'utiliser la plate-forme pour actualiser leur

magasin en ligne de façon indépendante, et d'utiliser les réseaux sociaux et la messagerie instantanée pour promouvoir leurs activités, entre autres. Outre l'éducation, Jumia a assuré à ces entreprises un accès à des partenaires pour la livraison de leurs produits en dehors de leur ville; il les a aussi conseillées pour leur approvisionnement en produits et leur a fait part des enseignements tirés sur des marchés analogues (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur privé n° 74).

eBay a établi un partenariat avec le Centre du commerce international (ITC) pour aider les PME des pays en développement à tirer profit des possibilités offertes par le commerce électronique. Dans le cadre de l'accord, la place de marché eBay donne aux entreprises prêtes à exporter et soutenues par le programme **e-Solutions** de l'ITC la possibilité de se connecter avec plus de 162 millions d'acheteurs dans le monde entier. Les entreprises qui participent ont la possibilité d'ouvrir des "magasins piliers" sur eBay, ce qui leur permet d'accroître leur visibilité en ligne et de toucher davantage de clients. Les PME qui bénéficient du programme e-Solutions de l'ITC ont aussi accès au réseau de centres d'expédition d'eBay, ce qui rend la logistique moins coûteuse; en outre, elles peuvent consulter à la recherche d'eBay sur le commerce électronique, et utiliser ces connaissances pour améliorer le positionnement de leurs produits sur certains marchés-cibles. Enfin, eBay dispense une formation pour compléter la formation donnée par l'ITC; les sujets abordés comprennent l'optimisation des catalogues de produits, les meilleures pratiques de promotion en ligne et les compétences d'analyse et de gestion des stocks.

eBay a aussi un projet spécial au Mexique, où seule une PME sur dix a un site Web pour vendre ses produits ou ses services. **Crece Con eBay** est une nouvelle plate-forme dont le principal objectif est de soutenir la croissance à l'international des entrepreneurs et des PME mexicains. La plate-forme (www.crececonebay.com) a trois objectifs principaux: fournir des renseignements utiles aux utilisateurs sur le processus d'exportation de leurs produits via eBay; guider les utilisateurs étape par étape au moyen de programmes interactifs; et fournir aux PME un soutien et un service de permanence 24/7 (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC*, cas d'expérience du secteur privé n° 28).

La plate-forme africaine **Kopo Kopo** aide les PME à surmonter ce qui est souvent le plus grand obstacle aux ventes en ligne: les paiements. Kopo Kopo accepte les paiements mobiles et construit une relation avec les clients. En 2011, c'était l'un des 25 finalistes de la compétition de startups mobiles Pivot 25 (aujourd'hui Pivot East), ce qui lui a donné la possibilité de se développer dans le m:lab East Africa iHub. Kopo Kopo a collaboré avec Safaricom pour fournir le service Lipa Na M-PESA Buy Goods aux petites et moyennes entreprises établies au Kenya. Dans le iHub, l'équipe est passée 2 personnes à 12 et elle compte maintenant 50 employés. Aujourd'hui, Kopo Kopo est utilisée par 15 000 entreprises kényanes et a effectué récemment sa millionième transaction. Kopo Kopo a conçu une plate-forme de paiement solide avec diverses fonctionnalités apportant une valeur ajoutée, qui ont été réparties suivant les produits afin de les positionner sur divers marchés verticaux.

Le secteur privé peut aider à ouvrir les marchés aux artisans du monde entier

Dans les pays en développement, il existe d'innombrables initiatives soutenues par le secteur privé pour développer certains produits en vue de leur vente en ligne. Par exemple, **Earth Divas** est une entreprise de commerce équitable qui travaille avec des artisans népalais pour concevoir et produire des sacs à main, des chapeaux, des sacs à dos et d'autres accessoires en fibres naturelles; ces produits sont importés aux États-Unis et vendus en ligne aux consommateurs et à des magasins de détail. L'entreprise travaille principalement avec des femmes artisans auxquelles elle envoie tous les bénéfices par des versements directs en espèces. Earth Divas ajoute de la valeur en supprimant les intermédiaires entre le producteur népalais et le consommateur américain. En utilisant des plates-formes en ligne, l'entreprise peut réduire les coûts et améliorer la communication et le déroulement du travail pour faire en sorte qu'un produit de qualité uniforme soit livré aux États-Unis en temps voulu.

Shop Soko est un site de commerce électronique qui vend sur le marché mondial des bijoux fabriqués par des artisans africains. Cette startup a reçu un soutien et une formation de Nailab, financé par un projet du groupe de la Banque mondiale. En 2013, elle a aussi participé à l'atelier pour startup de l'initiative Infodev de la Banque mondiale. Aujourd'hui, Shop Soko est considérée comme l'un des succès du Kenya, et elle est devenue un "Etsy" pour les bijoux africains. Plus de 100 000 produits ont été vendus sur son site, générant plus de 800 000 dollars EU de revenus pour les plus de 1 300 artisans avec lesquels l'entreprise collabore.

Fulfillment by Amazon (FBA) a permis à de nombreux entrepreneurs dans le monde d'accroître leurs ventes. On peut citer l'exemple de Lanna Clothes Design, une petite entreprise dirigée par une femme dans une région rurale de Thaïlande, que FBA a aidé à se développer à l'international par le biais du commerce électronique. Dix mois après s'être inscrite à FBA, Lanna Clothes Design a enregistré une croissance de 70%, ses ventes sur Amazon représentant 85% des ventes totales. Les services de commerce électronique d'Amazon ont permis à la propriétaire de Lanna Clothes Design, Praew, de réaliser son rêve d'améliorer les conditions de vie de sa famille, de ses employés et de sa communauté. En s'appuyant sur son propre succès dans le commerce électronique, Praew prévoit d'aider d'autres créateurs locaux à développer leur entreprise (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 OCDE-OMC, cas d'expérience du secteur privé n° 88*).

LES ENTREPRISES PEUVENT AIDER LES DÉCIDEURS À TROUVER DES MOYENS DE CATALYSER LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Pour les responsables de la politique commerciale, les obstacles évoqués par les entreprises qui font du commerce électronique obligent à repenser les outils de politique commerciale, y compris les règles du commerce, la promotion des exportations, la facilitation des échanges, le crédit à l'exportation et l'infrastructure commerciale. Dans tous ces domaines, les responsables de la politique commerciale qui souhaitent catalyser le commerce électronique doivent travailler étroitement avec les ministères et les organismes de réglementation en charge des TIC et des finances, ainsi qu'avec le secteur privé. Les entreprises appréhendent directement les obstacles au commerce électronique, et les solutions possibles. L'Aide pour le commerce peut clairement jouer un rôle de catalyseur pour répondre aux problèmes relatifs à la connectivité de base et à l'infrastructure des TIC et pour relever les défis de la connectivité, en particulier dans les PMA.

Alors que les gouvernements s'efforcent de développer leur économie numérique, les partenaires de développement doivent aussi soutenir des initiatives pour répondre à la demande, en travaillant avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour supprimer les principaux obstacles à l'utilisation d'Internet liés aux capacités (par exemple compétences dans le domaine des TIC), à la pertinence (par exemple contenu en langue locale), et aux coûts (par exemple coût des appareils). Ils doivent aussi faire face aux nombreuses difficultés qui augmentent les coûts et la complexité des opérations pour les entreprises qui vendent déjà en ligne et qui souhaitent exporter et importer, comme la logistique et les procédures douanières ou les paiements en ligne transfrontières. L'initiative multipartite Commerce électronique pour tous de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement fait une large place à ces efforts. Elle rassemble les économies en développement, les 20 organisations participant à l'Initiative Aide pour le commerce (y compris l'OMC), les pays donateurs et le secteur privé mondial afin de contribuer au développement du commerce électronique et du commerce électronique transfrontières au niveau mondial. Les initiatives Commerce électronique pour tous et Aide pour le commerce sont importantes pour le développement du commerce numérique dans le monde.

Certaines des priorités pour l'autonomisation des petites entreprises dans le commerce électronique sont indiquées ci-après.

La facilitation du commerce électronique nécessite de nouvelles approches et de nouvelles capacités

Les enquêtes passées en revue ici montrent que les vendeurs en ligne de marchandises physiques se heurtent souvent aux difficultés bien connues du commerce hors ligne, comme la complexité des procédures douanières et de la logistique. Alors que le commerce électronique et les expéditions de faible valeur se développent rapidement et que de plus en plus de petites entreprises dont la capacité de respecter les règles commerciales est limitée font du commerce, les autorités douanières et les autres organismes présents aux frontières doivent repenser leurs approches. L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) est un excellent instrument pour répondre aux problèmes relatifs à la circulation des marchandises dans le monde. La mise en œuvre de l'AFE devra tenir compte des principales questions liées au commerce électronique, en particulier de l'importance croissante du commerce en petits lots, souvent expédiés par des petits acteurs.

De nouvelles approches et un renforcement des capacités sont nécessaires, par exemple:

- **Des seuils de *de minimis* plus élevés.** Pour stimuler le commerce des PME, il est essentiel de relever les seuils *de minimis* (c'est-à-dire le plafond en-dessous duquel les marchandises peuvent entrer dans un pays en franchise de droits et de taxes). Les économistes ont démontré à plusieurs reprises que des seuils *de minimis* peu élevés vont à l'encontre des effets souhaités, parce que les coûts de recouvrement des droits et des taxes sont plus importants que les recettes et parce que la majoration des droits de douane et des taxes est préjudiciable aux consommateurs et aux entreprises qui importent des marchandises et des intrants dépassant le seuil *de minimis*. De nombreuses études montrent que l'établissement de seuils *de minimis* plus élevés génère un gain économique net (Halloway et Rae, 2012; Rae, 2012). Suominen (2016b, 2017) a proposé une solution face à l'hésitation des gouvernements à fixer des seuils *de minimis* plus élevés: une négociation sur le *de minimis*.
- **Des procédures de dédouanement simplifiées, sans papier et avec un guichet unique.** Les gouvernements doivent mieux utiliser les mécanismes établis pour stimuler le commerce, par exemple en rendant possible le dédouanement 24 heures sur 24, en mettant en place le dépôt électronique des documents douaniers via un guichet unique pour vérifier la conformité, et en permettant le recouvrement et le paiement des taxes sur les marchandises dont le montant dépasse le seuil *de minimis* ailleurs qu'à la frontière. Étant donné qu'il est essentiel pour la compétitivité des détaillants en ligne que leurs clients puissent retourner les articles, il faudrait aussi simplifier le retour en franchise de droits des produits vendus en ligne par des vendeurs nationaux à des acheteurs étrangers.
- **Des programmes pour les commerçants en ligne agréés, adaptés aux besoins des PME** (Suominen, 2015). Ces programmes permettraient de trouver un équilibre entre la nécessité de faciliter les échanges pour les petits envois et la nécessité de sécuriser le commerce. Ils peuvent s'appuyer sur deux éléments: inciter les PME à respecter les règles commerciales; et utiliser les mégadonnées anonymisées détenues par les grandes plates-formes en ligne pour cibler les risques commerciaux. Ces efforts pourraient s'inspirer du programme de filtrage anticipé du fret aérien que les États-Unis ont lancé il y a quelques années avec les grands expéditeurs comme FedEx, DHL et UPS.

Encadré 10.3. Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique

L'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies (CESAP) vise à permettre l'échange et la reconnaissance juridique de données et de documents commerciaux électroniques au-delà des frontières. C'est un traité des Nations Unies ouvert à tous les États membres intéressés parmi les 53 que compte la CESAP. Il a pour objectif de "promouvoir le commerce transfrontière sans papier en créant les conditions voulues pour l'échange et la reconnaissance mutuelle des données et documents sous forme électronique relatifs au commerce et en facilitant l'interopérabilité entre des guichets uniques nationaux et sous-régionaux et/ou d'autres systèmes de commerce sans papier, en vue de rendre les transactions commerciales internationales plus efficaces et plus transparentes tout en améliorant le respect des réglementations" (article premier). L'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique a été conclu en tant que traité de l'ONU en mai 2016.

Il devrait être un outil utile pour soutenir et améliorer la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, s'appuyant sur la croissance rapide des initiatives d'échanges bilatéraux et régionaux transfrontières sans papier fondées sur le principe du guichet unique. Il fournit un arrangement institutionnel à plusieurs niveaux pour que les parties facilitent la reconnaissance mutuelle des données et documents sous forme électronique relatifs au commerce et promeuvent l'interopérabilité parmi les systèmes commerciaux sans papier, y compris les guichets uniques nationaux.

À ce jour, la plupart des systèmes commerciaux sans papier dans la région de la CESAP ont cherché à faciliter l'échange de renseignements entre les parties prenantes au niveau national. Cependant, pour faciliter le commerce international, les renseignements commerciaux doivent aussi circuler à travers les frontières, dans les chaînes d'approvisionnement internationales, et pas seulement entre les parties prenantes nationales. La diffusion de renseignements commerciaux électroniques générés au niveau national se heurte à des obstacles techniques et juridiques au-delà de la frontière, obligeant les commerçants à conserver des pratiques commerciales conventionnelles sur papier, réduisant ainsi les bénéfices et les retours sur investissement globaux des systèmes commerciaux sans papier.

On estime que la mise en œuvre du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique pourrait réduire les coûts d'exportation de 15 à 30% en moyenne, augmentant le potentiel d'exportation de la région de 257 milliards de dollars EU une fois le dispositif définitif en place.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017)*, cas d'expérience secteur public 86, www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-86-Framework-Agreement-on-Facilitation-of-Cross-border-Paperless.pdf.

Les gouvernements peuvent aider les nouveaux commerçants à obtenir un financement

Les organismes de crédit à l'exportation ont traditionnellement aidé les exportateurs à garantir les prêts bancaires destinés au financement du fonds de roulement. Mais aujourd'hui, les petits commerçants en ligne ont souvent besoin de prêts beaucoup moins importants et accordés rapidement (souvent pas plus de 3 000 dollars EU) pour faire face à une augmentation de la demande. Généralement, ces commerçants en sont à leurs débuts et ont besoin d'un financement en capital, comme le capital-risque, pour accélérer leur développement quand il y a une forte demande pour leurs produits au niveau national ou à l'étranger. Les banques ne fournissent efficacement ni l'un ni l'autre. Les gouvernements peuvent faciliter l'accès des nouveaux commerçants au financement de plusieurs façons:

- **Aider les prêteurs en ligne qui accordent des petits crédits à décaissement rapide destinés au financement du fonds de roulement.** La technologie financière (FinTech) est en plein essor. Les organismes de crédit à l'exportation des pays en développement pourraient travailler avec la FinTech et les prêteurs en ligne pour garantir des prêts moins importants que ceux que les banques sont normalement disposées à accorder, ou pour accorder des prêts aux entreprises qui ne satisfont pas aux critères des banques (Suominen, 2016a). Par exemple, les organismes de crédit à l'exportation pourraient garantir

des paniers diversifiés de petits crédits et gérer ainsi leurs propres risques, en tirant parti des critères de garantie non traditionnels mais généralement efficaces et de l'échelle des plates-formes en ligne. Ceci pourrait réduire le coût du capital pour les PME dépendant de l'exportation et favoriser l'entrée des plates-formes de prêt sur les marchés.

- **Prêter attention à l'accès au capital de croissance.** Une autre considération importante est que les entreprises du monde entier entrent sur les marchés mondiaux à un stade plus précoce qu'auparavant. Souvent, elles n'ont pas besoin de financement commercial ni de petits crédits; elles ont plutôt besoin de capital de croissance (Suominen, 2016c). Le capital de croissance est destiné non pas à une transaction commerciale particulière mais au développement de la production et des capacités de vente de l'entreprise. Lorsqu'une petite entreprise observe une forte demande pour ses produits ou services sur les marchés mondiaux et veut saisir rapidement cette occasion, elle a généralement besoin de plus de liquidités qu'elle ne peut en obtenir des prêteurs à un coût abordable. Sans miser sur les gagnants, les organismes de crédit à l'exportation peuvent aider les investisseurs à identifier les entreprises à vocation mondiale par nature qui cherchent un financement en capital en réduisant les coûts de recherche de transaction par opération pour les investisseurs et en soutenant les entreprises prometteuses en cours de mondialisation.
- **Tirer parti des banques multilatérales de développement.** Les banques multilatérales de développement sont en train d'élargir la gamme des instruments qu'elles proposent pour soutenir les banques et les entreprises des pays en développement, ce qui est particulièrement utile pour les entreprises susceptibles d'être financées. Dans une enquête récente, plus de 75% des banques ont indiqué que les programmes de financement du commerce des banques multilatérales de développement aident à réduire les déficits de financement du commerce (OMC, 2016).

Il est important que le cadre réglementaire soit adapté au commerce électronique

Les entreprises bénéficient de règles transparentes, de la liberté d'innovation, de l'égalité des chances et de l'interopérabilité entre les économies. Les enquêtes mentionnées ci-dessus montrent que même les petits commerçants en ligne ont souvent des difficultés avec la réglementation du numérique lorsqu'elles souhaitent exporter. S'il faut tenir compte de nombreuses questions de politique, les éléments suivants peuvent être considérés comme essentiels pour permettre aux pays de stimuler le commerce transfrontières à l'ère numérique:

- **Des protections en matière de responsabilité juridique.** Les intermédiaires d'Internet, comme les sites de commerce électronique, affichent les évaluations des utilisateurs des marchandises et des services qu'ils vendent; ils doivent donc avoir une protection en matière de responsabilité pour ce contenu. Pour encourager les intermédiaires d'Internet à travailler sur les marchés locaux, les pays en développement peuvent créer ou moderniser leur régime de protection en limitant la responsabilité des intermédiaires pour le contenu généré par les utilisateurs. Par exemple, plusieurs pays ont mis en place des limitations de responsabilité pour certains intermédiaires concernant les contenus illicites.
- **La protection de la propriété intellectuelle.** À mesure que les produits et les services se numérisent, et que des millions de microentreprises et de consommateurs créent ou copient des contenus, des dessins ou modèles et des produits imprimés en 3D, la propriété intellectuelle est de plus en plus difficile à protéger. La jurisprudence est déjà en train de redéfinir les règles régissant la propriété intellectuelle à l'ère du numérique, par exemple en ce qui concerne les dessins ou modèles imprimables en 3D. Les décideurs doivent trouver un équilibre entre la protection des droits de propriété intellectuelle et le développement de nouveaux services et plates-formes Internet, en actualisant la législation sur le droit d'auteur pour y inclure des limitations et des exceptions, comme l'usage loyal, principe qui permet l'utilisation limitée de matériel protégé par le droit d'auteur sans la permission des détenteurs des droits.

- **La législation sur la protection des consommateurs.** La confiance des consommateurs dans les produits et services vendus en ligne, les systèmes de livraison, les paiements en ligne et les autres services en ligne est cruciale pour le développement de l'économie numérique. La protection des consommateurs aide à construire cette confiance. La réglementation doit être équilibrée. Elle doit garantir les droits et l'information des consommateurs et lutter contre le commerce de produits de contrefaçon, entre autres mesures. Mais elle doit aussi tenir compte du point de vue du secteur du commerce électronique, en gardant à l'esprit les coûts de mise en conformité pour les entreprises.
- **Interopérabilité des paiements en ligne.** Les paiements en ligne sont essentiels pour les transactions en ligne transfrontières. Les plates-formes de paiement en ligne se sont multipliées dans le monde (il y a actuellement plus de plates-formes que de pays), ce qui est un fait positif. Certains pays ont considérablement progressé en ce qui concerne l'interopérabilité des paiements. Néanmoins, il reste beaucoup à faire, dans les pays et entre eux, pour permettre aux acheteurs et aux vendeurs d'effectuer des transactions quelle que soit leur méthode de paiement.
- **Le règlement des différends.** Le règlement des différends est crucial à l'ère du numérique, car il permet aux gouvernements et aux acteurs du marché d'avoir confiance dans les transactions en ligne. Il existe des millions de demandes de règlement de différends concernant le commerce électronique. Grâce aux avancées technologiques, l'arbitrage et le règlement des différends peuvent être accélérés et automatisés; la technologie du règlement des différends peut évoluer pour accélérer l'arbitrage et le règlement numérique entre les parties privées.

Il est essentiel que des politiques de ce genre soient conçues et mises en œuvre conjointement par les gouvernements et l'industrie, afin de les optimiser et de réduire les coûts de mise en conformité pour les acteurs du marché. En outre, les règles devraient idéalement être définies au niveau régional pour assurer l'interopérabilité entre les économies. Le renforcement de la capacité des gouvernements à concevoir des cadres de politique et à travailler ensemble peut être un domaine important pour l'Aide pour le commerce.

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ PEUVENT CRÉER UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Dans de nombreux pays, des efforts concertés sont entrepris par le secteur public et le secteur privé pour développer le commerce électronique dans leur économie. Par exemple, en Turquie, les deux secteurs ont créé ensemble un conseil spécialisé du commerce électronique qui définit des politiques et des solutions concernant des questions telles que la réglementation du commerce électronique et la participation des PME au commerce électronique. Au Mexique, l'agence de promotion des exportations et le Ministère de l'économie consultent l'écosystème du commerce électronique au sujet de la réglementation appropriée et des besoins en matière de promotion des exportations. Au Bangladesh, les associations des secteurs des TI et du commerce électronique ont mis au point des solutions réglementaires en collaborant étroitement avec le gouvernement. Les autres pays peuvent s'inspirer de ces efforts, qui constituent des moyens très simples mais efficaces permettant aux partenaires de développement de soutenir et de systématiser le commerce électronique dans les économies en développement.

Partenariats de financement public-privé

Pour les partenaires de développement soucieux d'atteindre les Objectifs de développement durable, il est important que chaque projet produise des résultats concrets. Dans le domaine du commerce électronique, les partenaires de développement ont une excellente occasion de mettre en place un nouveau *modus operandi* qui les aidera à obtenir des résultats solides: des partenariats public-privé innovants qui tirent parti des points de vue et des travaux considérables du secteur privé. Les secteurs public et privé peuvent collaborer de trois manières pour conduire et financer des projets:

1. Le secteur privé jette les bases et le secteur public développe.

Les divers projets lancés par le secteur privé, entre autres, pour connecter les gens à Internet, créer des marchés de commerce électronique dans les régions rurales et intégrer les femmes dans l'économie en ligne sont une excellente occasion pour les partenaires de développement de l'Initiative Aide pour le commerce. Ces efforts ont généralement nécessité des investissements importants du secteur privé et ils ont produit des résultats quantifiables dans des domaines intéressant les partenaires de développement. Le plus simple serait de prendre les aspects les plus réussis de ces projets lancés par le secteur privé, et d'utiliser des fonds publics pour les développer ou les reproduire. En d'autres termes, le secteur privé identifie les problèmes, puis crée et apporte des solutions; ensuite, le secteur public intervient en fournissant un capital de croissance pour les projets qui ont fait leurs preuves. Cela représente une possibilité de développement peu risquée et efficace pour le secteur public. Une formule plus sophistiquée consiste à concevoir des portefeuilles entiers de projets menés par le secteur privé, à les compléter avec des mesures de performance, et à permettre au secteur public d'investir dans ces portefeuilles, en diversifiant leurs risques.

2. Le secteur privé fournit des idées et des données et le secteur public finance.

Le secteur public et le secteur privé peuvent aussi collaborer pour concevoir et créer des projets de développement du commerce électronique, le secteur privé apportant des orientations, des données détaillées en temps réel, et des réflexions permettant au secteur public d'optimiser ses investissements.

3. Financer le développement du commerce électronique au moyen d'obligations à impact social.

Un autre modèle à suivre pour financer les projets qui favorisent le commerce électronique et l'inclusion, et mobilisent l'ingéniosité et les ressources des secteurs public et privé est celui des obligations à impact social proposé par Suominen (2016). Dans le cadre de ce modèle, les fondations privées, les investisseurs à impact social et/ou les plates-formes de commerce électronique effectuent l'investissement initial dans les projets relatifs au commerce électronique, par exemple un programme de formation pour les PME, et ils reçoivent une compensation de la part du gouvernement et des organismes publics de développement, sous forme de prime, si et quand certains indicateurs de performance prédéfinis sont atteints dans le cadre du programme, comme la création d'un nombre défini d'emplois liés au commerce électronique, ou la création d'un nombre convenu de nouvelles exportations en ligne (Suominen, 2016d).

Les obligations à impact social (qu'on appelle aussi obligations à impact sur le développement) ont été utilisées avec succès pour aider à lutter contre le paludisme et à sauver les rhinocéros. Leur utilisation est particulièrement indiquée dans le cadre du commerce électronique car le secteur privé est très intéressé par l'arrivée de nouveaux vendeurs sur le marché, et parce que ces fonds favorisent l'inclusion. Cet instrument est un moyen remarquable d'inciter les investisseurs et les responsables de la mise en œuvre des projets à obtenir les résultats souhaités par le secteur public. En cas de succès, ce qui est corroboré par des indicateurs satisfaisants, les gouvernements en tirent des gains commerciaux, ainsi que des retombées économiques et sociales. En cas d'échec, ils n'engagent pas de frais: ce développement est sans risque et fondé sur la performance. En s'appuyant sur un examen rigoureux des résultats, l'évaluation des projets effectuée dans le cadre de modèle serait par défaut transparente. L'Aide pour le commerce peut constituer un moyen solide de rassembler les organismes du secteur public pour soutenir cet instrument.

CONCLUSIONS

Le commerce rendu possible par la technologie modifie les modèles, les acteurs et les possibilités du commerce mondial. Le secteur privé – des commerçants en ligne aux plates-formes de commerce électronique, en passant par les entreprises de logistique, les fournisseurs de services de paiement, les entreprises de TI et d'autres encore – fait évoluer le commerce numérique. Il est au plus près des possibilités, des défis et des solutions aux questions de développement liées au commerce électronique, et sa participation est donc capitale pour éclairer et guider l'élaboration des politiques relatives au commerce électronique dans le monde entier. En collaborant avec le secteur privé, le secteur public peut élaborer de nouvelles solutions pour trouver des marchés en ligne et encourager le commerce électronique transfrontières.

Néanmoins, le manque de données concernant les points de vue du secteur privé sur l'environnement favorable au commerce électronique et le manque de collaboration systématique entre le secteur public et le secteur privé limitent la capacité des pays en développement à hiérarchiser les choix de politique et les investissements dans le domaine de la numérisation et du commerce électronique. Ce chapitre a examiné de nouvelles données qui montrent que le financement du commerce, la logistique et la réglementation du numérique sont souvent insuffisants, ce qui complique la participation des entreprises des pays en développement au commerce électronique transfrontières. Ce chapitre propose des solutions innovantes à ces problèmes, comme la conclusion d'accords plurilatéraux sur les seuils *de minimis*, et un nouveau mécanisme permettant aux organismes de crédit à l'exportation de garantir les microprêts accordés aux commerçants en ligne pour le financement de leur fonds de roulement. L'accent a aussi été mis sur les moyens de rendre opérationnels les partenariats public-privé en vue du développement du commerce électronique et sur de nouvelles manières de financer ces partenariats, comme les obligations à impact social.

Le commerce numérique du XXI^e siècle donne la possibilité de créer une place de marché où les acheteurs et les vendeurs se réunissent – au niveau mondial. C'est un marché où chacun peut vendre à chacun, n'importe où et n'importe quand, et où personne n'est empêché de participer à cause de son emplacement géographique. Pour atteindre cet objectif, les partenaires de développement devront rester attentifs aux difficultés concrètes que rencontrent les acheteurs et les vendeurs en ligne; ils devront élaborer conjointement avec le secteur privé des solutions pratiques pour surmonter ces difficultés, et ils devront collaborer avec les entreprises qui ont déjà effectué les travaux préliminaires pour identifier les possibilités et élaborer des modèles d'entreprise artisanale qui permettront de bénéficier des possibilités offertes par l'économie en ligne. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Amazon Web Services (n.d.), "AWS Case Study: Travelstart", site Web, <https://aws.amazon.com/solutions/case-studies/travelstart/>.
- Banque mondiale (2016), Exported dynamics database, Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/data-catalog/exporter-dynamics-database>.
- Banque mondiale (2016b), Rapport sur le développement dans le monde 2016: les dividendes du numérique, Banque mondiale, Washington, D.C., www.worldbank.org/en/publication/wdr2016.
- Banque mondiale (2017), Enterprise Surveys (base de données), Banque mondiale, www.enterprisesurveys.org/.
- BAsD (2015), Aid for Trade in Asia and the Pacific: Thinking Forward About Trade Costs and the Digital Economy, Banque asiatique de développement, Mandaluyong, Philippines, www.adb.org/sites/default/files/publication/167344/aft-report-2015.pdf.
- eBay Mainstreet (octobre 2013), Commerce 3.0 for Development, www.ebaymainstreet.com/sites/default/files/eBay-Commerce-3-for-Development.pdf.
- Frechdesk (n.d.), Who We Are, site Web de Freshdesk, consulté le 1er janvier 2017, <https://freshdesk.com/company/about>.
- Freund C. et M. D. Pierola (2013), "Export Superstars", The Review of Economics and Statistics, décembre 2015, vol. 97, n° 5, pages 1023 à 1032, posté en ligne le 8 décembre 2015, DOI: [10.1162/REST_a_00511](https://doi.org/10.1162/REST_a_00511)
- Holloway, S. et Rae, J. (2012), "De-minimis thresholds in APEC", World Customs Journal, vol. 6, n° 2, pages 31 à 62, [http://worldcustomsjournal.org/Archives/Volume%206%2C%20Number%201%20\(Mar%202012\)/04%20Holloway-Rae.pdf](http://worldcustomsjournal.org/Archives/Volume%206%2C%20Number%201%20(Mar%202012)/04%20Holloway-Rae.pdf).
- Jeffrey Rae (23 juillet 2012), The Economic Impact of Increased *de minimis* Thresholds on ASEAN Economies, Présentation effectuée lors du symposium de l'ASEAN sur la réforme réglementaire, Manille, <http://aadcp2.org/wp-content/uploads/The-Economic-Impact-of-Increased-De-Minimis-Thresholds-on-ASEAN-Economies.pdf>.
- OMC (2016) Le financement du commerce et les PME: combler les lacunes en matière d'offre, OMC, Genève, https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/tradefinme_f.pdf.
- Suominen, Kati (2015), "Fueling the Online Trade Revolution: New Customs Security Framework to Secure and Facilitate Small Business Ecommerce": document d'orientation du CSIS, Centre for Strategic and International Studies, <https://www.csis.org/analysis/fueling-online-trade-revolution>.
- Suominen, Kati (2016a), "Here's What We Really Should Be Debating When It Comes To Trade", GE Reports, www.gereports.com/heres-really-debating-comes-trade/.
- Suominen, Kati (2016b), "Silver Bullet for Helping Small Businesses Trade: Plurilateral Agreement on *de minimis*", E15 Initiative, <http://e15initiative.org/blogs/silver-bullet-for-helping-small-businesses-trade-plurilateral-agreement-on-de-minimis/>.
- Suominen, Kati (20 mars 2016c), "Growth Capital Gap Vital to Debate on Trade Finance Gap", BRINK News, www.brinknews.com/growth-capital-gap-vital-to-debate-on-trade-finance-gap/.
- Suominen, Kati (2016d), "How The Global Fund For Ecommerce Is Helping Entrepreneurs In Developing Countries Enter The Digital Era", GE Reports, <http://www.gereports.com/kati-suominen-how-to-help-entrepreneurs-in-developing-countries-enter-the-ecommerce-era/>.

Suominen, Kati (2017a), "E-commerce development survey and index", pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00MP8T.pdf.

Suominen, Kati. (2017b), "Accelerating Digital Trade in Latin America and the Caribbean" document de travail de la BID, série n° IDB-WP-790, Banque interaméricaine de développement, <https://publications.iadb.org/bitstream/handle/11319/8166/Accelerating-Digital-Trade-in-Latin-America-and-the-Caribbean.PDF?sequence=1>

Zwillenberg, P., D. Field, et D. Dean (20 janvier 2014), "Greasing the Wheels of the Internet Economy" Boston Consulting Group, https://www.bcgperspectives.com/content/articles/digital_economy_telecommunications_greasing_wheels_internet_economy/

NOTES

1. Les pays ont été sélectionnés suivant les critères suivants: la volonté de couvrir plusieurs régions géographiques, la facilité de contact de grands groupes d'entreprises, et les données initiales qui ont été communiquées de façon spontanée. Les échantillons de pays visent des entreprises de toutes tailles, plusieurs secteurs, diverses trajectoires de croissance, des exportateurs et des non-exportateurs, ainsi que des vendeurs en ligne et des vendeurs hors ligne; les personnes ayant répondu aux enquêtes sont issues de catégories allant des simples employés aux premiers vice-présidents et aux directeurs généraux.

CHAPITRE 11

FINANCEMENT DE LA CONNECTIVITÉ: PRIORITÉS, POLITIQUES ET PROGRAMMES EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Contribution de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Résumé: *Le présent chapitre traite des priorités, politiques et programmes en matière d'Aide pour le commerce, notamment sous l'angle de la connectivité physique et numérique. Il offre une vue d'ensemble du financement des programmes de développement, en faisant une place particulière au rôle déterminant de l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays les moins avancés ainsi qu'à son rôle catalytique dans les pays en développement à revenu élevé. On y trouvera une analyse du total des décaissements consacrés à l'Aide pour le commerce sur la période 2002-2015 (300 milliards de dollars EU environ) et une étude détaillée de programmes d'Aide pour le commerce destinés à renforcer la connectivité physique et numérique. Le chapitre donne un aperçu des conclusions d'études universitaires menées sur le bilan des investissements dans l'Aide pour le commerce, de même que des évaluations récentes de stratégies et de programmes de donateurs dans le domaine de l'Aide pour le commerce. Des cas d'expérience montrent comment ces stratégies et programmes aident les pays à améliorer leur connectivité physique et numérique, et à transformer les possibilités commerciales en flux commerciaux. Enfin, le chapitre fournit une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce en 2015, et consacre sa dernière partie à une série de conclusions.*

INTRODUCTION

Le développement de la connectivité numérique et de l'infrastructure qui s'y rattache est un facteur déterminant pour la réalisation des Objectifs de développement durable, et suscite un intérêt croissant de la part des partenaires de développement. La révolution numérique intensifie les relations réciproques entre entreprises, consommateurs et pouvoirs publics. Elle réduit également les coûts de transaction, qui figurent parmi les contraintes les plus lourdes pesant sur les entreprises des pays en développement. Aussi l'ère numérique offre-t-elle à ces dernières la possibilité d'accéder plus facilement aux marchés internationaux. L'amélioration de l'infrastructure joue un rôle primordial dans la pérennisation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. En permettant la circulation des personnes, des biens et des services, elle est à la base du développement du secteur privé et du progrès humain. Elle assure l'accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux, ainsi qu'aux services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'énergie et des communications.

Le présent chapitre s'intéresse aux priorités, politiques et programmes en matière d'Aide pour le commerce, s'agissant en particulier de la connectivité physique et numérique. Il donne un aperçu du financement des programmes de développement, en mettant en lumière le rôle crucial de l'aide publique au développement (APD) dans les pays les moins avancés (PMA), ainsi que son rôle de catalyseur dans les pays en développement à revenu élevé. Puis il procède à une analyse globale des décaissements effectués en 2002-2015 au titre de l'Aide pour le commerce, pour un montant total de quelque 300 milliards de dollars EU. Il fait ensuite une étude détaillée d'un certain nombre de programmes destinés à renforcer l'infrastructure liée au commerce et la connectivité numérique, en se référant aux cas d'expérience présentés dans le cadre des *Exercices de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2015 et 2017*, avant de passer à un survol des conclusions de travaux universitaires consacrés au bilan des investissements dans l'Aide pour le commerce et de certaines évaluations récentes de stratégies et de programmes de donateurs dans ce même domaine. Enfin, le chapitre offre une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce en 2015 et des perspectives pour 2016, puis s'achève sur une série de conclusions.

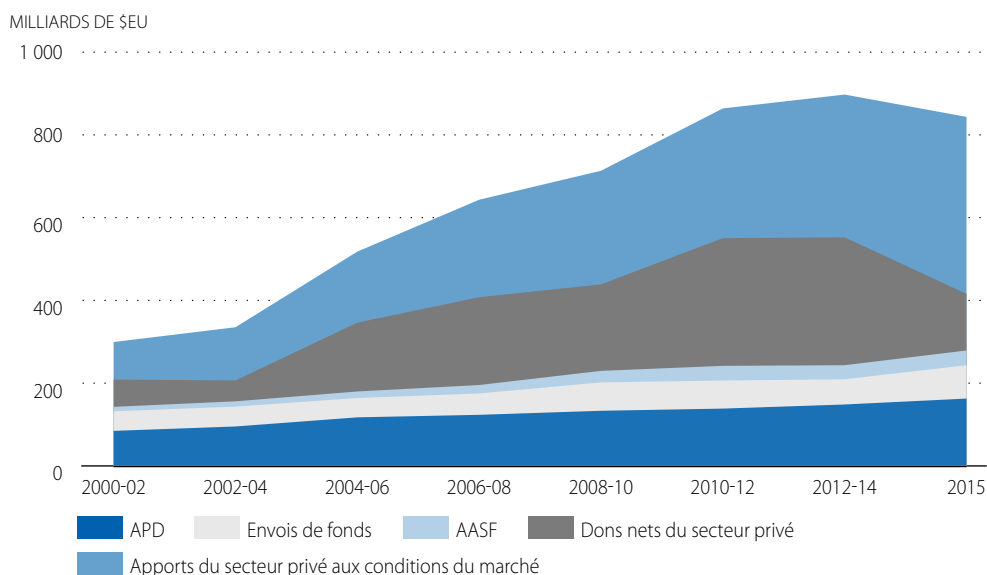
L'AIDE POUR LE COMMERCE EST UN FACTEUR ESSENTIEL DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 procède d'une vision à la fois large et ambitieuse. Il appelle une stratégie de financement tout aussi large et ambitieuse. Les ressources requises sont immenses – pas moins de 4 500 milliards de dollars EU par an selon certaines estimations (Sachs *et al.*, 2014). En 2002, la première Conférence internationale sur le financement du développement avait souligné que le commerce était souvent la première source extérieure de financement du développement (ONU, 2002). La troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Programme d'action d'Addis-Abeba ne voient plus dans le commerce une source de financement du développement. Elles insistent en revanche sur le rôle du commerce international en tant que moteur au service d'une croissance économique inclusive et un moyen de réduire la pauvreté. L'Aide pour le commerce est mentionnée pour le rôle qu'elle peut jouer dans la réalisation de ces objectifs.

Un financement du développement additionnel s'impose au-delà de l'APD

En 2015, l'APD bilatérale – d'un montant proche de 162 milliards de dollars EU – n'a représenté que 19,2% du total des apports publics et privés provenant des 29 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et des institutions financières internationales. En plus, les pays en développement ont reçu 80,6 milliards de dollars EU à des conditions proches de celles du marché sous la forme d'autres apports officiels de la part d'organismes publics. Les financements privés accordés aux conditions du marché ont atteint 137 milliards de dollars EU et les dons privés 35,6 milliards de dollars EU. Les envois de fonds se sont chiffrés à 427,7 milliards de dollars EU (figure 11.1).

Figure 11.1. Apports financiers des membres du CAD et des institutions financières internationales à destination des pays en développement, milliards de \$EU, prix de 2015



Source: Les chiffres relatifs à l'APD, aux AASP, aux dons du secteur privé et aux apports du secteur privé aux conditions du marché sont tirés de la base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017); et Base de données de la Banque mondiale (2017), Envois de fonds des particuliers, entrants, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.CD.DT?locations=FR> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527089>

Toutefois, les apports agrégés sont à examiner avec précaution. La période exceptionnelle d'expansion des financements privés qui a marqué l'entrée dans le nouveau millénaire ne saurait préfigurer les tendances futures; plusieurs raisons donnent à penser que ces flux s'expliquent par des circonstances passagères. Les pays en développement vont faire face à un environnement global bien moins clément dans les temps qui viennent. Le "supercycle des produits de base" des années 2000, qui a vu la réalisation d'énormes investissements dans les pays exportateurs de ressources et la constitution d'une manne à leur profit, touche à sa fin en raison du ralentissement de la demande en provenance de la République populaire de Chine (ci-après dénommée "la Chine"). Les mesures d'après-crise et les dispositions exceptionnelles prises par les pays de l'OCDE – y compris le maintien sur une longue période de faibles taux d'intérêt et d'une politique monétaire non conventionnelle – ont modifié le panorama du financement du développement. La quête du rendement dans les pays émergents et dans les pays en développement a conduit à un surinvestissement dans ces derniers (ainsi qu'à la création de bulles immobilières) et à un sous-investissement dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2015). Avec la normalisation des taux d'intérêt internationaux et l'amélioration de la situation des pays en développement, les capitaux investis dans ces derniers retrouvent le chemin des pays développés. En 2015, par exemple, les apports privés à destination des pays en développement au prix du marché ont chuté de près de 60% par rapport à 2014.

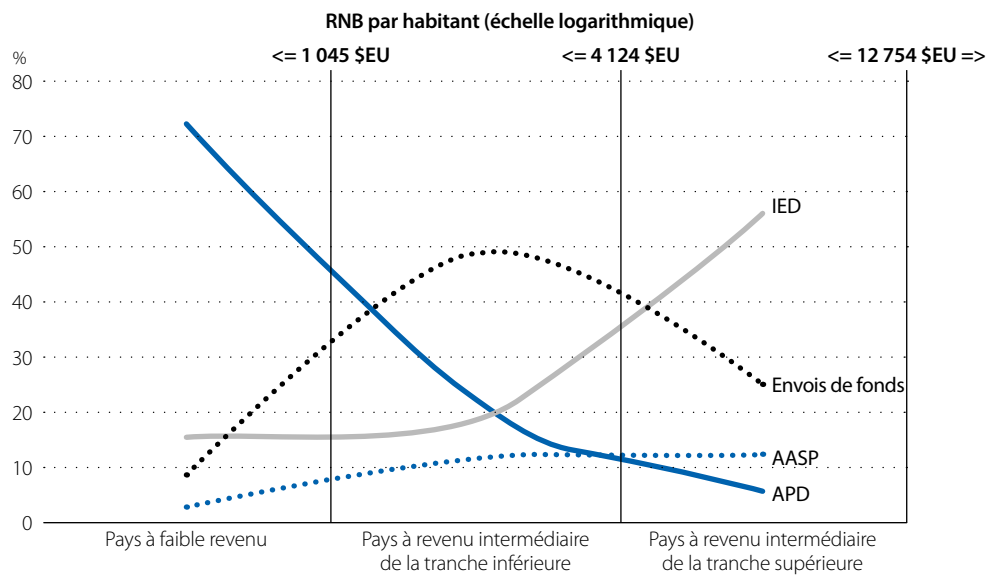
L'APD conserve un rôle prépondérant

Entre autres formes d'assistance publique, l'APD continue de jouer un rôle majeur en épaulant les efforts de développement de nombreux pays. Bien utilisée, elle peut être fort précieuse en ce qu'elle fait reculer la pauvreté, répond à des besoins fondamentaux et aide les nations à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles. Si l'aide a éradiqué des maladies, prévenu des famines et eu bien d'autres effets positifs, son incidence sur la croissance est souvent difficile à établir en raison du peu de données disponibles. Pour Arndt *et al.* (2010), on pouvait raisonnablement supposer qu'une aide équivalant à 1% du produit intérieur brut d'un pays faisait progresser sa croissance économique de 0,1% par

an en moyenne au cours de la période 1970-2000; soit une incidence faible, mais positive. Clemens *et al.* (2012) ont établi que l'aide se traduit par une certaine croissance dans les pays bénéficiaires, bien que le rapport de celle-ci au montant de l'aide soit généralement modeste, que son importance varie beaucoup d'un bénéficiaire à l'autre et que les résultats diminuent lorsque le niveau de l'aide est élevé.

Néanmoins, la répartition et les objectifs de l'APD diffèrent beaucoup de ceux des autres apports financiers. En raison de sa mission particulière qui est de cibler directement le développement, d'améliorer le bien-être et de réduire la pauvreté, l'APD reste une ressource essentielle pour de nombreux pays, notamment pour les plus pauvres qui n'ont guère accès au financement privé et dont les ressources propres sont modestes. L'APD reste la première ressource internationale pour les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 2 000 dollars EU (figure 11.2). L'importance relative entre l'investissement étranger direct (IED) et l'Aide pour le commerce s'inverse aux alentours du seuil de RNB par habitant qui permet de distinguer les pays les moins avancés des pays en développement dont le RNB est plus élevé, c'est-à-dire 1 045 dollars EU.

Figure 11.2. Part des membres du CAD et des institutions financières dans les apports à destination des pays en développement



Source: Lammersen, F. et W. Hynes (2016), "Aid for Trade and the Sustainable Development Agenda: Strengthening Synergies".

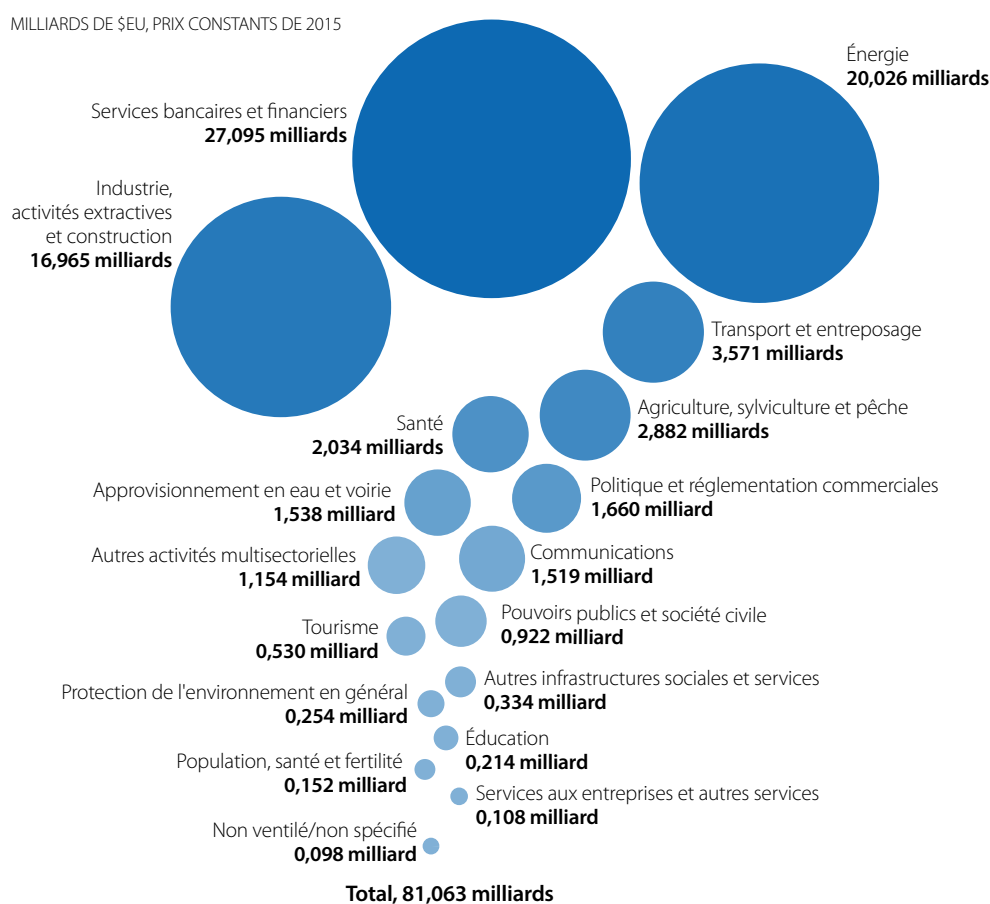
La mobilisation des financements privés aux fins du développement passe par une adaptation des pratiques en matière d'aide

Bien que son importance relative par rapport à l'investissement privé baisse dans les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, l'APD peut encore contribuer au développement de ces pays en mobilisant des apports privés, en levant des investissements privés et en facilitant les échanges. Gavas *et al.* (2011) soutiennent que s'ils souhaitent attirer un volume important d'Aide pour le commerce, pour couvrir leurs besoins en infrastructures par exemple, les pays en développement doivent sortir des sentiers battus et réfléchir à la manière dont les dons peuvent servir à lever d'autres ressources, telles que prêts ou financements privés, pour parvenir à un financement mixte de l'Aide pour le commerce. Selon une étude récente de l'OCDE, durant la période 2012-2015, une série d'interventions financières a permis de mobiliser 81,1 milliards de dollars EU au service du développement (figures 11.3 et 11.4).

Ce que ce panachage de financements pourra apporter au développement en dernière analyse dépend toutefois de la nature des transactions opérées et des projets élaborés. De même, le financement mixte présente certains risques propres; il peut, entre autres choses, favoriser une pratique qui s'est révélée inefficace, celle consistant à lier les achats financés par l'aide à des entreprises du pays donateur.

Le défi réside dans la façon d'adapter les pratiques actuelles à de nouveaux acteurs et opérateurs (secteur privé, par exemple), dont les motivations diffèrent de celles des donateurs traditionnels et dont les mécanismes et modes de fonctionnement peuvent être peu connus de la plupart des praticiens du développement. L'émergence de programmes de financement de plus en plus novateurs obligera les donateurs à se familiariser davantage avec le rôle que joue le secteur privé dans le domaine du développement. Il peut être intéressant, par exemple, de se pencher sur la distinction entre les activités tendant avant tout à promouvoir et favoriser le secteur privé local, d'une part, et celles qui visent à mobiliser les ressources de ce secteur au profit de projets (ou d'entreprises) qui poursuivent des objectifs axés sur le développement, de l'autre.

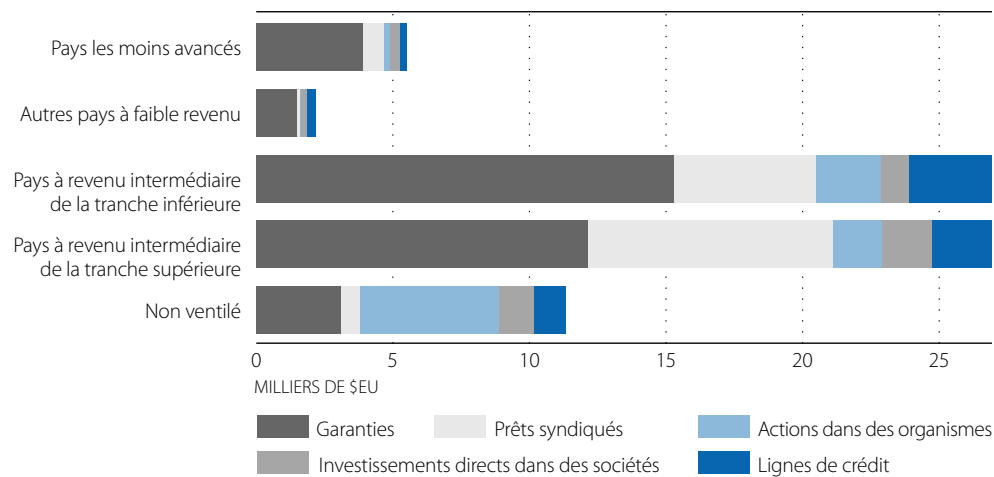
Figure 11.3. Répartition des financements mobilisés aux fins du développement auprès du secteur privé sur la période 2012-2015, par secteur



Source: 2016 OECD-DAC survey on amounts mobilised from the private sector by official development finance interventions. Pour plus de renseignements, voir www.oecd.org/dac/stats/mobilisation.htm.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527108>

Figure 11.4. Répartition des financements mobilisés aux fins du développement auprès du secteur privé sur la période 2012-2015, par groupe de revenu



Source: 2016 OECD-DAC survey on amounts mobilised from the private sector by official development finance interventions.

Pour plus de renseignements, voir www.oecd.org/dac/stats/mobilisation.htm

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527127>

L'Aide pour le commerce a soutenu le développement des échanges dans 146 pays

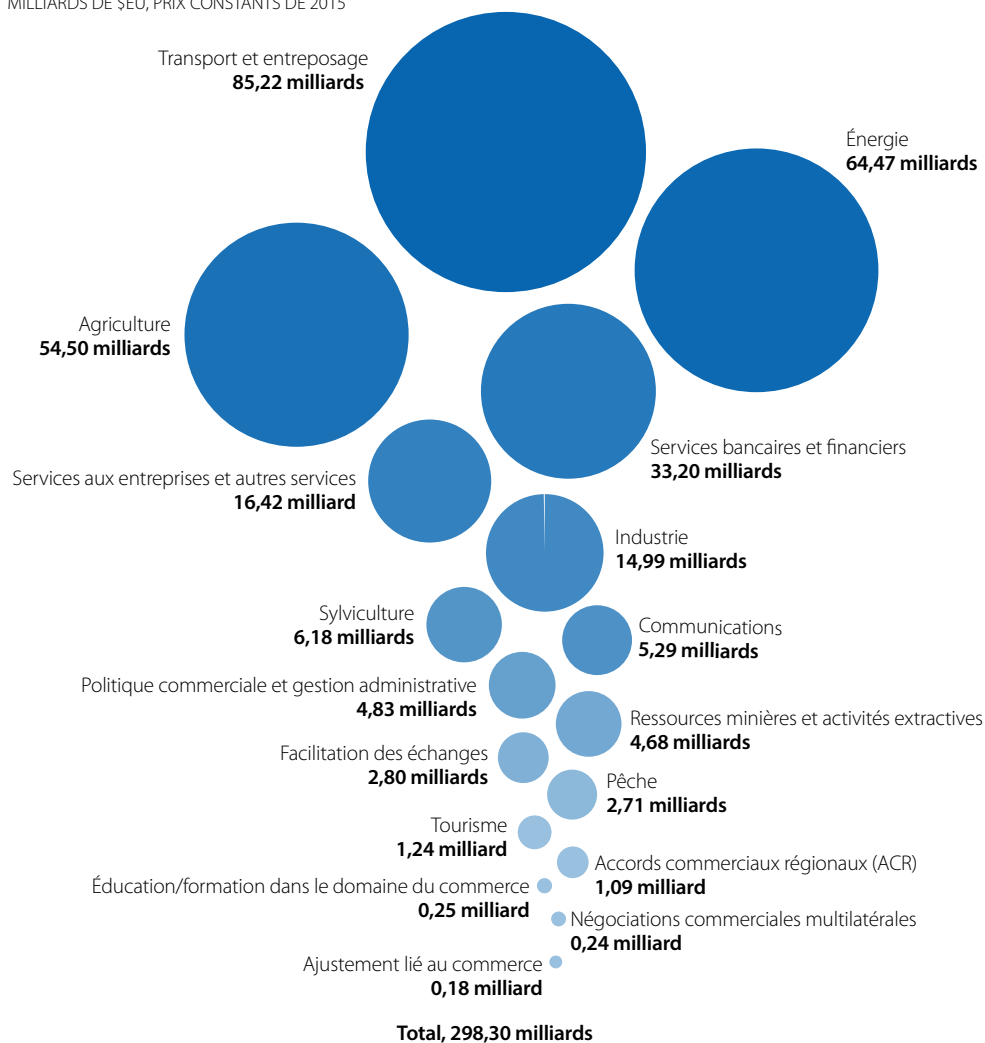
Un montant total de 298,3 milliards de dollars EU a été consacré à des programmes et projets d'Aide pour le commerce depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006. Parmi les prestataires, on trouve une soixantaine de donateurs bilatéraux et multilatéraux qui déclarent leur APD au Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Depuis lors, les donateurs bilatéraux ont assuré près des deux tiers du soutien total apporté à l'Aide pour le commerce, et les donateurs multilatéraux le reste. Ce soutien est réparti à égalité entre les dons et les prêts à des conditions libérales, les pays à faible revenu, notamment les moins avancés d'entre eux, recevant l'essentiel de leur aide sous forme de dons, et les pays à revenu intermédiaire sous forme de prêts.

Depuis 2006, 146 pays en développement ont bénéficié d'un soutien au titre de l'Aide pour le commerce, principalement en Asie (41,5%) et en Afrique (38,7%). Les programmes régionaux et mondiaux ont attiré près de 15% des décaissements totaux. Sur la même période, les pays à revenu intermédiaire ont bénéficié de financements plus de deux fois supérieurs à ceux reçus par les pays à faible revenu au titre de l'Aide pour le commerce. À ce jour, plus des trois quarts de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs (figure 11.5): transport et entreposage (28,6%), production et fourniture d'énergie (21,6%), agriculture (18,3%) et services bancaires et financiers (11,1%).

Par ailleurs, 248,1 milliards de dollars EU d'autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce¹ ont été versés depuis 2006, dont 74% par des institutions financières internationales (figure 11.6). L'essentiel de ce financement aux conditions du marché est allé à des projets d'infrastructure économique (47,5%) et de renforcement des capacités de production (51,6%), presque exclusivement dans des pays à revenu intermédiaire (91,6%). L'Asie, principal bénéficiaire des AASP liés au commerce, a reçu 103,3 milliards de dollars EU, soit 41,6% de ce total. Avec 40,8 milliards de dollars EU, l'Afrique est dépassée par les pays à revenu intermédiaire d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes (42,2 milliards de dollars EU et 58,4 milliards de dollars EU, respectivement).

Figure 11.5. Décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie, 2006-2015

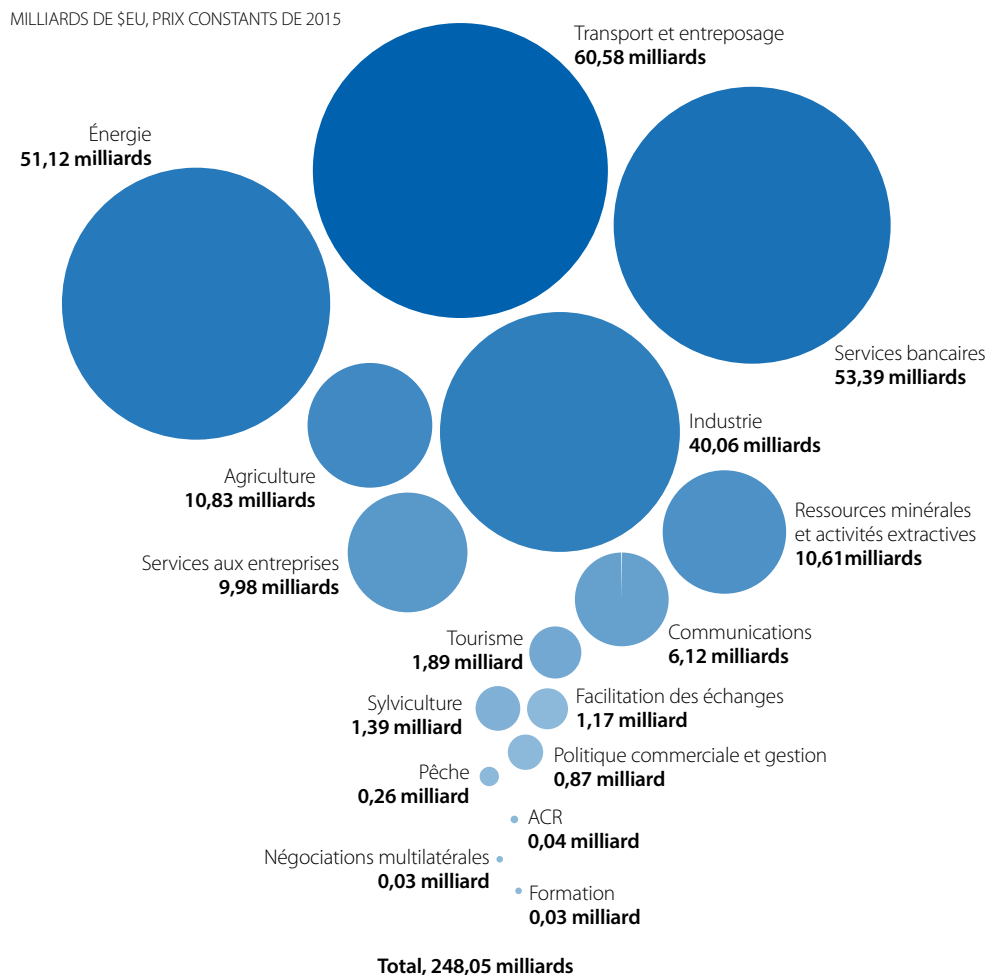
MILLIARDS DE \$EU, PRIX CONSTANTS DE 2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527146>

Figure 11.6. Décaissements totaux au titre des AASP liés au commerce, par catégorie, 2006-2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en>, (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527165>

DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE PAR SECTEUR, RÉGION GÉOGRAPHIQUE ET GROUPE DE REVENU

La présente section s'intéresse à l'ensemble des décaissements effectués depuis 2006 au titre de l'Aide pour le commerce. Elle analyse en particulier la répartition de ceux-ci entre les différentes catégories qui sont utilisées à titre supplétif pour mesurer le volume de cette aide au niveau mondial (à savoir la politique et réglementation commerciales, l'infrastructure économique et le renforcement de la capacité de production). Sont ensuite étudiés les pays et les régions qui reçoivent ces financements et les donateurs qui les fournissent, et, enfin, les conditions financières des décaissements. Tout au long de la section, il est également fait référence aux autres apports du secteur public liés au commerce.

Décaissements pour l'infrastructure

Entre 2006 et 2015, un montant total de 155 milliards de dollars EU a servi à financer des programmes et des projets destinés à réduire le déficit d'infrastructure dans les pays en développement. Les projets de transport et d'entreposage ont recueilli la majorité de ces fonds (55%), suivis par les projets de production et de fourniture d'énergie (41,6%), tandis que les activités dans les secteurs de l'information et des télécommunications n'ont attiré que relativement peu de financement à des conditions libérales (3,4%). Le principal bénéficiaire a été l'Asie avec 69,4 milliards de dollars EU, suivie par l'Afrique (55,4 milliards de dollars EU). C'est une aide bien moindre qu'ont reçu les économies en transition d'Europe orientale (12,9 milliards de dollars EU), l'Amérique latine et les Caraïbes (11,1 milliards de dollars EU) et l'Océanie (2,1 milliards de dollars EU).

Un montant total de 117,2 milliards de dollars EU d'AASP a été affecté à des programmes d'infrastructure économique, dont 62,6 milliards de dollars EU pour des projets de transport et d'entreposage et 52,1 milliards de dollars EU pour des projets dans le secteur de l'énergie. Ces AASP ont surtout été mobilisés par des banques multilatérales de développement et par la Corée, pour des programmes essentiellement concentrés dans les pays à revenu intermédiaire, notamment en Asie.

Décaissements pour le renforcement de la capacité de production

Entre 2006 et 2015, les programmes et projets visant le renforcement de la capacité de production dans les pays en développement ont été soutenus à hauteur de 133,9 milliards de dollars EU. L'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire a bénéficié d'une aide de 54,5 milliards de dollars EU. Les services bancaires et financiers ainsi que les autres services aux entreprises ont reçu respectivement 33,2 milliards et 16,4 milliards de dollars EU. La plupart des décaissements destinés au renforcement de la capacité de production sont allés à l'Afrique (47,8 milliards de dollars EU), suivie par l'Asie (41,7 milliards de dollars EU), l'Europe (13,7 milliards de dollars EU), l'Amérique latine et les Caraïbes (11,9 milliards de dollars EU) et l'Océanie (1,2 milliard de dollars EU).

Un montant total de 128,1 milliards de dollars EU d'AASP liés au commerce a également été versé depuis 2006 pour financer des programmes de renforcement de la capacité de production. Les mesures destinées à remédier aux défaillances du marché concernant les services bancaires et financiers et les autres services aux entreprises ont bénéficié respectivement de 54 milliards et 9 milliards de dollars EU, tandis que les politiques sectorielles proactives touchant le secteur manufacturier, l'agriculture et les industries extractives ont recueilli respectivement 40,1 milliards de dollars EU, 10,8 milliards de dollars EU et 10,6 milliards de dollars EU. Les principaux bénéficiaires de ces aides ont été les pays à revenu intermédiaire d'Asie (37,6% du total), l'Amérique latine et les Caraïbes (21,8%) et l'Europe (22,5%). Le montant accordé à l'Afrique a été relativement modique (16,2%).

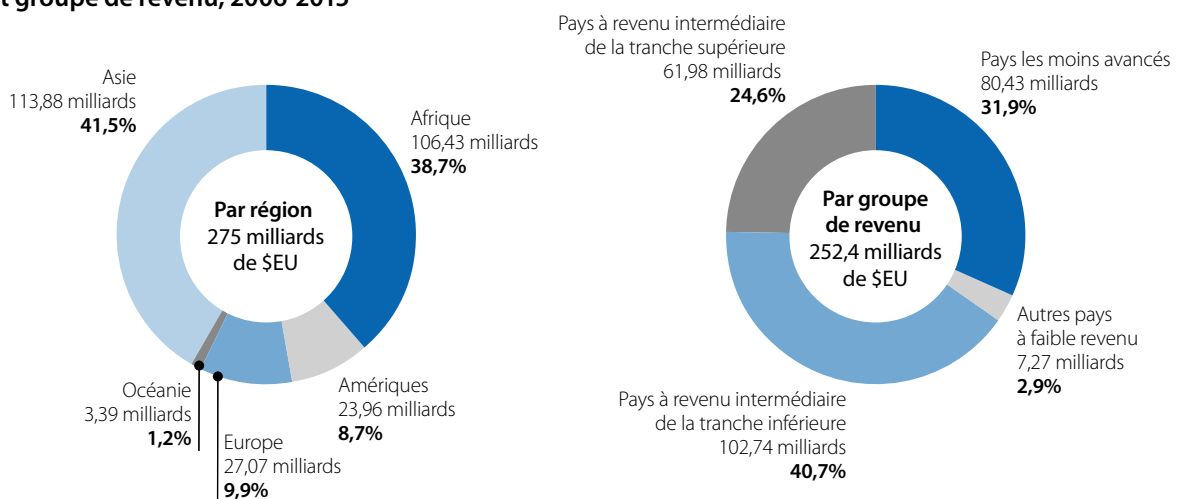
Décaissements pour la politique et la réglementation commerciales

Depuis 2006, l'Aide pour le commerce dans son sens le plus étroit de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a attiré en tout 9,4 milliards de dollars EU, soit 3,1% des décaissements totaux. Le soutien technique des ministères du commerce en vue du renforcement de la capacité en matière de politique générale et de gestion, et de la mise en œuvre des accords commerciaux (y compris la gestion des obstacles techniques au commerce et des mesures sanitaires et phytosanitaires) a obtenu la plus grande partie de ce financement, soit 4,8 milliards de dollars EU, suivi par le soutien à la facilitation des échanges (2,8 milliards de dollars EU), la participation active aux négociations commerciales régionales et multilatérales (1,1 milliard de dollars EU et 239,5 millions de dollars EU, respectivement) et la formation et l'éducation (209 millions de dollars EU). Le soutien à l'ajustement lié au commerce – un des objectifs initiaux de l'Initiative Aide pour le commerce – n'a obtenu que 253 millions de dollars EU. Seulement 2,1 milliards de dollars EU d'AASP ont été affectés à des projets dans le domaine de la politique et de la réglementation commerciales, ces activités étant financées pour l'essentiel au titre de l'assistance technique.

Décaissements par région géographique

Depuis 2006, les principaux bénéficiaires des versements au titre de l'Aide pour le commerce ont été les pays asiatiques (113,9 milliards de dollars EU), avec 2,2 milliards de dollars EU supplémentaires pour les programmes régionaux. La majeure partie de ce financement est allée aux pays d'Asie du Sud et centrale (51,1%), suivis par l'Asie de l'Est (34,4%) et le Moyen-Orient (12,7%). Les AASP liés au commerce en faveur de l'Asie se sont élevés au total à 103,3 milliards de dollars EU, dont 56,9 milliards pour l'Asie de l'Est et 40,3 milliards pour l'Asie du Sud et centrale. Durant la même période, l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique a atteint 106,4 milliards de dollars EU, dont presque les trois quarts pour l'Afrique subsaharienne. L'Afrique a reçu en outre 7 milliards de dollars EU pour des programmes régionaux. Globalement, 16,6% seulement des AASP liés au commerce ont été versés à des pays africains, soit moins que ce qu'ont reçu l'Amérique latine et les Caraïbes (23,8%) et l'Europe (17,2%). En fait, les AASP liés au commerce ont bénéficié essentiellement aux pays à revenu intermédiaire (96%), les pays les moins avancés n'en recevant que 3,5% (figure 11.8).

Figure 11.7. Répartition des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, par région et groupe de revenu, 2006-2015

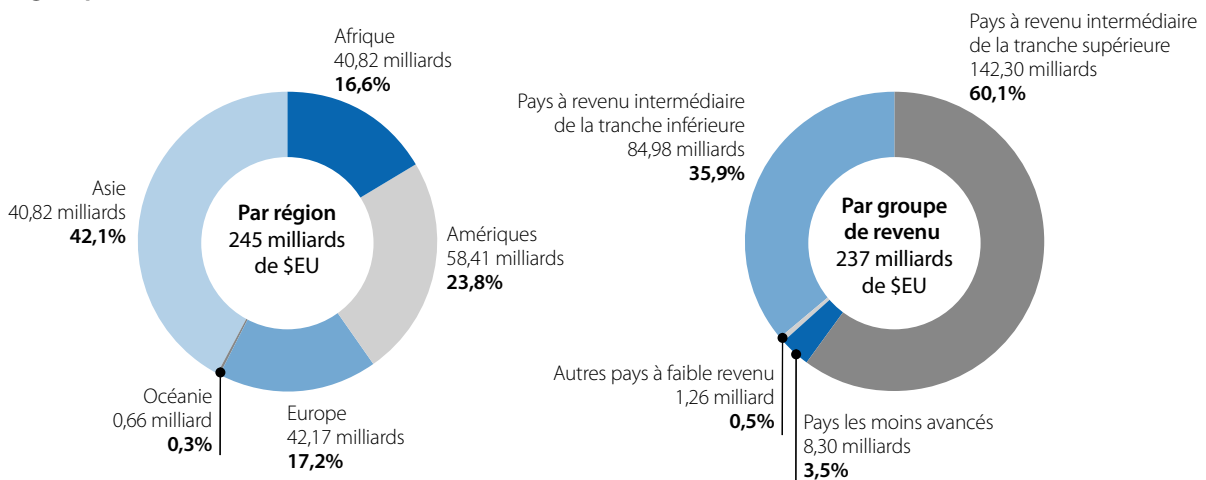


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527184>

Figure 11.8. Répartition des décaissements totaux au titre des AASP liés au commerce, par région et groupe de revenu, 2006-2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

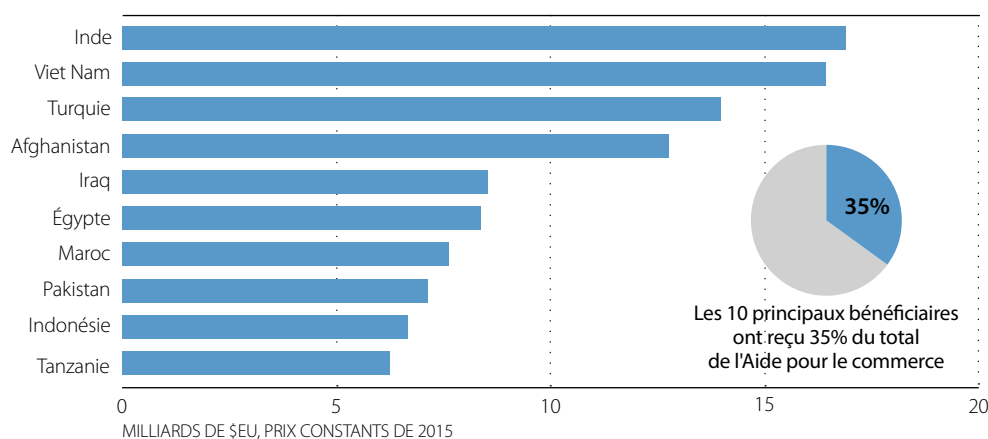
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527203>

Décaissements par groupe de pays

La tendance à accorder aux pays les plus pauvres davantage de fonds à des conditions très libérales que d'AASP à taux faible ou aux conditions du marché au titre de l'Aide pour le commerce apparaît dans la répartition entre les prêts et les dons. Globalement, la part des prêts est quasiment égale à celle des dons depuis 2006. Mais les pays à faible revenu ont reçu 63,4% de leur aide sous forme de dons, alors que la part des prêts a été de 67,4% pour les pays à revenu intermédiaire. La part des PMA dans les décaissements totaux par pays au titre de l'Aide pour le commerce a été de 31,9%, contre 2,9% pour les autres pays à faible revenu, les 65,3% restants allant aux pays à revenu intermédiaire. Toutefois, l'Aide pour le commerce par habitant est de 11,1 dollars EU pour les PMA – contre 12,9 dollars EU pour les autres pays à faible revenu, de 5,7 dollars EU pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 2,8 dollars EU pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Toujours depuis 2006, les dix principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce ont reçu un peu plus de 35% (104,6 milliards de dollars EU) des décaissements totaux par pays (figure 11.9). Il s'agit de six pays asiatiques, de trois pays africains et d'un pays européen, parmi lesquels le seul PMA est l'Afghanistan. Pour mettre ce pourcentage de 35% en perspective, il faut noter que la population totale de ces dix principaux bénéficiaires représente près de 30% de la population totale des pays en développement. Les dix principaux bénéficiaires d'AASP liés au commerce comprennent quatre pays asiatiques, deux pays européens, deux pays des Amériques et deux pays africains (figure 11.10). Ce sont tous des pays à revenu intermédiaire, et ils ont reçu ensemble 58% du total des AASP sur la période 2006-2015.

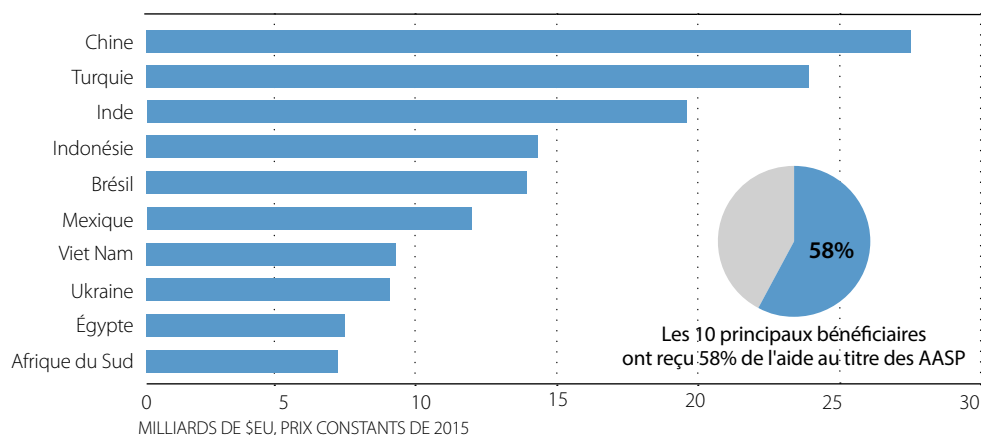
Figure 11.9. Dix principaux bénéficiaires des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527222>

Figure 11.10. Dix principaux bénéficiaires de l'aide au titre des AASP liés au commerce, 2006-2015



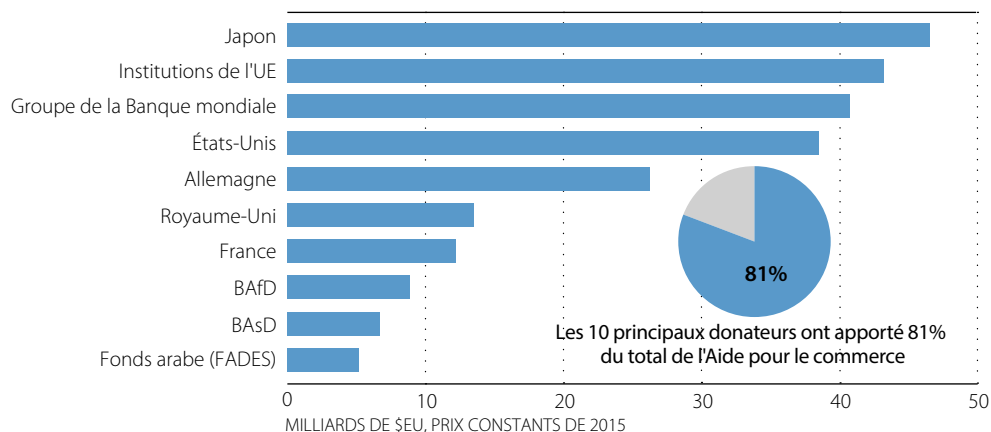
Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527241>

Décaissements par type de donateur

Depuis 2006, les donateurs bilatéraux sont à l'origine de 61,5% des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, le reste étant assuré par des donateurs multilatéraux. Les dix principaux donateurs (bilatéraux et multilatéraux) fournissent ensemble plus de 81% du total de l'Aide pour le commerce (figure 11.11). Pour les AASP liés au commerce, la concentration est encore plus forte puisque les dix principaux donateurs apportent plus de 97,2% des fonds (figure 11.12).

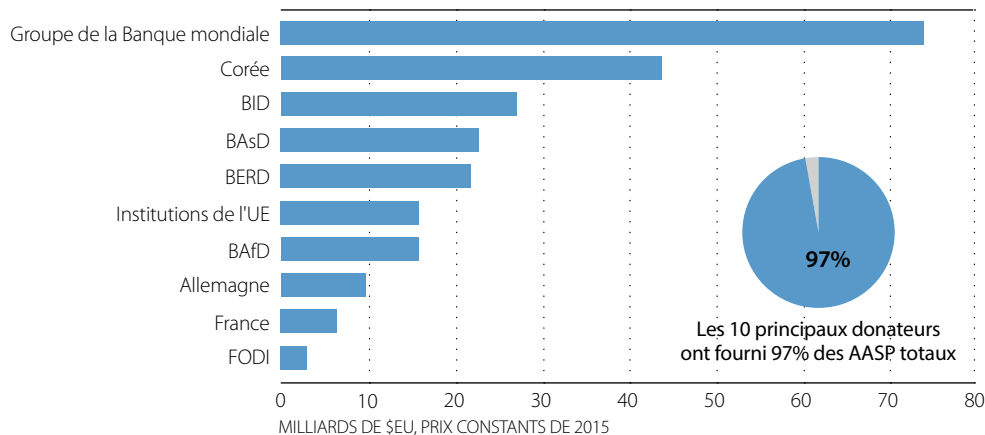
Figure 11.11. Dix principaux fournisseurs de l'Aide pour le commerce (décaissements totaux, 2006-2015)



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527260>

Figure 11.12. Dix principaux fournisseurs des AASP liés au commerce (décaissements totaux, 2006-2015)



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527279>

L'INFRASTRUCTURE LIÉE AU COMMERCE EST UN CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT

Il ne peut y avoir de croissance économique durable ni de recul de la pauvreté sans développement de l'infrastructure, car c'est elle qui permet la circulation des personnes, des marchandises et des services et qui assure l'accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux ainsi qu'aux services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'énergie et des communications. On estime que l'infrastructure a un taux de rentabilité socioéconomique de l'ordre de 20%, principalement grâce à une productivité accrue découlant d'une réduction des temps et des coûts de déplacement, d'un accès à un réseau électrique fiable et d'une connectivité à large bande permettant aux particuliers et aux entreprises d'être reliés à l'économie mondiale numérique (MGI, 2016). Si les services de transport peuvent être indispensables au développement, leur impact dépend de toute une série de facteurs. Surtout lorsque les ressources sont rares, les priorités devraient être fixées à la lumière d'une analyse approfondie de la manière dont les politiques de transport peuvent favoriser la croissance et réduire les coûts sociaux (Bielenberg *et al.*, 2016).

Parce qu'elle est l'un des instruments qui apportent le plus aux sociétés, tant directement qu'indirectement, l'infrastructure est une pierre angulaire des Objectifs du développement durable, y compris pour ce qui est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, et de bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Moderniser l'infrastructure est au centre des préoccupations d'un grand nombre de pays en développement et de communautés économiques régionales. D'après l'enquête de suivi OCDE-OMC de 2017, la question est à l'ordre du jour de 80% des dialogues entre donateurs et pays partenaires et de 70% des dialogues avec les communautés économiques régionales. Trois quarts des organismes donateurs ayant participé à l'enquête de 2017 donnent la priorité au développement de l'infrastructure et la moitié d'entre eux conduisent des programmes spécifiques dans le domaine de l'infrastructure liée au commerce. Ces derniers font une place particulière à l'infrastructure liée au transport et à l'énergie (78% et 72%, respectivement) et à l'infrastructure de la communication (68%).

La présente section traite du financement public du développement destiné à combler le déficit d'infrastructure liée au commerce. Après une brève analyse du volume des financements publics affectés au développement de l'infrastructure, elle met l'accent sur certaines stratégies de donateurs particulièrement actifs dans ce domaine et présente plusieurs cas d'expérience. La section s'achève sur plusieurs observations concernant les moyens d'améliorer l'efficacité du soutien en faveur des investissements dans l'infrastructure liée au commerce.

L'infrastructure est une composante majeure de l'Aide pour le commerce

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce, plus de la moitié de tous les financements mobilisés à ce titre l'ont été en faveur du renforcement de l'infrastructure liée au commerce. Pris dans leur ensemble, le Japon, le Groupe de la Banque mondiale, les institutions de l'Union européenne (UE), l'Allemagne et la France ont assuré plus des trois quarts du financement total au cours de la période 2006–2015. Cette concentration s'explique par le fait que, en règle générale, la taille des projets d'infrastructure liée au commerce dépasse la capacité financière des petits donateurs, qui, souvent, doivent se grouper pour financer de grands projets d'infrastructure.

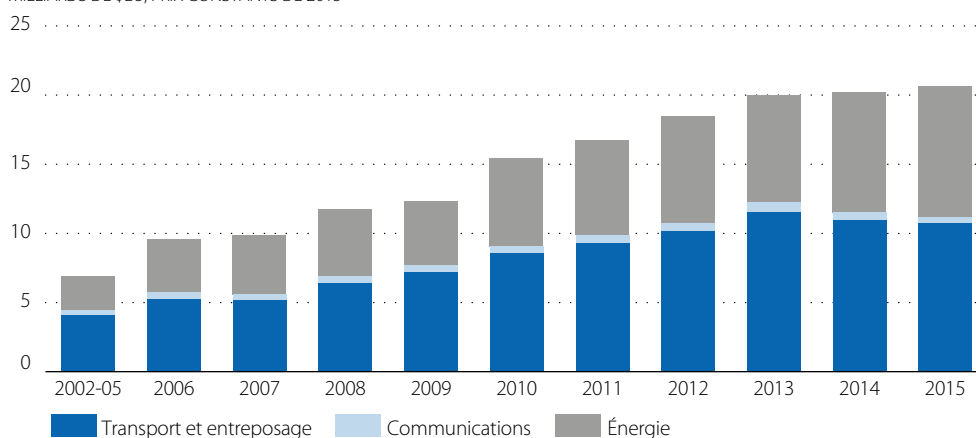
En 2015, les décaissements pour l'infrastructure liée au commerce ont atteint 20,65 milliards de dollars EU, soit le double du montant correspondant à la moyenne de la période de référence 2002-2005 (figure 11.13). Les versements pour le transport et l'entreposage se sont élevés à 10,7 milliards de dollars EU. Ils se sont chiffrés à 9,5 milliards de dollars EU pour l'énergie, en hausse de près de 781,8 millions de dollars EU par rapport à 2014. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) n'ont recueilli qu'un total de 443,1 millions de dollars EU, principalement sous la forme d'une assistance technique pour la réforme de la réglementation (figure 11.14). Pour l'essentiel, les investissements dans l'infrastructure matérielle des TIC ont été financés par le secteur privé.

Sur la période 2006–2015, c'est l'Asie qui a reçu la plus grande partie de l'ADP affectée aux TIC (33%), suivie par l'Afrique (32,9%), l'Europe (10,3%), l'Amérique latine et les Caraïbes (9,6%) et l'Océanie (1,6%) (figure 11.15). Dans le même temps, 41,2% des décaissements cumulés sont allés aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, suivis par les pays à faible revenu (30,7%), les pays les moins avancés (28,2%) et les autres pays à faible revenu (2,9%). Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont reçu 21,7% des décaissements totaux.

En 2015, les AASP ont atteint 20,9 milliards de dollars EU, soit une hausse de 521% par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005, la répartition entre les trois principaux secteurs d'infrastructure étant comparable à celle pour l'APD. La grande différence par rapport à cette dernière est que les AASP vont principalement aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (50,8%) et de la tranche inférieure (44,6%), les pays à faible revenu n'en recevant que 2,8%.

Figure 11.13. Décaissements pour l'infrastructure au titre de l'Aide pour le commerce

MILLIARDS DE \$EU, PRIX CONSTANTS DE 2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527298>

D'après l'OCDE (2015), les investissements dans l'infrastructure des pays en développement se sont élevés au total à environ 1 000 milliards de dollars EU en 2013, pour plus de la moitié apportés par les pouvoirs publics des pays en développement et pour un tiers par le secteur privé. Les partenaires de développement publics ont financé entre 6 et 7% de ces investissements, à hauteur de quelque 55 milliards de dollars EU, la part des donateurs bilatéraux étant d'environ 46% et celle des donateurs multilatéraux de 54%. La Chine, l'Inde, la Turquie et les pays arabes sont intervenus pour approximativement 13% de la totalité du soutien public à l'infrastructure dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour le développement.

Les cas d'expérience illustrent les approches et priorités en matière d'infrastructure

Les donateurs recourent à diverses stratégies face au déficit d'infrastructure. Devant l'inefficacité et le coût élevé de la réalisation d'infrastructures, depuis plus de deux décennies, de nombreux gouvernements se tournent vers le partenariat public-privé (PPP) pour la construction et la gestion dans ce domaine. La principale caractéristique du PPP réside dans l'externalisation et le "groupage" des fonctions constitutives du processus (à savoir la conception, la construction, le financement et la gestion) afin d'inciter le constructeur-gestionnaire à incorporer les considérations de gestion-coût dans les phases de conception et de construction du projet, et de réduire les coûts de coordination. Pesant les avantages et inconvénients des PPP pour les économies en développement, Trebilcock et Rosenstock (2015) estiment que par rapport aux marchés publics traditionnels, les PPP se distinguent par leur complexité; ils exigent des autorités qu'elles anticipent et prévoient les imprévus, et qu'elles suivent les contrats et veillent à leur bonne exécution sur le long terme. Selon eux, la capacité institutionnelle est une des clés du succès des PPP.

Approches régionales des problèmes d'infrastructure

Conçu par l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque africaine de développement (BAfD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et plusieurs communautés économiques régionales, le **Programme de développement des infrastructures en Afrique** (PIDA) applique une démarche régionale qui permet de créer de grands marchés concurrentiels à partir de marchés plus petits et isolés, et d'abaisser ainsi le coût du commerce et de la production. Selon les estimations, la facture de la mise en œuvre du PIDA entre 2011 et 2040 se monterait à quelque 360 milliards de dollars EU. Cette dépense excède la capacité financière des gouvernements africains et de leurs donateurs. Attirer des financements privés est donc indispensable à la réalisation des divers projets d'infrastructure envisagés dans le cadre du Programme (NEPAD, 2016).

En 2007, l'Union européenne et plusieurs de ses États membres ont créé le **Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures**, qui a pour vocation d'accroître l'investissement d'infrastructure en Afrique subsaharienne grâce à une combinaison de prêts à long terme, de capital-risque et de dons. À ce jour, avec 456 millions d'euros de dons, le Fonds a généré des investissements d'un montant de 8,9 milliards d'euros. En 2015, il a financé six projets en faveur du transport dans certaines des régions les moins connectées et les plus vulnérables d'Afrique subsaharienne, telles que le nord du Nigéria et le Soudan du Sud. Par ailleurs, il soutient des projets dont les objectifs sont alignés sur ceux du PIDA; plus de la moitié de la totalité des dons approuvés au titre de son pilier régional finance directement des projets PIDA. Dans leur majorité, ceux-ci concernent les secteurs du transport et de l'énergie – par exemple, le Corridor Nord-Sud de transport d'électricité et le Corridor ouest-africain de transport d'électricité (Commission européenne, 2015).

Les membres de l'**Association des pays de l'Asie du Sud-Est** (ASEAN) ont réitéré leur attachement au Schéma directeur 2025 pour la connectivité, qui vise cinq domaines en particulier: infrastructure durable, innovation numérique, logistique sans solution de continuité, excellence réglementaire et mobilité des personnes. L'évaluation du plan précédent de 2010 montre que l'on s'est attaqué à près de la moitié des 39 déficits d'infrastructure recensés. Des progrès notables ont été enregistrés dans le cadre du Réseau autoroutier de l'ASEAN, qui a permis de relier tous les États membres de l'ASEAN et des pays voisins grâce à des corridors régionaux de transport terrestre intégrés, fiables et respectueux de l'environnement (ASEAN, 2016). L'infrastructure de transport et de transit figure aussi parmi les priorités de la région Asie-Pacifique.

Le transport a été l'une des principales priorités de la **Banque asiatique de développement** (BASD), qui lui affecte aujourd'hui plus de 30% du total de ses prêts. Progressivement, l'activité de la Banque en matière de transport durable s'est concentrée sur quatre domaines clés: transport urbain, transport à faible émission de carbone et résilient face au changement climatique, transport transfrontières et logistique, et intégration de la sécurité dans l'investissement routier. La BASD a créé un dispositif (Sustainable Transport Partnership Facility) qui permet à des partenaires de développement, instituts de recherche et organisations non gouvernementales d'apporter des financements, compétences et contributions en nature destinés à renforcer et à intensifier l'action de la BASD en matière de transport durable (BASD, 2010)

Le **gouvernement australien** a récemment approuvé une nouvelle stratégie d'aide au développement qui cherche avant tout à accroître l'investissement dans l'infrastructure. Il s'agit de privilégier les investissements destinés à développer les échanges et renforcer la connectivité dans l'ensemble de la région ainsi que de mobiliser la participation financière du secteur privé afin d'améliorer l'accès aux services d'infrastructure et promouvoir la participation des femmes tout en renforçant leur autonomisation. L'Australie entend accorder une moindre priorité au renforcement des infrastructures, et concentrer davantage ses efforts sur l'assistance technique à l'élaboration des projets et à la réforme réglementaire (Australie, 2015).

L'**Agence des États-Unis pour le développement international** (USAID) finance des travaux de construction d'infrastructures dans les domaines de l'énergie, des routes et des communications dans plus de 60 pays. Un accent particulier est mis sur la construction et la réhabilitation de l'infrastructure dans les pays en conflit ou frappés par des catastrophes (tels que l'Afghanistan, le Pakistan et Haïti), en appui à la stabilité et au redressement de l'économie. Par exemple, l'USAID a construit ou restauré plus de 3 000 kilomètres de routes en Afghanistan, fourni une assistance technique dans le cadre de l'Accord de 2010 sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan (APTTA) et soutenu l'Accord sur le transport transfrontières (CBTA) entre le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan (USAID, 2014).

En matière d'infrastructure, la politique du **Groupe de la Banque mondiale** s'articule autour de trois axes: accès aux services d'infrastructure de base; projets régionaux concernant les réseaux électriques, les services à large bande, les corridors de transport et l'énergie renouvelable; et la mobilisation de capitaux privés. La Banque gère aussi le Mécanisme mondial de financement des infrastructures (GIF), partenariat au sein duquel des gouvernements, banques multilatérales de développement, investisseurs du secteur privé et financiers conçoivent et mettent en œuvre des projets d'infrastructure hors de portée d'une seule institution. En collaboration avec les gouvernements concernés, le GIF s'efforce de faire en sorte que ces projets puissent attirer les capitaux privés. Leur mise en œuvre est confiée à des entités privées ou publiques, opérant sur une base commerciale. Le partenariat privilégie les projets favorables au commerce qui facilitent ou renforcent l'interconnectivité et les échanges (réseaux ferroviaires de transport de marchandises, ports maritimes et terminaux terrestres, aéroports et routes à péage, par exemple) (Banque mondiale, 2016).

Corridors de transport et de transit

Les corridors de transport et de transit existent depuis des siècles, mais c'est seulement au cours des dernières décennies qu'on a reconnu ce qu'ils pouvaient apporter à la croissance économique – notamment à celle des pays sans littoral. Si les corridors de transit sont souvent plus efficaces, ils soulèvent aussi plus de difficultés sur le plan politique parce que le coût du projet n'est pas également partagé entre les pays. Cela crée des incitations asymétriques à consacrer des fonds et des ressources limités au corridor au détriment d'autres projets intérieurs, a fortiori lorsqu'il est difficile d'établir au départ quel est le pays "qui en profite le plus". Un intermédiaire désintéressé – banque de développement ou programme multidonateurs, par exemple – peut aider à résoudre le problème. De plus, des inconvénients liés aux déplacements ou aux conflits ne sont pas à exclure. Ces difficultés potentielles doivent être d'autant moins ignorées que les projets de connectivité régionale laissent souvent une profonde empreinte dans des zones frontalières périphériques d'États-nations. Le risque d'un grave impact sur l'environnement doit également être pris en compte (Yhome et Chaturvedy, 2017).

En matière d'infrastructure, l'**Agence japonaise de coopération internationale** (JICA) s'emploie en particulier à réaliser de grands axes routiers destinés à stimuler l'activité économique. En Afrique, le Japon est associé à huit corridors économiques: autoroute transmaghrébine, couronne de croissance ouest-africaine, corridor Nord, corridor du Nil, corridor Djibouti-Addis-Abeba, corridor central et corridor de Nacala. La JICA fournit une assistance technique pour la formulation en participation de plans directeurs à long terme, qui prévoient une évaluation de l'impact social et environnemental (JICA, 2016). En Asie, la JICA et la BAsD s'associent au renforcement des capacités afin de développer le transport et le commerce transfrontières grâce au corridor de la sous-région du Grand Mékong, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés dans le cadre de l'Accord de facilitation du transport transfrontières. En jetant les bases d'une infrastructure de transport et de commerce entre États plus rapide, plus aisée, moins coûteuse, respectueuse des règles et plus inclusive, on espère apporter une précieuse contribution à la Communauté économique de l'ASEAN (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

Des corridors de transport ont également vu le jour dans le cadre du programme de **Coopération économique régionale de l'Asie centrale** (CAREC). La Stratégie 2008 de facilitation des transports et des échanges du CAREC a identifié six corridors stratégiques à améliorer: Europe-Asie de l'Est; Méditerranée-Asie de l'Est; Fédération de Russie-Moyen-Orient et Asie du Sud; Fédération de Russie-Asie de l'Est; Asie de l'Est-Moyen-Orient et Asie du Sud; et Europe-Moyen-Orient et Asie du Sud. Malgré des améliorations dans l'administration douanière, il reste à revoir la coordination entre bureaux des douanes. De plus, si le volume des échanges infrarégionaux et extrarégionaux a augmenté, c'est bien en deçà de la mesure escomptée. Aussi les pays du CAREC ont-ils réorienté leur stratégie vers une amélioration de la qualité de la logistique et une élévation du niveau de connectivité. S'agissant de l'infrastructure matérielle, l'intérêt se porte maintenant sur la circulation des marchandises au long cours. Quant aux services, la nécessité de relier les six corridors susmentionnés aux grands ports maritimes est mise en avant. Par ailleurs, la stratégie révisée souligne l'importance de l'extension et de l'achèvement des six corridors multimodaux (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 107*).

L'**Agence allemande pour la coopération internationale** (GIZ) s'est associée au Ministère malien du commerce et au Ministère sénégalais de la promotion des investissements pour mettre en œuvre un programme de facilitation des échanges entre Dakar et Bamako. Le projet fournit des services consultatifs en vue de la simplification des procédures douanières et des régimes de transit des deux pays. En faisant participer des acteurs du secteur privé, il est possible d'améliorer la transparence et de mieux diffuser auprès des usagers l'information relative aux réglementations du transit. Étant donné le grand nombre d'acteurs et d'intérêts différents en jeu, la création de comités de coordination à divers niveaux a été un gage de réussite. Qui plus est, l'intégration de ces comités aux structures déjà en place a facilité la poursuite de leurs activités après l'achèvement du projet (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 65*).

Les **corridors transrégionaux** suscitent un intérêt croissant et attirent de plus en plus d'investissements. Le projet le plus ambitieux consiste pour la Chine à faire renaître l'antique route commerciale de la soie. Annoncés en 2013, deux nouveaux corridors commerciaux – l'un terrestre et l'autre maritime – devraient relier la Chine à ses voisins d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Europe. L'intention est de générer par an 2 500 milliards de dollars EU d'échanges commerciaux additionnels avec les autres pays concernés au cours des dix prochaines années. Pour y parvenir, il faudra assurer une collaboration entre les quarante pays situés le long des routes de la soie, qu'elles soient terrestres (entre la Chine et l'Europe) ou maritimes. Le projet exige de lourds investissements: 8 000 milliards de dollars EU sur la seule période 2010-2020, selon les estimations. Le gouvernement chinois a annoncé plusieurs engagements, y compris la création d'un fonds des routes de la soie de 40 milliards de dollars EU pour des projets en Asie centrale (Lehmacher et Padilla, 2015).

L'Asie offre d'autres exemples de projets de corridors transrégionaux; entre autres, le corridor économique Inde-Pacifique pour relier l'Inde et l'océan Pacifique par les côtes de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est; les initiatives visant à relier l'Asie de l'Est à l'Afrique et à l'Europe via l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est; le corridor économique associant le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Myanmar, destiné à relier le sud-ouest de la Chine à la partie orientale de l'Inde; et le corridor économique transhimalayen devant relier l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est à l'Asie centrale (Yhome et Chaturvedy, 2017).

Chemins de fer

La situation de l'infrastructure ferroviaire et le fonctionnement de la majeure partie du matériel roulant laissent généralement à désirer en Afrique. Or le transport ferroviaire a un rôle important à jouer pour soutenir la croissance et le développement durable du continent au cours des décennies à venir (BAfD, 2015). À titre d'exemple, pour plus de 95%, les échanges de l'Éthiopie se font par le port de Djibouti. Le nouveau chemin de fer Addis-Abeba–Djibouti fournit à l'Éthiopie un accès à la mer. Construite entre 2011 et 2016, la nouvelle ligne a été financée par la Chine pour un montant approximatif de 4 milliards de dollars EU. Elle a ramené le temps de transit des marchandises de 3 jours par la route à 12 heures par le train.

La construction de 75 kilomètres de voie ferrée entre Mazar-E-Sharif en Afghanistan et Hairatan à la frontière avec l'Ouzbékistan s'inscrit dans le cadre de la **composante transport du CAREC**. La ligne réduit les goulets d'étranglement et améliore l'image de l'Afghanistan en tant que route de transit en opérant une jonction entre deux corridors du CAREC: Fédération de Russie-Moyen-Orient; et Asie du Sud et Europe–Moyen-Orient et Asie du Sud. Le succès du projet est dû notamment à un engagement intensif de plusieurs donateurs, qui a permis en outre d'améliorer l'adaptabilité du projet par une modification des conditions au cours de la mise en œuvre. La BAsD a assuré la supervision des opérations, à partir tant de son siège que de sa mission permanente (OCDE-OMC, 2015).

La rénovation du réseau ferroviaire préexistant revêt aussi une importance cruciale. La **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)** finance la réhabilitation de l'infrastructure ferroviaire en Bosnie-Herzégovine, conjointement avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et plusieurs autres donateurs. Le Japon, par exemple, a apporté des fonds pour aider à reconstruire le tunnel de Jedrinje entre Sarajevo et Mostar, tandis que l'UE, l'Italie, les États-Unis et le Canada ont financé la phase de planification. Un soutien a également été apporté à la réforme administrative et réglementaire dans le cadre du projet. Un dialogue plus étroit à un niveau de décision élevé, ajouté à un engagement stratégique aux côtés d'un large éventail de parties prenantes, est indispensable à toute réforme de la réglementation des transports (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 76).

Ports

Les projets portuaires ont des effets irréversibles sur l'économie et la communauté locales, ainsi que sur la vie économique régionale et nationale dans son ensemble; en particulier, ils ont une incidence importante sur les réseaux de transport régionaux. Les investissements dans la planification portuaire devraient prendre en compte la possibilité d'un impact aussi large dans le cadre de stratégies nationales en matière de transport de fret et de logistique. De plus, l'investissement privé dans les terminaux portuaires est facilité par ces mêmes stratégies (ITF, 2015).

La **Direction des ports du Kenya** et **TradeMark East Africa** ont réalisé des travaux de rénovation de l'infrastructure du port de Mombasa, la principale porte d'entrée en Afrique de l'Est. Des défaillances majeures – faible rendement, notamment au niveau de l'interface navire-terre; capacité insuffisante; et lenteur du dispositif de dédouanement et d'expédition – expliquaient à elles seules les temps de séjour élevés des navires marchands. Les travaux ont consisté principalement à moderniser les entrées principales, installer des dispositifs de sécurité et construire une voie additionnelle pour les véhicules lents. L'élargissement de l'entrée a permis d'améliorer l'accès au port, et de réduire l'encombrement et les temps de rotation des camions. Des enquêtes ont montré que la durée de rotation de ces derniers avait été réduite de moitié, de huit heures en 2014 à quatre heures en 2016. Une enquête de satisfaction a indiqué que 86%

des chauffeurs travaillant pour l'exportation et 28% de ceux travaillant pour l'importation étaient satisfaits des améliorations apportées à l'infrastructure (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 80*).

L'Afghanistan, l'Iran et l'Inde ont récemment mis la dernière main à un accord tripartite sur le transport et le transit qui régleme l'amélioration de l'infrastructure du port maritime de Chabahar, au sud-est de l'Iran. L'Inde avait préalablement investi 135 millions de dollars EU pour construire la route Zaranj-Dilaram qui, en assurant la jonction avec la route Kabul-Herat, fournit à l'Afghanistan, pays sans littoral, un accès à la mer d'Oman et au golfe Persique. L'aménagement de ce port devrait permettre à l'Afghanistan de recouvrer son rôle historique et naturel de carrefour entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud, tout en facilitant aux marchandises afghanes l'accès au lucratif marché indien. À l'achèvement des travaux, la capacité de Chabahar devrait être portée à 8 millions de tonnes, contre 2,5 millions de tonnes actuellement. Bien que le projet ait les moyens de changer la donne dans la région, la situation politique et sécuritaire de l'Afghanistan et de la sous-région risque de contrarier ce pronostic (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 61*).

Aéroports

Les liaisons de transport et de communication sont d'une importance cruciale pour les petites îles et les pays en développement. Aux fins de la rénovation de l'aéroport international de Bonriki à Kiribati, l'un des pays les plus reculés du monde, le Taipei chinois s'est engagé à financer pour 15 millions de dollars EU la mise en œuvre du projet de la Banque mondiale concernant l'investissement dans le secteur de l'aviation de Kiribati. Outre ses activités de soutien, ce projet – qui touche à l'infrastructure, à la réforme du secteur et à la formation – vise à améliorer le fonctionnement de l'aéroport et à renforcer sa gestion. Alors qu'il est en cours d'exécution, certaines difficultés ont déjà surgi. Par exemple, les achats et le suivi de l'appel d'offres requièrent un soutien technique quotidien sur place pour traiter les problèmes, assurer la bonne marche du chantier et renforcer la capacité institutionnelle. Des circonstances locales, telles que des conditions météorologiques contraires, peuvent aussi retarder le calendrier des travaux (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 12*).

Infrastructure immatérielle

La République tchèque conduit un projet destiné à améliorer la gestion et la réglementation de la circulation routière en Mongolie, aux fins de la mise en place d'un réseau de transport routier unifié (y compris pour le transport des marchandises) doté des dispositifs de surveillance et de contrôle les plus récents. Le but est aussi de mettre le système d'immatriculation et de contrôle technique des véhicules en conformité avec les normes internationales. Le projet repose sur le transfert de compétences en matière de réglementation dans des domaines tels que le transport de transit, les temps de conduite et les périodes de repos, et le poids et les dimensions des chargements (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 58*).

Les cas d'expérience en matière d'infrastructure liée au commerce sont source d'enseignements pour l'avenir

Les cas d'expérience montrent que l'amélioration de l'infrastructure liée au commerce contribue à la réduction des coûts de transport, ce qui facilite l'accès aux marchés et stimule les échanges commerciaux. La transformation structurelle qui en résulte peut aider les paysans, par exemple, à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de rapport, ou bien à s'engager dans une autre voie. Ces effets peuvent conduire à une augmentation du bien-être et des revenus, et à un recul de la pauvreté. Toutefois, les gains économiques potentiels doivent être mis en balance avec les coûts environnementaux éventuels. Le développement des réseaux routier et ferroviaire peut conduire à la déforestation et à une perte de biodiversité. L'accroissement de la circulation sur de nouvelles routes aggrave la pollution de l'air, ce qui peut nuire à la santé.

Néanmoins, financer le niveau requis d'investissement public dans l'infrastructure liée au commerce dans les pays en développement se heurte à des difficultés dans le contexte actuel de pénurie de ressources financières. Même lorsque l'infrastructure est en place, son exploitation aussi exige des financements. Assurer la soutenabilité de la dette requiert une action sur plusieurs plans: stimuler l'épargne publique en renforçant la mobilisation des recettes intérieures et réduire les dépenses non prioritaires; veiller à une utilisation efficace des fonds grâce à une gestion plus rigoureuse de l'investissement public; développer les marchés locaux de capitaux; et puiser à toutes les sources de financement disponibles offrant des conditions libérales (FMI, 2016).

Par ailleurs, élargir le rôle du secteur privé dans la fourniture d'infrastructure devrait être encouragé là où c'est possible. Il faut pour cela des efforts concertés visant à améliorer l'environnement réglementaire et macroéconomique et renforcer l'aptitude des pays à négocier et mettre en œuvre des partenariats public-privé qui leur permettront d'équilibrer efficacement le partage des risques entre partenaires publics et partenaires privés. Les donateurs ont aussi un rôle important à jouer pour encourager l'investissement privé dans l'infrastructure, en offrant une assistance technique aux gouvernements qui cherchent à attirer des financements, en engageant activement leurs branches chargées du secteur privé dans des projets d'infrastructure et en offrant des mécanismes d'atténuation des risques bien conçus.

LE SOUTIEN APPORTÉ PAR LES DONATEURS AUX TIC EST UNE DES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT

Les technologies numériques se répandent rapidement dans les pays en développement, en leur offrant une possibilité sans précédent de s'attaquer au défi du développement par des voies novatrices. Nombre de difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises locales sont le résultat de défaillances du marché et d'asymétries d'information – tous domaines dans lesquels une application efficace des TIC peut faire toute la différence (CNUCED, 2011).

La connectivité numérique peut contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030. Qui plus est, les TIC fournissent de nouveaux moyens plus automatisés de suivre et d'évaluer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et permettent une prise de décisions fondée sur des faits. C'est depuis les années 1990 que les organismes donateurs manifestent un intérêt pour le rôle des TIC dans le développement (Heeks, 2009). Récemment, ces technologies sont devenues une priorité plus stratégique à leurs yeux parce qu'elles offrent un moyen plus novateur et plus abordable de fournir des services utiles au développement. L'exercice de suivi de 2017 mené conjointement par l'OCDE et l'OMC a mis en évidence que les deux tiers des donateurs donnent la priorité aux TIC dans leurs stratégies de développement; viennent ensuite l'administration électronique et le commerce électronique (58% et 50%, respectivement). Les donateurs font savoir que ce domaine intervient dans l'accroissement de la demande pour une part importante (44%) ou pour une certaine part (44% également). Bien que le commerce électronique et d'autres stratégies numériques trouvent leur place dans deux tiers des dialogues nationaux et régionaux, moins de la moitié des donateurs mènent des initiatives particulières dans ces domaines dont la moitié en étroite coopération avec le secteur privé.

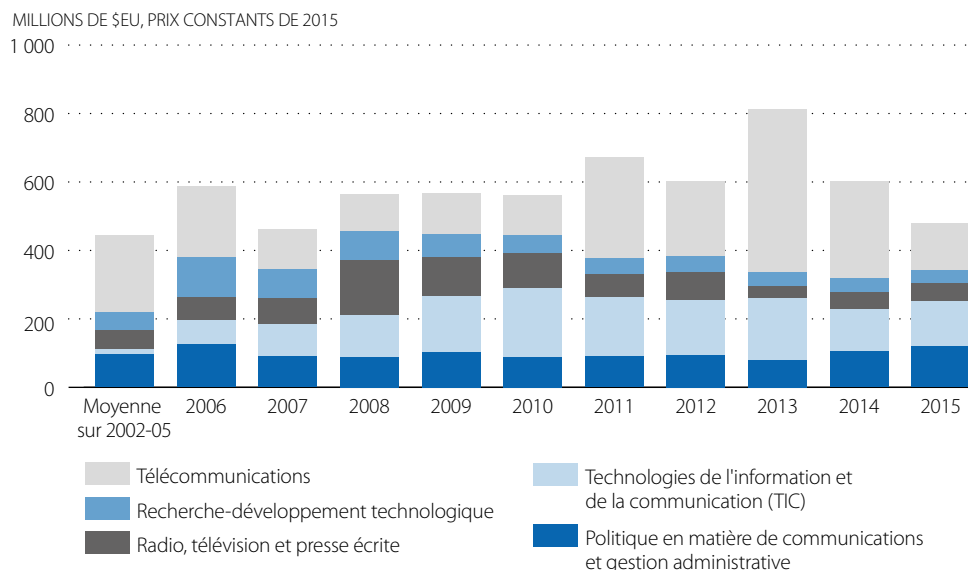
Cette section concerne les stratégies appliquées par les donateurs pour aider à accroître la connectivité dans les pays en développement, fournit des données sur le soutien des donateurs aux TIC et donne quelques exemples de programmes. Elle se termine sur certains enseignements pouvant être tirés de ces derniers.

Décassements en faveur des TIC – par catégorie, région et groupe de pays

L'APD en faveur des TIC apparaît dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE sous cinq catégories: 1) recherche-développement technologique; 2) radio, télévision et presse écrite; 3) politique et gestion administrative en communication; 4) technologies de l'information et de la communication; et 5) télécommunications.

La moyenne annuelle des décaissements en faveur des TIC pour la période de référence 2002-2005 avoisinait 500 millions de dollars EU. En 2013, ils atteignaient leur point le plus haut, avec 812,5 millions de dollars EU, en raison principalement du financement par l'Union européenne de deux grands projets dans le domaine des télécommunications en Turquie et en Roumanie. Entre 2006 et 2015, la moyenne des décaissements totaux en faveur des TIC s'est située entre 650 millions de dollars EU et 700 millions de dollars EU, la plus grosse part (35,2%) étant affectée aux projets de télécommunications, suivis par les investissements dans les technologies de l'information et des télécommunications (24,1%), la politique et la gestion (16,6%) et, enfin, la recherche-développement (10,5%) (figure 11.14).

Figure 11.14. Décaissement au titre de l'APD en faveur des TIC



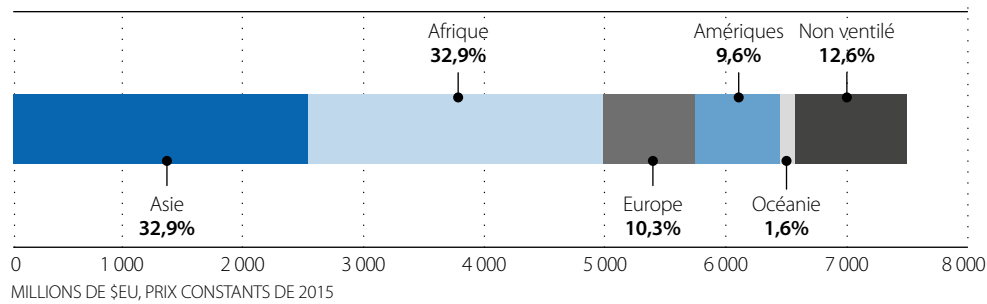
Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527317>

La part relative de l'aide en faveur des TIC dans le total de l'Aide pour le commerce est faible et en baisse; elle est passée de 3% durant la période de référence à 1,2% en 2015. Le bond de 2013 susmentionné (2,3%) a marqué un point de rupture dans cette tendance. En fait, pour l'essentiel, l'Aide pour le commerce apportée au TIC revêt la forme d'une assistance technique pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière de réglementation. Pour une large part, c'est le secteur privé qui intervient pour l'investissement dans l'infrastructure physique, une fois que le cadre réglementaire est en place et fonctionne comme il se doit.

Au cours de la période 2002-2015, le gros des décaissements totaux en faveur des TIC est allé à l'Asie et à l'Afrique (2,5 milliards de dollars EU chacune), à l'Europe (794,9 millions de dollars EU), à l'Amérique latine et aux Caraïbes (735,7 millions de dollars EU) et à l'Océanie (124,3 millions de dollars EU). Les programmes régionaux et mondiaux ont bénéficié de 970 millions de dollars EU (figure 11.15). Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont reçu la plus large part (29,3%); le reste s'est réparti comme suit: 24,6% pour les pays les moins avancés, 2,0% pour les autres pays à faible revenu, et 21,2% pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les trois principaux donateurs – les institutions de l'UE, le Japon et la Banque mondiale – ont apporté près de la moitié des financements totaux durant la période.

Figure 11.15. Répartition cumulative de l'APD en faveur des TIC, par région, 2002-2015

Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527336>

Les TIC au service de l'infrastructure

La Banque africaine de développement encourage la connectivité par le biais de l'initiative **Connect Africa**, partenariat mondial lancé en 2007 pour mobiliser des ressources humaines, financières et techniques en vue de surmonter les lacunes de l'infrastructure des TIC en Afrique. L'initiative prévoit, entre autres, des projets d'installation de câbles sous-marins régionaux et nationaux de fibre optique; une action des pouvoirs publics visant à promouvoir un accès ouvert, transparent et non discriminatoire aux réseaux TIC; et des procédures simplifiées pour l'octroi de licences en ce qui concerne les réseaux et les applications informatiques. Selon une évaluation de la BAfD, si des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine de la connectivité à large bande, 87% environ de la population africaine ne peuvent toujours pas se connecter à l'Internet (BAfD, 2013). Pour ce qui est de la mise en place de véritables cadres réglementaires, les avancées sont modestes; Au Kenya, à Maurice, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Ouganda, tous les secteurs des télécommunications, de la radiodiffusion et des technologies de l'information sont maintenant réglementés (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 16*).

Les institutions publiques des pays en développement prennent une part croissante dans le déploiement de l'infrastructure des TIC. C'est ainsi que le **gouvernement pakistanais** a adhéré à l'économie numérique et propose maintenant un large éventail de services en ligne (paiements des prestations sociales, information des citoyens et surveillance automatisée des frontières, etc.). Certains de ces services sont exportés vers d'autres pays en développement. Le **Fonds de service universel** vise à assurer une couverture nationale haut débit dans chacune des régions du Pakistan à l'horizon 2018. L'objectif premier est d'accroître le niveau de pénétration des télécommunications dans les campagnes en encourageant les opérateurs à cibler tout particulièrement les populations rurales non desservies; améliorer la pénétration du haut débit à l'échelle du pays; et doper les services électroniques dans les milieux ruraux et urbains. En 2016, entre autres résultats, on peut noter près d'un million de contrats signés, plus de 700 000 abonnés au haut débit, et la création de 1 328 centres éducatifs et 369 centres communautaires tous dotés d'un accès au haut débit (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 87*).

Le cas des **Tonga** est un bon exemple du potentiel de l'infrastructure des TIC pour permettre aux petits États insulaires et aux pays sans littoral de surmonter les coûts de transaction élevés auxquels ils font face. Dans le cadre du **Programme de connectivité régionale pour le Pacifique**, la BAfD, le gouvernement des Tonga, la société Tonga Fibre Optic et la Banque mondiale ont mis leurs moyens en commun pour financer la pose d'un câble sous-marin de fibre optique de 827 kilomètres entre les Tonga et Fidji via le réseau Southern Cross Cable, qui constitue la principale liaison transpacifique entre l'Australie et les États-Unis. Grâce à cet investissement, l'Internet à haut débit est en train de tout transformer: depuis les soins de santé jusqu'à la vie sociale des Tongans en passant par les services aux entreprises et au gouvernement, l'éducation et la gestion des catastrophes. Les coûts de la connectivité internationale ont déjà chuté de plus de 60% (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 97*).

Les TIC au service de la capacité de production

Les applications des TIC ont été largement utilisées pour améliorer la vie des communautés agricoles rurales, en leur offrant de meilleures possibilités de mise en réseau et en leur facilitant l'accès aux techniques de pointe. De plus, les TIC permettent aux agriculteurs d'entrer sur de nouveaux marchés et d'accéder à des services numériques comme le crédit ou l'assurance-récolte, ou de consulter les derniers bulletins météorologiques. Tout cela fait que leur activité est tout à la fois plus productive (en améliorant les perspectives de commercialisation des producteurs et des négociants) et moins soumise aux aléas. De même, les services d'information sur le marché agricole peuvent gagner en efficacité au niveau des pouvoirs publics, en permettant de suivre de près les prix et les approvisionnements, tout en assurant plus de transparence (GIZ, 2015).

La plate-forme **G-Soko** met en relation les petits agriculteurs et les acheteurs de céréales en **Afrique de l'Est**. Elle a recours à la technologie numérique pour fournir des renseignements sur les débouchés, pour suivre les marchandises et accroître la transparence, et pour mettre en contact acheteurs et vendeurs. La plate-forme délivre en outre des certifications de qualité à l'échelle de la région et protège les agriculteurs contre les baisses de prix trop brutales en offrant des installations d'entreposage qui leur permettent de vendre leurs produits plus tard à des prix plus favorables. La plate-forme, qui a bénéficié d'un don de 4,4 millions de dollars EU du DFID, est mise en œuvre par le Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est en partenariat avec diverses parties prenantes (négociants et acheteurs; organismes publics et instituts de recherche; organismes d'information et instances liées au commerce). La participation du secteur privé s'est révélée capitale pour le succès de l'entreprise (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 70*).

Les grandes sociétés multinationales se sont aussi employées à promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises au commerce électronique. C'est ainsi qu'Amazon a offert son service **Fulfilment by Amazon** aux producteurs désireux de vendre leurs produits en ligne. Grâce à ce service, l'entreprise thaïlandaise Lanna Clothes Design a pu augmenter son chiffre d'affaires de 70% en 10 mois seulement et porter ses effectifs de 5 à 20 personnes, pour la plupart des femmes de la région rurale de Chiang Mai ou d'une province voisine. De surcroît, cette expérience a eu des effets positifs sur la communauté locale: forte de son succès dans le commerce électronique, l'entreprise envisage d'aider des stylistes locaux à développer leurs affaires; en même temps, deux fois l'an la société fait un don de vêtements et de nourriture à un orphelinat voisin de 600 enfants (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 88*).

Les TIC au service de la politique et de la réglementation commerciales

En 2013, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** ont appuyé la mise en place d'une législation régionale en matière de commerce électronique par le biais d'un programme conjoint de renforcement des capacités. Ce dernier a permis d'enrichir les compétences en commerce électronique, de faire un point de la cyberlégalisation et d'examiner les moyens de réaliser à l'échelle régionale l'intégration et l'harmonisation des dispositions législatives dans le domaine du commerce électronique. Il a démontré la nécessité pour les États membres de poursuivre la mise en place d'une législation régionale en matière de transactions électroniques, de protection des données et de cybercriminalité. Au niveau de la CEDEAO, le processus d'harmonisation doit prendre en compte l'ensemble des domaines pertinents – y compris la monnaie électronique, l'administration en ligne et les problématiques découlant de l'informatique dématérialisée (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 59*).

L'obtention d'un certificat d'origine peut être coûteuse pour les petits paysans ou entrepreneurs des pays en développement. Avec l'aide de TradeMark East Africa, la **Chambre nationale de commerce et d'industrie du Kenya** a automatisé la procédure de demande et de délivrance de ce certificat. Alors que la procédure manuelle prenait en moyenne jusqu'à trois jours et demi, l'automatisation a ramené ce délai à moins d'un jour et demi. Inclusif et consultatif, le projet a été conduit par des parties prenantes (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 54*).

Des cas d'expérience mettant en avant la technologie numérique offrent d'autres enseignements

Plusieurs cas d'expérience illustrent les perspectives ouvertes par les technologies numériques à une plus large participation du secteur privé au développement. La plupart des donateurs ont renoncé à financer l'infrastructure des TIC, laissant ce soin au secteur privé. Parmi les interventions les plus efficaces de ce dernier dans le domaine des TIC, on trouve l'investissement dans l'infrastructure (qui tend à être très gourmande en capitaux), la gestion des réseaux et la fourniture de services. Pour des raisons commerciales, de gouvernement d'entreprise et de responsabilité sociale, les sociétés portent de l'intérêt aux initiatives concernant les TIC au service du développement.

Les sociétés – et singulièrement celles qui apportent des contenus numériques – peuvent utiliser leurs compétences pour fournir des services novateurs aux fins du développement. Qui plus est, en matière de TIC, elles sont souvent en mesure de faire face au manque d'infrastructure matérielle et immatérielle plus efficacement que les donateurs. Elles pourraient aussi être plus disposées à accroître leurs investissements dans l'infrastructure des TIC. Un cadre réglementaire et politique équitable et transparent contribue à assurer et promouvoir l'implication du secteur privé.

Pour autant, le développement des connaissances spécialisées et l'innovation technologique dans les pays en développement ne sauraient être laissés au soin du seul marché. C'est aux gouvernements qu'il incombe de veiller à ce que les pauvres profitent des TIC chaque fois que c'est possible et partout où c'est possible. On peut y parvenir en élaborant des politiques qui ciblent expressément les intérêts des pauvres; en incitant les opérateurs de réseaux à orienter une partie de leurs placements vers des régions moins commercialement attractives; en encourageant et en cofinçant des applications des TIC qui profitent directement aux pauvres (tels que des points d'information dans les centres communautaires locaux), et en investissant dans des applications des TIC dans le secteur public.

DES RÉSULTATS EMPIRIQUES DÉMONTRENT L'EFFICACITÉ DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

L'examen des données empiriques démontrent l'efficacité de l'Aide pour le commerce dans de nombreux contextes et à maints égards. Velde *et al.* (2013) confirment que, en règle générale, cette efficacité se vérifie au niveau macroéconomique et au niveau microéconomique. Ils notent, toutefois, que l'impact peut varier considérablement selon le type d'intervention, le niveau de revenu des bénéficiaires, le secteur visé et la région géographique du pays destinataire. Pour ce qui est des secteurs d'activité, par exemple, Ferro *et al.* (2012) constatent qu'à une augmentation de 10% de l'aide au transport, aux technologies de l'information et de la communication, à l'énergie et aux services bancaires est associé, dans les pays bénéficiaires, un accroissement des exportations de produits manufacturés de 2,0%, 0,3%, 6,8% et 4,7%, respectivement.

De plus, l'Aide pour le commerce peut sensiblement réduire les coûts du commerce. Cali *et al.* (2011) ont examiné l'impact de l'Aide pour le commerce sur le coût des transactions commerciales et sur les exportations, pour constater qu'à un accroissement de 1 million de dollars EU de l'aide à la facilitation des échanges correspond une réduction de 6% des frais d'emballage, de chargement et d'expédition vers le centre de transit. Sur la base de données croisées concernant 99 pays en développement et couvrant la période 2004-2009, Busse *et al.* (2012) montrent que l'Aide pour le commerce est étroitement liée à la baisse des coûts du commerce, et qu'elle peut de ce fait jouer un rôle important en aidant les pays en développement à tirer profit des échanges commerciaux. Cirera et Winters (2014) jugent quant à eux que l'Aide pour le commerce a un effet positif sur les délais d'exportation et d'importation des pays de l'Afrique subsaharienne, mais que d'autres facteurs expliquent des résultats différents en matière de changement structurel.

Helble *et al.* (2012) évaluent empiriquement la relation entre différentes catégories d'Aide pour le commerce et la performance commerciale, et estiment qu'une hausse de 1% de l'aide à la facilitation des échanges pourrait se traduire par un accroissement du commerce mondial de 415 millions de dollars EU. Centrée sur le développement des exportations, la réforme de la politique commerciale, la participation accrue aux accords commerciaux et les gains d'efficacité,

une étude de l'USAID de 2010 constate que chaque dollar EU additionnel d'assistance au commerce accroît la valeur des exportations des pays en développement de 42 dollars EU deux années plus tard. Les travaux OCDE-OMC (2013a) constatent pour leur part que 1 dollar EU investi dans l'Aide pour le commerce est associé en moyenne à une hausse de près de 8 dollars EU des exportations de l'ensemble des pays en développement et à une hausse de 20 dollars EU des exportations des pays les plus pauvres, et que ces effets sont plus marqués encore pour les exportations de pièces et composants.

Se fondant sur une étude de la littérature, Martuscelli et Winters (2014) concluent que la libéralisation des échanges a généralement pour effet d'accroître les revenus et de réduire la pauvreté par voie de conséquence, avec des gains pour le secteur de l'exportation et des pertes pour le secteur exposé à la concurrence des importations. Une constatation assez courante est que la libéralisation des échanges profite aux femmes qui travaillent. De Melo et Wagner (2015) confirment ce constat et observent que l'Aide pour le commerce a aussi contribué à faire reculer la pauvreté par d'autres voies. C'est ainsi que l'aide visant à renforcer les capacités de production dans l'agriculture et les régimes d'assurance qui suppriment les risques peuvent favoriser la productivité des ménages qui sont proches du seuil de pauvreté. La réfection des routes peut aussi réduire le pouvoir monopolistique des négociants dans les zones reculées, en permettant aux paysans pauvres de tirer un meilleur revenu de la vente de leurs produits.

Ghimire *et al.* (2016) notent que si l'Aide pour le commerce a un effet positif important sur de multiples mesures de la performance à l'exportation, elle n'en affiche pas moins des rendements décroissants. Tadesse *et al.* (2017) constatent que l'Aide pour le commerce de source tant bilatérale que multilatérale conduit à d'importantes réductions des coûts du commerce pour les bénéficiaires sur un plan global comme au niveau des différents secteurs d'activité. Toutefois, son efficacité sous l'angle de la réduction des coûts du commerce bilatéral et de la pleine intégration des pays en développement dans le marché mondial dépend non pas seulement de la taille des flux, mais aussi de la coordination entre donateurs bilatéraux et donateurs multilatéraux. Pour eux, ces observations prouvent la nécessité d'un nouveau renforcement de l'Initiative. Cela vient étayer les constatations de Hynes et Holden (2016), pour qui l'Initiative Aide pour le commerce a de notables réussites à son actif et qu'il y a lieu de renforcer ses éléments positifs.

Dans son enquête de 2016 sur l'Initiative en faveur du libre-échange en Afrique du Royaume-Uni, le All-Party Parliamentary Group for Trade out of Poverty a noté que les programmes d'Aide pour le commerce ont aidé différents gouvernements et communautés économiques régionales d'Afrique à abaisser les droits de douane, à harmoniser les accords commerciaux régionaux, à améliorer l'infrastructure physique et immatérielle du commerce, et à réduire la bureaucratie en modernisant les régimes, procédures et équipements douaniers, ce pour l'essentiel en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Pourtant, en dépit des progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de l'activité commerciale, un effort soutenu s'impose pour aller plus loin dans la libéralisation des échanges et le renforcement de la compétitivité des pays africains. L'évaluation recommande que la stratégie du Royaume-Uni prévoie une nouvelle phase de l'Initiative en faveur du libre-échange en Afrique (APPG-TOP, 2016).

Une évaluation indépendante du Centre néerlandais de promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI) (Pays-Bas, 2015) a conclu que l'assistance technique apportée à certaines sociétés aux fins de la consolidation de leur avantage concurrentiel sur les marchés européens et du renforcement des organismes d'aide aux entreprises dans les pays en développement, est parvenue à aider les bénéficiaires à surmonter le manque d'informations relatives aux marchés et les obstacles à la commercialisation. Cela n'était toutefois pas toujours suffisant pour accroître les exportations. Dans certains cas, les progrès observés sur le front des exportations ne pouvaient pas être (totalement) attribués aux programmes et activités du CBI. C'est pourquoi la contribution de ce dernier est apparue plus modeste une fois confrontée aux objectifs ultimes fixés en matière de performance commerciale (Pays-Bas, 2015).

Une autre évaluation, celle du Plan d'action 2012-2015 de la Finlande relatif à l'Aide pour le commerce (Finlande, 2016) a établi qu'il n'est pas possible d'en mesurer l'impact sur un plan global; reste qu'au niveau des projets, les preuves d'une incidence et de résultats positifs ne manquent pas. De nombreux projets relevant des secteurs prioritaires de la Finlande – tels que l'eau, l'énergie, l'environnement, les TIC et l'innovation, la sylviculture et la pêche – ont conduit également à une implication plus active des partenaires privés dans les pays en développement. L'évaluation recommande d'intégrer l'Aide pour le commerce dans les stratégies du développement en cours et à venir, de même que de renforcer le rôle du secteur privé et de la participation multipartite dans sa planification et dans sa mise en œuvre.

Le Bureau australien de l'efficacité du développement a examiné 24 projets ayant bénéficié de l'Aide pour le commerce afin d'en tirer des leçons qui puissent aider à définir la portée et l'objet principal de la prochaine évaluation de cette forme d'aide (Australie, 2016). Rappelant les conclusions de l'étude conjointe intitulée "Aid for Trade in Action" (OCDE-OMC, 2013), le rapport met en lumière la nécessité pour le commerce de trouver sa place dans les stratégies de développement nationales ou régionales, et pour les donateurs d'aligner leurs politiques sur les priorités des pays bénéficiaires. En matière d'Aide pour le commerce, on ne saurait concevoir des interventions susceptibles d'être couronnées de succès sans identification préalable des goulets d'étranglement et des contraintes incontournables. Il importe par ailleurs que les différentes interventions se complètent l'une l'autre. Mobiliser l'appui du secteur privé et de la société civile reste indispensable à une mise en œuvre effective des réformes liées au commerce. De surcroît, il faudrait se soucier de la façon dont tel pays ou telle région se connecte aux chaînes de valeur mondiales. Étant donné le caractère transfrontière de la politique et de la réglementation commerciales, ce sont souvent les solutions régionales qui s'imposent.

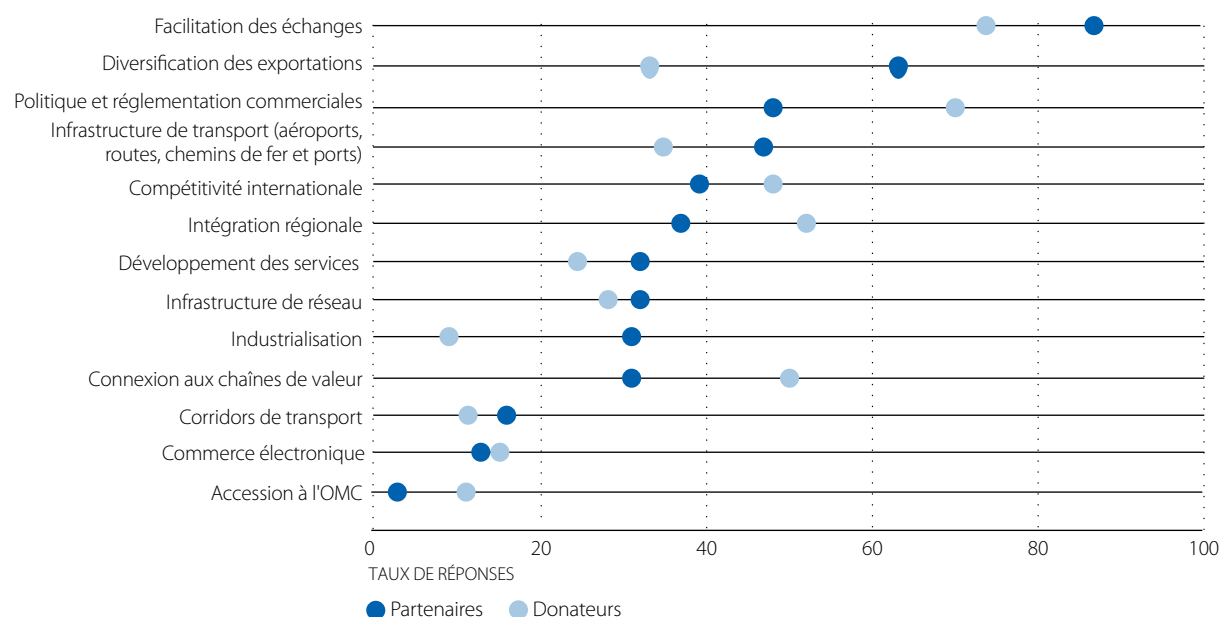
La moitié des donateurs et un tiers des pays partenaires ayant participé à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 ont mené une évaluation de l'Aide pour le commerce depuis le lancement de l'Initiative en 2006. De plus en plus souvent, ces évaluations s'inscrivent dans le cadre plus large de programmes en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Par exemple, dans le cadre de son action, l'organisation allemande Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ, 2015) a élaboré un manuel destiné à mettre en lumière le rôle que le commerce peut jouer pour favoriser la croissance et, au bout du compte, atténuer la pauvreté. Voyant dans l'Aide pour le commerce un catalyseur permettant l'intégration du commerce et la mobilisation de ressources au service des pays en développement et des pays les moins avancés, l'ouvrage éclaire les points d'entrée de l'Aide pour le commerce dans un certain nombre de secteurs, allant de l'agriculture au changement climatique. On y trouve un "modèle de résultats" actualisé en matière d'Aide pour le commerce, qui illustre les multiples façons dont d'autres initiatives rejoignent l'Aide pour le commerce.

LA VOIE À SUIVRE

L'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 mené conjointement par l'OCDE et l'OMC dresse un tableau des priorités en matière d'Aide pour le commerce des différents groupes de répondants. Près de 90% des pays partenaires accordent le degré de priorité le plus élevé au soutien de la facilitation des échanges, suivi par la diversification des exportations (63%), la politique et la réglementation commerciales (48%) et l'infrastructure des transports (47%). Pour leur part, les donateurs donnent la première priorité (74%) à la politique et à la réglementation commerciales, suivie de près par la facilitation des échanges (70%). L'intégration régionale et la connexion aux chaînes de valeur viennent ensuite sur la liste des priorités des donateurs (52% et 40%, respectivement). Pays partenaires comme pays donateurs accordent une basse priorité au commerce électronique dans leurs stratégies d'Aide pour le commerce (13% et 15%, respectivement) (figure 11.16).

Selon 88% des donateurs ayant participé à l'enquête de 2017, les ODD figureront en bonne place dans l'ordre des priorités de l'Aide pour le commerce dans les cinq prochaines années. Pour 60% des donateurs, la stratégie d'Aide pour le commerce se concentrera tout particulièrement sur la promotion de l'investissement du secteur privé (60%) et la croissance verte (50%), tout en visant aussi des résultats (48%) dans des domaines comme la facilitation des échanges (45%), la parité hommes-femmes (43%) et la réduction des inégalités (40%), notamment par le biais de programmes régionaux (43%) et dans les PMA (35%).

Figure 11.16. Priorités des pays partenaires et des pays donateurs en matière d'Aide pour le commerce

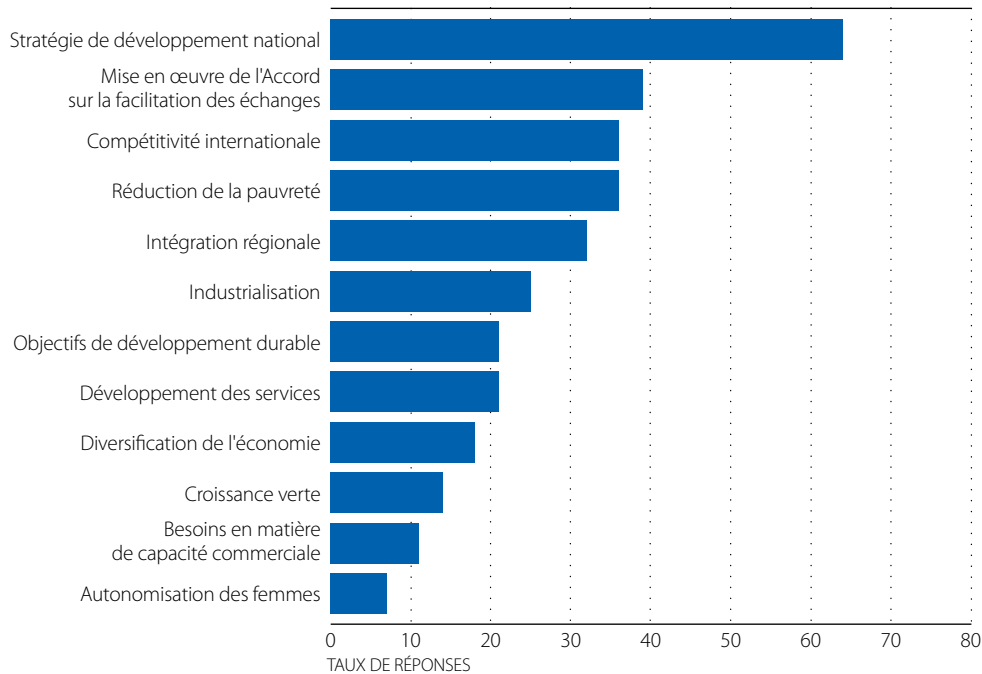


Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527355>

Les ODD ne changent guère la donne pour ce qui est des stratégies des pays partenaires en matière d'Aide pour le commerce, dont 21% seulement inscrivent ces objectifs en tant que moteur du changement dans leurs stratégies depuis 2014 (Figure 11.17). L'évolution de ces dernières tient principalement aux politiques nationales de développement (64%), à la mise en œuvre des accords de facilitation des échanges (39%), à l'action contre la pauvreté (36%) et aux efforts visant à améliorer la compétitivité internationale (36%) – notamment au moyen de l'intégration régionale (32%), de l'industrialisation (25%) et du développement des services (21%).

Figure 11.17. Catalyseurs du changement dans les stratégies d'Aide pour le commerce des pays partenaires depuis 2014



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527374>

Les engagements éclairent les tendances du financement

Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce sont des obligations fermes exprimées par écrit et appuyées par le financement nécessaire, prises par un donateur public de fournir une aide déterminée à un pays bénéficiaire ou à une organisation multilatérale. En tant que tels, ils sont l'expression des priorités en cours du bénéficiaire et du donateur. Les engagements sont comptabilisés à hauteur du montant total du transfert prévu, quel que soit le délai requis pour effectuer les décaissements, qui peuvent prendre de nombreuses années dans certains cas. Hudson (2013) note qu'en moyenne pratiquement tous les engagements tendent à être honorés dans les deux ans, et à l'être immédiatement dans l'écrasante majorité des cas. On constate toutefois de grandes différences entre donateurs, et pour ce qui est des différents secteurs concernés. Certains de ces derniers, comme l'infrastructure, souffrent de très longs délais. Le reste de cette section présente une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce jusqu'en 2015, dernière année pour laquelle des données détaillées sont disponibles. Elle met l'accent sur la répartition par secteur, région et groupe de revenu, et renseigne sur les donateurs et les modalités financières du soutien promis.

Les budgets en 2015

En 2015, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 53,9 milliards de dollars EU, en hausse de 5,4 milliards de dollars EU en termes réels par rapport à 2014 et de 31,6 milliards de dollars EU par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. Les AASP liés au commerce ont augmenté de 5 milliards de dollars EU en 2015 pour atteindre 60,1 milliards de dollars EU et ont plus que quadruplé par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005.

D'après les réponses reçues dans le cadre de l'*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, dix donateurs ont signalé une baisse de leurs crédits alloués à l'Aide pour le commerce depuis 2014. Onze donateurs n'ont pas indiqué de changement, six ont augmenté leurs dépenses de plus de 10%, et sept autres de moins de 10%. La progression annuelle moyenne des engagements au titre de l'Aide pour le commerce, de 9,5%, a contribué à inverser la tendance à la baisse amorcée au début des années 1980 de la part de l'APD destinée à promouvoir la croissance économique. En 2015, la part de l'Aide pour le commerce dans l'aide totale ventilable par secteur était de 33,3%.

Répartition sectorielle en 2015

En 2015, les engagements visant l'infrastructure économique ont atteint 31,8 milliards de dollars EU, en hausse de 14,3% par rapport à 2014 (figure 11.18). L'essentiel de cette hausse a concerné l'aide en faveur du transport et de l'entreposage, qui a augmenté de 3,0 milliards de dollars EU par rapport à 2014 et a presque triplé en volume par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. De même, l'aide en faveur de la production et de la fourniture d'énergie s'est accrue de plus de 1 milliard de dollars EU pour s'établir à 15,9 milliards de dollars EU. Le soutien du secteur des communications a toutefois poursuivi sa tendance à la baisse, subissant une nouvelle amputation de 28% pour n'être plus que de 560 millions de dollars EU. Les AASP liés au commerce destinés à l'infrastructure économique ont diminué de 0,9%, pour s'établir à 27,5 milliards de dollars EU (figure 11.21). Ce recul s'explique en majeure partie par la réduction du soutien des secteurs de la communication et de l'énergie, qui ont perdu respectivement 25,6% et 3%.

D'un montant de 21 milliards de dollars EU, le volet renforcement des capacités de production a gagné 6,2% en termes réels par rapport à 2014. Comme dans les années passées, l'aide est allée pour l'essentiel à l'agriculture, qui a recueilli 9,6 milliards de dollars, soit 1,2 milliard de dollars EU (15%) de plus qu'en 2014. D'autres augmentations ont été enregistrées pour la pêche, l'industrie et les activités extractives – d'un montant de 13,4 millions de dollars EU, 391,3 millions de dollars EU et 86,8 millions de dollars EU, respectivement. Par contre, les services bancaires et les services aux entreprises ont connu une baisse de 291,4 millions de dollars EU et de 9,3 millions de dollars EU, respectivement. Avec 89,3 millions de dollars EU aujourd'hui, le tourisme a subi lui aussi une chute de 34% par rapport à 2014.

Le marqueur du développement du commerce a été introduit pour identifier les activités de la catégorie renforcement des capacités de production qui contribuent "principalement" ou "de façon significative" à l'essor du commerce. Le soutien du développement du commerce proprement dit s'est chiffré à 6,3 milliards de dollars EU en 2015, grâce à une augmentation de 1,4 milliard de dollars correspondant à près du tiers du montant total alloué au renforcement des capacités de production. Pour les deux tiers, ce soutien se concentre dans l'agriculture et les services aux entreprises.

L'Aide pour le commerce au sens le plus étroit de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a attiré 1,1 milliard de dollars EU en 2015, soit 18,2% de plus qu'en 2014 et 46% de plus par rapport à la moyenne de la période de référence. La gestion de la politique commerciale et l'éducation liée au commerce ont bénéficié, respectivement, d'une progression de 165 millions de dollars EU et de 18 millions de dollars EU, encore que la facilitation des échanges, avec 420 millions de dollars EU, ait enregistré un fléchissement de 5,4% par rapport à 2014.

S'agissant des AASP liés au commerce, une augmentation a été constatée en faveur tant de la politique commerciale que du renforcement des capacités de production. Pour la seconde catégorie, le montant de l'aide est passé de 27 milliards de dollars EU en 2014 à 31,7 milliards de dollars EU en 2015, soit une hausse de 17,3%. En volume, la plus forte progression a bénéficié à l'activité extractive (1,4 milliard de dollars EU de plus) et à l'industrie (1,3 milliard de dollars EU de plus). Pour la politique commerciale, l'accroissement a été de 600 millions de dollars EU, dont la majeure partie est allée à la facilitation des échanges, qui a gagné 400 millions de dollars EU par rapport à 2014. L'infrastructure économique a pratiquement conservé sa dotation de 2014 (27,5 milliards de dollars EU), la légère baisse de 0,9% étant due au moindre soutien des secteurs de la communication et de l'énergie, qui ont perdu 25,6% et 3%, respectivement.

Répartition régionale en 2015

En 2015, 44,4% des engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont été affectés à l'Asie, pour un montant de 23,9 milliards de dollars EU, en hausse de 4,9 milliards de dollars EU par rapport à 2014. Si les sommes allant à l'Asie du Sud et centrale ont baissé de 1,2 milliard de dollars EU, celles pour l'Extrême-Orient ont augmenté de 5,1 milliards de dollars EU, principalement en raison d'importants engagements en faveur de l'Indonésie (énergie) et des Philippines (transport et entreposage). Il convient toutefois de noter que la part de l'Asie fluctue beaucoup d'une année sur l'autre, généralement en raison des engagements biennaux élevés du Japon et de la BASD dans le domaine de l'infrastructure économique. Des accroissements ont également été notés pour l'Afrique, compris entre 1,9 milliard de dollars EU et 18,2 milliards de dollars EU par rapport à 2014, ainsi que pour l'Amérique latine et l'Océanie – de 81 millions de dollars EU et 133 millions de dollars EU, respectivement. Par contre, les engagements au profit de l'Europe ont régressé de 2 milliards de dollars EU (figure 11.19).

En 2015, un montant de 6,4 milliards de dollars EU a été alloué aux programmes régionaux et mondiaux d'Aide pour le commerce. Ce chiffre est plus de trois fois supérieur à la moyenne de la période de référence 2002-2005. L'Aide pour le commerce au niveau régional offre un fort potentiel de catalyseur de la croissance, du développement et de la réduction de la pauvreté, mais les projets peinent souvent à se concrétiser. Cette aide se heurte à de nombreuses difficultés pratiques, mais l'expérience a montré que les problèmes rencontrés n'étaient pas insurmontables et exigeaient de la part des responsables politiques une planification rigoureuse ainsi qu'une formulation attentives des projets assortis de degrés de priorité (OCDE, 2014).

De nouveau, la majeure partie des AASP liés au commerce est allée aux pays à revenu intermédiaire d'Asie (48,5%), suivis par l'Amérique latine et les Caraïbes (16,5%), l'Europe (12,8%), l'Afrique (20,1%) et l'Océanie (0,6%) (figures 11.22 et 11.23). En 2015, les programmes régionaux et mondiaux n'ont attiré que 1,5% du total des engagements au titre des AASP liés au commerce.

Répartition par groupe de revenu en 2015

Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA ont progressé de 4,3 milliards de dollars EU en 2015 pour atteindre 17,2 milliards de dollars EU (figure 11.20). Le soutien apporté aux autres pays à faible revenu a plus que doublé, passant à 2,0 milliards de dollars EU. La part des engagements en faveur des pays à faible revenu dans leur ensemble a représenté 35,8% des flux totaux d'Aide pour le commerce en 2015, contre 28,9% en 2014. Les principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce ont été les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2015, avec 19,6 millions de dollars EU d'engagements, tandis que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont vu les engagements en leur faveur reculer de 600 millions de dollars EU, pour ne plus se chiffrer qu'à 8,6 milliards de dollars EU.

Les pays à revenu intermédiaire ont reçu de loin la plus grosse part des AASP liés au commerce. Avec 51,6 milliards de dollars EU, soit 85% des engagements totaux, le groupe a bénéficié d'une augmentation de 5,3 milliards de dollars EU par rapport à 2014. Bien que marquant une progression moindre, les allocations en faveur des pays à faible revenu se sont accrues de 0,6 milliard de dollars EU, passant à 5,7 milliards de dollars EU, alors que les pays les moins avancés se taillaient la part du lion.

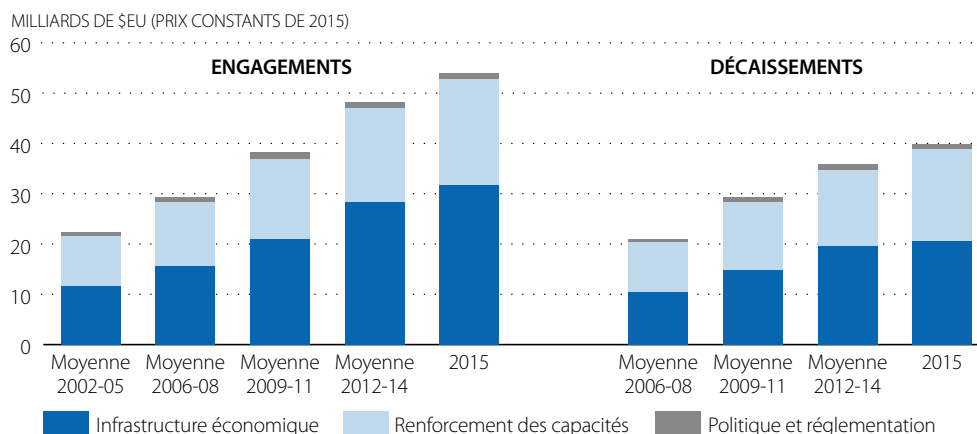
Fournisseurs de l'Aide pour le commerce

En 2015, les donateurs bilatéraux ont assuré des engagements à hauteur de 31,1 milliards de dollars EU, soit 58% de l'Aide pour le commerce totale. Le plus gros fournisseur est le Japon, qui, avec des engagements de 11,8 milliards de dollars EU, a destiné l'essentiel de ses financements à l'Asie, en faveur principalement du transport/entreposage et de l'énergie. Parmi les autres grands pourvoyeurs bilatéraux, on trouve l'Allemagne, avec 5,6 milliards de dollars EU, suivie par les États-Unis (3,4 milliards de dollars EU) et la France (2,8 milliards de dollars EU). Les Émirats arabes unis deviennent aussi un important fournisseur, avec 0,9 milliard de dollars EU d'engagements en 2015, suivis par le Koweït avec 394,2 millions

de dollars EU. La plupart des donateurs bilatéraux accordent la majeure partie de leur aide sous forme de dons, à l'exception du Japon et de l'Allemagne, qui accordent une grande partie de son aide sous forme de prêts. Les fournisseurs multilatéraux ont accru eux aussi leurs engagements, de 1,9 milliard de dollars EU, pour les faire passer à 22,7 milliards de dollars EU. Les institutions de l'UE et la Banque mondiale restent les premiers contributeurs, avec près des deux tiers de l'Aide pour le commerce multilatérale. Les principaux accroissements enregistrés en 2015 sont dus au Fonds arabe, à la Banque africaine de développement, aux institutions de l'UE et au FIDA.

Par contre, les institutions multilatérales ont été les plus gros pourvoyeurs d'ASSP liés au commerce, pour un montant de 45,7 milliards de dollars EU (76% du total). Les principales contributions enregistrées proviennent de la Banque asiatique de développement, de la BERD, de la SFI et de la Banque mondiale, qui ont toutes augmenté leurs allocations en 2015, à l'exception de la Banque mondiale. Sur le plan bilatéral, le premier contributeur d'ASSP est de loin la Corée; avec 11,4 milliards de dollars UE, soit 4,5 milliards de dollars EU de plus qu'en 2014, l'allocation de ce pays représente 79% du total de l'Aide pour le commerce bilatérale.

Figure 11.18. Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie

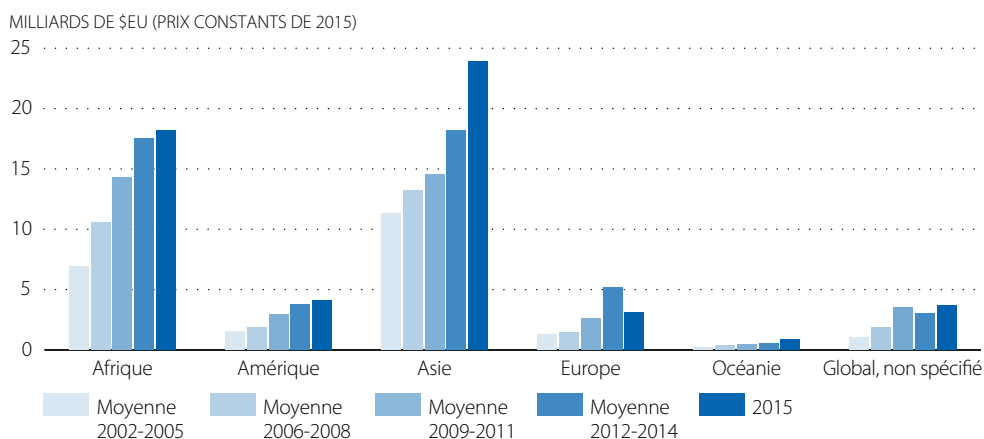


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527393>

Figure 11.19. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce, par région

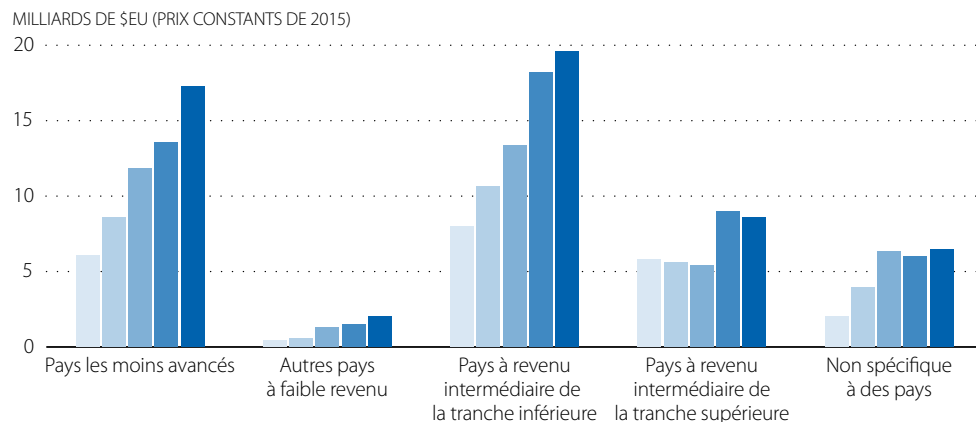


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527412>

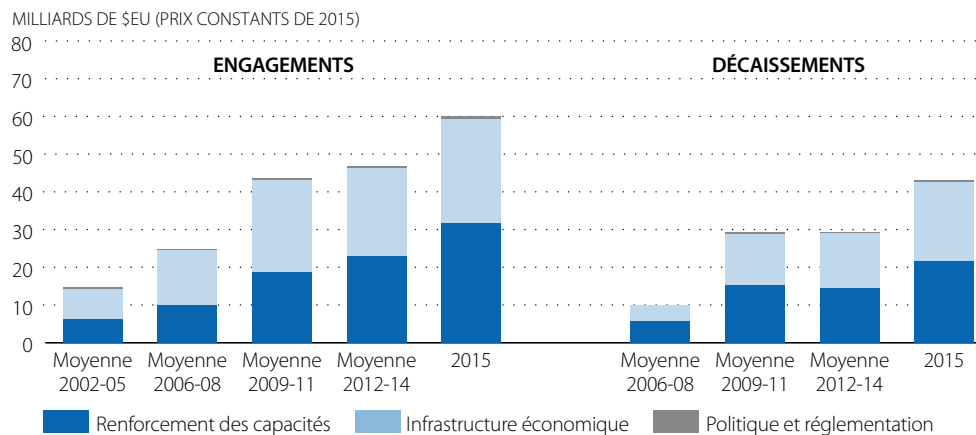
Figure 11.20. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce, par groupe de revenu



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527431>

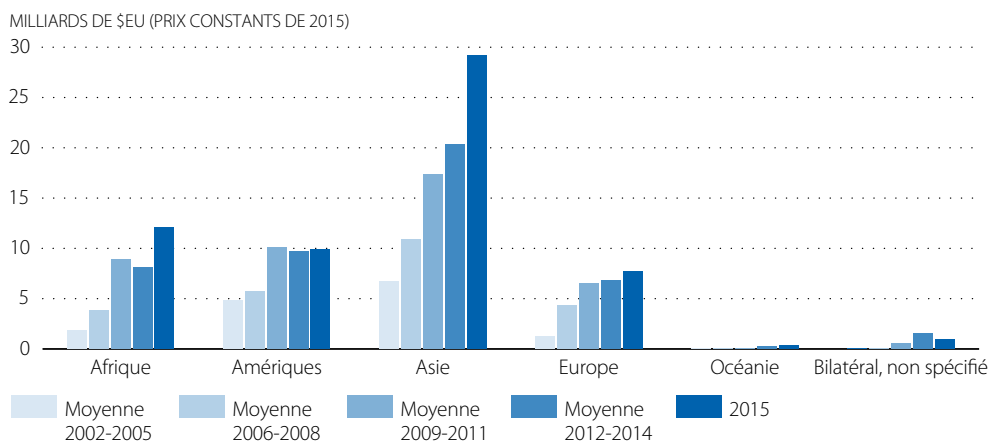
Figure 11.21. Engagements et décaissements au titre des AASP liés au commerce, par catégorie



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527450>

Figure 11.22. Engagements au titre des AASP liés au commerce, par région

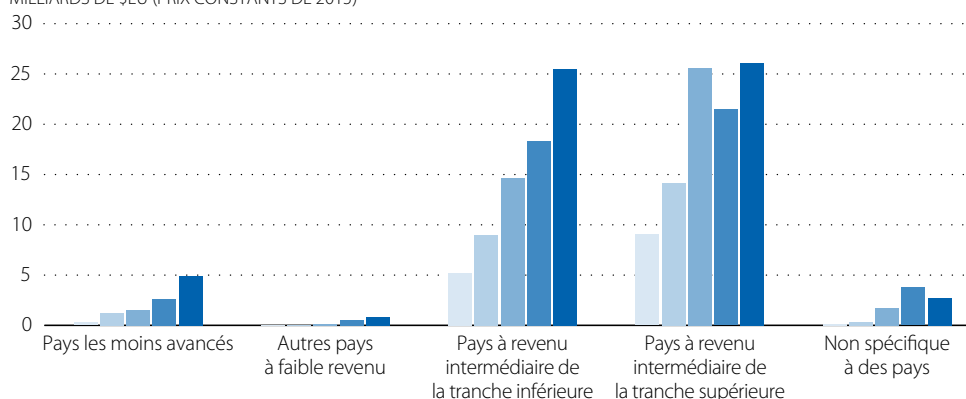


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527469>

Figure 11.23. Engagements au titre des AASP liés au commerce, par groupe de revenu

MILLIARDS DE \$EU (PRIX CONSTANTS DE 2015)



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527488>

Coopération Sud-Sud

Plusieurs importants fournisseurs de coopération pour le développement ne notifient pas leurs apports financiers à l'OCDE. Selon une estimation prudente de cette dernière, les financements totaux bruts accordés à des conditions libérales par les dix pays qui ne communiquent pas de statistiques en la matière auraient atteint 7,5 milliards de dollars EU en 2014 (tableau 11.1).

L'OCDE évalue le montant de la coopération pour le développement du Brésil à 500 millions de dollars EU en 2010, contre 362 millions de dollars EU en 2009. Le Brésil a accordé la priorité à l'assistance technique, au transfert de compétences et au renforcement des capacités, par rapport aux autres modalités de coopération. Il s'est aussi engagé dans la coopération triangulaire, en s'associant avec plusieurs organisations internationales et membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE – comme l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis et le Japon. À titre d'exemple, le gouvernement brésilien a récemment signé un mémorandum d'accord avec le Centre du commerce international (ITC) pour la fourniture d'une assistance technique à des pays africains dans le cadre d'initiatives en matière de facilitation des échanges. C'est ainsi que se sont tenus, en Angola et aux Mozambique, deux ateliers consacrés principalement à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Ces rencontres ont été fructueuses puisqu'elles ont permis aux autorités du Brésil, de l'Angola et du Mozambique de confronter leurs expériences, avec le soutien technique de l'ITC (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 83*).

D'après une estimation de l'OCDE, les financements à des conditions libérales consacrés par la Chine au développement auraient atteint au total 3,4 milliards de dollars EU en 2014, contre 3 milliards de dollars EU en 2013. En septembre 2015, le Président Xi a annoncé des engagements additionnels de 2 milliards de dollars EU en faveur de la coopération Sud-Sud et de la mise en œuvre des ODD (IDS, 2016). De surcroît, on s'attend à ce que la Chine augmente ses investissements en Afrique: le Plan d'action de Johannesburg pour un partenariat global de coopération stratégique avec l'Afrique prévoit l'octroi de 35 milliards de dollars EU de prêts et de crédits à des conditions libérales sur la période 2016-2018, à quoi s'ajoute une contribution de 10 milliards de dollars EU au Fonds Chine-Afrique pour la coopération en matière de capacité de production; en outre, la Chine porte la dotation de l'actuel Fonds de développement Chine-Afrique de 5 milliards de dollars EU à 10 milliards de dollars EU (sous la forme de prises de participation). Ses principaux secteurs prioritaires sont les services publics, l'industrie et l'infrastructure économique. Le nouveau plan d'action pour l'Afrique vise aussi l'informatisation dans le domaine de la presse et de la communication ainsi que la promotion du commerce électronique (IDS, 2016). Le secteur privé est également présent dans ces domaines; par exemple, ZTE et Huawei fournissent du matériel et une assistance technique visant à épauler des programmes en matière de gouvernance électronique au Rwanda (IDS, 2015).

En ce qui concerne l'Inde, l'OCDE estime que les financements pour le développement accordés à des conditions libérales auraient atteint au total 1,4 milliard de dollars EU en 2014, contre 1,2 milliard de dollars EU en 2013. Les partenaires prioritaires de l'Inde sont ses voisins de l'Asie du Sud. Entre 2009 et 2015, 61% des fonds de la coopération bilatérale indienne sont allés au Bhoutan, suivi par l'Afghanistan (9%), Sri Lanka (7%), le Népal (5%), le Bangladesh (3%), le Myanmar (2%) et les Maldives (2%). La coopération avec l'Afrique s'est resserrée, avec de nouvelles lignes de crédit allouées en majorité à ce continent en 2014. Les grands domaines de la coopération indienne pour le développement sont la santé, l'éducation, l'énergie (hydroélectrique) et les technologies de l'information. Ces dernières années, l'Inde est devenue un important agent de promotion de l'intégration régionale, en utilisant comme principaux instruments

Tableau 11.1. Estimation des apports au titre de la coopération pour le développement des fournisseurs qui ne communiquent pas de données au CAD de l'OCDE (montants bruts en millions de \$EU, prix courants)

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	Source
Afrique du Sud*	469	411	316	Estimations des dépenses publiques, Trésor sud-africain
Brésil	24	38	44	49	33	Institut de la recherche économique appliquée (IPEA) et Agence brésilienne de coopération (ABC)
Chili	2 785	3 123	2 997	3 401	3 113	Ministère des finances
Colombie	22	27	42	45	42	Plans stratégiques institutionnels, Agence présidentielle de coopération internationale
Costa Rica	21	24	10	Lois de finances annuelles, Ministère des finances
Inde*	794	1 077	1 223	1 398	1 772	Chiffres budgétaires annuels, Ministère des finances
Indonésie	16	26	49	56	...	Ministère de la planification du développement national
Mexique	99	203	526	169	...	Agence de coopération pour le développement international (AMEXCID)
Qatar	733	543	1 344	Rapports sur l'aide étrangère, Ministère des affaires étrangères
République populaire de Chine	229	191	191	148	100	Annuaire des statistiques des finances publiques, Ministère des finances

Notes: Les chiffres de ce tableau sont des estimations du Secrétariat du CAD de l'OCDE portant sur les aides au développement accordées à des conditions libérales par des pays qui ne communiquent pas leurs statistiques au CAD. À la différence des chiffres des pays notificateurs, ces estimations sont établies sur la base de données brutes, faute de renseignements sur les remboursements. Reposant sur des informations mises à la disposition du public, elles ne sont pas nécessairement complètes ni comparables. Pour certains pays, les apports acheminés via les organisations multilatérales sont évalués sur la base de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de www.aidflows.org et des sites Web d'autres organisations multilatérales. Seules les contributions liées au développement sont prises en compte. Les ressources locales, c'est-à-dire le financement émanant d'un pays via des organisations multilatérales et préaffecté à des programmes au sein de ce même pays, sont exclues.

Par ailleurs, comme pour les pays notificateurs, des coefficients sont appliqués aux contributions de base aux organisations multilatérales qui n'interviennent pas exclusivement dans les pays pouvant prétendre à l'APD. Ces coefficients attestent de la part des activités des organisations multilatérales consacrée au développement.

"..." = Non disponible

* Les chiffres relatifs à l'Afrique du Sud et à l'Inde sont établis sur la base des exercices budgétaires des deux pays. Ainsi, par exemple, les données de 2012 correspondent à l'exercice budgétaire 2012/13

à cette fin les concessions commerciales dans le cadre de l'Accord de libre-échange de l'ASEAN, de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et de la Zone de libre-échange de l'Asie du Sud. De plus, le pays joue un rôle majeur en renforçant l'infrastructure régionale et en apportant son appui au développement des ressources humaines (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 24*).

En 2014, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud ont créé la Nouvelle banque de développement, chargée de mobiliser des ressources pour des projets d'infrastructure et de développement durable, en complément de l'action menée par les institutions financières multilatérales et régionales en faveur de la croissance et du développement dans le monde. En 2016, la Banque a approuvé sept projets d'investissement pour un montant total supérieur à 1,5 milliard de dollars EU, plus de 75% de ceux-là concernant l'infrastructure durable, aux fins notamment de la production d'énergie renouvelable.

CONCLUSIONS

La connectivité numérique peut contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Internet et les technologies qui s'y rattachent peuvent servir à renforcer l'approche du partenariat qui est expressément mentionnée dans l'ODD 17. Cependant, pour les ODD, le véritable intérêt des TIC réside en ce qu'elles peuvent aider à réaliser d'autres objectifs. Les technologies numériques peuvent contribuer à la concrétisation des ODD liés au développement de l'infrastructure (objectif 9 – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation; et objectif 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables). Les satellites, les drones et l'Internet des objets peuvent générer des données numériques très précises et géo-référencées concernant les établissements humains, fournissant ainsi l'information requise pour des projets plus en adéquation avec les besoins socioéconomiques. L'infrastructure des TIC peut aussi aider à fournir une énergie plus abordable et accessible à tous, notamment par le biais de dispositifs domestiques tels que les réseaux autonomes et les mini-réseaux. Ces nouvelles technologies peuvent contribuer à garantir l'accès de tous à l'énergie (objectif 7).

De surcroît, les TIC offrent de nouveaux moyens plus automatisés de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, permettant par là une prise de décisions davantage fondée sur des faits. Telle est l'essence de la "révolution des données" que le Groupe de personnalités de haut niveau a appelé de ses vœux dans son rapport de 2013. Certains des outils de mesure du chemin parcouru en direction des ODD reposent sur l'utilisation de données de masse. Toutefois, pour tirer pleinement parti de la révolution des données, une amélioration simultanée de l'appareil statistique des pays s'impose. L'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Département du développement international du Royaume-Uni sont les plus fervents partisans d'un renforcement des capacités statistiques.

Par ailleurs, des organisations comme le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) jouent un rôle important en coordonnant l'action des donateurs. En 2016, plus de 150 entités spécialistes des données ont créé le Partenariat mondial pour les données du développement durable afin d'aider les pays à mettre la révolution des données au service du développement.

Néanmoins, l'un des plus gros obstacles à une utilisation efficace des TIC aux fins du développement réside dans les difficultés que connaissent les plus pauvres pour disposer d'une connexion à l'Internet de qualité et d'un prix abordable. L'accès n'est pas seulement une question d'infrastructure; encore faut-il faire en sorte qu'en matière de communication numérique, le canal, le contenu et la fourniture soient pertinents et compréhensibles pour les usagers qui ne possèdent pas toutes les notions de base requises.

Alors que le soutien financier qu'ils apportent au développement des TIC est relativement modeste, les organismes donateurs ont de plus en plus recours à des fonds spéciaux pour soutenir les entreprises du numérique et les solutions novatrices aux fins de la réduction de la pauvreté. Ces "fonds d'encouragement" contribuent à canaliser des financements publics vers des activités qui ont un impact potentiel sur le développement mais qui manquent encore de viabilité commerciale. Les organismes donateurs voient dans ces instruments un moyen de faire participer le secteur privé, et en particulier les petites et moyennes entreprises, en tant que partenaires directs, sans effet de distorsion sur les marchés. Ces fonds sont considérés comme des outils polyvalents qui réduisent le risque et le coût de l'investissement privé tout en engageant le secteur privé à innover pour le bien public.

Par exemple, TradeMark East Africa soutient le fonds d'encouragement "Logistics Innovation for Trade" en vue de susciter des solutions novatrices pour l'industrie du transport et de la logistique en Afrique de l'Est. Avec son dispositif de partage de risque, TradeMark East Africa aide le fonds à investir conjointement dans des entreprises qui ont été jugées trop risquées par d'autres investisseurs financiers. Parmi les projets récemment retenus, on trouve une plate-forme en ligne sur laquelle les acteurs du transport et de la logistique peuvent se rencontrer et échanger des informations, et qui, en plus, offre aux usagers la possibilité d'envoyer une commande de transport ainsi que de soumissionner, réserver et honorer une demande à l'aide d'une fonctionnalité de suivi intégrale (couvrant la manutention, l'assurance, l'entreposage, etc.).

Bien que des sommes très importantes aient été allouées par le biais des fonds d'encouragement, l'efficacité de ceux-ci et leur impact sur le développement à long terme ne sont guère attestés à ce jour. Les évaluations se sont souvent limitées à mesurer surtout l'efficacité opérationnelle – coûts de gestion, ratio d'endettement, etc. – plutôt que l'incidence sur le développement. Le succès d'un fonds d'encouragement et son impact sur la société et l'environnement dépendent: de l'additionnalité (s'adresser à des sociétés n'ayant pu accéder à un financement commercial); des externalités positives (sélection de projets qui présentent le plus fort potentiel en matière d'aide au développement); et de l'impact systémique (découlant des effets de démonstration et d'imitation et de la création de nouveaux marchés). ■

BIBLIOGRAPHIE

- All-Party Parliamentary Group for Trade Out of Poverty, 2016, <http://tradeoutofpoverty.org> (adresse consultée en février 2017).
- Arndt, C., S. Jones et F. Tarp (2010), "Aid, Growth, And Development: Have We Come Full Circle?", WIDER Working Paper 2010/096, UNU-WIDER, Helsinki, <https://www.wider.unu.edu/publication/aid-growth-and-development-0>.
- ASEAN (2016), "Master Plan on ASEAN Connectivity 2025", Secrétariat de l'ASEAN, Jakarta, Indonésie, <http://asean.org/storage/2016/09/Master-Plan-on-ASEAN-Connectivity-20251.pdf>.
- Australie (2016) "Global and Regional Perspectives: Situation Analysis Report", Département des affaires étrangères et du commerce (DFAT), Canberra, <http://dfat.gov.au/aid/how-we-measure-performance/ode/Documents/gearing-up-for-trade-situation-analysis.pdf>.
- Australie (2015), "Strategy for Australia's Aid for Trade Investments", Département des affaires étrangères et du commerce (DFAT), Canberra, <https://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/strategy-for-australias-aid-for-trade-investments.pdf>.
- BAfD (2015), "Rail Infrastructure in Africa - Financing Policy Options", Banco Africano de Desarrollo, Abidjan 01, Côte d'Ivoire https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/ATForum/Rail_Infrastructure_in_Africa_-_Financing_Policy_Options_-_AfDB.pdf.
- BAfD (2013), "Connecter l'Afrique: Évaluation des avancées en direction des objectifs du Sommet Connecter l'Afrique", Banque africaine de développement, Abidjan 01, Côte d'Ivoire, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Connecter_l_pour_centE2_pour_cent80_pour_cent99Afrique_-_Evaluation_des_avanc%C3%A9es_en_direction_des_objectifs_du_Sommet_connecter_l_pour_centE2_pour_cent80_pour_cent99Afrique_-_Rapport_principal.pdf.
- BAfD (2010), "Sustainable transport initiative operational plan", Banque asiatique de développement, Mandaluyong City, Philippines, <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/31315/sustainable-transport-initiative.pdf>.
- Banque mondiale (2017), Envois de fonds des particuliers, entrants, base de données, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.CD.DT?locations=FR> (adresse consultée le 7 avril 2017).
- Banque mondiale (2016), "Transformation through infrastructure", Infrastructure Strategy Update FY2012-2015, Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C.
- Bielenberg, A., Kerlin, M., Roberts, M. et Oppenheim, J. (2016), Financing Change: Mobilizing Private Sector Financing for Sustainable Infrastructure, McKinsey and Company.
- Busse, M., Hoekstra, R. et Königer, J. (2012), The Impact of Aid for Trade Facilitation on the Costs of Trading, *Kyklos*, 65: 143–163, DOI: [10.1111/j.1467-6435.2012.00531.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-6435.2012.00531.x).
- Cali, M. et te Velde, D. W. (2011), "Does Aid for Trade Really Improve Trade Performance?", *World Development*, Elsevier, vol. 39(5), pages 725 à 740.
- Cirera, X. et L. A. Winters (2014), "Aid for Trade and Structural Transformation in Sub-Saharan Africa", Commonwealth Trade Policy Discussion Papers, n° 2015/01, Secrétariat du Commonwealth, Londres.
- Clemens, M., S. Radelet, R. Bhavnani et S. Bazzi (2012), "Counting Chickens when they Hatch: Timing and the Effects of Aid on Growth", *The Economic Journal*, volume 122, numéro 561, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1468-0297.2011.02482.x/supinfo>.

- CNUCED (2011), "Rapport 2011 sur l'économie de l'information – les TIC, catalyseur du développement du secteur privé", Publications des Nations Unies, Genève http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ier2011_fr.pdf.
- Commission européenne (2015), "Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures - Rapport annuel 2015", Publications de l'Union européenne, Luxembourg, http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/attachments/Annual%20Reports/eu_africa_infrastructure_trust_fund_annual_report_2015_fr.pdf.
- de Melo, J. et Wagner, L. (2015), "Aid For Trade as finance for the Poor", FEDRI, Clermont-Ferrand.
- DFID (2017), "Economic Development Strategy: prosperity, poverty and meeting global challenges", Département du développement international, Londres, https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/587374/DFID-Economic-Development-Strategy-2017.pdf.
- Ferro, E., A. Portugal-Perez et J. Wilson (2012), "Aid to the Services Sector: Does it Affect Manufacturing Exports", document destiné à l'atelier "Aid for Trade: What Have we Learnt? Which way Ahead?" FERDI/ITC, Genève.
- Finlande (2016), "Evaluation of Finland's Development Cooperation Country Strategies and Country Strategy Modality", Ministère des affaires étrangères, Helsinki, <http://formin.finland.fi/developmentpolicy/evaluations>.
- FIT (2015), "L'investissement dans les ports et les marchés du transport maritime conteneurisé", Éditions OCDE, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789282107898-fr>.
- FMI (2016), "Macroeconomic Prospects and Challenges in LIDCs", Policy Paper, Fonds monétaire international, Washington, D.C.
- Gavas, M., M. Geddes, I. Massa et D. te Velde (2011), Aid for Trade and Blended Finance: OECD Aid for Trade Case Study, www.oecd.org/dataoecd/31/55/47722147.pdf.
- German Development Institute (2009), "India's Development Cooperation – Opportunities and Challenges for International Development Cooperation", Briefing Paper 3/2009, GDI, Bonn, Allemagne.
- Ghimire S., D. Mukherjee et E. Alvi, (2016), "Aid-for-Trade and Export Performance of Developing Countries Applied Econometrics and International Development", vol. 16-1.
- GIZ (2015), "Aid for Trade Manual For greater results orientation in the field of trade", Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Bonn, Allemagne.
- Heeks, R. (2009), "The ICT4D 2.0 Manifesto: Where Next for ICTs and International Development?" Development Informatics working paper n° 42, Manchester, <https://www.oecd.org/ict/4d/43602651.pdf>.
- Helble, M.C., C.L. Mann et J.S. Wilson (2012), "Aid-for-trade facilitation", Review of World Economics (Weltwirtschaftliches Archiv), Springer, vol. 148(2), pages 357 à 376, juin.
- Hudson J., (2013), "Promises kept, promises broken? The relationship between aid commitments and disbursements", Review of Development Finance, Volume 3, numéro 3, juillet-septembre 2013, pages 109 à 120, <http://doi.org/10.1016/j.rdf.2013.08.001>.
- Hynes W. et P. Holden (2016), "What future for the Global Aid for Trade Initiative? Towards an assessment of its achievements and limitations", Development Policy Review, 34 (4), pages 593 à 619.
- IDS (2016), "China's Comprehensive Strategic and Cooperative Partnership with Africa", IDS Policy Briefings n° 111, février, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- IDS (2015), "Is China's Role in African Fragile States Exploitative or Developmental?", IDS Policy Briefings n° 91, mars 2015, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.

JICA (2016), "Développement des corridors: Dynamiser l'ensemble de la région et promouvoir une croissance économique durable et solide bénéficiant à la population",

https://www.jica.go.jp/french/publications/japan_brand/c8h0vm0000a4sxzz-att/japan_brand_07_fr.pdf.

Lehmacher, W. et V. Padilla (2015), "What can the New Silk Road do for global trade", Financial Times, Forum économique mondial, Genève,

<https://www.weforum.org/agenda/2015/09/what-can-the-new-silk-road-do-for-global-trade/>.

Martuscelli, A et L. Winters (2014), "Trade Liberalisation and Poverty: What have we learned in a decade?",

Londres, CEPRI, http://www.cepr.org/active/publications/discussion_papers/dp.php?dpno=9947.

McKinsey Global Institute (2016), "Bridging Global Infrastructure Gaps", McKinsey & Company.

NEPAD (2016), Programme for Infrastructure Development in Africa (PIDA), Midrand, Afrique du Sud,

<http://www.nepad.org/programme/programme-infrastructure-development-africa-pida>.

OCDE (2017), "Système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: Activités d'aide", Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

OCDE (2015), "Official Development Finance for Infrastructure Support By Multilateral and Bilateral Development Partners, Report To G20 Finance Ministers and Central Bank Governors", Éditions OCDE, Paris.

DOI: <http://www.oecd.org/g20/topics/development/Official-Development-Finance-for-Infrastructure.pdf>.

OCDE-OMC (2017), *Exercice 2017 de suivi de l'Aide pour le commerce* (questionnaires)

www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

OCDE-OMC (2015), *Aid-for-trade monitoring exercise 2015*, Public sector case story 46,

www.oecd.org/aidfortrade/casestories/CaseStory2015_46_Asian%20Development%20Bank_TransportandStorage.pdf.

OCDE-OMC (2013), "Aid for Trade in Action", Éditions OCDE, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201453-en>.

ONU (2002), Monterrey Consensus of the International Conference on Financing for Development,

<http://www.un.org/esa/ffd/monterrey/MonterreyConsensus.pdf>.

Pays-Bas (2015), "Aided trade An evaluation of the Centre for the Promotion of Imports from Developing Countries"

(2005-2012), Ministry of Foreign Affairs, Policy and Operations Evaluation Department (IOB), La Haye, Pays-Bas,

<https://www.rijksoverheid.nl/documenten/rapporten/2015/09/01/aided-trade>.

Sachs, J.D. et G. Schmidt-Traub (2014), "Financing Sustainable Development: Implementing the SDGs through Effective Investment Strategies and Partnerships", UN Sustainable Development Solutions Network, New York.

Tadesse B, E. Shukralla et B. Fayissa (2017), "Are bilateral and multilateral aid-for-trade complementary?"

World Economy, 2017.

te Velde, D.W. (2013), Future Directions of Aid for Trade, dans: *Assessing Aid for Trade; Effectiveness,*

Current Issues and Future Directions, Secrétariat du Commonwealth, ODI, Londres, Royaume-Uni.

TMEA (2017), Logistics innovation for Trade, TradeMark East Africa,

www.trademarka.com/projects/logistics-innovation-for-trade-lift/.

Trebilcock, M. et M. Rosenstock (2015). "Infrastructure public-private partnerships in the developing world: Lessons from recent experience", *The Journal of Development Studies*, 51(4), pages 335 à 354.

DOI: [10.1080/00220388.2014.959935](https://doi.org/10.1080/00220388.2014.959935).

USAID (2014), "Powering a New Silk Road: Helping Connect Supply with Demand in South and Central Asia", Frontlines Afghanistan, novembre/décembre 2014, Agence des États-Unis pour le développement international, www.usaid.gov/news-information/frontlines/afghanistan/powering-new-silk-road-helping-connect-supply-demand-south.

USAID (2010), From Aid to Trade: Delivering Results, A Cross-Country Evaluation of USAID Trade Capacity Building, Agence des États-Unis pour le développement international, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACR202.pdf.

Yhome, K. et R.R. Chaturvedy (2017), "Emerging Trans-Regional Corridors: South and Southeast Asia", Observer Research Foundation, New Delhi.

NOTES

1. Il s'agit des transactions du secteur public avec des pays inscrits sur la liste des bénéficiaires d'APD du CAD ne remplissant pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas principalement pour objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25%..

CHAPITRE 12

L'AIDE POUR LE COMMERCE INCLUSIF ET LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Contribution de l'Organisation mondiale du commerce

Résumé: On dispose de plus en plus de preuves de l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour produire des résultats commerciaux positifs. L'intérêt porté aux résultats commerciaux, comme l'augmentation des exportations ou la réduction des coûts du commerce, cependant, s'accompagne maintenant d'un intérêt croissant pour le suivi des effets directs et indirects des interventions au titre de l'Aide pour le commerce sur la réduction de la pauvreté, en particulier pour les femmes. Dans ce contexte, le présent chapitre a trois principaux objectifs. Le premier est de montrer que le manque de connectivité physique et numérique fait partie des facteurs qui empêchent de sortir de la pauvreté. Le deuxième est de montrer comment l'infrastructure et la connectivité physique contribuent à la réduction de la pauvreté, à l'accès aux marchés, à l'inclusion financière et à l'autonomisation économique des femmes. Le troisième est de mettre en avant certains points importants qui ressortent de l'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017, y compris la manière dont les efforts conjoints des diverses parties prenantes peuvent faciliter le développement inclusif et contribuer à l'éradication de la pauvreté.

INTRODUCTION

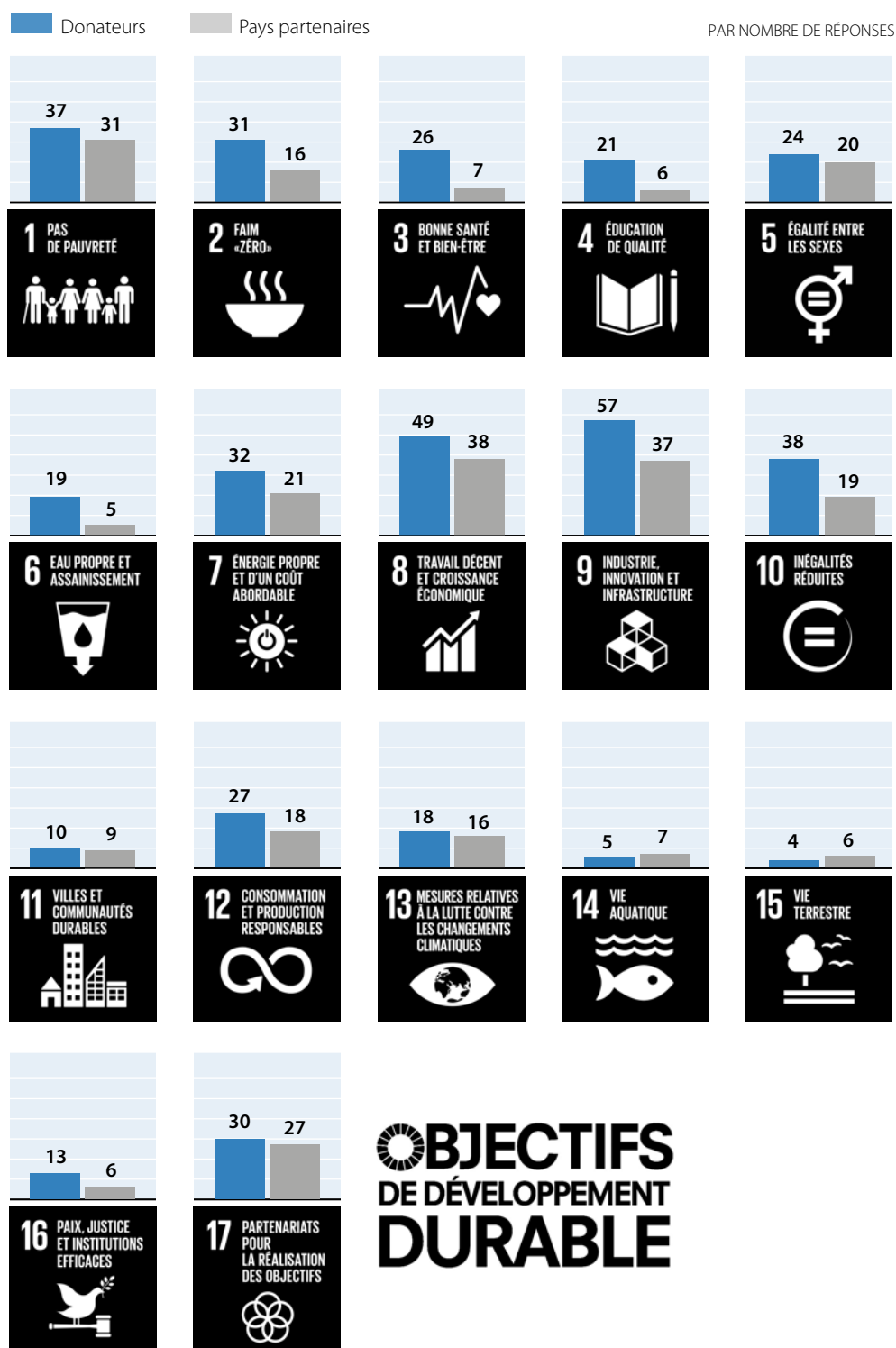
On dispose de plus en plus de preuves de l'efficacité de l'Aide pour le commerce pour produire des résultats commerciaux positifs. Les recherches tendent à montrer que, pour chaque dollar EU investi dans l'Aide pour le commerce, les exportations des pays en développement augmentent d'environ 8 dollars EU, et celles des pays pouvant bénéficier de l'aide de l'Association internationale de développement (IDA)¹ augmentent de 20 dollars EU (OCDE-OMC, 2013). L'intérêt porté aux résultats commerciaux (par exemple, augmentation des exportations ou réduction des coûts du commerce) s'accompagne maintenant d'un intérêt croissant pour le suivi des effets des interventions au titre de l'Aide pour le commerce sur la réduction de la pauvreté, en particulier pour les femmes, qui sont les plus touchées par la pauvreté. L'élimination de l'extrême pauvreté est le premier objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a été intégré dans les objectifs stratégiques des institutions financières de développement. On citera comme exemple le double objectif de la Banque mondiale de réduire l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée.

Des résultats en matière de développement peuvent être obtenus grâce aux projets d'Aide pour le commerce à au moins trois niveaux: 1) des résultats directs, comme l'amélioration de l'environnement économique; 2) des résultats intermédiaires, comme l'amélioration de la compétitivité, de la diversification et de l'intégration commerciale; et 3) des résultats finaux, comme l'augmentation des revenus et de l'emploi (OCDE, 2013). L'utilisation de ce cadre logique pour l'évaluation met l'accent sur la diversité des résultats que l'Aide pour le commerce peut produire en matière de développement socioéconomique à différents stades. Il est encore difficile d'identifier les interactions directes entre l'Aide pour le commerce et la réduction de la pauvreté. L'OCDE, par exemple, décrit une "boîte noire" entre les apports et les impacts, dans laquelle l'attribution pourrait se perdre (OCDE, 2006).

Les écarts dans la disponibilité de données de qualité sur la réduction de la pauvreté compliquent encore l'analyse de l'impact des projets d'Aide pour le commerce sur la pauvreté. Néanmoins, des efforts sont faits pour suivre et mesurer les incidences du financement au titre de l'Aide pour le commerce sur les pauvres et sur les femmes en particulier (encadré 12.1). Diverses mesures ont été utilisées, par exemple de simples évaluations ex post ou des essais contrôlés randomisés. L'édition 2015 de la présente publication analysait aussi les forces et les faiblesses des théories du changement dans les évaluations d'impact (OCDE-OMC, 2015). La présente édition ajoute qu'une combinaison de différentes méthodes est nécessaire pour établir une base de données robuste afin de mesurer l'impact de l'Aide pour le commerce sur la réduction de la pauvreté.

Les réponses aux questionnaires d'auto-évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017 montrent que l'élimination de la pauvreté est l'un des principaux objectifs que les pays en développement et leurs partenaires de développement souhaitent atteindre grâce à l'Aide pour le commerce. Les réponses aux questionnaires, illustrées dans la figure 12.1, semblent indiquer que les gouvernements des pays en développement et les donateurs voudraient que l'Aide pour le commerce contribue avant tout à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) 9 (industrie, innovation et infrastructure), 8 (travail décent et croissance économique) et 1 (élimination de la pauvreté). L'industrie, l'innovation et l'infrastructure ont été cités 94 fois au total, tant par les pays partenaires que par les donateurs, suivis par le travail décent et la croissance économique (cités 87 fois) et par l'élimination de la pauvreté (citée 68 fois).

Figure 12.1. Quels ODD l'Aide pour le commerce peut-elle aider à réaliser?



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527507>

Encadré 12.1. L'approche du Département du développement international du Royaume-Uni concernant le commerce et la pauvreté

Reconnaissant que le commerce et les programmes commerciaux font des gagnants et des perdants, le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni effectue des évaluations des effets que tous ses nouveaux programmes relatifs au commerce peuvent avoir sur la pauvreté. En plus du soutien politique et du suivi axés sur le commerce et la pauvreté, des lignes directrices détaillées – pour la conception des programmes, leur mise en œuvre et l'examen des programmes existants – aident le personnel à mieux comprendre les effets redistributifs des programmes commerciaux. Cela nécessite une analyse d'indicateurs économiques de haut niveau – structure des échanges, segmentation du marché du travail et des secteurs, effets des variations des recettes tarifaires pour différents groupes, et coûts d'ajustement et la collecte de données qualitatives, qui est particulièrement importante compte tenu des limitations des données sur les groupes marginalisés dans les pays en développement.

Un élément crucial est l'évaluation des mécanismes de transmission et du contexte au niveau national ou régional; c'est le seul moyen de bien comprendre les relations entre le commerce, la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté dans une situation donnée. Conscient de la difficulté d'anticiper tous les effets possibles, le DFID dispose de solides mécanismes de suivi et d'évaluation pour surveiller les effets, ce qui permet de procéder à des ajustements à mesure que l'on dispose de plus de renseignements.

Le DFID reconnaît aussi que la pauvreté ne touche pas les hommes et les femmes de la même manière. Depuis mai 2014, tous ses programmes (y compris les programmes commerciaux) doivent démontrer qu'ils prennent bien en compte les questions de genre, conformément à la Loi sur l'égalité hommes-femmes. Le DFID collaborera aussi étroitement avec le Département du commerce international du Royaume-Uni pour intégrer ces questions dans l'ensemble des politiques commerciales du pays.

Source: Département du développement international du Royaume-Uni.

Dans ce contexte, le présent chapitre se fonde sur les quatre caractéristiques de la pauvreté identifiées dans le rapport de 2015 de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce, intitulé "Le rôle du commerce dans l'éradication de la pauvreté", à savoir le genre, l'informalité, la ruralité et la fragilité de l'État. Ce rapport proposait des mesures pour rendre les possibilités commerciales accessibles et abordables pour les pauvres, en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et pour les femmes. Ces mesures consistaient notamment à réduire les coûts du commerce pour assurer l'intégration plus profonde des marchés; à créer un environnement plus favorable et améliorer les politiques complémentaires; à accroître l'effet des politiques d'intégration sur la pauvreté; à gérer et atténuer les risques auxquels sont exposés les pauvres; et à améliorer les données et les analyses pour formuler de meilleures politiques (Banque mondiale-OMC, 2015).

Ce chapitre examinera plus en détail la relation entre la connectivité et la réduction de la pauvreté en posant les questions suivantes:

- Quelle relation y a-t-il entre l'incidence de la pauvreté et celle de la connectivité – physique et numérique?
- Comment la connectivité réduit-elle la pauvreté?
- Qu'a-t-on appris des programmes et projets d'Aide pour le commerce menés en 2017?

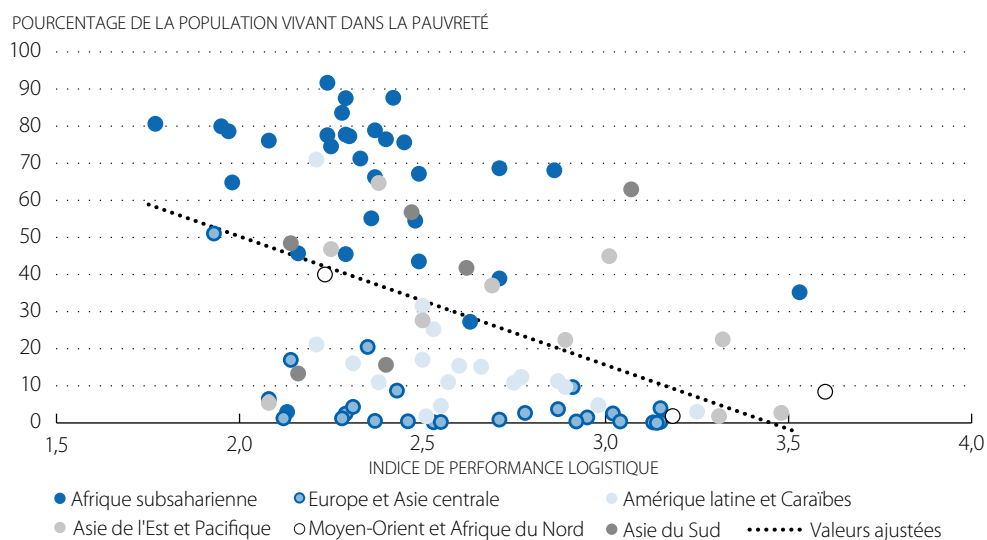
IL Y A UNE RELATION ENTRE LE MANQUE DE CONNECTIVITÉ ET LA PAUVRETÉ

Le manque de connectivité est l'un des facteurs qui empêche de sortir de la pauvreté. Une première étape pour établir cette relation est de comparer l'incidence de la pauvreté et celle de la connectivité physique et numérique. Cela peut être fait à deux niveaux: au niveau national en utilisant des statistiques agrégées ou au niveau local en utilisant des données nationales. Il est important de noter que le manque de connectivité est considéré non pas comme une cause de la pauvreté, mais plutôt comme un facteur qui empêche d'en sortir. L'adoption de mesures pour améliorer la connectivité est donc une étape pour supprimer les contraintes qui maintiennent les gens dans la pauvreté.

Sur le plan de la connectivité physique, on observe que les indices de performance logistique sont plus faibles dans les régions où les taux de pauvreté sont plus élevés. L'indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale évalue la performance des pays sur la base d'éléments comme les infrastructures commerciales et de transport (Banque mondiale, 2016c). La figure 12.2 illustre la corrélation négative entre le classement selon l'IPL et le taux de pauvreté par région: à mesure que l'IPL s'améliore, le taux de pauvreté a tendance à diminuer.

De même, la connectivité Internet est beaucoup plus faible dans les régions où les taux de pauvreté sont plus élevés. Au niveau mondial, on observe une forte corrélation entre le niveau de revenu et les principaux indicateurs de la participation à l'économie numérique (Banque mondiale, 2016a). Les pauvres ont une probabilité plus faible d'avoir accès à la technologie. Dans les pays africains, la probabilité que les 40% de la population au revenu le plus faible ait accès à Internet est inférieur d'un tiers à celle des 60% ayant le revenu le plus élevé (Banque mondiale, 2016a). La figure 12.3 montre qu'il y a une relation inverse entre l'utilisation d'Internet et le taux de pauvreté: quand l'utilisation d'Internet augmente, le taux de pauvreté a tendance à diminuer.

Figure 12.2. Taux de pauvreté par région et performance logistique

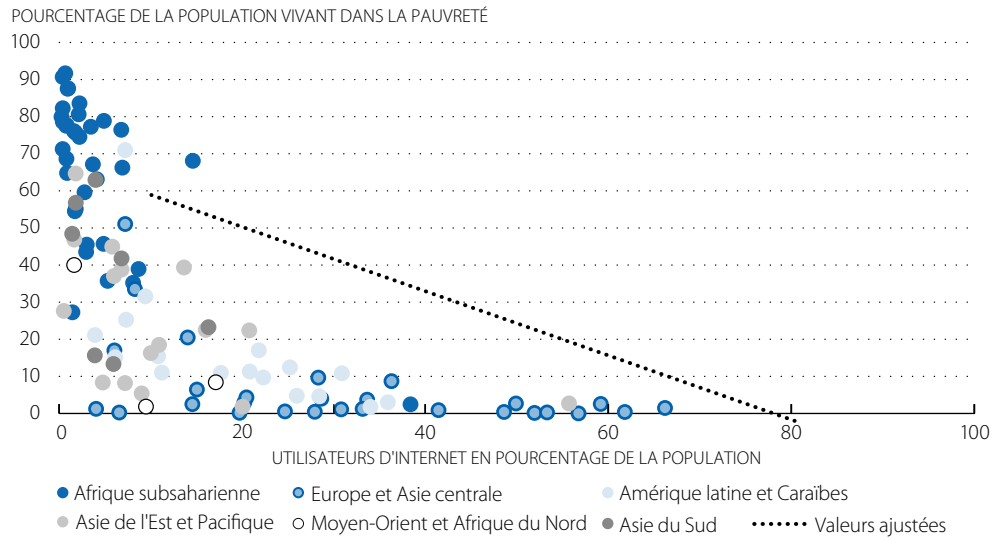


Source: Secrétariat de l'OMC, à partir des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, taux de pauvreté (moyenne entre 2008 et 2014) et Indice de performance logistique (2007). Classification régionale de la Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527526>

Ces observations sont complétées par celles du *Global Enabling Trade Report 2016* (Alliance mondiale pour la facilitation des échanges-Fonds économique mondial, 2016), dans lequel sept pays parmi les plus peuplés, dont certains ont la majeure partie de la population très pauvre du monde, ont un classement très bas selon l'Enabling Trade Index. Le *Global Enabling Trade Report 2016* indique que 394 millions des 767 millions de personnes vivant en dessous du seuil international de pauvreté se trouvent dans seulement 8 pays, dont 6 ont un indice inférieur à 100 selon l'Enabling Trade Index. La figure 12.4 illustre la corrélation entre le revenu par habitant et l'Enabling Trade Index par région.

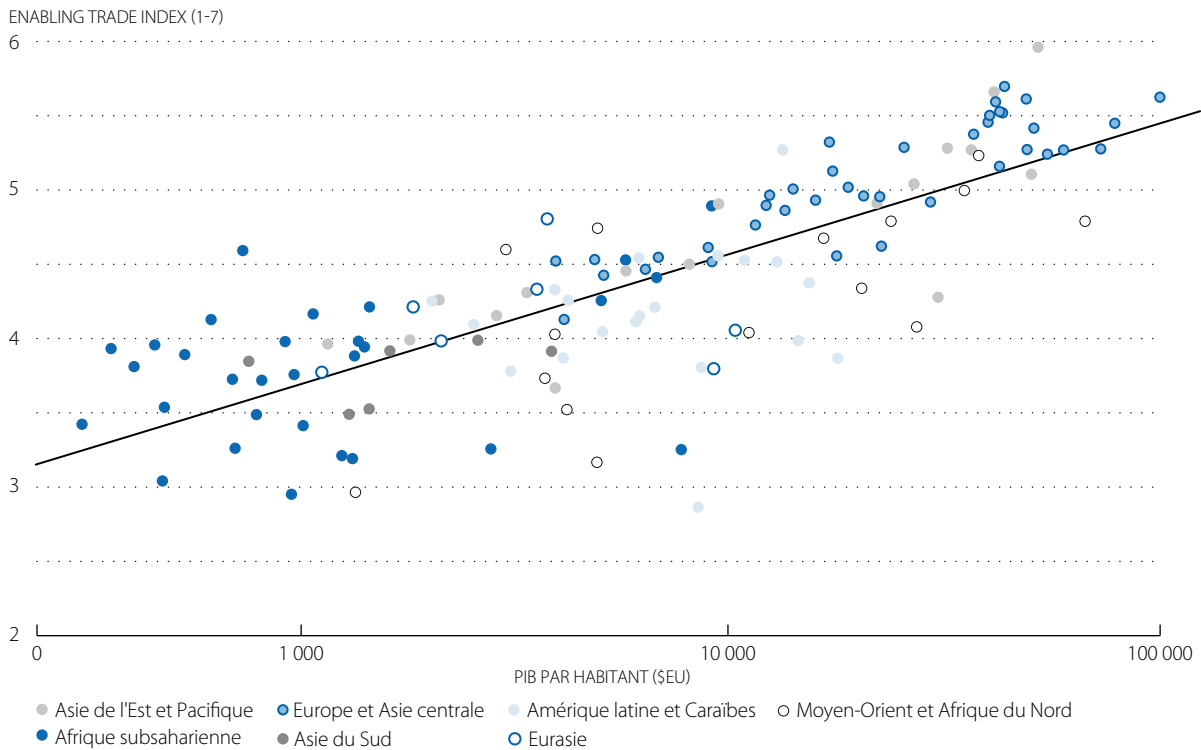
Figure 12.3. Taux de pauvreté par région et pourcentage d'utilisateurs d'Internet



Source: Secrétariat de l'OMC, à partir des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (moyenne entre 2008 et 2014), et UIT, Indicateurs mondiaux des télécommunications/des TIC, Utilisateurs d'Internet (2007). Classification régionale de la Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527545>

Figure 12.4. PIB par habitant et résultat selon l'Enabling Trade Index 2016



Note: Le *Global Enabling Trade Report* est une publication conjointe du Forum économique mondial et de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges.

Source: Alliance mondiale pour la facilitation des échanges/Forum économique mondial (2016), *The Global Enabling Trade Report 2016*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527564>

En pratique, les approches fondées sur des données locales n'en sont qu'à leurs débuts. Cependant, des observations au niveau des pays ont révélé que les coûts du commerce ont tendance à baisser à mesure que le revenu par habitant augmente. Par exemple, une analyse des niveaux de revenu par décile en Inde, où se trouvent 30% de la population la plus pauvre du monde (Banque mondiale OMC, 2015), a montré que les travailleurs urbains avaient de meilleures conditions d'accès aux marchés que les travailleurs ruraux: respectivement 22,6% contre 11,7%. En outre, il a été constaté que les droits de douane étaient plus élevés pour les femmes que pour les hommes: respectivement 20,4% et 14,4%. Selon la même étude, les droits de douane pour les entreprises du secteur formel sont plus faibles que pour celles du secteur informel: 7,2% contre 9,8%. On observe donc une corrélation inverse entre l'accès aux marchés et le niveau de revenu, même à l'intérieur des secteurs (tableau 12.1).

Tableau 12.1. Droits de douane moyens par rapport aux niveaux de revenu en Inde

Décile de revenu	Consommation hebdomadaire des ménages		Droit de douane moyen appliqué (%)
	Roupiés	\$EU	Simple
1	511	9.6	24.4
2	783	14.8	22.9
3	962	18.2	22.4
4	1 130	21.3	21.5
5	1 305	24.6	20.3
6	1 504	28.4	19.2
7	1 761	33.2	18.4
8	2 118	40.0	17.5
9	2 713	51.2	16.0
10	5 112	96.5	14.5

Source: Mendoza et al. (2016), *Are the poor getting globalised*.

La connectivité physique est étroitement liée à la réduction de la pauvreté

Des études ont montré que la connectivité physique est un déterminant important de la réduction de la pauvreté. Par exemple, les routes et les infrastructures de transport permettent d'accéder non seulement aux marchés, mais aussi aux services de santé et d'éducation et aux possibilités d'emploi (Banque mondiale, 2014). De plus, comme la plupart des pauvres vivent dans les régions rurales et que beaucoup d'entre eux dépendent de l'agriculture pour leur subsistance (Cervantes et Dewbre, 2010), la connectivité physique peut réduire les délais et les coûts du transport des marchandises périssables, ainsi que le besoin d'intermédiaires, ce qui augmente le potentiel de revenu du secteur agricole. Abdi (2004) a constaté que les agriculteurs des districts de Kisumu et de Nyandarua au Kenya étaient confrontés à des obstacles à l'accès aux marchés et à des coûts de production élevés, ce qui affectait leurs résultats. D'après l'étude, ces contraintes pourraient être surmontées en améliorant les infrastructures pour relier les agriculteurs directement aux consommateurs, ce qui éviterait les intermédiaires potentiellement profiteurs et réduirait les coûts d'intermédiation entre agriculteurs et consommateurs.

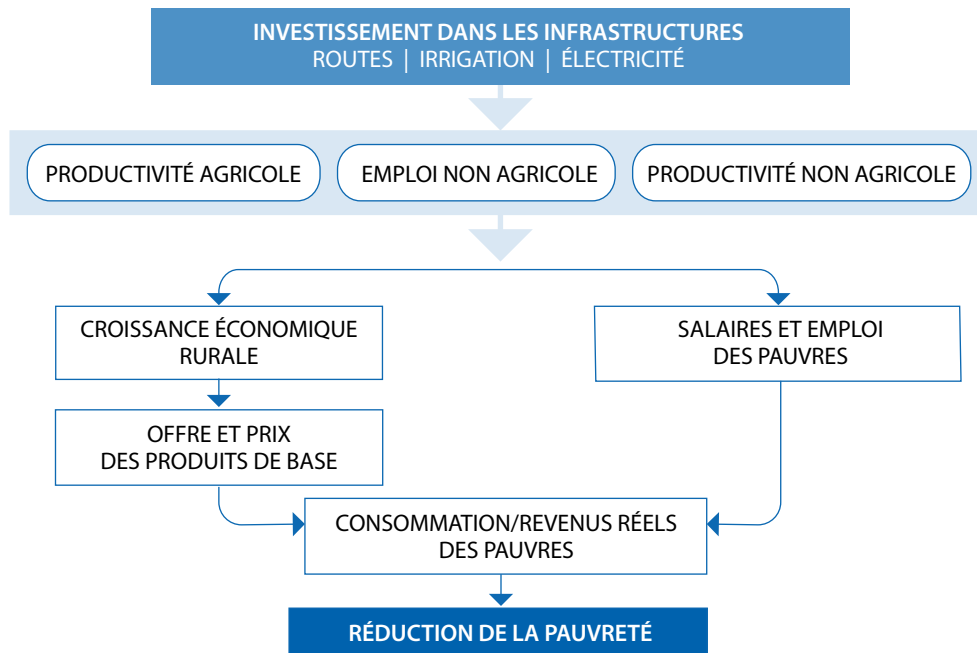
Encadré 12.2. Coûts du commerce intrarégional en Afrique

Si les habitants de San Francisco devaient payer le même prix pour prendre le Bay Bridge jusqu'à Oakland que les personnes qui traversent le fleuve Congo entre Kinshasa et Brazzaville, franchissant une distance analogue, cela leur coûterait plus de 1 200 dollars EU pour un aller-retour. (...) En Afrique australe, un camion qui franchit une frontière pour approvisionner des supermarchés doit avoir jusqu'à 1 600 documents pour les permis, les licences et les autres exigences. Les procédures douanières longues et coûteuses imposées par les autres organismes présents aux frontières, notamment pour le respect des normes, augmentent les coûts du commerce. Par exemple, une chaîne de supermarchés en Afrique australe indique que chaque jour de retard à une frontière pour l'un de ses camions coûte 500 dollars EU, et qu'elle dépense 20 000 dollars EU par semaine pour obtenir les permis d'importation nécessaires pour distribuer de la viande, du lait et des produits végétaux dans ses magasins dans un seul pays.

Source: AAnabel Gonzales pour la Banque mondiale (2015).

Fan *et al.* (2002) ont constaté qu'en Chine rurale, "les élasticités estimées liées à la densité des routes sont de 0,08 pour le PIB agricole par travailleur, de 0,10 pour l'emploi non agricole et de 0,15 pour les salaires des travailleurs non agricoles". En outre, une autre étude a montré que les routes rurales ont l'impact le plus important sur l'incidence de la pauvreté. Il a été estimé, par exemple, que 3,2 personnes sortaient de la pauvreté pour chaque 10 000 yuans investis dans les routes rurales en Chine (Ali et Pernia, 2003). Le cadre ci-après (figure 12.5) illustre les différents canaux par lesquels le développement de l'infrastructure peut profiter aux pauvres, directement grâce aux effets de redistribution des revenus, et indirectement grâce à la croissance économique rurale.

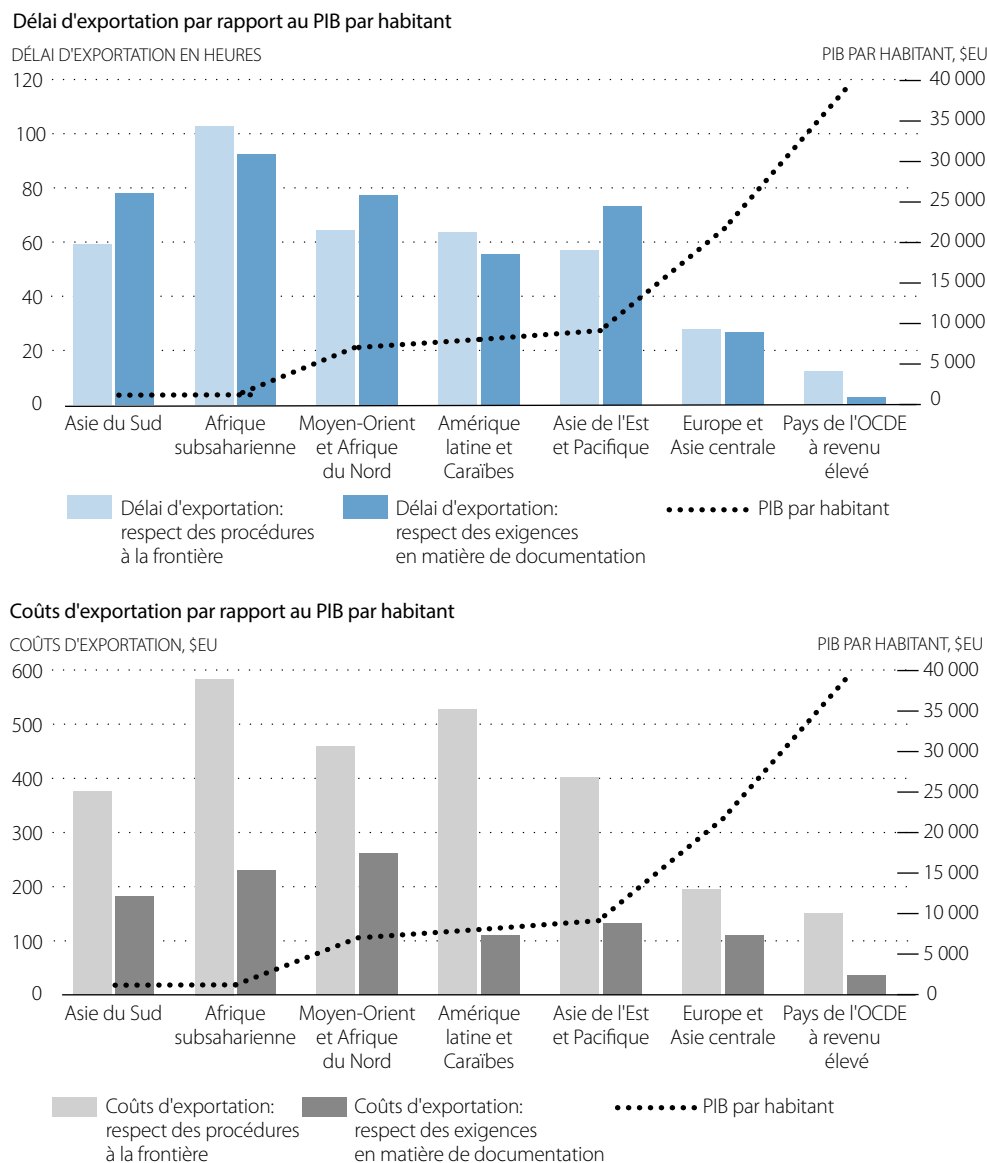
Figure 12.5. Cadre analytique de base décrivant les liens entre l'infrastructure et la réduction de la pauvreté



Source: Adapté d'Ali et Pernia (2003), *Infrastructure and Poverty Reduction-What is the connection?*
<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/28071/pb013.pdf>

Si le développement des infrastructures physiques peut améliorer les liaisons à l'intérieur des pays et entre les zones rurales et urbaines, la relation entre l'amélioration de corridors de transport régionaux et la réduction de la pauvreté est plus complexe. Cela tient notamment au fait que les délais et les coûts associés au commerce ont tendance à être beaucoup plus élevés entre les pays, plus encore entre les pays en développement et les pays les moins avancés (encadré 12.2). Certains cas d'expérience d'Aide pour le commerce de 2017 montrent que la longueur des procédures de dédouanement aux frontières entre pays voisins en Afrique est contraignante pour les commerçants et les transporteurs trans-frontières (voir, par exemple, *l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 65 et 71).

Figure 12.6. Délais et coûts d'exportation et PIB par habitant, par région



Sources: Secrétariat de l'OMC, sur la base du rapport *Doing Business* (2016) et des *Indicateurs de développement dans le monde* (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527583>

La base de données *Doing Business* de la Banque mondiale recense les délais et les coûts associés au processus logistique d'exportation et d'importation de marchandises. La base de données *Doing Business* 2016 montre que plus le revenu par habitant d'une région est faible, plus les délais et les coûts de dédouanement sont élevés. La figure 12.6 montre que les commerçants des régions à revenu plus élevé ont un avantage comparatif pour répondre efficacement aux prescriptions en matière de dédouanement à l'exportation. Par exemple, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne ont le revenu par habitant le plus faible par région, soit respectivement 1 542 dollars EU et 1 588 dollars EU, contre 39 267 dollars EU pour les pays de l'OCDE à revenu élevé. Or, dans ces pays, le temps nécessaire pour accomplir les procédures de conformité aux frontières est plus de cinq fois inférieur au temps nécessaire en Asie du Sud et environ huit fois inférieur au temps nécessaire en Afrique subsaharienne. De même, la figure 12.6 montre que le coût des procédures de dédouanement aux frontières à l'exportation est le plus élevé en Afrique subsaharienne et dans la région Amérique latine et Caraïbes, alors qu'il est le plus faible en Europe et en Asie centrale, ainsi que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé.

Les délais et les coûts liés au respect des exigences documentaires à l'exportation est aussi plus élevé quand le revenu par habitant est plus bas. La figure 12.6 montre que cela ne prend pas plus de 2 heures environ pour exporter depuis des pays de l'OCDE à revenu élevé, alors qu'il faut 78 heures en Asie du Sud et 92 heures en Afrique subsaharienne. Le coût moyen lié au respect des exigences documentaires est aussi beaucoup plus élevé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (261 dollars EU), en Afrique subsaharienne (229 dollars EU), en Asie du Sud (182 dollars EU) et en Asie de l'Est et dans le Pacifique (132 dollars EU) que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé (36 dollars EU). Un autre problème pratique qui se pose à cet égard est celui des capacités et de la connaissance des procédures requises pour exporter.

Les producteurs des pays en développement qui bénéficient de préférences tarifaires peuvent aussi être confrontés à des coûts de fret élevés. Par exemple, la Banque interaméricaine de développement (BID, 2008) estime que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes font face à des coûts de transport beaucoup plus élevés que les droits de douane pour la plupart des secteurs et des marchés. Les coûts de transport en Amérique latine et dans les Caraïbes ont tendance à être plus élevés, en grande partie à cause des insuffisances de l'infrastructure et de la faible concurrence dans les services de transport, en particulier de transport aérien. La BID estime que l'effet de la réduction des coûts de fret sur le volume et la diversification du commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes peut être beaucoup plus important que celui de la libéralisation tarifaire.

Le commerce intrarégional ne représente que 5% du commerce total de l'Asie du Sud, contre 25% dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). L'Asie du Sud, qui comprend l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka, compte 1,7 milliard d'habitants, dont 262 millions vivaient avec moins de 1,90 dollar EU par jour en 2013. La connectivité limitée des transports, le coût élevé de la logistique et les obstacles réglementaires font qu'il est plus coûteux de faire du commerce en Asie du Sud qu'entre l'Asie du Sud et les pays d'autres régions (Banque mondiale, 2017). Les pays sans littoral, comme le Népal et le Bhoutan, sont par ailleurs confrontés à des coûts de transport plus élevés, et la capacité des producteurs de ces pays de faire du commerce dépend des coûts de transit à travers les pays voisins.

Le tableau 12.2 donne une ventilation des coûts pour importer de Calcutta au Népal; il montre que les coûts du fret représentent à eux seuls 60% des coûts d'importation, c'est-à-dire environ 707 dollars EU par conteneur de 20 pieds. À ces coûts s'ajoutent les frais de manutention dans les ports de Calcutta et Haldia, qui se montent à environ 139 dollars EU, et les frais d'entreposage, de 25 dollars EU par conteneur de 20 pieds. Les coûts de transit élevés, ainsi que les rigidités opérationnelles (échanges d'information, logistique ou paiements), peuvent avoir des effets négatifs à la fois sur l'efficacité du commerce et sur la productivité des conducteurs de poids lourds (De, 2015).

Tableau 12.2. Coûts d'importation désagrégés au Népal (par équivalent 20 pieds)

Procédure	Coût en \$EU	Part des coûts totaux (%)
Contact avec l'importateur/le courtier	0,15	0,01
Fixation des conditions commerciales	0,52	0,04
Signature et échange du contrat	7,16	0,61
Frais d'ouverture d'une lettre de crédit	39,55	3,37
Frais d'assurance	49,30	4,20
Obtention de l'autorisation du ministère concerné	0,00	0,00
Collecte et établissement des documents requis	7,24	0,62
Transmission des documents au commissionnaire en douane par courrier	6,60	0,56
Frais de manutention au port de Kolkata-Haldia	138,71	11,82
Frais de dédouanement à la douane de transit	14,50	1,24
Frais d'entreposage au port de Kolkata-Haldia	24,87	2,12
Transport de Calcutta jusqu'à l'usine au Népal	707,27	60,26
Transfert de cargaison	28,78	2,45
Redevance pour services douaniers	30,45	2,59
Frais de dédouanement pour l'agent en douane de l'importateur	6,09	0,52
Autres (y compris les coûts informels)	112,56	9,59
Total (coût du processus d'importation au Népal)	1 173,75	100,00

Source: De, Prabir (2015), *Disentangling transit costs and time in South Asia: Lessons from firms in Bhutan and Nepal importing through Kolkata and Haldia ports*, www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/10260.pdf.

On trouve un autre exemple de coûts de transport élevés au Rwanda, où les petits producteurs de café font face à un certain nombre de défis liés à la logistique et aux coûts. Le fait que le Rwanda est un pays sans littoral où les infrastructures sont limitées signifie que les producteurs de café ont des coûts de transport plus élevés que dans les pays voisins. Dans la pratique, il leur est difficile de transporter rapidement les cerises de café sur les routes rwandaises et d'expédier les fèves transformées en dehors du pays en temps voulu et de manière efficiente.

Les coûts de transit élevés peuvent donc aggraver les difficultés d'accès aux marchés des producteurs des PMA sans littoral. Bien que ces coûts ne soient pas propres aux PMA sans littoral, comme cela est indiqué dans la publication Panorama de l'Aide pour le commerce 2015, "les consommateurs de ces pays (isolés) ne peuvent pas obtenir des produits étrangers à des prix compétitifs, et leurs entreprises ne peuvent pas accéder à des intrants étrangers de qualité ni exporter vers l'étranger". Par ailleurs, les prix élevés ont tendance à avoir un effet disproportionné sur les revenus, la consommation et le bien-être des pauvres (OCDE-OMC, 2015).

Les infrastructures de transport ont été identifiées comme une priorité dans les stratégies de développement nationales de 46 pays partenaires dans les réponses aux questionnaires 2017 sur l'Aide pour le commerce. À l'intérieur des pays, plus la distance entre les zones urbaines et rurales est grande, plus les coûts de transport sont élevés. Pour les pauvres ruraux, l'impossibilité de franchir les distances jusqu'aux centres de services ou aux marchés étrangers peut aussi avoir un effet négatif sur le bien-être général. En 2014, 85% des personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle vivaient en milieu rural, alors que la part des pauvres en termes de revenus vivant en zone rurale était estimée à 70-75% pendant la même période (Oxford Poverty and Human Development Initiative, 2014).

Encadré 12.3. Canaux par lesquels les pauvres peuvent bénéficier du développement du tourisme

Les sept mécanismes suivants axés sur le tourisme durable en faveur de l'élimination de la pauvreté (ST-EP) peuvent bénéficier directement aux pauvres:

1. Emploi des pauvres dans des entreprises touristiques
2. Fourniture de biens et services aux entreprises touristiques par des pauvres ou des entreprises qui en emploient
3. Vente directe de biens et services aux touristes par des pauvres
4. Création et gestion d'entreprises touristiques par des pauvres, par exemple des MPME ou des entreprises communautaires
5. Taxes ou prélèvements sur les revenus ou les recettes provenant du tourisme qui profitent aux pauvres
6. Dons/soutien volontaires de la part des entreprises touristiques ou des touristes
7. Investissement dans les infrastructures stimulé par le tourisme profitant aux pauvres de la région, directement ou par le biais du soutien apporté à d'autres secteurs

Source: Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement, "Tourism and Poverty Reduction Strategies in the Integrated Framework for Least Developed Countries" cité dans PNUD (2011).

La connectivité peut contribuer au développement du tourisme

Les efforts faits pour connecter la population rurale pauvre peuvent aussi faciliter le développement du commerce des services. Le tourisme et les voyages sont un secteur de services qui a un taux de pénétration élevé dans certains pays en développement et pays moins avancés. Au Vanuatu, par exemple, le secteur du tourisme et des voyages a contribué à un tiers du PIB en 2013 (WT/COMTD/LDC/W/60). Le tourisme est aussi le principal secteur d'exportation aux Maldives, pays récemment sorti de la catégorie des PMA (en 2011) dont le RNB par habitant était près de cinq fois supérieur au seuil de gradation en 2010 (ONU, 2012).

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) considère la connectivité comme une caractéristique importante du tourisme dans les pays à faible revenu et dans leurs communautés pauvres. Compte tenu du grand nombre d'activités et d'apports que représentent les produits touristiques, et de leur chaîne d'approvisionnement étendue et diversifiée, l'OMT note que les dépenses des touristes profitent à une large gamme de secteurs, y compris l'agriculture, l'artisanat, les transports et d'autres services. On considère aussi que le tourisme a un effet multiplicateur par le biais des dépenses secondaires des personnes dont les revenus dépendent du tourisme (OMT, 2017). L'encadré 12.3 présente sept canaux par lesquels les pauvres peuvent profiter du développement du tourisme.

Les difficultés d'accès aux régions reculées, où les pauvres ont tendance à être concentrés, constituent un obstacle à l'exportation de services touristiques et de services complémentaires. Par exemple, 32 des pays partenaires répondants ont cité l'insuffisance des infrastructures de transport comme un obstacle à la croissance de leurs capacités nationales dans le domaine des services. L'initiative ST-EP (tourisme durable au service de l'élimination de la pauvreté), décrite dans l'encadré 12.3, souligne les avantages du développement de l'infrastructure pour la population rurale pauvre. Sur ce point, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) explique que l'investissement dans les infrastructures rurales a un effet multiplicateur sur la réduction de la pauvreté: "Le développement du tourisme, notamment dans de nouvelles zones ou dans des régions isolées ou rurales, peut requérir des investissements dans de nouvelles infrastructures telles que routes, réseaux d'adduction d'eau et d'alimentation en électricité, installations sanitaires et communications. Lorsqu'elles sont soigneusement planifiées, ces infrastructures peuvent également apporter des bénéfices nets aux pauvres en leur fournissant des services essentiels et en ouvrant des voies d'accès aux marchés nouvelles et plus rapides" (PNUD, 2011).

La connectivité numérique est une préoccupation importante en matière de développement

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2016* de la Banque mondiale indique une série de caractéristiques positives associées à l'innovation numérique, notamment la traçabilité, l'accès aux marchés, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la logistique, le contrôle de la qualité dans les chaînes d'approvisionnement agricoles, la protection des consommateurs et l'amélioration des moyens de subsistance des agriculteurs (Banque mondiale, 2016a). Les technologies de l'information et de la communication (TIC) font partie des principales préoccupations nationales en matière de développement dans les pays en développement. Les infrastructures de transport routier et de télécommunication sont également une priorité, ce qui témoigne de l'importance de la connectivité physique et numérique pour le développement.

Les effets de la connectivité numérique sur la réduction de la pauvreté dépendent des coûts de connexion pour les pauvres. Il est peu probable que les personnes dont le revenu quotidien est inférieur ou égal à 1,90 dollar EU puissent couvrir les coûts de base de la connectivité numérique, y compris les coûts des appareils mobiles, des équipements informatiques, de l'électricité et des connexions Internet. En 2010, le recensement effectué au Ghana a révélé que 47,8% des Ghanéens possédaient un téléphone mobile. Qui plus est, il a permis de constater que, si 63,4% des citoyens possédaient un téléphone, seulement 29,6% des ruraux en avaient un. Globalement, sur les 800 millions de personnes qui n'ont pas d'accès Internet mobile, 63% font partie des 40% de personnes les plus pauvres dans la répartition mondiale des revenus (Banque mondiale, 2016a).

En 2011, la Commission "le large bande au service du développement durable" a fixé comme objectif de rendre les services à large bande d'entrée de gamme financièrement abordables dans les pays en développement avant 2015 – de sorte qu'ils représentent 5% des revenus mensuels moyens – grâce à une réglementation adaptée et à des forces du marché adéquates. À la fin de 2015, 83 pays en développement avaient atteint cet objectif. Mais seulement cinq PMA l'avaient atteint, ce qui laissait un grand nombre des pauvres du monde sans accès à des services Internet à large bande abordables (UIT, 2016). Parmi les pays partenaires interrogés dans l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017, 61,7% ont noté que le coût des abonnements aux services à large bande limitait l'accès à Internet tant pour les entreprises que pour les consommateurs de leur pays, tandis que 41,7% ont affirmé que l'accès était entravé par le coût des abonnements de téléphonie mobile.

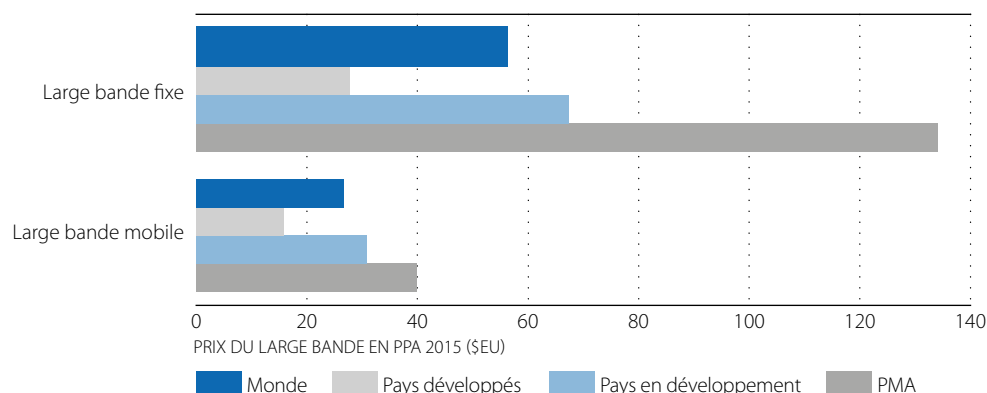
En 2015 au Myanmar, le prix d'un forfait large bande mobile d'entrée de gamme (500 Mb) rendu par un opérateur représentait environ 4% du revenu mensuel moyen par habitant (4 dollars EU), ce qui est inférieur à l'objectif de 5% fixé par la Commission. L'Alliance pour un Internet à la portée de tous note que pour les 26% de la population du Myanmar qui vit avec moins de 1 dollar EU par jour, ce prix reste inabordable, car il représente 13% de leur revenu mensuel. Dans d'autres PMA de la région, les coûts du large bande étaient plus élevés: 9,82% du RNB par habitant au Bangladesh et 7,92% au Népal (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience universités/ONG n° 5*).

La figure 12.7 compare les prix des services à large bande mobiles et fixes dans différentes régions, en tenant compte de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Dans les PMA, les services à large bande fixes sont en moyenne plus de trois fois plus chers que les services à large bande mobiles. Il n'est pas étonnant que la pénétration des services à large bande fixes soit inférieure à 1% dans les PMA, alors qu'elle est de 8% dans les pays en développement et de 30% dans les pays développés. De même, le taux de pénétration du mobile dans les PMA est estimé à 19%, soit moins de la moitié de celui des pays en développement (41%) et moins d'un quart de celui des pays développés, qui est estimé à 90% (UIT, 2016).

Le manque d'accès Internet à un coût abordable peut empêcher les pauvres de participer directement au commerce en tant que consommateurs et vendeurs; cela limite aussi leur accès à l'information, au financement et au renforcement des capacités commerciales. La CNUCED (2010) note l'importance des technologies mobiles pour remédier aux défaillances du marché liées à l'information parmi les agriculteurs, les pêcheurs, les petits fabricants et les fournisseurs

de services. En même temps, l'inclusion des pauvres dans le commerce international exige des services de livraison et de logistique abordables à la fois pour l'offre et pour la demande. Dans beaucoup de pays en développement et de PMA, en particulier dans les régions rurales, les adresses et les services postaux sont compliqués, voire complètement inexistants. Dans ce contexte, on voit clairement que la fracture physique et la fracture numérique se combinent pour entraver l'intégration socioéconomique de la population rurale pauvre.

Figure 12.7. Prix des services à large bande fixe et mobile en parité de pouvoir d'achat, 2015



Source: UIT (2016), *ICT Facts and Figures 2016*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527602>

Pour les femmes, les contraintes traditionnelles pour accéder aux possibilités commerciales peuvent être allégées grâce à la connectivité numérique. Celle-ci peut réduire les interactions et la proximité dans les transactions commerciales, ce qui a des résultats positifs pour les femmes commerçantes. Par exemple, les femmes ont souvent des contraintes de temps importante en raison de la répartition inégale des tâches dans le ménage. Une étude menée auprès de femmes commerçantes en Afrique a montré que le manque de temps les obligeait souvent à annuler leurs déplacements jusqu'aux marchés pour vendre des articles ménagers, car la priorité est donnée aux tâches ménagères et aux soins des enfants (Banque mondiale-OMC, 2015). La connectivité numérique peut réduire le temps nécessaire pour faire du commerce, tout en évitant aux femmes d'avoir à traverser les frontières, ce qui limite le risque de harcèlement et d'agression – qui est fréquent à de nombreuses frontières en Afrique (Brenton *et al.*, 2011).

Dans un contexte similaire, la numérisation des finances – qui permet de dissimuler l'identité du destinataire d'un paiement et donc de faire et de recevoir des paiements indépendamment des hommes – a donné un plus grand rôle aux femmes dans la prise de décisions économiques (Banque mondiale, 2016a). Ainsi, l'autonomisation économique des femmes peut non seulement s'appuyer sur la connectivité physique et numérique, mais aussi sur leur inclusion dans l'économie des paiements numériques. Dans une étude de la Fondation Bill et Melinda Gates, il est noté que les paiements numériques peuvent "promouvoir l'autonomisation économique des femmes en facilitant l'accès aux comptes bancaires et à l'accumulation d'actifs, et donc en augmentant la participation des femmes à l'économie" (Banque mondiale, 2014b).

Une étude a montré qu'en Ouganda, seulement 68% des femmes urbaines et 52% des femmes rurales décident elles-mêmes de l'utilisation de leurs revenus (tableau 12.3). L'éloignement des centres financiers et la méconnaissance des systèmes financiers sont d'autres raisons pour lesquelles la numérisation des paiements peut favoriser l'autonomisation des femmes, car leur participation au commerce est liée non seulement à la disponibilité des ressources financières, mais aussi à leur accessibilité. Dans un cas d'expérience, la Banque asiatique de développement a indiqué que, malgré la disponibilité de prêts, la demande de microfinancement de la part des femmes entrepreneurs en Indonésie était faible.

Tableau 12.3. Qui décide de l'utilisation des revenus en espèces des femmes en Ouganda?

		Principalement la femme	Principalement le mari	Le mari et la femme ensemble	Autre/ informations insuffisantes	Total
Lieu de résidence	Milieu urbain	68	4,2	27	0,9	100
	Milieu rural	52	15	32,7	0,3	100
Regions	Région centrale 1	71	8,1	20,3	0,5	100
	Région centrale 2	74,5	9,1	16,4	0	100
	Kampala	79,2	1,9	18,2	0,7	100
	Région centrale de l'Est	56,9	20,3	22,9	0	100
	Est	24,4	18,1	57,6	0	100
	Nord	36,7	16,9	45,6	0,1	100
	Nil occidental	72,4	4,9	22,4	0,3	100
	Ouest	44,5	16,9	38,3	0,3	100
	Sud-Ouest	39,4	15,8	43,2	1,6	100
	Sous-régions du Nord	Personnes déplacées à l'intérieur du pays	37,6	14,9	47	0,5
Karamoja		50,4	9,7	39,9	0	100

Source: Hisali, Eria, *Trade, employment and gender: The case of Uganda*, www.oecd.org/site/tadicite/48722379.pdf.

La BASD décrit des cas où les femmes ne sont jamais allées dans une banque, manquent de confiance pour emprunter de l'argent aux banques ou ont simplement peur de contracter un emprunt (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 94). L'ITC signale que jusqu'à 90% des entreprises dirigées par des femmes en Amérique latine sont dans le secteur informel, et note que le pourcentage de femmes pouvant accéder aux institutions financières formelles pour affaires est étonnamment bas – environ 0,2% en El Salvador (Vergara, 2016).

Les obstacles à l'accès aux services financiers, auxquels s'ajoutent des coûts élevés pour créer une entreprise et de longues procédures administratives peuvent entraver la participation des femmes, et plus généralement des micro, petites et moyennes entreprises, à l'économie formelle. Les données *Doing Business 2016* de la Banque mondiale montrent qu'en Afrique subsaharienne, le coût de la création d'entreprise au niveau national représente environ 54% du revenu par habitant, et que le délai de démarrage est d'environ un mois; tandis que dans les pays de l'OCDE à revenu élevé, ce coût représente environ 3% du revenu par habitant, et le délai est d'un peu moins d'une semaine (Banque mondiale, 2016b).

Lorsque le taux d'adoption d'Internet augmente, un agriculteur qui cultive ses propres terres peut, par exemple, profiter d'un changement de prix pour vendre, ou bien un coiffeur dans une grande ville peut passer une partie de son temps de transport à entrer des données au moyen d'une plate-forme de microtravail. Toutefois, le problème est que de tels commerçants – travailleurs indépendants ou entrepreneurs individuels – peuvent continuer à travailler dans le secteur informel. Jusqu'à présent, rien n'indique que l'intégration commerciale entraîne une croissance dans le secteur informel, mais il faudra étudier de plus près l'évolution de la situation à mesure que le commerce électronique se développe (Banque mondiale-OMC, 2015).

Les gouvernements des pays en développement devront gérer les complexités réglementaires liées au nombre croissant de personnes et de petites entreprises, potentiellement informelles, qui participent au commerce. Même si l'objectif dans tous les pays est de soutenir la croissance du secteur formel, il est important que cela se fasse progressivement et en tenant compte de l'importance que le commerce en général (et, de plus en plus, le commerce électronique en particulier) peut avoir en tant que source de revenus pour les nombreuses personnes qui travaillent dans le secteur informel.

Un défi supplémentaire pour les gouvernements est que le manque de données disponibles sur le commerce électronique en général est aggravé par le fait que beaucoup de commerçants ont une activité informelle. Sans vision plus précise de la participation du secteur informel à ce type de commerce, il y a un risque que les politiques soient conçues sans une base de données adéquate, ce qui peut avoir des conséquences négatives. Toutefois, comme la connectivité continue à s'améliorer, les technologies sont un moyen de recueillir des données de meilleure qualité sur la participation des commerçants opérant dans le secteur informel; cela peut être fait, par exemple, au moyen d'enquêtes par téléphone portable, ou des partenariats avec des plates-formes de vente de détail en ligne ou avec des opérateurs de téléphonie mobile pour rassembler des données sur les utilisateurs, tout en respectant la confidentialité.

COMMENT LA CONNECTIVITÉ RÉDUIT-ELLE LA PAUVRETÉ?

Cette section examine comment les efforts déployés pour améliorer la connectivité physique et numérique réduisent la pauvreté. Même s'il est complexe de retracer les effets sur la réduction de la pauvreté, le rapport "Le rôle du commerce dans l'éradication de la pauvreté" décrit plusieurs mesures qui peuvent aider à rendre le commerce plus accessible aux pauvres (Banque mondiale-OMC, 2015):

- réduire les coûts du commerce pour assurer l'intégration plus profonde des marchés;
- créer un environnement plus favorable et améliorer les politiques complémentaires pour maximiser les gains pour les pauvres résultant de l'ouverture;
- accroître l'effet des politiques d'intégration sur la pauvreté;
- gérer et atténuer les risques auxquels sont exposés les pauvres;
- améliorer les données et les analyses pour formuler de meilleures politiques.

Le contenu de la présente section s'articule autour de ces mesures, et l'analyse s'appuie principalement sur les cas d'expérience présentés dans le cadre de l'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017.

La connectivité physique et numérique est cruciale pour l'accès aux marchés

La simplification des formalités douanières a contribué à réduire les coûts du commerce et à augmenter les recettes dans les pays en développement. Pour réduire les coûts et connecter les producteurs aux marchés et aux chaînes de valeur, il est essentiel de permettre l'automatisation et de réduire les frictions dans le commerce transfrontières. Cela peut être particulièrement important pour les MPME ou les commerçants individuels qui participent au commerce en ligne ou hors ligne. Un cas d'expérience présenté par Trademark East Africa décrit comment la mise en place d'un poste frontière à guichet unique entre le Kenya et l'Ouganda a entraîné une augmentation des recettes d'environ 5,5 millions de dollars EU, a réduit de 80% le temps moyen nécessaire pour traverser la frontière, a stimulé le commerce transfrontières pour les petits commerçants et a amélioré les conditions de travail pour le personnel et les transporteurs. Les entrepôts au poste frontière à guichet unique de Busia, par exemple, ont réduit les coûts de stockage pour les petits commerçants pendant l'attente pour acquitter les taxes. Les coûts de transport ont aussi baissé, ce qui permet à plusieurs petits commerçants dont les marchandises sont transportées vers une même destination de les regrouper pour employer un seul conducteur de camion. Le poste frontière répond aussi aux besoins des personnes handicapées, ainsi qu'à ceux des femmes accompagnées d'enfants (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 71*).

Un autre cas d'expérience décrit une intervention menée par l'Administration fiscale de l'Ouganda, avec le soutien de TradeMark East Africa, pour améliorer les processus douaniers et faciliter les activités commerciales en Ouganda: cette mesure a réduit les délais de dédouanement, augmenté les recettes perçues et permis aux commerçants locaux de réaliser plus d'économies. Par exemple, les améliorations dans l'examen et l'inspection des marchandises, et l'acceptation

des déclarations d'importation avant l'arrivée, permettent à une entreprise d'économiser 150 dollars EU par jour sur les 25 conteneurs qu'elle reçoit chaque mois, en plus des économies sur le plan administratif. Ces économies sont réinvesties dans l'entreprise et utilisées pour augmenter les salaires des employés (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 79*).

Une initiative pour faciliter les échanges dans le couloir Dakar-Bamako a permis de réduire les frais d'escorte de 50% pour les conducteurs de camions au Sénégal. La réduction des coûts de transport et de transaction qui résulte des mesures de facilitation des échanges a aussi eu des retombées sur les communautés locales, par exemple en renforçant la compétitivité du secteur privé local et en réduisant les prix à la consommation. De plus, cette initiative a rendu le travail moins stressant pour les conducteurs de camions, qui souffraient du manque de postes frontalières (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 65*).

Parmi les pays partenaires interrogés, 95% ont indiqué que le développement des infrastructures de services et des marchés de services connexes étaient essentiels pour la réalisation des ODD. L'Alliance pour un Internet à la portée de tous insiste sur l'importance de l'accès public pour connecter ceux qui ne le sont pas encore; l'*Affordability Report 2017* présente les projets mis en œuvre pour promouvoir l'accès universel à Internet dans les pays en développement. À Dar es-Salaam (Tanzanie), par exemple, des services Wi-Fi seront installés dans des espaces publics et des lieux de loisirs. Aux Philippines, il est prévu de fournir un accès Wi-Fi gratuit dans les lieux publics partout dans le pays, y compris dans les écoles, les hôpitaux, les aéroports et les parcs. En Inde, le gouvernement prévoit d'installer des points d'accès Wi-Fi gratuits et publics dans plus de 1 050 villages partout dans le pays, dans le cadre de son programme "Villages numériques" (Alliance pour un Internet à la portée de tous, 2017).

Les efforts visant à améliorer la connectivité Internet dépendent grandement du développement des infrastructures. Aux Tonga, la Banque asiatique de développement estime que 22,5% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté (BASD, 2016). Un cas d'expérience présenté par la Banque asiatique de développement décrit comment un câble sous-marin à fibres optiques a facilité la connectivité Internet à haut débit aux Tonga (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 97*). Le câble apporte de nombreux avantages aux Tongans: les coûts de la connectivité internationale ont baissé de 60%; les ressources en matière d'éducation et de santé se sont améliorées; les possibilités commerciales internationales, en particulier dans le tourisme et l'externalisation des activités des entreprises, ont augmenté; et d'autres services (comme le paiement des factures, les envois de fonds et les services de communication) ont été facilités à des coûts abordables.

La connectivité Internet permet aussi aux artisans et aux entrepreneurs de surmonter certains des obstacles traditionnels qui les empêchent d'accéder aux marchés, comme les asymétries d'information et les coûts élevés liés à l'activité commerciale et aux voyages. En Afrique, Jumia Market a expliqué comment elle avait tiré parti de l'économie numérique pour aider des dizaines de milliers de petits commerçants au Cameroun, dont certains n'avaient jamais utilisé d'ordinateur, à entrer en relation avec des consommateurs et des négociants grâce à sa plate-forme en ligne (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 74*). L'accroissement des revenus des petits commerçants résultant de la demande en ligne a bénéficié à leur ménage, leur permettant d'épargner, et a stimulé leur productivité et leur ambition. Un autre cas d'expérience, présenté par Alibaba, montre comment la plate-forme rurale Taobao a aidé les habitants de villages de montagne ruraux à obtenir des revenus en vendant leurs produits en ligne depuis leur région isolée (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur privé n° 21*).

La connectivité numérique peut promouvoir l'inclusion des agriculteurs dans le commerce malgré leur éloignement des marchés et des centres urbains. Un cas d'expérience présenté par TradeMark East Africa raconte qu'au Kenya, il fallait se déplacer pour obtenir un certificat d'origine, ce qui entraînait des coûts supplémentaires et réduisait donc les gains des agriculteurs. Un nouveau système automatisé géré par la Chambre nationale de commerce et d'industrie du Kenya délivre des certificats d'origine en ligne. Avant l'automatisation, les exportateurs agricoles devaient suivre un processus manuel soit dans la capitale du pays, Nairobi, soit dans la ville portuaire de Mombasa. Le nouveau système automatisé a apparemment réduit de 86% le temps nécessaire pour présenter une demande et obtenir un certificat, ce qui a réduit les coûts du commerce directs de pas moins de 75%. Le système en ligne est relié aux banques commerciales pour des services de paiement automatisés, et il comporte aussi des options de services de paiement mobiles (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 73*).

La connectivité contribue à l'autonomisation économique des femmes

Certains cas d'expérience donnent également des preuves de l'importance de la connectivité mobile pour la population rurale pauvre. La Banque asiatique de développement constate que certains pays d'Asie centrale passent directement à une connectivité principalement mobile, notant que "les politiques et programmes pour le déploiement des technologies et la connectivité doivent tenir compte du fait que la téléphonie mobile est un agent du changement et que la plupart des personnes qui se connectent maintenant le font grâce à un appareil mobile" (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 108*). Selon les estimations de la Banque mondiale, alors que seulement 2% des adultes dans le monde disposent d'un compte bancaire mobile, 12% des personnes en Afrique subsaharienne en ont un. Pour les personnes pauvres, qui souvent ne sont pas bancarisées et subissent les contraintes liées à l'éloignement des agences bancaires et des distributeurs de billets, la promotion de l'inclusion financière grâce aux systèmes d'argent mobile est déjà bien documentée. Une étude, par exemple, a indiqué qu'en 8 ans, le système M-PESA avait permis à 194 000 ménages de sortir de la pauvreté, en particulier des ménages dirigés par des femmes, en les aidant à développer une plus grande résilience financière et à épargner davantage (Suri *et al.*, 2016).

Encadré 12.4. L'économie numérique au Pakistan

Le Pakistan est le pays dans lequel le coût du large bande en pourcentage du revenu est le plus bas pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, et il occupe la huitième place sur 30 pays en développement en termes d'accessibilité financière du large bande mobile.

Le Fonds de service universel est l'un des programmes du secteur public pakistanais, dont l'objectif principal est d'accroître le taux de pénétration des télécommunications dans les zones rurales en encourageant les opérateurs de télécommunication à se concentrer sur les populations rurales et non desservies du Pakistan, en améliorant la pénétration du large bande dans le pays et en stimulant fortement les services en ligne dans les régions rurales et urbaines. Les résultats obtenus en 2016 sont notamment les suivants:

- Signature de 486 896 contrats d'abonnement à des services large bande
- Fourniture de services large bande à plus de 700 000 abonnés
- Création de 1 328 centres éducatifs dotés du large bande
- Création de 369 centres communautaires dotés du large bande

Source: Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement, "Tourism and Poverty Reduction Strategies in the Integrated Framework for Least Developed Countries" cité dans PNUD (2011).

Pour sortir les femmes de la pauvreté, il faut rendre les services financiers facilement accessibles aux femmes. L'alliance "Better than Cash" note que les services financiers numériques peuvent être un puissant outil d'intégration financière et peuvent répondre aux besoins des femmes de manière nouvelle, différente des services financiers traditionnels (Better than Cash Alliance, 2015). Par exemple, le contrôle limité des femmes sur les ressources financières fait partie des obstacles qui peuvent être réduits grâce aux transferts d'argent mobile. Des données relatives à un programme de transfert d'argent au Niger ont montré que le meilleur contrôle que permettent les transferts d'argent mobile et le degré de confidentialité qu'ils assurent peuvent donner aux femmes un plus grand rôle dans la prise de décisions au sein du ménage (Porter *et al.*, 2015).

Telenor donne des exemples de la façon dont les services d'argent mobile réduisent la pauvreté et les inégalités hommes-femmes dans les régions rurales du Pakistan, où les bourses d'études versées aux familles rurales par mobile aident à payer les frais de scolarité des jeunes filles. Avant les technologies d'argent mobile, le coût du versement des bourses était parfois supérieur au montant des bourses elles-mêmes. Le Pakistan aide aussi les pauvres grâce à la fourniture de services numériques du gouvernement aux citoyens. L'encadré 12.4 décrit un programme d'accès universel au Pakistan, qui a produit des résultats tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines du pays (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 33).

Internet joue aussi un rôle important pour connecter les femmes aux marchés. Un cas d'expérience présenté par SPINNA, organisation qui fournit des services de formation et de mentorat et des possibilités commerciales à des femmes stylistes, artisans ou entrepreneurs, décrit comment les technologies ont permis l'inclusion des femmes artisans dans les chaînes d'approvisionnement internationales des textiles. Cette organisation a abandonné les méthodes traditionnelles de connectivité, ce qui a aidé à réduire même les obstacles pratiques liés à la communication et à la langue (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience universités/ONG n° 82). Un autre cas d'expérience présenté par l'ITC décrit l'initiative SheTrades, qui vise à connecter aux marchés 1 million de femmes entrepreneurs d'ici à 2020. Quatre mille six cent entreprises gérées par des femmes sont déjà enregistrées sur l'application mobile (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 127).

Encadré 12.5. Le développement du commerce électronique peut-il contribuer à l'autonomisation économique des femmes?

Cameroon Le commerce électronique peut devenir un instrument du développement du commerce que peuvent utiliser les femmes pour sortir de la pauvreté et devenir économiquement autonomes. (original en français)

El Salvador L'"entrepreneuriat féminin" dans la région s'inscrit dans les efforts faits pour autonomiser les femmes sur le plan économique. Un obstacle évident qui empêche les femmes de faire des affaires est leur désavantage par rapport aux hommes dû au fait qu'elles doivent prendre soin de la famille et assument en majeure partie la responsabilité de s'occuper des proches. Les femmes sont donc moins mobiles et ont moins de possibilités de se déplacer. La technologie est clairement un moyen pour elles de faire des affaires et de mobiliser des ressources sans devoir quitter la maison, comme en témoigne le fait que les femmes utilisent davantage les réseaux sociaux à des fins commerciales. (original en espagnol)

Ouganda Le commerce électronique permettra aux femmes, en particulier dans les zones rurales, de faire des affaires et des transactions en ligne, par exemple grâce à l'argent mobile.

Yémen Le commerce électronique permettra aux femmes de travailler et de faire des affaires depuis leur foyer. Ce mode de travail leur permettra de surmonter les contraintes imposées par les traditions et la religion, notamment dans les relations avec les hommes. Le commerce électronique peut contribuer à l'autonomisation des femmes en améliorant leur situation économique et en les rendant plus indépendantes.

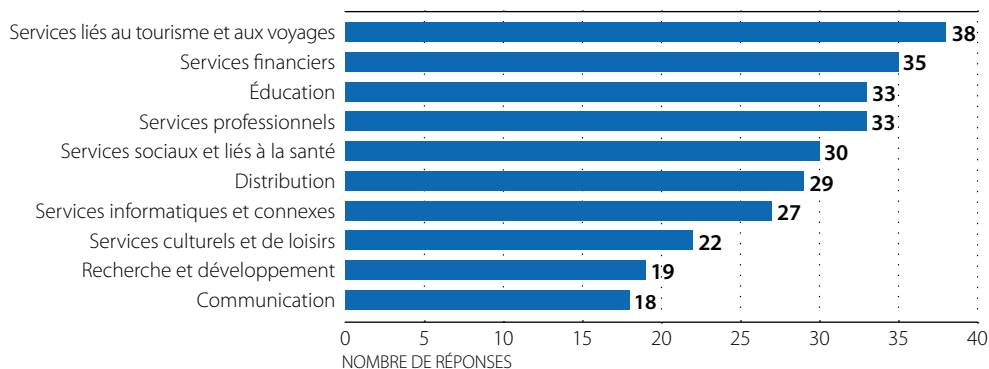
Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017)*, www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

Une plus grande utilisation des plates-formes en ligne pour le commerce pourrait favoriser la participation accrue des femmes au commerce en réduisant les préjugés sexistes dans les relations entre vendeurs et acheteurs, grâce à l'anonymat, et en permettant des horaires de travail plus flexibles. Sur Elance, une plate-forme de travail indépendant qui fait partie d'Upwork, 44% des travailleurs sont des femmes, contre 27% dans l'économie non agricole au sens plus large (Banque mondiale, 2016a). Cela contraste avec la situation dans le commerce traditionnel où, parce que les réseaux d'entreprises sont dominés par les hommes, les femmes peuvent obtenir moins pour leurs marchandises et services que leurs homologues masculins. La comparaison des entreprises appartenant à des hommes et à des femmes montre que les premières trouvent des clients par le biais des réseaux de contacts traditionnels, tandis que les secondes ont tendance à trouver des clients par d'autres moyens (Bossuroy *et al.*, 2012).

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans sa réponse au questionnaire OCDE-OMC 2017 destiné aux donateurs, a déclaré: "L'économie numérique facilite les formes de participation économique qui permettent aux femmes de mieux concilier le temps consacré aux tâches ménagères et l'exercice d'activités économiques lucratives". De même, les 63 pays partenaires qui ont répondu ont noté que le commerce électronique pouvait contribuer à l'autonomisation économique des femmes. Certains renseignements supplémentaires fournis par les répondants sont présentés dans l'encadré 12.5.

En plus du commerce électronique, les répondants notent que le développement des capacités en matière de commerce des services est important pour l'autonomisation économique des femmes. Le tourisme, en particulier, a une incidence positive sur la qualité de vie des femmes en favorisant le développement du secteur privé et la création de possibilités d'emploi et de revenu. Grâce au soutien de la Nouvelle-Zélande, le Cadre intégré renforcé (CIR) a lancé un projet de développement du tourisme visant à améliorer les infrastructures touristiques sur le front de mer au Vanuatu et à accroître la capacité de résister aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Il est estimé que 11 000 femmes travaillant dans le secteur de l'artisanat, par exemple, obtiendront des revenus grâce à ce projet (CIR, 2016). La figure 12.8 indique les secteurs des services que les pays partenaires ayant répondu à l'enquête considèrent comme contribuant le plus à l'autonomisation économique des femmes, dont le plus important est celui des services relatifs au tourisme et aux voyages.

Figure 12.8. Dix principaux secteurs de services qui devraient contribuer à l'autonomisation économique des femmes



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017) www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527621>

Une préoccupation concernant les réponses présentées dans la figure 12.8 ci-dessus est que moins de 50% des répondants considèrent les services informatiques et les services connexes comme un moyen de soutenir l'autonomisation économique des femmes. Les cas d'expérience corroborent cette observation en montrant qu'il existe un écart entre les hommes et les femmes dans l'utilisation des services informatiques et des services connexes, principalement Internet, et la participation à ceux-ci. Dans son *Affordability Report 2015*, l'Alliance pour un Internet à la portée de tous note que même si, en général, la situation en matière d'accessibilité financière est difficile pour tous ceux qui vivent dans la pauvreté, le coût de la connectivité est encore plus élevé pour les femmes (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience universités/ONG n° 2). Bien que le commerce électronique offre de nombreux moyens de réduire les contraintes afin de maximiser les possibilités commerciales, les inégalités d'accès aux technologies doivent être surmontées. En Afrique, les femmes ont toujours moins de probabilité que les hommes de posséder un téléphone mobile, et 18% des hommes affirment utiliser Internet, contre 12% des femmes (Banque mondiale, 2016a).

Une économie numérique inclusive doit reposer sur des infrastructures de télécommunication modernes et abordables, et sur une population instruite qui peut participer et contribuer à la société de l'information. Les initiatives d'Intel, comme "She Will Connect Africa", est un exemple de la façon dont les programmes d'éducation numérique ont aidé à améliorer les connaissances techniques des femmes, afin de leur permettre de tirer pleinement parti de l'utilisation d'Internet (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur privé n° 18). Par ailleurs, l'UIT a mené, conjointement avec l'ONG Telecentre basée aux Philippines, une campagne d'éducation numérique pour former des femmes non qualifiées dans plus de 80 pays à l'utilisation des ordinateurs et des applications TIC afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et leurs possibilités d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux revenus (UIT, 2017).

La connectivité peut aider à gérer les risques

Un autre domaine dans lequel la connectivité peut avoir des effets positifs est celui des environnements fragiles ou touchés par des catastrophes. Des recherches menées par la Banque mondiale montrent l'impact important de l'environnement sur la pauvreté, et suggèrent que des conditions météorologiques extrêmes peuvent, à elles seules, faire retomber dans la pauvreté quelque 26 millions de personnes chaque année. Dans les pays en développement, le coût économique des catastrophes depuis 1980 se monte à 1 200 milliards de dollars EU, ce qui équivaut à environ un tiers du total de l'aide publique au développement (Narimatsu-Banque mondiale, 2013). Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC, 2001) note que les changements climatiques vont aggraver la pauvreté, et que les pays en développement seront les plus touchés en raison de leurs conditions géographiques et climatiques, de leur forte dépendance à l'égard des ressources naturelles et de leur capacité limitée de s'adapter à l'évolution du climat: "Dans ces pays, ce sont les plus pauvres, qui ont le moins de ressources et la moins bonne capacité d'adaptation, qui sont les plus vulnérables" (Abeygunawardena *et al.*, 2009).

La situation des pauvres est affectée non seulement par les catastrophes comme les tremblements de terre ou les tsunamis, mais aussi par les variations météorologiques fréquentes ou soudaines qui provoquent des inondations ou des sécheresses. L'impact de ces événements sur la sécurité alimentaire, le manque d'eau et les conditions de vie peuvent être catastrophiques. En 2015, le tremblement de terre au Népal et le cyclone au Vanuatu ont porté un coup très dur au secteur touristique dans ces pays. Les crises sanitaires peuvent aussi avoir des conséquences très négatives pour le développement durable et la réduction de la pauvreté. Le CIR note, par exemple, qu'un projet d'écotourisme en Sierra Leone a été interrompu en raison de l'épidémie d'Ebola, crise sanitaire qui a aussi compromis le développement des services touristiques en Guinée et au Libéria.

Dans un cas d'expérience présenté par le Japon, le pays a noté l'importance des TIC pour la sensibilisation aux catastrophes et la gestion de celles-ci (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 75). Le Japon a déjà aidé les Philippines à mieux prévoir les tsunamis au moyen des technologies satellitaires et des sismographes. Après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, les services d'argent mobile ont permis aux donateurs humanitaires de contribuer au relèvement des populations de ce pays qui est l'un des moins bancarisés au monde, ce qui a entraîné le développement d'un écosystème mobile; en 2012, 85% des foyers haïtiens avaient accès à des téléphones mobiles (GSMA, 2012).

La connectivité mobile aide aussi à gérer et atténuer les risques auxquels sont exposés les pauvres, et à améliorer les données et les analyses pour formuler de meilleures politiques. Dans le cadre de son initiative "Listening to Africa" (Écouter l'Afrique), par exemple, la Banque mondiale travaille en partenariat avec les offices nationaux de statistique et les ONG dans toute l'Afrique pour recueillir des données sur les difficultés rencontrées par les pauvres. Des professionnels du commerce font passer des entretiens téléphoniques; si nécessaire, les personnes interrogées reçoivent un téléphone mobile, un chargeur solaire et du crédit. L'enquête a déjà permis d'obtenir rapidement des données sur la fréquence des coupures de courant au Togo et sur l'insécurité alimentaire à Madagascar (Ndip, 2016).

QU'A-T-ON APPRIS DES PROGRAMMES D'AIDE POUR LE COMMERCE EN 2017?

Plusieurs conclusions ressortent de l'Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce 2017:

- **Les programmes et projets d'Aide pour le commerce, tant dans le secteur public que privé, sont inclusifs.**

Les secteurs public et privé fournissent une assistance ciblée aux femmes et aux populations rurales pauvres, notamment dans le secteur agricole. Les réponses aux questionnaires montrent qu'il y a un lien étroit entre le développement du secteur des services et l'autonomisation économique des femmes. Pour la suite, l'accent est mis sur des approches collaboratives, y compris sur la participation du secteur privé, pour le développement et pour la réalisation des ODD, en particulier en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté.

- **La connectivité physique et numérique est une priorité dans les pays en développement.**

Dans les pays en développement, les infrastructures de transport et de communication sont des priorités absolues pour le développement. Les pays partenaires indiquent que le développement des infrastructures est essentiel pour la réalisation des ODD, et des cas d'expérience montrent que l'amélioration des infrastructures physiques et des installations aux frontières a favorisé le commerce, augmenté les recettes et amélioré les conditions de travail. Les pays partenaires mettent moins l'accent sur le développement du commerce électronique en tant que priorité à part, mais reconnaissent l'incidence positive qu'il peut avoir sur l'autonomisation économique des femmes et la réduction de la pauvreté.

- **Les programmes d'Aide pour le commerce sont axés sur la réduction des coûts du commerce.**

Les coûts du commerce associés aux infrastructures physiques, à la logistique, aux transports et à la connectivité Internet sont un aspect crucial de l'intégration des pauvres dans le commerce international, et font l'objet de programmes d'Aide pour le commerce. Les cas d'expérience montrent comment les obstacles en matière d'éducation et de réglementation, ainsi que les difficultés à respecter les prescriptions douanières, sont aussi réduits grâce aux programmes d'Aide pour le commerce.

■ **Les technologies numériques aident les personnes à obtenir des revenus grâce au commerce, à l'inclusion financière et au renforcement des capacités.**

L'accès à Internet et aux technologies mobiles augmente la capacité des entrepreneurs à cibler les consommateurs et à commercialiser leurs produits et leurs services. La connectivité permet aux pauvres d'accéder à l'information et aux réseaux, et réduit les distances jusqu'aux consommateurs. Les technologies mobiles, en particulier, favorisent l'inclusion financière et accroissent la participation des femmes et des entrepreneurs au commerce.

■ **La connectivité Internet représente un coût du commerce qui a une incidence sur les pauvres dans de nombreux aspects de leur vie.**

Les résultats de l'exercice de suivi et d'évaluation de cette année montrent que les obstacles à l'accès à Internet à un coût abordable limitent la participation des pauvres en tant que consommateurs et fournisseurs. L'initiative régionale du Pacifique décrite précédemment montre l'importance des services à large bande pour améliorer la connectivité et promouvoir le développement social et économique. L'accès à Internet permet aussi d'échanger des services à travers les frontières, ce qui offre des possibilités de diversification économique et de progrès socioéconomiques.

Initiatives régionales visant à promouvoir la connectivité

L'*Affordability Report 2017* de l'Alliance pour un Internet à la portée de tous explique que la lenteur des progrès de la connectivité Internet signifie que les pauvres passent en dernier en matière de connectivité. Moins de la moitié des pays interrogés pour ce rapport avaient établi des plans pour réduire les coûts de la connectivité en facilitant le partage des infrastructures (tours ou fibres optiques) entre les entreprises de télécommunication (Alliance pour un Internet à la portée de tous, 2017).

La BASD a reconnu la nécessité d'investir dans les infrastructures régionales pour rendre Internet accessible à tous. L'Initiative de la Banque interaméricaine de développement (BID) relative aux biens publics régionaux s'appuie aussi sur l'idée que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes peuvent relever les défis communs de manière plus efficace et efficiente grâce à une action collective et à la coopération au niveau régional. Les initiatives financées par la BID portent notamment sur la mise en place d'un système satellitaire d'information régional intégré et d'une plate-forme technologique visant à assurer la compétitivité de la région (BID, 2017).

Sur le continent africain, l'importance de la connectivité Internet à haut débit a été soulignée par la BAfD, qui note que "l'absence de connectivité régionale entre les États qui ont accès au câble sous-marin et les pays sans littoral, et, plus généralement, le manque de liaisons de raccordement transfrontières est l'une des principales lacunes dans l'accès au large bande en Afrique". L'initiative Connecter l'Afrique a mobilisé un financement pour plusieurs projets régionaux de fibres optiques, en coordination avec la Banque mondiale, pour réduire les obstacles à la connectivité afin que la population africaine puisse avoir accès à une connexion Internet à haut débit (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 16).

En outre, la BAfD souligne l'importance des infrastructures nationales "de base" pour faciliter l'utilisation généralisée de moyens de communication modernes, notamment la nécessité d'interventions politiques et réglementaires pour abolir l'exclusivité de l'entrée sur le marché, réduire les droits de licence et simplifier les procédures de licences. La BAfD considère aussi que la promotion de l'accès libre, transparent et non discriminatoire aux réseaux nationaux est une base nécessaire pour l'amélioration des réseaux large bande régionaux en Afrique (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, cas d'expérience du secteur public n° 16).

L'Aide pour le commerce contribue à la réalisation des ODD dans de nombreux domaines

Les réponses aux questionnaires témoignent de l'importance que les pays partenaires accordent aux programmes d'Aide pour le commerce et à leur contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable (encadré 12.6). Elles montrent aussi comment les approches collaboratives peuvent compléter les efforts d'Aide pour le commerce pour éradiquer la pauvreté et réaliser les ODD. Les pays partenaires, par exemple, ont fait part de leur volonté de travailler avec diverses parties prenantes pour atteindre les objectifs de développement.

Encadré 12.6. Comment l'Aide pour le commerce peut-elle contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable?

Niger L'aide pour le commerce peut contribuer à la réduction de la pauvreté, à l'insertion des jeunes et à la promotion de l'entrepreneuriat féminin. (original en français).

République démocratique du Congo La disponibilité des infrastructures commerciales produit des effets contribuant à atteindre plusieurs Objectifs de développement durable. En plus, l'aide pour le commerce contribue à l'accroissement des échanges commerciaux qui est à la base de l'augmentation de la croissance économique, et c'est la croissance économique qui est le sous-bassement du développement économique favorisant la diminution du taux de pauvreté et de la sous-alimentation. (original en français).

Burundi Si l'aide pour le commerce augmente, elle va sensiblement réduire le niveau de pauvreté. (original en français)

Zambie Les programmes d'Aide pour le commerce aident à réduire les obstacles au commerce. Le commerce, en tant que catalyseur du développement industriel, facilite la réalisation des ODD.

Colombie L'Aide pour le commerce contribue à la réalisation des ODD, grâce à la mise en place d'une infrastructure de qualité, fiable et durable, y compris une infrastructure régionale et transfrontières, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité. (original en espagnol).

Indonésie L'Aide pour le commerce favorise le renforcement des capacités en matière de procédures et contribue à l'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat. L'Aide pour le commerce peut aussi encourager les partenaires de développement à participer dans le cadre d'un mécanisme triangulaire.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017) www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

Les donateurs mettent aussi l'accent sur la participation de multiples parties prenantes. Le Canada a indiqué par exemple que: "[d]ans le contexte du Programme à l'horizon 2030, tous les partenaires doivent s'unir pour éradiquer la pauvreté, instaurer la paix et assurer un développement durable". L'ITC travaille avec le secteur privé pour "fournir aux PME des marchés pour leurs produits et leurs services, établir des partenariats financiers et en nature en vue de la mise en œuvre de projets liés au commerce sur le terrain et soutenir le dialogue entre les secteurs public et privé sur les questions de politique commerciale et de réglementation, comme la facilitation des échanges, les mesures non tarifaires et les solutions électroniques". La Suède, dans sa réponse, a affirmé: "Les partenariats avec le secteur privé peuvent aider à mobiliser des investissements durables dans les secteurs où l'Aide pour le commerce soutient les réformes politiques. Cependant, certains principes clés doivent être respectés. La réduction de la pauvreté, ainsi que le principe de l'aide non liée, doivent être au centre des partenariats (qui ne doivent pas être une fin en soi). Les autres critères importants sont notamment le respect de normes de durabilité élevées, le caractère additionnel et la nécessité d'éviter les distorsions du marché."

Les résultats de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de cette année ont permis d'apprendre que les efforts visant à améliorer la connectivité ont une incidence positive sur le bien-être des pauvres dans les domaines de l'éducation (ODD 4), de l'égalité hommes-femmes (ODD 5), de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures (ODD 9) et du travail décent et de la croissance économique (ODD 8). La mesure dans laquelle la connectivité peut contribuer directement à l'éradication de la pauvreté (ODD 1) est, avec quelques exceptions comme celle de l'argent mobile, plus difficile à déterminer. Cela peut être dû à la multitude d'autres facteurs variables qui peuvent influencer sur les efforts de réduction de la pauvreté, comme les cadres réglementaires, les inégalités et la discrimination fondée sur le genre.

Malgré ces complexités, les résultats de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 montrent qu'il existe une relation entre le niveau de revenu, les infrastructures, l'accès à Internet et la réalisation des ODD. Cela souligne l'importance des efforts visant à accroître l'accès à Internet et en réduire les coûts, grâce à un mélange de mesures financières et réglementaires qui attirent des ressources publiques et privées vers les infrastructures de télécommunication. Mais la connectivité numérique ne supprime pas les distances, et l'éloignement physique constitue un obstacle non négligeable à la participation des pauvres à l'économie numérique. Par conséquent, des stratégies visant à assurer une connectivité physique et numérique fiable à un prix abordable pourraient, conjointement, maximiser l'impact des efforts de lutte contre la pauvreté, en particulier pour les communautés des régions rurales éloignées.

CONCLUSIONS

Le manque de connectivité est l'un des facteurs qui empêchent les personnes de sortir de la pauvreté. Pour réduire la pauvreté, il faut agir sur les coûts de la connectivité physique et numérique, afin de permettre aux pauvres de participer à l'économie physique et numérique.

La première section de ce chapitre a analysé la corrélation entre la connectivité et la pauvreté, et montré que dans les régions où les taux de pauvreté sont plus élevés, la connectivité physique et numérique est limitée. Au sein des pays et entre eux, les coûts de l'activité commerciale ont tendance à augmenter avec la distance, ce qui fait de la connectivité physique un déterminant important de la capacité des pauvres à accéder aux produits et aux services de base, à obtenir des revenus ou à s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement. Il existe un lien analogue entre la connectivité numérique et la pauvreté: plus le revenu par habitant est bas, plus le taux d'utilisation d'Internet est faible. Les services à large bande sont aussi moins abordables dans les pays les moins avancés, où se trouve la majorité de la population pauvre du monde. Pour les femmes et les populations rurales, la connectivité numérique et physique limitée, conjuguée à des facteurs socioculturels et à d'autres facteurs réglementaires, peut alourdir le fardeau de la pauvreté.

Les efforts visant à améliorer la connectivité physique et numérique réduisent les coûts du commerce et font reculer la pauvreté. La deuxième section de ce chapitre a fourni des données tirées des cas d'expérience de 2017 sur l'Aide pour le commerce, qui montrent qu'une approche numérique de la facilitation des échanges peut réduire les goulets d'étranglement aux frontières, augmenter les revenus et faciliter la participation des petits commerçants et des femmes au commerce transfrontières. L'accès à Internet réduit également les obstacles liés à la distance, les asymétries d'information et les obstacles non tarifaires, aidant ainsi les petits agriculteurs, les femmes et les entrepreneurs à gagner de l'argent en vendant en ligne. Les systèmes d'argent mobile favorisent l'inclusion financière, aident les gens à sortir de la pauvreté et accroissent l'autonomisation économique des femmes, en les aidant à surmonter certains des obstacles financiers traditionnels.

La troisième section a mis en avant certains des points importants qui ressortent de l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 dans le contexte de l'inclusion et de la réduction de la pauvreté. Les données sur les produits et les résultats en matière de commerce des projets et programmes d'Aide pour le commerce sont maintenant complétées par les résultats des efforts de suivi des effets sur la réduction de la pauvreté à différents stades au moyen d'indicateurs ciblés.

Les secteurs public et privé participent activement aux programmes visant à connecter les pauvres pour les aider à augmenter leurs revenus ou à en obtenir. Les cas d'expérience présentés mettent l'accent sur le caractère inclusif des programmes pour la connectivité, ciblés sur le développement en faveur des pauvres, des petits agriculteurs et des femmes. D'après les réponses à l'Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017, les pays en développement comme les donateurs sont convaincus que le soutien au titre de l'Aide pour le commerce peut contribuer à éradiquer la pauvreté. Ils ont en outre exprimé la volonté de collaborer avec différentes parties prenantes, y compris le secteur privé, en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Étant donné que la connectivité est multidimensionnelle et progresse rapidement, il est nécessaire de poursuivre les recherches et d'améliorer les données pour comprendre les difficultés que rencontrent les pauvres et faire en sorte qu'ils ne soient pas laissés pour compte. Étant donné l'expansion rapide et l'utilisation croissante des technologies numériques, en particulier, un défi pour les pays en développement et les PMA est de fournir des connexions Internet à haut débit à un prix abordable pour ceux qui n'en ont pas encore. À cette fin, des recherches et des discussions plus approfondies pourraient être utiles pour élaborer des mécanismes permettant d'améliorer les cadres réglementaires et de mobiliser des financements en vue du partage des infrastructures. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Abdi, Halima Noor (2004), The Influence of Rural Logistics and Rural Transport Costs on Farm Income and Poverty in Kenya: The Case Of Kisumu and Nyandarua Districts, Kenya, http://siteresources.worldbank.org/INTTLF/Resources/Kenya_Rural_Logitcis_Report.pdf.
- Abeygunawardena, Piya *et al.*, (2009), Poverty and climate change: reducing the vulnerability of the poor through adaptation, Banque mondiale, Washington (D.C.), <http://documentos.bancomundial.org/curated/es/534871468155709473/Poverty-and-climate-change-reducing-the-vulnerability-of-the-poor-through-adaptation>.
- Ali, I. et E.M. Pernia (2003), Infrastructure and Poverty Reduction-What is the connection?, in ERD Policy Brief Series, Banque asiatique de développement, Manille <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/28071/pb013.pdf>.
- Alliance mondiale pour la facilitation des échanges/Fonds économique mondial (2016), *The Global Enabling Trade Report 2016*, Alliance mondiale pour la facilitation des échanges/Fonds économique mondial, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GETR_2016_report.pdf.
- Alliance pour un Internet à la portée de tous (2017), 2017 Affordability Report, Alliance pour un Internet à la portée de tous, <http://a4ai.org/affordability-report/report/2017/>.
- Banque intermédiaire de développement (2008), Unclogging the Arteries, the Impact of Transport Costs on Latin American and Caribbean Trade, Banque interaméricaine de développement, Washington (D.C.), <https://publications.iadb.org/bitstream/handle/11319/264/Unclogging%20the%20Arteries.pdf?sequence=1>.
- Banque mondiale (2014), New roads and irrigation systems improve life in Ecuador, <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/06/04/nuevas-carreteras-y-sistemas-de-riego-mejoran-la-vida-en-ecuador>.
- Banque mondiale (2014b), Key Findings and Recommendations for Government by Bill & Melinda Gates Foundation and the Better than Cash Alliance in The opportunities of digitising payments, Banque mondiale, http://siteresources.worldbank.org/EXTGLOBALFIN/Resources/8519638-1332259343991/G20_Report_Final_Digital_payments.pdf.
- Banque mondiale (2015), Déclaration d'Anabel Gonzales à la quatrième Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC: L'avenir du système commercial multilatéral: la coopération économique internationale et les perspectives de l'Afrique, <http://www.worldbank.org/en/news/speech/2015/12/14/deepening-african-integration-intra-africa-trade-for-development-and-poverty-reduction>.
- Banque mondiale (2016a), Rapport sur le développement dans le monde 2016: Les dividendes du numérique, Banque mondiale, Washington (D.C.).
- Banque mondiale (2016b), *Doing Business* (base de données), <http://data.worldbank.org/data-catalog/doing-business-database> Banque mondiale (2016c), Indice de performance logistique (base de données), <http://lpi.worldbank.org>.
- Banque mondiale (2017), Trade and Transport Connectivity: Reducing time and cost of cross border trade, in South Asia Regional Integration, Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/programs/south-asia-regional-integration#3>, (consulté en février 2017).
- Banque mondiale-OMC (2015), Le rôle du commerce dans l'éradication de la pauvreté, Organisation mondiale du commerce, Genève.
- BAsD (2016), Poverty in Tonga, page Web, Banque asiatique de développement, www.adb.org/countries/tonga/poverty.
- Better than Cash Alliance (11 mars 2015), Digital payments can empower women, Better than Cash Alliance, New York, <https://www.betterthancash.org/news/blogs-stories/digital-payments-can-empower-women>.

Bossuroy, T., F. Campos, A. Coville, M. Goldstein, G. Roberts et S. Sequeira (2012), "Shape Up and Ship Out? Gender Constraints to Growth and Exporting in South Africa" in Brenton, P., Gamberoni, E. et Sear, C (éditeurs) *Women and Trade in Africa: Realizing the Potential*, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Boudreaux, C. (2011), "Economic Liberalisation in Rwanda's Coffee Sector: A Better Brew for Success", in *Yes, Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*, Publications de la Banque mondiale, Washington (D.C.), <http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/258643-1271798012256/Rwanda-coffee-11.pdf>.

Brenton, P., Bashinge Bucekuderhwa, C., Hossein, C., Nagaki, S. et Ntagoma, J. B. (2011), "Les femmes pauvres qui pratiquent le commerce transfrontalier dans la région des Grands Lacs de l'Afrique: des affaires à risque", *Afrique – Notes de politique commerciale*, n° 11, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Cadre intégré renforcé (2016), Un projet du CIR contribue aux efforts visant à reconstruire les infrastructures touristiques cruciales du Vanuatu, <http://www.enhancedif.org/fr/publication/2015-08/un-projet-du-cir-contribue-aux-efforts-visant-reconstruire-les-infrastructures>.

Cervantes-Godoy, D., et J. Dewbre (2010), *Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté*, Éditions OCDE, Paris.

CNUCED (2010), *Rapport sur l'économie de l'information 2010*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, http://unctad.org/en/docs/ier2010_embargo2010_en.pdf.

De, Prabir (2015), *Disentangling transit costs and time in South Asia: Lessons from firms in Bhutan and Nepal importing through Kolkata and Haldia ports*, Overseas Development Institute et UKAID, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/10260.pdf>.

Fan *et al.* (2002), cités dans Ali, Ifzal et Ernesto M. Pernia (2003), *Infrastructure and Poverty Reduction- What is the connection?*, in ERD Policy Brief Series, Banque asiatique de développement, Manille, <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/28071/pb013.pdf>.

GSMA (2012), *Haiti Mobile Money-A Point in Time Case Study*, <http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2012/05/Haiti-Mobile-Money.pdf>.

Hisali, Eria (Université de Makerere), *Trade, employment and gender: the case of Uganda*, site Web de l'OCDE, <http://www.oecd.org/site/tadicite/48722379.pdf> (consulté en février 2017).

Junko Narimatsu/Banque mondiale (2013), "Leveraging Technology for Disaster Risk Management", Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2013/04/10/leveraging-technology-disaster-risk-management> (consulté en février 2017).

Mendoza, A., G. Nayyar, et R. Piermartini (2016), *Are the poor getting globalised*, <http://pubdocs.worldbank.org/en/714181480467902499/1-Piermartini.pdf>.

Ndip, Alvin Etang (2016), "The anatomy of a mobile phone survey: Lessons from the Listening to Africa project", Banque mondiale, <http://blogs.worldbank.org/africacan/the-anatomy-of-a-mobile-phone-survey-lessons-from-the-listening-to-africa-project>.

Ndung'u, N., A. Morales, et L. Ndirangu (2016), *Cashing in on the Digital Revolution*, in *International Monetary Fund, Finance and Development*, volume 53, n° 2, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2016/06/ndungu.htm>.

OCDE (2006), *Outline of Principles of Impact Evaluation for Development* in *Atelier international sur l'évaluation des incidences sur le développement*, Banque mondiale et Réseau sur l'évaluation du CAD, www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/internationalworkshoponimpactevaluationfordevelopment15november2006-hostedbytheworldbankandthedacevaluationnetwork.htm.

OCDE (2013), Aid for Trade and Development Results: A Management Framework, Objectif développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264112537-en>.

OCDE-OMC (2017), Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 (questionnaires) www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/.

ONU (2012), Comité des politiques de développement, réunion du groupe d'experts du Comité aux fins de l'examen de la liste des pays les moins avancés, 16-17 janvier 2012, http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc_documents/maldives_monitoring_report_2012.pdf.

Organisation mondiale du tourisme (sans date), "Les caractéristiques du tourisme", in Le tourisme et la réduction de la pauvreté, site Web, <http://step.unwto.org/fr/content/le-tourisme-et-la-reduction-de-la-pauvrete> (consulté en février 2017).

Oxford Poverty and Human Development Initiative (2014), Poverty in Rural and Urban Areas, Université d'Oxford, www.ophi.org.uk/policy/multidimensional-poverty-index/ (consulté en février 2017).

PNUD (2011), Tourism and Poverty Reduction Strategies in the Integrated Framework for LDCs, Programme des Nations Unies pour le développement, Genève, http://unwto.org/sites/all/files/pdf/undp_discussion_paper_tourism_and_poverty_reduction_strategies_in_the_integrated_framework_for_least_developed_countries.pdf.

Porter, B., N. Widjaja, et K. Nowacka (2015), La technologie au service de l'inclusion financière des femmes, Publication spéciale "L'observateur" de l'OCDE, http://observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/3872/La_technologie_au_service_de_l_inclusion_financi_E8re_des_femmes.html.

Suri, T. et W. Jack (2016), The Long-Run Poverty and Gender Impacts of Mobile Money, Science, http://www.microfinancegateway.org/sites/default/files/publication_files/new_jack_and_suri_paper_1.pdf.

UIT (2016), ICT Facts and Figures 2016, Union internationale des télécommunications, www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2016.pdf.

Vergara Carmen Gisela (2016), Ensuring greater participation of women in international trade, Centre du commerce international, Genève, <http://www.intracen.org/article/Ensuring-greater-participation-of-women-in-international-trade/>.

NOTES

1. L'Association internationale de développement (IDA) est l'organe de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres du monde; 77 pays ont droit à l'assistance de l'IDA, dont 39 pays d'Afrique: <http://ida.worldbank.org>.

PROFILS DE PAYS ÉTABLIS DANS LE CADRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Les profils de pays établis dans le cadre de l'aide pour le commerce
sont disponibles en ligne en version anglaise:

https://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/a4t_e/aft_profiles_e.htm



NOTES EXPLICATIVES SUR LES PROFILS DE PAYS ÉTABLIS DANS LE CADRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Les profils de pays établis dans le cadre de l'Aide pour le commerce donnent des informations factuelles destinées à stimuler le débat sur les tendances observées concernant l'Aide pour le commerce, les coûts du commerce, les résultats commerciaux et le développement au niveau des pays. L'objectif est de comparer les résultats d'un pays sur la base de quatre séries thématiques d'indicateurs pour la période 2006-2015 et, pour certains indicateurs, au regard de groupes de pays servant de référence.

Les profils de pays sont structurés suivant le modèle de la chaîne de résultats généralement utilisé dans les interventions de développement basées sur des projets. Le modèle de la chaîne de résultats illustre la séquence causale des interventions de développement sur la base de quatre éléments principaux: i) les apports et les activités créent ii) des produits directs, qui à leur tour conduisent à iii) des résultats intermédiaires qui contribuent à iv) des impacts à long terme.

Les profils de pays transposent au niveau macroéconomique l'idée qui sous-tend cet outil d'analyse basé sur les projets et retracent une séquence causale possible des interventions d'aide pour le commerce pour atteindre les objectifs en matière de commerce et de développement. Les profils de pays présentent donc des indicateurs dans quatre sections: A. Financement du développement; B. Coûts du commerce; C. Résultats commerciaux; et D. Indicateurs de développement. Une grande partie de l'aide pour le commerce est consacrée à la réduction des coûts du commerce; des coûts du commerce plus faibles améliorent la connectivité et se traduisent par de meilleurs résultats commerciaux en termes de croissance et de diversification, et de meilleurs résultats commerciaux peuvent aider à améliorer les indicateurs du développement à long terme, notamment par le biais de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

Les profils de pays n'établissent pas l'existence de liens de causalité; ils ne cherchent pas à vérifier ou à estimer l'impact de l'Aide pour le commerce au niveau macroéconomique. Ils donnent plutôt une perspective dynamique sur le développement d'un pays. En ce sens, la séquence retracée est une séquence de contribution, et non d'imputation. Lorsqu'il est possible d'établir cette contribution, les profils de pays fournissent une base pour mener une recherche approfondie fondée sur le pays. En ce sens, les profils de pays aident à mieux comprendre le rôle important que jouent les flux d'aide pour le commerce dans la réalisation par un pays des objectifs en matière de commerce et de développement visés par ces flux.

La plupart des indicateurs des profils de pays présentent une comparaison entre 2006 et 2015. Toutefois, la période couverte est adaptée aux données disponibles au niveau tant des indicateurs que des pays. Pour un certain nombre d'indicateurs, des comparaisons au regard de groupes de référence sont indiquées. Les groupes de pays utilisés comme références sont les pays les moins avancés (PMA), les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) et les pays à revenu élevé (PRE). Les groupes de pays ne se chevauchent pas, ce qui signifie que les PMA ne sont pas inclus dans les groupes de revenu. Le Zimbabwe, qui est un pays à faible revenu mais pas un PMA, est évalué par rapport aux PRITI. La composition des quatre groupes de pays diffère entre les indicateurs en fonction des données disponibles. Le nombre de pays inclus dans les quatre groupes pour un indicateur donné est précisé dans les descriptions des indicateurs figurant ci-dessous.

Les profils de pays sont divisés en quatre sections, comme suit:

A. FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le financement du développement constitue une source essentielle de financement extérieur pour de nombreux pays en développement dans la mesure où il comprend les flux d'investissement étranger direct (FDI), les envois de fonds, l'aide publique au développement (APD) et les autres apports du secteur public (AASP). Le financement du développement est utilisé pour financer des investissements ainsi que la consommation privée et publique, et il est donc à la base de la croissance économique et du développement.

Cette section illustre la façon dont les flux d'aide pour le commerce ont évolué au fil du temps, leur importance par rapport aux autres flux de financement du développement, et l'importance de l'aide pour le commerce pour un pays par rapport à d'autres pays. En outre, la section montre les tendances observées dans les versements au titre de l'Aide pour le commerce au cours du temps au niveau global et au niveau des secteurs et des donateurs. Les flux de financement du développement sont présentés pour les périodes 2006-2008 et 2012-2014 (moyennes sur trois ans) et pour l'année 2015.

Indicateurs et sources

L'IED désigne une relation à long terme et un intérêt durable assorti de l'exercice d'un contrôle sous la forme d'une participation acquise par une entité résidant dans un pays déterminé (l'investisseur étranger direct ou la société mère) dans une entreprise résidant dans un pays autre que celui de l'investisseur étranger direct (société étrangère affiliée). Les flux d'IED mesurent les capitaux nets (capitaux propres, bénéfices réinvestis et prêts interentreprises) fournis par un investisseur étranger direct à une société étrangère affiliée. *Source*: CNUCED, UNCTADstat.

Les envois de fonds comprennent les transferts personnels et la rémunération des employés. Les transferts personnels se composent de l'ensemble des transferts en espèces ou en nature que des ménages résidents reçoivent de la part de ménages non résidents. La rémunération des employés fait référence aux revenus des travailleurs frontaliers et saisonniers et autres travailleurs temporaires qui sont employés dans une économie autre que celle dont ils sont résidents, et à ceux des résidents employés par des entités non résidentes. La rémunération des employés représente généralement une part élevée des envois de fonds dans le cas des pays en développement qui sont proches d'une grande économie (par exemple le Lesotho, le Swaziland et le Botswana, qui sont frontaliers de l'Afrique du Sud) ou qui se caractérisent par la présence d'institutions non résidentes (par exemple l'Afghanistan). *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

L'aide publique au développement (APD) consiste en prêts et en dons accordés par le secteur public dans le but principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement. L'APD a un caractère libéral et comporte un élément de don d'au moins 25% (calculé avec un taux d'escompte de 10%). **L'Aide pour le commerce** est une sous-catégorie de l'APD qui relève des quatre catégories suivantes: politique et réglementation commerciales, infrastructure économique, renforcement des capacités de production et ajustement lié au commerce. L'APD et les apports d'aide pour le commerce sont déclarés comme des décaissements bruts. *Source*: OCDE, Base de données sur les activités d'aide SNPC-CAD

Les autres apports du secteur public (AASP) sont les transactions du secteur public qui ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas principalement pour objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25%. **Les AASP liés au commerce** sont une sous-catégorie des AASP et ils peuvent être classés dans les quatre catégories suivantes: politique et réglementation commerciales, infrastructure économique, renforcement des capacités de production et ajustement lié au commerce. Les AASP et les AASP liés au commerce sont déclarés comme des décaissements bruts. *Source*: OCDE, Base de données sur les activités d'aide SNPC-CAD.

Les trois premières **priorités en matière d'Aide pour le commerce** sont basées sur le classement des catégories d'Aide pour le commerce réalisé par les pays dans les questionnaires d'auto-évaluation. *Source*: Questionnaire OCDE/OMC destiné aux pays partenaires.

La part de l'Aide pour le commerce dans le financement du développement indique la dépendance d'un pays à l'égard de l'Aide pour le commerce par rapport aux autres flux de financement du développement. Le financement du développement correspond à la somme des flux d'IED, des envois de fonds, des AASP et de l'APD. Pour les périodes 2006-2008 et 2012-2014, le financement du développement est calculé comme la somme des moyennes sur trois ans de ces quatre flux. Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (34), PRITI (30), PRITS (44). *Source*: OCDE, Base de données sur les activités d'aide, SNPC-CAD; CNUCED, UNCTADstat; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

La part de l'Aide pour le commerce dans la formation brute de capital fixe indique l'importance de l'Aide pour le commerce dans le financement de la formation brute de capital fixe. La formation brute de capital fixe comprend les améliorations foncières; les achats d'installations, de machines et d'équipements; et la construction de routes, de voies ferrées et d'autres infrastructures, y compris les écoles, les bureaux, les hôpitaux, les logements résidentiels privés et les bâtiments commerciaux et industriels. Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (33), PRITI (27), PRITS (37). *Source*: OCDE, Base de données sur les activités d'aide SNPC-CAD; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.s.

B. COÛTS DU COMMERCE

Dans la chaîne de résultats, les apports et les activités qui les accompagnent donnent des produits. L'un des principaux objectifs des projets d'Aide pour le commerce est de réduire les coûts du commerce. La section consacrée aux coûts du commerce couvre les indicateurs qui permettent d'évaluer comment les coûts du commerce liés à l'infrastructure et à la politique d'un pays ont évolué au fil du temps et quel est le niveau des coûts du commerce par rapport à un groupe de pays de référence.

Indicateurs et sources

Droits de douane: Les droits d'importation mesurent les droits de la nation la plus favorisée (NPF) appliqués, qui sont calculés en tant que moyenne simple ou moyenne pondérée en utilisant comme coefficient les flux d'importation au niveau à six chiffres du Système harmonisé (SH). La moyenne pondérée des droits d'exportation prend en compte les préférences et mesure le droit moyen pondéré appliqué au pays sur ses cinq principaux marchés d'exportation pour les produits agricoles et non agricoles, respectivement. La part des exportations en franchise de droits mesure la part des exportations qui atteignent ces principaux marchés d'exportation de produits agricoles et non agricoles en franchise de droits. *Source*: OMC, Profils tarifaires dans le monde.

Connectivité aux technologies de l'information et de la communication (TIC) (% de la population): Les abonnements à des services à large bande mobiles (fixes) indiquent le pourcentage d'habitants qui disposent d'un abonnement actif à des services à large bande mobiles (fixes). Les utilisateurs d'Internet désignent le pourcentage de la population qui utilise Internet. *Source*: Union internationale des télécommunications (UIT), indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

Coût du commerce et durée des transactions: Il s'agit du coût en dollars EU et du temps en heures que représentent la conformité documentaire et la conformité à la frontière douanière et lorsqu'une économie importe un lot standardisé de pièces automobiles en provenance de son partenaire d'importation naturel ou exporte son produit le plus important en valeur (sauf le pétrole et les produits des industries extractives) vers son partenaire d'exportation naturel. La conformité documentaire tient compte du coût et du temps associés au respect des prescriptions en matière de documents de tous les organismes gouvernementaux du pays d'origine, du pays de destination et, le cas échéant, du pays de transit. Il est également tenu compte du coût et du temps nécessaires pour obtenir, préparer, traiter, présenter et soumettre des documents. La conformité à la frontière tient compte du coût et du temps associés au respect des réglementations douanières du pays et des règlements relatifs aux inspections obligatoires à la frontière, par exemple au regard des normes sanitaires et phytosanitaires, ainsi que du coût et du temps nécessaires pour le traitement au port ou à la frontière. Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (45), PRITI (36), PRITS (50), PRE (56). *Source:* Banque mondiale, *Doing Business*.

L'indice de performance logistique (IPL) (1-5): L'"IPL global" est un indicateur composite fondé sur la perception de la logistique d'un pays sur la base des six éléments suivants: l'efficacité du processus de dédouanement ("Douanes"), la qualité de l'infrastructure commerciale et de transport ("Infrastructure"), la facilité d'organiser des expéditions à des prix compétitifs ("Expéditions internationales"), la compétence et la qualité des services logistiques ("Compétences logistiques"), la capacité de suivre et de localiser les expéditions ("Suivi et localisation") et la fréquence à laquelle les expéditions arrivent à leurs destinataires dans les délais fixés ("Respect des délais"). L'indice et ses composantes vont de 1 à 5, une note plus élevée indiquant une meilleure performance. Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (39), PRITI (28), PRITS (42), PRE (49). *Source:* Banque mondiale, Indice de performance logistique.

Indicateurs de compétitivité (1-7): les indicateurs de compétitivité mesurent la perception par les dirigeants d'entreprise de la facilité d'accès aux prêts, de la qualité de l'approvisionnement en électricité, de la qualité des routes, de la qualité de l'infrastructure portuaire et de la qualité de l'infrastructure de transport aérien. Les notes vont de 1 (faible) à 7 (élevé). Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (25), PRITI (26), PRITS (36), PRE (50). *Source:* Forum économique mondial, Indice de compétitivité mondiale.

Coûts du commerce (*ad valorem*, %): ces indicateurs mesurent les coûts *ad valorem* du commerce total, intrarégional et extrarégional d'un pays, en pourcentage, sur la base de moyennes simples des coûts du commerce bilatéral *ad valorem*. Comme il y a peu de données disponibles, le nombre de partenaires utilisé pour le calcul des coûts du commerce moyens varie selon les pays. La mesure donne donc des informations sur l'évolution des coûts du commerce d'un pays dans le temps mais les comparaisons entre pays doivent être faites avec prudence. Les coûts du commerce bilatéral sont obtenus à partir des flux commerciaux observables représentant la moyenne géométrique des coûts du commerce international entre deux pays par rapport aux coûts du commerce intérieur dans chaque pays. L'idée sous-jacente de la mesure est que si le commerce bilatéral augmente par rapport aux flux commerciaux intérieurs, les coûts du commerce bilatéral ont diminué. La base de données utilisée et le calcul des coûts du commerce bilatéral sont décrits dans Arvis *et al.* (2013). Pour calculer les coûts du commerce intrarégional et extrarégional, les partenaires commerciaux sont regroupés selon la classification de l'OMC dans les régions suivantes: Afrique, Asie, Communauté d'États indépendants (CEI), Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Amérique centrale (y compris les Caraïbes). *Source:* Calculs de l'auteur à l'aide de la Base de données CESAP/Banque mondiale sur les coûts du commerce.

Indicateurs de la facilitation des échanges (0-2): les indicateurs de la facilitation des échanges sont des indicateurs composites qui mesurent divers aspects de la facilitation des échanges, dont la plupart sont étroitement liés à l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, selon une note allant de 0 (faible) à 2 (meilleure). Les profils de pays présentent les six indicateurs suivants (sur un total de onze indicateurs) pour lesquels on dispose du plus de données: disponibilité des renseignements (publication des renseignements sur le commerce, y compris sur Internet; points d'information), décisions anticipées (engagement préalable de la part de l'administration suite à la demande d'un négociant concernant la manière dont la classification, l'origine, la méthode d'évaluation, etc., seront appliquées à des marchandises au moment de leur importation; les règles et les processus appliqués à cet engagement), procédures d'appel (conditions et modalités pour faire appel des décisions administratives prises par les agences frontalières), automatisation (échange électronique de données; procédures frontalières automatisées; utilisation des procédures de gestion des risques), procédures (rationalisation des contrôles aux frontières; guichets uniques; contrôles après dédouanement; opérateurs économiques agréés), gouvernance et impartialité (structures et fonctions des douanes; responsabilisation; déontologie). Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (36), PRITI (32), PRITS (43), PRE (51). *Source:* Indicateurs de la facilitation des échanges de l'OCDE.

C. RÉSULTATS COMMERCIAUX

Les interventions au titre de l'Aide pour le commerce visent à améliorer les résultats commerciaux des entreprises et des pays en remédiant aux contraintes nationales du côté de l'offre afin de réduire les coûts du commerce ou d'améliorer la capacité de production des entreprises. Cette section contient des indicateurs qui permettent d'évaluer les résultats commerciaux des pays en termes de valeur, de croissance, de structure et de diversification.

Indicateurs et sources

Le ratio du commerce au PIB correspond au commerce total de marchandises et de services commerciaux (exportations + importations sur la base de la balance des paiements) d'un pays divisé par son PIB. *Source:* Secrétariat de l'OMC.

L'indicateur **Services commerciaux en % des exportations (importations) totales** mesure la part des services commerciaux dans les exportations (importations) de marchandises et de services commerciaux d'un pays. Les flux commerciaux sont mesurés par les statistiques de la balance des paiements selon les principes énoncés dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP6). *Source:* Secrétariat de l'OMC.

La rubrique **Produits intermédiaires hors combustibles (% des exportations (importations) de marchandises)** indique la part des produits intermédiaires hors combustibles dans les exportations (importations) de marchandises, mesurée par les statistiques douanières. Les produits intermédiaires sont classés selon la Classification par grandes catégories économiques de l'ONU. Les combustibles ne sont pas classés comme produits intermédiaires mais ils sont inclus dans les exportations totales de marchandises. *Source:* Base de données Comtrade des Nations Unies.

La rubrique **Flux commerciaux (en milliards de dollars EU courants)** fait référence aux exportations et aux importations de marchandises et de services commerciaux, mesurées par les statistiques de la balance des paiements selon les principes du MBP6. Les statistiques de la balance des paiements tiennent compte des transactions entre les résidents d'un pays et les non-résidents qui entraînent un changement de propriété. *Source:* Secrétariat de l'OMC.

Nombre de produits et de marchés: le nombre de produits exportés et importés et le nombre de marchés d'exportation et d'importation constituent des mesures simples de la diversification des produits et des marchés, respectivement. Le nombre maximal de marchés est de 237, tandis que le nombre maximal de produits, définis au niveau à 4 chiffres du Système harmonisé (SH) de 2002, est de 1 245. *Source:* Calculs de l'auteur à partir de la Base de données Comtrade des Nations Unies.

Indice de concentration de Hirschman-Herfindahl (IHH): l'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl mesure la concentration, ou la diversification, du commerce d'un pays en termes de produits ou de marchés. L'indice de concentration des produits d'exportation (importation) est calculé en additionnant le carré des parts des produits dans les exportations (importations) d'un pays, puis normalisé pour être compris entre 0 et 1. L'indice de concentration du marché est calculé de manière analogue. Un indice de concentration des produits d'exportation et d'importation dont le score est proche de zéro indique un portefeuille de produits diversifié, c'est-à-dire réparti de façon égale, tandis qu'un score proche de 1 indique une forte concentration sur quelques produits. De même, dans le cas de l'indice de concentration des marchés d'exportation et d'importation, un score proche de 0 indique que le commerce est diversifié, c'est-à-dire réparti de façon égale sur les différents marchés, tandis qu'un score proche de 1 indique une concentration sur un petit nombre de marchés. Il convient de noter que l'IHH donne uniquement des indications sur la distribution des échanges, et pas sur les nombres sous-jacents de produits et de marchés. L'évaluation, par exemple, de la diversification des exportations devrait donc prendre en compte à la fois le nombre de produits exportés et de marchés d'exportation et l'IHH indiquant dans quelle mesure les échanges sont répartis de manière égale entre ces produits et ces marchés. *Source:* Calculs de l'auteur à partir des données provenant de la Base de données Comtrade des Nations Unies.

La rubrique **Structure du commerce des marchandises** indique les exportations et les importations de marchandises ventilées par grands groupes de produits selon les définitions des Statistiques du commerce international de l'OMC: les produits agricoles désignent les produits alimentaires (sections 0, 1 et 4 et division 22 de la CITI Rev.3) et les matières premières (divisions 21, 23, 24, 25 et 26 de la CITI Rev.3). Les combustibles et les produits des industries extractives comprennent les minerais et autres minéraux, les combustibles et les métaux non ferreux. Les produits manufacturés comprennent le fer et l'acier, les produits chimiques, les autres produits semi-manufacturés, les machines et le matériel de transport, les textiles, les vêtements et les autres produits de consommation. La somme des parts est égale à 100% dans la mesure où les flux commerciaux qui ne sont pas classés dans l'un de ces groupes de produits, comme l'or non monétaire, ne sont pas pris en compte dans le calcul. *Source:* Secrétariat de l'OMC.

La rubrique **Structure du commerce des services** indique la part des services relatifs aux voyages, des services de transport, des services liés aux marchandises et des autres services commerciaux dans les exportations et les importations de services commerciaux. Les services liés aux marchandises, entre autres, comprennent les activités de fabrication sous contrat, comme le traitement, l'assemblage, l'étiquetage et l'emballage ("services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers"). Les autres services commerciaux sont les services de communication, les services de construction, les services d'assurance, les services financiers, les services informatiques, les services d'information, les autres services fournis aux entreprises et les services culturels et récréatifs, ainsi que les redevances et droits de licence. Le commerce des services est mesuré par les statistiques de la balance des paiements selon les principes du MBP6. *Source:* Secrétariat de l'OMC.

La rubrique **Cinq premiers marchés pour les exportations et les importations de marchandises (%)** indique les cinq principaux marchés d'exportation et d'importation d'un pays selon les statistiques douanières. Les parts de marché des États membres de l'UE sont indiquées au niveau national selon le concept national, et elles peuvent donc différer des données harmonisées conformément au concept communautaire. Les origines ou les destinations non spécifiées (régions n.d.a., soutes et zones franches) ne sont pas indiquées si elles figurent parmi les cinq premiers marchés. *Source:* Base de données Comtrade des Nations Unies.

La rubrique **Cinq premiers produits importés et exportés (%)** indique les parts en pourcentage des cinq principaux produits exportés et importés par un pays selon les statistiques douanières. Les produits sont classés selon la troisième révision de la Classification type pour le commerce international (CITI Rev.3). *Source:* Base de données Comtrade des Nations Unies.

D. INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT

L'Aide pour le commerce a pour objectif de produire un impact à long-terme sur le développement par le biais d'une participation accrue des pays au commerce international. Cette section décrit les tendances des indicateurs du développement liés au développement humain et économique, y compris la pauvreté et les inégalités.

Indicateurs et sources

L'indicateur **Chômage (% de la population active totale)** indique la part de la population active qui n'a pas de travail mais qui est prête à travailler et recherche un emploi. Les taux de chômage sont des estimations harmonisées de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui permettent des comparaisons entre les pays et dans le temps. *Source*: OIT, ILOSTAT.

L'indicateur **Taux d'activité des femmes (%)** indique dans quelle mesure les femmes participent au marché du travail. Il mesure la part de la population féminine d'un pays âgée de 15 ans et plus qui est active sur le marché du travail, c'est-à-dire qui travaille ou est à la recherche d'un emploi. *Source*: OIT, ILOSTAT.

APD (% du produit national brut): la part de l'APD nette dans le produit national brut (PNB) indique dans quelle mesure un pays dépend de l'aide au développement. *Source*: OCDE, Base de données sur les activités d'aide SNPG-CAD.

Droits d'importation perçus (% des recettes fiscales): la part des droits d'importation dans les recettes fiscales indique dans quelle mesure un pays dépend des droits d'importation pour financer son budget. *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Service total de la dette (% des exportations totales): le service total de la dette est la somme des remboursements du capital et des intérêts payés sur la dette à long terme, des intérêts payés sur la dette à court terme et des remboursements au FMI (rachats et commissions). La dette extérieure tant publique que privée est incluse. La dette extérieure influe sur la solvabilité d'un pays et la perception qu'en ont les investisseurs. Le ratio du service total de la dette aux exportations totales permet d'évaluer la viabilité des obligations d'un pays au titre du service de la dette, en particulier sa capacité d'obtenir des devises par le biais des exportations. *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Indice de développement humain (IDH): l'IDH va de zéro (niveau minimal de développement) à un (niveau maximal de développement); il tient compte des trois dimensions fondamentales du développement, à savoir la santé, l'éducation et le niveau de vie. *Source*: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Indicateurs internationaux du développement humain: Indice de développement humain.

PIB par habitant, en PPA (en dollars internationaux constants de 2011): le PIB par habitant est converti en dollars internationaux en utilisant les taux de parité de pouvoir d'achat. Un dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au PIB que le dollar EU aux États-Unis. Nombre de pays inclus dans les groupes de référence: PMA (44), PRITI (34), PRITS (48), PRE (54). *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Structure économique: le développement de la structure économique d'un pays est indiqué par la part de l'agriculture, de l'industrie et des services dans le PIB en 2006 et 2015. *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Pauvreté: le pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 dollar (3,10 dollars) par jour aux prix internationaux de 2011. *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Inégalité: le revenu des deux déciles (quatre déciles) inférieurs de la population correspond à la part du revenu en pourcentage allant aux sous-groupes de population figurant dans les déciles en question. *Source*: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Légende:

" - " Sans objet

" ... " Données non disponibles ou non communiquées

BIBLIOGRAPHIE

Arvis, J. F., Y. Duval, B. Shepherd et C. Utkatham (2013), "Trade costs in the developing world: 1995-2010", Banque mondiale, *Policy Research Working Paper* n° 6309.

NOTES STATISTIQUES

Selon la définition donnée par l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce, les projets et programmes relèvent de l'Aide pour le commerce s'ils sont désignés comme des priorités de développement liées au commerce dans les stratégies nationales de développement des pays partenaires. Par ailleurs, pour mesurer les flux d'Aide pour le commerce, l'Équipe spéciale a retenu les catégories suivantes:

- a) assistance technique pour la politique et la réglementation commerciales: par exemple aider les pays à élaborer des stratégies commerciales, à négocier des accords commerciaux et à les mettre en œuvre;
- b) infrastructure liée au commerce: par exemple construction de routes, de ports et de réseaux de télécommunication pour mettre les marchés intérieurs en relation avec l'économie mondiale;
- c) renforcement de la capacité de production (y compris le développement du commerce): par exemple octroi d'un soutien au secteur privé pour qu'il exploite ses avantages comparatifs et diversifie ses exportations;
- d) ajustement lié au commerce: aider les pays en développement à faire face aux coûts de la libéralisation du commerce (abaissement des droits de douane, érosion des préférences ou détérioration des termes de l'échange, par exemple); et
- e) autres besoins liés au commerce: s'ils sont mentionnés comme des priorités de développement liées au commerce dans les stratégies nationales de développement des pays partenaires

La base de données en ligne sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers – SNPC), qui couvre environ 90% de l'aide publique au développement, est reconnue comme la meilleure source de données disponible pour le suivi des apports globaux d'Aide pour le commerce. Elle a été créée en 1967 et recueille des renseignements sur l'aide publique au développement (APD) et d'autres apports du secteur public destinés aux pays en développement. C'est la source de données de référence au niveau international sur les activités d'aide (ventilations géographiques et sectorielles), et elle est largement utilisée par les gouvernements, les organisations et les chercheurs qui s'occupent du développement. Pour l'OCDE, le SNPC est un moyen de suivre certaines questions de politique générale, dont l'Aide pour le commerce. Il permet de suivre les engagements et les décaissements au titre de l'aide et fournit des données comparables dans le temps et entre pays. L'utilisation de cette base de données existante a permis d'économiser beaucoup de temps et de ressources pour le suivi effectif des apports d'Aide pour le commerce. Les principes et les directives concernant la communication d'informations au SNPC sont approuvés par les membres du CAD représentés au Groupe de travail sur les statistiques du CAD (WP STAT). L'OCDE collecte et compile les données, vérifie leur cohérence et maintient la base de données.

Il convient de garder à l'esprit que les données du SNPC ne correspondent pas exactement à chacune des catégories d'Aide pour le commerce mentionnées

- **Politique et réglementation commerciales.** Cinq codes objets sont utilisés dans le SNPC pour couvrir les activités en matière de politique et de réglementation commerciales. Ces cinq sous catégories sont les suivantes: politique commerciale et gestion administrative; facilitation des échanges; accords commerciaux régionaux; négociations commerciales multilatérales; et éducation/formation dans le domaine du commerce.

- **Infrastructure économique.** Les montants destinés à l'infrastructure liée au commerce sont indiqués dans le SNPC par des données inscrites sous la rubrique "Infrastructure et services économiques" et couvrent les secteurs du transport et de l'entreposage, des communications et de la production et de la distribution d'énergie.
- **Renforcement de la capacité de production, y compris développement du commerce.** Le SNPC intègre l'ensemble des données relatives aux secteurs de la production et des services, tels que l'agriculture, l'industrie, les industries extractives, les entreprises et la banque. Les activités de développement du commerce sont identifiées au moyen du *marqueur du développement du commerce* et figurent séparément dans le recueil de données du SNPC depuis 2007. Ces activités entrent dans la catégorie du renforcement de la capacité productive et sont marquées comme contribuant principalement ou de façon significative au développement du commerce. Toutefois, au moment de la notification, certains donateurs peuvent avoir des difficultés à déterminer quelles activités ont une composante commerciale clairement définie, ce qui peut avoir une incidence sur la fiabilité des données. Par conséquent, les montants indiqués sous la rubrique développement du commerce sont au mieux approximatifs.
- **Ajustement lié au commerce.** Cette nouvelle sous rubrique a été introduite dans le SNPC en 2007 pour suivre les apports correspondant à l'ajustement lié au commerce. Elle indique les contributions versées aux budgets des pays en développement pour les aider à mettre en œuvre des réformes commerciales et des ajustements liés aux mesures commerciales prises par d'autres pays, et pour remédier aux déficits de la balance des paiements dus à l'évolution de l'environnement commercial mondial.

Le SNPC couvre l'ensemble de l'APD, mais seules les activités notifiées dans les quatre catégories susmentionnées sont considérées comme relevant de l'Aide pour le commerce. Il n'est pas possible de distinguer les activités relatives aux "autres besoins liés au commerce". Pour estimer le volume de ces "autres" activités, il serait nécessaire d'examiner les projets d'aide dans les secteurs autres que ceux qui ont été pris en compte jusque là – par exemple dans les domaines de la santé et de l'éducation – et d'indiquer, le cas échéant, la part de ces activités ayant une importante composante commerciale. Un programme en matière de santé, par exemple, peut permettre un accroissement du commerce à partir de localités où la charge de morbidité constituait un obstacle au commerce. Par conséquent, pour suivre l'Aide pour le commerce de manière rigoureuse, il faudrait comparer les données du SNPC et les auto évaluations des fournisseurs d'aide et des pays partenaires.

NOTES RELATIVES AUX TABLEAUX DE L'ANNEXE A

La plupart des données indiquées dans l'annexe A proviennent du SNPC. Pour voir l'ensemble des données du SNPC, veuillez consulter l'adresse: www.oecd.org/dac/stats/idsonline

Fournisseurs d'aide pour le commerce et d'autres apports du secteur public liés au commerce:

La liste des fournisseurs d'aide est divisée en trois rubriques, à savoir pays membres du CAD, autres donateurs bilatéraux et organisations multilatérales. Le nom complet des organisations figure dans la section "Acronymes".

La **Corée** est devenue membre du CAD en 2010 et elle a été rejointe en 2013 par l'Islande, la Pologne, la République slovaque, la Slovénie et la République tchèque. Les données relatives à ces pays portant sur les années précédentes peuvent être partielles. Les données provenant du CIR, de la FAO, du FMI, de l'ITC, de la CESAP, de la CESAO, de l'ONUDI, de l'OMC et de la Turquie correspondent aux données spécialisées sur les flux d'Aide pour le commerce communiquées depuis 2007. Elles peuvent ne pas représenter la totalité des apports individuels.

La **Banque interaméricaine de développement (BID)** a modifié sa méthode de notification au SNPC pour les apports 2009 et suivants.

Les données figurant sous la rubrique **“Autres donateurs multilatéraux”** englobent de petits montants provenant de plusieurs institutions multilatérales (GGGI, ACICI, Fonds nordique de développement, UNPBF, UNICEF).

Bénéficiaires de l'aide:

La liste des bénéficiaires d'aide publique au développement établie par le CAD énumère les pays et les territoires admis à bénéficier de l'aide publique au développement (APD). Il s'agit de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, sur la base du revenu national brut (RNB) par habitant tel qu'il est publié par la Banque mondiale, à l'exception des membres du G 8, des membres de l'UE et des pays pour lesquels une date fixe d'adhésion à l'UE est prévue. Les pays à faible revenu comprennent les pays les moins avancés (PMA) tels que définis par l'Organisation des Nations Unies.

Selon la dernière révision de la liste, en vigueur à compter du 1er janvier 2015 pour les notifications des apports d'APD de 2014, 2015 et 2016, 146 pays restent admissibles au bénéfice de l'APD (52 pays à faible revenu dont 48 pays moins avancés, 36 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 58 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). La prochaine révision de la Liste du CAD aura lieu en 2017.

La liste des bénéficiaires d'APD classés par groupe de revenu et par région qui a été établie par le CAD figure dans les annexes. L'historique complet des inscriptions et radiations de la liste des pays bénéficiaires est disponible à l'adresse: <http://www.oecd.org/dac/stats/daclist.htm>

Circuits d'acheminement:

La liste donnée dans le tableau A.11 reprend les principales catégories de circuits d'acheminement du SNPC. La liste complète pour chaque catégorie (mise à jour le 6 juillet 2016) est disponible à l'adresse: <http://www.oecd.org/dac/stats/annex2.htm>. La catégorie “Autres” correspond à des circuits d'acheminement tels qu'universités, lycées et autres établissements d'enseignement, instituts de recherche ou groupes de réflexion.

Aide ventilable par secteur:

Depuis 2010, la méthode utilisée pour calculer l'aide ventilable par secteur a changé. Pour évaluer l'intention des donateurs, le calcul est désormais basé sur le type d'aide. Cela permet d'inclure l'aide imprévisible qui répond à une politique spécifique. Par exemple, l'aide humanitaire est imprévisible mais elle permet des pratiques axées sur l'égalité entre les sexes. L'aide dont l'utilisation n'est pas contrôlée par le donateur, comme le soutien budgétaire sectoriel et les contributions aux budgets réguliers des ONG, n'est plus incluse.

Légende:

".." denotes zéro.

0,0 montants inférieurs à 0,5 million de dollars EU.

0,0% pourcentage inférieur à 0,5%.

ANNEXE A

PRINCIPALES DONNÉES SUR L'AIDE POUR LE COMMERCE

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.1. Aide pour le commerce par catégorie									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Politique et réglementation commerciales									
Politique commerciale et gestion administrative	567,8	653,1	625,3	517,5	659,5	461,0	517,1	491,9	418,2
Facilitation des échanges	65,7	166,2	392,4	502,2	320,3	108,2	263,4	422,8	419,1
Accords commerciaux régionaux	72,2	111,2	227,9	169,8	39,9	61,7	124,2	144,7	93,8
Négociations commerciales multilatérales	13,8	38,7	17,6	9,4	8,0	23,2	31,7	19,4	16,6
Éducation/formation dans le domaine du commerce	9,4	29,3	32,1	21,1	34,2	20,1	30,1	23,2	33,0
Sous-total	729,0	998,4	1 295,3	1 220,1	1 061,8	674,3	966,5	1 102,0	980,6
Infrastructure économique									
Transport et entreposage	6 006,7	8 908,4	11 587,0	14 115,9	15 333,8	5 614,5	8 327,7	10 889,4	10 729,4
Communications	580,3	457,2	602,0	793,1	559,8	442,7	544,4	629,3	443,1
Production et distribution d'énergie	4 980,3	6 305,9	8 879,9	13 346,3	15 890,7	4 331,0	5 960,9	8 041,8	9 473,7
Sous-total	11 567,4	15 671,5	21 068,9	28 255,3	31 784,3	10 388,2	14 833,1	19 560,5	20 646,2
Renforcement de la capacité de production									
Entreprises et autres services	1 268,0	1 899,2	1 835,2	1 674,4	1 920,1	1 729,5	1 517,8	1 550,4	2 024,6
Banque et services financiers	1 605,9	2 313,6	3 033,1	4 757,3	5 338,0	2 024,2	3 143,9	4 042,5	5 563,7
Agriculture	3 793,0	5 515,3	7 494,5	8 507,0	9 623,7	3 764,9	5 856,4	6 126,7	7 259,6
Sylviculture	489,8	565,0	654,4	723,6	760,4	495,3	696,1	617,4	753,3
Pêche	230,9	318,8	414,1	326,4	339,8	246,0	310,7	270,4	226,5
Industrie	1 727,5	1 506,1	1 882,0	2 078,3	2 392,5	1 151,6	1 571,7	1 691,6	1 743,5
Industries extractives	808,6	365,2	418,1	536,9	566,6	418,6	277,5	717,6	442,6
Tourisme	90,0	188,9	165,4	113,3	89,3	63,7	130,6	164,3	161,9
Sous-total	10 013,7	12 672,0	15 896,9	18 717,2	21 030,5	9 893,8	13 504,7	15 181,0	18 175,6
Ajustement lié au commerce									
Ajustement lié au commerce	..	1,9	20,1	2,1	2,2	7,6	35,1	14,0	13,1
Sous-total	..	1,9	20,1	2,1	2,2	7,6	35,1	14,0	13,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5
Priorité donnée au développement du commerce									
Objectif principal	..	835,4	2 115,5	2 924,1	3 802,5	757,2	1 821,9	2 918,9	3 693,2
Objectif significatif	..	1 303,7	2 572,3	1 756,0	2 522,7	555,5	2 074,0	1 663,2	2 219,1
TOTAL	..	2 139,0	4 687,8	4 680,1	6 325,2	1 312,7	3 895,9	4 582,1	5 912,2
Part dans l'Aide pour le commerce totale									
Politique et réglementation commerciales	3,3%	3,4%	3,4%	2,5%	2,0%	3,2%	3,3%	3,1%	2,5%
Infrastructure économique	51,8%	53,4%	55,0%	58,6%	59,0%	49,6%	50,6%	54,6%	51,9%
Renforcement de la capacité de production	44,9%	43,2%	41,5%	38,8%	39,0%	47,2%	46,0%	42,3%	45,6%
Ajustement lié au commerce	..	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
Part dans l'APD totale ventilable par secteur	32,1%	31,1%	30,8%	34,3%	33,3%	28,4%	27,9%	29,7%	27,6%
Part dans l'Aide pour le commerce totale	18,8%	20,0%	25,3%	30,2%	29,7%	15,4%	19,8%	22,1%	22,5%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528837>

Tableau A.2. Aide pour le commerce par catégorie et par région									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08.	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08.	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Afrique									
Politique et réglementation commerciales	361,7	344,4	428,2	421,0	481,1	199,0	321,5	385,0	375,5
Infrastructure économique	3 357,4	5 783,8	7 961,1	10 072,5	10 138,1	3 447,7	5 207,3	7 241,6	7 743,9
Renforcement de la capacité de production	3 186,9	4 417,8	5 903,2	7 010,9	7 541,0	3 276,7	4 954,9	5 717,8	5 950,7
Ajustement lié au commerce	..	1,4	4,8	0,0	..	7,2	25,3	1,2	0,3
Sous-total	6 906,1	10 547,4	14 297,2	17 504,4	18 160,3	6 930,5	10 509,0	13 345,6	14 070,4
Amérique									
Politique et réglementation commerciales	61,7	106,6	164,6	73,6	69,9	81,1	91,6	92,4	87,9
Infrastructure économique	443,6	692,2	1 279,0	2 310,8	2 575,1	406,2	1 109,4	1 673,4	1 546,8
Renforcement de la capacité de production	1 060,6	1 088,2	1 452,6	1 373,8	1 465,1	990,9	1 378,0	1 209,5	1 175,5
Ajustement lié au commerce	..	0,3	12,3	0,0	5,5	8,9	11,0
Sous-total	1 566,0	1 887,3	2 908,5	3 758,3	4 110,1	1 478,2	2 584,5	2 984,2	2 821,1
Asie									
Politique et réglementation commerciales	147,4	241,8	292,0	353,0	175,9	168,9	258,1	275,7	239,8
Infrastructure économique	6 790,2	8 005,6	9 431,2	12 566,4	17 119,0	5 599,9	6 273,0	8 208,5	9 579,0
Renforcement de la capacité de production	4 354,1	4 976,3	4 803,3	5 288,8	6 624,7	3 925,7	4 264,8	4 008,4	5 092,2
Ajustement lié au commerce	..	0,2	2,8	0,3	..	0,4	2,9	2,0	0,1
Sous-total	11 291,6	13 223,9	14 529,3	18 208,6	23 919,6	9 694,9	10 798,9	12 494,6	14 911,1
Europe									
Politique et réglementation commerciales	24,2	73,7	61,1	70,4	22,9	24,7	48,4	49,6	38,5
Infrastructure économique	663,7	743,2	1 408,1	2 547,0	885,8	636,9	1 424,2	1 841,3	1 229,2
Renforcement de la capacité de production	562,4	629,6	1 134,6	2 543,9	2 222,1	485,6	1 063,2	2 171,7	2 557,7
Ajustement lié au commerce	0,2	1,8	2,2	..	1,1	2,0	1,7
Sous-total	1 250,4	1 446,4	2 604,0	5 163,0	3 133,1	1 147,2	2 536,9	4 064,5	3 827,1
Océanie									
Politique et réglementation commerciales	3,0	4,3	31,7	14,9	10,3	2,2	9,4	18,3	20,0
Infrastructure économique	122,7	206,5	276,1	372,8	663,2	128,5	189,2	269,2	344,1
Renforcement de la capacité de production	101,2	124,7	148,3	150,4	160,1	108,8	106,5	120,0	171,1
Ajustement lié au commerce	..	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	..
Sous-total	227,0	335,5	456,1	538,1	833,6	239,6	305,4	407,5	535,2
Non spécifique à une région									
Politique et réglementation commerciales	130,8	227,6	317,7	287,1	301,7	198,5	237,6	281,0	218,9
Infrastructure économique	189,8	240,3	713,5	385,7	403,1	169,0	629,9	326,6	203,2
Renforcement de la capacité de production	748,5	1 435,4	2 454,9	2 349,4	3 017,4	1 106,0	1 737,3	1 953,6	3 228,4
Ajustement lié au commerce	0,0	0,0	..	0,0	0,0	0,0
Sous-total	1 069,1	1 903,3	3 486,0	3 022,3	3 722,2	1 473,5	2 604,8	2 561,2	3 650,5
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528856>

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.3. Aide pour le commerce par catégorie et par groupe de revenu									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08.	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08.	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Pays les moins avancés (PMA)									
Politique et réglementation commerciales	82,7	205,6	224,4	328,4	235,2	116,1	147,3	243,1	253,4
Infrastructure économique	3 339,3	5 013,1	6 754,4	8 250,2	10 608,2	2 927,1	4 327,5	5 307,5	5 951,0
Renforcement de la capacité de production	2 658,9	3 344,1	4 833,5	4 955,0	6 401,1	2 578,8	3 811,3	3 800,5	4 345,4
Ajustement lié au commerce	..	1,4	2,3	0,0	..	7,4	23,8	1,9	0,3
Sous-total	6 081,0	8 564,2	11 814,6	13 533,6	17 244,5	5 629,4	8 309,9	9 353,0	10 550,0
Autres pays à faible revenu (APFR)									
Politique et réglementation commerciales	20,1	3,1	10,2	26,0	25,2	3,3	7,7	21,2	12,0
Infrastructure économique	243,5	362,9	890,8	1 097,6	1 460,6	156,4	300,4	763,1	834,5
Renforcement de la capacité de production	161,8	212,1	396,8	366,7	545,4	168,6	254,5	338,5	378,5
Ajustement lié au commerce	..	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	..
Sous-total	425,5	578,3	1 297,8	1 490,2	2 031,2	328,3	563,8	1 122,8	1 225,0
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI)									
Politique et réglementation commerciales	294,3	192,2	219,9	254,1	246,4	145,3	171,4	207,9	179,5
Infrastructure économique	4 377,7	6 256,5	8 752,5	12 498,6	13 848,8	3 807,3	5 952,8	8 327,7	9 588,4
Renforcement de la capacité de production	3 315,1	4 198,8	4 415,1	5 436,8	5 496,9	2 841,3	3 744,0	4 186,1	4 803,4
Ajustement lié au commerce	..	0,0	2,1	1,1	..	0,0	2,7	2,2	0,4
Sous-total	7 987,0	10 647,6	13 389,6	18 190,6	19 592,1	6 793,9	9 870,9	12 723,8	14 571,8
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS)									
Politique et réglementation commerciales	90,6	141,6	126,3	92,8	46,9	88,0	111,3	104,2	69,9
Infrastructure économique	3 165,0	3 175,9	2 997,2	4 970,8	4 755,4	3 044,4	2 969,9	4 049,4	3 519,4
Renforcement de la capacité de production	2 533,2	2 293,5	2 298,1	3 919,8	3 772,4	2 184,4	2 310,1	3 392,3	3 562,8
Ajustement lié au commerce	..	0,3	12,3	0,8	0,4	0,2	6,9	9,7	11,5
Sous-total	5 788,8	5 611,4	5 433,9	8 984,2	8 575,1	5 316,9	5 398,3	7 555,6	7 163,6
Non spécifique à un pays									
Politique et réglementation commerciales	241,3	455,8	714,6	518,8	508,1	321,7	528,9	525,6	465,9
Infrastructure économique	441,9	863,1	1 674,1	1 438,1	1 111,3	453,0	1 282,4	1 112,9	753,0
Renforcement de la capacité de production	1 344,7	2 623,5	3 953,4	4 039,0	4 814,7	2 120,8	3 384,8	3 463,6	5 085,5
Ajustement lié au commerce	..	0,1	3,4	0,2	1,8	0,0	0,4	0,2	0,8
Sous-total	2 027,9	3 942,4	6 345,4	5 996,1	6 435,9	2 895,5	5 196,5	5 102,3	6 305,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528875>

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD									
Allemagne	1 164,8	1 945,2	3 173,1	4 653,2	5 629,1	1 600,6	2 447,5	3 043,3	4 965,7
Australie	193,0	291,1	463,6	361,2	386,0	237,4	366,8	361,2	386,0
Autriche	43,1	50,2	70,7	82,4	68,2	36,8	57,0	56,1	45,5
Belgique	219,0	242,4	410,7	175,6	205,0	167,3	363,8	194,1	203,9
Canada	323,2	354,9	545,1	497,8	713,2	269,1	558,5	435,6	342,7
Corée	..	469,0	900,2	839,5	892,0	192,0	357,1	496,0	587,6
Danemark	398,3	259,6	291,9	357,8	119,8	250,8	318,1	323,8	258,6
Espagne	348,4	637,2	791,3	87,1	50,4	445,9	782,7	108,0	67,5
États-Unis	4 147,2	5 900,2	4 544,8	3 363,9	3 385,2	4 262,6	4 192,4	3 442,5	2 836,6
Finlande	76,2	122,8	282,7	127,6	89,2	59,2	132,1	150,3	151,1
France	637,8	1 364,6	1 307,0	2 427,4	2 842,9	814,4	1 060,4	1 694,7	1 467,6
Grèce	11,0	16,2	15,0	0,1	0,0	16,2	15,0	0,1	0,0
Hongrie	0,4	1,9	0,4
Irlande	26,7	42,4	58,0	45,8	32,6	42,4	58,0	45,8	32,6
Islande	2,6	9,5	6,6	..	2,6	9,5	6,6
Italie	241,2	220,9	159,3	113,4	184,2	231,9	138,0	84,2	194,9
Japon	4 080,1	5 183,7	5 580,7	7 690,4	11 754,6	3 698,6	4 374,4	5 457,5	5 938,4
Luxembourg	16,1	30,0	32,3	37,1	32,3	30,0	32,3	37,1	32,3
Norvège	247,4	400,8	504,7	529,2	337,6	380,3	385,3	485,9	481,7
Nouvelle-Zélande	20,9	42,4	90,8	112,3	135,2	28,8	49,7	91,2	106,6
Pays-Bas	514,0	661,4	671,2	831,3	588,2	459,2	455,9	594,4	523,3
Pologne	8,6	31,2	8,7	31,1
Portugal	41,3	26,8	48,6	26,5	24,1	33,9	50,0	39,2	22,4
République slovaque	0,6	0,9	0,5	0,8
République tchèque	3,3	7,2	10,4	..	3,2	7,3	10,3
Royaume-Uni	736,1	918,6	1 261,6	968,1	1 724,8	942,4	1 341,7	1 471,6	2 234,0
Slovénie	2,0	1,1	0,1	..	2,0	0,8	0,5
Suède	219,8	318,1	322,2	364,6	285,0	320,0	337,4	386,8	329,1
Suisse	304,0	274,8	292,4	387,7	315,5	253,9	232,4	306,0	383,0
Sous-total	14 009,8	19 773,4	21 825,9	24 106,9	29 844,8	14 773,7	18 114,3	19 334,0	21 640,8
Autres donateurs bilatéraux									
Azerbaïdjan	0,1	0,2
Émirats arabes unis	229,0	879,5	895,9	..	87,0	694,5	886,4
Estonie	1,4	1,1	0,9	1,3
Kazakhstan	0,1	0,7
Koweït (KFAED)	308,0	526,5	394,2	..	246,6	265,7	403,6
Lituanie	0,0	0,7	0,0	0,6
Roumanie	0,1	0,5	0,3	0,5
Turquie	38,3	38,3
Sous-total	575,3	1 407,6	1 292,4	..	371,9	961,6	1 293,2
Donateurs multilatéraux									
BADEA	24,4	98,8	14,7	62,8	61,0
BAfD	145,5	690,7	1 470,2	1 555,2	1 662,9	371,4	1 182,4	990,3	1 223,1
Banque de développement des Caraïbes	4,1
Banque islamique de développement	185,9	246,8	185,4	136,1	233,8
Banque mondiale	4 360,5	4 127,5	5 934,3	7 012,1	7 621,4
BAsD	729,8	509,6	1 176,3	1 758,8	1 668,9	..	477,8	1 234,5	1 553,4
BID	236,5	108,4	425,2	577,5	787,9	..	348,3	555,6	514,7
Cadre intégré renforcé (CIR)	12,9	25,9	18,4	..	10,0	15,8	7,5
CEB	2,8	..	12,4	2,0	1,4
CEE-ONU	..	1,3	4,1	3,4	5,1	22,8	32,8	30,2	25,9
CESAO	..	0,1	0,2	0,3	0,4	0,2	0,5	0,5	0,7
CESAP	..	0,3	0,5	0,6	0,7	1,3	4,1	3,4	5,1
FAO	..	128,8	268,6	267,7	312,7	128,8	268,6	267,7	312,7
FEM	117,9	270,9	111,1	64,3	94,3	124,0	162,5
FIDA	262,4	367,5	570,2	533,1	915,7
FMI	..	9,9	13,3	9,3	0,7	..
FODI	340,4	413,0	508,7	..	165,1	220,9	294,2
Fonds arabe (FADES)	..	379,9	991,6	757,7	1 334,3	228,6	683,8	661,0	486,9
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	773,0	660,3	64,1	207,7
Institutions de l'UE	2 367,0	2 903,8	4 160,5	8 319,6	6 715,9	2 134,7	3 716,5	6 469,3	6 269,7
ITC	..	29,4	53,2	64,0	68,0	28,9	50,9	57,2	65,4
OIT	12,8	14,9	12,8	14,9
OMC	..	12,4	15,3	11,8	11,5	3 194,7	3 769,1	4 741,0	5 611,0
ONUDI	..	26,5	60,4	12,7	..	0,1	0,2	0,3	0,3
PNUD	11,6	23,5	32,9	30,2	25,9	2,1	6,6	36,1	51,9
Autres donateurs multilatéraux	1,0	4,1	22,6	35,6	56,2	12,4	15,3	11,8	11,5
Sous-total	8 300,3	9 570,4	15 880,1	22 680,2	22 741,6	6 190,2	10 853,2	15 561,9	16 881,5
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5
Part dans l'Aide pour le commerce totale									
<i>Pays CAD</i>	62,8%	67,4%	57,0%	50,0%	55,4%	70,5%	61,7%	53,9%	54,4%
<i>Autres donateurs bilatéraux</i>	1,5%	2,9%	2,4%	..	1,3%	2,7%	3,2%
<i>Donateurs multilatéraux</i>	37,2%	32,6%	41,5%	47,1%	42,2%	29,5%	37,0%	43,4%	42,4%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528894>

Millions de \$EU (constants de 2015)

a	ENGAGEMENTS				
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Japon	4 080,1	5 183,7	5 580,7	7 690,4	11 754,6
Banque mondiale	4 360,5	4 127,5	5 934,3	7 012,1	7 621,4
Institutions de l'UE	2 367,0	2 903,8	4 160,5	8 319,6	6 715,9
Allemagne	1 164,8	1 945,2	3 173,1	4 653,2	5 629,1
États-Unis	4 147,2	5 900,2	4 544,8	3 363,9	3 385,2
France	637,8	1 364,6	1 307,0	2 427,4	2 842,9
Royaume-Uni	736,1	918,6	1 261,6	968,1	1 724,8
BA5D	729,8	509,6	1 176,3	1 758,8	1 668,9
BAfD	145,5	690,7	1 470,2	1 555,2	1 662,9
Fonds arabe (FADES)	..	379,9	991,6	757,7	1 334,3
FIDA	262,4	367,5	570,2	533,1	915,7
Émirats arabes unis	229,0	879,5	895,9
Corée	..	469,0	900,2	839,5	892,0
BID	236,5	108,4	425,2	577,5	787,9
Canada	323,2	354,9	545,1	497,8	713,2
Fonds d'investissement pour le climat	773,0	660,3
Pays-Bas	514,0	661,4	671,2	831,3	588,2
FODI	340,4	413,0	508,7
Koweït (KFAED)	308,0	526,5	394,2
Australie	193,0	291,1	463,6	361,2	386,0
Sous-total	19 898,1	26 176,3	34 053,1	44 739,0	51 082,2
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8
<i>Part des 20 fournisseurs principaux dans l'Aide pour le commerce totale</i>	89,2%	89,2%	89,0%	92,8%	94,8%

Millions de \$EU (constants de 2015)

a	DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Institutions de l'UE	2 134,7	3 716,5	6 469,3	6 269,7
Japon	3 698,6	4 374,4	5 457,5	5 938,4
Banque mondiale	3 194,7	3 769,1	4 741,0	5 611,0
Allemagne	1 600,6	2 447,5	3 043,3	4 965,7
États-Unis	4 262,6	4 192,4	3 442,5	2 836,6
Royaume-Uni	942,4	1 341,7	1 471,6	2 234,0
BA5D	..	477,8	1 234,5	1 553,4
France	814,4	1 060,4	1 694,7	1 467,6
BAfD	371,4	1 182,4	990,3	1 223,1
Émirats arabes unis	..	87,0	694,5	886,4
Corée	192,0	357,1	496,0	587,6
Pays-Bas	459,2	455,9	594,4	523,3
IADB	..	348,3	555,6	514,7
Fonds arabe (FADES)	228,6	683,8	661,0	486,9
Norvège	380,3	385,3	485,9	481,7
Koweït (KFAED)	..	246,6	265,7	403,6
Australie	237,4	366,8	361,2	386,0
Suisse	253,9	232,4	306,0	383,0
Canada	269,1	558,5	435,6	342,7
Suède	320,0	337,4	386,8	329,1
Sous-total	19 359,7	26 621,5	33 787,3	37 424,3
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5
<i>Part des 20 fournisseurs principaux dans l'Aide pour le commerce totale</i>	92,3%	90,7%	94,2%	94,0%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528913>

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Afghanistan	756,1	1 540,6	1 797,9	1 592,7	1 204,1	1 017,7	1 803,2	1 147,2	843,2
Afrique du Sud	116,9	147,2	146,4	227,4	962,7	181,1	153,9	196,9	594,1
Albanie	125,5	117,1	136,0	55,9	98,3	85,3	139,8	110,7	106,4
Algérie	90,3	124,2	22,8	21,4	5,7	105,2	57,7	31,6	15,4
Angola	16,8	76,3	35,4	28,5	202,3	31,0	55,6	32,2	212,0
Antigua et-Barbuda	2,0	0,2	4,2	1,7	11,7	0,8	4,7	0,4	0,6
Argentine	40,0	22,8	35,3	42,8	9,9	30,7	32,6	44,2	12,0
Arménie	101,8	222,4	132,8	182,9	242,5	98,0	156,7	101,6	198,1
Azerbaïdjan	124,1	89,2	113,0	21,0	24,1	77,9	91,7	126,2	23,4
Bangladesh	724,4	749,7	1 127,5	1 340,1	2 424,3	353,6	371,2	824,1	910,1
Bélarus	0,5	7,3	27,0	8,0	5,1	3,8	14,2	11,8	13,7
Belize	8,3	8,4	16,8	21,6	39,9	5,3	8,9	15,1	10,8
Bénin	103,0	188,7	204,0	115,5	232,8	107,0	205,4	152,9	167,1
Bhoutan	38,3	36,6	48,4	56,2	132,6	24,7	55,1	64,9	57,9
Bolivie	233,7	148,8	306,3	290,6	467,8	135,2	207,9	234,4	241,5
Bosnie-Herzégovine	105,7	150,2	204,1	363,8	72,3	86,0	157,3	244,9	139,9
Botswana	14,1	5,0	8,5	30,9	2,7	10,4	18,2	9,3	4,8
Brésil	45,4	60,6	214,0	644,3	758,4	70,8	226,3	468,8	661,9
Burkina Faso	224,8	179,4	396,6	346,1	305,9	182,0	213,0	324,8	299,8
Burundi	46,7	78,9	157,9	202,4	143,0	66,4	98,0	143,2	89,7
Cabo Verde	76,1	58,0	67,7	56,9	44,7	56,9	98,1	65,2	52,1
Cambodge	170,1	191,8	273,9	400,0	403,8	114,3	173,5	255,1	214,7
Cameroun	112,9	261,8	254,0	311,4	126,5	123,5	132,2	250,4	196,9
Chili	34,3	30,0	56,7	214,4	66,3	47,1	72,6	80,5	17,8
Chine (République populaire de)	669,6	505,5	412,1	310,0	484,0	705,9	492,0	347,5	372,3
Cisjordanie et Bande de Gaza	59,2	88,2	160,5	103,7	139,0	65,6	168,9	92,6	97,0
Colombie	86,4	151,3	224,1	221,1	248,5	131,1	187,0	156,7	213,5
Comores	3,2	5,6	13,6	25,3	23,0	3,3	5,3	11,0	13,6
Congo	35,0	33,8	47,9	42,7	87,1	26,0	25,7	33,0	27,6
Costa Rica	47,1	19,5	24,2	56,8	64,4	36,9	47,3	11,9	50,5
Côte d'Ivoire	53,5	100,0	215,2	130,2	395,4	87,5	156,1	113,6	218,2
Cuba	7,9	10,2	15,1	15,1	23,1	10,3	22,0	15,7	12,5
Djibouti	20,3	9,8	39,5	61,3	61,0	8,0	26,8	22,6	54,9
Dominique	12,2	5,7	2,3	18,6	2,0	8,1	15,8	10,9	3,8
Égypte	554,1	756,6	919,4	1 595,4	1 521,1	536,2	650,9	1 314,5	857,5
El Salvador	27,3	205,7	75,9	74,8	165,9	45,8	117,5	68,5	20,0
Équateur	46,5	52,7	60,0	70,3	344,2	36,5	55,9	55,5	240,4
Érythrée	45,1	31,5	24,6	7,0	30,6	16,8	15,6	5,9	10,6
Éthiopie	476,0	687,7	646,1	1 203,0	1 387,4	465,8	671,4	678,2	763,6
Ex-République yougoslave de Macédoine	47,5	43,9	63,2	146,5	91,6	30,9	43,3	112,7	139,7
Fiji	6,5	10,2	12,6	25,7	22,7	7,8	7,4	11,3	27,3
Gabon	35,4	47,1	17,5	22,9	1,5	20,8	27,3	31,2	65,5
Gambie	31,4	16,7	54,1	80,3	72,5	14,0	37,5	39,6	36,6
Géorgie	97,9	239,3	291,5	301,4	62,0	148,2	216,1	289,3	238,8
Ghana	251,6	575,1	643,6	383,4	333,0	310,3	519,7	512,6	466,0
Grenade	6,8	1,4	8,4	9,7	9,9	0,9	5,6	4,2	12,3
Guatemala	26,2	47,1	62,5	122,4	72,2	24,3	55,6	82,1	55,5
Guinée	64,3	67,5	52,7	125,3	144,5	39,9	56,7	65,3	53,1
Guinée équatoriale	0,8	0,3	0,8	1,3	0,1	0,4	0,6	0,5	0,1
Guinée-Bissau	23,5	14,1	15,8	11,3	114,6	30,3	21,2	10,9	10,0
Guyana	39,9	50,4	51,4	41,6	2,9	15,7	52,0	43,4	4,6

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Haïti	79,0	88,4	361,5	264,7	358,9	52,4	244,2	242,4	249,8
Honduras	175,6	63,9	190,2	224,0	332,6	71,7	175,8	224,1	144,0
Îles Cook	1,4	0,5	9,4	11,2	6,0	1,3	4,2	10,3	10,3
Îles Marshall	4,7	1,1	6,3	9,3	7,6	1,5	4,8	6,1	4,9
Îles Salomon	10,8	22,4	33,8	52,9	61,8	15,3	27,4	36,9	41,9
Inde	1 365,5	2 030,8	2 346,2	4 018,7	2 804,8	1 098,1	1 724,0	1 782,2	3 085,6
Indonésie	928,5	716,5	734,3	493,1	2 218,2	688,2	716,6	522,8	878,0
Iran	4,2	2,9	6,1	2,6	3,7	1,9	3,5	4,8	6,1
Iraq	2 280,5	2 093,8	401,4	332,4	619,6	1 947,1	410,3	418,9	201,2
Jamaïque	30,9	32,4	41,5	21,1	4,6	41,3	45,4	32,0	25,9
Jordanie	38,2	112,7	174,2	452,2	516,3	62,9	207,4	264,7	286,1
Kazakhstan	38,1	111,5	81,4	29,6	15,6	96,8	56,7	32,1	15,4
Kenya	282,2	440,3	1 014,9	1 222,8	1 662,9	264,8	380,4	890,5	931,6
Kirghizistan	50,7	90,5	152,7	182,9	273,7	53,1	80,4	126,4	151,5
Kiribati	6,3	6,6	33,9	14,5	15,0	8,5	7,0	29,4	25,8
Kosovo	0,0	0,0	80,1	67,1	69,9	0,0	52,2	69,1	81,9
Lesotho	6,2	30,0	26,6	24,9	2,0	16,6	22,5	16,8	14,5
Liban	25,8	75,4	51,0	58,0	171,2	48,5	95,2	85,4	64,4
Libéria	0,9	71,2	189,7	259,6	603,7	41,6	95,0	157,8	172,3
Libye	2,0	4,6	10,3	10,9	1,8	11,0	14,1	2,2	1,4
Madagascar	268,6	236,8	46,6	211,9	201,8	263,9	123,0	99,7	131,1
Malawi	103,6	125,4	220,7	348,3	369,9	92,2	146,9	192,6	244,2
Malaisie	10,5	41,6	22,4	14,8	15,7	119,0	43,3	10,8	9,2
Maldives	9,5	14,3	13,1	31,2	8,7	3,4	14,8	4,7	7,5
Mali	170,9	497,1	371,6	269,3	189,1	221,0	338,3	263,0	250,9
Maroc	280,5	800,9	872,2	1 570,7	931,7	384,6	695,9	1 140,0	969,5
Maurice	54,2	30,5	44,6	86,9	41,7	5,9	21,2	64,8	67,6
Mauritanie	111,7	134,7	128,8	170,4	175,2	72,4	121,1	110,7	102,1
Mexique	23,5	47,4	107,1	302,5	194,1	24,6	82,8	219,3	102,3
Micronésie	12,5	15,0	6,9	33,8	9,0	8,6	12,3	9,9	12,8
Moldova	61,7	42,2	182,1	234,8	76,0	38,7	76,9	178,4	160,6
Mongolie	53,1	238,2	162,6	91,1	403,0	62,1	122,7	190,7	139,6
Monténégro	6,2	27,7	23,5	72,3	133,9	21,6	33,8	44,4	88,6
Montserrat	7,6	11,0	1,6	11,4	25,6	4,4	9,4	15,1	19,4
Mozambique	312,2	429,1	407,5	579,6	689,1	320,4	312,0	487,4	555,6
Myanmar	9,2	14,5	32,2	663,1	2 163,3	14,9	45,7	170,3	319,4
Namibie	29,2	68,6	88,3	35,2	88,0	27,4	65,8	56,1	51,0
Nauru	2,0	9,4	2,5	3,3	13,8	9,1	2,7	3,7	8,0
Népal	155,2	194,1	355,2	618,0	326,0	119,0	204,6	275,5	397,9
Nicaragua	177,7	192,8	209,1	216,3	303,0	128,1	198,6	183,9	242,5
Niger	104,8	102,1	106,6	262,9	317,9	82,6	95,2	130,3	106,7
Nigéria	223,1	327,3	557,8	884,7	291,3	230,4	325,0	467,7	594,1
Niue	2,2	1,8	5,5	3,6	9,2	2,1	4,5	3,5	9,4
Ouganda	238,4	399,5	663,4	501,9	813,6	361,2	405,6	415,3	432,4
Ouzbékistan	127,8	52,6	191,8	567,0	481,0	48,1	67,3	125,8	267,5
Pakistan	547,5	654,5	729,4	1 503,0	1 732,7	330,7	412,4	1 056,6	1 730,0
Palaos	5,5	5,3	3,3	6,3	5,9	6,9	3,5	5,9	5,4
Panama	9,0	11,6	16,9	6,7	6,4	7,0	12,0	7,6	3,7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	115,0	125,5	185,3	188,5	354,0	90,4	102,3	153,4	186,7
Paraguay	14,5	77,3	81,2	87,5	62,4	30,6	41,1	45,0	42,6
Pérou	129,3	119,8	139,1	166,5	94,3	172,2	125,6	120,6	96,0
Philippines	290,2	208,9	539,3	592,9	2 648,9	429,2	345,2	208,9	345,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
République arabe syrienne	15,0	25,5	173,5	1,8	4,5	41,9	92,1	14,3	3,6
République centrafricaine	31,0	53,8	59,5	46,3	0,3	33,5	45,6	29,9	18,6
République démocratique du Congo	456,7	276,9	666,2	429,8	395,7	188,8	350,8	502,4	460,7
République démocratique populaire lao	139,8	113,6	183,5	236,5	249,8	107,2	118,2	128,5	202,3
République dominicaine	37,6	31,8	131,7	51,7	23,1	50,2	76,8	72,5	28,1
République populaire démocratique de Corée	35,2	9,1	1,6	9,0	2,5	9,0	3,4	2,5	6,1
Rwanda	69,5	118,2	278,8	303,9	339,8	94,7	201,0	194,5	341,5
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	5,8	6,3	0,7	8,4	0,5	8,3	7,0	1,4	1,8
Sainte-Hélène	41,4	13,9	32,4	14,2	27,5	14,1	33,6	105,7	48,4
Sainte-Lucie	8,1	7,3	3,4	17,4	12,0	6,4	14,7	6,3	4,0
Samoa	13,7	23,8	17,3	40,8	62,6	8,1	24,3	25,3	31,5
Sao Tomé-et-Principe	6,9	5,9	15,6	4,8	30,3	6,0	8,0	9,5	15,7
Sénégal	175,2	225,2	469,6	341,4	535,8	201,9	231,1	327,9	416,9
Serbie	398,8	266,8	567,8	689,4	541,1	222,7	419,7	516,1	406,5
Seychelles	2,7	4,8	1,4	4,7	7,6	2,9	6,0	11,1	2,9
Sierra Leone	90,0	83,3	88,6	119,4	54,3	49,7	95,6	91,2	65,4
Somalie	3,9	13,1	27,9	66,6	57,8	5,6	22,6	50,5	70,5
Soudan	27,1	214,8	395,2	252,4	204,4	79,6	252,2	178,9	265,2
Soudan du Sud	0,0	0,0	21,1	160,9	98,0	0,0	6,0	85,8	132,2
Sri Lanka	429,2	325,6	373,3	563,7	391,9	258,0	339,1	369,6	373,8
Suriname	20,4	15,5	19,0	4,5	0,4	20,3	29,1	13,1	2,0
Swaziland	15,9	19,4	35,5	10,4	57,4	10,5	13,7	25,3	26,2
Tadjikistan	98,7	114,7	183,5	195,7	256,8	44,4	111,8	153,0	227,7
Tanzanie	366,6	730,3	828,7	938,7	1 042,6	372,3	583,0	845,4	852,7
Tchad	92,4	38,0	87,5	78,9	129,8	46,7	49,6	43,7	87,9
Thaïlande	299,2	205,5	283,5	56,5	329,1	152,7	140,7	335,1	135,4
Timor-Leste	29,7	30,3	52,2	79,3	58,0	21,7	36,2	54,4	69,0
Togo	8,0	37,7	92,0	60,3	78,7	33,4	34,8	45,0	84,1
Tokelau	1,5	1,2	3,5	8,4	0,7	2,4	2,4	8,2	2,6
Tonga	2,5	12,3	33,2	26,2	50,9	6,4	16,7	26,7	27,2
Tunisie	187,9	246,3	318,1	965,3	600,4	178,2	344,5	486,6	388,7
Turkménistan	2,6	1,8	8,6	6,6	1,9	2,0	3,4	5,4	5,4
Turquie	380,5	359,2	946,9	2 857,3	1 642,0	333,4	1 144,0	2 429,0	2 259,0
Tuvalu	3,6	4,9	5,9	20,1	13,9	4,5	3,2	7,7	24,7
Ukraine	74,6	222,5	221,1	570,4	186,7	154,2	261,7	243,1	207,6
Uruguay	5,4	3,7	8,5	48,3	3,1	5,9	12,5	27,5	25,0
Vanuatu	5,7	40,2	19,3	36,4	139,7	21,2	31,8	17,3	37,2
Venezuela	2,2	1,4	1,6	4,4	0,8	2,0	1,8	1,3	2,3
Viet Nam	1 344,0	1 605,4	2 115,4	2 401,6	2 236,0	953,1	1 431,6	2 351,9	2 221,0
Wallis-et-Futuna	6,4	1,5	3,6	11,3	2,0	1,5	5,6	6,7	4,4
Yémen	55,6	146,7	406,1	197,0	420,0	70,4	121,7	142,6	357,0
Zambie	196,7	204,1	250,0	322,6	225,8	135,0	119,9	190,9	266,8
Zimbabwe	9,4	14,1	97,8	62,8	109,1	10,1	68,3	76,7	59,7
Total pays bénéficiaires	20 282,2	25 401,4	31 935,9	42 198,6	47 442,9	18 068,4	24 142,9	30 755,2	33 510,3
Non spécifique à un pays	2 027,9	3 942,4	6 345,4	5 996,1	6 435,9	2 895,5	5 196,5	5 102,3	6 305,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528932>

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.7a. Les 20 principaux bénéficiaires de l'aide pour le commerce en 2015, engagements							
	ENGAGEMENTS						
	Région	Groupe de revenu	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Inde	Asie	PRITI	1 365,5	2 030,8	2 346,2	4 018,7	2 804,8
Philippines	Asie	PRITI	290,2	208,9	539,3	592,9	2 648,9
Bangladesh	Asie	PMA	724,4	749,7	1 127,5	1 340,1	2 424,3
Viet Nam	Asie	PRITI	1 344,0	1 605,4	2 115,4	2 401,6	2 236,0
Indonésie	Asie	PRITI	928,5	716,5	734,3	493,1	2 218,2
Myanmar	Asie	PMA	9,2	14,5	32,2	663,1	2 163,3
Pakistan	Asie	PRITI	547,5	654,5	729,4	1 503,0	1 732,7
Kenya	Afrique	APFR	282,2	440,3	1 014,9	1 222,8	1 662,9
Turquie	Europe	PRITS	380,5	359,2	946,9	2 857,3	1 642,0
Égypte	Afrique	PRITI	554,1	756,6	919,4	1 595,4	1 521,1
Éthiopie	Afrique	PMA	476,0	687,7	646,1	1 203,0	1 387,4
Afghanistan	Asie	PMA	756,1	1 540,6	1 797,9	1 592,7	1 204,1
Tanzanie	Afrique	PMA	366,6	730,3	828,7	938,7	1 042,6
Afrique du Sud	Afrique	PRITS	116,9	147,2	146,4	227,4	962,7
Maroc	Afrique	PRITI	280,5	800,9	872,2	1 570,7	931,7
Ouganda	Afrique	PMA	238,4	399,5	663,4	501,9	813,6
Brésil	Amérique	PRITS	45,4	60,6	214,0	644,3	758,4
Mozambique	Afrique	PMA	312,2	429,1	407,5	579,6	689,1
Iraq	Asie	PRITS	2 280,5	2 093,8	401,4	332,4	619,6
Libéria	Afrique	PMA	0,9	71,2	189,7	259,6	603,7
Sous-total			11 299,7	14 497,5	16 672,6	24 538,4	30 067,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE			22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8
<i>Part des 20 bénéficiaires principaux dans l'Aide pour le commerce totale</i>			50,6%	49,4%	43,6%	50,9%	55,8%

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.7b. Les 20 principaux bénéficiaires de l'aide pour le commerce en 2015, décaissements						
	DÉCAISSEMENTS					
	Région	Groupe de revenu	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Inde	Asie	PRITI	1 098,1	1 724,0	1 782,2	3 085,6
Turquie	Europe	PRITS	333,4	1 144,0	2 429,0	2 259,0
Viet Nam	Asie	PRITI	953,1	1 431,6	2 351,9	2 221,0
Pakistan	Asie	PRITI	330,7	412,4	1 056,6	1 730,0
Maroc	Afrique	PRITI	384,6	695,9	1 140,0	969,5
Kenya	Afrique	APFR	264,8	380,4	890,5	931,6
Bangladesh	Asie	PMA	353,6	371,2	824,1	910,1
Indonésie	Asie	PRITI	688,2	716,6	522,8	878,0
Égypte	Afrique	PRITI	536,2	650,9	1 314,5	857,5
Tanzanie	Afrique	PMA	372,3	583,0	845,4	852,7
Afghanistan	Asie	PMA	1 017,7	1 803,2	1 147,2	843,2
Éthiopie	Afrique	PMA	465,8	671,4	678,2	763,6
Brésil	Amérique	PRITS	70,8	226,3	468,8	661,9
Nigéria	Afrique	PRITI	230,4	325,0	467,7	594,1
Afrique du Sud	Afrique	PRITS	181,1	153,9	196,9	594,1
Mozambique	Afrique	PMA	320,4	312,0	487,4	555,6
Ghana	Afrique	PRITI	310,3	519,7	512,6	466,0
République démocratique du Congo	Afrique	PMA	188,8	350,8	502,4	460,7
Ouganda	Afrique	PMA	361,2	405,6	415,3	432,4
Sénégal	Afrique	PMA	201,9	231,1	327,9	416,9
Sous-total			8 663,3	13 109,0	18 361,5	20 483,3
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE			20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5
<i>Part des 20 principaux bénéficiaires dans l'Aide pour le commerce totale</i>			41,3%	44,7%	51,2%	51,4%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528951>

Tableau A.8. Aide pour le commerce: programmes régionaux et mondiaux									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Afrique	540,6	1 084,1	1 797,8	1 851,2	1 587,3	648,9	1 634,1	1 504,0	1 631,9
Amérique	175,6	361,9	438,4	477,1	401,0	253,1	396,1	479,8	273,9
Asie	166,7	329,5	397,1	502,1	450,4	305,4	322,2	407,9	450,3
Europe	49,4	209,6	152,3	97,5	216,2	170,5	194,1	104,2	223,2
Océanie	26,5	54,1	73,8	46,0	58,9	44,1	45,3	45,2	75,3
Non spécifique à une région	1 069,1	1 903,3	3 486,0	3 022,3	3 722,2	1 473,5	2 604,8	2 561,2	3 650,5
TOTAL	2 027,9	3 942,4	6 345,4	5 996,1	6 435,9	2 895,5	5 196,5	5 102,3	6 305,1
Part dans le total									
Afrique	26,7%	27,5%	28,3%	30,9%	24,7%	22,4%	31,4%	29,5%	25,9%
Amérique	8,7%	9,2%	6,9%	8,0%	6,2%	8,7%	7,6%	9,4%	4,3%
Asie	8,2%	8,4%	6,3%	8,4%	7,0%	10,5%	6,2%	8,0%	7,1%
Europe	2,4%	5,3%	2,4%	1,6%	3,4%	5,9%	3,7%	2,0%	3,5%
Océanie	1,3%	1,4%	1,2%	0,8%	0,9%	1,5%	0,9%	0,9%	1,2%
Non spécifique à une région	52,7%	48,3%	54,9%	50,4%	57,8%	50,9%	50,1%	50,2%	57,9%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528970>

Tableau A.9. Aide pour le commerce: programmes régionaux et mondiaux par catégorie									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Politique et réglementation commerciales	241,3	455,8	714,6	518,8	508,1	321,7	528,9	525,6	465,9
Infrastructure économique	441,9	863,1	1 674,1	1 438,1	1 111,3	453,0	1 282,4	1 112,9	753,0
Renforcement de la capacité de production	1 344,7	2 623,5	3 953,4	4 039,0	4 814,7	2 120,8	3 384,8	3 463,6	5 085,5
Ajustement lié au commerce	..	0,1	3,4	0,2	1,8	0,0	0,4	0,2	0,8
TOTAL	2 027,9	3 942,4	6 345,4	5 996,1	6 435,9	2 895,5	5 196,5	5 102,3	6 305,1
Part dans le total									
Politique et réglementation commerciales	11,9%	11,6%	11,3%	8,7%	7,9%	11,1%	10,2%	10,3%	7,4%
Infrastructure économique	21,8%	21,9%	26,4%	24,0%	17,3%	15,6%	24,7%	21,8%	11,9%
Renforcement de la capacité de production	66,3%	66,5%	62,3%	67,4%	74,8%	73,2%	65,1%	67,9%	80,7%
Ajustement lié au commerce	..	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933528989>

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.10. Aide pour le commerce: dons et prêts par catégorie									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Politique et réglementation commerciales									
Dons	653,5	958,2	1231,4	1068,8	842,0	642,5	904,1	986,3	859,3
Prêts	75,5	40,2	63,9	151,3	219,8	31,9	62,4	115,7	121,3
Sous-total	729,0	998,4	1295,3	1220,1	1061,8	674,3	966,5	1102,0	980,6
Infrastructure économique									
Dons	4771,3	7014,9	7144,2	6662,4	5969,3	4983,4	5775,8	5977,9	5604,0
Prêts	6796,0	8656,6	1 3924,7	2 1592,8	2 5815,0	5404,9	9057,3	1 3582,6	1 5042,3
Sous-total	1 1567,4	1 5671,5	2 1068,9	2 8255,3	3 1784,3	1 0388,2	1 4833,1	1 9560,5	2 0646,2
Renforcement de la capacité de production									
Dons	5961,6	7636,1	9777,3	9372,7	9992,5	6486,5	8544,1	8339,1	9656,8
Prêts	4052,2	5035,9	6119,7	9344,5	1 1038,0	3407,3	4960,6	6841,9	8518,8
Sous-total	1 0013,7	1 2672,0	1 5896,9	1 8717,2	2 1030,5	9893,8	1 3504,7	1 5181,0	1 8175,6
Ajustement lié au commerce									
Dons	..	1,9	17,0	2,1	2,2	7,6	34,7	14,0	13,1
Prêts	3,1	0,4
Sous-total	..	1,9	20,1	2,1	2,2	7,6	35,1	14,0	13,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	2 2310,1	2 9343,8	3 8281,2	4 8194,7	5 3878,8	2 0963,9	2 9339,4	3 5857,5	3 9815,5
Part dans le total									
Total des dons	51,0 %	53,2 %	47,5 %	35,5 %	31,2 %	57,8 %	52,0 %	42,7 %	40,5 %
Total des prêts	49,0 %	46,8 %	52,5 %	64,5 %	68,8 %	42,2 %	48,0 %	57,3 %	59,5 %

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529008>

Tableau A.11. Circuits d'acheminement de l'Aide pour le commerce									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Institutions du secteur public	1 349,5	17 333,6	20 554,9	32 693,7	38 895,2	7 557,3	15 429,0	23 103,8	28 086,4
ONG et société civile	92,1	856,2	1 518,1	1 822,7	2 392,2	801,9	1 675,5	1 676,8	2 135,0
Partenariats et réseaux public-privé	0,9	4,6	279,6	179,7	367,7	5,5	312,8	202,3	312,0
Organisations multilatérales	196,5	1 325,0	3 605,7	7 765,6	3 992,8	1 156,1	3 131,4	5 930,6	3 719,6
Autres	1 813,4	2 095,6	4 048,3	3 747,7	5 340,0	2 685,5	3 901,0	3 965,4	4 900,1
Circuits non notifiés	18 857,8	7 728,8	8 274,7	1 985,4	2 890,8	8 757,5	4 889,6	978,6	662,3
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529027>

Tableau A.12. Aide pour le commerce par donateur et par catégorie, engagements (page 1 de 2)										
	AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE					POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION COMMERCIALES				
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD										
Allemagne	1 164,8	1 945,2	3 173,1	4 653,2	5 629,1	13,1	32,7	32,3	36,7	41,4
Australie	193,0	291,1	463,6	361,2	386,0	9,0	5,7	26,7	17,4	36,3
Autriche	43,1	50,2	70,7	82,4	68,2	0,1	1,2	0,1	0,0	0,1
Belgique	219,0	242,4	410,7	175,6	205,0	3,7	4,6	10,0	10,2	0,7
Canada	323,2	354,9	545,1	497,8	713,2	18,3	19,7	29,8	16,4	34,7
Corée	..	469,0	900,2	839,5	892,0	..	6,8	4,2	7,8	9,2
Danemark	398,3	259,6	291,9	357,8	119,8	0,4	2,8	11,0	4,9	2,0
Espagne	348,4	637,2	791,3	87,1	50,4	1,2	4,0	3,2	0,5	0,0
États-Unis	4 147,2	5 900,2	4 544,8	3 363,9	3 385,2	262,7	261,7	194,4	304,8	187,6
Finlande	76,2	122,8	282,7	127,6	89,2	2,3	6,1	11,2	7,8	21,3
France	637,8	1 364,6	1 307,0	2 427,4	2 842,9	4,0	2,5	1,2	3,0	9,7
Grèce	11,0	16,2	15,0	0,1	0,0	0,3	0,5	0,2
Hongrie	0,4	0,0
Irlande	26,7	42,4	58,0	45,8	32,6	0,1	1,0	0,3	1,0	0,6
Islande	2,6	9,5	6,6
Italie	241,2	220,9	159,3	113,4	184,2	1,7	0,4	0,1	0,1	0,2
Japon	4 080,1	5 183,7	5 580,7	7 690,4	11 754,6	43,5	46,3	45,7	99,9	41,4
Luxembourg	16,1	30,0	32,3	37,1	32,3	0,1	0,3	1,2
Norvège	247,4	400,8	504,7	529,2	337,6	8,9	24,8	11,2	13,4	9,8
Nouvelle-Zélande	20,9	42,4	90,8	112,3	135,2	1,7	3,0	4,7	3,4	2,3
Pays-Bas	514,0	661,4	671,2	831,3	588,2	16,6	58,6	132,4	82,3	126,5
Pologne	8,6	31,2
Portugal	41,3	26,8	48,6	26,5	24,1	0,1	0,1	0,0	0,0	..
République slovaque	0,6	0,9	0,0	0,0
République tchèque	3,3	7,2	10,4	0,0	0,1	0,0
Royaume-Uni	736,1	918,6	1 261,6	968,1	1 724,8	27,2	63,0	140,9	63,9	32,5
Slovénie	2,0	1,1	0,1	0,4	0,0	..
Suède	219,8	318,1	322,2	364,6	285,0	15,8	31,1	48,9	35,6	34,1
Suisse	304,0	274,8	292,4	387,7	315,5	38,4	17,6	34,7	36,4	15,9
Sous-total	14 009,8	19 773,4	21 825,9	24 106,9	29 844,8	469,1	594,6	744,8	745,7	606,2
Autres donateurs bilatéraux										
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	229,0	879,5	895,9
Estonie	1,4	1,1	0,0	0,0
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	308,0	526,5	394,2
Lituanie	0,0	0,7	0,0	0,1
Roumanie	0,1	0,5
Turquie	38,3	35,4
Sous-total	575,3	1 407,6	1 292,4	35,4	0,0	0,1
Donateurs multilatéraux										
BADEA	24,4	98,8
BAfD	145,5	690,7	1 470,2	1 555,2	1 662,9	22,4	0,1	..
Banque de développement des Caraïbes	4,1
Banque islamique de développement	185,9	246,8	185,4	136,1	233,8	0,3	0,0	..
Banque mondiale	4 360,5	4 127,5	5 934,3	7 012,1	7 621,4	54,7	37,8	103,4	169,2	219,8
BAsD	729,8	509,6	1 176,3	1 758,8	1 668,9	8,1	1,7	7,8	13,4	1,9
BID	236,5	108,4	425,2	577,5	787,9	..	0,6	7,0	7,6	2,2
Cadre intégré renforcé (CIR)	12,9	25,9	18,4	12,9	7,6	5,4
CEB	2,8
CEE-ONU	..	1,3	4,1	3,4	5,1	..	0,3	0,1	0,2	0,2
CESAO	..	0,1	0,2	0,3	0,4	..	0,1	0,0	0,2	0,3
CESAP	..	0,3	0,5	0,6	0,7	..	0,1	0,4	0,5	0,6
FAO	..	128,8	268,6	267,7	312,7	..	18,6	39,6	24,5	32,4
FEM	117,9	270,9	111,1	1,2	..
FIDA	262,4	367,5	570,2	533,1	915,7
FMI	..	9,9	13,3	9,3	9,9	13,3	9,3	..
FODI	340,4	413,0	508,7
Fonds arabe (FADES)	..	379,9	991,6	757,7	1 334,3
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	773,0	660,3
Institutions de l'UE	2 367,0	2 903,8	4 160,5	8 319,6	6 715,9	173,1	314,7	304,7	223,8	181,2
ITC	..	29,4	53,2	64,0	68,0
OIT	12,8	14,9
OMC	..	12,4	15,3	11,8	11,5	..	12,4	15,3	11,6	11,5
ONUDI	..	26,5	60,4	12,7	3,7	7,3	4,3	..
PNUD	11,6	23,5	32,9	30,2	25,9	1,5	3,0	2,9	0,8	0,0
Autres donateurs multilatéraux	1,0	4,1	22,6	35,6	56,2	..	0,8	0,2
Sous-total	8 300,3	9 570,4	15 880,1	22 680,2	22 741,6	259,8	403,7	515,1	474,3	455,5
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	22 310,1	29 343,8	38 281,2	48 194,7	53 878,8	729,0	998,4	1 259,3	1 220,1	1 061,8

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.12. Aide pour le commerce par donateur et par catégorie, engagements (page 2 de 2)

	INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE					REINFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION					AJUSTEMENT LIÉ AU COMMERCE			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD														
Allemagne	532,3	835,6	1 658,6	2 341,6	2 992,1	619,4	1 076,8	1 482,3	2 274,8	2 595,6	0,0	0,0
Australie	65,3	135,1	229,2	150,0	171,1	118,7	150,1	207,3	193,8	178,5	0,2	0,3
Autriche	22,6	17,9	24,8	28,9	33,7	20,3	31,1	45,9	53,5	34,4
Belgique	50,3	70,5	84,8	40,7	33,7	164,9	167,3	315,9	124,7	170,7
Canada	43,0	72,5	89,5	91,8	39,2	261,9	262,6	425,8	389,4	639,4	0,1	0,0	0,2	..
Corée	..	386,1	783,2	607,5	745,5	..	76,1	112,9	224,2	137,3	0,0	..
Danemark	192,6	105,1	66,2	87,1	7,6	205,3	151,7	214,7	265,7	110,1
Espagne	212,1	392,3	248,0	6,3	14,6	135,1	240,8	540,0	80,4	35,9
États-Unis	1 923,0	3 134,2	1 898,8	1 126,0	1 199,9	1 961,5	2 504,3	2 451,6	1 933,1	1 997,7
Finlande	28,5	19,0	86,4	43,6	12,4	45,4	97,8	182,0	76,1	55,5	..	3,1
France	320,7	766,8	707,4	1 983,3	2 066,6	313,2	595,3	598,5	441,1	766,5	0,0	..
Grèce	6,3	6,7	12,5	0,1	0,0	4,4	9,0	2,3
Hongrie	0,0	0,4
Irlande	6,9	2,6	1,3	0,3	0,0	19,8	38,9	56,4	44,5	31,9
Islande	0,9	3,9	3,1	1,7	5,6	3,5
Italie	141,5	110,4	47,0	28,9	59,8	98,1	110,1	112,2	84,4	124,2
Japon	3 214,5	3 660,1	4 700,9	6 407,8	10 287,1	822,2	1 477,3	834,0	1 182,6	1 426,1	..	0,1	0,1	..
Luxembourg	1,1	5,4	2,3	5,7	2,5	14,9	24,2	28,8	31,3	29,8
Norvège	86,9	148,9	195,6	195,7	44,5	151,7	227,0	297,9	320,0	283,4
Nouvelle-Zélande	4,1	14,9	43,1	49,9	28,5	15,1	24,5	42,9	59,0	104,3
Pays-Bas	131,2	162,7	150,1	64,8	51,8	366,3	440,2	388,7	684,2	410,0
Pologne	0,6	2,1	8,1	29,1
Portugal	34,2	23,5	45,2	24,7	21,1	6,9	3,2	3,4	1,8	3,1
République slovaque	0,1	0,2	0,5	0,7
République tchèque	1,3	2,2	4,6	1,9	4,9	5,7
Royaume-Uni	301,9	172,9	409,3	391,0	303,1	407,0	682,7	711,4	513,2	1 389,3
Slovénie	0,5	0,3	-0,1	1,2	0,7	0,2
Suède	100,1	87,6	63,8	50,3	128,2	103,9	199,3	208,8	277,8	120,8	..	0,7	0,9	1,8
Suisse	41,2	48,6	45,0	66,1	59,3	224,4	208,7	210,9	284,5	239,9	..	1,8	0,6	0,4
Sous-total	7 460,3	10 379,4	11 595,8	13 799,3	18 312,2	6 080,3	8 799,0	9 479,2	9 560,0	10 924,1	0,3	6,0	1,8	2,2
Autres donateurs bilatéraux														
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	212,7	531,9	568,6	16,2	347,7	327,3
Estonie	0,7	0,3	0,7	0,9
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	292,7	470,9	326,7	15,3	55,7	67,5
Lituanie	0,0	0,4	0,0	0,2
Roumanie	0,1	0,5
Turquie	0,4	2,5
Sous-total	505,8	1 003,5	896,0	34,0	404,1	396,4
Donateurs multilatéraux														
BADEA	19,5	77,9	5,0	20,9
BAfD	59,9	526,9	1 184,6	1 309,9	1 125,3	63,2	163,8	285,6	245,3	537,7
Banque de développement des Caraïbes	0,4	3,7
Banque islamique de développement	112,7	137,0	80,9	72,2	154,0	73,1	109,7	104,1	63,9	79,7
Banque mondiale	2 225,9	2 319,8	3 352,6	4 147,6	4 192,4	2 079,9	1 769,9	2 476,5	2 695,3	3 209,1	..	1,9
BAfD	349,8	284,7	908,7	1 243,2	1 130,4	371,9	223,2	259,7	502,2	536,6
BID	119,3	85,9	294,3	418,2	602,7	117,2	22,0	123,9	151,7	183,0
Cadre intégré renforcé (CIR)	18,4	13,0
CEB	2,8
CEE-ONU	..	0,9	3,3	1,9	3,5	..	0,1	0,7	1,1	1,4	0,2	..
CESAO	..	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0
CESAP	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1
FAO	110,2	229,0	243,2	280,3
FEM	60,3	127,4	84,1	57,5	142,3	27,0
FIDA	12,4	20,4	43,0	26,0	47,6	250,0	347,1	527,2	507,1	868,1
FMI
FODI	249,2	356,0	440,1	91,2	57,0	68,7
Fonds arabe (FADES)	..	282,5	871,7	682,5	1 126,2	..	97,5	119,9	75,3	208,1
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	694,9	611,0	78,1	49,3
Institutions de l'UE	1 224,0	1 624,8	1 863,7	4 258,1	3 002,2	970,0	962,7	1 980,0	3 837,7	3 532,4	1,6	12,2	0,1	..
ITC	29,4	53,2	64,0	68,0
OIT	0,1	12,7	14,9
OMC	0,2
ONUDI	..	1,3	8,1	0,2	21,5	45,0	8,2
PNUD	2,1	5,1	8,7	8,7	15,9	8,1	15,3	21,3	20,7	10,0
Autres donateurs multilatéraux	1,0	2,7	18,8	27,9	40,1	..	0,5	3,6	7,7	16,1
Sous-total	4 107,1	5 292,1	8 967,3	13 452,4	12 576,1	3 933,4	3 873,0	6 383,7	8 753,1	9 710,0	1,6	14,1	0,3	..
TOTAL	11 567,4	15 671,5	21 068,9	28 255,3	31 784,3	10 013,7	12 672,0	15 896,9	18 717,2	21 030,5	1,9	20,1	2,1	2,2

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529046>

Tableau A.13. Aide pour le commerce par donateur et par catégorie, décaissements (page 1 de 2)

	AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE				POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION COMMERCIALES			
	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD								
Allemagne	1 600,6	2 447,5	3 043,3	4 965,7	23,0	26,7	30,5	36,1
Australie	237,4	366,8	361,2	386,0	5,3	11,2	17,4	36,3
Autriche	36,8	57,0	56,1	45,5	1,2	0,1	0,0	0,0
Belgique	167,3	363,8	194,1	203,9	3,6	8,7	6,7	1,8
Canada	269,1	558,5	435,6	342,7	14,6	29,8	20,7	18,2
Corée	192,0	357,1	496,0	587,6	9,4	6,8	8,2	6,9
Danemark	250,8	318,1	323,8	258,6	0,6	3,2	12,1	4,7
Espagne	445,9	782,7	108,0	67,5	3,9	2,9	0,3	0,2
États-Unis	4 262,6	4 192,4	3 442,5	2 836,6	147,3	198,6	260,3	194,5
Finlande	59,2	132,1	150,3	151,1	5,1	6,7	7,2	8,3
France	814,4	1 060,4	1 694,7	1 467,6	2,1	3,4	2,5	4,2
Grèce	16,2	15,0	0,1	0,0	0,5	0,2
Hongrie	1,9	0,4	0,0
Irlande	42,4	58,0	45,8	32,6	1,0	0,3	1,0	0,6
Islande	..	2,6	9,5	6,6
Italie	231,9	138,0	84,2	194,9	0,3	0,2	0,1	0,1
Japon	3 698,6	4 374,4	5 457,5	5 938,4	43,8	45,2	87,9	49,5
Luxembourg	30,0	32,3	37,1	32,3	0,3	1,2
Norvège	380,3	385,3	485,9	481,7	15,9	16,2	11,6	11,6
Nouvelle-Zélande	28,8	49,7	91,2	106,6	2,4	2,9	3,8	4,3
Pays-Bas	459,2	455,9	594,4	523,3	41,8	52,9	81,9	62,0
Pologne	8,7	31,1
Portugal	33,9	50,0	39,2	22,4	0,1	0,0	0,0	..
République slovaque	0,5	0,8	0,0	0,0
République tchèque	..	3,2	7,3	10,3	..	0,0	0,1	0,0
Royaume-Uni	942,4	1 341,7	1 471,6	2 234,0	48,7	125,3	101,8	82,1
Slovénie	..	2,0	0,8	0,5	..	0,4	0,0	..
Suède	320,0	337,4	386,8	329,1	25,0	41,0	41,8	45,7
Suisse	253,9	232,4	306,0	383,0	24,9	22,3	39,9	33,5
Sous-total	14 773,7	18 114,3	19 334,0	21 640,8	421,0	606,2	735,6	600,7
Autres donateurs bilatéraux								
Azerbaïdjan	0,1	0,2	0,1	0,1
Émirats arabes unis	..	87,0	694,5	886,4	3,4	..
Estonie	0,9	1,3	0,0	0,0
Kazakhstan	0,1	0,7
Koweït (KFAED)	..	246,6	265,7	403,6
Lituanie	0,0	0,6	0,0	0,1
Roumanie	0,3	0,5	0,0
Turquie	..	38,3	35,4
Sous-total	..	371,9	961,6	1 293,2	..	35,4	3,4	0,2
Donateurs multilatéraux								
BADEA	..	14,7	62,8	61,0
BAfD	371,4	1 182,4	990,3	1 223,1	0,4	0,6	0,1	..
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	28,9	54,2	121,9	130,1
BAfD	..	477,8	1 234,5	1 553,4	..	3,2	4,2	3,9
BID	..	348,3	555,6	514,7	..	5,1	9,1	14,6
Cadre intégré renforcé (CIR)	..	10,0	15,8	7,5	..	10,0	9,5	3,7
CEB	..	12,4	2,0	1,4
CEE-ONU	22,8	32,8	30,2	25,9	0,3	0,1	0,2	0,2
CESAO	0,2	0,5	0,5	0,7	0,1	0,0	0,1	0,2
CESAP	1,3	4,1	3,4	5,1	0,1	0,4	0,5	0,6
FAO	128,8	268,6	267,7	312,7	18,6	39,6	24,5	32,4
FEM	64,3	94,3	124,0	162,5
FIDA
FMI	0,7	0,7	..
FODI	..	165,1	220,9	294,2
Fonds arabe (FADES)	228,6	683,8	661,0	486,9	..	0,3
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	64,1	207,7
Institutions de l'UE	2 134,7	3 716,5	6 469,3	6 269,7	188,9	193,3	179,7	182,4
ITC	28,9	50,9	57,2	65,4
OIT	12,8	14,9
OMC	3 194,7	3 769,1	4 741,0	5 611,0	12,4	15,3	11,6	11,5
ONUDI	0,1	0,2	0,3	0,3
PNUD	2,1	6,6	36,1	51,9	2,9	2,9	0,8	0,0
Autres donateurs multilatéraux	12,4	15,3	11,8	11,5	0,8	0,2
Sous-total	6 190,2	10 853,2	15 561,9	16 881,5	253,3	325,0	362,9	379,7
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	20 963,9	29 339,4	35 857,5	39 815,5	674,3	966,5	1 102,0	980,6

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.13. Aide pour le commerce par donateur et par catégorie, décaissements (page 2 de 2)

	INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE				REINFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION				AJUSTEMENT LIÉ AU COMMERCE			
	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD												
Allemagne	593,6	1 175,0	1 298,4	2 307,0	984,1	1 245,8	1 713,9	2 622,2	0,5	0,4
Australie	98,3	164,3	150,0	171,1	133,6	191,0	193,8	178,5	0,2	0,3
Autriche	8,9	14,2	14,1	17,7	26,7	42,6	42,0	27,8
Belgique	30,7	78,9	43,9	39,4	133,1	276,3	143,4	162,7
Canada	46,3	116,5	90,3	40,8	208,2	412,2	324,7	283,7	0,0	0,0
Corée	131,2	278,9	371,0	439,7	51,3	71,4	116,8	141,0	0,0	..
Danemark	123,9	121,1	99,5	42,8	126,3	193,8	212,2	211,0
Espagne	240,9	329,6	16,7	11,0	201,1	450,2	91,0	56,3
États-Unis	2 085,8	1 830,1	1 197,0	827,3	2 029,5	2 163,7	1 985,3	1 814,8
Finlande	12,5	32,2	44,5	37,4	41,6	92,8	98,6	105,4	..	0,4
France	325,2	547,3	1 237,9	1 083,4	487,1	509,7	454,2	380,0	0,0	..
Grèce	6,7	12,5	0,1	0,0	9,0	2,3
Hongrie	0,0	0,0	1,9	0,4
Irlande	2,6	1,3	0,3	0,0	38,9	56,4	44,5	31,9
Islande	..	0,9	3,9	3,1	..	1,7	5,6	3,5
Italie	139,8	64,4	29,7	61,6	91,8	73,4	54,5	133,1
Japon	2 630,4	3 279,0	4 313,8	4 703,4	1 024,4	1 050,0	1 055,7	1 185,5	..	0,1	0,1	..
Luxembourg	5,4	2,3	5,7	2,5	24,2	28,8	31,3	29,8
Norvège	193,9	143,4	196,2	120,6	170,5	225,7	278,1	349,5
Nouvelle-Zélande	7,8	21,4	47,1	36,9	18,6	25,4	40,3	65,4
Pays-Bas	109,7	123,9	96,9	48,0	307,6	279,1	415,6	413,2
Pologne	0,6	2,1	8,1	29,0
Portugal	30,6	46,6	37,4	19,5	3,2	3,4	1,8	2,9
République slovaque	0,1	0,1	0,4	0,6
République tchèque	..	1,3	2,3	4,6	..	1,9	4,9	5,7
Royaume-Uni	146,1	422,7	556,1	411,1	747,5	793,7	813,7	1 740,8
Slovénie	..	0,5	0,4	0,0	..	1,1	0,4	0,5
Suède	86,2	82,6	89,1	109,2	208,7	213,8	255,7	173,4	..	0,0	0,2	0,8
Suisse	41,8	29,6	49,6	41,2	187,3	179,6	216,4	308,1	..	0,9	0,1	0,2
Sous-total	7 098,1	8 920,4	9 992,7	10 581,7	7 254,4	8 586,1	8 605,0	10 457,0	0,2	1,7	0,8	1,4
Autres donateurs bilatéraux												
Azerbaïdjan	0,0	0,1
Émirats arabes unis	..	71,3	265,1	617,1	..	15,7	426,0	269,3
Estonie	0,5	0,4	0,4	1,0
Kazakhstan	0,1	0,5	0,2
Koweït (KFAED)	..	223,3	222,3	380,0	..	23,3	43,4	23,6
Lituanie	0,0	0,3	0,0	0,2
Roumanie	0,3	0,5
Turquie	..	0,4	2,5
Sous-total	..	295,1	488,1	998,3	..	41,4	470,1	294,7
Donateurs multilatéraux												
BADEA	..	9,5	52,1	51,6	..	5,2	10,7	9,4
BaFD	173,1	544,4	792,3	1 049,8	197,9	637,4	198,0	173,3
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	1 708,7	1 950,8	2 862,5	2 931,6	1 457,0	1 763,7	1 755,2	2 549,3	..	0,4	1,4	..
BA5D	..	329,6	856,1	1 159,6	..	145,1	374,2	389,9
BID	..	207,6	372,5	397,1	..	135,6	174,0	103,0
Cadre intégré renforcé (CIR)	6,3	3,8
CEB	..	12,4	2,0	1,4
CEE-ONU	0,9	3,3	1,9	3,5	0,1	0,7	1,1	1,4	0,2	..
CESAO	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,2	0,1	0,0
CESAP	0,0	..	0,1	0,1	0,0	0,1
FAO	110,2	229,0	243,2	280,3
FEM	8,8	16,9	34,4	43,7	55,5	77,3	89,6	118,8
FIDA
FMI
FODI	..	120,7	170,0	219,7	..	44,3	50,9	74,5
Fonds arabe (FADES)	201,8	580,0	552,3	389,1	26,7	103,6	108,7	97,8
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	61,8	202,3	2,3	5,4
Institutions de l'UE	1 190,6	1 828,1	3 285,3	2 560,6	747,8	1 662,1	2 992,6	3 514,9	7,3	33,0	11,6	11,7
ITC	28,9	50,9	57,2	65,4
OIT	0,1	12,7	14,9
OMC	0,2
ONUDI
PNUD	5,0	8,7	8,7	15,9	14,8	21,2	20,7	10,0
Autres donateurs multilatéraux	1,2	5,6	27,8	41,7	0,2	0,8	8,2	10,2
Sous-total	3 290,2	5 617,6	9 079,8	9 066,2	2 639,4	4 877,2	6 105,9	7 423,9	7,3	33,4	13,2	11,7
TOTAL	10 388,2	14 833,1	19 560,5	20 646,2	9 893,8	13 504,7	15 181,0	18 175,6	7,6	35,1	14,0	13,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529065>

	AFRIQUE					AMÉRIQUE				
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD										
Allemagne	359,6	403,4	709,7	1 404,8	1 820,2	82,3	246,5	342,0	727,3	671,7
Australie	9,6	0,6	21,1	30,9	11,5	0,2	0,2	2,9	3,7	0,2
Autriche	8,7	14,1	17,6	30,4	23,4	4,4	5,1	6,4	5,8	2,5
Belgique	106,2	155,4	214,9	110,7	140,7	42,0	31,8	43,1	13,5	13,6
Canada	135,2	113,5	240,5	229,6	344,7	61,5	88,5	105,9	138,2	161,7
Corée	..	71,2	222,0	186,7	134,7	..	14,8	85,1	61,0	53,0
Danemark	226,1	159,5	209,6	210,6	88,6	36,9	5,2	15,3	15,5	1,7
Espagne	102,9	288,3	343,3	28,1	9,7	87,3	110,5	189,9	49,9	38,4
États-Unis	580,2	1 493,3	1 230,6	936,9	1 176,9	293,9	531,3	426,6	301,7	465,8
Finlande	20,3	46,0	149,4	51,8	60,8	10,7	8,8	27,7	15,2	0,7
France	364,7	769,8	710,5	1 244,7	1 359,5	28,0	52,5	172,0	417,5	212,7
Grèce	0,7	0,9	0,7	0,0
Hongrie	0,0
Irlande	21,7	29,1	43,1	34,1	28,1	0,6	2,8	3,9	1,9	1,7
Islande	1,2	4,3	2,4	0,2	0,4	..
Italie	131,8	91,7	22,0	64,7	84,5	36,3	11,5	19,1	6,1	23,9
Japon	291,1	807,6	869,3	993,6	1 695,6	88,4	193,4	154,2	331,8	209,5
Luxembourg	7,4	16,2	11,3	15,9	10,3	1,7	3,3	3,6	3,3	3,5
Norvège	117,3	169,9	270,5	298,1	75,7	18,7	17,9	35,6	25,9	5,3
Nouvelle-Zélande	0,2	0,1	0,8	5,9	1,3	0,5	1,4	0,5	2,8	6,8
Pays-Bas	78,2	100,8	102,1	208,0	300,8	38,4	36,9	23,6	4,5	0,7
Pologne	6,6	27,0	0,0	0,0
Portugal	22,9	24,6	47,0	24,7	23,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2
République slovaque	0,4	0,6	0,0	..
République tchèque	0,6	1,0	1,2	0,1	0,0	0,0
Royaume-Uni	235,8	292,6	568,9	391,1	430,3	69,3	19,9	66,2	84,0	113,3
Slovénie	0,0	0,0	..
Suède	82,7	137,4	124,6	102,8	141,1	13,0	8,2	13,9	15,4	10,9
Suisse	72,5	67,6	59,4	146,1	117,0	47,2	40,1	41,2	33,8	37,0
Sous-total	2 975,9	5 253,6	6 190,7	6 762,5	8 109,8	961,6	1 430,5	1 779,2	2 259,3	2 034,7
Autres donateurs bilatéraux										
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	76,9	587,1	382,8	15,0
Estonie	0,1	0,0
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	200,9	387,6	259,1	2,9	0,6	24,9
Lituanie
Roumanie	0,1
Turquie	0,5
Sous-total	278,2	974,8	642,0	2,9	0,6	40,0
Donateurs multilatéraux										
BADEA	24,4	98,8
BAfD	145,5	690,7	1 470,2	1 555,2	1 662,9
Banque de développement des Caraïbes	4,1
Banque islamique de développement	137,1	141,2	103,8	97,4	68,7	0,0	..
Banque mondiale	2 021,1	2 286,2	3 452,4	3 823,9	3 556,9	127,6	87,4	148,9	94,8	91,5
BAsD
BID	236,5	108,4	425,2	577,5	787,9
Cadre intégré renforcé (CIR)	9,9	17,0	13,0	0,1	0,3	..
CEB
CEE-ONU
CESAO	0,0
CESAP
FAO
FEM	29,8	79,9	22,4	18,0	45,3	7,7
FIDA	136,4	185,6	346,2	274,9	539,0	11,7	17,5	16,8	15,6	17,9
FMI	..	3,9	6,2	4,0	1,8	1,9	2,0	..
FODI	152,1	196,4	292,9	107,8	44,9	168,2
Fonds arabe (FADES)	..	271,0	681,0	632,3	947,5
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	82,3	106,0	115,8	142,7
Institutions de l'UE	1 485,0	1 679,7	1 499,4	2 862,7	2 150,1	228,2	236,4	394,9	592,2	798,5
ITC
OIT	1,0	1,1	1,3	2,2
OMC	..	4,4	4,1	2,0	1,7	..	2,5	1,6	0,9	1,4
ONU/DI	..	15,2	23,2	6,3	1,9	3,9	0,4	..
PNUD	4,5	12,5	15,3	16,0	15,8	0,2	0,7	0,6	1,3	2,0
Autres donateurs multilatéraux	0,6	3,4	10,4	17,0	30,4	0,1	0,1	6,6	5,9	11,6
Sous-total	3 930,3	5 293,8	7 828,3	9 767,0	9 408,5	604,4	456,8	1 126,4	1 498,4	2 035,5
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	6 906,1	10 547,4	14 297,2	17 504,4	18 160,3	1 566,0	1 887,3	2 908,5	3 758,3	4 110,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

	ASIE					EUROPE				
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD										
Allemagne	558,2	903,9	1 135,0	1 650,2	2 001,9	95,6	259,0	377,0	523,8	569,9
Australie	90,2	145,7	267,9	183,8	200,0	..	0,0
Autriche	26,0	15,4	15,0	31,3	16,5	2,9	11,1	15,0	3,5	9,8
Belgique	28,9	17,8	30,8	11,8	5,0	1,6	2,5	0,9	0,0	0,1
Canada	113,1	116,8	86,9	102,0	182,8	1,1	9,4	11,9	17,6	13,1
Corée	..	374,7	587,0	580,4	683,7	..	3,8	0,6	0,7	0,7
Danemark	111,3	81,5	43,1	100,6	10,1	0,2	0,9	17,2	11,4	10,2
Espagne	91,5	93,1	72,5	7,3	1,6	58,9	133,2	54,5	1,2	0,0
États-Unis	2 957,3	3 534,5	2 402,8	1 667,4	1 304,0	150,2	143,5	246,5	82,4	75,1
Finlande	32,0	37,0	53,6	24,4	5,4	2,5	2,4	5,1	1,4	0,6
France	160,0	327,4	195,3	530,4	1 119,6	19,4	120,5	24,9	39,8	14,5
Grèce	2,8	4,3	1,2	0,0	0,0	7,5	10,5	12,9	0,0	..
Hongrie	0,3	0,0
Irlande	2,1	7,8	5,6	2,9	1,0	0,3	0,2	0,0
Islande	0,0	0,0
Italie	28,1	62,4	99,8	28,2	38,5	41,7	54,7	18,2	11,3	2,2
Japon	3 357,1	4 029,1	4 227,7	6 060,1	9 371,5	267,0	13,3	240,2	130,7	8,1
Luxembourg	3,0	4,4	5,9	4,5	5,2	3,3	2,5	3,0	1,7	0,2
Norvège	61,0	103,3	73,8	75,5	21,9	20,4	19,6	15,5	11,7	8,7
Nouvelle-Zélande	6,9	8,8	19,5	20,8	46,0
Pays-Bas	98,4	68,0	46,8	29,1	8,9	16,1	13,8	1,4
Pologne	0,5	0,5	1,2	3,4
Portugal	2,6	1,5	0,8	0,4	0,1	14,3	..	0,0	0,1	0,1
République slovaque	0,0	0,0	0,1	0,3
République tchèque	1,5	3,4	4,7	1,0	2,6	4,3
Royaume-Uni	312,8	380,1	437,7	270,8	230,5	6,6	6,1	1,8	1,4	0,9
Slovénie	0,1	0,0	1,7	0,8	0,1
Suède	55,3	47,3	31,9	45,0	12,6	26,0	23,7	27,7	17,7	28,4
Suisse	105,3	85,7	81,0	110,9	85,2	28,2	25,7	26,2	26,7	30,6
Sous-total	8 204,0	10 450,6	9 923,3	11 541,7	15 357,8	763,7	856,3	1 103,2	887,8	781,4
Autres donateurs bilatéraux										
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	134,6	246,0	427,6	14,8	29,1	50,0
Estonie	0,6	0,5	0,5	0,6
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	103,7	127,6	109,1	0,4	10,8	..
Lituanie	0,0	0,3	0,0	0,4
Roumanie	0,1	0,1	0,4
Turquie	36,7	1,0
Sous-total	275,0	374,2	537,5	16,2	40,5	51,3
Donateurs multilatéraux										
BADEA
BaFD
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement	43,3	88,4	70,1	35,1	163,3	2,7	9,2	4,8	0,1	..
Banque mondiale	1 982,5	1 649,0	2 234,5	2 930,0	3 856,0	224,2	73,4	28,8	56,9	52,0
BAsD	706,5	491,5	1 077,3	1 696,3	1 616,2
BID
Cadre intégré renforcé (CIR)	2,5	6,4	1,7
CEB	2,8
CEE-ONU	..	0,0	0,1	0,2	1,3	4,0	3,3	5,1
CESAO	..	0,0	..	0,3	0,4
CESAP	..	0,1	0,5	0,6	0,7
FAO
FEM	42,6	103,6	43,1	5,2	17,3	3,9
FIDA	104,7	150,4	193,2	231,9	354,3	9,6	14,0	9,3	3,3	..
FMI	..	2,9	3,2	2,6	1,0	1,4	0,6	..
FODI	65,1	138,3	46,5	11,0	32,4	..
Fonds arabe (FADES)	..	109,0	305,2	124,1	386,8
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	417,6	173,3	141,2	84,4
Institutions de l'UE	244,0	265,6	294,5	581,0	1 360,8	249,7	489,8	1 417,8	3 978,2	2 151,0
ITC
OIT	0,7	1,6	0,1	0,1
OMC	..	1,4	2,0	1,6	2,2	..	0,4	0,1	0,0	0,0
ONUDI	..	5,5	22,1	4,1	0,5	1,5	0,2	..
PNUD	6,4	9,6	12,6	8,9	6,9	0,4	0,6	0,6	0,8	0,6
Autres donateurs multilatéraux	0,2	0,1	5,5	9,6	10,6	0,0	0,2	0,5
Sous-total	3 087,7	2 773,4	4 331,0	6 292,7	8 024,3	486,7	590,1	1 484,6	4 234,7	2 300,4
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	11 291,6	13 223,9	14 529,3	18 208,6	23 919,6	1 250,4	1 446,4	2 604,0	5 163,0	3 133,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Tableau A.14. Aide pour le commerce par donateur et par région, engagements (page 3 de 3)

	OCÉANIE					NON-SPÉCIFIQUE À UNE RÉGION				
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD										
Allemagne	1,5	0,6	2,5	1,6	17,2	67,4	131,7	607,0	345,6	548,1
Australie	89,2	101,4	95,7	98,6	140,4	3,9	43,3	76,1	44,3	33,8
Autriche	0,0	0,1	0,3	0,1	..	1,2	4,4	16,4	11,4	16,0
Belgique	0,0	..	0,0	40,3	34,9	121,0	39,5	45,6
Canada	0,2	0,0	1,3	0,1	0,2	12,0	26,7	98,6	10,2	10,7
Corée	..	1,1	2,0	2,0	3,5	..	3,5	3,6	8,8	16,4
Danemark	23,9	12,6	6,6	19,7	9,2
Espagne	0,0	7,8	12,2	131,1	0,7	0,8
États-Unis	4,7	28,3	14,1	1,4	3,4	160,8	169,3	224,1	374,0	360,0
Finlande	..	0,0	0,0	0,1	..	10,7	28,5	46,9	34,8	21,7
France	11,1	3,0	6,1	6,6	3,6	54,6	91,5	198,2	188,5	133,0
Grèce	..	0,0	0,4	0,2
Hongrie	0,0
Irlande	0,0	2,1	2,4	5,4	6,9	1,8
Islande	1,2	4,8	4,2
Italie	0,5	0,7	3,2	0,5	0,2	2,6	34,5
Japon	36,3	96,7	43,0	93,3	395,3	40,2	43,6	46,3	80,8	74,6
Luxembourg	0,0	..	0,8	3,5	8,4	11,7	13,1
Norvège	0,0	0,0	30,1	90,0	109,3	118,0	226,0
Nouvelle-Zélande	12,7	31,3	68,9	81,6	81,0	0,5	0,8	1,1	1,2	..
Pays-Bas	0,1	282,8	441,9	497,3	589,7	277,8
Pologne	0,4	0,4
Portugal	1,4	0,7	0,7	1,1	0,7
République slovaque
République tchèque	0,0	0,2	0,1
Royaume-Uni	8,1	0,8	0,8	0,0	..	103,4	219,1	186,2	220,8	949,8
Slovénie	0,2	0,3	0,0
Suède	42,8	101,6	124,1	183,7	92,0
Suisse	50,8	55,8	84,6	70,1	45,7
Sous-total	164,0	263,4	234,7	286,0	645,2	940,6	1 518,9	2 594,7	2 369,5	2 916,0
Autres donateurs bilatéraux										
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	1,5	14,9	20,5	1,3	2,4	..
Estonie	0,2	..
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	0,0	..	1,0
Lituanie	0,0
Roumanie	0,0
Turquie	0,1	0,0
Sous-total	1,6	14,9	20,5	1,3	2,6	1,0
Donateurs multilatéraux										
BADEA
BaFD
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement	2,7	8,0	6,6	3,5	1,8
Banque mondiale	5,0	31,6	69,6	106,4	65,0
BAsD	23,3	18,2	99,0	62,5	52,7
BID
Cadre intégré renforcé (CIR)	0,4	2,2	3,7
CEB
CEE-ONU
CESAO	0,0	0,2	0,1	..
CESAP	0,2
FAO	128,8	268,6	267,7	312,7
FEM	3,2	6,2	9,9	19,1	18,5	24,1
FIDA	4,7	7,3	4,5
FMI	..	0,2	0,6	0,2	0,2
FODI	3,5	0,8	1,1	1,2
Fonds arabe (FADES)	0,0	5,4	1,3	..
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	4,5	8,9	11,6	145,0
Institutions de l'UE	34,4	21,8	38,5	47,3	22,2	125,7	210,5	515,4	258,2	233,2
ITC	29,4	53,2	64,0	68,0
OIT	0,1	0,1	9,6	10,0
OMC	..	0,3	0,2	0,2	0,0	..	3,5	7,3	7,1	6,2
ONUDI	3,3	9,8	1,7	..
PNUD	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	3,6	3,0	0,4
Autres donateurs multilatéraux	0,1	0,0	0,0	0,1	0,6	..	0,5	0,1	2,8	2,5
Sous-total	62,9	72,1	219,8	237,2	167,8	128,4	384,3	890,0	650,2	805,2
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	227,0	335,5	456,1	538,1	833,6	1 069,1	1 903,3	3 486,0	3 022,3	3 722,2

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893529084>

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.15. Aide pour le commerce par donateur et par région, décaissements (page 1 de 3)

	AFRIQUE				AMÉRIQUE			
	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD								
Allemagne	460,1	477,7	774,0	1 397,4	179,4	346,0	566,4	477,2
Australie	2,7	18,9	30,9	11,5	0,2	2,9	3,7	0,2
Autriche	12,7	14,2	14,5	17,3	4,9	6,5	3,5	2,3
Belgique	87,5	163,1	123,4	131,8	26,7	47,7	24,1	20,3
Canada	97,0	236,0	193,8	170,8	50,4	101,8	124,9	92,4
Corée	35,8	56,2	136,6	134,4	21,9	17,4	28,6	41,7
Danemark	162,7	208,1	202,9	134,3	25,9	21,5	11,7	13,7
Espagne	138,8	319,4	48,0	30,7	115,5	164,5	42,3	32,3
États-Unis	521,6	1 046,4	1 232,2	986,5	288,3	459,1	327,9	276,9
Finlande	18,8	52,2	78,2	92,5	6,8	17,5	15,0	9,7
France	417,2	493,4	816,2	744,1	53,2	109,6	379,1	221,5
Grèce	0,9	0,7	0,0
Hongrie	0,0	0,0
Irlande	29,1	43,1	34,1	28,1	2,8	3,9	1,9	1,7
Islande	..	1,2	4,3	2,4	..	0,2	0,4	..
Italie	142,9	45,2	34,9	55,7	19,2	13,6	5,9	9,1
Japon	487,8	600,7	783,6	1 142,1	152,2	197,1	91,8	92,4
Luxembourg	16,2	11,3	15,9	10,3	3,3	3,6	3,3	3,5
Norvège	123,9	187,3	219,0	165,6	74,1	40,6	66,5	9,9
Nouvelle-Zélande	0,1	0,5	1,8	3,9	0,8	0,8	0,9	4,3
Pays-Bas	85,0	89,3	168,1	154,6	31,6	33,4	10,6	2,7
Pologne	6,6	27,0	0,0	0,0
Portugal	22,5	47,5	37,4	21,3	0,0	0,1	0,2	0,2
République slovaque	0,4	0,6	0,0	..
République tchèque	..	0,6	1,0	1,2	..	0,1	0,0	0,0
Royaume-Uni	322,8	591,9	673,4	692,1	23,8	69,6	90,3	79,2
Slovénie	..	0,0	0,0	..
Suède	132,1	120,5	124,8	145,9	14,8	12,4	13,7	7,1
Suisse	65,7	47,8	92,3	124,5	37,8	38,7	33,3	43,9
Sous-total	3 383,9	4 873,4	5 848,1	6 426,5	1 133,7	1 708,8	1 846,3	1 442,2
Autres donateurs bilatéraux								
Azerbaïdjan	0,0
Émirats arabes unis	..	28,8	548,0	368,5
Estonie	0,1	0,1	0,0
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	..	177,5	186,2	290,0	..	4,5	7,6	4,2
Lituanie
Roumanie	0,1
Turquie	..	0,5
Sous-total	..	206,8	734,3	658,6	..	4,5	7,6	4,2
Donateurs multilatéraux								
BADEA	..	14,7	62,8	61,0
BAFD	371,4	1 182,4	990,3	1 223,1
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	1 656,3	2 125,3	2 646,5	2 909,1	69,8	94,5	104,1	140,6
BAsD
BID	348,3	555,6	514,7
Cadre intégré renforcé (CIR)	..	5,6	10,7	6,5	..	0,1	0,1	..
CEB
CEE-ONU
CESAO	0,0
CESAP
FAO
FEM	33,5	47,3	33,1	35,8	10,4	17,0	24,1	29,6
FIDA
FMI	0,3	0,2	..
FODI	..	89,8	107,2	137,0	..	22,4	42,9	61,0
Fonds arabe (FADES)	151,6	472,3	485,0	427,4
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	45,1	200,0	0,7	4,8
Institutions de l'UE	1 315,9	1 468,7	2 350,7	1 938,3	261,3	385,7	387,7	610,5
ITC
OIT	1,0	1,1	1,3	2,2
OMC	4,4	4,1	2,0	1,7	2,5	1,6	0,9	1,4
ONUDI
PNUD	12,1	15,3	16,0	15,8	0,6	0,6	1,3	2,0
Autres donateurs multilatéraux	1,5	3,4	12,4	28,5	0,1	1,0	11,3	7,9
Sous-total	3 546,7	5 428,9	6 763,2	6 985,4	344,6	871,3	1 130,3	1 374,7
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	6 930,5	10 509,0	13 345,6	14 070,4	1 478,2	2 584,5	2 984,2	2 821,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

	ASIE				EUROPE			
	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD								
Allemagne	682,5	914,0	1 099,5	1 899,5	168,3	241,4	347,0	629,3
Australie	108,5	176,6	183,8	200,0	0,0
Autriche	4,6	10,1	19,9	9,8	10,8	14,4	5,1	4,7
Belgique	17,4	30,6	11,9	5,5	2,5	0,9	0,0	0,1
Canada	98,2	111,0	89,4	57,0	6,6	10,7	17,0	11,5
Corée	115,9	262,1	319,6	394,5	13,8	16,3	0,7	0,6
Danemark	53,3	69,5	81,1	60,2	0,1	6,5	12,4	20,8
Espagne	80,2	86,0	13,2	3,5	98,8	78,5	0,5	0,5
États-Unis	3 137,7	2 314,9	1 434,9	1 107,6	141,2	140,8	162,3	134,1
Finlande	14,3	28,7	25,7	25,0	1,1	3,0	2,8	1,9
France	162,2	188,7	290,7	360,8	76,0	63,1	18,2	3,6
Grèce	4,3	1,2	0,0	0,0	10,5	12,9	0,0	..
Hongrie	0,1	0,3	0,1	0,0
Irlande	7,8	5,6	2,9	1,0	0,2	0,0
Islande	0,0	0,0
Italie	44,2	38,9	28,5	77,8	24,7	40,1	11,8	19,4
Japon	2 778,4	3 173,8	4 332,2	4 501,8	167,6	295,6	116,1	60,8
Luxembourg	4,4	5,9	4,5	5,2	2,5	3,0	1,7	0,2
Norvège	90,7	68,0	60,4	51,0	16,2	13,9	10,3	10,5
Nouvelle-Zélande	6,7	8,4	17,7	25,1
Pays-Bas	72,1	55,5	27,4	21,7	14,0	8,2	0,1	..
Pologne	0,6	0,5	1,1	3,3
Portugal	1,5	0,8	0,4	0,1	9,2	0,9	0,1	0,1
République slovaque	0,0	0,0	0,1	0,2
République tchèque	..	1,5	3,4	4,7	..	1,0	2,6	4,3
Royaume-Uni	406,8	493,5	363,8	387,0	7,4	1,7	1,4	0,9
Slovénie	..	0,1	0,0	1,7	0,5	0,5
Suède	50,3	41,4	43,6	40,0	24,4	33,6	27,8	31,5
Suisse	73,2	67,0	90,5	120,9	22,8	21,0	26,5	20,0
Sous-total	8 015,2	8 153,7	8 545,9	9 360,8	818,8	1 009,1	766,2	958,9
Autres donateurs bilatéraux								
Azerbaïdjan	0,0
Émirats arabes unis	..	56,9	124,3	475,3	14,4	16,8
Estonie	0,4	0,6	0,3	0,5
Kazakhstan	0,0	0,4
Koweït (KFAED)	..	62,4	65,4	82,7	..	2,3	6,5	26,7
Lituanie	0,0	0,1	0,0	0,4
Roumanie	0,1	0,3	0,4
Turquie	..	36,7	1,0
Sous-total	..	155,9	190,1	559,1	..	3,2	21,6	44,8
Donateurs multilatéraux								
BADEA
BAfD
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	1 379,4	1 449,4	1 905,3	2 467,3	86,0	78,6	41,7	24,9
BAsD	..	461,7	1 152,9	1 474,8
BID
Cadre intégré renforcé (CIR)	..	4,2	4,3	0,5
CEB	12,4	2,0	1,4
CEE-ONU	0,0	0,1	0,2	..	1,3	4,0	3,3	5,1
CESAO	0,0	..	0,2	0,3
CESAP	0,1	0,5	0,5	0,7
FAO
FEM	13,1	18,7	39,5	60,6	0,5	2,1	7,9	11,4
FIDA
FMI	0,1
FODI	..	45,7	57,8	88,9	..	6,8	8,7	5,0
Fonds arabe (FADES)	76,7	207,7	173,0	59,5
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	18,1	2,6
Institutions de l'UE	199,6	284,6	386,2	813,7	239,8	1 420,0	3 212,0	2 774,4
ITC
OIT	0,7	1,6	0,1	0,1
OMC	1,4	2,0	1,6	2,2	0,4	0,1	0,0	0,0
ONUDI
PNUD	9,3	12,5	8,9	6,9	0,6	0,6	0,8	0,6
Autres donateurs multilatéraux	0,1	2,0	9,3	11,7	..	0,0	0,2	0,5
Sous-total	1 679,7	2 489,2	3 758,6	4 991,2	328,5	1 524,6	3 276,7	2 823,4
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	9 694,9	10 798,9	12 494,6	14 911,1	1 147,2	2 536,9	4 064,5	3 827,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.15. Aide pour le commerce par donateur et par région, décaissements (page 3 de 3)

	OCÉANIE				NON-SPÉCIFIQUE À UNE RÉGION			
	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD								
Allemagne	0,3	0,9	2,1	17,8	110,1	467,5	254,3	544,4
Australie	100,5	102,2	98,6	140,4	25,6	66,2	44,3	33,8
Autriche	0,1	0,3	0,0	0,1	3,8	11,4	13,1	11,4
Belgique	..	0,0	33,2	121,5	34,7	46,4
Canada	0,0	1,0	0,4	0,2	16,9	98,1	10,1	10,8
Corée	1,1	1,8	1,8	2,5	3,5	3,3	8,8	13,9
Danemark	8,9	12,4	15,7	29,6
Espagne	12,6	134,4	4,0	0,5
États-Unis	12,0	27,1	0,9	0,7	161,7	204,1	284,3	330,7
Finlande	0,0	0,0	0,1	..	18,3	30,7	28,5	22,0
France	5,5	6,2	5,8	5,9	100,2	199,5	184,6	131,7
Grèce	0,0	0,4	0,2
Hongrie	1,7	0,0
Irlande	2,4	5,4	6,9	1,8
Islande	1,2	4,8	4,2
Italie	0,1	..	0,5	0,7	0,8	0,2	2,7	32,2
Japon	69,3	61,5	53,6	66,9	43,4	45,7	80,3	74,4
Luxembourg	0,0	..	3,5	8,4	11,7	13,1
Norvège	0,0	75,3	75,6	129,7	244,6
Nouvelle-Zélande	20,6	39,1	69,8	72,7	0,5	0,9	1,0	0,6
Pays-Bas	0,0	256,5	269,4	388,2	344,3
Pologne	0,4	0,3
Portugal	0,7	0,7	1,1	0,7
République slovaque
République tchèque	0,0	0,2	0,1
Royaume-Uni	1,0	0,8	0,0	..	180,6	184,2	342,7	1 074,7
Slovénie	0,2	0,3	0,1
Suède	0,0	0,0	98,4	129,6	176,9	104,6
Suisse	..	0,0	54,4	57,9	63,3	73,7
Sous-total	210,6	240,9	233,6	307,9	1 211,7	2 128,5	2 094,0	3 144,6
Autres donateurs bilatéraux								
Azerbaïdjan	0,1	0,1
Émirats arabes unis	4,4	25,8	..	1,3	3,4	..
Estonie	0,1	0,1
Kazakhstan	0,0	0,3
Koweït (KFAED)	0,0	0,0	..
Lituanie	0,0
Roumanie	0,0
Turquie	..	0,1	0,0
Sous-total	..	0,1	4,4	25,8	..	1,3	3,6	0,6
Donateurs multilatéraux								
BADEA
BaFD
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	3,2	21,2	43,4	69,1
BAsD	..	16,1	81,7	78,7
BID
Cadre intégré renforcé (CIR)	..	0,1	0,6	0,5
CEB
CEE-ONU
CESAO	0,0	0,2	0,0	..
CESAP	0,1
FAO	128,8	268,6	267,7	312,7
FEM	..	3,2	6,9	6,8	6,9	5,9	12,5	18,3
FIDA
FMI
FODI	..	0,3	3,6	1,5	..	0,2	0,7	0,9
Fonds arabe (FADES)	0,4	3,8	2,9	..
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	0,3	0,4	0,0	..
Institutions de l'UE	25,4	23,1	32,6	43,8	92,8	134,5	100,0	88,9
ITC	28,9	50,9	57,2	65,4
OIT	0,1	0,1	9,6	10,0
OMC	0,3	0,2	0,2	0,0	3,5	7,3	7,1	6,2
ONUDI
PNUD	0,2	0,1	0,0	0,1	..	3,6	3,0	0,4
Autres donateurs multilatéraux	0,0	0,0	0,1	0,6	0,5	0,1	2,8	2,5
Sous-total	29,0	64,3	169,6	201,5	261,8	475,0	463,6	505,3
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	239,6	305,4	407,5	535,2	1 473,5	2 604,8	2 561,2	3 650,5

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529103>

Tableau A.16. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, engagements (page 1 de 3)

	PAYS LES MOINS AVANCÉS					AUTRES PAYS À FAIBLE REVENU				
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD										
Allemagne	201,2	198,6	264,5	415,4	483,4	21,6	25,8	75,2	65,0	50,8
Australie	22,4	27,7	69,8	99,7	88,7	1,5	0,0	9,7	6,4	3,0
Autriche	15,2	9,5	6,3	20,1	10,6	0,2	0,3	0,3	2,5	0,2
Belgique	61,9	95,8	169,5	90,7	121,9	3,6	6,3	15,6	5,3	12,7
Canada	85,1	163,5	230,6	144,1	263,2	8,0	5,8	3,6	1,7	22,9
Corée	..	183,4	334,7	407,4	433,1	..	1,6	1,0	1,5	2,7
Danemark	203,9	163,6	93,0	257,1	40,2	8,6	13,0	35,4	14,9	19,1
Espagne	36,6	49,4	99,7	22,8	9,7	0,1	4,9	0,9	0,2	0,2
États-Unis	571,5	2 027,0	2 008,5	1 487,4	1 639,3	49,3	24,7	74,7	75,1	97,4
Finlande	8,7	27,5	82,3	28,9	26,1	7,3	3,9	17,9	15,3	0,5
France	122,3	178,9	199,8	277,2	560,8	17,8	36,6	108,7	103,6	91,3
Grèce	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0
Hongrie	0,3	0,0
Irlande	21,8	31,1	42,5	31,9	23,7	0,7	2,3	3,5	2,2	3,7
Islande	1,0	3,2	1,4
Italie	95,2	64,8	46,8	51,1	47,7	0,8	5,4	0,6	1,1	18,9
Japon	283,3	454,1	952,9	1 699,2	3 399,1	28,8	111,5	182,8	112,9	308,5
Luxembourg	4,7	8,8	9,7	14,4	11,2	..	0,0
Norvège	111,5	149,7	204,0	283,9	64,9	2,7	2,7	7,3	5,5	2,7
Nouvelle-Zélande	3,8	17,4	37,4	32,2	53,8	0,0	0,0	0,1	1,0	..
Pays-Bas	71,3	64,5	76,9	132,6	143,0	1,4	1,3	1,4	10,2	10,1
Pologne	6,6	27,0	0,2	0,0
Portugal	8,3	5,0	4,7	3,1	16,0
République slovaque	0,2	0,0	0,3	0,6
République tchèque	1,1	2,1	1,8	0,0	0,0	0,0
Royaume-Uni	175,9	241,0	270,9	204,4	309,0	14,4	6,2	49,6	40,3	25,4
Slovénie	0,1	0,0
Suède	63,7	89,0	92,6	72,6	129,4	8,1	26,4	5,4	16,0	1,3
Suisse	64,1	56,3	54,4	90,5	72,7	14,8	3,6	5,0	4,8	12,7
Sous-total	2 232,6	4 306,6	5 353,8	5 878,7	7 977,9	189,7	282,4	598,7	485,9	684,7
Autres donateurs bilatéraux										
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	139,8	102,7	424,7	7,8	0,2	..
Estonie	0,1	0,0	0,1
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	110,6	270,3	157,2	12,2	6,8	..
Lituanie	0,0
Roumanie
Turquie	0,6	0,0
Sous-total	251,0	373,0	582,0	20,1	7,0	0,1
Donateurs multilatéraux										
BADEA	16,6	82,4	4,5	0,9	..
BAfD	108,0	355,5	797,4	877,0	1 187,3	23,0	79,5	62,4	252,7	150,4
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement	137,3	163,1	106,4	88,2	77,0	7,3	8,5	16,5	7,7	70,0
Banque mondiale	2 129,6	2 108,9	2 970,4	3 427,6	4 405,4	125,0	123,7	366,7	496,1	811,9
BAsD	353,3	147,3	532,6	881,2	778,0	32,1	36,0	73,6	98,7	79,0
BID	36,3	5,8	97,3	116,6	152,1
Cadre intégré renforcé (CIR)	12,2	24,2	18,2
CEB
CEE-ONU
CESAO	..	0,0	..	0,0
CESAP	..	0,0	..	0,0	0,1
FAO
FEM	19,2	66,7	27,2	2,2	0,9	..
FIDA	142,5	179,8	331,5	306,5	604,5	5,0	10,0	9,4	8,0	104,5
FMI	..	3,5	5,4	3,7	0,2	0,4	0,3	..
FODI	138,8	143,5	232,9	15,5	8,9	..
Fonds arabe (FADES)	..	253,2	353,9	260,6	232,7
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	75,6	85,0	7,5
Institutions de l'UE	935,3	1 009,8	786,4	887,2	837,1	42,7	36,7	123,7	120,1	120,9
ITC
OIT	0,6	1,1	0,1	0,0
OMC	..	2,5	1,0	0,5	0,3	..	0,1	0,2	0,0	0,0
ONUDI	..	10,5	12,3	5,2	0,0	0,7	0,0	..
PNUD	5,6	14,2	18,1	17,8	16,2	0,6	1,3	1,4	2,0	0,8
Autres donateurs multilatéraux	0,5	3,4	10,3	16,7	29,5	..	0,0	1,8	0,9	1,4
Sous-total	3 848,3	4 257,5	6 209,8	7 281,9	8 684,6	235,8	295,9	679,0	997,3	1 346,4
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	6 081,0	8 564,2	11 814,6	13 533,6	17 244,5	425,5	578,3	1 297,8	1 490,2	2 031,2

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.16. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, engagements (page 2 de 3)

	PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE					PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE				
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD										
Allemagne	484,1	583,2	925,7	1 864,8	1 983,1	357,6	607,6	836,3	1 185,6	1 691,7
Australie	111,1	174,8	243,0	155,6	195,8	27,8	28,8	20,1	20,5	14,2
Autriche	16,7	10,2	15,2	19,1	22,3	7,8	10,9	10,7	2,8	0,5
Belgique	49,5	44,4	61,8	22,1	11,1	44,6	44,5	25,1	9,7	9,6
Canada	95,3	83,6	101,1	107,7	189,1	62,3	14,9	22,0	51,6	74,7
Corée	..	245,0	518,2	393,8	418,7	..	32,8	40,3	24,0	16,3
Danemark	128,2	54,4	84,9	38,5	41,3	22,9	13,1	15,8	9,3	4,2
Espagne	91,0	161,4	132,8	23,9	14,0	200,8	385,5	198,4	23,1	12,2
États-Unis	711,8	1 648,6	1 373,5	937,1	812,1	2 516,8	1 894,7	695,7	360,0	260,5
Finlande	19,4	20,0	44,7	17,5	2,9	20,8	13,2	20,7	8,7	0,8
France	213,1	701,3	479,0	1 052,8	1 411,8	204,3	353,6	310,9	787,8	592,6
Grèce	2,8	3,8	1,7	0,0	0,0	8,0	11,5	13,0	0,0	..
Hongrie	0,0	0,0
Irlande	1,5	5,4	5,0	3,2	2,4	0,7	1,0	0,4	0,3	0,2
Islande	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	..
Italie	47,1	49,8	31,1	9,7	52,8	87,8	97,3	77,5	46,6	23,4
Japon	2 691,5	3 390,7	3 501,9	4 824,8	6 618,4	1 016,8	1 007,1	800,3	810,9	1 036,0
Luxembourg	5,4	9,3	6,9	7,3	7,4	4,6	4,7	2,8	2,3	0,6
Norvège	31,6	59,6	50,3	27,8	21,3	31,1	27,0	44,2	22,0	13,4
Nouvelle-Zélande	7,7	9,0	16,1	28,7	27,9	5,1	5,3	20,9	27,7	24,8
Pays-Bas	98,3	62,3	43,3	24,0	5,6	33,1	29,0	6,9	2,1	0,9
Pologne	1,4	3,8	0,1	0,0
Portugal	16,0	20,6	42,7	22,0	7,2	14,6	0,0	0,1	0,2	0,1
République slovaque	0,0	0,2	0,1	0,0
République tchèque	1,2	2,8	3,4	1,0	1,9	4,4
Royaume-Uni	164,4	212,2	298,2	261,7	150,6	232,8	110,1	191,4	127,5	155,4
Slovénie	0,1	0,2	1,7	0,7	0,1
Suède	36,0	23,7	35,1	30,0	32,1	28,9	20,5	21,5	9,4	13,4
Suisse	81,4	67,0	67,5	73,6	56,7	41,9	39,6	30,1	44,7	39,5
Sous-total	5 104,1	7 640,2	8 080,7	9 950,6	12 091,8	4 971,0	4 752,7	3 407,9	3 579,6	3 989,7
Autres donateurs bilatéraux										
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	63,8	546,2	284,5	16,2	228,1	186,6
Estonie	1,0	1,0	0,1	0,0
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	161,3	168,6	159,5	23,9	80,8	76,5
Lituanie	0,0	0,4	0,0	0,2
Roumanie	0,1	0,5
Turquie	0,4	1,1
Sous-total	225,5	716,0	445,9	41,2	309,1	263,3
Donateurs multilatéraux										
BADEA	3,0	7,1	0,0	3,6	..
BAfD	7,1	37,4	142,4	167,1	234,1	0,5	4,2	8,6
Banque de développement des Caraïbes	1,4
Banque islamique de développement	23,6	45,1	45,3	30,6	85,0	15,0	21,9	9,5	6,2	..
Banque mondiale	1 825,7	1 705,4	2 506,5	3 020,3	2 366,2	229,9	174,3	85,4	37,0	11,0
BAsD	336,3	320,4	562,2	743,7	779,9	8,2	5,9	7,9	22,4	17,9
BID	200,2	102,7	248,6	380,6	559,0	44,2	38,6	40,5
Cadre intégré renforcé (CIR)	0,3	1,2	0,2	0,4	0,5	..
CEB	2,8
CEE-ONU	0,1	0,1	0,0
CESAO	..	0,0	..	0,0	0,0	..
CESAP	0,0	0,0	0,0	0,0	..
FAO
FEM	17,3	67,3	30,2	43,1	110,1	29,6
FIDA	88,1	126,0	210,0	166,6	206,6	26,8	51,7	19,4	52,0	..
FMI	..	2,7	3,9	2,7	2,7	3,7	2,6	..
FODI	103,5	185,4	247,9	50,1	72,2	24,0
Fonds arabe (FADES)	..	85,6	485,9	309,3	648,3	..	41,1	146,4	184,8	446,5
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	402,3	173,6	209,2	247,3
Institutions de l'UE	397,8	569,7	726,8	2 026,0	1 707,7	536,0	549,5	1 553,3	4 341,7	3 485,2
ITC
OIT	0,5	1,4	1,2	1,7
OMC	..	2,0	1,1	0,3	0,2	..	3,8	1,5	0,5	0,3
ONUDI	..	5,6	15,9	0,4	4,5	16,8	4,5	..
PNUD	3,6	4,8	7,1	4,6	4,8	1,8	3,2	2,4	2,4	2,6
Autres donateurs multilatéraux	0,4	0,0	3,6	8,0	9,3	0,1	0,0	0,2	1,8	2,8
Sous-total	2 882,9	3 007,4	5 083,4	7 524,1	7 054,3	817,8	858,7	1 984,8	5 095,5	4 322,2
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	7 987,0	10 647,6	13 389,6	18 190,6	19 592,1	5 788,8	5 611,4	5 433,9	8 984,2	8 575,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Tableau A.16. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, engagements (page 3 de 3)

	NON SPÉCIFIQUE À UN PAYS				
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Pays CAD					
Allemagne	100,4	529,9	1 071,4	1 122,3	1 420,1
Australie	30,3	59,8	121,0	79,0	84,3
Autriche	3,2	19,4	38,3	37,9	34,7
Belgique	59,4	51,4	138,8	47,8	49,7
Canada	72,5	87,1	187,7	192,8	163,3
Corée	..	6,3	6,1	12,7	21,2
Danemark	34,7	15,6	62,7	37,9	15,0
Espagne	19,9	36,0	359,5	17,2	14,4
États-Unis	297,7	305,3	392,4	504,4	575,8
Finlande	19,9	58,3	117,1	57,3	59,0
France	80,3	94,3	208,6	206,1	186,4
Grèce	0,1	0,8	0,2
Hongrie	0,0
Irlande	2,1	2,5	6,7	8,2	2,6
Islande	1,4	6,0	5,2
Italie	10,3	3,6	3,4	4,9	41,4
Japon	59,7	220,2	142,9	242,5	392,6
Luxembourg	1,3	7,1	12,9	13,1	13,2
Norvège	70,6	161,8	198,9	190,0	235,4
Nouvelle-Zélande	4,2	10,7	16,4	22,7	28,7
Pays-Bas	310,0	504,3	542,7	662,4	428,6
Pologne	0,4	0,4
Portugal	2,4	1,3	1,1	1,2	0,8
République slovaque	0,0	0,0
République tchèque	0,0	0,4	0,8
Royaume-Uni	148,5	349,1	451,4	334,3	1 084,5
Slovénie	0,2	0,3	0,0
Suède	83,2	158,4	167,6	236,6	108,7
Suisse	101,8	108,4	135,4	174,0	133,9
Sous-total	1 512,3	2 791,4	4 384,8	4 212,1	5 100,6
Autres donateurs bilatéraux					
Azerbaïdjan
Émirats arabes unis	1,3	2,4	0,1
Estonie	0,2	..
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	0,0	..	1,0
Lituanie	0,0	0,1
Roumanie	0,0
Turquie	36,2
Sous-total	37,5	2,6	1,2
Donateurs multilatéraux					
BADEA	0,3	4,7	..
BAfD	7,3	218,3	467,5	254,1	82,6
Banque de développement des Caraïbes	2,7
Banque islamique de développement	2,7	8,1	7,6	3,5	1,8
Banque mondiale	50,2	15,2	5,3	31,1	27,0
BAsD	12,6	14,1
BID	35,1	41,7	36,3
Cadre intégré renforcé (CIR)
CEB
CEE-ONU	..	1,3	4,1	3,4	5,1
CESAO	..	0,1	0,2	0,3	0,4
CESAP	..	0,3	0,5	0,5	0,6
FAO	..	128,8	268,6	267,7	312,7
FEM	35,9	26,0	24,1
FIDA
FMI	..	0,9
FODI	32,5	3,0	4,0
Fonds arabe (FADES)	..	0,0	5,4	3,1	6,8
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	85,9	146,9
Institutions de l'UE	455,3	738,1	970,3	944,5	565,0
ITC	..	29,4	53,2	64,0	68,0
OIT	10,4	10,7
OMC	..	4,1	11,5	10,5	10,7
ONUDI	..	5,8	14,7	2,6	..
PNUD	3,8	3,4	1,4
Autres donateurs multilatéraux	0,0	0,6	6,7	8,2	13,3
Sous-total	515,5	1 151,0	1 923,1	1 781,4	1 334,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	2 027,9	3 942,4	6 345,4	5 996,1	6 435,9

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529122>

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.17. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, décaissements (page 1 de 2)

	PAYS LES MOINS AVANCÉS				AUTRES PAYS À FAIBLE REVENU			
	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Pays CAD								
Allemagne	200,7	209,2	249,6	312,6	16,3	38,3	66,3	34,4
Australie	27,4	64,0	99,7	88,7	0,0	9,8	6,4	3,0
Autriche	8,8	8,1	9,8	11,3	0,3	0,3	2,3	0,3
Belgique	57,1	121,8	100,1	110,2	1,4	7,4	6,1	6,5
Canada	102,0	242,3	119,8	128,4	5,7	3,4	2,8	5,8
Corée	52,3	143,2	209,4	271,9	5,6	2,5	1,9	2,3
Danemark	123,6	163,7	165,3	121,2	12,4	22,0	27,6	24,5
Espagne	33,8	78,7	30,5	18,3	0,6	5,1	0,0	0,3
États-Unis	986,9	1 925,5	1 541,4	1 243,4	23,7	33,4	75,1	73,0
Finlande	8,5	27,8	39,8	41,8	2,9	7,0	14,6	16,0
France	176,9	115,4	183,9	214,1	30,8	35,5	75,6	68,0
Grèce	0,1	0,2	0,0
Hongrie	0,1	0,3	0,0	0,0
Irlande	31,1	42,5	31,9	23,7	2,3	3,5	2,2	3,7
Islande	..	1,0	3,2	1,4
Italie	103,4	39,5	35,0	54,4	2,0	1,1	0,8	2,1
Japon	286,3	453,9	856,8	1 256,5	35,2	43,0	132,0	170,4
Luxembourg	8,8	9,7	14,4	11,2	0,0
Norvège	121,4	161,1	188,2	169,2	2,9	5,0	5,0	2,5
Nouvelle-Zélande	8,7	17,1	34,4	33,9	0,0	0,1	0,2	0,7
Pays-Bas	58,0	59,1	101,8	74,4	1,4	1,6	5,9	6,2
Pologne	6,6	26,9	0,2	0,0
Portugal	5,0	4,7	3,1	14,2
République slovaque	0,1	0,1	0,3	0,4
République tchèque	..	1,1	2,1	1,8	0,0	0,0
Royaume-Uni	152,8	331,3	319,1	542,9	15,2	32,3	70,4	79,2
Slovénie	..	0,1	0,0
Suède	89,7	85,9	94,6	124,5	19,5	17,4	12,4	12,9
Suisse	50,0	42,1	64,7	90,2	6,8	4,6	4,7	4,5
Sous-total	2 693,2	4 349,0	4 505,6	4 987,6	185,2	273,2	512,7	516,8
Autres donateurs bilatéraux								
Azerbaïdjan	0,0
Émirats arabes unis	..	37,2	52,8	390,7	2,7	0,9
Estonie	0,0	0,1	0,0	0,0
Kazakhstan
Koweït (KFAED)	..	59,3	80,7	168,4	..	0,7	5,6	5,5
Lituanie	0,0
Roumanie
Turquie	..	0,6	0,0
Sous-total	..	97,0	133,6	559,2	..	0,7	8,3	6,5
Donateurs multilatéraux								
BADEA	..	11,7	43,9	48,2	..	0,4	0,1	0,8
BAfD	284,3	597,4	559,2	772,1	16,7	76,9	144,7	209,5
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	1 644,3	1 831,0	2 335,8	2 487,1	92,5	128,5	255,3	225,5
BAfD	..	242,6	524,5	433,1	..	29,0	65,1	152,1
BID	..	72,0	101,7	114,5
Cadre intégré renforcé (CIR)	..	9,5	15,2	7,5
CEB
CEE-ONU
CESAO	0,0	..	0,0
CESAP	0,0	..	0,0	0,1
FAO
FEM	17,0	28,2	25,7	32,8	3,6	3,7	2,1	2,1
FIDA
FMI	0,1	0,0	..
FODI	..	66,7	80,1	110,5	..	10,8	4,4	6,3
Fonds arabe (FADES)	80,1	176,4	229,9	195,4
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	2,7	2,2	3,1	4,5
Institutions de l'UE	892,5	805,9	761,4	756,8	28,9	38,8	124,6	98,6
ITC
OIT	0,6	1,1	0,1	0,0
OMC	2,5	1,0	0,5	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0
ONUDI
PNUD	13,8	18,1	17,8	16,2	1,3	1,4	2,0	0,8
Autres donateurs multilatéraux	1,5	3,3	14,8	25,4	0,0	0,2	0,3	1,4
Sous-total	2 936,2	3 863,9	4 713,8	5 003,3	143,1	289,9	601,8	701,7
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	5 629,4	8 309,9	9 353,0	10 550,0	328,3	563,8	1 122,8	1 225,0

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Tableau A.17. Aide pour le commerce par donateur et par groupe de revenu, décaissements (page 2 de 2)												
	PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE				PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE				NON SPÉCIFIQUE À UN PAYS			
	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Pays CAD												
Allemagne	526,5	698,9	938,9	1 797,3	400,9	587,1	860,5	1 476,1	456,3	914,0	928,0	1 345,3
Australie	143,3	184,7	155,6	195,8	24,8	21,9	20,5	14,2	41,8	86,4	79,0	84,3
Autriche	6,9	8,2	8,4	11,4	6,2	5,1	2,2	0,7	14,6	35,2	33,4	21,8
Belgique	29,8	59,9	26,3	22,7	35,7	34,8	19,9	14,1	43,3	139,9	41,7	50,5
Canada	75,1	108,3	104,9	91,8	27,0	23,1	23,9	35,2	59,4	181,4	184,3	81,5
Corée	78,5	167,5	251,2	276,0	49,6	38,2	21,1	21,3	6,0	5,7	12,4	16,2
Danemark	89,9	66,8	56,9	45,6	12,2	17,2	21,5	19,2	12,7	48,5	52,4	48,0
Espagne	119,5	158,4	22,6	15,3	252,3	291,7	30,6	13,8	39,7	248,8	24,2	19,9
États-Unis	703,1	1 226,5	1 028,3	743,4	2 294,7	646,8	384,5	291,9	254,2	360,2	413,2	484,9
Finlande	8,6	21,7	17,8	14,0	9,2	8,2	9,8	15,5	30,1	67,4	68,2	63,8
France	215,2	366,8	625,8	655,3	289,8	332,2	615,0	379,4	101,8	210,5	194,4	150,9
Grèce	3,8	1,7	0,0	0,0	11,5	13,0	0,0	..	0,8	0,2
Hongrie	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	0,0
Irlande	5,4	5,0	3,2	2,4	1,0	0,4	0,3	0,2	2,5	6,7	8,2	2,6
Islande	..	0,2	0,2	0,0	..	0,0	0,0	1,4	6,0	5,2
Italie	51,5	24,2	17,4	18,8	70,8	70,8	25,7	73,1	4,2	2,3	5,3	46,5
Japon	2 317,6	2 839,5	3 280,2	3 700,1	845,2	893,8	950,4	426,4	214,3	144,1	238,1	385,0
Luxembourg	9,3	6,9	7,3	7,4	4,7	2,8	2,3	0,6	7,1	12,9	13,1	13,2
Norvège	54,9	47,3	36,2	20,6	85,2	45,9	65,0	14,8	115,9	126,0	191,5	274,6
Nouvelle-Zélande	7,4	11,5	21,0	23,3	5,7	11,2	18,6	24,6	7,0	9,8	16,9	24,0
Pays-Bas	66,9	55,4	23,1	18,7	35,1	20,3	3,9	1,6	297,7	319,5	459,6	422,3
Pologne	1,4	3,7	0,1	0,0	0,4	0,4
Portugal	18,5	43,2	34,7	7,2	9,2	0,9	0,2	0,1	1,3	1,1	1,2	0,8
République slovaque	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
République tchèque	..	1,1	2,8	3,3	..	1,0	2,0	4,4	..	0,0	0,4	0,8
Royaume-Uni	254,3	318,6	329,1	253,4	193,1	192,5	223,2	134,0	326,9	467,0	529,8	1 224,4
Slovénie	..	0,0	0,2	1,6	0,3	0,5	..	0,2	0,3	0,1
Suède	39,3	37,6	37,1	24,9	21,8	23,1	19,5	16,5	149,6	173,4	223,3	150,2
Suisse	60,8	54,4	65,9	73,8	39,3	26,0	34,7	38,7	97,1	105,4	136,1	175,7
Sous-total	4 886,2	6 514,3	7 096,7	8 026,4	4 724,9	3 309,8	3 355,8	3 017,1	2 284,2	3 668,1	3 863,2	5 092,9
Autres donateurs bilatéraux												
Azerbaïdjan	0,0	0,1	0,1
Émirats arabes unis	..	43,4	542,2	317,8	..	5,1	93,5	176,8	..	1,3	3,4	0,1
Estonie	0,7	1,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Kazakhstan	0,1	0,7
Koweït (KFAED)	..	138,2	133,1	180,3	..	48,4	46,3	49,4	..	0,0	0,0	..
Lituanie	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	0,1
Roumanie	0,3	0,5	0,0
Turquie	..	0,4	1,1	36,2
Sous-total	..	182,0	676,3	500,1	..	54,6	139,9	226,4	..	37,5	3,7	1,1
Donateurs multilatéraux												
BADEA	..	2,0	13,0	10,2	..	0,2	4,6	0,1	..	0,3	1,1	1,7
BaFD	31,7	119,9	182,2	148,3	..	0,1	1,4	2,7	38,7	388,1	102,8	90,4
Banque de développement des Caraïbes
Banque islamique de développement
Banque mondiale	1 347,8	1 680,6	2 036,9	2 833,8	108,1	98,8	96,8	37,3	2,0	30,3	16,2	27,3
BAsD	..	200,7	618,4	923,9	..	5,4	14,3	15,3	..	0,0	12,3	29,0
BID	..	200,2	378,3	330,1	..	49,2	40,8	30,6	..	26,9	34,8	39,6
Cadre intégré renforcé (CIR)	..	0,1	0,5	0,4	0,1
CEB	12,4	2,0	1,4
CEE-ONU	0,1	0,1	0,0	1,3	4,1	3,4	5,1
CESAO	0,0	..	0,0	0,0	..	0,1	0,2	0,3	0,3
CESAP	..	0,0	0,0	0,0	0,0	..	0,2	0,5	0,4	0,6
FAO	128,8	268,6	267,7	312,7
FEM	12,8	14,6	24,1	32,3	14,4	24,7	47,7	66,1	16,5	23,1	24,4	29,2
FIDA
FMI	0,2	0,3	0,0	..
FODI	..	46,7	82,5	138,2	..	39,1	52,0	33,7	..	1,8	1,8	5,5
Fonds arabe (FADES)	88,3	309,4	292,4	208,9	59,8	194,2	134,2	80,5	0,4	3,8	4,4	2,1
Fonds d'investissement pour le climat (FIC)	40,5	123,1	17,6	77,3	0,3	0,5
Institutions de l'UE	420,6	592,1	1 270,4	1 278,7	402,8	1 605,4	3 642,1	3 567,2	389,9	674,3	670,7	568,5
ITC	28,9	50,9	57,2	65,4
OIT	0,5	1,4	1,2	1,7	10,4	10,7
OMC	2,0	1,1	0,3	0,2	3,8	1,5	0,5	0,3	4,1	11,5	10,5	10,7
ONUDI
PNUD	4,5	7,0	4,6	4,8	3,2	2,4	2,4	2,6	..	3,8	3,4	1,4
Autres donateurs multilatéraux	0,0	0,2	6,0	11,5	0,0	0,2	1,8	3,1	0,6	2,7	13,2	10,4
Sous-total	1 907,7	3 174,7	4 950,9	6 045,3	592,0	2 033,9	4 059,9	3 920,1	611,3	1 490,9	1 235,5	1 211,1
AIDE POUR LE COMMERCE TOTALE	6 793,9	9 870,9	12 723,8	14 571,8	5 316,9	5 398,3	7 555,6	7 163,6	2 895,5	5 196,5	5 102,3	6 305,1

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529141>

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.18. Autres apports du secteur public liés au commerce, par catégorie									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Politique et réglementation commerciales									
Politique commerciale et gestion administrative	268,0	135,1	277,8	263,0	135,7	54,6	147,5	71,8	52,0
Facilitation des échanges	76,2	28,0	210,8	66,7	495,5	16,0	154,6	71,5	446,3
Accords commerciaux régionaux	60,7	..	13,2	14,6
Négociations commerciales multilatérales	..	11,5	3,2	11,0
Éducation/formation dans le domaine du commerce	212,0	247,0	7,3	4,3
Sous-total	404,9	174,5	505,1	541,6	878,2	81,6	316,7	150,5	502,5
Infrastructure économique									
Transport et entreposage	5 515,2	8 086,8	11 574,9	11 678,4	13 167,0	2 567,6	6 814,5	7 746,0	9 199,7
Communications	566,9	668,0	662,9	1 209,7	1 059,8	329,9	680,5	830,5	596,4
Production et distribution d'énergie	2 131,8	5 877,8	12 222,9	10 230,0	13 264,3	1 185,4	6 241,0	5 927,8	11 055,3
Sous-total	8 213,9	14 632,7	24 460,7	23 118,0	27 491,1	4 082,9	13 736,0	14 504,4	20 851,3
Renforcement de la capacité de production									
Entreprises et autres services	561,3	1 281,9	1 988,4	612,8	1 867,2	694,7	1 343,4	627,3	1 041,6
Banque et services financiers	2 362,7	2 517,2	8 036,9	11 130,3	14 952,1	1 638,1	7 193,0	6 068,8	9 315,4
Agriculture	1 192,5	1 103,5	2 033,6	2 300,3	2 519,0	700,7	1 086,5	1 369,4	1 361,1
Sylviculture	82,8	66,6	315,8	298,4	126,3	50,9	170,2	193,8	147,6
Pêche	7,4	1,4	46,0	203,6	117,7	1,5	20,8	31,0	98,2
Industrie	1 535,8	4 046,8	4 044,6	6 248,3	8 660,4	1 965,8	3 872,3	4 868,4	7 936,2
Industries extractives	248,6	860,8	1 864,4	1 668,3	3 237,4	630,1	1 397,2	968,8	1 617,1
Tourisme	111,7	79,0	236,6	580,2	204,4	52,6	92,5	444,0	119,1
Sous-total	6 102,9	9 957,3	18 566,3	23 042,3	31 684,3	5 734,4	15 175,8	14 571,6	21 636,4
TOTAL DES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC LIÉS AU COMMERCE	14 721,7	24 764,5	43 532,1	46 701,9	60 053,6	9 898,9	29 228,5	29 226,5	42 990,3
Part dans le total									
<i>Politique et réglementation commerciales</i>	2,8%	0,7%	1,2%	1,2%	1,5%	0,8%	1,1%	0,5%	1,2%
<i>Infrastructure économique</i>	55,8%	59,1%	56,2%	49,5%	45,8%	41,2%	47,0%	49,6%	48,5%
<i>Renforcement de la capacité de production</i>	41,5%	40,2%	42,6%	49,3%	52,8%	57,9%	51,9%	49,9%	50,3%
Part dans les autres apports du secteur public ventilable par secteur	51,6%	63,5%	64,8%	71,8%	69,3%	59,3%	61,5%	68,8%	70,3%
Part dans le total des autres apports du secteur public	49,0%	58,5%	61,8%	68,8%	63,9%	46,5%	58,3%	62,5%	60,1%

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529160>

Tableau A.19. Autres apports du secteur public liés au commerce, par fournisseur									
	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015	Moyenne 2006-08	Moyenne 2009-11	Moyenne 2012-14	2015
Pays CAD									
Allemagne	..	991,1	1 028,2	996,3	849,5	813,5	1 121,6	1 021,3	914,8
Australie	..	0,9	12,7	27,0	11,1	2,5	12,7	27,0	11,1
Autriche	1,3
Belgique	0,0	47,3	86,4	88,7	86,4
Canada	4,0	15,9	4,0	15,9	..
Corée	..	1 785,8	4 192,6	5 946,2	11 400,2	1 630,0	3 628,5	5 308,3	12 211,7
Danemark	6,9	12,7	30,9
Espagne	..	2,0	..	4,3	0,0	4,8	0,0
États-Unis	183,1	386,6	710,0	454,8	339,2	122,6	350,9	253,4	288,2
Finlande	15,5	29,1	39,7	30,7	41,2	28,9	38,7	25,5	44,7
France	228,4	271,7	885,3	1 204,1	1 033,5	255,3	604,1	944,8	1 082,8
Grèce	..	1,3	1,3
Italie	0,4	1,5	0,4
Japon	835,7	1 263,0	23,0
Norvège	59,1	578,0	126,1	778,2
Pays-Bas	7,6
Portugal	0,3	2,7	1,7	..	0,3	2,1	1,4
Royaume-Uni	209,0	15,1	116,5	72,3	..	- 5,7	116,5	72,3	..
Suède	1,6	0,0	..	27,5	54,4	0,1	..	15,3	36,5
Suisse	6,8	6,8	27,0
Sous-total	1 489,0	4 746,6	6 989,6	8 896,6	14 395,2	2 871,4	5 877,7	7 924,9	15 513,7
Autres donateurs bilatéraux									
Émirats arabes unis	12,5	20,8	33,3
Donateurs multilatéraux									
BAfD	330,0	918,0	3 453,1	1 763,6	2 252,5	476,4	2 089,6	2 077,8	1 969,2
Banque de développement des Caraïbes	9,0
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	3 701,7	4 049,5	6 945,2	..	2 608,7	3 154,9	4 639,6
Banque islamique de développement	508,2	1 191,1	2 270,4	2 545,4	3 110,9
Banque mondiale	5 493,6	6 970,1	14 327,7	8 762,2	10 884,1	5 165,4	9 102,9	7 227,3	9 660,2
BAsD	3 270,7	3 702,6	4 369,6	6 244,5	8 488,0	..	2 135,8	3 841,7	4 936,7
BID	1 693,0	2 629,1	5 087,5	4 928,0	4 116,7	..	3 973,1	3 419,9	5 012,7
CEB	147,8	203,5	130,9	..	131,1	202,4	231,9
FIDA	21,9	34,3	63,1	87,0	264,9
FODI	442,8	555,2	493,6	..	361,8	480,4	518,2
Fonds d'investissement pour le climat	38,0	..
Institutions de l'UE	1 915,2	4 572,7	2 678,8	913,1	632,7	1 385,8	2 935,3	838,3	474,8
Société financière internationale	7 753,5	8 329,7
Sous-total	13 232,7	20 017,9	36 542,4	37 805,4	45 658,4	7 027,5	23 338,3	21 280,8	27 443,2
TOTAL DES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC LIÉS AU COMMERCE	14 721,7	24 764,5	43 532,1	46 701,9	60 053,6	9 898,9	29 228,5	29 226,5	42 990,3

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529179>

Millions de \$EU (constants de 2015)

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Afghanistan	8,7	25,2	22,1	24,4	3,2	13,9	18,6	5,4	3,1
Afrique du Sud	138,4	167,5	2 644,7	301,0	153,7	21,4	958,7	1 148,9	580,5
Albanie	11,1	40,4	169,9	245,2	91,2	12,8	66,9	80,3	28,8
Algérie	109,2	0,0	195,3	90,9	454,1	4,2	195,3	75,8	327,6
Angola	..	6,1	27,0	322,0	4,5	2,9	28,0	188,3	0,1
Argentine	513,4	1 326,5	812,8	503,8	392,1	161,4	952,8	717,5	654,1
Arménie	..	14,2	226,3	221,4	470,2	14,8	142,1	110,8	200,6
Azerbaïdjan	23,3	473,3	467,2	635,8	787,5	30,1	247,2	461,3	497,4
Bangladesh	110,4	247,1	453,2	718,1	1 178,3	12,7	105,9	306,9	372,7
Bélarus	..	23,3	189,1	314,1	88,2	10,5	67,1	276,9	76,7
Belize	2,3	0,9	7,2	14,9	15,0	0,0	3,3	5,6	3,8
Bénin	7,8	..	6,6	66,6	123,1	5,1	0,2
Bhoutan	16,1	8,8	79,5	..	11,0	2,1	0,0
Bolivie	14,4	10,5	38,2	14,0	256,7	6,0	3,0	6,5	52,6
Bosnie-Herzégovine	48,7	175,7	186,9	220,4	162,3	54,6	218,9	219,0	206,5
Botswana	12,8	2,0	680,8	0,6	22,2	2,0	326,7	23,4	11,5
Brésil	1 631,5	1 361,0	2 641,0	2 546,9	1 267,5	506,1	2 145,7	1 255,1	2 139,8
Burkina Faso	2,4	4,9	10,1	76,6	205,5	..	1,3	..	13,9
Burundi	0,0	..
Cabo Verde	..	18,7	31,9	39,8	37,0	14,2	14,0
Cambodge	5,0	1,4	20,4	124,9	147,1	4,5	16,9	61,0	103,7
Cameroun	4,3	9,8	45,5	104,3	415,9	16,5	40,7	33,1	60,7
Chili	56,9	254,2	134,5	453,7	313,0	62,0	169,9	178,6	309,4
Chine (République populaire de)	2 105,5	2 937,5	3 458,0	4 281,5	5 661,0	1 529,5	2 726,1	3 348,9	5 041,4
Cisjordanie et Bande de Gaza	..	120,1	10,9	16,0	7,8	9,5	8,7
Colombie	357,7	448,5	703,7	692,5	1 409,7	305,7	443,2	436,5	868,9
Comores	1,5	0,8
Congo	..	0,6	..	6,8	0,0	0,1
Costa Rica	53,5	31,0	108,0	380,3	392,1	20,4	162,2	241,2	277,1
Côte d'Ivoire	6,4	45,7	15,6	240,2	412,6	1,3	..	57,1	149,5
Cuba	1,1
Djibouti	..	26,3	33,3	..	24,7	..	46,4	0,1	..
Dominique	0,3	2,7	2,6	..
Égypte	547,4	1 051,9	1 522,6	1 358,7	2 088,0	435,3	755,1	700,4	1 556,7
El Salvador	44,1	130,1	106,3	203,0	147,7	7,1	101,2	75,7	137,3
Équateur	37,7	71,0	263,2	371,2	819,4	11,6	96,6	148,1	1 286,9
Éthiopie	..	17,2	14,9	91,2	179,5	..	28,1	4,4	39,1
Ex-République yougoslave de Macédoine	13,5	64,7	154,6	216,9	255,4	19,6	92,1	123,4	73,1
Fidji	5,6	10,2	14,0	30,8	30,0	..	5,1	7,6	0,7
Gabon	42,6	207,6	8,5	173,1	62,5	8,9	60,2	51,4	20,0
Gambie	2,9	0,1	12,4	11,3	3,0	..	3,6	7,4	2,8
Géorgie	0,3	38,9	351,0	345,7	423,4	20,4	234,6	141,0	310,2
Ghana	3,8	93,0	78,9	166,7	105,2	32,6	53,5	83,2	76,8
Grenade	0,4	..	4,2	..	12,5	0,0	1,8	1,4	6,0
Guatemala	184,6	53,9	96,4	82,3	79,2	72,5	115,2	75,0	88,3
Guinée	6,6	..	3,2	55,0	142,0	0,1	0,7
Guinée Bissau	0,5
Guinée équatoriale	7,0
Guyana	..	5,8	4,7	15,2	1,0	0,0	..
Haïti	..	0,1	3,6	33,3	7,4	-0,1	2,4	5,2	4,1
Honduras	3,0	67,0	27,4	100,0	228,8	4,1	19,8	49,9	156,2
Îles Cook	4,1	..	13,0	..	1,7	2,2	0,4
Îles Marshall	3,1	62,1	250,3	..	3,1	12,0	250,3
Îles Salomon	1,3	4,8	2,4	..	1,3	1,8	2,4

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Tableau A.20. Autres apports du secteur public liés au commerce par pays bénéficiaire (page 2 de 3)

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Inde	2 255,7	2 158,1	4 254,3	3 608,0	4 164,7	1 086,2	2 575,8	2 028,6	2 606,2
Indonésie	386,1	783,6	1 792,4	2 499,1	4 928,6	649,5	899,9	1 601,7	4 804,4
Iran	189,3	128,9	288,9	92,4	..	33,3	15,7	4,4	..
Iraq	13,8	228,0	107,5	341,0	940,9	18,3	56,9	109,5	814,8
Jamaïque	28,9	30,9	202,9	106,2	244,5	0,9	130,3	88,3	104,5
Jordanie	20,7	114,8	242,9	264,4	396,4	11,6	195,8	196,3	361,0
Kazakhstan	63,2	110,3	1 720,0	1 005,7	2 119,6	101,4	859,3	988,8	851,9
Kenya	12,6	40,4	81,7	465,1	625,0	28,8	65,2	140,0	371,5
Kirghizistan	78,1	74,5	50,7	..	31,2	64,4	23,8
Kiribati	0,2	0,2
Kosovo	6,1	30,4	62,7	..	2,8	4,4	7,7
Lesotho	8,2	1,5
Liban	90,0	142,5	45,3	129,1	70,6	75,1	63,5	45,3	83,9
Libéria	..	21,0	77,0	10,3	175,6	0,9	20,7	13,9	162,5
Libye	..	2,4	0,0	15,1	..	0,2	0,0	0,0	..
Madagascar	0,7	361,0	211,4	1,4	17,5	164,0	331,4	14,8	23,3
Malaisie	127,5	76,7	11,3	81,6	297,0	0,3	4,8	56,9	370,1
Malawi	0,7	0,4	3,0	4,5	0,0	1,6	0,1
Maldives	..	25,5	..	3,6	3,7
Mali	0,3	19,2	23,9	25,8	41,4	0,0	12,2
Maroc	411,0	587,2	957,9	1 208,0	1 645,5	228,4	575,1	756,8	788,7
Maurice	6,8	20,9	94,6	97,2	0,3	8,6	66,0	55,7	43,8
Mauritanie	7,1	21,6	138,3	69,9	..	8,7	23,9	79,2	18,8
Mexique	1 168,3	562,2	2 235,6	1 353,4	1 358,0	538,1	2 092,8	1 032,6	848,6
Micronésie	1,4	0,1	0,2	0,2
Moldova	0,9	22,3	73,1	152,0	129,5	1,5	53,4	52,4	48,1
Mongolie	114,6	287,6	990,1	..	85,8	146,9	95,8
Monténégro	..	18,5	158,0	82,3	123,5	15,2	76,6	76,1	61,5
Mozambique	42,9	9,4	45,0	46,8	266,5	18,9	30,6	9,2	18,1
Myanmar	30,3	331,0	4,7	2,4
Namibie	20,0	15,1	32,2	90,9	99,5	20,4	32,6	23,9	92,5
Nauru
Népal	21,4	3,0	0,0
Nicaragua	2,8	34,1	42,7	83,9	12,3	13,4	16,6	45,7	21,8
Niger	2,4	6,1	7,1	27,7	57,5	..	5,7	5,5	0,0
Nigéria	50,4	124,1	206,8	918,6	894,5	24,9	147,4	318,9	547,5
Ouganda	2,8	93,6	23,2	193,2	523,7	28,3	61,3	49,6	36,5
Ouzbékistan	120,8	91,3	361,9	1 085,7	778,5	28,9	59,9	392,5	708,5
Pakistan	672,6	832,1	643,9	1 025,8	1 060,7	135,0	294,3	413,8	445,2
Palaos	0,3	0,3
Panama	32,6	242,3	498,4	302,0	674,8	17,4	232,0	482,7	594,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	16,5	30,3	31,8	118,0	54,4	10,0	9,4	53,3	74,9
Paraguay	9,5	161,0	116,6	270,0	363,1	18,3	116,4	141,7	187,9
Pérou	252,0	397,9	549,3	642,3	410,1	154,2	556,4	208,0	670,7
Philippines	107,4	1 050,6	195,4	685,6	1 452,0	138,3	169,1	290,1	1 067,1
République arabe syrienne	196,9	82,5	71,0	45,8
République centrafricaine
République démocratique du Congo	66,8	75,4	..	2,1	9,7	52,5
République démocratique populaire lao	24,0	9,2	7,2	84,8	141,3	11,1	9,7	31,3	6,3
République dominicaine	123,3	33,8	349,1	209,6	228,3	45,1	198,0	69,0	339,0
République populaire démocratique de Corée	0,2	1,0	0,2	1,0	..

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

Millions de \$EU (constants de 2015)

Tableau A.20. Autres apports du secteur public liés au commerce par pays bénéficiaire (page 3 de 3)

	ENGAGEMENTS					DÉCAISSEMENTS			
	Moy. 2002-05	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015	Moy. 2006-08	Moy. 2009-11	Moy. 2012-14	2015
Rwanda	3,3	2,8	27,5	39,0	40,2	0,3	7,2	21,5	5,4
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1,4	0,9	0,0	0,0	..
Sainte-Lucie	0,9	0,1	0,5	0,1	0,5	0,0	..
Samoa	0,1	0,1
Sao Tomé-et-Principe	0,6	..
Sénégal	15,1	18,2	155,6	96,4	353,5	6,8	23,3	54,6	104,1
Serbie	22,6	193,3	904,6	572,8	702,8	12,3	588,9	404,3	567,9
Seychelles	11,7	2,4	11,3	..	5,0	4,7	2,5
Sierra Leone	7,5	8,2	16,8	..
Somalie
Soudan	17,9	44,7	64,4	55,5	..	2,6	23,5	6,9	..
Soudan du Sud	1,1	0,3	2,4
Sri Lanka	122,5	230,6	155,8	176,9	482,1	8,8	119,5	187,5	206,2
Suriname	5,4	1,4	13,5	58,4	23,1	42,6	30,3
Swaziland	0,1	13,9	38,6	9,5	4,0	0,1	3,4
Tadjikistan	17,8	50,5	174,1	..	16,5	11,9	70,5
Tanzanie	6,8	17,5	8,3	97,4	276,4	14,7	10,0	27,1	30,5
Tchad	8,1	20,7	51,4	66,9	151,2	4,4	..	0,3	..
Thaïlande	25,1	53,2	213,8	262,0	176,1	20,3	59,0	174,3	151,2
Timor-Leste	26,1	11,8	4,1	11,6
Togo	0,0	54,0	23,5	22,0	215,2	..	51,7	35,6	23,1
Tonga	2,1	2,1
Tunisie	307,4	493,4	826,9	339,7	1 188,0	197,4	593,7	285,1	682,0
Turkménistan	260,5	13,6	12,7	..	11,4	38,9	19,4
Turquie	1 134,8	3 287,5	3 196,4	3 261,6	3 627,2	1 656,9	3 135,9	2 355,2	2 696,7
Tuvalu	0,2	0,2
Ukraine	57,2	409,8	1 411,0	1 590,5	2 354,4	192,3	1 116,6	1 217,9	1 293,7
Uruguay	228,6	132,9	212,9	605,6	772,7	62,0	183,3	188,8	183,7
Vanuatu	0,1	..	1,7	1,1	0,7	..	1,7	..	0,7
Venezuela	12,7	259,8	534,7	2,1	0,9	0,0	359,0	25,7	25,5
Viet Nam	27,1	714,3	1 547,2	1 584,5	1 398,3	206,4	752,6	1 447,8	1 855,2
Wallis-et-Futuna	0,0
Yémen	..	157,0	10,9	15,1	..	172,3	31,5	0,4	..
Zambie	16,3	29,8	20,9	53,1	149,6	29,0	9,2	8,9	78,3
Zimbabwe	17,2	3,9	..	0,0	8,5	0,0
Total pays bénéficiaires	14 591,8	24 394,9	41 826,9	42 937,5	57 341,6	9 639,0	28 058,8	27 440,0	41 430,7
Non spécifique à un pays	129,9	369,5	1 705,1	3 764,4	2 711,9	259,9	1 169,7	1 786,5	1 559,6
TOTAL DES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC LIÉS AU COMMERCE	14 721,7	24 764,5	43 532,1	46 701,9	60 053,6	9 898,9	29 228,5	29 226,5	42 990,3

Source: Base de données sur les activités d'aide, SNPC/CAD-OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933529198>

ANNEXE B

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APD ÉTABLIE PAR LE CAD, PAR GROUPE DE REVENU

PAYS LES MOINS AVANCÉS

Afghanistan	Guinée	Myanmar	Somalie
Angola	Guinée-Bissau	Népal	Soudan
Bangladesh	Guinée équatoriale	Niger	Soudan du Sud
Bénin	Haïti	Ouganda	Tanzanie
Bhoutan	Îles Salomon	République démocratique du Congo	Tchad
Burkina Faso	Kiribati	République démocratique populaire lao	Timor-Leste
Burundi	Lesotho	République centrafricaine	Togo
Cambodge	Libéria	Rwanda	Tuvalu
Comores	Madagascar	Sao Tomé-et-Principe	Vanuatu
Djibouti	Malawi	Sénégal	Yémen
Érythrée	Mali	Sierra Leone	
Éthiopie	Mauritanie		
Gambie	Mozambique		

AUTRES PAYS À FAIBLE REVENU (RNB par habitant <= 1 045 \$ en 2013)

République démocratique populaire de Corée	Kenya	Zimbabwe
	Tadjikistan	

PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE (RNB par habitant <= 1 046 \$-4 125 \$ en 2013)

Arménie	Géorgie	Micronésie	République arabe syrienne
Bolivie	Ghana	Moldova	Samoa
Cabo Verde	Guatemala	Mongolie	Sri Lanka
Cameroun	Guyana	Nicaragua	Swaziland
Cisjordanie et bande de Gaza	Honduras	Nigéria	Tokélaou*
Congo	Inde	Ouzbékistan	Ukraine
Côte d'Ivoire	Indonésie	Pakistan	Viet Nam
Égypte	Kirghizistan	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
El Salvador	Kosovo ¹	Paraguay	
	Maroc	Philippines	

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE (RNB par habitant <= 4 126 \$-12 745 \$ en 2013)

Afrique du Sud	Équateur	Malaisie	Saint Vincent et les Grenadines
Albanie	ex-République yougoslave de Macédoine	Maldives	Sainte-Hélène*
Algérie	Fidji	Maurice	Sainte-Lucie
Antigua-et-Barbuda	Gabon	Mexique	Serbie
Argentine	Grenade	Monténégro	Seychelles
Azerbaïdjan	Îles Cook	Montserrat*	Suriname
Bélarus	Îles Marshall	Namibie	Thaïlande
Belize	Iran	Nauru	Tonga
Bosnie-Herzégovine	Iraq	Nioué	Tunisie
Botswana	Jamaïque	Palaos	Turkménistan
Brésil	Jordanie	Panama	Turquie
Chili	Kazakhstan	Pérou	Uruguay
Colombie	Liban	République dominicaine	Venezuela
Costa Rica	Libye	République populaire de Chine	Wallis-et-Futuna*
Cuba			
Dominique			

Notes:

* Territoire.

1. Cela est sans préjudice du statut du Kosovo en droit internationa

ANNEXE C

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APD ÉTABLIE PAR LE CAD, PAR RÉGION

AFRIQUE

Nord du Sahara

Algérie
Égypte
Libye
Maroc
Tunisie

Sud du Sahara

Afrique du Sud
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cabo Verde
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gabon
Gambie
Ghana

Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine

République démocratique
du Congo
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Sainte-Hélène
Soudan
Soudan du Sud
Swaziland
Tanzanie
Tchad
Togo
Zambie
Zimbabwe

AMÉRIQUE

Amérique du Nord et Amérique centrale

Antigua-et-Barbuda
Antilles, Regional
Belize
Costa Rica
Cuba
Dominique
El Salvador
Grenade
Guatemala
Haïti

Honduras
Jamaïque
Mexique
Montserrat
Nicaragua
Panama
République dominicaine
Saint-Vincent-
et-les Grenadines
Sainte-Lucie

Amérique du Sud

Argentine
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Équateur
Guyana
Paraguay
Pérou
Suriname
Uruguay
Venezuela

ASIE

Asie du Sud et Asie centrale

Afghanistan
 Arménie
 Azerbaïdjan
 Bangladesh
 Bhoutan
 Géorgie
 Inde
 Kazakhstan
 Kirghizistan
 Maldives
 Myanmar
 Népal
 Ouzbékistan
 Pakistan
 Sri Lanka
 Tadjikistan
 Turkménistan

Moyen-Orient

Cisjordanie et bande de Gaza
 Iran
 Iraq
 Jordanie
 Liban
 République arabe syrienne
 Yémen

Extrême-Orient

Cambodge
 Chine (République populaire de)
 Indonésie
 Malaisie
 Mongolie
 Philippines
 République démocratique
 populaire lao
 République démocratique populaire
 de Corée
 Thaïlande
 Timor-Leste
 Viet Nam

EUROPE

Albanie
 Bélarus
 Bosnie-Herzégovine
 ex-République yougoslave
 de Macédoine
 Kosovo
 Moldova
 Monténégro
 Serbie
 Turquie
 Ukraine

OCÉANIE

Fidji
 Îles Cook
 Îles Marshall
 Îles Salomon
 Kiribati
 Micronésie
 Nauru
 Nioué
 Palaos
 Papouasie-Nouvelle-Guinée
 Samoa
 Tokélaou
 Tonga
 Tuvalu
 Vanuatu
 Wallis-et-Futuna

ANNEXE D

AIDE POUR LE COMMERCE: SECTEURS ET DÉFINITIONS

CODE SNPC	DESCRIPTION	CLARIFICATIONS/NOTES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA COUVERTURE
Politique commerciale et réglementations et ajustement lié au commerce		
33110	Politique commerciale et gestion administrative	Politique commerciale et planification; soutien aux ministères et départements responsables de la politique commerciale; législation et réformes réglementaires dans le domaine du commerce; analyse politique et mise en œuvre des accords commerciaux multilatéraux par exemple sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires sauf au niveau régional (voir 33130); intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement (par exemple, cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté); commerce de gros et de détail; activités non spécifiées dans le domaine du commerce et de la promotion du commerce.
33120	Facilitation du commerce	Simplification et harmonisation des procédures internationales d'importation et d'exportation (par exemple, évaluation en douane, procédures de licences, formalités de transport, paiements, assurances); soutien aux départements douaniers et aux autres organismes présents aux frontières, y compris, en particulier, mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC; réformes tarifaires.
33130	Accords commerciaux régionaux (ACR)	Soutien aux accords commerciaux régionaux [par exemple, Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique/Union européenne (ACP/UE)]; y compris le travail sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires au niveau régional; élaboration de règles d'origine et introduction du traitement spécial et différencié dans les accords commerciaux régionaux.
33140	Négociations commerciales multilatérales	Soutien à la participation effective des pays en développement aux négociations commerciales multilatérales, y compris la formation de négociateurs, l'évaluation de l'impact des négociations; accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aux autres organisations multilatérales liées au commerce.
33181	Éducation/formation dans le domaine du commerce	Développement des ressources humaines dans le domaine du commerce non compris dans les codes ci-dessous. Comprend les programmes universitaires dans le domaine du commerce.
33150	Ajustement lié au commerce	Contributions au budget du gouvernement non réservées afin de soutenir la mise en œuvre des propres réformes commerciales du bénéficiaire et de ses ajustements aux politiques commerciales des autres pays; assistance à la gestion des déficits de la balance des paiements dus au changement de l'environnement mondial du commerce.

Infrastructure économique		
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE		
21010	Politique des transports et gestion administrative	Politique des transports, planification et programmes; aide aux ministères du transport; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; transports non spécifiés; activités qui recouvrent le transport routier, le transport ferroviaire, le transport par voies d'eau et/ou le transport aérien.
21020	Transport routier	Infrastructure routière, véhicules; transport routier de voyageurs, voitures particulières.
21030	Transport ferroviaire	Infrastructure ferroviaire, matériel ferroviaire, locomotives, autre matériel roulant; y compris les tramways et les métropolitains.
21040	Transport par voies d'eau	Ports et docks, systèmes de guidage, navires et bateaux; transport sur voies navigables intérieures, bateaux de voies d'eau intérieures.
21050	Transport aérien	Aéroports, systèmes de guidage, avions, équipement d'entretien des avions.
21061	Stockage	Associé ou non au transport.
21081	Éducation/formation dans les transports et le stockage	
COMMUNICATIONS		
22010	Politique des communications et gestion administrative	Politique des communications, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; y compris développement des services postaux; activités de communications non spécifiées.
22020	Télécommunications	Réseaux de téléphones, satellites, stations terrestres.
22030	Radio, télévision, presse écrite	Liaisons et équipement; journaux; imprimerie et édition.
22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Matériel informatique et logiciels; accès Internet; formations aux TI. Lorsque le secteur ne peut pas être spécifié.
ÉNERGIE: PRODUCTION, DISTRIBUTION		
23110	Politique énergétique et gestion administrative	Politique et planification du secteur de l'énergie; aide aux ministères de l'énergie; conseils et renforcement des capacités institutionnelles; activités non précisées.
23111	Politiques, planification et administration du secteur de l'énergie	
23112	Réglementation de l'énergie	Réglementation du secteur de l'énergie, y compris l'approvisionnement en électricité en gros et au détail.
23181	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie	Tous les niveaux de formation ne figurant pas sous un autre code.
23182	Recherche dans le domaine de l'énergie	Y compris inventaires et études.
23183	Économies d'énergie et efficacité du côté de la demande	Tous les projets visant à la réduction de la demande d'énergie, par exemple: modernisation des bâtiments et des industries, réseaux intelligents, compteurs et tarifs. Comprend également les cuisinières efficaces et les projets de biogaz.

23210	Production d'énergie, sources renouvelables – multiples technologies	Programmes de production d'énergie d'origine renouvelable qui ne peuvent être attribués à une seule technologie (codes 23220 à 23280 ci-après). La production de bois de chauffage/charbon de bois devrait figurer sous la rubrique sylviculture 31261.
23220	Centrales hydrauliques	Dont centrales flottantes.
23230	Énergie solaire	Solaire photovoltaïque, thermodynamique et chauffage solaire.
23240	Énergie éolienne	Éoliennes de pompage et production d'électricité.
23250	Énergie marine	Conversion de l'énergie thermique des mers, énergie marémotrice et houlomotrice.
23260	Énergie géothermique	Application de l'énergie géothermique pour produire de l'électricité ou production de chaleur à usage agricole, etc.
23270	Centrales à biocombustibles	Utilisation de matières solides et liquides issues de la biomasse pour la production directe d'électricité. Comprend également les biogaz produits par fermentation anaérobie (par exemple: gaz de décharge, gaz issus des boues d'épuration, fermentation de végétaux des cultures énergétiques et de déjections animales) et par traitements thermiques (également connus sous l'appellation de gaz de synthèse); centrales brûlant des déchets municipaux biodégradables (déchets ménagers et déchets du tertiaire assimilables à des déchets ménagers, collectés dans des installations spécifiquement conçues pour leur élimination et leur récupération sous forme de liquides ou de gaz combustibles ou de chaleur). Voir code 23360 pour la production d'électricité, déchets non renouvelables.
23310	Production d'énergie, sources non renouvelables – non spécifié	Centrales thermiques dont la source d'énergie est indéterminée; centrales mixtes gaz – charbon.
23320	Centrales au charbon	Centrales thermiques brûlant du charbon.
23330	Centrales au fioul	Centrales thermiques brûlant du fioul ou du gazole.
23340	Centrales au gaz naturel	Centrales thermiques brûlant du gaz naturel.
23350	Centrales thermiques classiques avec captage et stockage du carbone (CSC)	Centrales thermiques classiques exploitant une technologie de captage et de stockage des émissions de carbone (CSC). Les techniques de CSC non associées à la production d'électricité devraient figurer sous la rubrique 41020. Les activités de CSC ne sont pas éligibles à l'APD.
23360	Production d'électricité, déchets non renouvelables	Centrales brûlant des déchets industriels et municipaux non biodégradables.
23410	Centrales hybrides	Centrales fonctionnant avec des énergies renouvelables et non renouvelables.
23510	Centrales nucléaires	Dont sûreté nucléaire.
23610	Production de chaleur seule	Installations produisant uniquement de la chaleur.
23620	Réseaux urbains de chaleur et de froid	Distribution de chaleur produite dans une chaufferie unique, ou d'eau froide, à des fins de climatisation des locaux dans les secteurs résidentiel et tertiaire.
23630	Transport et distribution d'électricité	Distribution d'électricité par le réseau, de la source au consommateur final; lignes de transport. Inclut également le stockage de l'énergie pour la production d'électricité (par exemple: stations de pompage, batteries) et l'extension de l'accès au réseau, souvent dans des zones rurales.
23640	Distribution du gaz	Acheminement du gaz jusqu'au consommateur final.

**Renforcement de la capacité de production
(les codes suivants concernent le marqueur du développement du commerce)**

BANQUES ET SERVICES FINANCIERS		
24010	Politique des finances et gestion administrative	Politique des finances, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; marchés et systèmes financiers.
24020	Institutions monétaires	Banques centrales.
24030	Intermédiaires financiers officiels	Tous les intermédiaires financiers dans le secteur formel; lignes de crédit; assurance, crédit-bail, capital-risque, etc. (sauf ceux spécialisés dans un seul secteur).
24040	Intermédiaires financiers du secteur informel et semi-formel	Microcrédits, coopératives d'épargne et de crédit, etc.
24081	Éducation/formation bancaire et dans les services financiers	
ENTREPRISES ET AUTRES SERVICES		
25010	Services et institutions de soutien commerciaux	Soutien aux associations de commerce et d'entreprises, chambres de commerce; réformes juridiques et réglementaires afin d'améliorer les activités liées à l'entreprise; renforcement des capacités institutionnelles du secteur privé et conseils; information commerciale; réseaux de liaison entre les secteurs public et privé y compris les foires commerciales; commerce électronique. Quand le secteur ne peut pas être spécifié: soutien général aux entreprises du secteur privé. En particulier, pour les entreprises du secteur industriel, c'est le code 32130 qui doit être utilisé.
25020	Privatisation	Lorsque le secteur ne peut être spécifié. Y compris programmes de restructuration d'entreprises publiques et de démonopolisation; planification, programmation, conseils.
AGRICULTURE		
31110	Politique agricole et gestion administrative	Politique agricole, planification et programmes; aide aux ministères de l'agriculture; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; activités d'agriculture non spécifiées.
31120	Développement agricole	Projets intégrés; développement d'exploitations agricoles.
31130	Ressources en terres cultivables	Y compris la lutte contre la dégradation des sols; amélioration des sols; drainage des zones inondées; dessalage des sols; études des terrains agricoles; remise en état des sols; lutte contre l'érosion, lutte contre la désertification.
31140	Ressources en eau à usage agricole	Irrigation, réservoirs, structures hydrauliques, exploitation de nappes phréatiques.
31150	Produits à usage agricole	Approvisionnement en semences, engrais, matériel et outillage agricoles.
31161	Production agricole	Y compris céréales (froment, riz, orge, maïs, seigle, avoine, millet, sorgho); horticulture; légumes; fruits et baies; autres cultures annuelles et pluriannuelles. [Utiliser le code 32161 pour les agro-industries.]
31162	Production industrielle de récoltes/récoltes destinées à l'exportation	Y compris sucre; café, cacao, thé; oléagineux, graines, noix, amandes; fibres; tabac; caoutchouc. [Utiliser le code 32161 pour les agro-industries.]
31163	Bétail	Toutes formes d'élevage; aliments pour animaux.
31164	Réforme agraire	Y compris ajustement structurel dans le secteur agricole.

31165	Développement agricole alternatif	Projets afin de réduire les cultures illicites (drogue) à travers d'autres opportunités de marketing et production agricoles (voir code 43050 pour développement alternatif non agricole).
31166	Vulgarisation agricole	Formation agricole non formelle.
31181	Éducation et formation dans le domaine agricole	
31182	Recherche agronomique	Étude des espèces végétales, physiologie, ressources génétiques, écologie, taxonomie, lutte contre les maladies, biotechnologie agricole; y compris recherche vétérinaire (dans les domaines génétiques et sanitaires, nutrition, physiologie).
31191	Services agricoles	Organisation et politiques des marchés; transport et stockage; établissements de réserves stratégiques.
31192	Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne	Y compris la protection intégrée des plantes, les activités de protection biologique des plantes, la fourniture et la gestion de substances agrochimiques, l'approvisionnement en pesticides; politique et législation de la protection des plantes.
31193	Services financiers agricoles	Intermédiaires financiers du secteur agricole, y compris les plans de crédit; assurance récoltes.
31194	Coopératives agricoles	Y compris les organisations d'agriculteurs.
31195	Services vétérinaires (bétail)	Santé des animaux, ressources génétiques et nutritives.
SYLVICULTURE		
31210	Politique de la sylviculture et gestion administrative	Politique de la sylviculture, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; études des forêts; activités sylvicoles et agricoles liées à la sylviculture non spécifiées.
31220	Développement sylvicole	Boisement pour consommation rurale et industrielle; exploitation et utilisation; lutte contre l'érosion, lutte contre la désertification; projets intégrés.
31261	Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)	Développement sylvicole visant à la production de bois de chauffage et de charbon de bois.
31281	Éducation et formation en sylviculture	
31282	Recherche en sylviculture	Y compris reproduction artificielle et amélioration des espèces, méthodes de production, engrais, coupe et ramassage du bois.
31291	Services sylvicoles	
PÊCHE		
31310	Politique de la pêche et gestion administrative	Politique de la pêche, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; pêche hauturière et côtière; évaluation, études et prospection du poisson en milieu marin et fluvial; bateaux et équipements de pêche; activités de pêche non spécifiées.
31320	Développement de la pêche	Exploitation et utilisation des pêcheries; sauvegarde des bancs de poisson; aquaculture; projets intégrés.
31381	Éducation et formation dans le domaine de la pêche	

31382	Recherche dans le domaine de la pêche	Pisciculture pilote; recherche biologique aquatique.
31391	Services dans le domaine de la pêche	Ports de pêche; vente des produits de la pêche; transport et entreposage frigorifique du poisson.
INDUSTRIE		
32110	Politique de l'industrie et gestion administrative	Politique de l'industrie, planification et programmes; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; activités industrielles non spécifiées; industries manufacturières non spécifiées ci-dessous.
32120	Développement industriel	
32130	Développement des petites et moyennes entreprises (PME)	Soutien direct au développement des petites et moyennes entreprises dans le secteur industriel, y compris la comptabilité, l'audit et les services de conseil.
32140	Artisanat	
32161	Agro-industries	Industries alimentaires de base, abattoirs et équipements nécessaires, industrie laitière et conserves de viande et de poisson, industries des corps gras, sucreries, production de boissons, tabac, production d'aliments pour animaux.
32162	Industries forestières	Industrie et travail du bois, production de papier et pâte à papier.
32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires	Y compris bonneterie.
32164	Produits chimiques	Production industrielle et non industrielle; y compris fabrication des pesticides.
32165	Production d'engrais chimiques	
32166	Ciment, chaux et plâtre	
32167	Fabrication d'énergie	Y compris liquéfaction du gaz; raffineries de pétrole.
32168	Produits pharmaceutiques	Matériel médical et fournitures médicales; médicaments et vaccins; produits d'hygiène corporelle.
32169	Industrie métallurgique de base	Sidérurgie, éléments de construction métallique.
32170	Industries des métaux non ferreux	
32171	Construction mécanique et électrique	Fabrication de machines électriques et non électriques, moteurs et turbines.
32172	Matériel de transport	Construction de navires, construction de bateaux de pêche; construction de matériel ferroviaire; véhicules automobiles et voitures particulières; construction aéronautique; systèmes de navigation et de guidage.
32182	Recherche et développement technologiques	Y compris les standards industriels; gestion et contrôle de qualité; métrologie; accréditation; certification.

INDUSTRIES EXTRACTIVES		
32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative	Politique du secteur des industries extractives, planification et programmes; législation et cadastre, recensement des richesses minérales, systèmes d'information; renforcement des capacités institutionnelles et conseils; exploitation des ressources minérales non spécifiées.
32220	Prospection et exploration des minerais	Géologie, géophysique et géochimie; à l'exclusion de hydrogéologie (14010) et géologie de l'environnement (41010), production et extraction minérales, infrastructure, technologie, économie, sécurité et gestion de l'environnement.
32261	Charbon	Y compris lignite et la tourbe.
32262	Pétrole et gaz	Pétrole, gaz naturel, condensés, GPL (gaz de pétrole liquéfié), GNL (gaz naturel liquéfié); y compris derricks et plates-formes de forage.
32263	Métaux ferreux	Fer et alliages.
32264	Métaux non ferreux	Aluminium, cuivre, plomb, nickel, étain et zinc.
32265	Métaux et minerais précieux	Or, argent, platine, diamant et pierres précieuses.
32266	Minerais industriels	Baryte, chaux, feldspath, kaolin, sable, gypse, gravier, pierres d'ornement.
32267	Engrais minéraux	Phosphates, potasse.
32268	Ressources des fonds marins	Nodules métalliques, phosphorites, sédiments marins.
TOURISME		
33210	Politique du tourisme et gestion administrative	33210

ANNEXE E

APERÇU DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE

Référence	Auteur	Titre	Secteur
1	Centre du commerce international	Moroccan businesses boost exports of processed food, seafood and leather goods	Cas d'expérience secteur public
2	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Affordability Report 2015/16	Cas d'expérience universités/ONG
3	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Affordable internet in Ghana: the status quo and the path ahead	Cas d'expérience universités/ONG
4	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Affordable Internet in the Dominican Republic	Cas d'expérience universités/ONG
5	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Delivering affordable internet in Myanmar	Cas d'expérience universités/ONG
6	Alliance for Affordable Internet (A4AI)	Nigeria: how Africa's largest economy is prioritising affordable internet	Cas d'expérience universités/ONG
7	Mace Promotions, Ltd.	Sustainability and Empowerment Initiative	Cas d'expérience secteur privé
8	Samoa	Samoa Submarine Cable Project	Cas d'expérience secteur public
9	UIT	Standardization enabling trust in cyberspace	Cas d'expérience secteur public
10	UIT	ICTs for Sustainable Development	Cas d'expérience secteur public

11	Commission "Le large bande au service du développement durable"/UIT	Where does the UN Broadband Commission for Sustainable Development believe broadband can drive significant progress in sustainable development?	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-11-ITU-Broadband-commission-progress-towards-SDGs.pdf		
12	Taipei chinois	Repair and Upgrade of Bonriki International Airport (Kiribati)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-12-Chinese-Taipei-Repair-and-Upgrade-of-Bonkiri-International-Airport.pdf		
13	Taipei chinois	Belize City House of Culture and Downtown Rejuvenation Project (Belize)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-13-Chinese-Taipei-Belize-City-House-of-Culture-and-Downtown-Rejuvenation-Project.pdf		
14	Taipei chinois	Project for strengthening farmers' organizations and improving fruit and vegetable production technology in Saint Vincent and the Grenadines	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-14-Chinese-Taipei-St-Vincent-Project-for-Strengthening-Farmers-Organizations.pdf		
15	Banque africaine de développement	Impact of mobile payments and banking on the unbanked in African countries	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-15-AfDB-Mobile-payments-and-banking-on-the-unbanked-in-African-countries.pdf		
16	Banque africaine de développement	Connect Africa Initiative	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-16-AfDB-Connect-Africa-Initiative.pdf		
17	1Point Commerce	Global commerce made easy, simple, and almost local for buyers to buy better and sellers to sell more; enable businesses to expand into new markets at minimal costs and risk	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-17-1Point-Commerce-Global-Ecommerce-Network.pdf		
18	Intel Corporation	Intel® She Will Connect	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-18-Intel-She-Will-Connect.pdf		
19	Intel Corporation	Connection equals opportunity	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-19-Intel-Connection-Equals-Opportunity.pdf		
20	The Internet Society	Promoting Content in Africa	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-20-Internet-Society-Promoting-Content-In-Africa.pdf		
21	Alibaba Group	About the "Rural Taobao" Initiative	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-21-Alibaba-Group-About-the-Rural-Taobao-Initiative.pdf		

22	Alibaba Group	The life of Taobao couriers	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-22-Alibaba-Group-The-Life-of-Taobao-Couriers.pdf		
23	Alibaba Group	E-commerce in rural China	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-23-Alibaba-Group-E-commerce-in-Rural-China.pdf		
24	Indonesie	Capacity Building Program on Quarantine Inspection and Agricultural Trade-Related Supply Side Capacity	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-24-Quarantine-Inspection-and-Agricultural-Trade-Supply-Side-Capacity.pdf		
25	GSMA	Multiple	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-25-Telenor-Mobile-Internet-Training-GSMA.pdf		
26	CUTS International	Promoting Regional Connectivity through BBIN MVA: Role of TIR Convention	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-26-Promoting-Regional-Connectivity-through-BBIN-MVA-Role-of-TIR-Convention.pdf		
27	eBay avec l'ITC	E-commerce development and efforts to bridge the "digital divide".	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-27-eBay-ITC-Partnership.pdf		
28	eBay	Crece Con eBay	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-28-Crece-Con-eBay.pdf		
29	Centre du commerce international	T4SD: Sustainability Map: Helping businesses chart a path to more sustainable trade	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-29-Map-A-Helping-businesses-chart-a-path-to-more-sustainable-trade.pdf		
30	Centre du commerce international	NTM: Increase Transparency, Identify Challenges and Reduce Trade Costs	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-30-NTM-Increase-Transparency-Identify-Challenges-and-Reduce-Trade-Costs.pdf		
31	Centre du commerce international	EuroMed TIFM: Facilitating trade and investment across the Mediterranean region	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-31-Facilitating-trade-and-investment-across-the-Mediterranean-region.pdf		
32	Centre du commerce international	Made in Morocco: case study on linking SMEs to the world of e-commerce	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-32-Made-in-Morocco-case-study-on-linking-SMEs-to-the-world-of-e-commerce.pdf		

33	Telenor Group	Disbursing girl stipends via Mobile Money in Pakistan	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-33-Telenor-Group-Disbursing-girl-stipends-via-Mobile-Money-in-Pakistan.pdf		
34	360 Degrees International	Accelerating Women & Youth Economic Empowerment through Digital Marketing Skills for Entrepreneurs	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-34-Women-Youth-Economic-Empowerment-through-Digital-Marketing-Skills.pdf		
35	Affaires mondiales Canada	Integrated Border Management to Reduce Trade Costs in East Africa	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-35-Integrated-Border-Management-to-Reduce-Trade-Costs-in-EA.pdf		
36	Yémen	Yemen fish exports access European market	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-36-Yemen-Fish-exports-access-%20European-market.pdf		
37	TFO Canada	Design Africa Program : Market Access, Export Competitiveness and Digital Bridge for Made in Africa Artisans Products to Canadian and International Buyers	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-37-Design%20Africa%20Program.pdf		
38	Myanmar	Ministry of Commerce, the Republic of the Union of Myanmar, handed over the Ratification for the Trade Facilitation Agreement (TFA)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-38-Myanmar-handed-over-the-Ratification-of-the-TFA.pdf		
39	Commission "Le large bande au service du développement durable"/UIT	More than half the world is still offline, what is the main reason...?	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-39-UN-Broadband-Commission-for-SD-more-than-half-the-world-is-still-offline.pdf		
40	Commission "Le large bande au service du développement durable"/UIT	If we want to connect the next 1.5 billion people, where should we be focusing?	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-40-UN-Broadband-Commission-for-SD-Connect-the-next-1.5-billion-people.pdf		
41	Commission "Le large bande au service du développement durable"/UIT	The State of Broadband Report 2016 - recommendations for policy makers & world leaders. Which are the most urgent?	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-41-UN-Broadband-Commission-for-SD-The-State-of-Broadband-Report-2016.pdf		
42	CCTV-News China	E-commerce boosts China's rural economy	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-42-E-commerce-boosts-China-rural-economy.pdf		

43	Alibaba Group	Alizila News: E-commerce in Rural China	Cas d'expérience secteur privé
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-43-Alizila-News-E-commerce-in-Rural-China.pdf		
44	Telenor Group	Telenor's mobile internet training project in India: raising awareness of the benefits from getting online	Cas d'expérience secteur privé
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-44-Telenors-mobile-internet-training-project-in-India.pdf		
45	Telenor Group	Project Prayaas	Cas d'expérience secteur privé
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-45-Telenor-Project-Prayaas.pdf		
46	Telenor Group	Project Sampark	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-46-Telenor-Project-Sampark.pdf		
47	GSMA	Unlocking Rural Coverage: Enablers for Commercially Sustainable Mobile Network Expansion	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-47-GSMA-Unlocking-Rural-Coverage.pdf		
48	GSMA	GSMA Case Study: Bindez – Connecting the people of Myanmar with information and content in their own language	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-48-GSMA-Bindez-Connecting-the-people-of-Myanmar.pdf		
49	Sally Walkerman	CDS: Water and electricity in Mauritania	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-49-Small-Foundation-CDS-Water-and-electricity-in-Mauritania.pdf		
50	Sally Walkerman	ACEP Cameroun - Microfinance	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-50-Small-Foundation-ACEP-Cameroun-Microfinance.pdf		
51	Qualcomm	"Taroworks Provides Social Enterprises with New Services for Success"	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-51-Taroworks-Provides-Social-Enterprises-with-New-Services-for-Success.pdf		
52	Malawi	Malawi Trade Portal	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-52-Malawi-Trade-Portal.pdf		
53	Centre for Empowerment and Development, Nepal	Coffee Cooperatives Value Chain Model for Production, Income and Employment (PIE): A reflection from Nepal	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-53-Coffee-Cooperatives-Value-Chain-Model-for-Production-Income-and-Employment.pdf		
54	TradeMark East Africa	Trade Certificates at a Press of a Button: Automation of the Application and Issuance of Certificates of Origin in Kenya by the Kenya National Chamber of Commerce and Industry (KNCCI)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-54-TMEA-Trade-Certificates-at-a-Press-of-a-Button.pdf		

55	Égypte	Trade Facilitation between the Arab Republic of Egypt and Sudan	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-55-Trade-Facilitation-between-the-Arab-Republic-of-Egypt-and-Sudan.pdf		
56	Centre du commerce international	Leveraging the WTO Trade Facilitation Agreement to boost intra-regional trade in West Africa	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-56-Leveraging-the-WTO-TFA-to-boost-intra-regional-trade-in-West-Africa.pdf		
57	Philippines	Philippines Customs Modernization: The Way for Trade Facilitation	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-57-Philippine-Customs-Modernization-The-Way-for-Trade-Facilitation.pdf		
58	République tchèque	Improvement of the Situation and Regulatory Framework in Road Transport in Mongolia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-58-Improvement-of-regulatory-framework-in-road-transport-in-Mongolia.pdf		
59	CEDEAO	Review of E-commerce Legislation Harmonization in the Economic Community of West African States	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-59-Review-of-e-commerce-legislation-harmonization-in-ECOWAS.pdf		
60	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Instituting a National Committee on Trade Facilitation in Bhutan	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-60-NTP-MIP-Instituting-a-national-committee-on-trade-facilitation-in-Bhutan.pdf		
61	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Charbar Port – A new trade gateway for Afghanistan	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-61-NTP-MIP-Chababar-port-New-transit-gateway-for-Afghanistan.pdf		
62	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Overcoming the challenges of implementing the Trade Facilitation Agreement in Nigeria	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-62-NTP-MIP-Challenges-of-Implementing-Trade-Facilitation-Agreement-in-Nigeria.pdf		
63	Allemagne	IT strategy in Kosovo Supporting the export of IT services and software	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-63-Germany-Supporting-the-export-of-IT-services-and-software-Kosovo.pdf		
64	Allemagne	Advising Ukraine on Agricultural Trade Issues	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-64-Germany-Advising-Ukraine-on-Agricultural-Trade-Issues.pdf		
65	Allemagne	Trade Facilitation Development Cooperation – Trade Facilitation along the Dakar-Bamako Corridor	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-65-Germany-Trade-Facilitation-along-the-Dakar-Bamako-Corridor.pdf		

66	Allemagne	Trade Facilitation in German Development Cooperation	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-66-Germany-Trade-Facilitation-in-German-Development-Cooperation.pdf		
67	Earth Divas	Empowering Women Through E-commerce	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-67-Earth-Divas-Empowering-Women-Through-Trade.pdf		
68	STDF	Safe Trade Solutions (2015) A film produced by the Standards and Trade Development Facility (STDF)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-68-STDF-Safe-Trade-Solutions-Film.pdf		
69	Bangladesh	South Asia Subregional Economic Cooperation (SASEC) initiative to establish a sustainable trade and transport facilitation monitoring mechanisms (TTFMM) in Bangladesh, Bhutan and Nepal	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-69-Bangladesh-SASEC-initiative-to-establish-a-sustainable-trade-and-transport-facilitation.pdf		
70	Royaume Uni	G-Soko market system – Linking small holder farmers to grain buyers across East Africa.	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-70-DFID-G-Soko-market-system%20.pdf		
71	TradeMark East Africa	Busia One Stop Border Post (OSBP)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-71-TMEA-Busia-one-stop-border-post.pdf		
72	TradeMark East Africa	Elimination of non-tariff barriers to trade in East Africa	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-72-TMEA-Elimination-of-non-tariff-barriers-to-trade-in-East-Africa.pdf		
73	TradeMark East Africa	Trade Certificates at the Press of a Button	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-73-TMEA-Trade-Certificates-at-a-Press-of-a-Button.pdf		
74	Jumia	Changing traders' lives via eCommerce in Africa: Case of Cameroon	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-74-Changing-traders-lives-via-eCommerce-in-Africa-Case-of-Cameroon.pdf		
75	Japon	Achieving Quality Infrastructure through the ICT of Japan	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-75-Achieving-Quality-Infrastructure-through-the-ICT-of-Japan.pdf		
76	BERD	Rehabilitating railway infrastructure in Bosnia and Herzegovina with EBRD's support	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-76-Rehabilitating-railway-infrastructure-in-Bosnia-and-Herzegovina-with-EBRD-support.pdf		

77	BERD	EBRD and EU prepare businesses for free trade area in Georgia, Moldova and Ukraine	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-77-EBRD-and-EU-free-trade-area-in-Georgia-Moldova-and-Ukraine.pdf		
78	TradeMark East Africa	Contribution of standards harmonisation and certification towards reduction in the conformity assessment clearance time and cost of testing-the case of the EAC	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-78-TMEA-Contribution-of-standards-harmonisation-and-certification.pdf		
79	TradeMark East Africa	Uganda Revenue Authority customs business systems enhancement programme	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-79-TMEA-Uganda-Revenue-Authority-customs-systems-enhancement-programme.pdf		
80	TradeMark East Africa	Mombasa Port Infrastructure and Facilities Improvement Project: Gate18/20 and Yard 5 projects.	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-80-TMEA-Mombasa-Port-Infrastructure-and-Facilities-Improvement-Project.pdf		
81	Suède	Services Trade, Industrial Development and the African Continental Free Trade Area	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-81-Services-Trade-Industrial-Development-and-the-African-CFTA.pdf		
82	Spinna Circle Ltd	Changing lives through the adoption of e-commerce and mobile technology as a platform for global connectivity and market access for women entrepreneurs and small businesses in fashion and textiles.	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-82-SPINNA-Circle-Changing-lives-through-the-adoption-of-e-commerce.pdf		
83	Brésil	Technical assistance provided to African countries on trade facilitation	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-83-Brazil-Technical-assistance-provided-to-African-countries-on-trade-facilitation.pdf		
84	STDF	Electronic Sanitary and Phytosanitary certification for faster and safer trade	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-84-STDF-Electronic-Sanitary-and-Phytosanitary-certification-for-faster-and-safer-trade.pdf		
85	Trini Trolley	e-commerce in the Caribbean	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-85-Trini-Trolley-the-Caribbeans-largest-e-Commerce-business.pdf		
86	CESAP	Framework Agreement on Facilitation of Cross-border Paperless Trade in Asia and the Pacific: A New Tool for Enhancing Digital Connectivity	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-86-Framework-Agreement-on-Facilitation-of-Cross-border-Paperless.pdf		

87	Pakistan	Pakistan's digital economy: national perspectives on bridging the digital divide	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-87-Pakistan-Digital-Economy.pdf		
88	Amazon	How a small rural business in a developing country was empowered to effectively expand internationally through e-commerce with Amazon	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-88-Amazon-How-a-small-rural-business-in-a-developing-country-was-empowered.pdf		
89	Consensus de Copenhague	Bangladesh Priorities Prioritizing Smart Solutions through Benefit-Cost Research	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-89-Bangladesh-Prioritizing-Smart-Solutions-through-Benefit-Cost-Research.pdf		
90	Groupe de la Banque mondiale	ShopSoko connects local Artisans to Global Markets	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-90-ShopSoko-connects-local-Artisans-to-Global-Markets.pdf		
91	Groupe de la Banque mondiale	Kopo Kopo empowers small businesses to shift from cash to digital payments	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-91-Kopo-Kopo-empowers-small-businesses-to-shift-from-cash-to-digital-payments.pdf		
92	Groupe de la Banque mondiale	Maxcom Africa makes paying utility bills fast and convenient	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-92-Maxcom-Africa-makes-paying-utility-bills-fast-and-convenient.pdf		
93	Groupe de la Banque mondiale	Farmia connects local Farmers to Regional Markets	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-93-Farmia-connects-local-farmers-to-regional-Markets.pdf		
94	Banque asiatique de développement	Microfinance in Indonesia: Bringing Banks into the Community	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-94-Microfinance-in-Indonesia-Bringing-Banks-into-the-Community.pdf		
95	Sidley Austin	Pro Bono Legal Advice for Trade Facilitation	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-95-Sidley-Austin-Pro-Bono-Legal-Advice-for-Trade-Facilitation.pdf		
96	Banque asiatique de développement	Instituting e-Government Procurement in Nepal	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-96-AsDB-Instituting-e-Government-Procurement-in-Nepal.pdf		
97	Banque asiatique de développement	Tonga's high speed revolution	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-97-AsDB-Tongas-High-Speed-Revolution.pdf		
98	UPS	The U.S.-ASEAN Business Alliance for Competitive SMEs	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-98-The-US-ASEAN-Business-Alliance-for-Competitive-SMEs.pdf		

99	Groupe de la Banque mondiale	Economic Opportunities for Jordanians and Syrian Refugees Program for Results	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-99-Opportunities-for-Jordanians-and-Syrian-Refugees-Program-for-Results.pdf		
100	Groupe de la Banque mondiale	Myanmar Investment Policy Project	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-100-World-Bank-Group-Myanmar-Investment-Policy-Project%20.pdf		
101	Groupe de la Banque mondiale	Using automated data exchange to improve sanitary registration and boost regional trade in Central America	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-101-Data-exchange-to-improve-sanitary-registration-and-regional-trade-in-Central-America.pdf		
102	Groupe de la Banque mondiale	Kurdistan Region of Iraq: Regional Connectivity for shared prosperity	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-102-World-Bank-Group-Kurdistan-Iraq-Regional-connectivity-for-shared-prosperity.pdf		
103	Groupe de la Banque mondiale	Gender in Agri - Value Chains, Kosovo, Moldova, Armenia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-103-World-Bank-Group-Gender-in-Agri-Value-Chains-Kosovo-Moldova-Armenia.pdf		
104	Groupe de la Banque mondiale	Senegal - Warehouse Receipts Financing Reform Initiative	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-104-World-Bank-Group-Senegal-Warehouse-Receipts-Financing-Reform-Initiative.pdf		
105	Banque asiatique de développement	CAREC Transport and Trade Facilitation: Partnerships for Prosperity	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-105-Asian-Development-Bank-CAREC-Transport-and-Trade-Facilitation-Partnership-for-Prosperity%20.pdf		
106	Banque asiatique de développement	SASEC Trade Facilitation Programme	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-106-Asian-Development-Bank-South-Asia-Subregional-Economic-Cooperation-(SASEC)-Trade-Facilitation-Program.pdf		
107	Banque asiatique de développement	CAREC Transport and Trade Facilitation Strategy 2020	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-107-Asian-Development-Bank-CAREC-Transport-and-Trade-Facilitation-Strategy%202020.pdf		
108	Banque asiatique de développement	Digital Economy Study in Central and West Asia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-108-Asian-Development-Bank-Digital-Economy-Study-in-Central-and-West-Asia.pdf		

109	ONUDI	Breathing New Life into Armenia's Garment Industry	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-109-UNIDO-Breathing-new-life-into-Armenia-garment-industry.pdf		
110	Banque asiatique de développement	Instituting e-Government Procurement in Nepal	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-110-Asian-Development-Bank-Instituting-e-Government-Procurement-in-Nepal.pdf		
111	Banque asiatique de développement	Integrated Information Communication Technology Strategies for Competitive Higher Education in Asia and the Pacific	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-111-Asian-Development-Bank-Integrated-ICT-Strategies-for-Competitive-Higher-Education%20in.pdf		
112	UNIDO	Building confidence, compliance, and international recognition for a world-class cosmetic sector in Colombia – Safe+	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-112-UNIDO-Building-compliance-and-international-recognition-for-a-world-class-cosmetic.pdf		
113	Banque asiatique de développement	Developing Myanmar's Information and Communication Technology Sector Towards Inclusive Growth	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-113-Asian-Development-Bank-Developing-Myanmars-ICT-Sector-toward-Inclusive-Growth.pdf		
114	The Internet Society	Zero-Rating	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-114-Internet-Society-Zero-rating.pdf		
115	Banque asiatique de développement	The Development Dimension of e-Commerce in Asia: Opportunities and Challenges	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-115-Asian-Development-bank-The-Development-Dimension-of-E-Commerce-in-Asia.pdf		
116	Banque asiatique de développement	Towards e-Development in Asia and the Pacific	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-116-Asian-Development-Bank-Towards-E-Development-in-Asia-and-the-Pacific%20.pdf		
117	Banque asiatique de développement	Papua New Guinea Expansion of Microfinance Project	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-117-Asian-Development-Bank-Papua-New-Guinea-Expansion-of-Microfinance-Project%20.pdf		
118	Banque asiatique de développement	Banking on Business in Afghanistan	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-118-Asian-Development-Bank-Banking-on-Business-in-Afghanistan%20.pdf		

119	Banque asiatique de développement	Indonesia: Improving Access to Finance in Aceh and North Sumatra	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-119-Asian-Development-Bank-Improving-Access-to-Finance-in-Aceh-and-North-Sumatra%20.pdf		
120	Banque asiatique de développement	Trade Facilitation in South Asia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-120-Asian-Development-Bank-Trade-Facilitation-in-South-Asia%20.pdf		
121	Banque asiatique de développement	The Greater Mekong Sub Region Transport and Trade Facilitation Action Programme	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-121-Asian-Development-Bank-The-Greater-Mekong-Subregion-Transport-and-Trade-Facilitation.pdf		
122	CESAP	Enhancing Connectivity Through Implementation of National Trade and Transport Facilitation Monitoring Mechanisms (TTFMMs) in South Asian Least Developed Countries	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-122-UNESCAP-Implementation-of-national-trade-and-transport-facilitation-monitoring-mechanisms%20.pdf		
123	Banque asiatique de développement	Going Digital with the Pacific: Lessons from Samoa's Online Firms	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-123-Asian-Development-Bank-Going-digital-in-the-Pacific.pdf		
124	Banque asiatique de développement	A snapshot of e-commerce in Central Asia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-124-Asian-Development-Bank-A-snapshot-of-e-commerce-in-Central-Asia.pdf		
125	Banque asiatique de développement	Strengthening Trade Facilitation in the Greater Mekong Sub Region through Partnerships with the Private Sector	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-125-Asian-Development-Bank-Strengthening-Trade-Facilitation-through-PPP.pdf		
126	CBI	Exporting to Europe through ecommerce the case of CBI's support to tropical flower SMEs in Colombia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-126-Exporting-to-Europe-through-e-commerce-the-case-of-CBI-in-Colombia.pdf		
127	Centre du commerce international	SheTrades Initiative	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-127-ITC-SheTrades-Connecting-one-million-women-to-market-by-2020%20.pdf		
128	Ghana (West Blue consulting)	Ghana National Single Window Programme	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-128-West-Blue-Consulting-Ghana-National-Single-Window-Programme%20.pdf		
129	HUB & SPOKES II OIF/ MCEC	Case study on the facilitation of trade between Congo and its neighbours	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-129-HUB-and-Spokes-Etude-sur-la-facilitation-des-changes-entre-le-Congo-et-ses-voisins.pdf		

130	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges du Burundi (F02)	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-130-NTP-MIP-Facilitation-des-changes-Burundi.pdf		
131	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges aux Comores (F09)	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-131-Comores-Mise-en-oeuvre-de-la-facilitation-des-changes.pdf		
132	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Facilitation des échanges en Guinée (F04)	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-132-NTP-MIP-Facilitation-des-Echanges-Guinee.pdf		
133	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Togo – Facilitation des échanges: premier poste de guichet unique (F05)	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-133-NTP-MIP-Togo-Facilitation-des-changes-1er-poste-guichet-unique.pdf		
134	Cadre intégré renforcé, RDC	Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière palmier à huile dans le bassin elaecole du Mayombe dans la province du Kongo centrale (F06)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-134-EIF-Renforcement-des-capacite-Palmier-%C3%A1-huile.pdf		
135	Sénégal	Le Guichet unique "ORBUS"	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-135-Senegal-Guichet-Unique-Electronique-Orbus.pdf		
136	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges de la République Démocratique du Togo (F08)	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-136-NTP-MIP-Rapport-non-officiel-sur-la-facilitaiton-des-changes-au-Togo.pdf		
137	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	Rapport non-officiel sur la facilitation des échanges de la République Démocratique du Congo	Cas d'expérience universités/ONG
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-137-NTP-MIP-Rapport-non-officiel-sur-la-facilitation-des-changes-au-Congo-DRC.pdf		
138	Programmes de stages NTP/MIP, OMC	L'état de préparation de la Côte d'Ivoire au commerce électronique (F10)	Cas d'expérience universités/ONG
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-138-NTP-MIP-Coite-d-Ivoire-Etat-de-preparation-au-commerce-electronique.pdf		
139	SIECA	Integración Energética: La experiencia de Centroamérica en el diseño e implementación del Mercado Eléctrico Regional	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-139-SIECA-Integracion-Energetica-La-experiencia-de-Centroamerica-en-el-diseno-e-implementacion-del-Mercado-Elctrico-Regional.pdf		
140	SIECA	El Tránsito Internacional de Mercancías (TIM): logros y resultados en El Salvador	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-140-SIECA-El-Transito-Internacional-de-Mercancias-(TIM)-logros-y-resultados-en-El-Salvador.pdf		

141	Bangladesh	A2i and e-commerce	Cas d'expérience secteur privé
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/141%20CS%20-%20Bangladesh%20-%20A2i%20and%20E-commerce.pdf		
142	Bangladesh	Access to information programme	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/142-Access-to-information-programme.pdf		
143	ONUDI	Strengthening the National Quality Infrastructure (NQI) in Nigeria to increase the competitiveness of Nigeria's goods and services on the domestic, regional and global markets	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-143-UNIDO-Strengthening-the-National-Quality-Infrastructure-(NQI)-in-Nigeria.pdf		
144	ONUDI	The promotion of agrofood quality labels in Tunisia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-144-UNIDO-The-promotion-of-agrofood-quality-labels-in-Tunisia.pdf		
145	ONUDI	Promoting Connectivity: Easing the woes of clearance	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-145-UNIDO-Promoting-Connectivity-Easing-the-woes-of-clearance.pdf		

Note: Après la date limite du 1er février fixée pour l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, 15 cas d'expérience ont été reçus. Ces cas d'expérience ont été téléchargés sur le site Web conjoint OCDE-OMC, mais ils n'ont pas été analysés dans le présent rapport.

146	USAID	The US-ASEAN Connectivity through Trade and Investment (US-ACTI) project launches live implementation of the ASEAN Single Window (ASW)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-146-USAID-The%20US-ASEAN-Connectivity-through-Trade-and-Investment.pdf		
147	USAID	Food Security— Mobile Money Accelerator Program (MMAP)	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-147-USAID-Food-Security-Mobile-Money-Accelerator-Program-(MMAP).pdf		
148	USAID	Women in Informal Cross Border Trade in Southern Africa	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-148-USAID-Women-in-Informal-Cross-Border-Trade-in-Southern-Africa.pdf		
149	USAID	A Trade Portal Improves Transparency for Imports and Exports in Myanmar	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-149-USAID-A-Trade-Portal-Improves-Transparency-for-Imports-and-Exports-in-Myanmar.pdf		

150	USAID	Peru's progression to higher value technologies with Standards Alliance support	Cas d'expérience secteur public
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-150-USAID-Perus-progression-to-higher-value-technologies-with-Standards-Alliance.pdf		
151	USAID	Removing Certificate of Origin Requirements to Facilitate Trade in Agricultural Products in West Africa	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-151-USAID-Removing-Certificate-of-Origin-Requirements-in-West-Africa.pdf		
152	Digital Divide	Digital Divide Data and Impact Sourcing	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-152-Digital-Divide-Data-and-Impact-Sourcing.pdf		
153	Facebook	She means business: when women succeed, we all win!	Cas d'expérience secteur privé
	http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-153-Facebook-She-means-business-when-women-succeed-we-all-win.pdf		
154	Facebook	Telecom Infra Project (TIP)	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-154-Facebook-Telecom-Infra-Project.pdf		
155	Australie	Road Infrastructure Rehabilitation in Cambodia	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-155-Australia-Road-Infrastructure-Rehabilitation-in-Cambodia.pdf		
156	Australie	International Labour Organization Better Work Programme – Stage 3	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-156-Australia-International-Labour-Organization-Better-Work-Programme%E2%80%93Stage-3.pdf		
157	Australie	Australia -World Intellectual Property Organisation Funds in Trust (FiT) Program	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-157-Australia-World-Intellectual-Property-Organisation-Funds-in-Trust-(FiT)-Program.pdf		
158	Facebook	Facebook Express Wifi Empowering Entrepreneurs in Nigeria	Cas d'expérience secteur privé
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-158-Facebook-Express-Wifi-Empowering-Entrepreneurs-in-Nigeria.pdf		
159	ONUDI	Inclusive and Sustainable Industrial Development for Shared Prosperity: Programmes for Country Partnership	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-159-UNIDO-Inclusive-and-Sustainable-Industrial-Development-for-Shared-Prosperity-Programmes-for-Country-Partnership%20.pdf		
160	Banque interaméricaine de développement	How to Reduce Trade Costs with Modest Investments - The Foreign Trade Single Window in Latin America and the Caribbean	Cas d'expérience secteur public
	www.oecd.org/aidfortrade/casestories/casestories-2017/CS-160-IaDB-How-to-Reduce-Trade-Costs-with-Modest-Investments-The-Foreign-Trade-Single-Window-in-Latin-America.pdf		

BUSINESS FOR eTRADE DEVELOPMENT

Les travaux de recherche présentés dans ce document par Kati Suominen sont conçus et réalisés par son entreprise, Nextrade Group. Kati Suominen est également fondatrice et directrice exécutive par intérim de Business for eTrade Development et c'est à ce titre qu'elle a rédigé ce chapitre. Business for eTrade Development a été lancé parallèlement à l'initiative de la CNUCED eTrade for All pour exprimer le point de vue du secteur privé afin d'aider les gouvernements des pays en développement, les organismes internationaux et les principaux donateurs à optimiser les politiques publiques et l'allocation de l'aide en vue du développement du commerce électronique, notamment du commerce électronique dans le monde entier.

CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

Le CIR est un partenariat mondial qui a vocation à aider les pays les moins avancés (PMA) à utiliser le commerce comme un instrument de croissance économique et de lutte contre la pauvreté en créant des emplois et des sources de revenus. Le CIR donne aux PMA des outils pour déterminer dans quels domaines et de quelle manière le commerce peut faire partie intégrante de leurs stratégies nationales de développement et les aide à utiliser l'Aide pour le commerce pour atteindre cet objectif.

Le CIR apporte un soutien personnalisé, adapté à chaque pays, qui couvre l'éventail complet des besoins en matière de renforcement des capacités. En œuvrant au renforcement des capacités commerciales, les partenaires travaillent ensemble pour soutenir l'action des PMA eux mêmes visant à:

- identifier et surmonter les principaux obstacles au commerce;
- veiller à ce que le commerce soutienne directement le programme national de développement;
- mettre en place des mécanismes institutionnels et de coordination pour l'assistance technique liée au commerce; et
- entreprendre des réformes et mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour répondre aux besoins commerciaux prioritaires.

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)

L'ITC est un organisme multilatéral qui se consacre entièrement au développement de la compétitivité internationale des PME. En tant qu'organisme conjoint de l'OMC et de l'ONU, l'ITC concentre son action sur la réussite des petites entreprises à l'exportation. Il intervient en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les États fragiles ou qui sortent d'une période de conflit, les petits États insulaires en développement et l'Afrique subsaharienne. Il aide à créer des secteurs d'exportation dynamiques et durables qui offrent des possibilités entrepreneuriales, en particulier pour les femmes, les jeunes et les communautés pauvres.

Les principaux domaines d'action en faveur de la compétitivité des PME sont les suivants::

- Développement de l'information commerciale et de l'information sur les marchés
- Création d'un environnement favorable aux affaires
- Renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement
- Intégration dans les chaînes de valeur
- Soutien à l'intégration régionale et à la coopération Sud-Sud

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Régie par ses 194 États membres, la CNUCED est l'organe des Nations Unies chargé des questions de développement, en particulier du commerce international qui en est le principal moteur. Son action peut se résumer en trois mots: réfléchir, dialoguer, réaliser. La réflexion sur le développement est au cœur du travail de la CNUCED. Elle donne lieu à des analyses qui permettent d'adresser des recommandations aux responsables des politiques. La CNUCED c'est aussi un forum où les représentants de tous les pays peuvent dialoguer librement et débattre des voies et moyens d'instaurer un meilleur équilibre économique mondial. En outre, la CNUCED fournit une assistance technique directe aux pays en développement et en transition pour les aider à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour s'intégrer équitablement dans l'économie mondiale et améliorer le bien-être de leurs populations.

La CNUCED se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel pour débattre des grands enjeux économiques mondiaux et définir son programme de travail. Tous les deux ans, elle organise le Forum mondial de l'investissement, qui réunit les principaux acteurs de la communauté internationale de l'investissement afin de débattre des défis et des opportunités, ainsi que de promouvoir des politiques d'investissement et des partenariats au service du développement durable et d'une croissance équitable.

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT est la principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC); elle encourage l'innovation dans ce secteur, aux côtés des 193 États membres et près de 800 entités du secteur privé et institutions universitaires qui la composent. Fondée en 1865, soit il y a plus de 150 ans, elle est l'organisation intergouvernementale chargée de coordonner l'utilisation en partage du spectre des fréquences radioélectriques au niveau mondial, d'encourager la coopération internationale en attribuant des orbites de satellite, de renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et de définir des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. Qu'il s'agisse des réseaux large bande ou des technologies hertziennes de pointe, de la navigation aéronautique et maritime, de la radioastronomie, de l'observation des océans et de la surveillance de la Terre par satellite ou de la convergence entre téléphonie fixe et téléphonie mobile, de l'Internet ou des technologies de radiodiffusion, l'UIT s'engage à connecter le monde.

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale a fixé deux objectifs à atteindre d'ici à 2030: éliminer l'extrême pauvreté en ramenant à 3% au maximum la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour; et promouvoir une prospérité partagée en favorisant la croissance des revenus des 40% les plus pauvres dans chaque pays. Dans le domaine du commerce et de la compétitivité, le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à atteindre ces deux objectifs grâce à une croissance économique rapide et diversifiée, reposant sur la contribution importante du secteur privé. À cette fin, il fournit aux pays une aide pour accroître le volume et la valeur des échanges, améliorer le climat de l'investissement, renforcer la compétitivité des différents secteurs et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation, il y a les Accords de l'OMC, négociés et signés par la plupart des nations commerçantes et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

Les principales activités de l'OMC sont les suivantes:

- négocier la réduction ou l'élimination des obstacles au commerce (droits de douane à l'importation, autres obstacles au commerce) et convenir de règles régissant le commerce international (par exemple mesures antidumping, subventions, normes relatives aux produits, etc.);
- administrer et suivre l'application des règles convenues régissant le commerce des marchandises, le commerce des services et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;
- suivre et examiner les politiques commerciales des Membres et assurer la transparence des accords commerciaux régionaux et bilatéraux;
- régler les différends entre les Membres concernant l'interprétation et l'application des accords;
- renforcer la capacité des fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement chargés des questions commerciales internationales;
- faciliter le processus d'accession des pays qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation;
- mener des recherches économiques et recueillir et diffuser des données sur le commerce pour soutenir les autres activités principales de l'OMC;
- apprendre et expliquer au public en quoi consiste l'OMC, quelle est sa mission et quelles sont ses activités.

L'OMC compte actuellement 164 Membres dont plus des deux tiers sont des pays en développement ou des territoires douaniers distincts.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre, où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les meilleures pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont: l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

OMC, Genève

ISBN OMC: 978-92-870-4513-3 (version imprimé); 978-92-870-4514-0 (version électronique/pdf)

OECD Publishing, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16

ISBN OCDE: 978-92-64-30503-8 (version imprimé); 978-92-64-27921-6 (version électronique/pdf)

PANORAMA DE L'AIDE POUR LE COMMERCE 2017

PROMOUVOIR LE COMMERCE, L'INCLUSION ET LA CONNECTIVITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette édition du *Panorama de l'Aide pour le commerce* est axée sur la connectivité commerciale, qui est essentielle pour la croissance économique, l'inclusion et le développement durable. La connectivité physique permet l'acheminement des biens et des services vers les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Elle est étroitement liée à la connectivité numérique, qui est fondamentale dans l'environnement commercial actuel. Néanmoins, Internet reste inaccessible pour 3,9 milliards de personnes dans le monde, dont bon nombre vivent dans les pays les moins avancés.

Le présent rapport s'appuie sur l'analyse des coûts du commerce et l'applique au domaine numérique, reflétant ainsi le changement de nature du commerce. Il cherche des moyens d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, à bénéficier des avantages du commerce. Il examine les actions menées par un large éventail de parties prenantes, y compris les gouvernements, leurs partenaires de développement et le secteur privé, afin de promouvoir la connectivité pour un développement durable. Un message ressort clairement du rapport: pour participer au commerce électronique, il faut bien plus qu'une simple connexion Internet.

Chapitre 1	Aperçu	
Chapitre 2	Contexte	Rédigé par l'OMC
Chapitre 3	Connectivité numérique et logistique commerciale	Contribution de l'OCDE et de la CNUCED
Chapitre 4	Contribution des politiques relatives au commerce des services	Contribution de l'OMC
Chapitre 5	Dépasser la fracture numérique pour stimuler le développement	Contribution de l'UIT
Chapitre 6	Améliorer l'environnement du commerce électronique	Contribution de la Banque mondiale
Chapitre 7	Mettre le commerce électronique au service du développement durable	Contribution de la CNUCED
Chapitre 8	Réduire les écarts entre les petites et les grandes entreprises et entre les hommes et les femmes	Contribution de l'ICT
Chapitre 9	Promouvoir l'inclusion commerciale dans les pays les moins avancés	Contribution du CIR
Chapitre 10	Priorités des secteurs public et privé en matière d'Aide pour le commerce à l'ère numérique	Contribution de Business for eTrade Development
Chapitre 11	Financer la connectivité	Contribution de l'OCDE
Chapitre 12	L'Aide pour le commerce inclusif et la réduction de la pauvreté	Contribution de l'OMC

Cette publication est disponible en ligne, à l'adresse suivante: http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2017-fr.

Le présent rapport est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation. Pour plus d'informations, rendez vous sur le site www.oecd-ilibrary.org.

